# La ligue Occitanie FFHM

## présente

# L'Haltérophile Moderne

## 1959

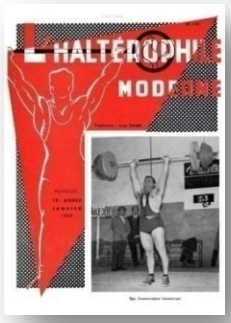
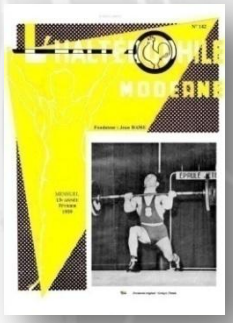
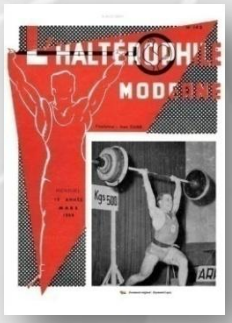
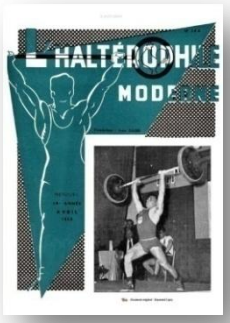
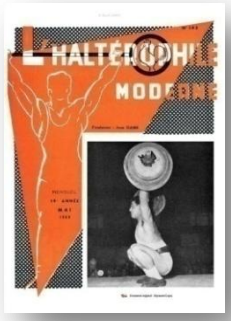
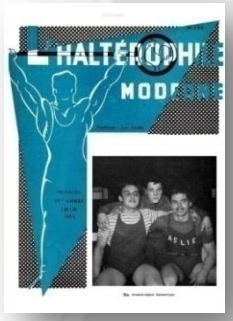
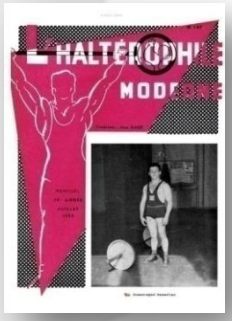
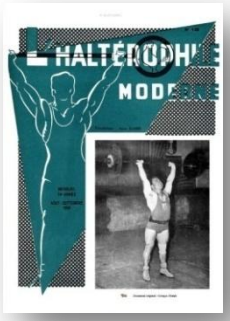
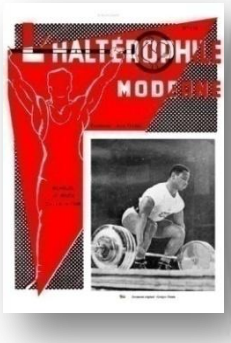
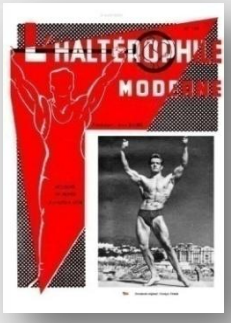
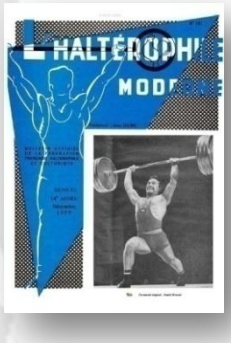

# Sommaire H.M. 1959


### *Haltérophile Moderne n° 141 (01-1959)*
- Classement National du Prix d'Encouragement 1958-59
- Classement Général du Prix interrégional 1958-1959
- Article (André Roussaux) « Finale du Prix Interrégional 1958-59 - Résultats et Compte-rendu »
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »

### *Haltérophile Moderne n° 142 (02-1959)*
- Classement Général du Prix Fédéral 1959
- Résultats de la Finale du Prix Fédéral 1959
- Meilleures Performances Françaises 1958
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Georges Lambert) « Records et Table de cotation » (suite)
- Article (Lucien Guillier) « La Finale du Prix Fédéral 1959 - Compte-rendu »
- Planche (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »

### *Haltérophile Moderne n° 143 (03-1959)*
- Classement Général du Critérium National Haltérophile 1959
- Article (Lucien Guillier) « Les matches France-Allemagne de l'Est 1959 A et B - Résultats et Compte-rendu »
- Article (Lucien Guillier) « La finale du Critérium National Haltérophile1959 - Résultats et Compte-rendu »
- 45e Anniversaire de la Fondation de la F.F.H.C.
- Article (Georges Lambert) « Le mécanisme du tirage »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »

### *Haltérophile Moderne n° 144 (04-1959)*
- Classement Général des Championnats de France 1959
- Article (Lucien Guillier) « Le match France-Allemagne de l'Ouest - Compte-rendu et résultats »
- Finale du Championnat de France Juniors 1959 - Résultats
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « Vitesse et détente en haltérophilie »
- Finale du Championnat de France Seniors 1959 - Résultats
- Article (Lucien Guillier) « Entretien avec l'entraîneur des Allemands de l'Est »
- Traduction (Georges Lambert) « Meilleures Performances Mondiales 1958 »

### *Haltérophile Moderne n° 145 (05-1959)*
- Liste des records de France homologués au 15 mai 1959
- Article (Lucien Guillier) « Les Championnats de France Juniors et Seniors 1959 - Compte-rendus »
- Classement général de la Coupe de France par équipes
- Article (Lucien Guillier) « Le match France-Italie B 1959 à Cognac- Compte-rendu et résultats »
- Traduction (Georges Lambert) « Meilleures Performances Mondiales 1958 » (suite)
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »

### *Haltérophile Moderne n° 146 (06-1959)*
- Classement National du Critérium National Culturiste 1959
- Résultats des Championnats de France militaires d'Haltérophilie 1959
- Article (Georges Firmin) « Le match France-Italie A 1959 - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Charles Fischer) « Le Challenge Raymond Suvigny - Compte-rendu et résultats »
- Article (Marcel Rabjeau) « Le 10e Championnat-Challenge d'Haltérophilie des Cheminots Français - Compte-rendu et résultats »

### *Haltérophile Moderne n° 147 (07-1959)*
- Article (E. Castellan) « La Finale de la Coupe de France - Compte-rendu et résultats »
- Article (Léon Vandeputte) « Les championnats de France Militaires 1959 - Compte-rendu »
- Classement du Challenge Lannebère
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Marcel Rabjeau) « Premier Championnat International Cheminot Haltérophile - Compte-rendu et résultats »

### *Haltérophile Moderne n° 148 (08-09-1959)*
- Article (Lucien Guillier) « La Finale du Championnat de France Culturiste 1959 - Compte-rendu et Classements »
- Liste (Charles Fischer) « Le Challenge Raymond Suvigny - Compte-rendu et résultats » (suite)
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « Conseils pour la reprise de l'entraînement »
- Liste des records du Monde au 15 septembre 1959
- Article (Émile Hervochon) « L'organisation d'une compétition »

### *Haltérophile Moderne n° 149 (10-1959)*
- Article (Georges Firmin) « Le Championnat du Monde 1959 - Compte-rendu »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Liste des records de France ou 15 octobre 1959
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »
- Résultats techniques du Championnat du Monde 1959
- Article (G. Proust) « Force et alimentation »
- Article (Émile Hervochon) « L'organisation d'une compétition » (suite)

### *Haltérophile Moderne n° 150 (11-1959)*
- Article (Georges Firmin) « Le Championnat du Monde 1959 - Compte-rendu » (suite)
- Résultats techniques du Championnat d'Europe 1959 Varsovie (Pologne)
- Article (Julien Duchesne) « Les IIIèmes Jeux Méditerranéens - Compte-rendu et résultats »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »
- Article (G. Proust) « Diminution de poids »

### *Haltérophile Moderne n° 151 (12-1959)*
- Classement National du Premier Pas Culturiste 1959-1960
- Classement national du Premier Pas haltérophile 1959-1960
- Article (Jean Dame) « Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1959 - Compte-rendu et classement »
- Article (Julien Duchesne) « Les IIIèmes Jeux Méditerranéens - Compte-rendu » (suite)
- Article (G. Proust) « Force et élimination des toxines »
- Article (Gustave Pichon) « Quelques conseils aux culturistes »
- Article (Lucien Guillier) « Amélioration du matériel de nos salles »
- Article (Gustave Pichon) « La page pédagogique du mois »

© RLPZ (2019)

N° 141

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

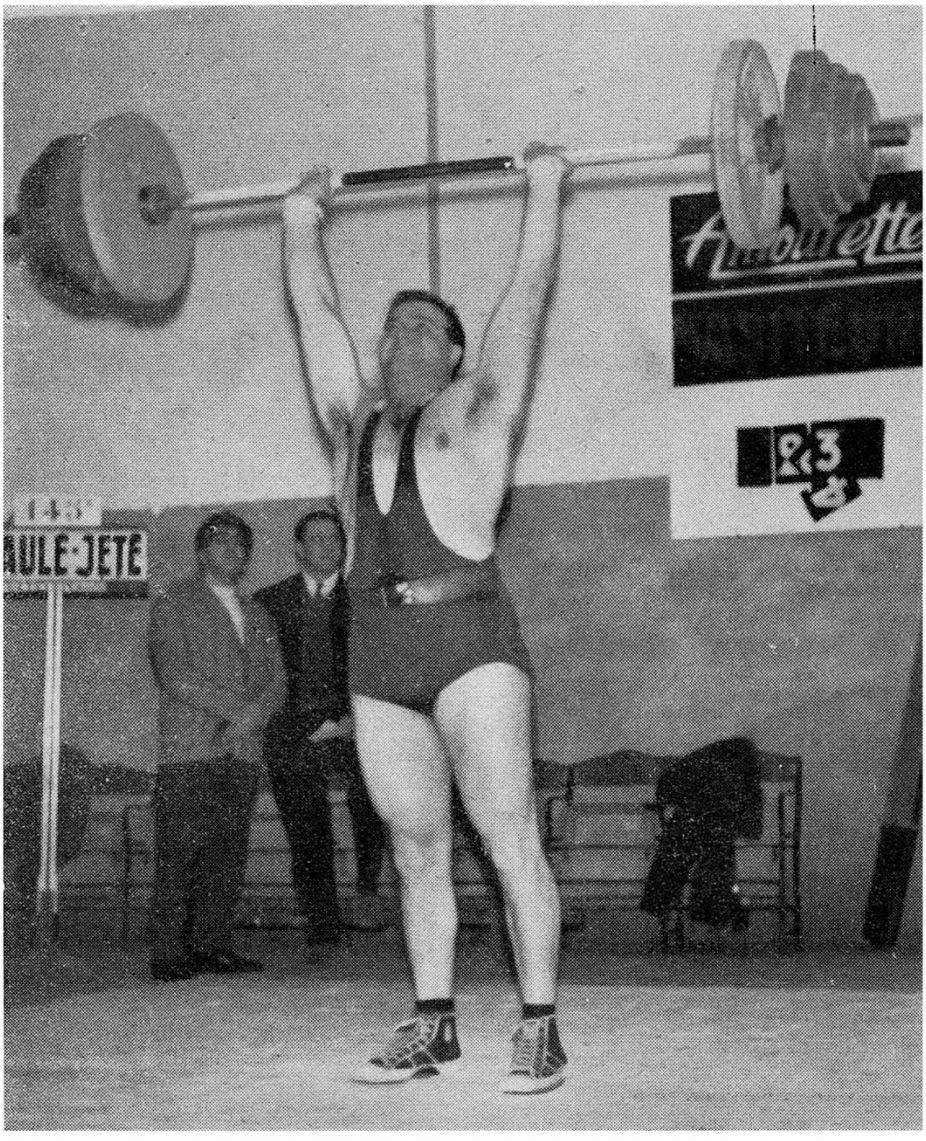


MENSUEL
13e ANNÉE
JANVIER
1959

Document original : Raymond Lopez

# SOMMAIRE

●–●


Procès-verbal de la réunion du Bureau du 18 décembre 1958 ..... 3

Classement National du Prix d'Encouragement 1958-59..... 4

Nos joies, nos peines ..... 7

Classement général du Prix Interrégional 1958-59..... 8

La Finale du Prix Interrégional 1958-59. Résultats Techniques et Compte rendu, par A. ROUSSAUX ..... 10

La page pédagogique du mois, par G. PICHON ..... 11

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER ..... 12

Ce que vous devez savoir ..... 13

Dans nos Comités Régionaux..... 14



# L'Haltérophile Moderne

**13e ANNÉE – N° 141.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France.....500 Fr.**
**Étranger .....600 Fr.**
**Clubs affiliés.....1.000 Fr.**

Chèques Postaux Paris 1304-82


**10 abonnements ou renouvellements groupés**
**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci.

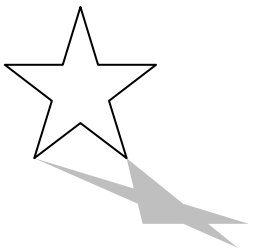

*Notre page de couverture :*

**DELLA VALLE**

**(Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence),**
**vainqueur de la catégorie Poids Lourds du Prix Interrégional 1958-1959.**

**FINALE DU PRIX FÉDÉRAL**

**Dimanche 1er Février 1959**
à 14 heures

**au Club Sportif GONDOLO**
2, avenue Vaillant-Couturier

**MAISONS-ALFORT**

*Métro :* Charenton-Écoles
*Autobus :* 104


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie Officielle

**PROCÈS-VERBAL**
**DE LA RÉUNION DU BUREAU**
**DU 18 DÉCEMBRE 1958**

*Présents* : MM. P. Buisson, L. Chaix, R. Duverger, E. Gouleau. L. Morin, F. Piou, A. Rolet, R. Poulain.

*Excusés* : MM. H. Clutier, J. Duchesne, R. Gourhand.

*Présidence* de M. Jean Dame, Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*DEMANDES D'AFFILIATION*. - Le Bureau homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.375. - Indépendante Sportive S.N.C.F. de Pontarlier.
- ✓ N° 3376. - Alouette des Gaules.
- ✓ N° 3.377. - La Maubeugeoise.

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

*Poids Légers.* - Épaulé et Jeté à deux bras : 117 k par Delebarre, le 23 novembre 1958 à Lille - Arbitres : MM. Dumoulin, Messe, Dejonghe.

*Poids Lourds Légers*. - Arraché à deux bras : 113 k par Fouletier, le 7 décembre 1958, à Lyon - Arbitres : MM. Gourhand, Faure et Gianella.

*PRIX INTERRÉGIONAL*. - Il est donné connaissance au Bureau de la liste des qualifiés pour la Finale du Prix Interrégional, qui aura lieu le dimanche 28 décembre prochain, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon à Paris.

Sont désignés ensuite comme arbitres : MM. Buisson, Morin, Rolet, ce dernier acceptant d'être présent à 13 h 30 au Gymnase pour la pesée des Poids Coqs.

*MATCHES INTER-NATIONS*. - Le Président rappelle qu'une circulaire avait été adressée aux athlètes « possibles » et « probables » pour leur demander quelle était leur forme actuelle et les performances qu'ils escomptaient réaliser au début de janvier, c'est-à-dire au moment du match France-Pologne.

Il donne un résumé des réponses reçues qui font apparaître que, d'une manière générale, les athlètes son encore loin de leurs maxima.

En ce qui concerne Paterni, actuellement en Afrique du Nord, et sur lequel reposait une partie des espoirs de l'équipe de France, il ne pouvait obtenir qu'une très courte permission pour participer au match France-Pologne, alors qu'une période préparatoire d'entraînement en France aurait été nécessaire à sa remise en forme.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour la formation de l'équipe de France et après avoir étudié les chances médiocres de la France en face d la redoutable équipe polonaise, il a été décidé de reporter le match au mois de mai.

En ce qui concerne les conditions financières du déplacement de l'équipe de Pologne, le Président précise qu'à la suite d'un échange de correspondance et deux communications téléphoniques de Varsovie, un accord été réalisé, la Fédération Française prenant à sa charge les frais de voyage de l'équipe, de la frontière à Paris et retour.

Un télégramme de la Fédération de l'Allemagne de l'Ouest vient de confirmer son acceptation définitive pour la conclusion du match France-Allemagne, le 15 mars prochain.

Toutefois, dans l'impossibilité de trouver une salle à Paris, soit à cette date, soit la veille, il à été demandé, au Comité de Normandie de prendre en charge l'organisation de la rencontre, qui se déroulera à Vernon.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE*. - Il est donné lecture des procès-verbaux de l'assemblée générale et du Comité de Direction du Comité du Languedoc. A la suite de la démission de MM. Firmin, Escouffet et Assié de leurs fonctions respectives de Président, Secrétaire et Trésorier, M. Castellan n été élu à la tête du Comité, M. Estève, Secrétaire, M. Robert, Trésorier.

A la suite d'observations présentées par différents membres du Bureau de la F.F.H.C. il est décidé de demander au Comité du Languedoc :

1° Si l'élection du tiers sortant à eu lieu conformément aux statuts de la F.F.H.C., c'est-à-dire au prorata du nombre des licenciés ;

2° Si tous les membres élus au Bureau du Comité du Languedoc étaient en possession d'une licence au moment où le vote est intervenu.

*Prêt de barres.* - Le Bureau donne son accord à la proposition qui lui est faite de céder quatre barres sur le contingent de trente actuellement en fabrication à la Chambre de Commerce de Paris, celle-ci s'engageant à acheter la matière première destinée au remplacement des barres ainsi cédées.

*Audience du Haut Commissaire Général à la Jeunesse et aux Sports*. - Par lettre en date du 9 décembre, M. Herzog a demandé aux Présidents des Fédérations Sportives d'assister à une réunion qui aura lieu le 19 décembre pour s'entretenir avec eux des problèmes les intéressant.

*Quarante-cinquième anniversaire de la F.F.H.C.* - Il est envisagé d'organiser un dîner amical à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire de la fondation de la F.F.H.C. et de profiter, pour ce faire, de la présence à Paris de nombreux délégués à l'occasion de l'assemblée générale et des championnats de France.

Le programme proposé est le suivant :

Vendredi 10 avril : après-midi (15 h), réunion des arbitres ; soir, dîner du quarante-cinquième anniversaire.

Samedi 11 avril : 14 h, Championnat de France Juniors (Gymnase Voltaire) ; 20 h, Championnat de France Juniors (Gymnase Voltaire).

Dimanche 12 avril : 9 h, assemblée générale, au Comité National des Sports ; 14 h, Championnat de France Seniors (Gymnase Voltaire).

Des pages spéciales seront consacrées à cet anniversaire dans le numéro de mars de « L'Haltérophile Moderne ».

Il a été demandé aux membres du Bureau et du Comité de Direction, ainsi qu'aux Présidents des Comités régionaux de faire parvenir à la F.F.H.C. leur photographie, avec un résumé succinct de leurs titres de dirigeant sportif.

*Annulation de sanction.* - Le Comité d'Algérie demande l'annulation de la radiation de l'athlète Hamon, prononcée par la F.F.H.C. à la demande dudit Comité.

Le Bureau est d'accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

*Le Président :*
Jean DAME.

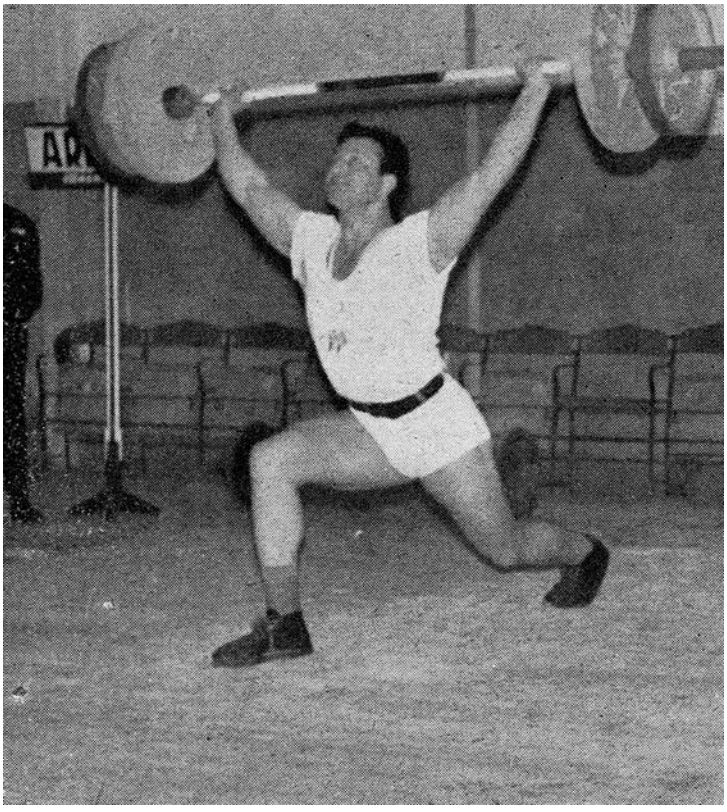

**A. TRENTINELLA (Société de Gymnastique de Maison-Carrée) vainqueur de la catégorie Lourds Légers du Prix Interrégional 1958-59.**

# Classement National du Prix d'Encouragement 1958-59

## JUNIORS

### POIDS COQS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | POTRON (55,5) Société Athlétique Montmartroise | 225 |
| 2. | DIETRICH (52,3) Association Sport de la Bourse | 220 |
| 3. | CURABA (55,6) La Ripagérienne | 207,500 |
| 4. | ZERILLO (55,4) Salle Vincent Ferrari | 205 |
| 5. | BEECKUIZEN L. (56) Club Haltérophile Lunéville | 205 |
| 6. | DIETRICH (55,7) Club Sportif Est Républicain | 202,500 |
| 7. | BERTHELOT (56) Haltérophile Club Lovérien | 200 |
| 8. | BOUDARI (53,7) Haltères Club Témouchentois | 195 |
| 9. | GONZALES (55,9) La Ripagérienne | 192,500 |
| 10. | LAPIERRE (55,5) Club Haltérophile Lunéville | 190 |
| 11. | LOISEAU (52,5) U.S. Cheminots Val de Loire | 187,500 |
| 12. | BOURDIN (52,9) Club Athlétique La Varenne | 187,500 |
| 13. | FOUGERET (55,5) Royan Océan Club | 187,500 |
| 14. | FAUBELLE (55) Bouchon Lumière Sports | 185 |
| 15. | DECONNINCK (49,3) Club Cult, r. des Postes, Lille | 182,500 |
| 16. | BELARBI (55) Concorde d'Oran | 180 |
| 17. | SCHMITT (56) Energie Haguenau | 180 |
| 18. | BARD (54) Sporting Club Saint-Amandois | 177,500 |
| 19. | PERRIN (53) Enfants du Devoir Oyonnax | 175 |
| 20. | CHAULOUX (53,1) Club Athlétique Nantais | 175 |
| 21. | SANCHIS (50,2) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 170 |
| 22. | GAUDRU (54,3) Stade Municipal Montrouge | 170 |
| 23. | MÉRIMÉE (55,4) Union Sportive de Tours | 170 |
| 24. | MAGINIAU (55,5) Sporting Club Saint-Amandois | 170 |
| 25. | MARINIER (54,8) Stade Porte Normande | 167,500 |
| 26. | GONNEL (53,2) Patronage Laïque Lorient | 165 |
| 27. | BROSSARD (55,2) Club Olympique Caudéranais | 165 |
| 28. | ANGLARD (55,9) Red Star Limoges | 160 |
| 29. | LOHEZ (51,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 157,500 |
| 30. | HOUD (55) Concorde d'Oran | 157,500 |
| 31. | DUTEIL (54) Red Star Limoges | 155 |
| 32. | BOURBON (55,5) Club Sp. Manuf. Châtellerault | 155 |
| 33. | ARAYE (50) Bourbon Lumière Sports | 152,500 |
| 34. | FLOTTE (55,8) Red Star Limoges | 152,500 |
| 35. | AMOSSE (55,2) Club Athlétique Nantais | 150 |
| 36. | AZZOUG Y. (56) Red Star Limoges | 150 |
| 37. | BEECKUIZEN C. (46,7) Club Halt. Lunéville | 147,500 |
| 38. | JULLIEN (43,7) Stade M. Petite Synthe | 142,500 |
| 39. | GAVOILLE (54,2) Club Haltérophile Lunéville | 137,500 |
| 40. | PADOVANI (51,4) A.S. Saint Bonaventure | 135 |
| 41. | COLLARD (53,8) Union Fraternelle Aubière | 132,500 |
| 42. | LECLERC (48,4) Club Athlétique Nantais | 125 |
| 43. | SBERRO (54) A.S. Minière Fondary | 122,500 |

### POIDS PLUMES

| | | |
|---|---|---|
| 1. | COLMANT (60) U.S. Métro-Transports | 242,500 |
| 2. | RACAMIER (60) Française de Lyon | 235 |
| 3. | LEGUY (58) Stade Croisicais | 225 |
| 4. | PIERQUET (60) Association Sportive de la Bourse | 225 |
| 5. | VANDAELE (59,3) Union Tourquennoise | 222,500 |
| 6. | CUSSONNEAU (58,2) A.S. Sap. Pompiers Nantes | 217,500 |
| 7. | BOURREAU (59) Union Sportive Tours | 217,500 |
| 8. | STEVENIN (60) Athlétique Club Montpellier | 210 |
| 9. | SEROUET (57,5) Union Amicale de Cognac | 207,500 |
| 10. | POULOT (59) APECA St-Denis La Réunion | 207,500 |
| 11. | GUERIN (58,8) Club Athlétique La Varenne | 205 |
| 12. | MÉTAYER (60) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes | 205 |
| 12. | CRESSON (60) Ring Régional de Champagne | 205 |
| 14. | MARTIS (58,1) La Montluçonnaise | 200 |
| 15. | LAVOINE (59,5) Société Athlétique d'Enghien | 200 |
| 16. | DERONNE (60) Club Haltérophile La Rochelle | 200 |
| 17. | PEREZ (57,8) A.S. Police d'Oran | 197,500 |
| 18. | DROUET (58,7) Club Athlétique Nantais | 197,500 |
| 19. | MORO (58,9) Stade Porte Normande | 197,500 |
| 20. | MIRANDA (60) A.S. Police d'Oran | 197,500 |
| 21. | BEUCLER (56,6) Gauloise de Montbéliard | 195 |
| 22. | GAUSS (58) Energie de Haguenau | 195 |
| 23. | ARTUSO (59,9) Montpellier Sports Club | 190 |
| 24. | ROMERO (58,4) A.S. Police d'Oran | 187,500 |
| 25. | NONNET (58,5) Club Sp. Manuf. Châtellerault | 187,500 |
| 26. | OLIVARD (59) APECA St-Denis La Réunion | 187,500 |
| 27. | CANDI (56,7) Club Haltérophile Lunéville | 182,500 |
| 28. | HILLAIREAU (58,2) Club Athlétique Nantais | 182,500 |
| 29. | MAGON (58,4) Club Athlétique St-Priest | 180 |
| 30. | MARTIN (59,2) Club Olympique Caudéranais | 180 |
| 31. | RIVIÈRE (59) APECA St-Denis La Réunion | 177,500 |
| 32. | LENOIR (60) Red Star Limoges | 175 |
| 33. | LEFEVRE (57) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 170 |
| 34. | STRANO (58,8) Club Haltérophile Lunéville | 170 |
| 35. | PICOU (60) Union Amicale Cognac | 170 |
| 36. | METENIER (59,4) Sporting Club St-Amandois | 167,500 |
| 37. | BOUAZZA (57,3) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 165 |
| 38. | SENDREZ (58,3) Club des .Jeunes Wazemmes | 165 |
| 39. | BREDOIRE (57) Union Sportive du Velay | 150 |
| 40. | BION (56,8) Union Fraternelle d'Aubière | 147,500 |
| 41. | BELLEC (58,5) Pal mange Laïque Lorient | 147,500 |

### POIDS LÉGERS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LEFEVRE (65,7) Club Sportif Gondolo | 275 |
| 2. | NEGRIER (67) Haltéro Club Montpellier | 270 |
| 3. | HANROTEL (64,1) Sporting Club St-Amandois | 260 |
| 4. | GUERLUS (66,9) Association Sport. de la Bourse | 260 |
| 5. | PALLY (64) APECA St-Denis La Réunion | 252,500 |
| 6. | BARRY (66,8) Stade Municipal Montrouge | 252,500 |
| 7. | BAUDRAND (66,3) A.S. Police d'Oran | 250 |
| 8. | MEHEUT (67,4) A.S. Augustin Normand | 247,500 |
| 9. | DESSUS (65) Union Sportive Crestoise | 245 |
| 10. | PAJOT (67,4) Club Athlétique Nantais | 245 |
| 11. | LALAU (67,5) Club Athlétique Rosendaël | 245 |
| 12. | SELNER (64) APECA St-Denis La Réunion | 242,500 |
| 13. | SAUREAU 6,4) Club Haltérophile Rochelais | 242,500 |
| 14. | DI MURO (66,8) S.O. Cheminots Givors | 242,500 |
| 15. | HENNUYER (67) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 242,500 |
| 15. | DUGUE (67) Air Sports Blois | 242,500 |
| 17. | ARNAUD (63,8) Amicale Saint-Ruf | 240 |
| 18. | NICE (65) Bourbon Lumière Sports | 240 |
| 19. | MIRALLES (66,2) A.S. Police d'Oran | 240 |
| 19. | COLINET (66,2) Sporting Club de Neuilly | 240 |
| 21. | GAILIARD (64) Union Sportive de Toul | 237,500 |
| 22. | REYNAUD (64,6) Amicale Saint-Ruf | 235 |
| 23. | COHEN (67,2) Haltérophile Club Marseille | 235 |
| 24. | DUMAS (61,5) La Montluçonnaise | 232,500 |
| 25. | VANLENGHENOVE (62,7) Club des J. Wazemmes | 232,500 |
| 26. | BOIDOUX (66,7) Sports Lille Délivrance | 232,500 |
| 27. | REGERAT (63,5) La Montluçonnaise | 230 |
| 28. | DIARD (64,3) Courbevoie Sports | 230 |
| 29. | MOREAU (65) Club Athlétique Nantais | 230 |
| 30. | DAHO (66) Haltérophile Club de Nice | 230 |
| 31. | PERRIN (66,6) Club Culturiste Reims | 230 |
| 32. | GRANADO (67) A.S. Cheminots Vénissieux | 230 |
| 33. | SEGNOUR (63,4) Amicale Saint-Ruf | 227,500 |
| 34. | SALLES (67,3) Stade Municipal Montrouge | 227,500 |
| 35. | DORMIEUX (63,8) A.S. Électricité Lille | 225 |
| 36. | VIVIEN (67,5) Union Haubourdinoise | 225 |
| 37. | VANDEPUTTE (63,5) A.S. Lilloise Inter-Entrepr. | 222,500 |
| 38. | PINOT (66) Haltéro Club Germinois | 222,500 |
| 39. | CLABAUX (66,8) A.S. Électricité Lille | 222,500 |
| 40. | DUMOULIN (67,3) Club Haltérophile Rochelais | 222,500 |
| 41. | DELOYE (64) Haltéro Club Germinois | 220 |
| 42. | BARNEOU (66,1) Amicale Saint-Ruf | 220 |
| 43. | LIBERT (66,5) Société Athlétique Montmartroise | 220 |
| 44. | DOUSSINAULT (66,7) Etoile Sport. Villeneuvoise | 220 |
| 45. | MAHIEU (67,5) Les Travailleurs de Comines | 220 |
| 46. | NAUDOU (66,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 217,500 |
| 47. | LAHEYNE (63,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 215 |
| 48. | TAHALAITI (63,8) Haltéro Club Témouchentois | 215 |
| 49. | HERNANDEZ (64) Sports Athl. Bel Abbésiens | 215 |
| 50. | DIDRICHE (65,8) Club Culturiste Reims | 215 |
| 51. | DEMAY (67) Frontignan Athlétic Club | 215 |
| 52. | SAINT-CYR (67,5) Club Athlétique St-Priest | 212,500 |
| 53. | LACROIX (62,5) Ponts et Chaussées Toulouse | 210 |
| 54. | PSIROUKIS (64,6) Association Sportive Mantaise | 210 |
| 55. | VANDENBUSCHE (66,5) Club des T. Wazemmes | 210 |
| 56. | BENSADOUN (65,6) Sports Athlét. Bel Abbésiens | 207,500 |
| 57. | STAFETTA (62) Ilets Sports Montluçonnais | 205 |
| 58. | TURPIN (65) APECA St-Denis La Réunion | 205 |
| 59. | GUEGUEN (65,8) Sporting Club St-Amandois | 205 |
| 60. | PLACIDE (66) Maison des Jeunes de Narbonne | 205 |
| 61. | POISSON (63) Club Sportif d'Alençon | 202,500 |
| 62. | SALIN (64,8) A.C. Bretons de la Loire | 202,500 |
| 63. | ROUX (66,3) Amicale Saint-Ruf | 202,500 |
| 64. | BECUWE (64,5) A.S. Cheminots St-Pol | 200 |
| 65. | FERRAND (65,2) Haltérophile Club Lovérien | 200 |
| 66. | KAISER (65,5) Française de Besançon | 200 |
| 67. | CHIRILCENCO (65,9) Haltérophile Club Lovérien | 200 |

| | | |
|---|---|---|
| 68. | DUBOIS (66) Cercle Paul Bert Rennes | 200 |
| 69. | RICO (66,4) Haltéro Club Témouchentois | 200 |
| 70. | DIGNAN (66,6) Cercle Culturiste St-Médard | 200 |
| 71. | LENOIR (67,5) U.S. Cheminots Val de Loire | 200 |
| 72. | RAILLARD (62,1) Entente Cheminots Chaumont | 197,500 |
| 73. | CORTIAL (62,5) Union Sportive du Velay | 197,500 |
| 74. | CHAPOUTOT (63) Gauloise Montbéliard | 197,500 |
| 75. | ERADES (62,7) Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 195 |
| 76. | VANDOMEL (64) APECA St-Denis La Réunion | 195 |
| 77. | DAVALLE (62,5) Sports réunis Lille Délivrance | 192,500 |
| 78. | MERLOT (66) APECA St-Denis La Réunion | 192,500 |
| 79. | CULEMME (66,7) Royan Océan Club | 192,500 |
| 80. | FRION (67,3) Club Athlétique Rosendaël | 192,500 |
| 81. | MENUT (60,5) Association Sport Montferrandaise | 190 |
| 82. | DANIERE (65,3) Ilets Sports Montluçonnais | 190 |
| 83. | MATEOS (64) Dini Haltéro Club | 187,500 |
| 84. | ANSEL (63,6) Entente Cheminots Chaumont | 185 |
| 85. | NOYER (64) Stade Porte Normande | 182,500 |
| 86. | AULAGNE (67,5) Union Sportive du Velay | 182,500 |
| 87. | SUDOUR (60,4) Club Athlétique St-Priest | 180 |
| 88. | GIRE (61,4) A.S. Minière Fondary | 180 |
| 89. | CHEVILLARD (64,1) Voltigeurs Castelbriantais | 180 |
| 90. | BRIDIER (64,2) Sporting Club St-Amandois | 180 |
| 91. | AZZOUG S. (66,1) Red Star Limoges | 180 |
| 92. | BRULEY (66,3) Red Star Limoges | 180 |
| 93. | MILLET (67,1) Club Athlétique St-Priest | 180 |
| 94. | CAZAL (61) APECA St-Denis La Réunion | 177,500 |
| 95. | QUINTANA (62,9) A.S. Saint-Bonaventure | 177,500 |
| 96. | LE TANTER (62,8) Club Athlétique Nantais | 175 |
| 97. | LEMOINE (62) Sporting Club Dijonnais | 172,500 |
| 97. | HERVOUET (62) Club Athlétique Nantais | 172,500 |
| 99. | PIGATTO (66,2) Sporting Club St-Amandois | 170 |
| 100. | SIMONEAU (67) Red Star Limoges | 170 |
| 100. | HENNEQUIN (67) Haltéro Club Germinois | 170 |
| 100. | MOEBS (67) Energie Haguenau | 170 |
| 103. | DERIEUX (67,5) Club Athlétique Nantais | 170 |
| 104. | POULAIN (64) Haltérophile Club de Boulogne | 167,500 |
| 105. | COMPAGNON (61,9) Club Haltérophile Lunéville | 165 |
| 106. | COINSMANN (62) Club Haltérophile Lunéville | 165 |
| 107. | BOURGARD (64,2) Club Haltérophile Lunéville | 162,500 |
| 108. | SBERRO (64) A.S. Minière Fondary | 152,500 |
| 109. | FAUSSOT (65,7) Sporting Dijonnais | 150 |
| 110. | MARXER (67,4) Club Haltérophile Lunéville | 145 |
| 111. | LAMBOLEY (67) Haltéro Club Germinois | 140 |
| 112. | RONCERET (62,5) Air Sports Blois | 137,500 |
| 113. | STIERER (61,8) Club Haltérophile Lunéville | 135 |
| 114. | KEPA (64,7) A.S. Minière Fondary | 135 |

**POIDS MOYENS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PAPO (71,9) Société Athlétique Montmartroise | 285 |
| 2. | DINDELEUX (73) A.S. Électricité Lille | 282,500 |
| 3. | SCHNEIDER (74,9) Omnium Sportif St-Etienne | 280 |
| 4. | FÉDORAS (7,5) Athlétique Club Chalonnais | 270 |
| 5. | CIANI (70,4) Association Sportive de la Bourse | 267,500 |
| 6. | THOLLON (75) Haltérophile Club Marseille | 267,500 |
| 7. | TECHMAN (71) Maison des Jeunes de Narbonne | 265 |
| 8. | LECŒUVRE (75) Club Cult, rue des Postes Lille | 265 |
| 9. | MANCERAS (73,1) Union Athlétique Tarbaise | 262,500 |
| 10. | MORET (74) La Maubeugeoise | 255 |
| 11. | DECHOZ (70) Club Haltérophile Troyen | 252,500 |
| 12. | PELLERIN (71,6) Versailles Athlétic Club | 250 |
| 13. | DOULBEAU (72,3) Club Athlétique La Varenne | 250 |
| 14. | ORTIZ (74,6) A.S.P.O. Midi | 250 |
| 15. | BONASSI (69) Sporting Club de Neuilly | 247,500 |
| 16. | GUNTZ (70,1) Athlétic Club Sélestat | 247,500 |
| 17. | PENET (70,8) Moto Club Villefranche | 245 |
| 18. | BEDETTI (71,4) Club Sp. Man. Châtellerault | 245 |
| 19. | KHETIB (74,8) Casbah Club d'Alger | 242,500 |
| 20. | GLASSET (69,3) La Maubeugeoise | 240 |
| 21. | LAURENT (69,1) Française de Besançon | 237,500 |
| 22. | DOMERGUE (70) Athlétic Club Montpellier | 237,500 |
| 23. | PAUMARD (70,4) Association Sportive Mantaise | 237,500 |
| 24. | PINTADO (72,6) Cercle Culturiste St-Médard | 237,500 |
| 25. | CLAUDINE (73,7) S.C.P.O. Paris | 237,500 |
| 26. | BRETENNIERE (71,8) Club Naut. et Athl. Rouen | 235 |
| 27. | ALBIN (72,2) Haltéro Club Arbreslois | 235 |
| 28. | ABRY (68,3) Française de Lyon | 232,500 |
| 29. | LEPRETRE (7,2) Haltérophile Club Boulogne | 232,500 |
| 30. | LEBEL (73,6) Entente Cheminots Chaumont | 232,500 |
| 31. | BECK (74,4) Club Nautique et Athlét Rouen | 232,500 |
| 32. | BARBAS (72,5) Red Star Limoges | 230 |
| 38. | THURLOY (74) APECA St-.Denis La Réunion | 230 |
| 34. | MARRAST (73) Dini Haltéro Club | 227,500 |
| 35. | MIDA (70,5) Dini Haltéro Club | 225 |
| 36. | COMBRET (71,6) A.S. Minière Fondary | 225 |
| 37. | PFEIFFER (72,2) Club Haltérophile Lunéville | 225 |
| 38. | CANIS S. (69,2) Stade Municipal Petite Synthe | 222,500 |
| 39. | CANIS G. (69,4) Stade Municipal Petite Synthe | 222,500 |
| 40. | CORNILLE (69,7) Club Athlétique Nantais | 222,500 |
| 41. | SPIELER (73) Energie Haguenau | 222,500 |
| 42. | TRUGLIO (74,1) Haltérophile Club Nice | 222,500 |
| 43. | DORSO (74,3) Club Athlétique Nantais | 222,500 |
| 44. | GAUTIER (69,3) Union Sportive Tours | 220 |
| 45. | TARI (72,2) A.S. Police d'Oran | 220 |
| 46. | CAM (74,9) Société Gymnastique d'Angers | 220 |
| 47. | CARLES (75) Haltéro Club Arbreslois | 220 |
| 48. | BELKEIR (72,2) Casbah Club d'Alger | 217,500 |
| 49. | FAUBOURG (74) APECA St-Denis La Réunion | 217,500 |
| 50. | BELLINI (68,2) Club Athlétique Nantais | 215 |
| 51. | HOUDEAU (73) Sporting Club Dijonnais | 215 |
| 52. | ALLETZ (73,1) Union .Méan Penhoet | 215 |
| 53. | TRINKAUS (68) Energie Haguenau | 212,500 |
| 54. | STAGIRE (70,8) Union Tourquennoise | 212,500 |
| 55. | MARTEL (71,1) Club Haltérophile Lunéville | 212,500 |
| 56. | HEURTEMATTE (72,2) Haltérophile Club Lovérien | 212,500 |
| 57. | ASENSI (72,8) Athlétic Club Montpellier | 212,500 |
| 58. | DANGREAU (70) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 210 |
| 59. | MONTFORT (72,9) Maison des Jeunes Narbonne | 210 |
| 60. | LANOO (70,5) Club Sportif Cheminots du Mans | 207,500 |
| 61. | DEVELTER (68.4) Stade Municipal Petite Synthe | 205 |
| 62. | AUDRAIN (73,3) Vaillante de Vertou | 205 |
| 63. | LAZANI (68,8) Club Athlétique Nantais | 202,500 |
| 64. | FOUASSIER (74,) Air Sports Blois | 200 |
| 65. | LEJORT (72,3) Club Athlétique. Nantais | 197,500 |
| 66. | GAUCHIA (68,2) Maison des Jeunes de Narbonne | 195 |
| 67. | LAFOREST (69,4) Royan Océan Club | 195 |
| 68. | HARTZ (70) Energie Haguenau | 195 |
| 69. | SARLANGA (72,4) Ralliement de Mustapha | 195 |
| 70. | DUMONT (69,3) A.S. Cheminots Saint-Pol | 192,500 |
| 71. | JISTA (71,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 182,500 |
| 72. | BOUSSOUHAN 3.-P. (70) U.S. Chem. Val de Loire | 180 |
| 73. | GUY (71,5) Club Athlétique St-Priest | 180 |
| 74. | GAUDINEAU (68,2) Club Sport. Man. Châtellerault | 177,500 |
| 75. | DURAND (72) Union Fraternelle d'Aubière | 177,500 |
| 76. | RALLU (71,7) Club Athlétique Nantais | 175 |
| 77. | HAUTIER (68,8) Assoc. Sportive Montferrandaise | 172,500 |
| 78. | DAKOSTA (74,4) Union Sportive de Tours | 165 |

**POIDS MI-LOURDS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CORNEILLIE (80,4) Union Halluinoise | 302,500 |
| 2. | SATOUF (81,3) Ralliement de Mustapha | 300 |
| 3. | LEDUEY (82) Esso Sports | 275 |
| 4. | DADE (80,8) Société Athlétique Montmartroise | 267,500 |
| 5. | POILVERT (75,8) Courbevoie Sports | 265 |
| 6. | LEFEVRE (80) Sporting Club de Neuilly | 265 |
| 7. | GUILLOUARD (78,5) Sporting Tête de Cheval | 262,500 |
| 8. | BARCELOT (78,5) Racing Cheminots Nantes | 257,500 |
| 9. | GOURBERT (78,8) Haltéro Club Arbreslois | 257,500 |
| 10. | LESUR (79.9) Association Sportive Mantaise | 250 |
| 11. | LAMARCHE (79) Haltérophile Club Boulogne | 247,500 |
| 12. | LOUALI (82,5) Casbah Club d'Alger | 232,500 |
| 13. | FERRU (76,8) Club Sportif Cheminots du Mans | 227,500 |
| 14. | MARTIN (76,7) Voltigeurs Castelbriantais | 225 |
| 15. | ROUZE (76,9) Haltérophile Club Lovérien | 225 |
| 16. | MANTEL (77) Haltérophile Club Boulogne | 220 |
| 17. | SIMON (78) Athlétic Club Sélestat | 217,500 |
| 18. | LESIEUR (80) Club Culturiste de Reims | 217,500 |
| 19. | VINCENT (77,1) Union Amicale Cognac | 200 |
| 20. | CORBIN (77,4) Voltigeurs Castelbriantais | 157,500 |

**POIDS LOURDS LÉGERS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LEMONNIER (86,4) Sports Réunis Lille-Délivrance | 285 |
| 2. | SEGAUX (87) Energie Haguenau | 277,500 |
| 3. | MOREL (83,5) Union Haubourdinoise | 265 |
| 4. | DELORME (84,4) U.S. Cheminots Val de Loire | 265 |
| 5. | BOURCHEIX (86,7) Assoc. Sport. Montferrandaise | 245 |
| 6. | LAGORD (83,5) Club Athlétique Nantais | 242,500 |
| 7. | GAMIN (89,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 225 |
| 8. | SEGONZAC (87,6) Club Sportif Rég. Gaz Bordeaux | 222,500 |
| 9. | CHOUKROUN (86,5) Concorde d'Oran | 207,500 |
| 10. | CHAMPIGNY (88) Club Sportif Man. Châtellerault | 175 |

**POIDS LOURDS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | NARDIN (94,3) Courbevoie Sports | 280 |
| 2. | GACHET (9,7) Club Haltérophile Rochelais | 205 |
| 3. | LEBARE (94,7) Etoile Sportive Villeneuvoise | 200 |

# SENIORS

**POIDS COQS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BISACCIONI (54,5) Haltérophile Club de Nice | 220 |
| 2. | SENAVE (56) Union Roubaisienne | 212,500 |
| 3. | BARTHELEMY (48,6) Amicale Saint-Ruf | 210 |
| 4. | YVON JULIE (53) Bourbon Lumière Sports | 207,500 |
| 5. | GUIPON (53,8) Association Sportive de la Bourse | 207,500 |
| 6. | HAMILCARO (51) Bourbon Lumière Sports | 192,500 |
| 7. | FREZIN (52,5) A.S. Électricité Lille | 190 |
| 8. | DACOSTA (54,7) Club Nautique Athlétique Rouen | 190 |
| 9. | GIRARDEAU (51,1) Club Athlétique Nantais | 185 |
| 10. | CHARTRAIN (55,5) Stade Porte Normande | 185 |
| 11. | MIDOUN (51,9) Casbah Club d'Alger | 180 |
| 12. | VARNIER (53,8) Club Sportif Gondolo | 180 |
| 13. | ESPAGNE (49,8) Union Sportive Crestoise | 175 |
| 14. | DARGEL (56) Bourbon Lumière Sports | 172,500 |
| 14. | PADRE (56) Olympique St-Denis La Réunion | 172,500 |
| 16. | CADJEE (54) Olympique St-Denis La Réunion | 170 |
| 17. | CHANE CHUEN (54) Olymp. St-Denis La Réunion | 167,500 |
| 18. | SAMAIN (53,3) Club Cult, rue des Postes, Lille | 165 |
| 19. | PERICAT (54,3) Red Star Limoges | 165 |

**POIDS PLUMES**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CRUNIER (59,5) Dini Haltéro Club | 245 |
| 2. | DESORGES (58,9) U.S. Métro-Transports | 242,500 |
| 3. | DESTRIBATS (59,6) Union Sportive Bouscataise | 235 |
| 4. | MIZRAHI (59,8) Club Naut, et Athlétique Rouen | 232,500 |
| 5. | COLANGELO (59,8) A.S. Cheminots Béziers | 227,500 |
| 6. | HERLIN (58,6) S.C.P.O. Paris | 225 |
| 7. | CORBELIN (59,4) Club Cult, rue des Postes, Lille | 225 |
| 8. | REHM (59,5) Energie Haguenau | 220 |
| 9. | FALQUES (57,8) A.S. Cheminots Béziers | 215 |
| 10. | BARRIO (58) Union Athlétique Tarbaise | 215 |
| 11. | SIONNEAU (59,2) Société Athlét. Montmartroise | 215 |
| 12. | WESTERMANN (60) Energie Haguenau | 215 |
| 13. | BARRAT (59,5) Red Star Limoges | 210 |
| 14. | MONNERON (59,9) Red Star Limoges | 210 |
| 15. | BUISSIERE (58,8) Maison des Jeunes Chambéry | 207,500 |
| 16. | BRAUD (58,8) Club Haltérophile Rochelais | 205 |
| 17. | HINI (59,2) Casbah Club d''Alger | 205 |
| 18. | HAMET ((57) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 202,500 |
| 19 | ROUSSE (58,5) Union Athlétique Tarbaise | 202,500 |
| 20. | LEWINSKY (59) Olympique St-Denis La Réunion | 202,500 |
| 21. | GALVANE (58,5) Haltérophile Sainte-Colombe | 200 |
| 22. | MICHEL (59,5) Energie Haguenau | 190 |
| 23. | PELOTIER (59,8) U.S. Cheminots Marseille | 190 |
| 24. | VECHAUD (60) Bourbon Lumière Sports | 185 |
| 25. | LECALVEZ (58,2) Société Athlét. Montmartroise | 180 |
| 26. | FLORES (60) Union Amicale Cognac | 177,500 |

**POIDS LÉGERS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | POUILLIE (64,3) Union Tourquennois | 277,500 |
| 2. | PRATO (65,9) Salle Vincent Ferrari | 272,500 |
| 3. | BONNET (67,5) Sporting Tête de Cheval | 272,500 |
| 4. | KOEHLER (64) Athlétic Club Sélestat | 267,500 |
| 5. | COLLARD (64,3) Société Sportive Domfrontaise | 257,500 |
| 6. | TOGNET (66,4) Maison des Jeunes Chambéry | 257,500 |
| 7. | AMOUZEG (65,2) Concorde d'Oran | 255 |
| 8. | BECK (64,8) Concorde d'Oran | 252,500 |
| 9. | LALANDE (66,4) Cercle Culturiste St-Médard | 250 |
| 10. | KAPLAN (67,4) Athlétic Club Montpellier | 247,500 |
| 11. | VINCENT (64,2) Club Sportif Man. Châtellerault | 245 |
| 12. | DUCARDONNET (67,5) Stade Porte Normande | 245 |
| 13. | POLICARPO (61,8) Maison des Jeunes Chambéry | 242,500 |
| 14. | MALIVIN (67,5) U.S. Métro-Transports | 242,500 |
| 15. | BACHAIT (65) Gauloise de Vaise | 240 |
| 16. | BELLŒIL (60) Courbevoie Sports | 237,500 |
| 17. | BRUYENNE (66,2) A.S. Électricité Lille | 235 |
| 18. | PÉCOSTE (60,9) Union Athlétique Tarbaise | 232,500 |
| 19. | JACOB (67,4) Patronage Laïque Lorient | 232,500 |
| 20. | BAROUSSE (65) Ponts et Chaussées Toulouse | 230 |
| 21. | ELSENSOHN (66) Gauloise de Vaise | 230 |
| 21. | ROVIRA (66) Ponts et Chaussées Toulouse | 230 |
| 23. | DICHIARO (66,8) Sporting Club Navis | 230 |
| 24. | LIÉTARD (67,5) Club Cult, rue des Postes, Lille | 230 |
| 24. | HULEUX (67,5) Société Athlétique Montmartroise | 230 |
| 26. | RIO (63) Union Méan Penhoet | 227,500 |
| 27. | MAREINE (64,9) Enfants du Devoir Oyonnax | 225 |
| 28. | LAMANDY (65) Olympique St-Denis La Réunion | 225 |
| 28. | ROUSSE (65) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 225 |
| 30. | HÉMERLÉ (66,5) Athlétic Club Sélestat | 225 |
| 31. | PAPA (62,8) Stade Municipal Petite Synthe | 222,500 |
| 32. | ETIENNE (64,1) Cercle Cultur. Salle Commenge | 222,500 |
| 33. | BAUDINO (66,5) Haltéro Culturiste Lyonnais | 222,500 |
| 34. | NASCIMBEN (67,5) Dreux Athlétique Club | 222,500 |
| 35. | FERLIN (62,4) Union Sportive Crestoise | 220 |
| 36. | BARBARY (63,2) Stade Municipal Petite Synthe | 220 |
| 37. | JOUIN (64,1) Union Méan Penhoet | 220 |
| 38. | TOURETTE (64,9) Amicale Saint-Ruf | 220 |
| 39. | GLORENNEC (65,7) Dreux Athlétic Club | 220 |
| 40. | VARNIER (64,8) Club Naut, et Athlétique Rouen | 217,500 |
| 40. | GRENET (64,) Cercle E.P. Saint-Nazaire | 217,500 |
| 42. | DUFOUR (66,5) Club Sportif Cheminots du Mans | 217,500 |
| 42. | KALLECHE (66,5) Haltéro Club Témouchentois | 217,500 |
| 42. | PION (66,5) Sporting Club Navis | 217,500 |
| 45. | MICHON (67,4) Haltérophile Club Grenoblois | 217,500 |
| 46. | ROUSSEAU (65,8) La Maubeugeoise | 215 |
| 47. | TILLIER (66,5) Esso Sports | 215 |
| 48. | ROY (62,2) Culturistes Châtelleraudais | 212 |
| 49. | BALDI (65) Alliance Sainte-Savine | 210 |
| 50. | CAPDEVILLE (65,2) Union Athlétique Tarbaise | 210 |
| 51. | DALELE (66) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 210 |
| 52. | JULIA (62) Stade Municipal Montrouge | 207,500 |
| 53. | BIGAUD (64,8) Sporting Club Saint-Amandois | 207,500 |
| 51. | ERUDEL (66) Bourbon Lumière Sports | 207,500 |
| 55. | ANGELI (63) Française de Besançon | 205 |
| 56. | GUITARD (64,5) C.A.P.O. Limoges | 205 |
| 57. | FOUILLEUL (65) Société Sportive Domfrontaise | 202,500 |
| 58. | SANZ (66) Union Sportive Crestoise | 202,500 |
| 59. | BIDOT (63,6) S.C.P.O. Paris | 197,500 |
| 60. | RADOFA (65,3) (Jalon Sportive du Velay | 197,500 |
| 61. | BEUYACGOUU3 (66,3) Montpellier Sports Club | 197,500 |
| 62. | BAGAGE (65,5) Olympique St-Denis La Réunion | 195 |
| 63. | GUILLET (64,8) Amicale Saint-Ruf | 192,500 |
| 64. | BAILLIF (65) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 192,500 |
| 65. | GARCIA (65,2) Sporting Club Navis | 192,500 |
| 66. | LIEURY (66,3) Patronage Laïque Lorient | 192,500 |
| 67. | ARCELIN (62,9) Dreux Athlétic Club | 185 |
| 68. | BAECHLER (6,9) Stade Porte Normande | 185 |
| 69. | MOKTARI (62) Casbah Club d'Alger | 182,500 |
| 70. | BAUDIN (62,9) Club Sportif Inter Avia | 180 |
| 71. | APAVOU (61) Olympique St-Denis La Réunion | 170 |
| 72. | YAOUNI (61,3) Club Sportif Inter Avia | 160 |
| 73. | HOUDJI (64,1) Club Sportif Gondolo | 140 |

**POIDS MOYENS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | VANDENABELLE (74,1) SI). Réunis Lille Délivr. | 282,500 |
| 2. | DEJALRAS (70,6) A.S. Lilloise Inter Entreprises | 280 |
| 3. | RAVERDY (71,4) Asnières Sports | 277,500 |
| 4. | PECOU (74,5) A.S. Lilloise Inter Entreprise | 275 |
| 5. | PERRIN (71,9) Club Haltérophile Lunéville | 267,500 |
| 6. | DUBOURDIEU (75) Athlétic Club Chalonnais | 267,500 |
| 7. | BENAMOU (73,3) Concorde d'Oran | 265 |
| 8. | MARECHAL (74,9) Stade Municipal Petite Synthe | 265 |
| 9. | GARCIA (68,5) Haltéro Club Témouchentois | 262,500 |
| 10. | LE MAUFF (69,6) Union Méan Penhoet | 262,500 |
| 11. | KELLER (70,4) Stade Municipal Petite Synthe | 262,500 |
| 12. | FARALI (71,3) La Ripagérienne | 262,500 |
| 13. | LERAY (71,4) Union Méan Penhoet | 262,500 |
| 14. | DETHIER (73,6) Club Culturiste Reims | 262,500 |
| 15. | DELAFOSSE (74,5) Union Halluinoise | 260 |
| 16. | NOUERA (68,9) La Ripagérienne | 257,500 |
| 17. | BLANCHET (71,7) Cercle Michelet Orléans | 257,500 |
| 18. | ROLLIN (73,3) Association Sportive de la Bourse | 257,500 |
| 19. | DUBOIS (73,9) Sporting Club Neuilly | 257,500 |
| 20. | MISSOSCIA (74,3) Sporting Club Navis | 257,500 |
| 21. | FOURNIER (71,3) Sporting Club St-Amandois | 255 |
| 22. | LOURDE (71,4) U.S. Métro-Transports | 255 |
| 23. | ALLARD René. (75) Union Halluinoise | 255 |
| 24. | PERNET (73,6) A.S. Cheminots Vénissieux | 255 |
| 25. | BAUMANN (74) Athlétic Club Sélestat | 255 |
| 26. | GUIBBERT (75) A.S. Cheminots Béziers | 255 |
| 27. | ZANDER (69,2) Union Sportive de Toul | 252,500 |
| 28. | DAMIANO (70) Haltérophile Club de Nice | 252,500 |
| 29. | CORTIULA (73) L'Arpajonnaise | 252,500 |
| 30. | LABILLE (74) U.S. Métro-Transports | 252,500 |
| 31. | BAUMANN (69,7) Club Athlétique La Varenne | 250 |
| 32. | FANDART (70,5) Alliance Sainte-Savine | 250 |
| 33. | RICOUL (72,8) US. Métro-Transports | 250 |
| 34. | GOLIAS (74,8) Athlétic Club Trélazéen | 250 |
| 35. | CHARRIER (74,7) Rueil Athlétic Club | 247,500 |
| 36. | MUGGEO (75) Haltérophile Club Grenoblois | 247,500 |
| 37. | GUEU (68,6) U.S. Métro-Transports | 245 |
| 38. | THOUMINE (71,3) Club Sportif d'Alençon | 245 |
| 39. | JOUANIN (72) Association Sportive de la Bourse | 245 |
| 40. | FRUTZ (73fi) Salle Clermont Sports | 245 |
| 41. | NACERY (74) Société Municipale Choisy-le-Roi | 245 |
| 42. | ALLARD Ra. (75) Union Halluinoise | 245 |
| 43. | GALLI (68,5) Française de Besançon | 242,500 |
| 44. | GOAPPERT (74) Société Athlétique Montmartroise | 242,500 |
| 45. | DIDIER (74,9) Association Sport Montferrandaise | 242,500 |
| 46. | PERRIER (68,3) Maison des Jeunes Chambéry | 240 |
| 47. | LABORIE (69,9) Société Municipale Choisy-le-Roi | 240 |
| 48. | DIMITRASINOVIC (73,2) A.S. Gaillon Aubevoye | 240 |
| 49. | NOYRET (73,7) Haltéro Culturiste Lyonnais | 240 |
| 50. | COLIN (74,2) La Brestoise | 240 |
| 51. | CHEVALIER (74,4) Club Sportif Inter Avia | 240 |
| 52. | SICOULY (75) Sporting Club Saint-Amandois | 240 |
| 53. | BERGEMANNE (74,8) U.S. Métro-Transports | 237,500 |
| 54. | ROIGNANT (71) Cercle Paul Bert Rennes | 235 |
| 54. | HOAREAU (71) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 235 |
| 56. | BONNAUD (68,5) Red Star Limoges | 232,500 |

| | | |
|---|---|---|
| 57. | SIMON (72) Cercle Paul Bert Rennes | 232,500 |
| 58. | JARDIN (72,9) Société Sportive Domfrontaise | 232,500 |
| 59. | LAVERDET (73,2) U.S. Métro-Transports | 232,500 |
| 60. | MARAND (73,7) Asnières Sports | 232,500 |
| 61. | HUMBERT (74,8) U.S. Métro-Transports | 232,500 |
| 62. | DUPUY (75) A.S.P.O. Midi | 232,500 |
| 62. | MENSIOT (75) A.S. Cheminots Vénissieux | 232,500 |
| 64. | BATTAGLI (68,5) Sporting Club Navis | 230 |
| 65. | LEMARCHAND (68,8) A.S. Gaillon-Aubevoye | 230 |
| 66. | DUQUERROUX (71,3) Club .Sp. Man Châtellerault | 230 |
| 67. | POMMIER (73) Rueil Athlétic Club | 230 |
| 68. | BONI (73,3) Union Sportive Crestoise | 230 |
| 69. | MALHERBE (74,9) Stade Porte Normande | 230 |
| 70. | VUYLSTEKER (75) Sp. Réunis Lille-Délivrance | 230 |
| 71. | BREDIER (69,3) Ilets Sports Montluçonnais | 227,500 |
| 72. | JUBAULT (70,5) Union Sportive de Tours | 227,500 |
| 73. | BAILLY (71,9) Enfants du Devoir Oyonnax | 227,500 |
| 74. | JOURDAN (73,9) A.S. Gaillon Aubevoye | 227,500 |
| 75. | GANOVA (72) Bourbon Lumière Sports | 225 |
| 76. | LAVERDET (72,9) Sporting Club St-Amandois | 225 |
| 76. | GSCHEIDEL (72,9) Haltéro Club Arbreslois | 225 |
| 78. | TOUTIRAIS (73,7) Association Sportive Mantaise | 225 |
| 79. | NOALLY (68,2) Haltéro Club Arbreslois | 222,500 |
| 80. | PUIRRIN (68,4) Red Star Limoges | 222,500 |
| 81. | GRONDIN (72) Olympique St-Denis La Réunion | 222,500 |
| 82. | GOUBOT (70) A.S. Augustin Normand | 220 |
| 83. | FATOL (69,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 217,500 |
| 84. | HERVIEUX (74) Gauloise Montbéliard | 215 |
| 85. | FATICA (707) A.S.P.O. Midi | 212,500 |
| 86. | TEYNIÉ (71,2) Union Athlétique Tarbaise | 212,500 |
| 87. | FRAPPE (75) Alliance Sainte-Savine | 212,500 |
| 88. | CHAPRON (70,4) Club Athlétique Nantais | 210 |
| 89. | SEGNOUR (72,6) Amicale Saint-Ruf | 210 |
| 90. | METTON (68) Entente Cheminots Chaumont | 210 |
| 91. | BOURGEOIS (69.2) Royan Océan Club | 205 |
| 92. | CHEVRIER (69,3) Air Sports Blois | 205 |
| 93. | GINER (73,6) A.S. Saint Bonaventure | 190 |
| 94. | BATOU (72,5) A.S.P.T.T. Île de la Réunion | 187,500 |
| 95. | DENAMIEL (68) A.S.P.T.T. Île de la Réunion | 182,500 |

**POIDS MI-LOURDS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | HERZOG (82) Athlétic Club Sélestat | 307,500 |
| 2. | SALLE (82,5) Sports Réunis Lille Délivrance | 297,500 |
| 3. | BŒUF (77) U.S. Métro Transports | 287,500 |
| 4. | IFFERNET (78) Académie de Sports Decazeville | 285 |
| 5. | BASTIEN (79,9) Haltérophile Club Cambraisien | 285 |
| 6. | PERRAUD (77,6) Stade Croisicais | 280 |
| 7. | OTT (79,5) S.C.P.O. Paris | 280 |
| 8. | BELTRANDO (78.8) Haltérophile Club Marseille | 277,500 |
| 9. | GUENNOU (82,5) La Brestoise | 277,500 |
| 10. | MALIVERT (75,3) Royan Océan Club | 270 |
| 11. | EVANGELISTA (78,9) Sté Munic. Choisy-le-Roi | 270 |
| 12. | AUGERAY (79,2) Sporting Club de Neuilly | 267,500 |
| 13. | VIDAL (76) Club Sportif Est Républicain | 265 |
| 14. | SALERNO (81) A.S. Cheminots Béziers | 265 |
| 15. | DUBOIS (81,6) Haltéro Club Témouchentois | 265 |
| 16. | MARTIN (82,5) Dreux Athlétic Club | 265 |
| 17. | BOURAS (76.8) U.S. Métro Transports | 262,500 |
| 18. | SIVAULT (77,8) Club Sportif Man. Châtellerault | 262,500 |
| 19. | ZAJAKOWSKI (79) Club Haltérophile Lunéville | 262,500 |
| 20. | TOUIN (76,7) Stade Croisicais | 260 |
| 21. | BERGES (80,4) Union Athlétique Tarbaise | 260 |
| 22. | FONTAINE (75,9) Maison des Jeunes Chambéry | 257,500 |
| 23. | RENARD (78,4) Moto Club Villefranche | 257,500 |
| 24. | BOLLIER (79,2) Haltérophile Club Nice | 257,500 |
| 25. | GONZALES (80) L'Oranaise | 255 |
| 26. | AUGER (77) Club Sportif Cheminots du Mans | 250 |
| 27. | LEBRET (78) Athlétic Club Servannais | 250 |
| 28. | PREHU (78) Société Sportive Domfrontaise | 250 |
| 29. | LEFOULON (82) Bourbon Lumière Sports | 250 |
| 30. | BASTIDE (82,1) S.C.P.O. Paris | 250 |
| 31. | MORGANTI (75,4) S.O. Cheminots Givors | 247,500 |
| 32. | DEVELET (81,6) La Montluçonnaise | 242,500 |
| 33. | BERNARD (81,5) Cercle Cultur. Salle Commenge | 240 |
| 34. | BATAILLE (80,8) Athlétic Club Montpelliérain | 237,500 |
| 35. | SEYTIER (75,8) Haltérophile Club Arbreslois | 235 |
| 36. | ROLLAND (79,8) Sté Olympique Saint-Médard | 230 |
| 37. | PAULHAC (79) U.S. Métro Transports | 227,500 |
| 38. | ALVERGNE (80) A.S. Cheminots Béziers | 227,500 |
| 39. | BERTHIER (81) Haltérophile Club Grenoblois | 227,500 |
| 40. | LAPENNA (76) Haltérophile Club Grenoblois | 225 |
| 41. | BARTHELEMY (82,3) Stade Mun. Petite Synthe | 225 |
| 42. | DEROOUE (76) A.S. Saint Bonaventure | 222,500 |
| 43. | LEJEUNE (79,5) Sporting Club Neuilly | 220 |
| 44. | RAS (78,7) Club Nautique et Athlétique Rouen | 202,500 |
| 45. | ARBONVILLE (80,5) Stade. Porte Normande | 200 |

**POIDS LOURDS LÉGERS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LÉVECQ (86,4) Sporting Club Tête de Cheval | 325 |
| 2. | FOURREAU (84,3) Courbevoie Sports | 305 |
| 3. | ZIDARIC (87) Cercle Michelet Orléans | 297,500 |
| 4. | SMOZINSKY (88,9) Athlétic Club Sélestat | 295 |
| 5. | LEROY (83,9) Voltigeurs Castelbriantais | 290 |
| 6. | RAMERY (85) Haltérophile Cambraisien | 290 |
| 7. | DUPUIS (89,9) Club Nautique et Athlétique Rouen | 285 |
| 8. | GIROUD (84,1) Stade Municipal Montrouge | 282,500 |
| 9. | ENGEL (89,5) Athlétic Club Sélestat | 275 |
| 10. | VIALA (85) Haltérophile Club de Nice | 272,500 |
| 11. | DURPOIX (85,3) Courbevoie Sports | 272,500 |
| 12. | SARTORE (90) Gauloise de Vaise | 270 |
| 13. | ROUX (86,1) Ass. Sportive Montferrandaise | 265 |
| 14. | MADARY (86) Club Naut, et Athl. Rouen | 257,500 |
| 15. | BENSAID (90) Concorde d'Oran | 257,500 |
| 16. | MIROWSRI (83,7) Assoc. Sport. Montferrandaise | 255 |
| 17. | STRIPOLI (86,6) Haltérophile Club Grenoblois | 255 |
| 18. | JARNIOU (88) La Brestoise | 255 |
| 19. | GAGLIARDI (88,5) Gauloise Montbéliard | 255 |
| 20. | BANWARTH (83) A.S.P.T.T. Strasbourg | 250 |
| 21. | FARS (85,5) Club Athlétique Rosendaël | 250 |
| 22. | PONCET (86,7) Salle Clermont Sports | 247,500 |
| 23. | FONTAINE (86) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 230 |

**POIDS LOURDS**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DRÉANO (92,9) Cl. Naut, et Athlétique Rouen | 307,500 |
| 2. | PILARD (92,6) Athlétic Club Trélazéen | 300 |
| 3. | DEROSZ (97) Club Haltérophile Troyen | 295 |
| 4. | JOUGLA (92) Olympique St-Denis La Réunion | 292,500 |
| 5. | POUGNET (93,7) Club Sportif Man. Châtellerault | 292,500 |
| 6. | DZIRANIAN (106) Cercle Cult. Salle Commenge | 287,500 |
| 7. | VANHOVE (96) Stade Municipal Petite Synthe | 270 |
| 8. | RIEU (102,3) Union Sportive Crestoise | 270 |
| 9. | BORGHIN (109,4) Sporting Club Navis | 270 |
| 10. | LECHET (90,4) La Montluçonnaise | 260 |
| 11. | VALAT (90,3) Stade Municipal Montrouge | 255 |
| 12. | BIANCHI (91,2) Ralliement de Mustapha | 252,500 |
| 13. | GUERIN (93) Athlétic Club Servannais | 240 |
| 14. | MOREL (94,5) Française de Besançon | 225 |

# *Nos joies, nos peines...*

## NÉCROLOGIE

Une minute de silence a été observée, lors de la Finale du Prix Interrégional, à la mémoire de Maurice Bodel, de la Société Athlétique d'Enghien, meilleur sélectionné des Poids Légers aux éliminatoires régionales, décédé accidentellement à l'âge de 24 ans.

Nous renouvelons à sa famille et à son club, l'expression des bien vives condoléances de la F.F.H.C.

***

M. Bernard Renault, Président du Comité de Normandie, a eu la douleur, de perdre son Père. M, Raymond Renault, décédé subitement le 27 décembre 1958, dans sa soixante-troisième année.

Nous adressons à notre ami si éprouvé, ainsi qu'à sa famille, les bien sincères condoléances de la F.F.H.C. et l'expression de sa sympathie attristée.

***

L'excellent haltérophile montferrandais, Stéphan Mirowski, a eu la douleur de perdre sa mère, décédée le 22 décembre 1958, après une longue maladie.

Nous lui adressons, ainsi qu'à toute sa famille, les condoléances émues de la F.F.H.C.

***

## MARIAGE

Nous avons appris le mariage de M. Raymond Ammar. Président de l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence avec Mlle Michelle Akrich.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée le lundi 15 décembre 1958.

Nous adressons aux jeunes, époux les sincères compliments et vœux de bonheur de la F.F.H.C.

***

## DISTINCTION

Dans une récente promotion, parue au *Journal Officiel*, figure le nom de M. René Notebaert, du Club Athlétique Rosendaël, à qui a été décernée la Médaille de bronze de l'éducation physique et des sports.

M. René Notebaert est sociétaire du Club depuis 29 ans et membre de son Comité Directeur depuis 22 ans.

Nos bien vifs compliments.

# Classement Général du Prix interrégional 1958-1959

**d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans nos Comités Régionaux**

## JUNIORS

**POIDS COQS (minima 190 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | POTRON (55,8) Sté Athlétique Montmartroise | 225 |
| 2. | CURABA (54,9) La Ripagérienne | 212,500 |
| 3. | BOURDIN (52,9) Club Athl. La Varenne | 205 |
| 4. | BERTHELOT (56,9) Haltérophile Club Lovérien | 205 |
| 5. | ZERILLO (55,2) Salle Vincent Ferrari | 202,500 |
| 6. | BOUDARI (53,3) Haltero Club Témouchentois | 200 |
| 7. | BEECKUIZEN L. (54,9) Club Halt, de Lunéville | 200 |
| 8. | FOUGERET (54,8) Royan Océan Club | 200 |
| 9. | GONZALES (55,1) La Ripagérienne | 197,500 |
| 10. | DECONNINCK (50,4) Cl. Cult, r. des Postes, Lille | 195 |
| 11. | LOISEAU (52,2) U.S. Cheminots Val de Loire | 187,500 |
| 12. | MOINEL (55) Patri. Saint-Augustin | 187,500 |
| 13. | EAUBELLE (55) Bourbon Lumière Sports | 185 |
| 14. | MURAT (51,5) A.S.P.O. Midi | 182,500 |
| 15. | LAPIERRE (54,) Cl. Haltéro. Lunéville | 182,500 |
| 16. | CANDI (55) Club Haltérophile Lunéville | 182,500 |
| 17. | BELARBI (55,4) Concorde d'Oran | 180 |
| 18. | BARD (55,5) Sporting Club St Amandois | 180 |
| 18. | MAGINIAU (55,5) Sporting Club St Amandois | 180 |

**POIDS PLUMES (minima 210 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | COLMANT (60) U.S. Métro-Transports | 250 |
| 2. | DUPUYSALLES (59,5) Ass. Sportive de la Bourse | 240 |
| 3. | PIERQUET (60) Assoc. Sportive de la Bourse | 237,500 |
| 4. | RACAMIER (59) Française de Lyon | 235 |
| 5. | POULOT (58,5) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion | 220 |
| 6. | LEGUY (58,5) Stade Croisicais | 215 |
| 7. | BOUREAU (59) Union Sportive de Tours | 212,500 |
| 8. | GIVERNET (57,5) Française de Besançon | 210 |
| 9. | VANDAELE (59) Union Tourquennoise | 210 |
| 10. | PEREZ (58,1) A.S. Police d'Oran | 207,500 |
| 11. | SEROUET (57,9) Union Amicale de Cognac | 205 |
| 12. | MORO (58,3) Stade Porte Normande | 205 |
| 13. | DERONNE (59,5) Club Haltérophile Rochelais | 205 |
| 14. | MIRANDA (59,8) Ass. Sportive Police d'Oran | 205 |
| 15. | DELALANDE (59) Club Athlétique Nantais | 202,500 |
| 16. | DIETRICH (56,7) Cl. Sportif de l'Est Républicain | 200 |
| 17. | BEUGLER (58,5) Gauloise de Montbéliard | 200 |

**POIDS LEGERS (minima 235 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GAÉTAN (65,3) A.S. Cheminots de Vénissieux | 280 |
| 2. | NEGRIER (66,5) Haltero Club Montpellier | 280 |
| 3. | LEFEVRE (66) Club Sportif Gondolo | 270 |
| 4. | HANROTEL (63,6) Sporting Club St-Amandois | 260 |
| 5. | BARY (66,2) Stade Municipal de Montrouge | 260 |
| 6. | PALLY (62,5) A.P.E.C.A. St-Denis de la Réunion | 257,500 |
| 7. | HENNUYER (67,4) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 257,500 |
| 8. | DESSUS (64) Union Sportive Crestoise | 252,500 |
| 9. | BAUDRAND (65,7) A.S. Police d'Oran | 250 |
| 10. | DI MURO (66,2) S.O. Cheminots de Givors | 250 |
| 11. | BELAIR (64) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion | 247,500 |
| 12. | SAUREAU (67,2) Club Haltérophile Rochelais | 247,500 |
| 13. | GAILLARD (63) Union Sportive de Toul | 245 |
| 14. | DUGUE (66,6) Air Sports Blois | 245 |
| 14. | PAJOT (66,6) Club Athlétique Nantais | 245 |
| 16. | LALAU (67) Club Athlétique Rosendaël | 245 |
| 17. | NICE (63) Bourbon Lumière Sports | 242,500 |
| 18. | ARNAUD (63,5) Amical Saint-Ruf | 240 |
| 19. | MIRALLES (65,3) A.S. Police d'Oran | 240 |
| 20. | COHEN (67,5) Haltérophile Club Marseille | 240 |
| 21. | MEHEUT (67,5) A.S. Augustin Normand | 237,500 |
| 22. | DIARD (64,9) Courbevoie Sports | 235 |
| 23. | MOREAU (66,6) Club Athlétique Nantais | 235 |
| 24. | DUMAS (62,3) La Montluçonnaise | 232,500 |
| 25. | VANLENGHENOVE (63,1) Cl. Jeunes Wazemmes | 232,500 |
| 26. | DELMOTTE (66,4) Union Halluinoise | 232,500 |
| 26. | PERRIN (66,4) Club Culturiste de Reims | 232,500 |
| 28. | BOIDOUX (66,9) Sp. Réunis Lille Délivrance | 232,500 |
| 29. | COLINET (65,9) Sporting Club de Neuilly | 230 |
| 30. | DAHO (66) Haltérophile Club de Nice | 230 |
| 31. | SEGNOUR (63,1) Amicale Saint-Ruf | 225 |
| 32. | NAUDOU (66,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 225 |
| 33. | PINOT (66,8) Haltero Club Germinois | 225 |
| 34. | DUMOULIN (67,5) Club Haltérophile Rochelais | 225 |
| 34. | BELLINI (67,5) Club Athlétique Nantais | 225 |

**POIDS MOYENS (minima 250 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CANIONI (70) Groupes Laïques d'Alger | 292,500 |
| 2. | SCHNEIDER (73,9) Omnium Sportif St-Etienne | 285 |
| 3. | TECKMAN (70,2) Maison des Jeunes, Narbonne | 277,500 |
| 4. | MANCERAS (72,6) Union Athlétique Tarbaise | 277,500 |
| 5. | DINDELEUX (72,7) A.S. Électricité Lille | 277,500 |
| 6. | FOUILLEUL (69,4) Sté Athlétique d'Enghien | 272,500 |
| 7. | THOLLON (74) Haltérophile Club de Marseille | 270 |
| 8. | FÉDORAS (74,3) Athlétic Club Chalonnais | 270 |
| 9. | LECŒUVRE (75) CI. Cult. r. des Postes. Lille | 270 |
| 10. | LIBS (68,2) A.S.P.T.T. Strasbourg | 267,500 |
| 11. | GUERLUS (68,2) Ass. Sportive de la Bourse | 262,500 |
| 12. | CIANI (70,6) Association Sportive de la Bourse | 260 |
| 13. | MORET (75) La Maubeugeoise | 257,500 |
| 14. | DECHOZ (70,9) Club Haltérophile Troyen | 255 |
| 15. | GUERIAUD (71,4) Racing Club de Vichy | 255 |
| 16. | BONASSI (68,9) Sporting Club de Neuilly | 250 |
| 17. | BEDETTI (71) Club SI). Manuf. Châtellerault | 245 |
| 18. | DOUMERGUE (71,5) Athlétic Club Montpellier | 242,500 |
| 19. | BARBAS (74,5) Red Star Limoges | 242,500 |
| 20 | TURLOY (72) A.P.E.C.A., St-Denis de la Réunion | 240 |

**POIDS MI-LOURDS (minima 270 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| l. | CORNEILLE (80,9) Union Halluinoise | 302,500 |
| 2. | SATOUF (81,1), Ralliement de Mustapha | 302,500 |
| 3. | PETIT (76,3) La Française de Lyon | 292 |
| 4. | JEANTET (78,7) Enfants du Devoir, Oyonnax | 277,500 |
| 5. | DADE (81) Sté Athlétique Montmartroise | 272,500 |
| 6. | POILVERT (76,7) Courbevoie Sports | 270 |
| 7. | LEDUEY (82) Esso Sports | 270 |
| 8. | FONTAINE (77,8) Maison des Jeunes Chambéry | 260 |
| 9. | GUILLOUARD (78,7) Sporting Cl. Tète de Cheval | 260 |

**POIDS LOURDS LEGERS (minima 285 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LEMONNIER (87,4) Sports Réunis Lille Délivr. | 285 |
| 2. | SEGAUX (88,3) Energie Haguenau | 285 |
| 3. | DELORME (84) C.S. Cheminots Val de Loire | 275 |

## SENIORS

**POIDS COQS (minima 190 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BISACCIONI (54,5) Haltérophile Club de Nice | 225 |
| 2. | KENTZEL (55,3) Haltérophile Club Grenoble | 222,500 |
| 3. | BEGAUD (54) La Blésoise | 217,500 |
| 4. | SCARAMELLA (55,7) Alouette des Gaules | 217,500 |
| 5. | YVON JULIE (52) Bourbon Lumière Sports | 215 |
| 6. | SENAVE (55,5) Union Roubaisienne | 215 |
| 7. | BARTHELEMY (48,5) Amicale Saint-Ruf | 210 |
| 8. | ZIRNHELD (53,6) A.S.P.T.T. Strasbourg | 210 |
| 9. | PALOQUE (56) Groupes Laïques d'Alger | 207,500 |
| 10. | GUIPON (53) Association Sportive de la Bourse | 205 |
| 11. | MINARD (55,5) Haltérophile Club Boulogne. | 202,500 |
| 12. | DACOSTA (55,2) Club Nautique et Athl. Rouen | 200 |
| 13. | CHARTRAIN (55,2) Stade de la Porte Normande | 197,500 |
| 14. | URIARTE (55,6) Haltero Club Témouchentois. | 197,500 |
| 15. | DESHOULIÈRES (54,8 Cultur. Châtellerandais | 195 |
| 16. | HAMILCARD (5015) Bourbon Lumière Sports | 192,500 |
| 17. | HAMET (56) A.S.P.T.T. St-Denis de la Réunion | 190 |
| 18. | GIRARDEAU (51) Club Athlétique Nantais | 187,500 |
| 19. | ESPAGNE (50,3) Union Sportive Crestoise | 185 |
| 20. | MIDOUM (51,5) Casbah Club d'Alger | 180 |

**POIDS PLUMES (minima 210 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LOPEZ (57,5) Mostaganem Épée | 252,500 |
| 2. | DESORGES (59,4) US. Métro-Transports | 252,500 |
| 3. | DASTUGNE (60) Haltero Club Montpellier | 245 |
| 4. | DELOYE (57,3) Haltero Club Germinois | 242,500 |
| 5. | CRUNIER (58,7) Dini Haltero Club | 242,500 |
| 6. | MIZRAHI (59,3) Club Nautique et Athl. Rouen | 242,500 |
| 7. | DESTRIBATS (59,4) Union Sportive Bouscataise | 242,500 |
| 8. | BOSSE (59,5) A.S.P.O. Midi | 240 |
| 9. | CHABOUD (60) Française de Lyon | 240 |
| 10. | FARRUDGIA (59,7) Ralliement de Mustapha | 237,500 |
| 11. | LANUX (58,2) Association Sportive. Mantaise | 235 |

| | | |
|---|---|---|
| 12. | CONTI (59,7) Club Sportif Mun. Clamart | 235 |
| 13. | LAJOINIE (59,4) Haltero Culturiste Lyonnais | 232,500 |
| 14. | ADELINO (58) Frontignan Athlétic Club | 230 |
| 15. | CARRE (58,4) Cercle d'E.P. Saint-Nazaire | 230 |
| 16. | SCHMITT (60) Sporting Club Dijonnais | 225 |
| 17. | TRICOIRE (59) Sté de Gym. Maison Carrée | 222,500 |
| 18. | HERLIN (57,8) S.C.P.O. Paris | 217,500 |
| 19. | BARRIO (58,1) Union Athlétique Tarbaise | 217,500 |
| 20. | JEGOREL (58,9) Associat. Préfecture de la Seine | 215 |
| 21. | BOUTIER (GO) Club Haltérophile Rochelais | 215 |
| 22. | JEUDY (57,8) Gauloise de Montbéliard | 212,500 |
| 23. | HINI (58,6) Casbah Club d'Alger | 212,500 |
| 24. | BARRAT (59,7) Red Star de Limoges | 212,500 |
| 25. | MONNERON (60) Red Star Limoges | 212,500 |
| 26. | FALQUES (57,8) A.S. Cheminots de Béziers | 210 |
| 27. | LEVINSKY (59) Olympique St-Denis La Réunion | 207,500 |
| 28. | TIREL (59,8) Cercle Paul-Bert Rennes | 200 |

**POIDS LEGERS (minima 235 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | BODEL (67) Société Athlétique d'Enghien | 282,500 |
| 2. | POUILLIE (64,4) Union Tourquennoise | 280 |
| 3. | PRATO (66,5) Salle Vincent Ferrari | 280 |
| 4. | GRIMALDI (66,6) S.O. Cheminots de Givors | 277,500 |
| 5. | SALOMONE (62) Athlétic Club Servannais | 267,500 |
| 6. | BOUQUET (64,3) Haltérophile Club Lovérien | 267,500 |
| 7. | PRIGENT (61) Sporting Club de Neuilly | 265 |
| 8. | BONNET (67,5) Sporting Club Tête de Cheval | 265 |
| 9. | FONTES (66,7) Omnium Sportif Saint-Etienne. | 260 |
| 10. | CABRIDENS (63,1) Acad. des Sports Decazeville | 255 |
| 11. | GIROLD (65,8) Sté Athlétique Koenigshoffen | 255 |
| 12. | MALEVIALLE (66,9) Dini Haltero Club | 255 |
| 13. | BOCHE (60,6) A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes | 252,500 |
| 14. | LALANDE (67) Cercle Culturiste Saint-Médard | 252,500 |
| 15. | AMOUZEGH (64,7) Concorde d'Oran | 250 |
| 16. | RAYNAUD (67,3) Amicale Saint-Ruf | 250 |
| 17. | BAROUSSE (63,2) Ponts et Chaussées Toulouse | 247,500 |
| 18. | BECK (63,4) Concorde d'Oran | 247,500 |
| 19. | JANVRIN (64,8) Sporting Club de Neuilly | 247,500 |
| 20. | BRUYENNE (65,5) A.S. Électricité de Lille | 247,500 |
| 21. | TOGNET (65,7) Maison des Jeunes, Chambéry | 247,500 |
| 22. | MARTIN (67) Club Olympique Briochin | 247,500 |
| 23. | VINCENT (63,7) Cl. Sportif Manuf. Châtellerault | 245 |
| 24. | MOREAU (64,2) Club Athlétique Nantais | 245 |
| 25. | PELLIER (65,2) Française de Besançon | 245 |
| 26. | PRIGENT (66,1) Athlétic Club Trélazéen | 245 |
| 27. | BACHET (65,9) Gauloise de Vaise | 242,500 |
| 28. | SAUVAIRE (67) Athlétic Club Montpellier | 242,500 |
| 29. | LUSCANSKY (67,5) Sporting Club Navis | 242,500 |
| 29. | MALIVIN (67,5) U.S. Métro-Transports | 242,500 |
| 31. | MARCO (65,5) A.S. Police d'Oran | 240 |
| 32. | CLÉRET (62,4) Club Athlétique Rosendaël | 237,500 |
| 33. | BONNAUD (67) Red Star de Limoges | 237,500 |
| 34. | GUEU (67,5) U.S. Métro-Transports | 237,500 |
| 34. | PLASSARD (67,5) Gauloise de Vaise | 237,500 |
| 36. | GRANADO (66,4) A.S. Cheminots Vénissieux | 235 |
| 37. | PÉCOSTE (60,2) Union Athlétique Tarbaise | 232,500 |
| 38. | GEAY (62,9) Racing Club de Vichy | 232,500 |
| 39. | ROVIRA (66,8) Ponts et Chaussées Toulouse | 232,500 |
| 40. | ZIGUEL (67) U.S. Métro-Transports | 232,500 |
| 41. | RIO (62,6) Union Méan Penhoet | 230 |
| 42. | JACOB (67,5) Patronage Laïque de Lorient | 227,500 |
| 43. | AIME (64) Olympique St-Denis La Réunion | 225 |
| 44. | GOURLET (66,3) Sporting Club Navis | 225 |
| 45 | DI CHIARO (66,4) Sporting Club Navis | 225 |

**POIDS MOYENS (minima 250 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | ROLLAND (73,7) U.S. Métro-Transports | 292,500 |
| 2. | VENEREAU (70) Sté Athlétique Montmartroise | 290 |
| 3. | TOUTIRAIS (74) Association Sportive Mantaise | 290 |
| 4. | MARECHAL (71,8) Enfants du Devoir Oyonnax | 287,500 |
| 5. | QUANTIN (67,8) U.S. Métro-Transports | 285 |
| 6. | RICHART (70,6) Union Halluinoise | 285 |
| 7. | DEJALRAS (71) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 285 |
| 8. | RAVERDY (71,5) Asnières Sports | 280 |
| 9. | FAVIER (70,5) Racing Club de Vichy | 277,500 |
| 10. | LHUILLIER (73,7) Club Culturiste de Reims | 277,500 |
| 11. | PECOU (75) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 277,500 |
| 12. | TOURS (74,5) Maison des Jeunes, Chambéry | 275 |
| 12. | BERTHE (74,5) Culturistes Rochelais | 275 |
| 14. | ARMELINI (67,9) Asnières Sports | 272,500 |
| 15. | KELLER (70,4) Stade Municipal Petite Synthe. | 270 |
| 16. | GILLARÈS (70,7) Club Halt, et Cult. Alger | 270 |
| 17. | PERRIN (71) Club Haltérophile de Lunéville | 270 |
| 18. | ESTÈVE (71,5) Frontignan Athlétic Club | 270 |
| 19. | PAIS (72,1) Ass. Sportive Montferrandaise | 270 |
| 20. | SAETTEL (73,4) A.S.P.T.T. Strasbourg | 270 |
| 21. | CORRE (74) Racing Club de Vichy | 270 |
| 22. | MALIVERT (74,7) Royan Océan Club | 270 |
| 23. | ALBERT (75) Maison des .Jeunes de Narbonne | 270 |
| 23. | LESAGE (75) Union Méan Penhoet | 270 |
| 25. | LASSIRE (69,4) Club Naut, et Athl. Rouen | 265 |
| 26. | MOLIERA (69,6) La Ripagérienne | 265 |
| 27. | HITROP (69,3) Cercle Éduc. Physique St-Nazaire | 265 |
| 28. | VARMA (70,7) U.S. Métro-Transports | 265 |
| 29. | DULAS (72,5) A.S.P.O. Midi | 265 |
| 30. | DETHIER (73) Club Culturiste de Reims | 265 |
| 31. | ROLLIN (73,5) Ass. Sportive de la Bourse | 265 |
| 32. | MAILLET (75) Haltéro Cuit Club Aix-en-Provence | 265 |
| 33. | DUBOURDIEU (73) Athlétic Club Chalonnais | 262,500 |
| 34. | VIDAL (74,8) Club Sportif de l'Est Républicain | 262,500 |
| 35. | ZANDER (70,6) Union Sportive de Toul | 260 |
| 36. | BLANCHET (71) Cercle Michelet d'Orléans | 260 |
| 37. | FARALLI (71,8) La Ripagérienne | 260 |
| 38. | LABILLE (74) U.S. Métro-Transports | 260 |
| 39. | MARECHAL (75) Stade Municipal Petite Synthe | 260 |
| 40. | GARCIA (68,5) Haltero Club Témouchentois | 257,500 |
| 41. | BENAMOU (73) Concorde d'Oran | 257,500 |
| 42. | GUIBBERT (74,3) A.S. Cheminots de Béziers | 257,500 |
| 43. | TISON (74,5) Red Star de Limoges | 257,500 |
| 44. | LIETTI (70,9) Maison des Jeunes, Chambéry | 255 |
| 45. | MORGANTI (74,3) S.O. Cheminots de Givors | 255 |
| 46. | MATOU (75) Red Star de Limoges | 255 |
| 46. | FRUTZ (75) Salle Clermont Sports | 255 |
| 48. | LE MAUFF (68,4) Union Méan Penhoet | 252,500 |
| 49. | BELŒIL (68,5) Courbevoie Sports | 252,500 |
| 50. | ANDRON (69,8) Club Haltérophile Rochelais | 252,500 |
| 51. | LERAY (70,3) Union Méan Penhoet | 252,500 |
| 52. | DAMIANO (71,6) Haltérophile Club de Nice | 252,500 |
| 53. | CHARRIER (73,9) Rueil Athlétic Club | 252,500 |
| 54. | MISSOSCIA (74,4) Sporting Club Navis | 252,500 |
| 55. | ROUX (75) Haltero Culturiste Lyonnais | 252,500 |
| 55. | GOLIAS (75) Athlétic Club Trélazéen | 252,500 |
| 57. | GOUNOT (69) Cercle Haltérophile Reyland | 250 |
| 58. | CLAVEL (71,4) Indépendants Vaulx-en-Velin | 250 |
| 59. | DEMOND (72) Enfants du Devoir Oyonnax | 250 |
| 60. | CHEVALLIER (74,8) CI. Sport. Inter-Avia Alger | 250 |
| 61. | GALLI (68,8) Française de Besançon | 247,500 |
| 62. | LUTHY (69,3) Courbevoie Sports | 247,500 |
| 63. | MUGGEO (74,4) Haltérophile Club de Grenoble | 247,500 |
| 64. | LABORIE (69,5) Sté Municipale Choisy-le-Roi | 245 |
| 65. | RICHY (70,8) Cercle Haltérophile Reyland | 245 |
| 66. | RICOUL (72,9) U.S. Métro-Transports | 245 |
| 67. | HUMBERT (73,8) U.S. Métro-Transports | 245 |
| 68. | DERUMEAUX (74) S.C.P.O. Paris | 245 |
| 69. | KLEIN (75) Sté Athlétique Koenigshoffen | 245 |
| 70. | ANASTAZIOU (68.5) Culturistes Rochelais | 240 |
| 71. | PY (70,8) A.S.P.T.T. de Strasbourg | 240 |
| 72. | GANOVA (71) Bourbon Lumière Sports | 240 |
| 72. | SIMON (71) Cercle Paul-Bert Rennes | 240 |
| 74. | DIMITRASINOVIC (71,8) A.S. Gaillon-Aubevoye | 240 |
| 75. | HOAREAU (72) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion | 240 |
| 76. | THOUMINE (72,1) Club Sportif d'Alençon | 240 |

**POIDS MI-LOURDS (minima 270 k.)**

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LACHAUME (80,7) Club Sportif de Meaux | 312,500 |
| 2. | RACENET (81,8) Gauloise de Montbéliard | 310 |
| 3. | FOUCHER (77,6) Cercle Michelet d'Orléans | 302,500 |
| 4. | MICHON (80,8) Union Mâconnaise | 302,500 |
| 5. | LEROY (81,9) Voltigeurs Castelbriantais | 297,500 |
| 6. | GELIN (78,4) Française de Lyon | 295 |
| 7. | KAPP (80,2) Sté Athlétique Koenigshoffen | 295 |
| 8. | IFFERNET (80,5) Académie Sports Decazeville | 295 |
| 9. | DECRONANBOURG (82) Cercle Michelet Orléans | 295 |
| 10. | SUTILLEUX (825) A.S. Électricité de Lille | 295 |
| 11. | DEMONSEL (75,2) L'Oranaise | 292,500 |
| 12. | GUETTE (78,8) Club Sportif Municipal Clamart | 292,500 |
| 13. | DUVAL (79,2) La Beaucourtoise | 292,500 |
| 14. | LAURENT (78) Toulouse Haltéro Club | 290 |
| 15. | CALLEB0UT (79) Club Athlétique Rosendaël | 290 |
| 16. | PERRAUD (79,3) Stade Croisicais | 290 |
| 17. | BŒUF (76,7) U.S. Métro Transports | 287,500 |
| 18. | MEYER (82) A.S.P.T.T. Strasbourg | 287,500 |
| 19. | MORIZOT (75,1) Reuilly Sporting Club | 287,500 |
| 20. | LIX (78,7) Sté Athlétique Koenigshoffen | 280 |
| 21. | RIOUFFRAYS (82,3) Française de Lyon | 280 |
| 22. | PICHON (76,7) Club Sportif Manuf. Châtellerault | 277,500 |
| 23. | OTT (79,2) S.C.P.O. Paris | 277,500 |
| 24. | CAPDEVILLE (81,4) Sporting Club de Neuilly | 277,500 |
| 25. | CAPARRUSSO (77) S.O. Cheminots de Givors | 275 |
| 26. | PIANO (79,1) Assoc. Sportive Montferrandaise | 275 |
| 27 | SIVAULT (75,7) Club Sportif Manuf. Châtellerault | 272,500 |
| 28. | BELTRANDO (79) Haltérophile Club de Marseille | 272,500 |
| 29. | EVANGELISTA (79) Sté Municipale Choisy-le-Roi | 267,500 |
| 30. | SALERNO (82.4) A.S. Cheminots de Béziers | 267,500 |
| 31. | DUBOIS (82,4) Haltéro Club Témouchentois | 265 |
| 32. | LASCOR (74,7) Cercle Culturiste St-Médard | 262,500 |
| 33. | QUESSADA (80 9) Haltero Club Témouchentois | 262,500 |
| 34. | BOLIER (81,5) Haltérophile Club de Nice | 262,500 |

35. ALLART (75,9) Union Halluinoise ..... 260
36. BERGES (79,1) Union Athlétique Tarbaise ..... 260

**POIDS LOURDS LEGERS**

1. TRENTINELLA (88,8) Sté Gymn. Maison Carrée..... 317,500
2. ROUCHENKO (81,3) Club Culturiste de Reims..... 312,500
3. BARONE (85,5) Enfants du Devoir, Oyonnax..... 312,500
4. GARCIA (89,3) Ass. Sportive Police d'Oran..... 310
5. ROCH (89,2) Frontignan Athlétic Club..... 305
6. DUDECK (88) Haltérophile Club Arbreslois ..... 302,500
7. ZIDARIC (87,5) Cercle Michelet d'Orléans ..... 292,500
8. MIGNON (84) Club Athlétique Nantais..... 290
9. GALLAY (87,1) Club Naut, et Athlétique Rouen ..... 287,500
10. DURPOIX (85,4) Courbevoie Sports..... 275

**POIDS LOURDS**

1. DELLA VALLE (97) Halt. Cult. Cl. Aix-en-Provence..... 335
2. DRÉANO (93,1) Club Nautique et Athl. Rouen..... 315
3. MARDEL (98,1) Assoc. Sportive Montferrandaise..... 315
4. SALAUN (91,7) S.C.P.O. Paris ..... 310
5. PIVERT (103) Alliance Sainte-Savine ..... 305
6. LECRAS (93,3) Stade de la Porte Normande ..... 302,500
7. MORTEGOUTTE (95,6) Stade Mun, de Montrouge..... 300
8. WAGNER (92,5) Sté Athlétique Koenigshoffen ..... 297,500
9. PILARD (92,6) Athlétic Club Trélazéen ..... 295
10. SIMONNET (92,6) Stade de la Porte Normande..... 292,500
11. DZIRANIAN (106,4) Cercle Cult. Salle Commenge..... 292,500
12. DEROSZ (96,3) Cercle Haltérophile Troyen..... 290

# FINALE DU PRIX INTERRÉGIONAL 1958-59

## disputée le 28 décembre 1958, au gymnase de l'AS. Préfecture de Police 16, rue du Gabon, Paris.

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé et Jeté à deux bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS.** | | | | | | |
| 1. BISACCIONI..... | 53 k 500 | Halt. Club de Nice | 70 | 67,500 | 92,500 | 230 k. |
| 2. KENTZEL ..... | 55 k 700 | Halt. Club de Grenoble | 70 | 67,500 | 92,500 | 230 k. |
| 3. POTRON ..... | 54 k 600 | Sté Ath. Montmartroise | 65 | 60 | 32,500 | 207 k 500 |
| **POIDS PLUMES** | | | | | | |
| 1. LOPEZ ..... | 57 k 300 | Mostaganem-Épée | 82,500 | 75 | 97,500 | 255 k. |
| 2. COLMANT ..... | 59 k 500 | U.S. Métro-Transports | 77,500 | 75 | 92,500 | 245 k. |
| **POIDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. GAÉTAN ..... | 65 k 700 | A.S. Chemin. Vénissieux | 85 | 85 | 115 | 285 k. |
| 2. POUILLIE ..... | 64 k 700 | Union Tourquennoise | 85 | 82,500 | 112,500 | 280 k. |
| 3. PRATO ..... | 65 k 900 | Salle Vincent Ferrari | 80 | 85 | 110 | 275 k. |
| **POIDS MOYENS** | | | | | | |
| 1. MARECHAL ..... | 71 k 800 | Enf. du Devoir Oyonnax | 87,500 | 82,500 | 112,500 | 282 k 500 |
| **POIDS MI-LOURDS** | | | | | | |
| 1. LACHAUME..... | 80 k 600 | Club Sportif de Meaux | 90 | 95 | 130 | 315 k. |
| 2. RACENET..... | 82 k. | Gauloise-Montbéliard | 100 | 85 | 115 | 300 k. |
| 3. FOUCHER..... | 75 k 800 | Cercle Michelet-Orléans | 82,500 | 90 | 120 | 292 k 500 |
| **POIDS LOURDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. TRENTINELLA ..... | 87 k 900 | Sté Gym. Maison-Carrée | 95 | 97,500 | 122,500 | 315 k. |
| 2. BARONE..... | 83 k 700 | Enf, du Devoir Oyonnax | 87,500 | 92,500 | 130 | 310 k. |
| 3. ROUTCHENKO..... | 85 k 100 | Club Culturiste de Reims | 100 | 92,500 | 115 | 307 k 500 |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | |
| 1. DELLA VALLE ..... | 99 k | Halt. Cult. Aix-en-Prov. | 100 | 110 | 145 | 355 k. |
| 2. DRÉANO ..... | 91 k 500 | Cl. Naut. Athl, de Rouen | 95 | 97,500 | 1120 | 312 k 500 |
| 3. MARDEL ..... | 98 k 900 | A.S. Montferrandaise | 95 | 90 | 120 | 305 k. |

La finale du Prix Interrégional 1958-59 s'est disputée le dimanche 28 décembre, au Gymnase de l'Association Sportive de la Préfecture de Police, 16, rue du Gabon à Paris.

Plusieurs sélectionnés déclarèrent forfait, certains en dernière heure, ce qui est profondément regrettable.

La compétition fut néanmoins très intéressante à suivre.

Dans les Poids Coqs se trouvaient en présence Bisaccioni, Potron et Kentzel. Après le développé, Potron, trop contracté, est en retard de 5 k sur ses deux adversaires et l'arraché confirme la supériorité des deux provinciaux Bisaccioni et Kentzel sur le Parisien. A égalité après le deuxième mouvement, ces deux mêmes concurrents réussissent la même barre à l'épaulé et jeté et le Niçois Bisaccioni triomphe finalement au poids de corps.

Dans les Poids Plumes, deux athlètes seulement, Desorges, de l'US. Métro, ne s'étant pas présenté à la pesée. Lopez (Mostaganem Épée) est en tête après le premier mouvement et confirme son avance à l'arraché en faisant jeu égal avec son concurrent Colmant, de l'U.S. Métro-Transports. Ce dernier ne pourra combler son retard à l'épaulé et jeté. Lopez remporte donc le titre avec 10 k d'avance.

Les Poids Légers prennent ensuite possession du plateau ; les trots athlètes sont très près les uns des autres et la lutte est serrée dès le premier mouvement et se continue jusqu'à d'épaulé et jeté où Gaétan enlève la première place devant Pouillie et Prato.

Deux absents dans la catégorie des Poids Moyens : Canioni et Toutirais, ce dernier remplaçant déjà Rolland et Venereau, successivement forfaits. Le qualifié de dernière heure, Maréchal, faisant cavalier seul, tire avec les Mi-Lourds.

Ces derniers se livrent une lutte serrée et, à la fin du développé, Racenet est en tête, ayant réalisé 100 k impeccablement. L'arraché voit les trois adversaires partir au même poids et permet à Lachaume de reprendre 10 k et d'être *ex æquo* avec Racenet. Le troisième mouvement les départage et c'est finalement le sociétaire de Meaux qui triomphe en jetant 130 k.

En Lourds Légers, nous avons le plaisir de trouver sur le plateau l'Algérois Trentinella, qui remporta le titre de Plus Bel Athlète de France et qui entend se spécialiser maintenant en haltérophilie. Il rencontre, dans cette catégorie, Routchenko et Barone. Quant aux Poids Lourds, ils sont représentés par della Valle, Dréano et Mardel.

Les six athlètes tirent ensemble et nous avons le plaisir, au développé, de voir les athlètes se suivre sur des poids identiques, ce qui donne une série agréable à suivre. L'arraché ne permet pas à l'un des concurrents de se détacher nettement et nous arrivons à l'épaulé et jeté où la lutte pour la première place des Lourds Légers se joue entre Routchenko et Trentinella ce dernier, finalement, s'assure la victoire.

Dans les Poids Lourds, della Valle, qui possède une sérieuse détente, domine la situation ; après un très bel arraché à 110 k, l'épaulé et jeté lui permet de réaliser une très belle performance.

Dans l'ensemble, cette compétition fut très disputée et nous avons constaté que de nombreux concurrents ont une qualité musculaire qui devrait leur permettre de plus belles performances lorsqu'ils auront perfectionné leur style.

Les développés furent meilleurs et beaucoup plus agréables à regarder, ce qui prouve que nous sommes sur la bonne voie.

A. ROUSSAUX.

# La page pédagogique du mois

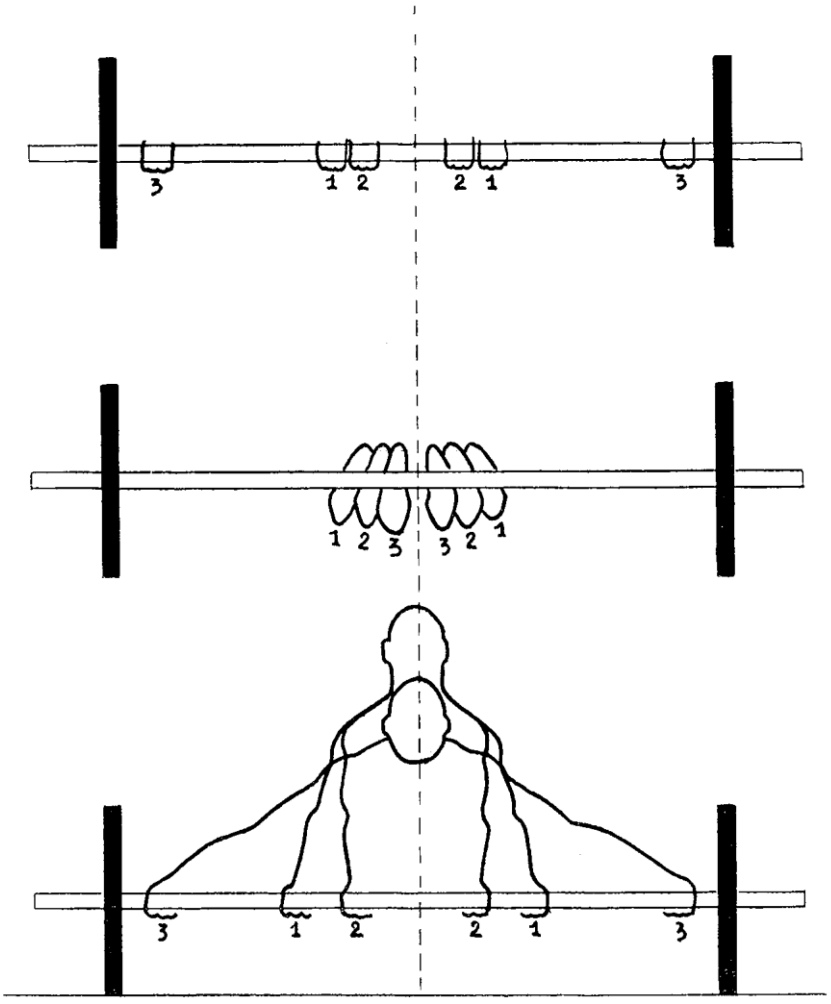


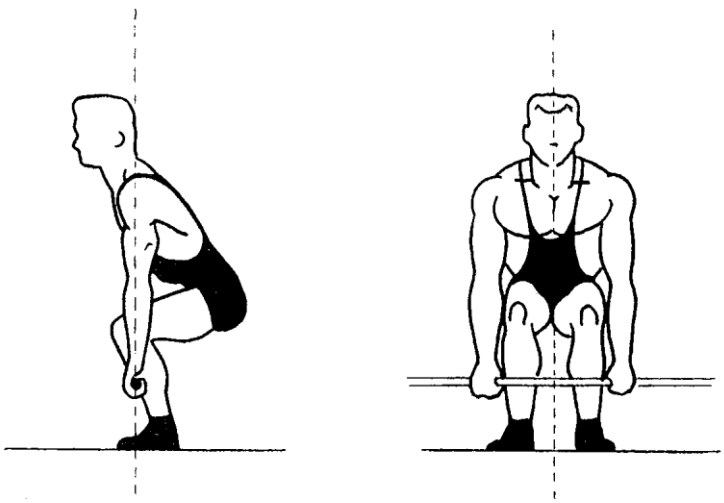

Faisant suite aux articles sur la « Sangle abdominale » et les « Accidents vertébraux », nos lecteurs trouveront, sous cette nouvelle rubrique, des procédés pédagogiques illustrés par des dessins montrant les positions bonnes et mauvaises des diverses phases des mouvements à deux et a un bras.

Je crois que ce travail n'a pas encore été présenté dans notre bulletin.

Nous commençons notre première « Page pédagogique » par l'épaulé sans fente et le développé proprement dit. J'espère rendre ainsi service à nos débutants et à leurs entraineurs.

**LÉGENDE DES DESSINS**

*Premier dessin :*

La barre est marquée et les traits nous montrent les prises diverses des mouvements olympiques : mains intérieures, l'épaulé et jeté à deux bras - celles du milieu : le développé ; les mains extrêmes : l'arraché a deux bras.

*Deuxième dessin :*

Tracés inscrits sur le plancher - la perpendiculaire correspond à la barre et à son centre de pesée. Ce tracé sera utilisé pour la position des pieds au départ du mouvement, ensuite, pour les fentes antéropostérieures.

*Troisième dessin :*

Il parle de lui-même. L'explication est la même que pour le premier dessin concernant les mouvements à deux bras.

*Quatrième et cinquième dessins :*

Position de départ face et profil de l'épaulé sans fente insister sur la colonne vertébrale rectiligne (dos plat), bras verticaux, les mains (prise avec les pouces) en pronation à égales distances du centre de pesée - angle jambes, cuisses 90° environ. Les bras sont parallèles, les épaules en arrière et abaissées, les poignets sont verticaux, la tête horizontale, les mains serrent la barre sans crispation. Cette position est fondamentale si l'on adopte le tirage des grands champions. Les photos nous montrent invariablement cette position. Modèle le plus typique : le Soviétique Tchimiskian (poids plume).

Le mois prochain, nous étudierons les fautes commises par les athlètes : position de départ avant le premier tirage.

G. PICHON,
*Maître d'E.P.S. à l'Institut National des Sports.*

*(A suivre.)*

# AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

Dans cette rubrique nouvelle, j'ai l'intention de donner chaque mois des conseils pratiques de fabrication de matériels courants et nouveaux de culture physique. Ces appareils sont destinés à équiper les salles souvent démunies. Ils seront bon marché, n'excluant pas la solidité et une certaine esthétique. Bien sûr, on peut toujours concevoir des agrès impeccables, mais à combien reviendrait leur réalisation ?

De ce fait, avec le minimum de perte de matière, je choisirai le plus souvent possible le bois dans ses dimensions courantes du commerce. Si vous êtes adroits et avec un peu d'outillage usuel, vous le façonnerez facilement suivant les explications données. Seul ou avec l'aide d'un camarade, vous construirez pour tous l'appareillage nécessaire à votre club, et si vous disposez de place chez vous, votre propre équipement.

Je m'efforcerai de donner le prix de revient de ces engins. Dans les clubs, des budgets sont limités, les dirigeants ont peur de risquer leurs deniers à des fabrications dont ils redoutent les dépenses.

Cette rubrique était nécessaire car beaucoup de salles sont encore mal équipées pour la culture physique adaptée à l'haltérophilie.

N'hésitez pas à m'écrire pour me faire part de vos idées. Je m'emploierai à étudier vos réalisations et à en donner la description pour le bien de tous. Si vous trouvez un appareil nouveau et présentant un grand intérêt, je me ferai un plaisir de le présenter en soulignant la contribution que vous apportez à notre sport.

*Conclusion*

Efforcez-vous, dans chaque club, de réaliser au fur et à mesure le matériel présenté. Au bout de quelques mois, vous serez surpris de la facilité avec laquelle vous aurez équipé votre salle et le peu de frais engagés par vos dirigeants.

Je réaliserai quelques appareils en tubes soudés pour qu'ils présentent des garanties de solidité plus grandes. A ce moment, la Fédération étudiera un processus de fabrication dans les « collèges techniques » pour qu'ils soient peu couteux. Nous reviendrons sur ce sujet au moment opportun.

## FABRICATION ET DESCRIPTION D'UN BANC CULTURISTE

Dans l'équipement d'une salle, après la barre olympique et le plateau, je crois que l'appareil indispensable en troisième lieu, c'est un banc.

Les clubs en possèdent presque tous, mais combien présentent des qualités indispensables pour le travail des athlètes ? Je vais vous donner la description et les explications pour la fabrication de deux bancs à la portée de tous :

1° D'un banc solide le plus simple possible ;
2° D'un modèle robuste, esthétique, mais d'un découpage plus complexe.

Les deux sont fabriqués en bois que vous achèterez chez un entrepreneur de maçonnerie (bois de charpente) ou chez un marchand de bois de menuiserie (meilleure qualité, plus sec, Sans nœud, mais plus cher). A choisir, le premier doit vous donner satisfaction. Demandez un madrier (22 x 8) de 2 m 33 pour le premier modèle, 2 m 67 pour le second. Je vous signale que si vous preniez du basting (16 x 5,5) votre banc manquerait de largeur pour reposer le dos. *(☞ p/13)*

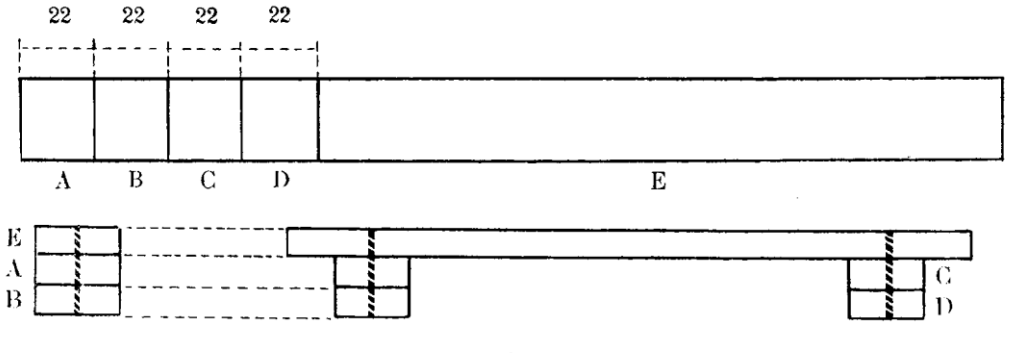


1

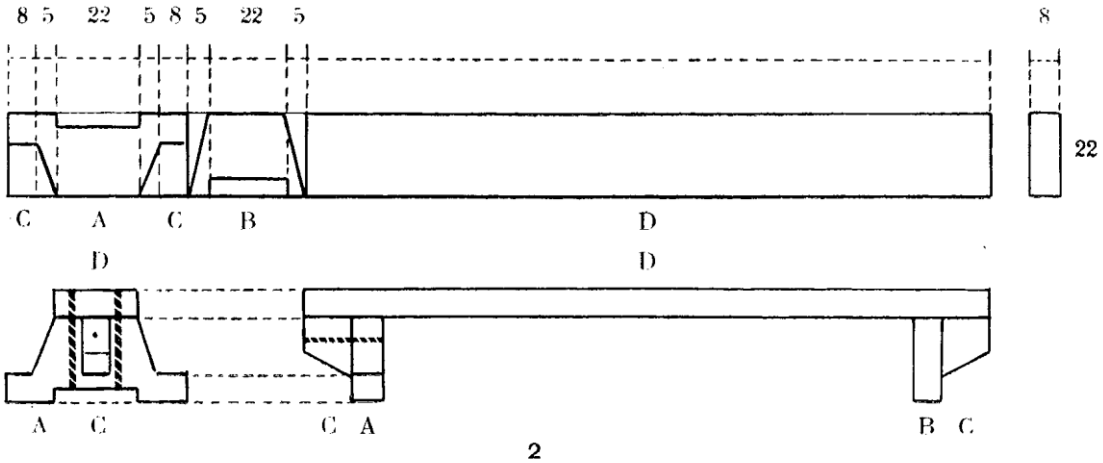


2

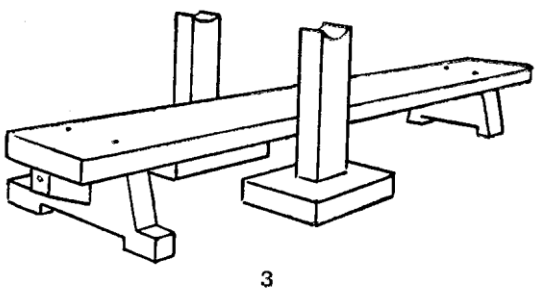

3

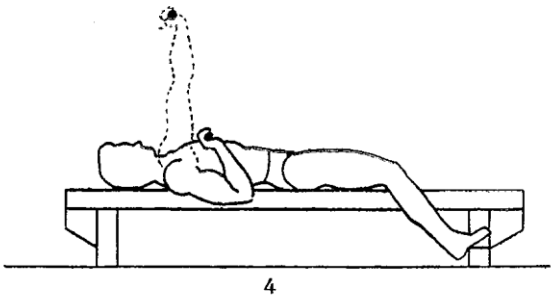

4

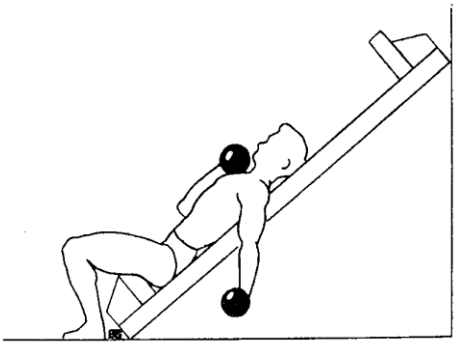

5

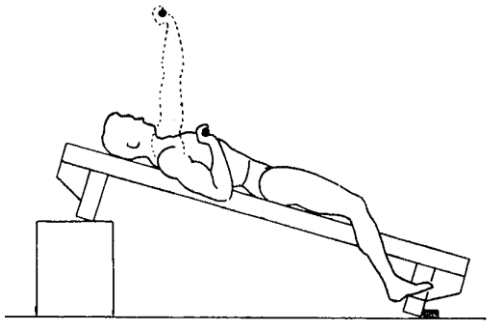

6

1° Le premier modèle est décrit par la figure 1 ; il se compose d'un madrier de 2 m 33 de long auquel on découpe, dans un bout, des carrés de bois de 22 x 22, quatre morceaux. On cloue d'abord A et C sur le corps du banc E. Puis ensuite B et D à 8 ou 10 cm des extrémités. On peut également boulonner l'ensemble avec des grands boulons à bois de diamètre 12, longueur 25 cm, OU de la tige filetée de diamètre 12 mm mais à condition de prévoir un logement dessus et dessous pour les écrous et rondelles. Placer deux tiges filetées par pied. Ajouter si possible avant de clouer ou de boulonner de la colle sur les surfaces en présence (alcamer, sacol, colle forte).

*Prix de revient*. - 1.400 francs de bois, 200 francs pour tiges filetées, rondelles et écrous, 100 francs de colle et de papier de verre.

Si vous boulonnez, percer l'ensemble avec une mèche à bois de diamètre 14, si celle-ci n'est pas assez longue, percer avec retournement, avec ce diamètre vous vous trouverez ainsi plus en face.

Le deuxième modèle est décrit dans son ensemble par la figure (3). Il est pris dans un madrier comme le modèle précédent.

Dans un bout de votre madrier de longueur 2 m 67, tracez la découpe des deux pieds suivant la figure n° 2. Le sciage bien perpendiculaire vous donnera toutes les pièces de l'ensemble. Percer avec une mèche de diamètre 14, comme pour le modèle précédent. Il est inutile de loger les écrous du dessous dans un embrèvement. Couper votre tige filetée en tronçons de 31 à 32 cm. Coller si possible, puis visser les pieds sur le banc. Ensuite coller, clouer ou boulonner les renforts C et C' des bouts qui proviennent de la découpe. Ils ne sont nécessaires que si l'on veut utiliser le banc à l'envers, voir figure 5. Mastiquer le logement des écrous à la surface du banc. Vous pouvez resserrer les pieds vers le centre pour avoir un carré de 6 à 8 cm dans chaque bout. Poncer avec du gros papier de verre, puis du plus fin. Clouer une petite planchette de bois dur dans les bouts, le bois risquerait de se fendre avec le temps.

Ajoutez des crochets non figurés sur les dessins, pour pouvoir accrocher le banc à l'espalier (banc suédois) :

Les crochets seront en fer plat de 50 x 5 sur 35 cm de longueur ; fixer avec des boulons à bois de diamètre 6 ou 8 mm sur 10 cm. Ils sont placés sous la surface du banc ; deux boutons par crochet sont suffisants, le premier à 5 cm du bord, le deuxième à 15 cm du premier.

*Prix de revient.* - 1.600 francs de bois, 300 francs de tiges et boulons, 100 francs de mastic, colle et papier de verre, plus 350 francs pour les crochets et boulons.

*Quels sont les multiples usages de l'appareil ?*

Les haltérophiles et les culturistes les trouveront rapidement. Le banc présente un grand intérêt pour le développé couché et oblique, il permet de reposer les pieds sur les rebords prévus à cet effet, voir figures 4 et 6.

Vous avez pu constater d'autre part la grande stabilité de ce banc.

Vous pouvez également retourner le banc, caler celui-ci contre le mur, et clouer une planchette au sol pour l'empêcher de glisser. Vous exécuterez ainsi des développés assis, dos appuyé ou tout autre mouvement, figure 5.

*Conclusion*

Voilà décrit rapidement un excellent appareil de salle, pratique, solide, esthétique, un peu lourd, « c'est là son moindre défaut ».

A partir de cet appareil j'ajouterai des montages qui s'adapteront dessus, ou qui serviront à faciliter le travail sur celui-ci.

Dans quelques mois vous aurez ainsi un appareillage assez complet, que bien des salles professionnelles vous envieront.

L. GUILLIER,
*Maître d'E P.S.*

**Engins de culture physique athlétique**
***en béton densifié***
(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. — BARRES A CHARGES FIXES**
**Matériel agréé par l'I.N.S.**

**HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois** (Bté S.G.D.G.)
Engins d'une efficacité étonnante.

**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure** (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

**M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.**

# Ce que vous devez savoir

**Lieux des Finales des compétitions Fédérales**

Certaines modifications ont dû être apportées en ce qui concerne la désignation des salles où se disputeront les finales des différentes compétitions fédérales.

A noter que :

- La finale du Prix Fédéral aura lieu Salle du Club Sportif Gondolo, 72, avenue Vaillant-Couturier, à Maisons-Alfort.

- La Finale du Critérium National Haltérophile, Gymnase du Stade Municipal de Montrouge, 103, rue Maurice-Arnoux, à Montrouge.

- La finale du Championnat de France Juniors, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

- Les Finales du Championnat de France Seniors au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, Paris.

***

**Championnat de France Militaire d'Haltérophilie**

Le Championnat de France Militaire d'Haltérophilie aura lieu les 9 et 10 mai 1958, à Lille.

***

**Résultats du Match Allemagne de l'Ouest-Pologne**

**disputé le 6 décembre 1958 à Munich**

*Poids Coqs.* - 1. Eberlé (Allemagne), 56 k : 95 + 87,5 + 115 = 207,500 ; 2. Stepien (Pologne), 56 k : 82,5 + 87,5 + 105 = 275.

*Poids Plumes.* - 1. Rusinowicz (Pologne), 59 k 400 : 97,5 + 90 + 117,5 = 305 ; 2. Ertl (Allemagne), 60 k : 95 + 85 + 110 = 290.

*Poids Légers.* - 1. Czepulkovski (Pologne), 67 k 500 : 117,5 + 107,5 + 142,5 = 367,5 ; 2. Weil (Allemagne), 67 k 200 : 102,5 + 105 + 135 = 342,5.

*Poids Moyens.* - 1. Beck (Pologne), 75 k : 132,5 + 115 + 142,5 = 390 ; 2. Lorz (Allemagne), 73 k : 105 + 115 + 150 = 370.

*Poids Mi-Lourds.* - 1. Palinski (Pologne), 82 k 100 : 130 + 125 + 160 = 415 ; 2. Bauer (Allemagne), 81 k 200 : 115 + 105 + 140 = 360.

*Poids Lourds Légers.* - 1. Nociewski (Pologne), 88 k 700 : 127,5 + 110 + 145 = 382,5 ; 2. Fehr (Allemagne), 82 k 700 112,5 + 120 + 140 = 372,5.

*Poids Lourds.* - 1. Kupfer (Allemagne), 102 k : 130 + 105 + 150 = 385 ; 2. Sonnenfeld (Pologne), 87 k 800 : 107,5 + 120 + 150 = 377,5.

La Pologne bat l'Allemagne par 5 à 2.

*Dans nos*

## COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE NORMANDIE

L'assemblée générale du Comité de Normandie s'est déroulée le dimanche 9 novembre 1958, salle du Stade de la Porte Normande à Vernon.

Le Bureau pour la saison 1958-59 a été constitué comme suit :

Président d'Honneur : M. François ; Président : M. B. Renault (Vernon) ; Vice-présidents : MM. Moncel (Louviers), Corneloup (Le Havre) et Harmant (Louviers) ; Secrétaire Général : M. Lecras (Vernon) ; Secrétaire adjoint : M. Leguédé (Esso Sports) ; Trésorier : M. Lemoine (Vernon) ; Trésorier adjoint : M. Quit-Beuf (Gaillon) ; Membres : MM. Desplantes (Gaillon), Dorville (Rouen), Goubot (Le Havre), Lainé (Pont-Audemer), Longuet (Louviers), Todoscoff (Le Houlme), Mercier (Gournay).

#### Calendrier 1959

Éliminatoires du Critérium National (2e, 1e séries et classe Nationale), 15 février 1959, au Havre.

Brevets Culturistes : 1er mars, en salle.

Finale du Critérium National Haltérophile, 8 mars, en salle.

Championnats de Normandie (Juniors, Seniors), 22 mars 1959 à Louviers.

Finale des Championnats de France (Juniors, Seniors), 11 et 12 avril, à Paris.

Critérium National Culturiste, 19 avril 1959, lieu à désigner.

Éliminatoires de la Coupe de France Haltérophile, 26 avril 1959, à Vernon.

Finale du concours du plus bel athlète de France, 15 au 31 mai, lieu à désigner.

Finale de la Coupe de France, 24 mai 1959, lieu à désigner.

Match Inter nations « France-Allemagne de l'Est », 28 février 1959, à Gravenchon.

Autres Matches Inter nations, date à fixer, lieu à désigner.

Rencontre Normandie-Mantes, date à fixer, à Évreux.

Coupe U.F.O.L.E.P., date à fixer, à Pont-Audemer.

Coupe Esso, date à fixer, à Gravenchon. Coupe du Journal « Paris-Normandie », date à fixer, lieu à désigner.

*Liste des records de Normandie homologués au 31 octobre 1958*

SENIORS

*Développé à deux bras.* - Coqs : Degrumelle (Gournay), 72 k 500 ; Plumes : Boutet (Vernon), 75 k ; Légers : Gerber (Esso-Sports), 115 k ; Moyens : Gerber (Esso Sports), 115 k ; Mi-Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 105 k ; Lourds-Légers : Renault (Vernon), 115 k ; Lourds : Renault (Vernon), 114 k 500.

*Arraché à deux bras.* - Coqs : Degrumelle (Gournay), 75 k ; Plumes : Picot (Rouen), 82 k 500 ; Légers : Gerber (Esso-Sports), 103 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso-Sports), 100 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 112 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier (Pont-Audemer), 115 k 500 ; Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 112 k 500.

*Épaulé et jeté à deux bras.* - Coqs : Degrumelle (Gournay), 92 k 500 ; Plumes : Picot (Rouen), 105 k ; Légers : Gerber (Esso-Sports), 135 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso-Sports), 135 k ; Mi-Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 137 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier (Pont-Audemer), 145 k 500 ; Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 140 k.

*Total sur les 3 mouvements Olympiques*. - Coqs : Degrumelle (Gournay), 240 k ; Plumes : Longuet (Rouen), 250 k ; Légers : Gerber (Esso-Sports), 350 k ; Moyens : Gerber (Esso-Sports), 350 k ; Mi-Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 355 k ; Lourds-Légers : Perquier (Pont Audemer), 370 k ; Lourds : Perquier (Pont-Audemer), 360 k.

JUNIORS

*Développé à deux bras.* - Coqs : Tiron (Vernon), 70 k ; Plumes : Tiron (Vernon), 72 k 500 ; Légers : Durier (Gournay), 83 k 500 ; Moyens : Bigot (Vernon), 90 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports), 80 k ; Lourds-Légers : Lecras (Vernon), 80 k.

*Arraché à deux bras.* - Coqs : Tiron (Vernon), 67 k 500 ; Plumes : Duval (Pont-Audemer), 77 k 500 ; Légers : Bas (Gournay), 87 k 500 ; Moyens : Pérez (Le Havre), 94 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports), 75 k ; Lourds-Légers : Lecras (Vernon), 87 k 500.

*Épaulé et Jeté à deux bras.* - Coqs : Tiron (Vernon), 90 k ; Plumes : Duval (Pont-Audemer), 105 k ; Légers : Bigot (Vernon), 109 k 500 ; Moyens : Bigot (Vernon), 117 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports), 100 k ; Lourds-Légers : Lecras (Vernon), 114 k 500.

*Total sur les 3 mouvements olympiques.* - Coqs : Tiron (Vernon), 235 k ; Plumes : Duval (Pont-Audemer), 245 k ; Légers : Bigot (Vernon), 272 k 500 ; Moyens : Bigot (Vernon), 297 k 500 ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports), 255 k ; Lourds-Légers : Lecras (Vernon), 305 k.

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

A l'issue de l'assemblée générale du Comité de l'Île-de-France, qui s'est tenue le 3 décembre 1958 au siège de la F.F.H.C., le Bureau a été constitué comme suit :

Président : M. Morin ; Vice-présidents : MM. Recordon, Fischer, Clutier ; Secrétaire Général : M. Leveller ; Secrétaire Adjoint : M. Roussaux ; Trésorier Général : M. Rabjeau ; Trésoriers Adjoints : MM. Le Judec, Bridoux ; Membres : MM. Tournier, Fiolle, Poulain, Bazire, Gaudry, Dury.

*Commission de culture physique*. - Président : M. Pichon ; Membres : MM. Fiolle, Roussaux, Clutier, Gaudry.

*Commission de propagande.* - Président : M. Tournier ; Membres : MM. Bridoux, Rabjeau, Pourquoi.

*Commissaires aux comptes*. - MM. Tessier, Deschaintres, Fries.

*Délégués à L'O.S.S.U. pour le C.I.F*. - MM. Duchesne, Duverger, Pichon.

***

### MATCH

### CLERMONT-FERRAND-LYON

Les Montferrandais ont bien résisté aux coriaces Lyonnais, qui avaient formé la meilleure équipe de leur Comité pour ce match du 21 décembre, disputé dans le gymnase de La Française, rue Garibaldi à Lyon. Les conditions de la rencontre étaient les suivantes : équipes de six hommes en présence, dont le poids de corps était déduit du total réalisé pal l'équipe sur les trois mouvements olympiques.

Après la pesée des athlètes, les Lyonnais ont un léger avantage (410 gr.) 478 k 940 contre 479 k 350. La rencontre se dispute en deux parties.

Dans la première, tabatabaï, Petit et Gelin (Lyon) sont opposés à Giat, Didier et Païs (Mont-

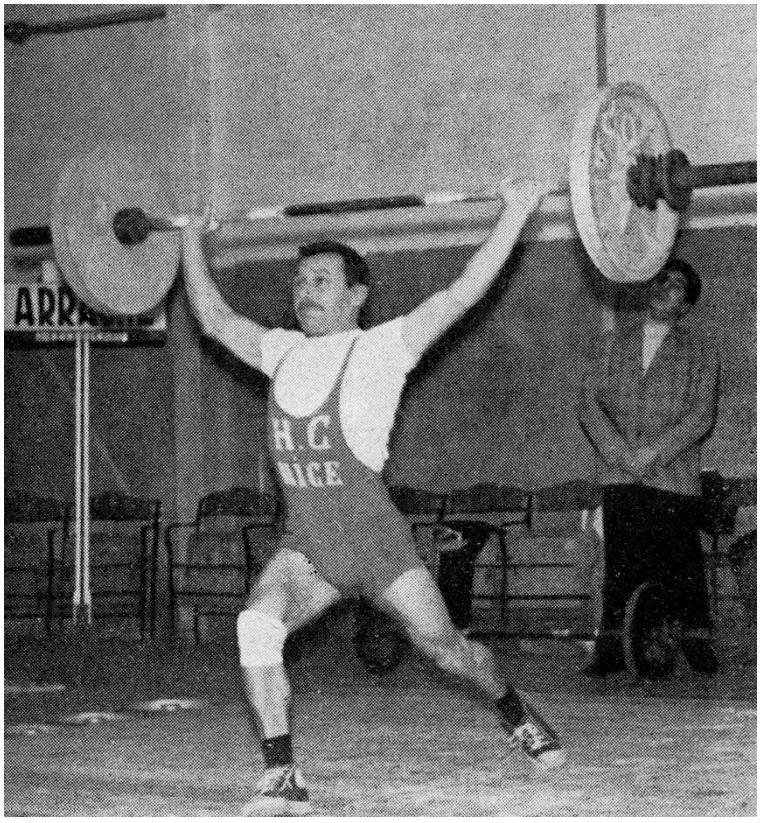


**BISACCIONI (Haltérophile-Club de Nice) vainqueur de la catégorie Poids Coqs au Prix Interrégional 1958.**

ferrand). Après le développé, nos trois Montferrandais se retrouvent avec 10 k de retard. Ce retard s'accentue et passe à 30 k. après l'arraché et à 57 k. 500 après l'épaulé-jeté. Les trois Lyonnais ont été nettement supérieurs aux nôtres, auxquels ils ont donné une belle leçon de courage et de volonté. Il nous faut cependant préciser que Giat arrivait le matin même d'un stage à Pa- ris et qu'il manquait de sommeil. Didier, dont l'entraînement fut interrompu par ses obligations militaires, est encore très loin de ses possibilités et il doit progresser à chacune de ses sorties. Païs, défavorisé par l'arbitrage de ses développés, ne sut pas réagir pour combler ce handicap aux autres mouvements.

Après un court entracte, c'est au tour des « gros poids » d'entrer en scène. Il n'était plus possible de combler les 60 k de retard accumulés au cours de la première partie, mais il fallait les limiter au minimum. Piano réussit magnifiquement ses développés et ses arrachés, puis s'écroula à l'épaulé-jeté, sans doute fatigué par le voyage. Mardel aurait fait bien plus s'il ne s était pas laissé décourager par un essai malheureux à l'arraché. Quant à Toye, il fut l'incontestable vedette de la réunion et le seul Montferrandais à battre son adversaire direct : le poids lourd Chapuisat, champion et recordman du Lyonnais ; il étonna toute l'assistance par la facilité avec laquelle il épaula et jeta 140 k à deux reprises, niais ne put les tenir parce qu'imparfaitement en ligne. Il approche petit à petit de la grande forme et nous ne serions pas surpris s'il réalisait 360 k très prochainement.

Les Lyonnais possèdent une équipe de tout premier plan, composée d'éléments sûrs et de grande valeur, tels Tabatabaï, magnifique athlète, champion de France militaire et scolaire, Billiet, au style un peu désordonné mais plein d'énergie, et Constantinian, dont les ressources sont grandes.

En préliminaires, nos jeunes Montferrandais Menut, Gaonach et Bourcheix se sont mis en évidence et, l'entraînement aidant, la relève des poulains de l'entraîneur M. Vaure est assurée.

**Résultats techniques**

*Préliminaires*

Menut, 190 k ; Gaonach, 200 ; Bourcheix, 250.

*Match Lyon-Montferrand*

*Lyon*. - Tabatabaï, 247 k 500 ; Petit, 290 ; Gelin, 300 ; Constantinian, 300 ; Billiet, 327,500 ; Chapuisat, 335 ; total de l'équipe : 1.800 k.

*Montferrand*. - Giat, 257 k 500 ; Didier, 257,500 ; Païs, 265 ; Piano, 280 ; Mardel, 310 ; Toye, 342,500 ; total de l'équipe : 1.712 k 500.

Finalement, Lyon bat Montferrand de : 1.800 - 1.712,500 = 87 k 500.

***

## LE TOURNOI TRIANGULAIRE HALTÉROPHILE DE L'OCÉAN INDIEN

Le premier Tournoi Triangulaire Haltérophile de l'Océan Indien a opposé, le 6 novembre 1958, à Saint-Denis, les meilleurs haltérophiles de l'île Maurice, de l'île de la Réunion et de Madagascar.

Ce match longtemps attendu par les athlètes des trois îles a été suivi avec une grande attention par le publie réunionnais venu nombreux assister à cette première rencontre internationale d'Haltérophilie de l'archipel des Mascareignes. En fait, le Comité régional de la Réunion, qui a réussi un coup de maître dans l'organisation qui lui était confiée, dut refuser près de trois fois plus de spectateurs que ne pouvait en contenir le cinéma loué à cette occasion.

Des trois équipas engagées, seule celle de Maurice possédait des athlètes dans l'éventail des catégories prévues pour la rencontre : coqs, plumes, légers, moyens, mi-lourds et lourds-légers.

L'équipe Mauricienne composée uniquement de Chinois - mais tous sujets britanniques - alignait six magnifiques haltérophiles, produits parfaits de la culture physique qui, tous, tirent dans le style en flexion. C'est un « team » très homogène dont chaque membre présente une morphologie puissante. Le style est parfaitement approprié aux qualités naturelles que l'on constate chez beaucoup de Chinois : membres inférieurs courts et musculeux.

L'équipe réunionnaise était composée presque exclusivement d'insulaires, le seul métropolitain, Jougla, s'étant présenté pour compléter l'équipe à défaut de participant du pays dans la catégorie lourd léger. Le style est médiocre, mais comment pourrait-il être parfait alors qu'aucun de ces haltérophiles - pas plus que les entraîneurs d'ailleurs - n'ont eu l'occasion de se perfectionner dans des stages ou même par le simple contact avec de bons éléments de la métropole.

Moins favorisés que les Mauriciens quant aux possibilités de sélection sur un fond important de pratiquants valables, les dirigeants réunionnais ont dû faire des prodiges pour présenter un concurrent dans chacune des six catégories.

Quant à l'équipe de Madagascar, elle était sans conteste lu plus pauvre des trois, ne pouvant aligner ni léger, ni moyen, ni mi-lourd. Les Malgaches durent, par suite, présenter deux coqs et deux plumes, Émile Randrianarisoa ayant pu toutefois, eu égard à sa qualité exceptionnelle - tout au moins en comparaison de ses coéquipiers de la même catégorie - entrer en compétition dans les « légers ».

**Catégorie Poids Légers : 1er E. RANDRIANARISOA (Madagascar) ; 2e YONGS (Maurice) ; 3e BELAIR (Réunion).**

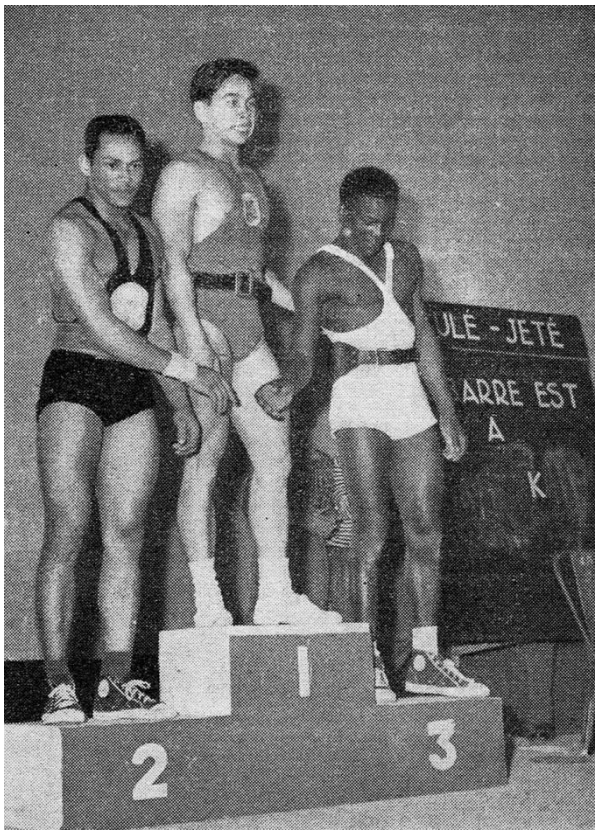


**Catégorie Poids Plumes : 1er LAI CHEONG (Maurice) ; 2e R. FONTAINE (Madagascar) ; 3e PALLY (Réunion).**

Les trois équipes se sont donc rencontrées disposant chacune de certains éléments favorables et défavorables. Les Mauriciens présentaient une nette supériorité en puissance, les Réunionnais concouraient devant un public qu'ils avaient à cœur de ne pas décevoir, les uns et les autres offrant cependant une lacune certaine quant à la qualité du style par rapport aux Malgaches qui se voyaient par contre affligés de l'obligation de concéder le maximum de points à leurs adversaires dans les catégories où ils ne figuraient pas.

Le système de cotation attribuant dans chaque catégorie 10 points au premier, 6 points au second, 4 points au troisième et 2 points au dernier, les pronostics esquissés avant la rencontre donnaient Mauriciens et Malgaches à chances égales ; les premiers espéraient rattraper, puis dépasser les Malgaches dans les catégories où ils ne rencontreraient que les Réunionnais et les seconds comptaient marquer assez de points d'avance dans les trois premières catégories et en lourds légers pour ne pas être rejoints par les Mauriciens en moyens et mi-lourds.

Les Mauriciens se sont placés premiers en Plumes, Moyens et Mi-Lourds, deuxièmes en Légers et Lourds-Légers et troisièmes en Coqs ; les Malgaches ont emporté les deux premières places en Coqs, la première en Légers et Lourds-Légers et la 2e et la 4e en Plumes ; les Réunionnais se plaçant en troisième position dans chaque catégorie sauf en Coqs.

En définitive, les Mauriciens ont marqué au total deux points de plus que les Malgaches qui, en raison de l'effondrement d'un de leurs deux Plumes classé quatrième, ne purent s'assurer l'avance suffisante qu'ils espéraient jusqu'à la fin.

En résumé, Je match fut très intéressant à suivre, spécialement en plumes, les trois premiers ayant réalisé chacun un total à peine différent de 2 k 500 de celui de leur concurrent immédiat avec un jeté à 100 k, ce qui n'est pas si mal pour des juniors de 17 à 18 ans.

Les performances obtenues ont cependant déçu, en général, les entraîneurs et les athlètes. Un seul d'entre eux a égalisé son meilleur total des trois mouvements le plume Laï Cheong de Maurice. Tous les autres ont enregistré des différences en moins, parfois très importantes par rapport aux performances obtenues quelque temps auparavant, notamment le Moyen Mauricien Fock Shun et le Lourd Léger de Madagascar Taillefer, qui ont dû se contenter d'un total inférieur de 30 k à ce qu'ils espéraient.

Une fois encore, la preuve est faite que dans les régions tropicales, la saison chaude est absolument défavorable à la préparation intensive d'une compétition. La « cassure » qui se constate régulièrement chaque année, à cette époque, au niveau de l'entraînement normal, a été beaucoup plus importante cette fois, en raison d'abord de l'intensification du travail préparatoire à ce match et surtout de la prolongation excessive de ce travail conçu pour aboutir au tournoi qui devait avoir lieu en juin, puis a été reporté en septembre, puis enfin en novembre.

A l'issue, du match, les Mauriciens ont fait savoir qu'ils revendiquaient l'honneur d'organiser en 1959 le deuxième Tournoi Triangulaire. La date en reste cependant à définir et semble, hélas, bien difficile à préciser car Jougla doit quitter définitivement la Réunion au mois de juin et Taillefer sera absent de Madagascar entre mars et novembre 1959. La première quinzaine de décembre bien que présentant encore l'inconvénient d'être située au milieu de la saison chaude, a paru, dans ces conditions, être la seule période favorable ; elle a été retenue en principe.

Claude TAILLEFER.

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

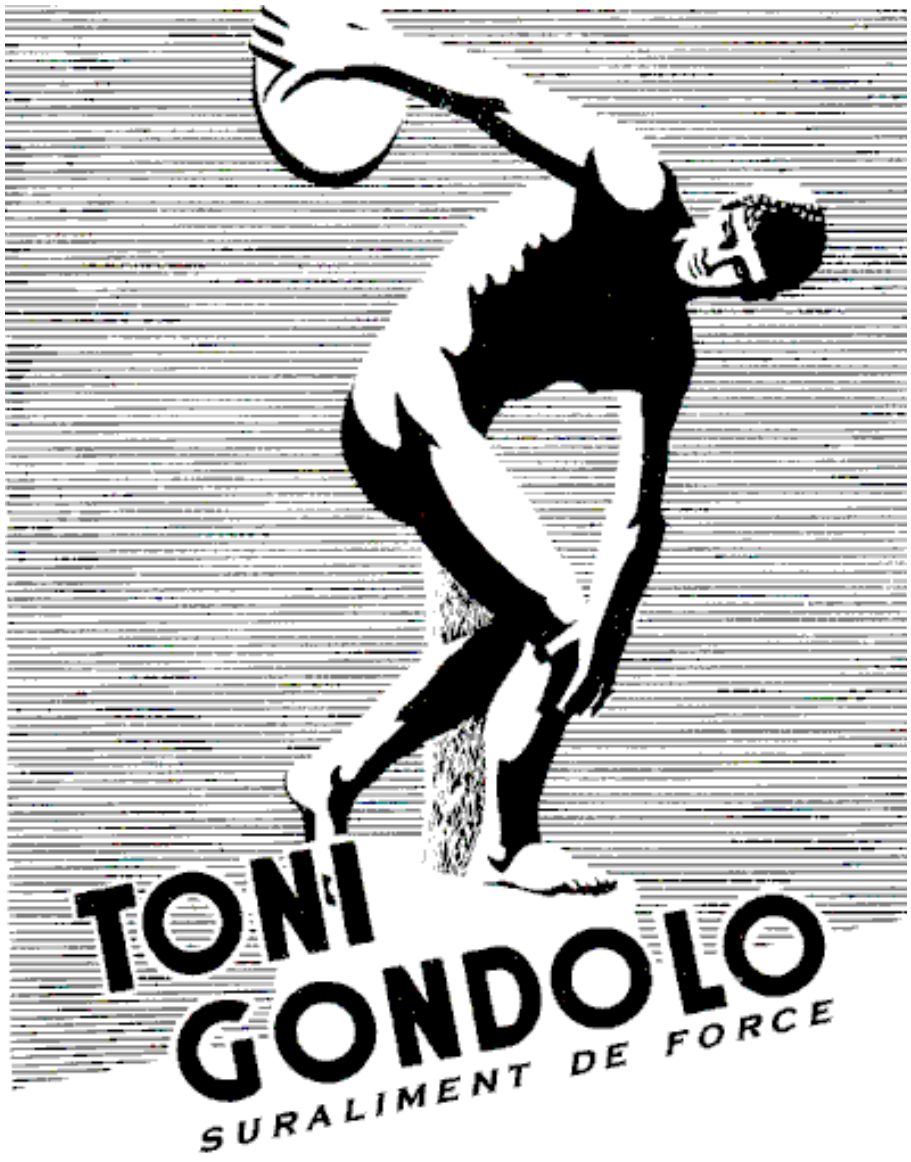


Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 1er trim. 1959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 142

# HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

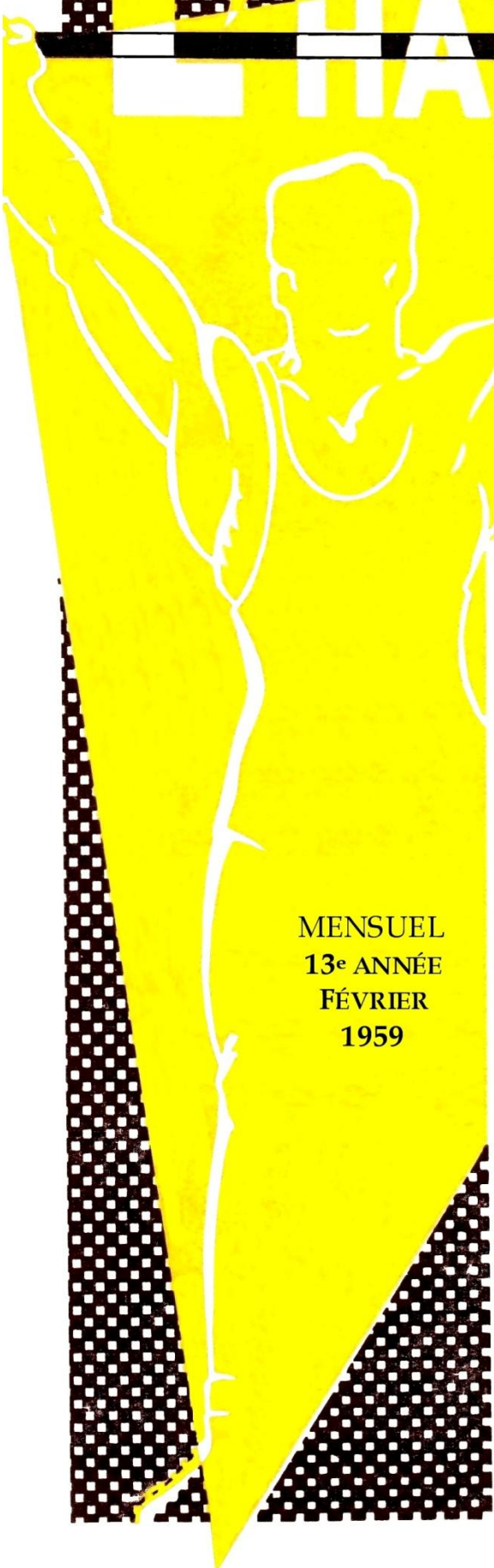

MENSUEL
13e ANNÉE
FÉVRIER
1959

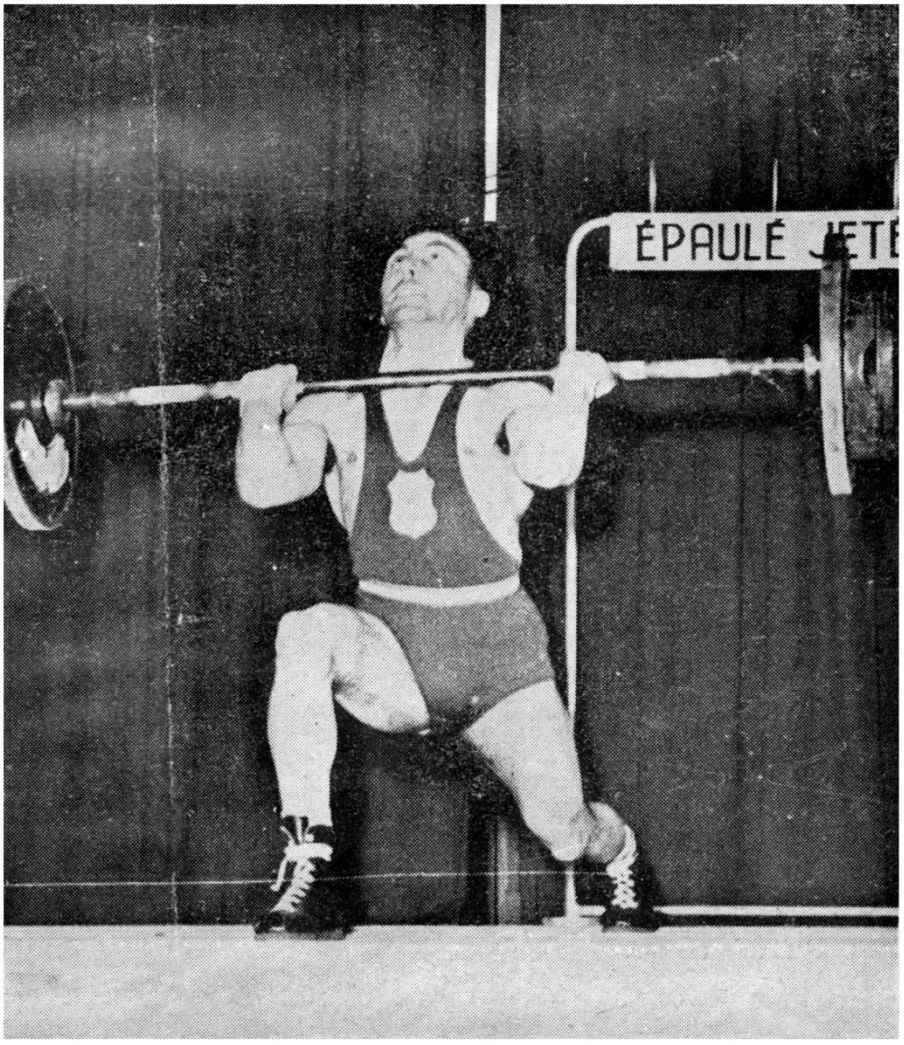


*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●–●


Programme des Journées des 10, 11 et 12 avril 1959..... 3

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 9 janvier 1959 ..... 3

Classement général du Prix Fédéral 1959 ..... 4

Résultats Techniques de la Finale du Prix Fédéral ..... 5

Meilleures performances Françaises 1958 ..... 6

Réunion Préolympique par L. GUILLIER ..... 7

Ce que vous devez savoir ..... 7

Amélioration du Matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER ..... 8

Records et Table de Cotation, par G. LAMBERT ..... 10

La Finale du Prix Fédéral 1959, par L. GUILLIER ..... 10

La Page Pédagogique du mois, par G. PICHON..... 12

Compétitions Scolaires et Universitaires d'Haltérophilie ..... 13

Dans nos Comités Régionaux ..... 14

Nos joies, nos peines ..... 15


*Sur notre page de couverture :*

**Marc MARCOMBE**

**qui, âgé de 39 ans, vient de battre trois records de France Poids Coqs.**

®*LPZ 2012 (2019)*


# *L'Haltérophile Moderne*

**13e ANNÉE – N° 142.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 500 Fr.**
**Étranger ..... 600 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.000 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*



**Tout dirigeant, tout entraîneur, tout athlète doit posséder**

**Le Code sportif et administratif**

**de la F. F. H.C. contenant :**

1. **Liste des mouvements reconnus par la Fédération Française et la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste ;**
2. **Description de ces Mouvements ; Mouvements incorrects (avec planches concernant le développé à deux bras) ;**
3. **Homologation des records et arbitrage ;**
4. **Règlements des compétitions haltérophiles ;**
5. **Règlements des compétitions culturistes ;**
6. **Formation et nomination des Cadres de la F.F.H.C. ;**
7. **Formalités administratives et sportives pour les Sociétés, Comités régionaux et licenciés.**

Prix : franco de port 200 Fr. Commande à la F.F.H.C., 10, rue St-Marc, Paris-2e. - C. Ch. postaux Paris 1304-82.

Aucun envoi contre remboursement.

**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# *Partie Officielle*

## PROGRAMME DES JOURNÉES DES 10, 11 et 12 AVRIL 1959

### Vendredi 10 Avril :

15 h : Réunion des Arbitres ;
19 h 30 : Dîner amical du 45e anniversaire de la fondation de la F.F.H.C.

### Samedi 11 Avril :

14 h : Championnat de France Juniors au Gymnase Municipal Voltaire ;
20 h : Championnat de France Seniors, au Gymnase Municipal Voltaire.

### Dimanche 12 Avril :

9 h : Assemblée générale, salle des séances du Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson.
14 h : Championnat de France Seniors *(Suite).*

°°°°°°°°

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 JANVIER 1959

*Présents :* MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. .Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

*Excusés* : MM. Chaix et Gouleau.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

*Demande d'affiliation.* - Le Bureau homologue l'affiliation du Club ci-après :

- ✓ N° 3.378, Association Sportive du Collège Dolisie.

*Sélection en vue des matches Inter-Nations.* - M. Poulain, Secrétaire général, propose de, réunir, le 25 janvier, au Club Sportif Gondolo, 10 athlètes Poids Coqs et 10 athlètes Poids Plumes, ces deux catégories étant particulièrement faibles en éléments de valeur. D'autre part, au cours d'une réunion qui aurait lieu le 14 février, à l'U.S. Métro Transports, les meilleurs athlètes des autres catégories pourraient être convoqués.

Ces confrontations permettraient un sondage, en même temps qu'une sélection et aideraient à déceler, parmi les jeunes, des espoirs dont il conviendrait de suivre les progrès.

Le Bureau est d'accord avec les propositions du Secrétaire Général et adopte également les listes d'athlètes à convoquer qui lui sont soumises.

Il sera précisé aux sélectionnés qu'ils devront se présenter obligatoirement au poids de leur catégorie, aucune tolérance n'étant admise.

Sont désignés comme arbitres pour le 25 janvier MM. Buisson, Morin, Rolet. Arbitre à la pesée : M. Morin ou M. Roussaux.

Mêmes arbitres pour la réunion du 14 février. Arbitre à la pesée : M. Buisson.

*Match France-Italie.* - Lecture de la lettre de la Fédération Italienne qui demande que le math entre les Équipes « A », (qui devait avoir lieu le même jour que celui des Équipes « B », c'est-à-dire le 19 avril. soit reporté au 1er mai. Ville choisie pour son déroulement : Bari, sur la Côte Adriatique.

Après un échange de vues, il est décidé de proposer plutôt le 2 mai, cette date étant susceptible de faciliter le voyage de l'Équipe de France.

*Préparation Olympique.* - Le Secrétaire général expose que le Haut Commissariat aux Sports a remis aux Fédérations des formulaires de plusieurs couleurs en vue de classer les athlètes en différentes catégories : espoirs, possibles et probables pour les Jeux de Rome.

Après échange de vues entre les Membres présents, il est procédé à la désignation des athlètes qui figureront dans les unes ou les autres des catégories en cause et notamment au choix de ceux dont la fiche sera transmise dès maintenant au Haut Commissariat aux Sports.

*Finale du Prix Fédéral.* - Cette Finale se disputera le dimanche 1er février, au Club Sportif Gondolo.

Le Bureau fait confiance au Secrétariat pour établir la liste des qualifiés, en se conformant au règlement de l'épreuve.

Arbitre à la pesée : M. Morin.

M. Guillier est chargé du compte rendu pour *L'Haltérophile Moderne,* ainsi que de celui des réunions de sélection.

*Communications diverses et correspondance.* - Lettre de la F.S.G.T. concernant la préparation olympique.

Le Bureau est d'accord avec la réponse faîte par le Président à ce sujet.

*Comité du Languedoc.* - Lettre de M. Castellan, Président du Comité du Languedoc, répondant aux questions qui lui avaient été posées par le Bureau au sujet de l'Assemblée générale dudit Comité.

Cette réponse fait apparaitre que les élections se sont déroulées de façon irrégulière et n'ont pas tenu compte des dispositions statutaires de la F.F.H.C.

Toutefois, étant donné le nombre restreint des candidats qui se sont présentés, aussi bien au Comité de Direction qu'aux différents postes du Bureau, il sera écrit au Comité du Languedoc que la Fédération accepte d'entériner lesdites élections, sous réserve qu'aucune réclamation ne sera soulevée par un Club, toute contestation à ce sujet annulant *ipso facto* les dispositions prises à l'Assemblée générale.

*Subventions.* - Lettre du Haut Commissariat aux Sports annonçant l'attribution à la F.F.H.C., au titre de 1958, d'une subvention exceptionnelle complémentaire de fonctionnement et d'une autre pour l'organisation d'une épreuve de masse.

*Stage d'Espoirs.* - Lecture du rapport de M. L. Guillier, Moniteur, sur le Stage d'Espoirs qui a eu lieu du 15 au 20 décembre dernier, à l'Institut National des Sports.

Des remerciements seront adressés au Club Sportif Gondolo, qui a mis, chaque après-midi, sa salle à la disposition des stagiaires pour leur entraînement.

*Situation financière.* - M. Julien Duchesne, Trésorier, donne connaissance au Bureau de la situation financière des différents comptes, au 31 décembre 1958.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 30.

*Le Secrétaire Général,*
R. POULAIN.

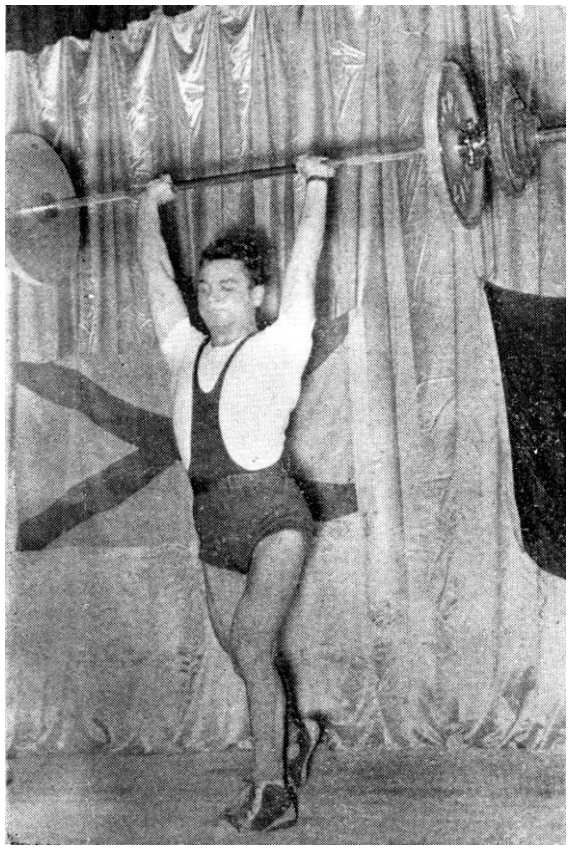

**SALOMONE, Vainqueur du Prix Fédéral 1969, Catégorie Poids Plumes.**

# Classement Général du Prix Fédéral 1959

**d'après les résultats des éliminatoires disputées dans nos Comités Régionaux**

## JUNIORS

### POIDS COQS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LIAO (55,8) Sté de Gymnastique Tananarive | 250, - |
| 2. | BOUDARI (54) Haltéro Club Témouchentois | 210, - |
| 3. | POULOT (55) APECA St-Denis La Réunion | 205, - |
| 4. | BEECKUIZEN L. (56) Club Haltéro. Lunéville | 205, - |
| 5. | DIETRICH (55,7) Club Sportif Est Républicain | 202,500 |
| 6. | LAPIERRE (55,9) Club Haltéro de Lunéville | 202,500 |
| 7. | ZERILLO (55) Salle Vincent Ferrari | 200, - |

### POIDS PLUMES

| | | |
|---|---|---|
| 1. | FONTAINE R. (59,1) Sté Gymnast. Tananarive | 262,500 |
| 2. | PALLY (60) APECA St-Denis La Réunion | 260, - |
| 3. | PIERQUET (60) Assoc. Sportive de la Bourse | 242,500 |
| 4. | PHILIPPART (59,2) Cl. Sport. Est Républicain | 235, - |
| 5. | LEFEVRE (59,5) Entente Chemin de Chaumont | 225, - |
| 6. | LEGUY (59) Stade Croisicais | 222,500 |

### POIDS LÉGERS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LIBS (66,4) A.S.P.T.T. Strasbourg | 275, - |
| 2. | NEGRIER (67,5) Haltéro Club Montpellier | 275, - |
| 3. | BARY (66,3) Stade Municipal de Montrouge | 267,500 |
| 4. | BAUDRAND (65,5) A.S. Police d'Oran | 265, - |
| 5. | GIAT (65,7) Assoc. Sportive Montferrandaise | 265, - |
| 6. | LEFEVRE (66,6) Club Sportif Gondolo | 265, - |
| 7. | BELAIR (63) APECA St-Denis La Réunion | 257,500 |
| 7. | HANROTEL (63) Sporting Club St-Amandois | 257,500 |
| 9. | HENNUYER (66,6) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 257,500 |
| 10. | CZAPLIKI (67) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 257,500 |
| 11. | REYNAUD (63,9) Amicale Saint-Ruf. | 250, - |
| 12. | SAUREAU (66,7) Club Haltérophile Rochelais | 250, - |
| 13. | PAJOT (67,2) Club Athlétique Nantais | 250, - |
| 14. | GAILLARD (63,8) Union Sportive de Toul | 247,500 |
| 15. | DUGUE (66,5) Air Sports Blois | 245, - |

### POIDS MOYENS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | SCHNEIDER (73,9) Omnium Sportif St-Etienne | 292,500 |
| 2. | DINDELEUX (73,5) A.S. Électricité de Lille | 285, - |
| 3. | CANIONI (70) Groupes Laïques d'Alger | 275, - |
| 4. | TECHMAN (71) Maison des Jeunes Narbonne | 275, - |
| 5. | GUERIAUD (74,1) Racing Club de Vichy | 270, - |
| 6. | GUERLUS (70,7) Association Sport de la Bourse | 267,500 |
| 7. | THOLLON (73,7) Haltérophile Club de Marseille | 267,500 |

### POIDS MI-LOURDS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | JEANTET (77,2) Enfants du Devoir Oyonnax | 282,500 |
| 2. | LEDUEY (82,3) Esso Sports | 282,500 |

### POIDS LOURDS LÉGERS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | SEGAUX (87) Énergie d'Haguenau | 295, - |

## SENIORS

### POIDS COQS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | RABOT (55,9) Club Sportif Est Républicain | 235, - |
| 2. | BISACCIONI (54,5) Haltérophile Club de Nice | 230, - |
| 3. | KENTZEL (55,3) Haltérophile Club Grenoblois | 230, - |
| 4. | SCARAMELLA (55,6) Alouette des Gaules | 227,500 |
| 5. | ZAGIGAEFF (55,7) Stade Municip de Montrouge | 227,500 |
| 6. | JAIME (51) A.S. Cheminots de Béziers | 225, - |
| 7. | CARRE (55,2) Cercle d'E.P.S. Saint-Nazaire | 225, - |
| 8. | DIETRICH (51,2) Associat. Sportive de la Bourse | 220, - |
| 9. | RODIN (52,4) Sté Gymnastique de Tananarive | 220, - |
| 10. | GATTI (55,8) Entente Cheminots Chaumont | 220, - |
| 11. | BARTHELEMY (49,2) Amicale Saint-Ruf | 217,500 |
| 12. | BEGAUD (53,2) La Blésoise | 215, - |
| 13. | PALOQUE (55,9) Groupes Laïques d'Alger | 215, - |
| 14. | ZIRNHELD (53,1) A.S.P.T.T. Strasbourg | 212,500 |
| 15. | GUIPON (54) Association Sportive de la Bourse | 212,500 |
| 16. | ADELINO (55,8) Frontignan Athlétic Club | 212,500 |
| 17. | PARMENTIER (56) Association Sportive de la Bourse | 212,500 |
| 18. | FAGGI (55,7) Club Haltérophile Villerupt | 207,500 |
| 19. | CHARTRAIN (56) Stade de la Porte Normande | 207,500 |
| 20. | DACOSTA (55,5) Club Nautique et Athl. Rouen | 205, - |
| 21. | YVON (51,5) Bourbon Lumière Sports | 200, - |
| 22. | ROCCH I (54,2) Club Haltérophile Reyland | 200, - |

### POIDS PLUMES

| | | |
|---|---|---|
| 1. | SALOMONE (59,8) Athlétic Club Servannais | 272,500 |
| 2. | MARIE (59,9) Club Sportif Inter Avia | 260, - |
| 3. | LOPEZ (59,1) Mostaganem Épée | 255, - |
| 4. | CRUNIER (59,1) Dini Haltéro Club | 252,500 |
| 5. | ROCH (59,1) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes | 250, - |
| 6. | BOUTET (60) Union Athlétique Tarbaise | 250, - |
| 7. | DESTRIBATS (58) Union Sportive Bouscataise | 247,500 |
| 8. | MIZRAHI (60) Cl. Naut. et Athlétique Rouen | 247,500 |
| 9. | DASTUGUES (60) Haltéro Club Montpellier | 245, - |
| 10. | DUPUYSALLES (60) Ass. Sportive de la Bourse | 242,500 |
| 11. | ACHINO (56,8) Racing Club de Vichy | 237,500 |
| 12. | BLIN (60) Athl. Club Bretons de la Loire | 237,500 |
| 13. | LONGUET (59,3) Cl. Sport. Cheminots du Mans | 235, - |
| 14. | DESORGES (60) Un. Sportive Métro-Transports | 235, - |
| 15. | LAJOINIE (59,1) Haltéro Culturiste Lyonnais | 232,500 |
| 16. | LAINE (59,8) Haltérophile Club Pont-Audemer | 232,500 |
| 17. | MARION (60) Société de Gymnastique d'Angers | 230, - |
| 18. | HERLIN (58,5) S.C.P.O. Paris | 222,500 |
| 19. | REHM (59,5) Énergie d'Haguenau | 220, - |

### POIDS LÉGERS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MARIDET (66,5) Sté Athlétique Montmartroise | 290, - |
| 2. | POUILLIE (61,9) Union Tourquennoise | 285, - |
| 3. | QUANTIN (67) U.S. Métro-Transports | 280, - |
| 4. | RAVERDY (67,5) Asnières Sports | 280, - |
| 5. | PRATO (67) Salle Vincent Ferrari Sète | 272,500 |
| 6. | RICHARD (66,3) Union Halluinoise | 270, - |
| 7. | GRIMALDI (66,7) S.O. Cheminots de Givors | 270, - |
| 8. | CIBOT (67,4) Red Star de Limoges | 270, - |
| 9. | SCHINCARIOL (66,9) A.S. Minière Fondary | 267,500 |
| 10. | DESPLANTES (64,9) A.S. Gaillon-Aubevoye | 265, - |
| 11. | ARMELINI (65,8) Asnières Sports | 265, - |
| 12. | BILLOIR (66,5) Haltérophile Club Cambraisien | 265, - |
| 13. | LUSCANSKY (67,l) Sporting Club Navis | 265, - |
| 14. | GARCIA (67) Frontignan Athlétic Club | 262,500 |
| 14. | ECHT (67) Sté Athlétique Strasbourgeoise | 262,500 |
| 16. | LALANDE (67,5) Cercle Culturiste Saint-Médard | 262,500 |
| 17. | BOUQUET (65,4) Haltérophile Club Lovérien | 260, - |
| 18. | PHILIPPART (66,7) Club Sport Est Républicain | 260, - |
| 19. | TOGNET (66,8) Maison des Jeunes Chambéry | 260, - |
| 20. | GARCIA (67,3) Haltéro Club Témouchentois | 260, - |
| 21. | HITROP (67,1) Cercle d'E.P. Saint-Nazaire | 257,500 |
| 22. | BONNET (67,5) Sporting Club Tête de Cheval | 257,500 |
| 23. | FIORAMONTI (64,4) Club Haltérophile Villerupt | 255, - |
| 24. | AHRWEILLER (64,5) U.S. Métro-Transports | 255, - |
| 25. | VARENDAL (67) Cercle Haltérophile Troyen | 255, - |
| 26. | MALEVIALLE (66,3) Dini Haltéro Club | 252,500 |
| 27. | PRIGENT (66,7) Athlétic Club Trélazéen | 252,500 |
| 28. | PELLIER (67,5) Française de Besançon | 247,500 |
| 29. | MOREAU (64,4) Club Athlétique Nantais | 245, - |
| 30. | RICHY (67,5) Club Haltérophile Reyland | 245, - |

### POIDS MOYENS

| | | |
|---|---|---|
| 1. | CARCENAC (75) Athlétic Club Montpellier | 305, - |
| 2. | DEMONSEL (74,8) L'Oranaise | 300, - |
| 3. | GALLI (69) Salle Vincent Ferrari | 295, - |
| 4. | GISCLON (72,8) Union Amicale de Cognac | 295, - |
| 5. | TOUTIRAIS (74) Association Sportive Mantaise | 295, - |
| 6. | CATRIS (75) Sporting Club Navis | 295, - |
| 7. | GOUYETTE (7,2) U.S. Métro-Transports | 292,500 |
| 8. | BLANCHON (74,9) C.A.P.O. Limoges | 292,500 |
| 9. | CHRISTINI (75) A.S. Cheminots de Vénissieux | 292,500 |
| 10. | RIBARDIÈRE (73,8) Red Star de Limoges | 290, - |
| 11. | MARECHAL (72,5) Enfants de Devoir Oyonnax | 287,500 |
| 12. | MORIZOT (74,2) Reuilly Sporting Club | 287,500 |
| 13. | LE BACLE (71,4) Cercle Paul-Bert Rennes | 285, - |
| 14. | BLIND (73,8) Union Sportive Wittenheim | 285, - |
| 15. | LEGRAND (75) Union Amicale de Cognac | 285, - |
| 16. | HOCHARD (67,7) Union Sportive Métro-Transports | 282,500 |
| 17. | CHARRUE (69,8) Union Guebwiller | 282,500 |
| 18. | LOPEZ (73,4) Club Sportif Cheminots du Mans | 282,500 |
| 19. | VANDENABELE (73,6) Sports Réunis Lille-Délivr. | 282,500 |
| 20. | BERTHE (74,6) Culturistes Rochelais | 282,500 |
| 21. | VALIN (69,7) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 280, - |

22. LEVRERO (73,8) L'Oranaise ..... 280, -
23. PECOU (74) A.S. Lilloise Inter-Entreprises ..... 280, -
24. IMBACH (75) Union Guebwiller ..... 280, -
25. HERVOUET (72,9) Vaillante de Vertou ..... 277,500
26. MATHIEU (73,7) Club Sportif Est Républicain ..... 277,500
27. LHUILLIER (74) Club Culturiste Reims ..... 277,500
28. PERRIN (70,3) Club Haltérophile Lunéville ..... 275, -
29. BORIE (71,6) Jeunesses Républicaines Marmande ..... 275, -
30. DECOETLOGON (75) S.C.P.O. Paris ..... 275, -
31. MIKAELIAN (74,7) Courbevoie Sports ..... 272,500
32. VIDAL (74,8) Club Sportif Est Républicain ..... 272,500
33. MORIN (69)) Racing Cheminots de Nantes ..... 270, -
34. CAPELLE (74) Sports Réunis Lille Délivrance ..... 270, -
35. DULAS (74) A.S.P.O. Midi ..... 267,500
36. ANASTAZIOU (68,2) Culturistes Rochelais ..... 265, -
37. LASSIRE (70) Club Nautique et Athlétique Rouen ..... 265, -
38. VARMA (71,2) Union Sportive Métro-Transports ..... 265, -
39. ROLLIN (74,2) Association Sportive de la Bourse ..... 262,500
40. ALBERT (74,8) Maison des Jeunes de Narbonne ..... 262,500
41. LABILLE (75) Union Sportive Métro-Transports ..... 262,500
42. LERAY (70,2) Union Méan Penhoet ..... 260, -
43. ZANDER (70,6) Union Sportive de Toul ..... 260, -

**POIDS MI-LOURDS**

1. ERNST (77,8) Union Sport. Métro-Transports ..... 335, -
2. MUCKENSTURM (80,5) Sté Athlét. Koenigshoffen ..... 332,500
3. DUBOURG (76,4) Sporting-Club St-Amandois ..... 320, -
4. LACHAUME (80,4) Club Sportif de Meaux ..... 320, -
5. MINOUFLET (81,5) Club Sportif de Meaux ..... 317,500
6. ROBINEAU (77) Union Amicale de Cognac ..... 315, -
7. RACENET (82,5) Gauloise de Montbéliard. ..... 310, -
8. MICHON (80,3) Union Mâconnaise ..... 305, -
9. DUTILLEUX (81,2) A.S. Électricité de Lille ..... 305, -
10. DUVAL (79,6) La Beaucourtoise ..... 302,500
11. GELIN (79) Française de Lyon ..... 300, -
12. DECARPIGNIES (81) S.C.P.O. Paris ..... 300, -
13. MEYER Ch. (82,2) A.S.P.T.T. de Strasbourg ..... 300, -
14. CHATALOVA (75,5) A.S. des Tramways de Lille ..... 295, -
15. PERRAUD (77,9) Stade Croisicais ..... 295, -
16. MÈYER J. (78,3) Sté Halt et Cult. Haguenau ..... 295, -
17. BŒUF (78,5) Union Sportive Métro-Transports ..... 290, -
18. WAGNER (81,6) Société Athlétique Koenigshoffen ..... 290, -
19. MARTINEZ (75,8) Sporting Club Limousin ..... 287,500
20. ZIDARIC (76,1) Cercle Michelet Orléans ..... 287,500
21. SCHMITTLER (79,6) Alliance Sainte-Savine ..... 287,500
22. LACHEZE (80) Red Star de Limoges ..... 287,500
23. BASTIEN (81,3) Haltérophile Club Cambrai ..... 285, -
24. SALLE (81,4) Sports Réunis Lille Délivrance ..... 285, -
25. LESAGE (75,7) Union Méan Penhoet ..... 280, -
26. VAGENER (76) Club Haltérophile Reyland ..... 280, -
27. PICHON (78) Cl. Sp. Manufacture Châtellerault ..... 280, -
28. HAUPTMANN (79,7) Club Sportif de Brumath ..... 280, -
29. PIANO (80,3) Association Sport. Montferrandaise ..... 280, -

**POIDS LOURDS LEGERS**

1. HANCART (85) Haltérophile Club de Nice ..... 335, -
2. LEVECQUE (87) Sporting Club Tête de Cheval ..... 332,500
3. MEHLINGER (83,8) Union Guebwiller ..... 325, -
4. JUNQUA (86,4) Club Halt et Cult. Alger ..... 325, -
5. BILLIET (83,9) Française de Lyon ..... 317,500
6. TRENTINELLA (90) Sté de Gymn. Maison Carrée ..... 315, -
7. ROUTCHENKO (83,5) Cercle Culturiste Reims ..... 310, -
8. DUCRONAMBOURG (82,6) Cercle Michelet Orléans ..... 300, -
9. MIGNON (82,9) Club Athlétique Nantais ..... 300, -
10. RAMERY (86) Haltérophile Club de Cambrai ..... 300, -
11. MAO (84) Club Athlétique Nantais ..... 297,500
12. EY (89,8) Sté Athlétique Strasbourgeoise ..... 295, -

**POIDS LOURDS**

1. DUPUIS (95,1) Union Amicale de Cognac ..... 365, -
2. PAUL (94,6) Association Sportive Mantaise ..... 352,500
3. DELLA VALLE (l 00) Haltéro Cult. Cl. Aix-en-Pr. ..... 345, -
4. CHAPUISAT (117) Française de Lyon ..... 335, -
5. PIVERT (103,3) Alliance Ste-Savine ..... 320, -
6. DRÉANO (91,4) Cl. Naut et Athlétique Rouen ..... 317,500
7. MORTEGOUTTE (95,4) Stade Municip. Montrouge ..... 312,500
8. LECRAS (93,8) Stade de la Porte-Normande ..... 310, -
9. STRESSER (92,7) Sté Haltér et Cult. Haguenau ..... 300, -

# RÉSULTATS DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL 1959

**Disputée le dimanche 1er Février 1959 Salle du Club Gondolo Sportif à Maisons-Alfort**

| Noms des Concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS.** | | | | | | |
| 1. BISACCIONI..... | 55,2 | Hal. Club de Nice | 72,500 | 70, - | 92,500 | 235 k |
| 2. KENTZEL..... | 55,3 | Hal. Club Grenoblois | 70, - | 67,500 | 92,500 | 230 k |
| 3. RABOT..... | 56,4 | C.S. Est Républicain | 75, - | 62,500 | 90, - | 227 k 500 |
| **POIDS PLUMES.** | | | | | | |
| 1. SALOMONE ..... | 60, - | Athlétic-Club Servannais | 75, - | 82,500 | 107,500 | 265 k |
| 2. MARIE..... | 59,8 | Cl. Sp. Inter-Avia | 80, - | 77,500 | 97,500 | 255 k |
| 3. LOPEZ..... | 57,4 | I.S.C. Mostaganem | 82,500 | 77,500 | 92,500 | 252 k 500 |
| **POIDS LEGERS.** | | | | | | |
| 1. POUILLIE..... | 65, - | Union Tourquennoise | 87,500 | 85, - | 115, - | 287 k 500 |
| 2. QUANTIN ..... | 66, - | U.S. Métro-Transports | 80, - | 82,500 | 112,500 | 275 k |
| **POIDS MOYENS.** | | | | | | |
| 1. CARCENAC..... | 73, - | Haltéro-Club Montpellier | 90, - | 95, - | 125, - | 310 k |
| 2. DEMONSEL..... | 74,2 | L'Oranaise | 90, - | 95, - | 120, - | 305 k |
| 3. GALLI ..... | 68,8 | Salle Vincent-Ferrari | 95, - | 90, - | 112,500 | 297 k 500 |
| **POIDS MI-LOURDS.** | | | | | | |
| 1. ERNST..... | 78, - | U.S. Métro-Transports | 102,500 | 100, - | 130, - | 332 k 500 |
| 2. DUBOURG..... | 76, - | S.C. St-Amandois | 102,500 | 95, - | 120, - | 317 k 500 |
| 3. MUCKENSTURM..... | 79,1 | S.A. Koenigshoffen | 102,500 | 92,500 | 120, - | 315 k |
| **POIDS LOURDS-LEGERS** | | | | | | |
| 1. LEVECQUE ..... | 88,2 | S.C. Tête de Cheval | 97,500 | 102,500 | 137,500 | 337 k 500 |
| 2. HANCART ..... | 82,5 | Hal. Club de Nice | 95, - | 100, - | 130, - | 325 k |
| 3. MEHLINGER ..... | 85,7 | Union Guebwiller | 87,500 | 102,500 | 132,500 | 322 k 500 |
| **POIDS LOURDS.** | | | | | | |
| 1. DELLA VALLE..... | 103, - | H.C. Aix-en-Provence | 105, - | 115, - | 147,500 | 367 k 500 |
| 2. DUPUIS ..... | 95,7 | Union Amicale Cognac | 117,500 | 107,500 | 140, - | 365 k |
| 3. PAUL..... | 95,5 | A.S. Mantaise | 115, - | 100, - | 140, - | 355 k |

# Meilleures Performances Françaises 1958

**POIDS COQS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| MARCOMBE | Union Sportive de Tours | 282,5 | Éliminatoires Coupe de France |
| RANDRIANARISOA | Sté de Gymnastique Tananarive | 267,5 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| HANRY | Club Sportif Gondolo | 262,5 | Finale Championnat de France Seniors |
| PICARD | A.S. Préfecture de Police | 260, - | France-Italie « B » |
| HENRY | U.S. Métro-Transports | 250, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| BOUFFARD | Sporting Club Navis | 247,5 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| FONTAINE | Sté de Gymnastique Tananarive | 245, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| DI RUSSO | U.S. Cheminots Marseille | 240, - | Finale Championnat de France Juniors |
| DELOYE | Club Haltérophile de Lure | 240, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| BELANDO | A.S. Police d'Oran | 240, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |

**POIDS PLUMES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| PLATIER | Enfants du Devoir Oyonnax | 285, - | Éliminatoires Coupe de France |
| DELEBARRE | A.S. Électricité de Lille | 277,5 | Éliminatoires Coupe de France |
| BENABID | Sté Gymnastique d'Angers | 275, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| NADAL | Club Haltérophile et Cult. Alger | 270, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| MARZULLO | Halt. Club Témouchentois | 267,5 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| VANLENGHENOVE | Club des Jeunes Wazemmes | 267,5 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| ROSSI | Association Sportive Monaco | 262,5 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| LAURET | Club Halt, et Cult du Bas Berry | 260, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| ASSIE | Montpellier Sport Club | 260, - | Éliminatoires Coupe de France |
| SEBBAN | U.S. Métro-Transports | 260, - | France-Hollande (aller) |

**POIDS LEGERS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| GERBER | Esso Sports | 350, - | France-Hollande retour |
| SANCHEZ | Athlétic Club Montpellier | 335, - | Championnat du Monde 1957 |
| COLLARD | Société Athl. Montmartroise | 317,500 | France-Allemagne de l'Est « B » |
| TCHELINGERIAN | Club Sportif Gondolo | 312,500 | Éliminatoires Prix Fédéral |
| GAUTIER | Club Sportif d'Alençon | 310, - | Éliminatoires Coupe de France |
| PIETRI | U.S. Cheminots Marseille | 307,500 | Finale Championnat de France Seniors |
| LAMMENS | U.S. Métro-Transports | 307,500 | Finale Prix Fédéral |
| VALLET | Cercle Michelet d'Orléans | 305, - | Éliminatoires Coupe de France |
| KLEIN | Jeanne d'Arc Ste-Fontaine | 305, - | Éliminatoires Coupe de France |
| RENAUD | Association Sportive Bourse | 302,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| HANSMETZGER | Club Athlétique Nantais | 302,500 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |

**POIDS MOYENS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| PATERNI | Association Sportive Bourse | 395, - | Championnat du Monde 1958 |
| BOISSONNET | Racing Club de Vichy | 355, - | France-Hollande (retour) |
| GERBER | Esso Sports | 350, - | Éliminatoires Coupe de France |
| LAMBERT | Association Sportive Bourse | 347,500 | Finale Championnat de France Seniors |
| SABLE | Montpellier Sport Club | 342,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| CONSTANTINOF | Club Sportif Gondolo | 332,500 | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| LEENS | Société Athl. Montmartroise | 327,500 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| GAIOTTI | Ponts et Chaussées Toulouse | 325, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| RAMADOUT | Association Sportive Bourse | 325, - | Finale Championnat de France Juniors |
| DUBOURG | S.C. St-Amandois | 322,500 | Finale du Prix Fédéral |

**POIDS MI-LOURDS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| DEBUF | A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 400, - | France-Angleterre |
| PATERNI | Association Sportive Bourse | 400, - | France-Hollande retour |
| MARCHAL | Athlétic Club Montpellier | 370, - | Éliminatoires Championnat de France Seniors |
| MANA | Stade Municipal de Montrouge | 365, - | Finale Championnat de France Seniors |
| VINCENT | Athlétic Club Montpellier | 362,500 | France-Italie « B » |
| SOLEILHAC | Club Sportif Gondolo | 355, - | France-Hollande (aller) |
| DI GRAZIA | Cercle Culturiste de Reims | 345, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| MOSER | Cercle Haltérophile Troyen | 340, - | Éliminatoires Coupe de France |
| GUERMANDI | Cercle Sports Homécourt | 337,500 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| HANCART | A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 335, - | Éliminatoires Prix Fédéral |

**POIDS LOURDS LEGERS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| DEBUF | A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 407,500 | France-Hollande retour |
| VINCENT | Athlétic Club Montpellier | 407,500 | Championnat du Monde 1958 |
| LEFEVRE | Club Athlétique Rosendaël | 377,500 | Finale Championnat de France Juniors |
| GOUBAYON | Stade Municipal de Montrouge | 360, - | Éliminatoires Championnat de France |
| TOYE | A.S. Montferrandaise | 357,500 | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| MIGNOT | Sports Réunis Lille Délivrance | 355, - | Éliminatoires Championnat de France Juniors |
| SOLEILHAC | Club Sportif Gondolo | 340, - | Éliminatoires Coupe de France |
| BOUSSION | Sté de Gymnastique d'Angers | 340, - | Éliminatoires Critérium National haltérophile |
| ORSINI | Haltérophile Club de Nice | 337,500 | Éliminatoires Critérium National haltérophile |
| FOULETIER | Halt. et Cult. Club Aix | 335, - | Éliminatoires Critérium National haltérophile |
| DUPUIS | Union Amicale de Cognac | 335, - | Éliminatoires Critérium National haltérophile |

**POIDS LOURDS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| HERBAUX | A.S. Tramways Lille | 392,500 | France-Angleterre |
| LEFEVRE | Club Athlétique Rosendaël | 375, - | France-Allemagne de l'Est « B » |
| GOUBAYON | Stade Municipal de Montrouge | 367,500 | France-Italie « B » |
| PECHEUR | Association Sportive Bourse | 362,500 | Éliminatoires Coupe de France |
| HAMM | Alsatia Sélestat | 357,500 | Finale Critérium National Haltérophile |
| NEYERTS | A.S. Monaco | 355, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| MOLON | Stade Municipal de Montrouge | 350, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| CHAPUISAT | Française de Lyon | 350, - | Éliminatoires Coupe de France |
| GOETTELMANN | Athlétic Club Sélestat | 330, - | Éliminatoires Critérium National Haltérophile |
| DORVILLE | Club Naut. et Athl. Rouen | 325, - | Éliminatoires Coupe de France |

## RÉUNION PRÉOLYMPIQUE

La Fédération ne fait jamais appel en vain au Club Sportif Gondolo et sa salle d'entraînement a servi de cadre à cette épreuve.

Cette confrontation devait permettre de faire le point dans les deux petites catégories qui furent notre faiblesse ces dernières années. Tous les Poids Coqs el Plumes susceptibles de se classer furent convoqués. Il est regrettable de constater encore une fois de nombreux forfaits. Si les athlètes avisaient la Fédération de leur absence, celle-ci pourrait convoquer d'autres jeunes talents qui ne demandent qu'à se confronter avec les meilleurs.

*Catégorie Poids Coqs.*

Trois jeunes : Di Russo, Bouffard, Henry contre deux anciens : Picard, Marcombe. C'est à Marcombe, 39 ans, que revient la palme de la réunion. Il battit trois records de France dans un style impeccable et sans un seul essai. Il arracha 90 k, après avoir débuté à 80 k, battant son ancien record, 87 k 500. A l'épaulé-jeté, à son 3e essai, il jetait 120 k 800, homologué à 120 k 500. Ces deux magnifiques performances lui permirent de pulvériser le record des trois mouvements avec 295 k (ancien record 282 k 500 par Thévenet le 6- 4-52). Il ne faut pas passer sous silence sa performance au développé : 85 k, record personnel, à 0 k 500 du record de France, mais qui furent d'une qualité technique inférieure.

Quel exemple que le Tourangeau donne à ses jeunes adversaires, et quel encouragement trouveront, à la lecture de ces résultats, ceux qui se croient trop vieux !

Derrière Marcombe, Henry de l'U.S.M.T. prit la deuxième place aisément en réalisant 262 k 500, sans trop forcer son talent. Bien conduit par notre ami Fischer, il fera beaucoup mieux lorsqu'il sera nécessaire. Je crois que nous avons trouvé le successeur de Marcombe. Il possède toutes les qualités d'un futur champion et surtout une agressivité que l'on ne rencontre pas souvent. Accordons une mention à Di Russo, de Marseille, qui prend la troisième place avec 250 k, il possède un développé remarquable, mais peut s'améliorer beaucoup en détente.

*Catégorie Poids Plumes.*

Dans cette catégorie, peu de choses, hormis les forfaits des trois meilleurs, semble-t-il : Coquel, Bénabid et surtout Platier.

Victoire de Lauret, du Cercle Culturiste du Bas-Berry avec 267 k 500, qui semble promis au meilleur avenir ; il tira à 58 k de poids de corps, il peut encore s'améliorer et semble un Poids Plume naturel. Prigent de Neuilly, excellent en détente est encore perfectible. Le nordiste Vanlenghenove a besoin de se muscler pour améliorer une qualité certaine.

En résumé, la seule présence de Marcombe a fait le succès de cette réunion bien médiocre. La sélection de Marcombe et Henry semble assurée pour le prochain match. Dans les Plumes, la Fédération Se réserve le droit de revoir les athlètes au cours des prochaines épreuves nationales.

L. GUILLIER,
*Maître d'E.P.S.*

## Ce que vous devez savoir

### LES AFFECTATIONS AU BATAILLON DE JOINVILLE

De nouvelles décisions ont été prises pour l'incorporation des athlètes de valeur au Bataillon de Joinville.

En ce qui concerne les Haltérophiles, *la date annuelle d'incorporation est fixée* en *mai*, pour un effectif maximum de 6 athlètes.

Afin que les sursitaires ou les jeunes gens nés après la date d'appel sous les drapeaux de leur discipline sportive puissent bénéficier de cette affectation préférentielle, il leur appartiendra :

– soit de résilier leur sursis ;
– soit de souscrire un engagement par devancement d'appel pour la durée légale du Service Militaire, au titre du Bataillon de Joinville.

Le Service Central des Forces Armées appelle l'attention des Fédérations sur le fait que les affectations des sportifs au Bataillon de Joinville ne pourront être prononcées qu'au moment de l'incorporation. *Désormais, les jeunes gens déjà incorporés dans d'autres* unités ne *pourront être mutés à Joinville.*

***

### RECORDS DU MONDE HOMOLOGUES

La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste vient d'homologuer deux records du Monde améliorés par des athlètes soviétiques :

Développé à deux bras : Poids Lourds-Légers : 153 k 500 par Gitetskii, le 21 novembre 1958 (ancien record : 150 k 500 par Stepanov (U.R.S.S.).

Arraché à deux bras : Poids Mi-Lourds : 138 k 500 par Plukfelder, le 16 décembre 1958 (ancien record : 138 k par le même athlète).

### Résultats des VIIIe Jeux Sportifs Centre-Américains des Caraïbes, disputés du 10 au 12 janvier 1959, au Théâtre Nacional de Caracas.

*Poids Coqs.* - 1. A. Famiglietti (56 k) Panama, 302 k 500 ; 2. H. P. Curiez (55 k 250) Antilles, Néerlandaises, 285 k ; 3. J. Izquierdo (55 k 250) Venezuela, 277 k 500 ; 4. J.E. Figueroa (56 k) Porto-Rico, 265 k.

*Poids Plumes.* - 1. C. Chanez (59 k 750), Panama, 322 k 500 ; 2. L. Dalnoot (59 k 500) Antilles Néerlandaises, 295 k ; 3. P. Serrano (60 k) Porto-Rico, 292 k 500 ; 4. M. Alaniz (59 k 500), Mexico, 290 k ; 5. A. Rodriguez (60 k) Venezuela, 287 k 500.

*Poids Légers.* - 1. N. Lopez (66 k 900) Colombie, 352 k 500 ; 2. G. Léon (67 k 500) Venezuela, 332 k 500 ; 3. A. Gumbs (66 k 400) Panama, 330 k ; 4. A.V. Pagan (66 k 500) Porto-Rico, 325 k ; 5. W. Cornet (67 k 500) Antilles Néerlandaises, 325 k.

*Poids Moyens.* - 1. J. Parks (72 k 900) Guyane Anglaise, 362 k 500 ; 2. J.M. Figueroa (74 k 200) Porto-Rico, 352 k 500 ; 3. G. Balboa (74 k) Mexique, 340 k ; 4. P. Kirvin (71 k 200) Panama, 337 k 500 ; 5. R. Castillo (72 k 500) Costa-Rica, 320 k.

*Poids Mi-Lourds.* - 1. R. Paredes (82 k) Panama, 380 k ; 2. F. Torres (82 k 500) Porto-Rico, 375 k ; 3. O.A. Solorzano (77 k 600) Venezuela, 360 k ; 4. J. Pernberton (82 k 500) Antilles Néerlandaises, 357 k 500.

*Poids Lourds Légers.* - 1. J.A. Flores (83 k 800) Venezuela, 390 k ; 2. A. Williams (87 k 500) Guyane Anglaise, 367 k 500 ; 3. J.S. Garcia (90 k) Porto-Rico, 355 k ; 4. E. Villanueva (86 k 500) Antilles Néerlandaises, 340 k.

*Poids Lourds.* - 1. E. Adriana (119 k) Antilles Néerlandaises, 430 k ; 2. R. Santana (109 k) Porto-Rico, 377 k 500 ; 3. R. Mendez (110 k) Mexique, 357 k 500 ; 4. L. Paez (90 k 800) Venezuela, 355 k.

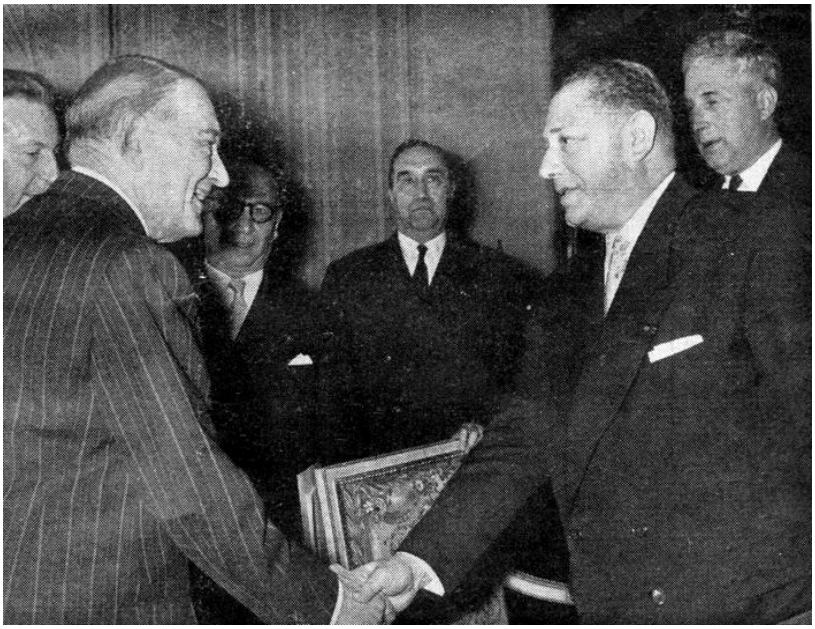

**Une délégation s'est rendue à l'Élysée le 11 Décembre pour remettre à M. René COTY la première plaquette du Comité National des Sports. Voici le Président de la République serrant la main de .M. Jean DAME.**

# Amélioration du matériel de nos salles

*(Suite)*

**SUPPORTS DE BARRE**

Les supports de barre sont indispensables dans les salles, ils permettent aux athlètes de saisir la Barre à une hauteur déterminée, sans fatigue supplémentaire, sans perte de temps et de s'entraîner seul.

Il existe des solutions simples (poser la barre sur des caisses, des tabourets, etc.,) mais peu pratiques.

Il existe 2 modèles de supports :

1. Supports réglables ;
2. Supports à des hauteurs fixes.

1° *Les supports réglables.*

Sceller un tube métallique de diamètre 41 x 49 dans un socle de béton (voir description à suivre) ou souder sur une embase métallique. Un autre tube de diamètre 33 x 40 coulissera dedans, percer des trous de 10 cm en 10 cm pour une goupille d'arrêt. La partie supérieure du tube devra être élargie par un fer plat de 200 x 50 x 8 incurvé, ce qui permettra de ne pas se livrer à des prodiges d'adresse pour reposer la barre après une série épuisante. Prévoir une course maximum de 1 m. 40 verticalement.

Je donne peu de détails de fabrication pour cette conception qui n'est pas à la portée de tous. Mais si vous pouvez souder des tubes facilement, il n'est pas de meilleure solution.

2° *Les supports à hauteur fixe.*

Avec les procédés que je vais vous décrire, vous fabriquerez facilement un grand nombre de supports, pour des exercices déterminés. Je vous donnerai simplement 3 hauteurs courantes et démontrerai un procédé par hauteur. A vous de choisir.

1. *Pour le développé couché* (avec un socle en bois).
2. *Pour le développé plan oblique assis* (voir banc culturiste du n° de janvier) avec le ciment coulé dans une caisse.
3. *Pour les flexions de jambes et lombaires* (socle en ciment coulé dans un fût).

1° *Supports pour le développé couché, (fig. 1).*

Je profite de cette hauteur de support pour vous décrire un socle en bois, simple et solide, que vous pourrez stabiliser encore en posant sur la base des poids, gueuses, etc., fig. 4.

Dans un basting de 2 m. (16 cm. de large sur, 6 cm, d'épaisseur) tracez la découpe suivante :

1 longueur de 65 cm, (partie verticale), 2 longueurs de 35 cm, 2 longueurs de 30 cm. Découpez. Percez la chandelle et les 2 flasques de 35 cm au diamètre 14. Scier une longueur de 22 cm de tige filetée de diamètre 12. Placez les rondelles et boulonner l'ensemble (fig. 1).

Auparavant, exécuter un arrondi en creux dans le haut du montant, ou en triangle, mais en gardant un angle très obtus.

Clouer et coller les embouts de 30 cm, (hachurés sur le croquis), il est important de fixer un collier dans le haut, à 5 cm du sommet, pour éviter au bois de se fendre sous les chocs répétés de la barre.

*Prix de revient pour un support :*

| | |
|---|---|
| 2 m. de basting 360 x 2..... | 720 F |
| Tige filetée, boulons, rondelles... | 250 F |
| 1 collier et clous ..... | 30 F |
| TOTAL..... | 1000 F |

2° *Supports pour le développé assis plan oblique.*

Avec cette hauteur, je vous décrirai un autre procédé simple, fig. 3.

Découper une longueur de basting de 90 cm, légèrement creusé dans le haut. Fabriquer une caissette en planches ou employer une caissette de récupération de 40 cm sur 30 cm environ et 15 cm de hauteur. Enfoncer des clous tout au tour et dans la partie basse du montant (voir fig. 3). Centrer celle-ci avec quelques clous placés en-dessous. Préparer votre ciment : 1 seau 1/2 de sable, 2/3 de ciment. Remplir la caissette avec le mortier, tasser, affleurer, laisser durcir 48 h. Le bois restant autour de votre socle lui évitera tout effritement. Les clous placés, comme sur le des sin, dans les planchettes leur éviteront de se démonter ou de se fendre.

*Prix de revient :*

| | |
|---|---|
| 0 m. 90 de basting..... | 320 F |
| Ciment. ..... | 125 F |
| Clous et planchettes..... | 425 F |
| TOTAL. ..... | 870 F |

*NOTA*. - Le prix de revient diminuera d'une façon importante avec des caisses de récupération. Un chantier vous donnera un seau de sable et de ciment pour une somme modique.

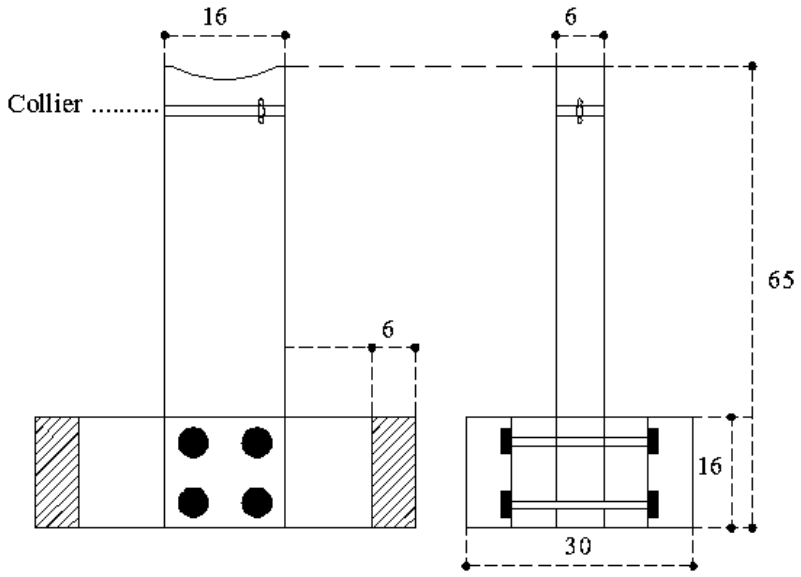


Fig. 1

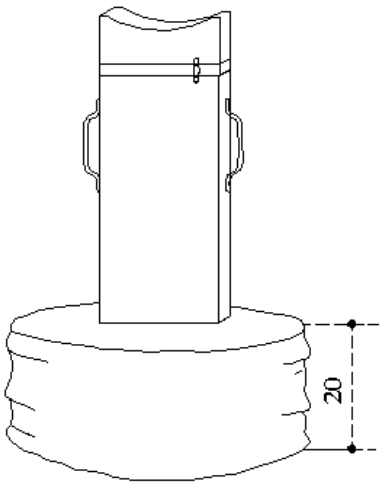


Fig. 2

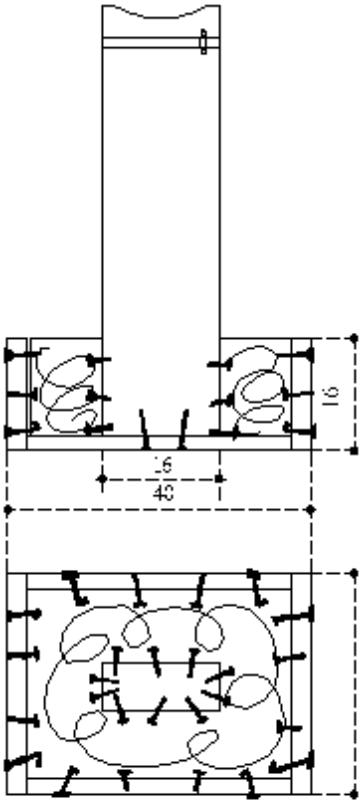


Fil de fer

Fig. 3

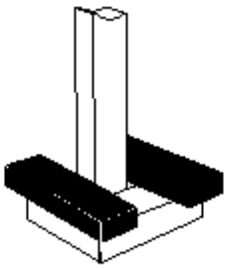

Fig. 4

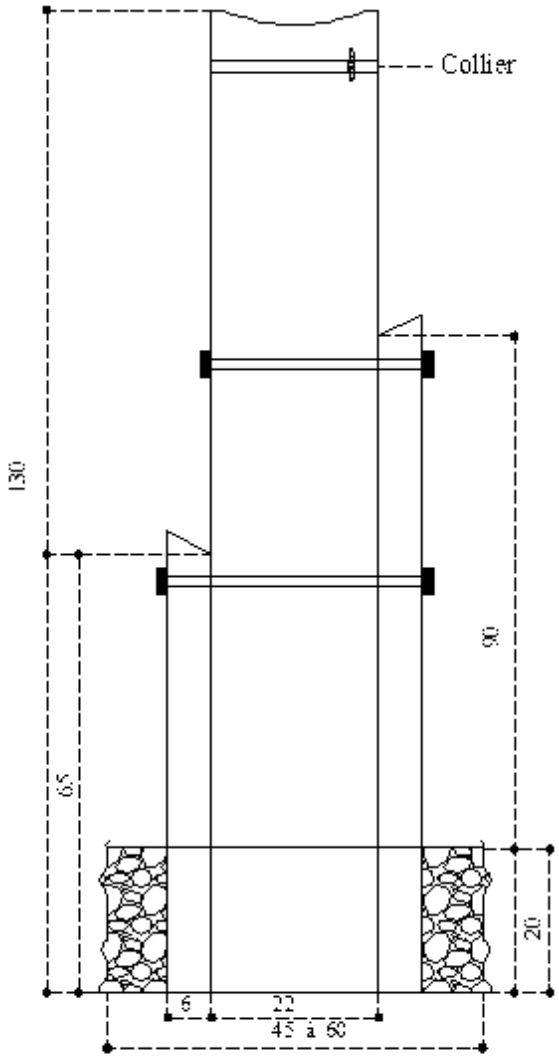


Fig. 5 Fig. 5

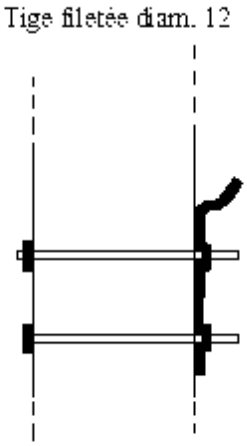


Fig. 6

3° *Support pour flexions de jambes et lombaires.*

La fig. 2 vous indique un troisième procédé qui est à mon avis le meilleur. Découper dans un fût de 100 litres ou bien de 50 litres mais de grand diamètre de base, une hauteur de 20 cm à partir du fond, au burin ou à la cisaille. Scier une longueur de 1 m. 30 de madrier (22 x 8). Même découpe dans le haut. Comme précédemment enfoncer de 30 à 40 mm, des clous de 80 mm, autour de votre piquet, sur une hauteur de 18 cm (20 ou 25 clous). Centrer le piquet avec 2 pointes enfoncées de dessous.

Préparer un peu plus de ciment (3 seaux de sable, 1 & 1/2 de ciment). Tasser en tapant tout autour du fût. Le ciment remplira complètement le récipient. Placer un collier dans le haut. Si vous voulez 2 poignées pour manœuvrer votre support, voir fig. 2.

*Prix de revient :*

| | |
|---|---|
| 1 m. 30 de madrier ..... | 680 F |
| Ciment ..... | 200 F |
| Fût de récupération ..... | 150 F |
| Collier ..... | 25 F |
| TOTAL ..... | 1055 F |

NOTA. Beaucoup d'entre vous se procureront les vieux fûts gratuitement, n'en voit-on pas traîner un peu partout dans les décharges, etc. ?

4° *Variante.*

La fig. 5 décrit un support à 3 hauteurs : il suffit de coller et boulonner 2 chevrons (6 x 8) de 65 et 90 cm de long, avant de couler le ciment dans le fût. Ce modèle de support peut être utile dans les salles disposant de peu de place. Il permet les 3 hauteurs de barres classiques définies auparavant. Par exemple pour le développé couché : toucher le montant avec la barre, un peu au-dessus et celle-ci sera guidée pour se placer dans l'encoche. Dans la fig. 6 les chevrons sont remplacés par un fer plat et boulonnés (fer plat 60 x 6 plus 2 tiges filetées, boulons et rondelles).

*CONCLUSION*. - Les supports de barre sont une suite au banc culturiste décrit au N° de janvier, les hauteurs s'adaptent parfaitement pour le travail sur celui-ci. Les haltérophiles, s'ils veulent utiliser un banc déjà existant, seront obligés de... modifier les hauteurs données dans le texte.

Il faut arriver, et ceci je le répéterai souvent, à constituer le matériel nécessaire pour un exercice déterminé de l'entraînement haltérophile.

Utiliser également si possible une vieille barre sur chaque montage. Celles-ci sont très chères, mais vous pouvez les remplacer par du tube de 49 mm de diamètre extérieur et d'une longueur de 2 m. Remplir de ciment, de sable, de limaille, de plomb, etc., ce qui lui donnera un poids de départ appréciable. A partir de là, charger cette barre de fortune avec des disques usuels. Le diamètre sera plus gros, mais pour le développé couché ou oblique cela a peu d'importance et puis nous sommes à l'entraînement. Arrêter les disques avec une goupille ou une bague vers l'intérieur, avec des colliers normaux à l'extérieur (colliers de barre).

L. GUILLIER,
*Maître d'E.P.S.*

# Records et table de cotation (suite)

A la suite de mon dernier article, le Président Jean Dame m'a communiqué une lettre de M. Moreau, Président de l'Union Amicale de Cognac, me demandant de modifier, ou plutôt de compléter la table de cotation sur les trois points suivants :

1) Incorporer à cette table des repères cotés ;
2) Faire figurer la catégorie Poids Lourds, dont le poids de corps serait limité à 100 k ;
3) Terminer cette table par des charges plus basses afin de permettre aux débutants de se comparer entre eux.

J'ai tenu compte des judicieuses suggestions de M. Moreau pour établir la table ci-jointe, mais celle-ci reste encore incomplète, car les Lourds de 105 ou 110 k sont nettement avantagés ; par contre, les « Petits Lourds » de 95 k sont au contraire lésés.

Pour combler cette lacune, j'ai calculé des coefficients qu'il suffira de multiplier par la performance accomplie pour obtenir la cotation correspondante.

Voici donc ces coefficients auxquels j'ai ajouté ceux des autres catégories :

| | |
|---|---|
| *Coqs* : ..... | Coeff. 2 |
| *Plumes* : ..... | Coeff. 1,910 |
| *Légers* : ..... | Coeff. 1,765 |
| *Moyens* : ..... | Coeff. 1,648 |
| *Mi-Lourds* : ..... | Coeff. 1,546 |
| *Lourds Légers* : ..... | Coeff. 1,458 |
| *Lourds* (jusqu'à 95 k.) : ..... | Coeff. 1,406 |
| *Lourds* (jusqu'à 100 k.) : ..... | Coeff. 1,359 |
| *Lourds* (jusqu'à 105 k.) : ..... | Coeff. 1,315 |
| *Lourds* (jusqu'à 110 k.) : ..... | Coeff. 1,275 |
| *Super-Lourds* (plus de 110 k.) ... | Coeff. 1,237 |

Ainsi, un Poids Lourd de 104 k réussissant 500 k obtiendra le nombre de points suivant : 500 x 1,315 = 684 pts. Pour l'utilisation de la table, il suffira de lire dans l'une des colonnes « cotation » le nombre placé sur la même horizontale que le total réalisé dans l'une des catégories.

Nous pouvons donc maintenant établir aisément un classement des 20 meilleurs athlètes des derniers Championnats du Monde :

| | |
|---|---|
| 1. Berger (Plume) 372 k 500..... | 711 pts ; |
| 2. Kono (Moyen) 430 k ..... | 708 pts ; |
| 3. Bogdanovsky (Moyen) 422 k 500.. | 696 pts ; |
| 4. Minaev (Plume) 362 k 500 ..... | 692 pts ; |
| 5. Bouchouev (Léger) 390 k ..... | 689 pts ; |
| 6. Stogov (Coq) 342 k 500..... | 685 pts ; |
| 7. Lomakin (Mi-lourd), 440 k..... | 680 pts ; |
| 8. Vorobiev (Lourd Léger) 465 k..... | 678 pts ; |
| 9. J. George (Mi-lourd) 435 k..... | 672 pts ; |
| 10. Palinski (Mi-lourd) 432 k. 500 ..... | 668 pts ; |
| 11. Sheppard (Lourd Léger) 450 k..... | 656 pts ; |
| 12. Vinci (Coq) 327 k 500 ..... | 655 pts ; |
| 13. Mannironi (Plume) 342 k 500..... | 654 pts ; |
| 14. Paterni (Moyen) 395 k..... | 651 pts ; |
| 15. de Genova (Léger) 362 k 500 ..... | 640 pts ; |
| 16. Tamraz (Léger) 357 k 500 ..... | 631 pts ; |
| 17. Pignatti (Moyen) 382 k 500 ..... | 630 pts ; |
| 18. Bochenek (Moyen) 380 k ..... | 626 pts ; |
| 19. Sonboli (Coq) 312 k 500..... | 624 pts ; |
| 20. Pohjan (Lourd) 455 k..... | 618 pts. |

Nous constatons que ces 20 athlètes représentent toutes les catégories, mais Pohjan, le seul Poids Lourd de cette liste, n'est classé que 20e. La Catégorie Poids Lourds semble donc avoir un certain retard et, pour rivaliser « à l'indice » avec les meilleurs, un athlète de 100 k devrait réaliser un total d'environ 520 k. Peut-être verrons-nous des performances de cet ordre dans un proche avenir et les Super-Lourds n'auront qu'à bien se tenir.

Sur le plan national, nous avons également établi une liste semblable en tenant compte des performances réalisées au cours de matches officiels de la saison 1957-58 :

| | |
|---|---|
| 1. Paterni (Moyen) 395 k, ..... | 651 pts ; |
| 2. Debuf (Mi-lourd) 400 k, ..... | 618 pts ; |
| 2. Gerber (Léger) 350 k, ..... | 618 pts ; |
| 4. Vincent (Lourd Léger) 407 k 500, . | 593 pts ; |
| 5. Boissonnet (Moyen) 355 k,..... | 585 pts ; |
| 6. Marchal (Mi-lourd) 370 k, ..... | 572 pts ; |
| 6. Lambert (Moyen) 347 k 500, ..... | 572 pts ; |
| 8. Sablé (Moyen) 342 k 500,..... | 564 pts ; |
| 8. Mana (Mi-lourd) 365 k, ..... | 564 pts ; |
| 10. Collard (Léger) 317 k 500, ..... | 561 pts. |

Nos quatre représentants des derniers Championnats du Monde sont donc bien en tête, ce qui est logique. Boissonnet se trouve en 5e position et méritait sans doute de participer à ces Championnats, si toutefois le règlement international n'interdisait, en 1958, la participation dans une catégorie de deux athlètes d'une même nation.

Certains de nos lecteurs auront peut-être la curiosité de comparer nos chiffres avec les minima établis par la Fédération et destinés à classer les athlètes par série. Ils constateront que ces minima avantagent les catégories extrêmes, en particulier Poids Coqs et surtout les Poids Lourds. Toutefois, ce favoritisme s'explique de façon logique : en effet, le niveau moyen des catégories extrêmes est relativement faible, le nombre de concurrents y étant très réduit ; aussi, pour obtenir une bonne répartition des participants dans toutes les catégories, et ce, pour toutes les épreuves du calendrier, il est nécessaire de favoriser les catégories pauvres en effectifs.

Si nous devions faire un nouveau « tableau des minima », nos chiffres seraient très proches des chiffres actuels, car nous baserions nos calculs sur le fait que :

- plus de 55 % des haltérophiles français sont, soit Poids Moyens, soit Poids Légers ;
- plus de 25 % sont, soit Poids Plumes, soit Poids Mi-Lourds ;
- les Poids Coqs et Lourds Légers constituent environ 13 % du nombre total et les Poids Lourds les quelque 1 % qui restent.

Ces minima ne sauraient donc, en aucun cas, vous être utiles pour établir une comparaison entre deux athlètes, car ces chiffres sont issus de calculs statistiques. Par contre, la table de cotation ci-jointe permettra tous les systèmes de comparaisons possibles, soit entre deux ou plusieurs athlètes, soit entre plusieurs clubs présentant le même nombre d'athlètes à une compétition.

G. LAMBERT.

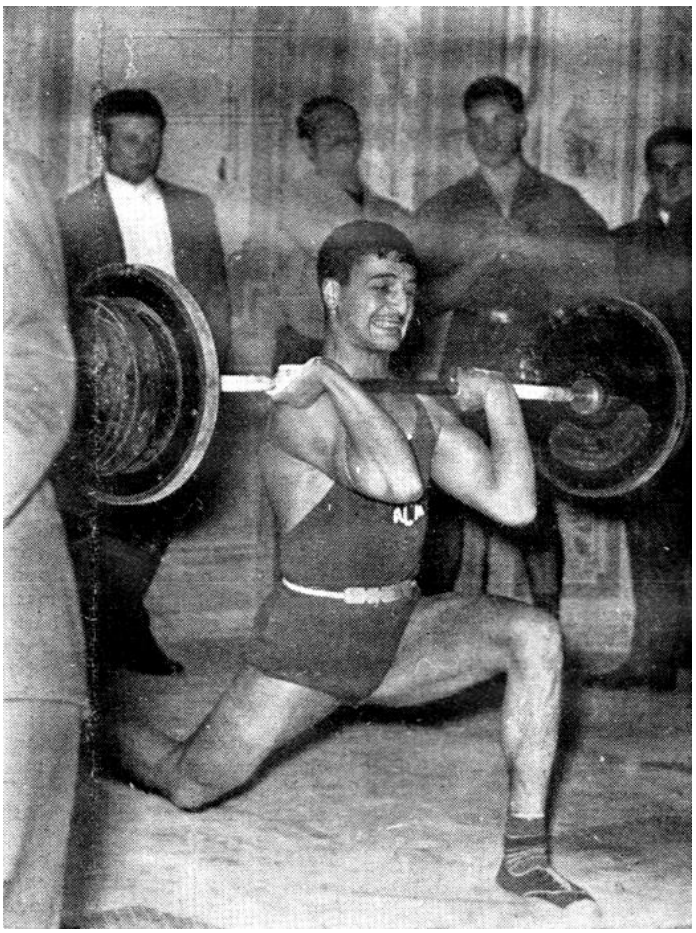

**CARCENAC, Vainqueur du Prix Fédéral 1969, Catégorie Poids Moyens.**

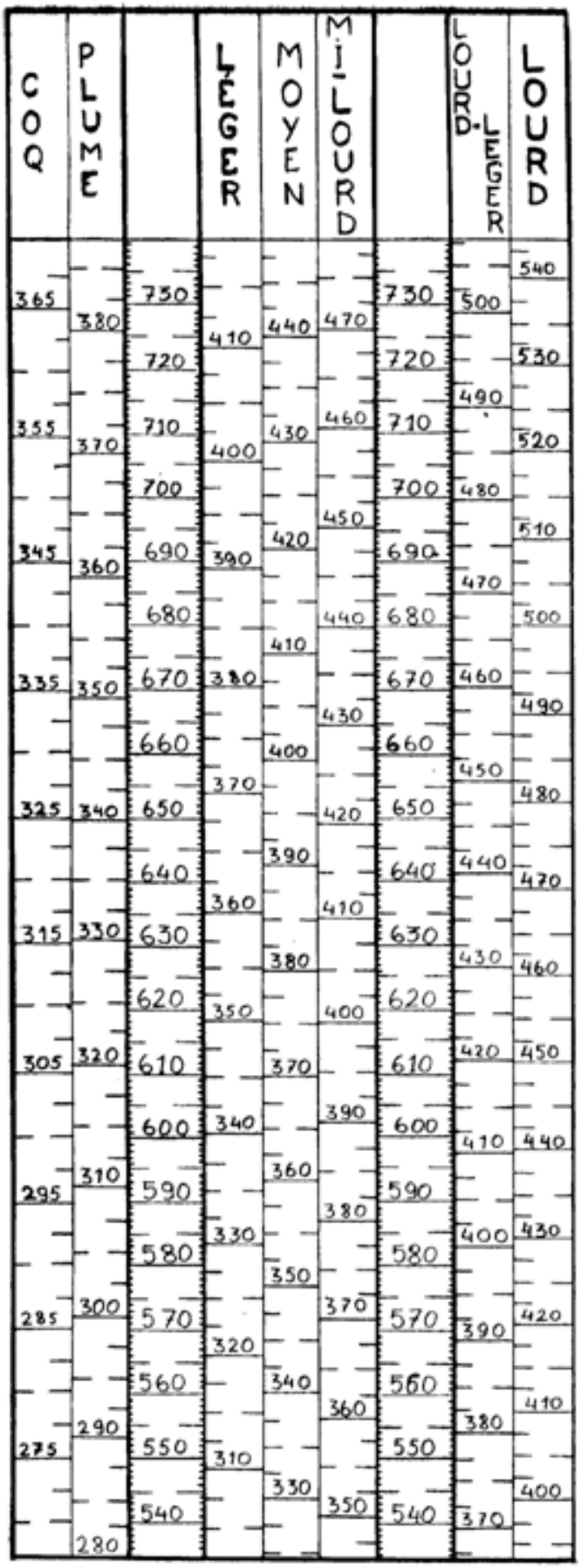
COQ
PLUME
LÉGER
MOYEN
MI-LOURD
LOURD
COQ
PLUME
LÉGER
MOYEN
MI-LOURD
LOURD

# La Finale du Prix Fédéral 1959

La salle du Club Sportif Gondolo, à Maisons-Alfort, servait de cadre à la Finale du Prix Fédéral qui a connu, cette année, un grand succès.

Elle fut impeccablement organisée par M. Leveler, animateur de la brillante Section haltérophile du Club. Un seul forfait à déplorer sur 21 sélectionnés ; nous pouvons nous en féliciter.

Beaucoup de noms nouveaux parmi les finalistes qui nous deviendront prochainement familiers. Tous les jeunes firent preuve d'une grande combativité et d'une tenue parfaite.

MM. Buisson, Morin et Roussaux arbitraient ; aucune de leurs décisions ne prêta à la moindre discussion.

*Catégorie Poids Coqs.* - Rabot (Club Sportif de l'Est Républicain) ne put faire le poids et tira hors match. En début de carrière, ce petit accident lui sera certainement profitable. Bisaccioni (Haltérophile Club de Nice), déjà vainqueur du Prix Interrégional, ajoute à son Palmarès 1959 le même titre acquis au Prix Fédéral. Il a progressé de 10 k et ne doit pas s'arrêter là. Kentzel (Haltérophile Club Grenoblois), excellent technicien en flexion, est un peu grand pour rester Poids Coq.

*Catégorie Poids Plumes.* - Salomone (Athlétic Club Servannais) a fait une excellente impression. Il développa 75 k, arracha 82 k 500 et réussit 107 k 500 au 3e essai de l'épaulé et jeté, après une faute de précipitation au 2e. Il vaut déjà 110 k. Marié et Lopez, tous deux d'Algérie, sont sur la bonne voie, mais doivent s'améliorer en détente.

*Catégorie Poids Légers.* - Maridet, blessé à Londres, ne put participer à la Finale. Pouillie (Union Tourquennoise) réalisa 87 k 500, 85 k et 115 k = 287 k 500 sans un seul essai. Nous aurons bientôt, grâce à lui, un nouveau Léger à 300 k. Bravo ! Quentin (U.S. Métro-Transports) tira au-dessous de ses possibilités.

*Catégorie Poids Moyens.* - Galli (Salle Vincent Ferrari Sète) est un bon développeur : 95 k, très bien ; aucune mauvaise humeur après un essai raté de la part de cet athlète dont je tiens à souligner le comportement. Carcenac (Athlétic Club Montpelliérain), signalé déjà à la Fédération par notre ami Firmin, se confirme et remporte le match à l'épaulé et jeté avec 125 k contre 120 k à Demonsel.

*Catégorie Poids Mi-lourds.* - L'International du lancement du poids, Ernst (U.S. Métro-Transports) fit cavalier seul dans cette catégorie. Bien conseillé par M. Fischer, il développa 102 k 500, arracha 100 k à une vitesse fulgurante, mais, trop nerveux, rata deux fois 105 k. Dommage ! Il gagna avec le beau total de 332 k 500, à 78 k de poids de corps devant Dubourg (Sporting-Club Saint-Amandois) et Muckensturm (S.A. Koenigshoffen).

*Catégorie Poids Lourds Légers.* - 137 k 500 à l'épaulé et jeté permettent au jeune Levecque (Sporting Club Tête de Cheval) de réaliser un bon total et de remporter cette catégorie. Il ne fit essai qu'à 140 k. Voilà un Poids Lourd d'avenir quand il aura travaillé sa musculature.

Hancart (Haltérophile Club de Nice) le plus léger (82 k 550) réalisa le bon total de 325 k ; Mehlinger, bon en détente, est 3e avec 322 k 500 ; il devra progresser au développé.

*Catégorie Poids Lourds.* - La meilleure catégorie a été celle des Poids Lourds. C'était une des plus faibles auparavant. Les trois athlètes auraient bien pu figurer dans une finale du Championnat de France il n'y a pas longtemps. Paul, de l'A.S. Mantaise, a trop préjugé de ses possibilités et commença trop lourd au développé.

Della Valle (Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence) livra une course-poursuite contre Dupuis, de l'Union Amicale de Cognac, qui lui avait pris 12 k 500 au développé. Il combla son retard de 7 k 500 à l'arraché où Dupuis rata de peu 110 k : ensuite 7 k 500 au jeté qui assura sa victoire. Avec 140 k et 147 k 500, ces deux athlètes améliorent leurs records personnels. Della Valle sauta à 155 k, alors qu'il eut fait facilement 150, mais ce n'est que partie remise à brève échéance.

L. GUILLIER

# La page pédagogique du mois

*Dessin N° 1.*
— Élève trop loin de sa barre ; épaules trop en dedans ;
— Dos rond ; tête basse ;
— Pieds pas assez rentrés.

*Dessin N° 2.*
— Dos rond ; tête basse ;
— Jambes trop étendues ;
— Épaules trop en dehors.

*Dessin N° 3.*
— Élève trop assis ;
— Bras trop fléchis.

*Dessin N° 4.*
— Pieds trop écartés ;
— Genoux trop rapprochés ;
— Épaules remontées ;
— bras trop fléchis.

*Dessin N° 5.*
— Pieds trop serrés
— Genoux trop écartés.
— Mains trop rapprochées ;
— Épaules trop remontées.

*Dessin N° 6.*
— Poignet cassé (trop étendu).
— Poignet trop fléchi.

◄ ►

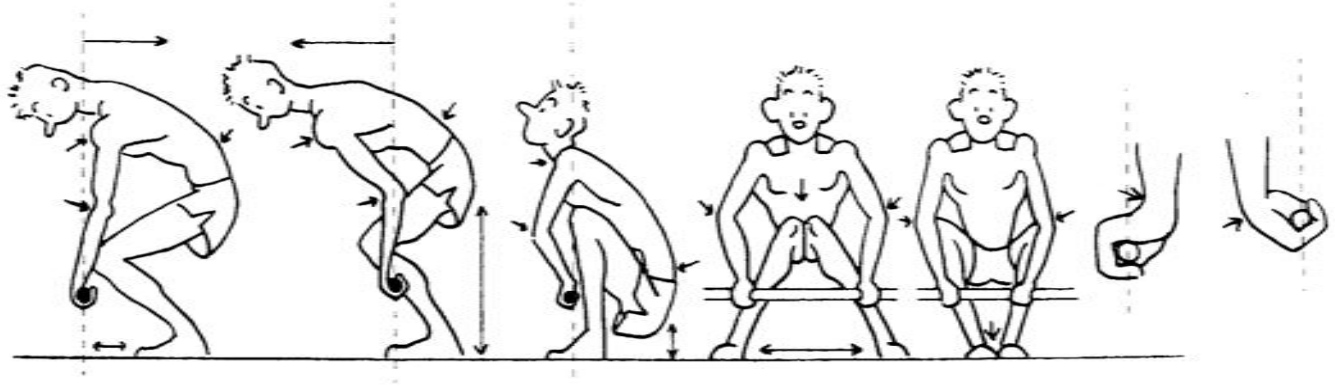

(1) (2) (3) (4) (5) (6)

# Office du Sport Universitaire et Scolaire

# Compétitions d'Haltérophilie 1958-59

### I. – PROGRAMME ET RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX.

Les épreuves suivantes seront organisées :

- Le Challenge du Nombre ;
- Les Brevets ;
- Le Critérium National ;
- Les Championnats d'Académie et de France.

Sauf au challenge du nombre, où la licence ne sera pas exigée, tous les concurrents devront être titulaires d'une licence délivrée par l'O.S.S.U. et validée pour l'année scolaire 1958-59. Ils devront en outre être âgés de plus de 16 ans au 1er janvier 1959, aucune exception n'étant admise à cette règle.

Les trois dernières épreuves seront organisées dans les catégories de poids suivantes :

- Poids Coq, jusqu'à 56 kg (inclus) ;
- Poids Plume, de 56 kg (exclus) à 60 kg (inclus) ;
- Poids Léger, de 60 kg (exclus) à 67,500 kg (inclus) ;
- Poids Moyen, de 67,500 kg (exclus) à 75 kg (inclus) ;
- Pouls Mi-lourd, de 75 kg (exclus) à 82,500 kg (inclus) ;
- Poids Lourd-Léger, de 82,500 kg (exclus) à 90 kg (inclus) ;
- Poids Lourd, plus de 90 kg.

... et se disputeront sur les trois mouvements olympiques, soit à deux bras : Développé, arraché, épaulé jeté.

Dans chaque mouvement les concurrents auront droit à trois essais.

### II. - CHALLENGE DU NOMBRE.

Cette épreuve de propagande pourra être organisée à l'intérieur de toutes les associations sportives affiliées à l'O.S.S.U. Elle devra l'être obligatoirement dans celles qui ont obtenu de la part de l'O.S.S.U., l'attribution d'une barre à disques (liste jointe).

- Chaque concurrent, âgé de plus de 16 ans au 1er janvier 1959, devra, à l'épaulé-jeté, lever un poids égal à son propre poids, ceci avec une franchise de 1/10e du poids dudit concurrent (poids arrondi).
- Tout concurrent ayant réussi dans cette tentative marquera 1 point pour son établissement.
- Deux classements seront établis, l'un pour les établissements de 300 élèves, l'autre pour les établissements de moins de 301 (effectif total) en tenant compte du total des points obtenus par l'ensemble des concurrents d'un même établissement.

*(Il n'y a pas de classement « quotient ».)*

Les deux établissements qui, à l'échelon national, auront obtenu la première place, se verront attribuer une coupe dont ils auront la garde pendant un an.

- Aucun engagement préalable ne sera exigé des associations.

Résultats : Les secrétaires régionaux de l'O.S.S.U. fixeront eux-mêmes la date à laquelle les résultats devront leur être adressés étant entendu que les classements régionaux devront parvenir au siège de l'Office le 1er mai 1959 au plus tard.

Les résultats devront faire apparaître :

- l'effectif total de l'établissement ;
- le nombre des participants ;
- le nom, le poids et la performance des concurrents ayant réussi l'épreuve.

Le classement régional devra comporter, pour chaque établissement, uniquement le nombre de points obtenus, l'indication de l'effectif et le nombre de participants (les listes nominatives restant en la possession des secrétaires régionaux).

### III. - BREVETS.

Chaque concurrent, sans distinction de catégorie d'âge, aura droit à trois essais pour chacun des trois mouvements olympiques.

Les brevets seront attribués à tous les concurrents qui auront réussi, au total des trois mouvements, les minima figurant ci-dessous :

- ✓ Coq : 1er- degré, 130 kg ; 2e degré, 155 kg ; 3e degré 180 k ; degré supérieur 210 kg.
- ✓ Plume : 150 kg ; 175 kg ; 200 kg ; 230 kg.
- ✓ Léger : 170 kg ; 195 kg ; 220 kg ; 250 kg.
- ✓ Moyen : 185 kg ; 210 kg ; 235 kg ; 265 kg.
- ✓ Mi-lourd : 200 kg ; 225 kg ; 250 kg ; 280 kg.
- ✓ Lourd-Léger : 215 kg ; 240 kg ; 265 kg ; 295 kg.
- ✓ Lourd : 225 kg ; 250 kg ; 275 kg ; 305 kg.

Les lauréats recevront un diplôme délivré par la Commission Mixte Régionale.

Dans tous les centres disposant de barres à disques réglementaires, le personnel enseignant pourra organiser des sessions à la seule condition de prévenir huit jours à l'avance le secrétariat régional du jour, de l'heure et du lieu de la session ; au cours de celle-ci seront seuls décernés les brevets du 1er et du 2e degré.

Chaque Commission organisera, d'autre part, aux dates et lieux qu'elle déterminera, des sessions où seront décernés les brevets des quatre degrés.

Les brevets des 2e, 3e degrés et degré supérieur seront attribués aux athlètes qui réaliseront les minima imposés au cours des Championnats d'Académie, ou du Critérium.

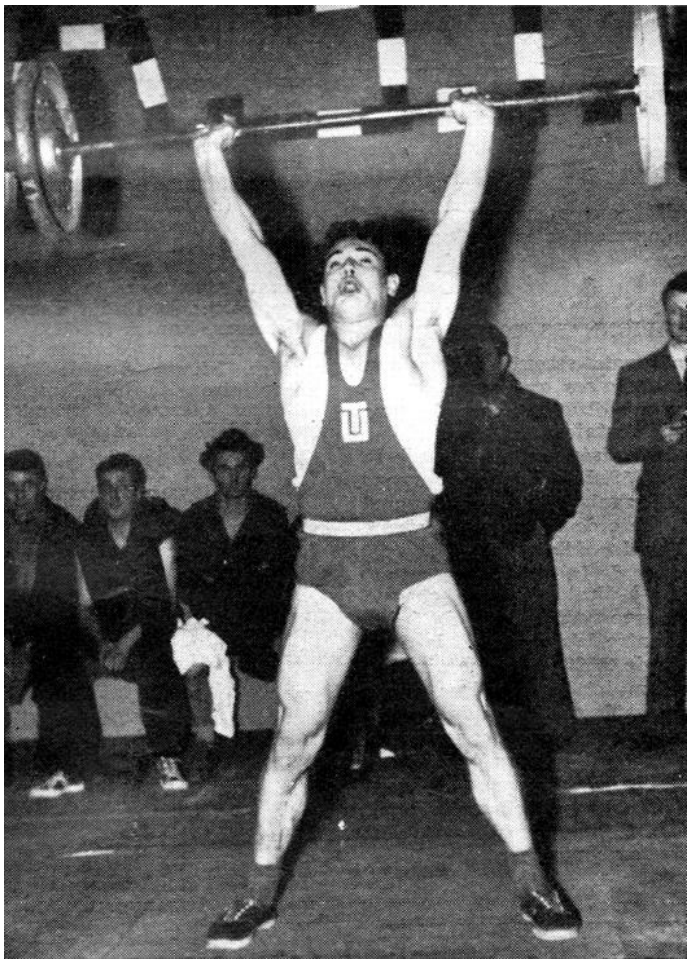

**POUILLIE, vainqueur du Prix Fédéral 1969, Catégorie Poids Légers.**

Les concurrents devront s'engager dans les délais fixés (engagement gratuit). Les résultats devront parvenir au secrétaire régional huit jours avant la date fixée pour les épreuves, régionales ou de districts. Ils seront transmis au siège de l'Office le 1er mai 1959, sur état faisant apparaître :

– le nombre de participants ;
– le nombre de brevetés et la liste nominative avec indication des catégories de poids et des performances réalisées (total des trois mouvements).

Les diplômes correspondants seront envoyés dès réception des résultats.

### IV. – CRITERIUM.

Le Critérium sera organisé par les Commissions Mixtes Régionales dans les centres où le nombre des engagés le justifiera un mois environ avant les Championnats d'Académie, et suivant le même règlement. *Toutefois, y seront seuls admis, les débutants et les titulaires du brevet du 1er degré.*

Les résultats devront être transmis à l'organisme Central avant le 1er mars 1959 et faire notamment apparaître *très exactement le poids de corps de chaque participant.*

Un *classement national* sera établi dans chacune des catégories de poids. Le concurrent obtenant la première place dans chacun des classements recevra une breloque.

« En cas d'ex-æquo à la performance » le poids de corps sera pris en considération, le concurrent le moins lourd l'emportant sur son rival.

Aucun crédit pour remboursement de frais de déplacement n'est prévu pour cette épreuve.

### V. - CHAMPIONNATS D'ACADÉMIE

Les championnats seront ouverts aux haltérophiles *titulaires au moins du diplôme du premier degré*, et engagés dans les délais réglementaires.

Ils seront organisés, au plus tard, le jeudi 23 avril 1959. Les résultats devront parvenir à l'organisme Central quatre jours après la date de l'épreuve, et avant le 27 avril, dernier délai.

Les règlements de la Fédération seront appliqués, c'est-à-dire que dans chaque mouvement, la progression sera de 5 kg au minimum, entre le premier et le deuxième essai, et de 2,5 kg au minimum, entre le deuxième et le troisième essai.

Dans chaque catégorie de poids, les titres seront attribués aux concurrents ayant obtenu le total le plus élevé dans l'ensemble des trois mouvements imposés. Les meilleurs des participants s'étant déplacés pourront, sur demande spéciale, bénéficier du remboursement de leurs frais de voyage.

### VI. - CHAMPIONNATS DE France.

Ils seront organisés le *Mardi* 19 *mai* 1959, *à Lille (Nord).*

Dans l'ensemble des catégories de poids, et sans distinction de catégorie d'âge, ils grouperont les meilleurs concurrents des épreuves régionales.

Ceux d'entre eux qui seront qualifiés « avec remboursement » percevront l'indemnité de déplacement réglementaire.

J. FLOURET.

**Engins de culture physique athlétique *en béton densifié* (Bte S.G.D.G.)**
**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES.**
**BARRES A CHARGES FIXES**
**Matériel agréé par l'I.N.S.**
**HALTERES-MASSUES dits haltères suédois** (Bte S.G.D.G.).
Engins d'une efficacité étonnante.
**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure** (Modèle déposé).
— Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.
**M. BOISAUBERT, 72, r. Labrouste, Paris-15e - Ouvert de 15 à 19 h.**

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

**LISTE**
**DES COMITES REGIONAUX**
**DE LA F.F.H.C.**

Comité d'Algérie (*Alger, Constantine*) :

- Secrétaire : M. DI MEGLIO, 9, rue Ernest-Renan, Alger.

Comité d'Alsace (*Bas-Rhin, Haut-Rhin*) :

- Président : M. René DENNY, 138 routes de Schirmeck, Strasbourg-Montagne-Verte (B.-R.).

Comité Anjou-Bretagne (*Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Sarthe*) :

- Secrétaire : M. Émile HERVOCHON, 9 rue Mercœur, Nantes (L.-A.).

Comité d'Auvergne (*Allier, Cantal, Haute-Loire, Nièvre, Puy-de-Dôme*) :

- Secrétaire : M. Noël RIGHI, 19 place des Hughes, Clermont-Ferrand (P-de-D).

Comité de Bourgogne-Franche-Comté (*Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Yonne, Jura*) :

- Secrétaire : M. André PATTE, 5 rue Charles-Boysset, Chalon-sur-Saône (S.-et-L).

Comité de Champagne (*Aisne, Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne*) :

- Président : M. R. BRIANT, Chemin des Blossières, Allée n ° 7, Troyes (Aube).

Comite de Côte Basque (*Landes, Basses-Pyrénées*) :

- Secrétaire : M. R. ROZIER, Villa « Etche Maïtia », Sentier Fourio, Biarritz (B.-P.).

Comité Dauphiné-Savoie (*Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie*) :

- Président : M. Charles LOMET, 34 rue George-Sand, Grenoble (Isère).

Comité des Flandres (*Nord, Pas-de-Calais, Somme*) :

- Président : M. Marcel DUMOULIN, 22 r. Jeanne d'Arc, Roubaix (Nord).

Comité de Guyenne (*Gironde, Lot-et-Garonne*) :

- Secrétaire : M. Jean SAINT-MARTIN, 121 rue André-Mureine, Bègles (Gironde).

Comité de l'Île-de-France (*Eure-et-Loir, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise*) :

- Secrétaire : M. Victor LEVELER, Établissements Gondolo, 72 rue Vaillant-Couturier, Maisons-Alfort (Seine).

Comité du Languedoc (*Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales*) :

- 2, rue Herberie, Montpellier (Hérault).

Comité du Limousin (*Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Vienne*) :

- Secrétaire : M. E. RATIER, 7 rue de Toulouse, Limoges (Haute-Vienne).

Comité de Lorraine (*Meurthe-et-Moselle, Moselle, Meuse, Vosges*) :

- Président : M. Pierre MALENFERT, 28 rue de la République, Laxou (M-et-M.).

Comité du Lyonnais (*Ain, Loire, Rhône*) :

- Président : M. Roger GOURHAND, 101 Grande rue de la Croix-Rousse, Lyon (Rhône).

Comité de Normandie (*Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Maritime*) :

- Président : M. Bernard RENAULT, 8 rue Ambroise-Bully, Vernon (Eure).

Comité d'Oranie (*Oran*) :

- Secrétaire : M. YBANEZ, 26 rue Ripoll, (Oran).

Comité de l'Orléanais (*Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret*) :

- Secrétaire : M. Gérard GALLAND, 143 rue Louis-Blot, Saint-Cyr-sur-Loire (I.-et- L.).

Comité du Poitou (*Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne*) :

- Président : M. Maurice BOSQUET, 60 bd Blossac, Châtellerault (Vienne).

Comité de Provence (*Basses-Alpes, Alpes- Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Monaco*) :

- Président : M. Louis CHAIX, 148 rue Saint-Pierre, Marseille (B.-du-R.).

Comité des Pyrénées (*Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne*) :

- Secrétaire : M. GARRABET, 3 rue de la Libération, Blagnac (Haute-Garonne).

Afrique Équatoriale Française :

- Vice-président : M. le Docteur HERAUD Boîte Postale N° 69, Brazzaville (A.- É.-F.).

Madagascar :

- Président : M. Claude TAILLEFER, Direction des Domaines, Tananarive.

Ile de la Réunion :

- Président : M. Jean PELLEGRIN, 40 Boulevard Lancastel, Boite Postale N° 300, Saint-Denis de la Réunion.

# *Nos joies, nos peines*

### Distinctions

Deux de nos athlètes :

Le Sous-lieutenant Guy Mierczuk, de l'Association Sportive de Monaco, le soldat Vincent Floridia, de l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence, ont été décorés, en Algérie, de la Croix de la Valeur Militaire.

Nous leur adressons à tous deux nos très sincères félicitations

### Comité des Flandres

### HALTÉROPHILE-CLUB DE BOULOGNE-SUR-MER

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation et de son affiliation à la F.F.H.C., les Haltérophiles et Culturistes Boulonnais ont commémoré cet événement le lundi 24 novembre 1958, dans leur nouvelle salle d'entraînement au stade municipal. M. Henneguelle, maire de Boulogne, MM. Hautefeuille et Gournay, adjoints, et bon nombre d'athlètes et de dirigeants de l'H.C.B. ont bien voulu honorer de leur présence cette manifestation.

M. Cuvelier, le dévoué Président et Fondateur du Club, rappela le Concours du plus bel Athlète de France qui eut lieu à Boulogne-sur-Mer, le 16 août 1950, ainsi que le match France-Angleterre, le 18 janvier 1958.

Ce match fut une réussite qui démontra la vitalité du Club.

M. Watel, dévoué Dirigeant du Club, prit ensuite la parole. Il rappela les succès remportés par l'H.C.B. depuis dix ans : titres enlevés sur le plan maritime et régional.

M. Watel signala aussi que le Club peut s'enorgueillir d'avoir été l'un des artisans du succès de divers sportman tels que : Butel, champion de France d'aviron, Ohier, Carpentier, Boutiller, etc., boxeurs, Louis Leprêtre, coureur à pied, et Vasseur, lanceur de disque, etc., qui ont pratiqué et qui pratiquent encore l'haltérophilie, sport de base et auquel tous les jeunes devraient s'adonner. Il poursuit en énumérant les résultats des membres dans les différentes compétitions.

Il conclut en incitant les jeunes à suivre l'exemple des anciens.

Une émouvante remise de distinctions se déroula ensuite au cours de laquelle M. Watel remit au Président, M. Marcel Cuvelier, la médaille de l'Éducation Physique et des Sports en s'exprimant ainsi :

« C'est avec joie que je suis chargé par Monsieur le Député Maire, de vous remettre ces décorations ».

Et il termine par ces mots :

« Vous avez toujours été, pour l'Haltérophilie et la Culture Physique, un actif et Fervent propagandiste ».

Deux superbes gerbes de roses furent ensuite offertes au dévoué Président.

Extrêmement ému, M. Cuvelier remercia la Municipalité, les membres présents et absents pour l'intérêt qu'ils témoignent à l'Haltérophilie et dispensa ses encouragements aux jeunes présents.

Un vin d'honneur clôtura la réunion dans la plus cordiale ambiance.

### Comité du Lyonnais

### RÈGLEMENT DU CHAMPIONNAT DU LYONNAIS PAR ÉQUIPES

ARTICLE Premier. - Le Comité du Lyonnais de la F.F.H.C. organise, chaque année, trois épreuves qui seront dénommées : « Championnat du Lyonnais par équipes » - Excellence - Honneur - Promotion.

ART. 2. - Le but de ces compétitions est de diffuser la pratique du sport haltérophile et de grouper les athlètes dans les sociétés pour en former des équipes.

ART. 3. - Les épreuves sont ouvertes à toutes les Sociétés affiliées à la F.F.H.C. à jour de leurs cotisations fédérales, régionales, et dépendantes du Comité Haltérophile du Lyonnais.

# Prochaines compétitions

28 Février, à Notre-Dame de Gravenchon (Seine-Maritime) :

*14 h. 45 Match France-Allemagne de l'Est (Équipes « B »).*
*21 h. Match France-Allemagne de l'Est (Équipes « A »).*

8 Mars, au stade Municipal de Montrouge, 193, rue Maurice Arnoux, à Montrouge :

*14 h. Finale du Critérium National Haltérophile.*

15 Mars, à la Salle des Fêtes de Vernon (Eure) :

*15 h. Match France-Allemagne de l'Ouest*

11 et 12 Avril, au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris :

*Championnat de France Juniors et Seniors.*

19 Avril, à l'Alhambra de Cognac :

*15 h. Match France-Italie, Équipes « B ».*

**Maurice BODEL, de la Société Athlétique d'Enghien est décédé accidentellement il y a quelques semaines. Le voici, à gauche, en compagnie de son Entraîneur et d'un camarade du Club.**

ART. 4. - Les équipes seront composées de 6 hommes avec un poids total maximum de 450 kg.

ART. 5. - Les athlètes engagés composant une équipe devront appartenir à la même société et être possesseurs de la licence de l'année en cours. Un athlète de nationalité étrangère peut être admis dans la formation d'une équipe.

ART. 6. - Les épreuves auront lieu par poule, chaque équipe devant se rencontrer une fois avec toutes les autres équipes engagées. Elles se disputeront sur les trois mouvements : développé, arraché, épaulé et jeté à deux bras. Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice avec la formule de progression imposée par la F.F.H.C.

ART. 7. - La victoire sera acquise à l'équipe totalisant le plus grand nombre de kilos soulevés, déduction faite du poids de corps de l'équipe. En cas d'*ex æquo* entre deux équipes, la plus légère sera déclarée gagnante.

ART. 8. - La pesée aura lieu le jour même de la réunion, une heure avant l'épreuve, ou, en cas d'arrangement entre les Sociétés, le matin.

ART. 9. - Les équipes engagées devront participer à toutes les rencontres prévues au calendrier de l'épreuve, à seule fin de ne pas mettre dans l'embarras la Société organisatrice de la poule. Le Comité du Lyonnais estime que l'amour-propre et l'honneur d'une Société lui font un devoir de tenir ses engagements.

ART. 10. - Le nom de la Société organisatrice et des équipes devant se rencontrer seront annoncés par le Calendrier que le Comité aura la charge d'établir. En cas d'impossibilité d'organiser à la date prévue pour raison de force majeure, la Société organisatrice devra avertir le Comité et les Sociétés qu'elle devait recevoir au moins vingt jours à l'avance, afin qu'elle puisse retenir une autre salle en temps utile.

ART. 11. - Si un ou plusieurs athlètes faisant partie d'une équipe sont sélectionnés a une Finale nationale, le Comité reportera d'office le match à une date désignée par lui.

ART. 12. - Les Sociétés se déplaceront à leurs frais.

ART. 13. - Les Sociétés organisatrices devront avertir la ou les Sociétés qu'elles reçoivent et le Comité du Lyonnais (demande d'arbitre) du lieu et de l'heure de la réunion au moins vingt jours avant. Elles devront veiller à réduire le plus possible les frais de déplacement et, notamment, ne pourront pas exiger un couchage. Elles seront tenues d'assurer un matériel de barres à disques et plateau réglementaire qui, seul, pourra être utilisé au cours de la rencontre. Elles se chargeront également de la publicité de cette réunion (journaux, affiches, etc.). Les matches se disputent, en principe, le dimanche après-midi, sauf arrangement amiable entre les Sociétés intéressées.

ART. 14. - Le classement des matches sera homologué de la façon suivante :

– Équipe gagnante : ..... 2 points ;
– Équipe perdante : ..... 1 point ;
– Forfait ou équipe incomplète ; .... 0 point.

ART. 15. - Le classement final sera obtenu par addition des points acquis par les équipes au cours des rencontres. En cas d'*ex æquo* entre deux ou plusieurs équipés, l'équipe ayant totalisé le plus de kilos au cours de la saison sera déclarée gagnante. Une classification sera faite en fin de saison par le Comité pour déterminer les catégories de chaque équipe.

ART. 16. - La tenue des concurrents d'une même équipe sera uniforme.

ART. 17. - Les matches seront arbitrés par des arbitres fédéraux ou régionaux désignés par le Comité du Lyonnais. Les arbitres ne peuvent plus prendre part en qualité de concurrents à des compétitions.

ART. 18. - Lorsqu'une société engagera plusieurs équipes, la plus forte devra obligatoirement tirer en catégorie supérieure. Un athlète peut toujours monter d'une catégorie, mais ne pourra redescendre, ceci pendant la saison en cours.

ART. 19. - Les résultats des matches devront parvenir au Comité le lendemain de la réunion, les arbitres devront veiller à ce que les feuilles de pointage soient remplies convenablement.

ART. 20. - Le Comité régional du Lyonnais décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

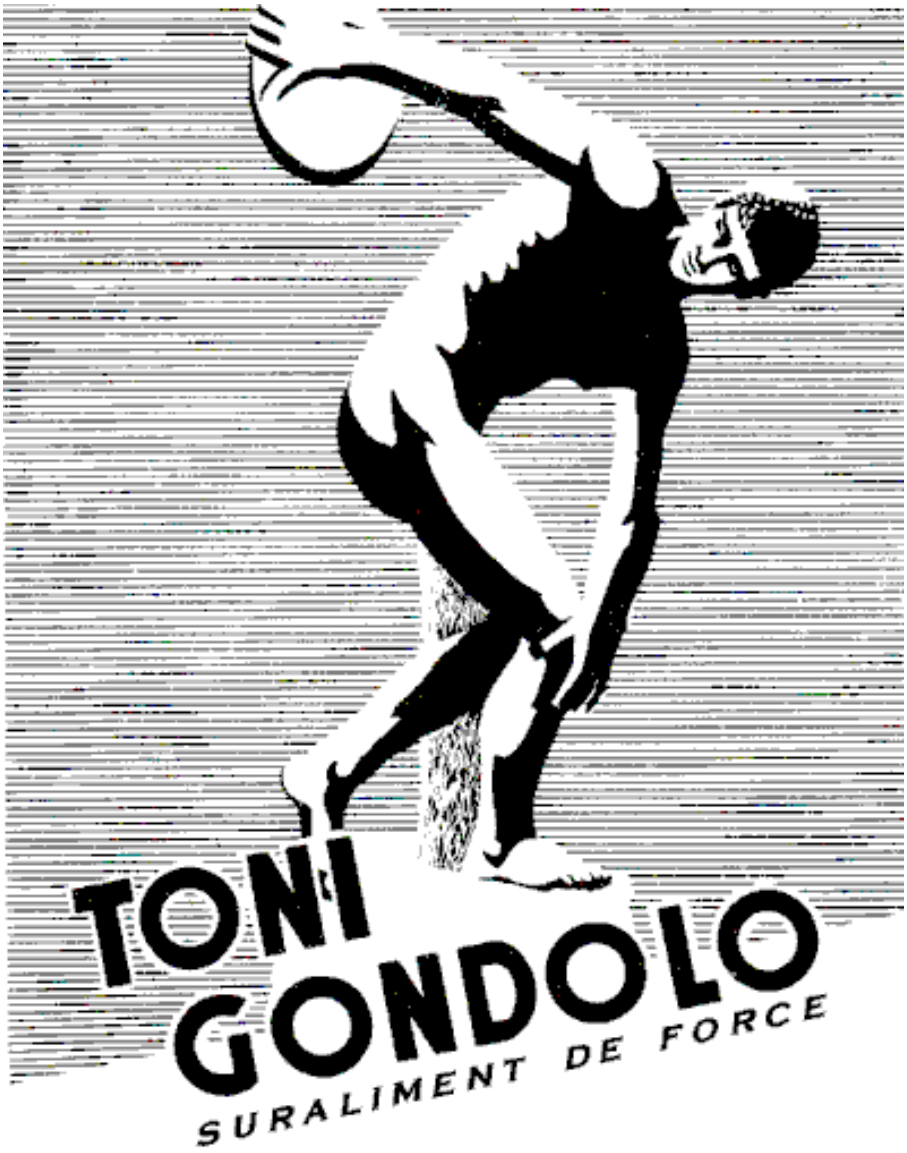


Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 1er trim. 1959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 143

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
13e ANNÉE
MARS
1959

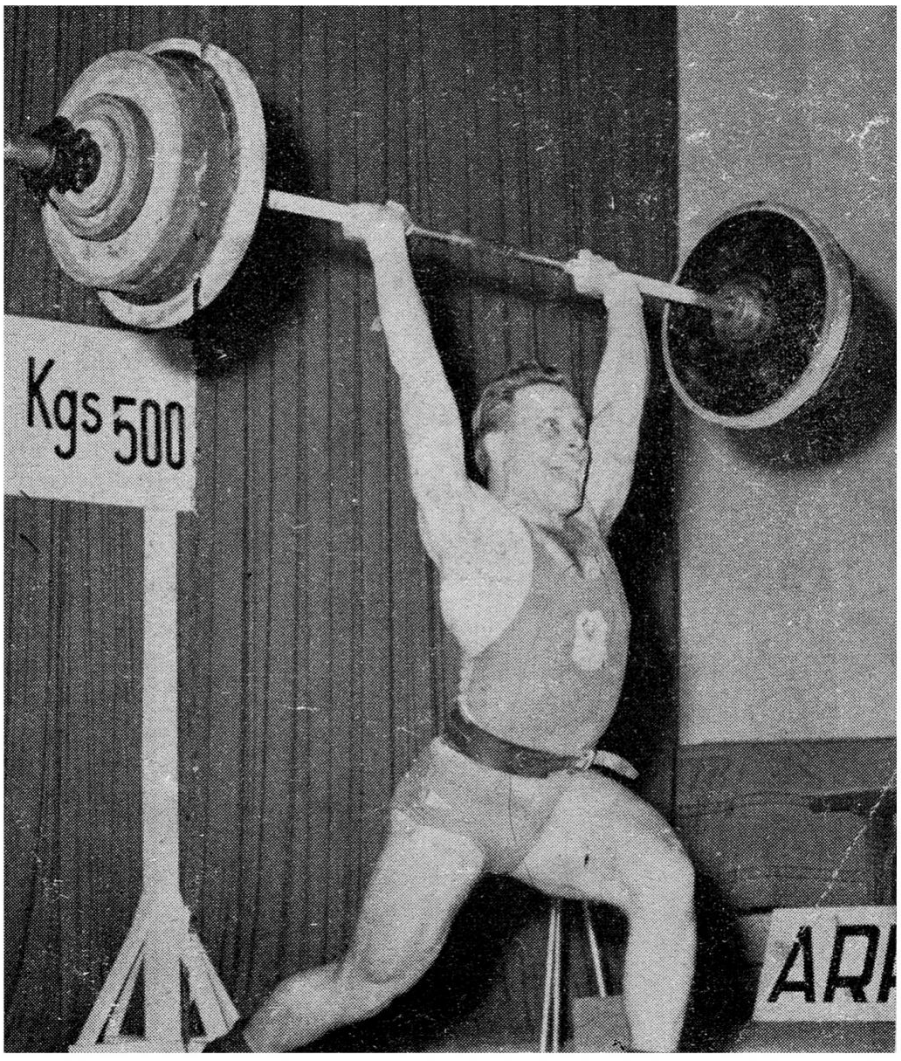


*Document original : Raymond Lopez*

# SOMMAIRE

●–●


Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 17 février 1959 ..... 3

Règlement de la Coupe de France par Équipes 1959 ..... 4

Classement général du Critérium National Haltérophile 1959 ..... 5

Les matches France-Allemagne de l'Est A et B, par L. GUILLIER et Résultats Techniques ..... 6

La Finale du Critérium National Haltérophile, par L. GUILLIER et Résultats Techniques ..... 8

Calendrier Fédéral 1959-1960 ..... 9

45e Anniversaire de la Fondation de la F.F.H.C. ..... 10

Le mécanisme du Tirage, par G. LAMBERT ..... 14

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER ..... 17

La Page Pédagogique du mois, par G. PICHON ..... 18

Nos joies, nos peines ..... 19

Dans nos Comités Régionaux ..... 19

*Sur notre page de couverture :*

**Rolf Maier,**

**International,**

**Poids Moyen de l'Équipe de France.**

*®LPZ 2012 (2019)*


# *L'Haltérophile Moderne*

**13e ANNÉE – N° 143.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*


**10 abonnements ou renouvellements groupés**
**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

*

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre *Bulletin* ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements !

Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie *Officielle*

**PROGRAMME DES JOURNÉES DES 10, 11 et 12 AVRIL 1959**

***Vendredi 10 Avril :***

14 h 30 : Réunion des Arbitres ;
19 h 30 : Dîner amical du 45e anniversaire de la fondation de la F.F.H.C.

***Samedi 11 Avril :***

14 h 30 : Championnat de France Juniors au Gymnase Municipal Voltaire ;
20 h 30 : Championnat de France Seniors, au Gymnase Municipal Voltaire.

***Dimanche 12 Avril :***

9 h : Assemblée générale, salle des séances du Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson.

14 h 30 : Championnat de France Seniors (suite).

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

**PROCÈS-VERBAL DU COMITE DE DIRECTION DU 17 FÉVRIER 1959**

*Présents* : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, V. Leveler, L. Morin, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux, R. Poulain.

*Présidence* de M. E. Gouleau, Vice-président de la F.F.H.C.

*Excusés* : MM. Jean Dame (retenu en Italie), Baumgarten, Dumoulin, Firmin, Hervochon, Hue, Lomet, Piou, Vandeputte.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*DEMANDES D'AFFILIATION.* - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.379. - Amicale Sportive Simca ;
- ✓ N° 3.380. - Club Sculpture Humaine de Tuléar ;
- ✓ N° 3.381. - Idéal Sport Mostaganem.

Toutefois, l'admission de l'Amicale Sportive Simca et de l'Idéal Sport Mostaganem ne deviendra définitive qu'après production, par ces clubs, de la pièce manquante à leur dossier.

Au sujet de l'affiliation du club de Tuléar (Madagascar), M. Chaix demande quelle sera désormais la situation des ressortissants de la Communauté dont l'indépendance a été proclamée.

Le Secrétaire Général répond que cette question est actuellement à l'étude du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et que les Fédérations recevront certainement des directives précises à ce sujet.

*HOMOLOGATION DE RECORDS.* - Le Comité de Direction homologue comme record de France Juniors la performance ci-après :

*Poids Légers.* - Développé à deux bras : 94 k par Baldetti, le 3 février 1959. Arbitres : MM. Chaix, Bayle et Depétrini.

Il homologue également comme records de France Seniors les performances ci- dessous :

*Poids Coqs.* - Arraché à deux bras : 90 k ; Épaulé et Jeté à deux bras : 120 k 500 ; Total olympique : 85 + 90 + 120 = 295 k, par Marcombe, le 25 janvier 1959. Arbitres : MM. Buisson, Rolet, Roussaux.

*Poids Légers.* - Développé à deux bras : 117 k 500 ; Arraché à deux bras : 105 k ; Total olympique : 117,500 + 105 + 130 = 352 k 500 par Gerber, le 14 février 1959, à Montrouge. Arbitres : MM. Buisson, Chaix, Morin.

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.* - Le Secrétaire Général expose que le Président de la F.F.H.C., a demandé aux membres provinciaux du Comité de Direction dans l'impossibilité d'assister a la réunion d'aujourd'hui, de formuler leur avis sur la suppression éventuelle du vote par correspondance, lequel comporte des inconvénients et des avantages.

S'il permet, en effet, à un petit club d'exprimer son opinion alors qu'il n'a pas la possibilité de déplacer un délégué à l'assemblée générale, il complique, par contre, les opérations de vote à ladite assemblée. Il présente en outre les anomalies ci-après : un club à gros effectifs peut voter par correspondance avec le maximum des voix dont il dispose, alors que s'il délègue un représentant à l'assemblée générale, celui-ci ne peut bénéficier que de cinq voix au maximum ; des délégués régionaux, dont le déplacement à l'assemblée générale est à la charge de la F.F.H.C., envoient par correspondance les bulletins de vote de leur club et reçoivent les pouvoirs d'autres clubs avec lesquels ils disposent de cinq voix à l'assemblée générale ; enfin, le vote par correspondance risque de fausser les résultats des élections puisque, en cas de ballotage, ne votent au deuxième tour que les présents à l'assemblée générale.

Après cet exposé, il est donné lecture des avis émis par les membres de province absents à la réunion ; certains sont en faveur du maintien du vote par correspondance ; d'autres pour sa suppression pure et simple.

L'opinion des membres présents est ensuite sollicitée.

Finalement, un accord est acquis, à l'unanimité, sur les points suivants qui seront discutés au cours d'une assemblée générale extraordinaire précédant immédiatement l'assemblée générale annuelle :

« Le vote par correspondance est maintenu, sauf pour les clubs appartenant au Comité régional sur le territoire duquel a lieu l'assemblée générale.

« Tout membre assistant à l'assemblée générale et dont le club a exprimé ses suffrages par correspondance avec cinq voix au moins ne pourra pas participer au vote, même avec les pouvoirs d'un autre club.

« Un club peut être représenté à l'assemblée générale par plusieurs délégués, mais un seul aura droit de vote, sauf s'il a droit à plus de cinq voix. Dans ce cas, il aura droit à un délégué supplémentaire par cinq voix ou fraction de cinq voix.

Les Délégués assistant à l'Assemblée générale sans avoir droit au vote ne peuvent accepter les pouvoirs d'un autre club.

Il sera également proposé à l'assemblée générale extraordinaire la modification du paragraphe 7 de l'article 5 des statuts :

Texte actuel : « Le Comité choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé d'un président, d'un secrétaire général, d'un trésorier, de six vice-présidents, dont un poste réservé à un membre de la section culturiste, et de cinq membres au plus ».

Texte proposé : suppression de : « dont un membre de la section culturiste ».

*REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DÉMISSIONNAIRE.* - Conformément à l'article 5 des statuts, le Comité de Direction doit pourvoir au remplacement d'un de ses membres démissionnaire, M. Marcel Perquier.

Deux candidatures sont présentées : celles de M. R. Bernier et de M. Ch. Fischer.

Un vote a lieu à bulletins secrets.

Est élu : M. Fischer. Cette élection sera ratifiée par la prochaine assemblée générale de la F.F.H.C.

*SÉLECTION EN VUE DES MATCHES INTERNATIONS.* - Le Secrétaire Général rappelle les résultats des sélections qui ont eu lieu, l'une le 25 janvier pour les Poids Coqs et Poids Plumes, l'autre le 14 février, pour les autres catégories. De ces sélections avaient été exemptés Debuf et Vincent malades. Il semblé, a la suite de nouvelles récentes, données par les dirigeants de l'un et de l'autre, qu'on puisse compter sur la participation du premier au match France-Allemagne de l'Est, tandis que le second est insuffisamment remis d'une Jaunisse contractée en Algérie.

Après un échange de vues sur les possibilités des athlètes susceptibles d'être retenus pour les matches France-Allemagne de l'Est, les équipes « A » et « B » sont constituées comme suit :

*Équipe « A »*. - Poids Coq : Marcombe ; Poids Plume : Coquet ; Poids Léger : Gerber ; Poids Moyen : Paterni ; Poids Mi-Lourd : Marchal ; Poids Lourd Léger : Debuf ; Poids Lourd : Hamm.

*Équipe « B »*. - Poids Coq : Henry ; Poids Plume : Bénabib ; Poids Léger : Cot ; Poids Moyen : Maier ; Poids Mi-Lourd : Mana ; Poids Lourd Léger : Lefèvre ; Poids Lourd : Insermini.

Remplaçant Lourd-Léger : Goubayon.

Il est ensuite procédé à la désignation des officiels commue suit : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. ; MM. Chaix et un dirigeant nordiste, Arbitres ; M. Fischer, directeur des équipes, M. Roussaux, délégué aux athlètes, M. Leveler, speaker.

En Ce qui concerne le match France-Allemagne de l'Ouest qui doit avoir, lieu le 15 mars, à Vernon, il est décidé que la composition de l'équipe de France sera examinée ultérieurement, en tenant compte, notamment, des résultats du match France-Allemagne de l'Est.

Il sera écrit de nouveau à Firmin pour connaître la forme de Vincent et le total qu'il est capable de réaliser.

Le Secrétaire Général propose également - puisque la France ne possède aucun poids lourd capable de lui assurer une victoire dans un match international, de désigner l'athlète della Valle pour faire partie de l'équipe dans le match contre l'Allemagne de l'Ouest et Dupuis dans le match contre l'Italie « B » à Cognac.

Le Comité de Direction est enfin d'accord pour que le match France - Allemagne de l'Ouest serve également d'éliminatoires du Championnat de France aux athlètes qui en exprimeront le désir.

*FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE.* - Le Comité de Direction fait confiance au Secrétariat pour établir la liste des athlètes qualifiés à la finale du Critérium National Haltérophile qui aura lieu le 8 mars prochain, au Gymnase Municipal de Montrouge.

Sont désignés comme officiels : MM. Pichon, Leveler et Rousseau, en qualité d'arbitres (M. Roussaux acceptant de procéder à la pesée des concurrents). Délégué aux athlètes : M. Clutier ; speaker : M. Poulain.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Calendrier fédéral*. -Le Comité de Direction donne son accord au calendrier fédéral 1959-60 présenté par le Secrétaire Général, calendrier qui allonge plus que de coutume la saison haltérophile, afin de maintenir l'entrainement des athlètes jusqu'aux Jeux Olympiques de Rome.

*Prêt de barres.* - Le Comité de Direction donne son accord aux demandes de prêt de barres qui lui sont présentées par :

– l'Union Sportive du Velay ;

– l'Amicale Laïque de Condé-sur-Noireau ;
– l'Athlétic Club Montpelliérain (barre destinée à l'entraînement de Vincent).

La demande présentée par le Collège Charcot de Saint-Servan-sur-Mer fera l'objet d'une enquête complémentaire.

*Jeux Méditerranéens.* - Le Secrétaire Général informe le Comité de Direction que les Jeux Méditerranéens seront organisés par le Liban dans la seconde quinzaine d'octobre 1959.

La participation française à ces Jeux est actuellement à l'étude au Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

*Location de la salle de l'A.S.P.P.* - Il est donné connaissance de la lettre adressée à l'A.S. Préfecture de Police, en vue d'obtenir la location d'une petite salle de son gymnase, rue du Gabon, en vue de l'entraînement de certains athlètes de la F.F.H.C.

*Record de France par club.* - L'assemblée générale 1958 ayant adopté le vœu du Club Sportif Gondolo concernant la création d'un record de France par club, M. Leveler demande que soient déterminées les conditions dans lesquelles ce record pourra être établi.

Le Comité de Direction estime que le record du total olympique par club sera valable s'il est établi au cours d'une rencontre régionale, devant trois arbitres fédéraux, par une équipe de sept hommes appartenant au même club, chacun d'eux au poids respectif de sa catégorie.

*Question posée par la S.A.M.* - Le Comité de l'Île-de-France a été saisi par la Société Athlétique Montmartroise du cas posé par un de ses licenciés, de nationalité turque, qu'elle désirerait faire participer au Championnat de Paris par équipes.

Le Code Sportif et Administratif prévoyant que les étrangers ne peuvent prétendre à un titre de champion régional, le Comité de Direction estime que la S.A.M. ne peut inclure dans l'équipe quelle engagera au Championnat de Paris par équipes un sujet qui ne possède pas la nationalité française.

*Match Stade Français-Club des Messageries (section F.S.G.T.).* - Un match amical a eu lieu entre une équipe du Stade Français (qui ayant déclaré dissoute sa section haltérophile n'appartient plus à la F.F.H.C.) et une équipe du Club des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, section F.S.G.T. Dans l'équipe du Stade figuraient deux licenciés de la Société Athlétique Montmartroise.

Une lettre sera adressée, à ce sujet, au Stade Français et à la S.A.M.

*Gymnase Ronsard.* - M. Rolet fait part au Comité de Direction des conversations qu'il a eues au sujet de l'utilisation par la F.F.H.C. du gymnase Ronsard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

*Le Secrétaire Général :*
R. POULAIN.

## Règlement de la Coupe de France par équipes 59

La Coupe de France se dispute entre les équipes constituées par les Comités Régionaux de la F.F.H.C., à raison d'un athlète par catégorie.

### Éliminatoires

Les Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes auront lieu le dimanche 26 avril 1959.

Le classement des athlètes en séries n'intervenant pas pour la qualification en Coupe de France, les Comités régionaux pourront convoquer, pour sélection, les athlètes qui leur paraîtraient susceptibles de figurer dans leur Équipe.

Les résultats des Éliminatoires devront parvenir au siège de la F.F.H.C., 10 rue St-Marc, à Paris, pour le 1er mai au plus tard.

### Finale

Un classement général des équipes sera établi par la F.F.H.C., à l'issue des Éliminatoires régionales.

Seront retenues pour la Finale, qui sera disputée le dimanche 24 mai 1959, dans une ville désignée ultérieurement par la F.F.H.C., les trois équipes qui auront totalisé le plus grand nombre de points.

L'équipe proclamée Champion sera celle ayant obtenu le meilleur total.

En cas d'ex-æquo, le total au poids de corps départagera les équipes.

### Composition des Équipes

Chaque Comité engagé devra constituer une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories ci-après :

*Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
*Poids Plumes* : de 56 à 60 k.
*Poids Légers* : de 60 à 67 k 500.
*Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
*Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
*Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
*Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

**Aucune tolérance de poids ne sera accordée.**

Les athlètes étrangers ne peuvent participer à la Coupe de France.

En cas d'*ex æquo* dans les résultats des Éliminatoires, c'est l'Équipe la plus légère qui, comme pour la Finale, obtiendra le meilleur classement.

### Mouvements imposés

La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques :

– Développé à deux bras ;
– Arraché à deux bras ;
– Épaulé et Jeté à deux bras.

### Pesage

Le pesage aura lieu une heure avant les épreuves de la Coupe de France, en présence de l'arbitre désigné.

### Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par trois arbitres dont au moins un arbitre fédéral pour les Éliminatoires et de trois arbitres fédéraux pour la Finale.

### Frais d'organisation et de déplacement des Éliminatoires

Ils seront à la charge des Comités Régionaux.

### Frais d'organisation et de déplacement pour la Finale

La Finale de cette épreuve sera organisée par une des trois équipes qualifiées.

La répartition des frais de déplacement se fera de la façon suivante : la moitié à la charge de la F.F.H.C., l'autre moitié répartie entre les trois équipes finalistes, lesquelles supporteront ainsi les mêmes dépenses, qu'il s'agisse des équipes visiteuses que de l'équipe qui reçoit. En ce qui concerne cette dernière, ses frais d'organisation seront compensés par la recette de la Finale.

### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et_ non pour chaque barre chargée). La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

### Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours des matches.

### Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

### Titre de Champion

Le Comité vainqueur de la Finale de la Coupe de France aura la garde, pendant un an, du Challenge Maspoli.

Des breloques seront en outre offertes aux athlètes des trois équipes.

### Réclamations

Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera le différend avec des Membres du Bureau.

### Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des rencontres de la Coupe de France.

Les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Bureau de la F.F.H.C.

## RECTIFICATIF

**Premier Pas Haltérophile 1958-59**
**(Seniors)**

Miallon, classé 3e des Poids Plumes : 160 k est 7e de la catégorie Poids Légers.

### Finale du Prix Fédéral 1959

Poids Coqs : Lire : Hors Match, Rabot au lieu de 3e.


# Engins de culture physique athlétique

***en béton densifié***

(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. —**

**BARRES A CHARGES FIXES**

**Matériel agréé par l'I.N.S.**

**HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois** (Bté S.G.D.G.)

Engins d'une efficacité étonnante.

**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure** (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

**M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.**

# Classement Général du Critérium National Haltérophile 1959

**d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans nos Comités Régionaux**

## JUNIORS

**POIDS PLUMES** (250-240)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PHILIPPART Jean (59,7) Cl. Sp. Est Rép., Nancy | 245, - |
| 2. | PIERQUET (60) Ass. Sportive de la Bourse | 240, - |

**POIDS LEGERS** (275-265)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DELEBARRE (66,6) A.S. Électricité de Lille | 300, - |
| 2. | NEGRIER (67,2) Haltéro Club Montpelliérain | 285, - |
| 3. | GAÉTAN (66,1) A.S. Cheminots de Vénissieux | 282,500 |
| 4. | LEFEVRE Michel (67) Club Sportif Gondolo | 277,500 |
| 5. | GIAT (66,6) Ass. Sportive Montferrandaise | 272,500 |
| 6. | HANROTEL (63,2) Sporting Club St-Amandois | 270, - |
| 7. | BARY (66,8) Stade Municipal de Montrouge | 270, - |

**POIDS MOYENS** (300-285)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | SCHNEIDER (74,5) Omnium Sportif Saint-Etienne | 295, - |
| 2. | DINDELEUX (73,5) A.S. Électricité de Lille | 287,500 |

**POIDS LOURDS LEGERS** (325-320)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LEFEVRE Sylvain (86,7) Cl. Athl. Rosendaël | 372,500 |
| 2. | FOULETIER (85,6) Halt. Cult. Aix-en-Provence | 352,500 |

## SENIORS

**POIDS COQS** (230-220)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | HENRY (56) U.S. Métro-Transports | 270, - |
| 2. | BELANDO (55,9) A.S. Police d'Oran | 252,500 |
| 3. | LOPEZ (55,4) Idéal Sport Mostaganem | 250, - |
| 4. | DI RUSSO (55,5) U.S. Cheminots de Marseille | 250, - |
| 5. | BRETAGNE (55,9) Sté Athl. Montmartroise | 240, - |
| 6. | ACHINO (56) Racing Club de Vichy | 240, - |
| 7. | RABOT (55,8) Cl. Sport. Est Républicain Nancy | 237,500 |
| 8. | BISACCIONI (55,2) Haltérophile Club de Nice | 235, - |
| 9. | SCARAMELLA (55,3) Alouette des Gaules | 235, - |
| 10. | CHARDIN (54,9) Club Haltérophile Reyland | 230, - |
| 11. | KENTZEL (54,6) Haltérophile Club Grenoblois | 227,500 |

**POIDS PLUMES** (250-240)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MARZULLO (59,3) Haltéro-Club Témouchentois | 270, - |
| 2. | COQUEL (60) Cl. Sp. Nouv. Messag. Presse Paris | 270, - |
| 3. | PRIGENT (60) Sporting Club de Neuilly | 267,500 |
| 3. | SALOMONE (60) Athlétique Club Servannais | 267,500 |
| 5. | LAURET (58,2) Club Haltérophile Bas-Berry | 265, - |
| 6. | BENAYOUN (58,9) Sté Athlétique Montmartroise | 265, - |
| 7. | VANLENGHENOVE (59,7) Jeunes de Wazemmes | 257,500 |
| 8. | DESTRIBATS (59,2) Union Sportive Bouscataise | 255, - |
| 9. | MARIE (59,9) Club Sportif Inter-Avia | 255, - |
| 10. | MIZRAHI (60) Cl. Naut. Athlétique Rouen | 252,500 |
| 11. | ROCHE (60) A.S. Sapeurs-Pompiers, Nantes | 250, - |
| 12. | BOUTET (59,5) Union Athlétique Tarbaise | 247,500 |
| 13. | ASSIÉ (59,8) Montpellier Sport Club | 247,500 |
| 14. | FULLA (59,5) Club Sportif Gondolo | 240, - |

**POIDS LEGERS** (275-265)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | COT (66,7) Union Sportive de Tours | 315, - |
| 2. | HANSMETZGER (67) Club Athlétique Nantais | 315, - |
| 3. | LAMMENS (67,5) U.S. Métro-Transports | 315, - |
| 4. | NOIRIEL (65,5) A.S.P.T.T. Strasbourg | 307,500 |
| 5. | TCHELINGERIAN (66,8) Club Sportif Gondolo | 305, - |
| 6. | CATARINETTI (67,5) Haltéro Club Colombin | 305, - |
| 7. | GALLI (66) Salle Vincent-Ferrari | 300, - |
| 8. | FARINA (67,4) Sté Athlétique Montmartroise | 297,500 |
| 9. | POUILLIE (65,9) Union Tourquennoise | 295, - |
| 10. | GAUTIER (66,5) Club Sportif d'Alençon | 295, - |
| 11. | LEGRAND (67,3) Union Amicale de Cognac | 292,500 |
| 12. | VALLET (66,3) Cercle Michelet d'Orléans | 285, - |
| 13. | BENINCASA (66,4) Club. Halt. Cult. Algérois | 285, - |
| 14. | TROUILLON (67,4) Association Sport. Mantaise | 285, - |
| 14. | CAZES (67,4) A.S. P.O. Midi | 285, - |
| 16. | GRIMALDI (66,3) S.O. Cheminots Givors | 280, - |
| 17. | PHILIPPART Roger (67,3) Cl Sp. Est Rép. Nancy | 275, - |
| 18. | IMPIERI (66,7) Frontignan Athlétic Club | 272,500 |
| 19. | HECHT (67) Sté Athlétique Strasbourgeoise | 272,500 |
| 20. | SCHINCARIOL (67,3) A.S. Minière Fondary | 272,500 |
| 21. | KOEHLER (64) Athlétic Club Sélestat | 265, - |
| 22. | FIORAMONTI (64,4) Club Haltérophile Villerupt | 265, - |
| 23. | LUSCANSKY (66,4), Sporting Club Navis | 265, - |
| 24. | RICHARD (67,5) Union Halluinoise | 265, - |

**POIDS MOYENS** (300-285)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DUBOURG (74,8) Sporting-Club Saint-Amandois | 325, - |
| 2. | OHLMANN (73) Sté Halt. Cult. Haguenau | 320, - |
| 3. | RAMADOUT (74,2) Ass. Sportive ne la Bourse | 320, - |
| 4. | CARCENAC (74,4) Athlétic Club Montpellier | 315, - |
| 5. | CHATALOVA (74,8) A.S. Tramways de Lille | 315, - |
| 6. | DEMONSEL (74,6) L'Oranaise | 312,500 |
| 7. | CONSTANTINIAN (73,6) Française de Lyon | 310, - |
| 8. | SENGELIN (72) Athlétic Club Sélestat | 307,500 |
| 9. | LINTZ (73,8) Cercle des Sports d'Homécourt | 307,500 |
| 10. | GUEZELOU (74,6) Assoc. Sportive Mantaise | 307,500 |
| 11. | ROBINAUD (74,9) Union Amicale de Cognac | 302,500 |
| 12. | LE BACLE (72) Cercle Paul-Bert, Rennes | 300, - |
| 13. | TOUTIRAIS (74) Association Sportive Mantaise | 297,500 |
| 13. | WAGEMANN (74) Union Sportive Wittenheim | 297,500 |
| 15. | COURVOISIER (73,4) Ralliement Mustapha Alger | 295, - |
| 16. | GOUYETTE (73,6) U.S. Métro-Transports | 295, - |
| 17. | CAVE (70,7) Ass. Sport. Augustin-Normand | 292,500 |
| 18. | MATHIEU (73) Club Sportif Est Républ. Nancy | 292,500 |
| 19. | ZIDARIC (74,7) Cercle Michelet Orléans | 292,500 |
| 20. | BORIE (74,6) Jeunesses Laïques Rép. Marmande | 290, - |
| 21. | MARTINEZ (74,7) Sporting Club Limouxin | 290, - |
| 22. | PICARD (67,7) Stade Porte Normande-Vernon | 285, - |
| 23. | LEVRERO (73,5) L'Oranaise | 285, - |
| 24. | CATRIS (74) Sporting Club Navis | 285, - |

**POIDS MI-LOURDS** (315-305)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DENIS (80,8) Stade Porte Normande, Vernon | 332,500 |
| 2. | RAVERAUD (81,4) Culturistes Rochelais | 332,500 |
| 3. | ERNST (77) U.S. Métro-Transports | 330, - |
| 4. | LACHAUME (82,4) Club Sportif de Meaux | 330, - |
| 5. | MINOUFLET (82,1) Club Sportif de Meaux | 315, - |
| 6. | RACENET (82,1) Gauloise de Montbéliard | 310, - |
| 7. | DUTHILLEUX (82,2) A.S. Électricité de Lille | 310, - |
| 8. | HADRYS (81,6) Sporting Club Navis | 307,500 |
| 9. | DUVAL (78,8) La Beaucourtoise | 305, - |
| 10. | MUCKENSTURM (79,2) Sté Athl. Koenigshoffen | 305, - |
| 11. | DECARPIGNIES (80,2) S.C.P.O. Paris | 305, - |

**POIDS LOURDS LEGERS** (325-320)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | TOYE (86,9) Association Sportive Montferrandaise | 352,500 |
| 2. | COELSCH (88,9) Athlétic Club Sélestat | 340, - |
| 3. | MEHLINGER (83,8) Union Guebwiller | 325, - |
| 4. | BILLIET (82,8) Française de Lyon | 320, - |
| 5. | ALGEN1R (89,6) S.C.P.O. Paris | 320, - |

**POIDS LOURDS** (325-330)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | HAMM (116,8) Alsatia Sélestat | 380, - |
| 2. | GOETTELMANN (101) Athlétic Club Sélestat | 367,500 |
| 3. | DUPUIS (97,6) Union Amicale de Cognac | 365, - |
| 4. | DELLA VALLE (102,3) Halt. Cl. Aix-en-Provence | 365, - |
| 5. | MOLON (140) Stade Municipal de Montrouge | 342,500 |

**FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1959**

**Samedi 11 avril 1959, à 14 h. 30, au Gymnase Municipal Voltaire**

**FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1959**

**Samedi 11 Avril, à 20 h. 30 et Dimanche 12 Avril, à 14 h. 30**

**au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy - PARIS (Métro « Voltaire »)**

# Les matches France-Allemagne de l'Est « A » et « B »

### RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE DE L'EST — ÉQUIPES « A »

**disputé le 28 février 1959 à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime)**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS :** | | | | | | |
| 1. MARCOMBE | 56 k | France | 80, - | 87,500 | 115, - | 282 k 500 |
| 2. SCHUCHORDT | 55 k 5 | Allemagne | 85, - | 82,500 | 105, - | 272 k 500 |
| **POIDS PLUMES :** | | | | | | |
| 1. STOLT | 59 k 6 | Allemagne | 90, - | 85, - | 110, - | 285 k |
| 2. COQUEL | 59 k 95 | France | 87,500 | 82,500 | 100, - | 270 k |
| **POIDS LEGERS :** | | | | | | |
| 1. DITTRICH | 67 k | Allemagne | 97,500 | 110, - | 140, - | 347 k 500 |
| 2. GERBER | 67 k 25 | France | 117,500 | 100, - | 130, - | 347 k 500 |
| **POIDS MOYENS :** | | | | | | |
| 1. PATERNI | 74 k 6 | France | 125, - | 110, - | 145, - | 380 k |
| 2. SCHULZE | 75 k | Allemagne | 120, - | 105, - | 145, - | 370 k |
| **POIDS MI-LOURDS :** | | | | | | |
| 1. GOHRING | 82 k 2 | Allemagne | 115, - | 120, - | 147,500 | 382 k 500 |
| 2. MARCHAL | 81 k 6 | France | 110, - | 105, - | 140, - | 355 k |
| **POIDS LOURDS LEGERS :** | | | | | | |
| 1. SIEBERT | 88 k 1 | Allemagne | 117,500 | 125, - | 157,500 | 400 k |
| 2. LEFEVRE | 84 k 9 | France | 120, - | 110, - | 145, - | 375 k |
| **POIDS LOURDS :** | | | | | | |
| 1. ARNOLD | 107 k | Allemagne | 130, - | 122,500 | 165, - | 417 k 500 |
| 2. HAMM | 117 k 2 | France | 130, - | 107,500 | 140, - | 377 k 500 |

### RÉSULTATS DU MATCH FRANCE - ALLEMAGNE DE L'EST. — ÉQUIPES « B ».

**disputé le 28 février 1959 à Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime)**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS :** | | | | | | |
| 1. RECK | 55 k 8 | Allemagne | 85, - | 80, - | 110, - | 275 k |
| 2. HENRY | 56 k | France | 82,500 | 82,500 | 105, - | 270 k |
| **POIDS PLUMES :** | | | | | | |
| 1. BENABID | 60 k | France | 82,500 | 85, - | 107,500 | 275 k |
| 2. CROSSMAN | 57 k 1 | Allemagne | 80, - | 75, - | 100, - | 255 k |
| **POIDS LEGERS :** | | | | | | |
| 1. HELBIG | 67 k 5 | Allemagne | 95, - | 102,500 | 130, - | 327 k 500 |
| 2. COT | 66 k 5 | France | 90, - | 100, - | 120, - | 310 k |
| **POIDS MOYENS :** | | | | | | |
| 1. MAIER | 72 k 6 | France | 107,500 | 107,500 | 142,500 | 357 k 500 |
| 2. MULLER | 74 k 7 | Allemagne | 110, - | 110, - | 137,500 | 357 k 500 |
| **POIDS MI-LOURDS :** | | | | | | |
| 1. MANA | 81 k 3 | France | 110, - | 112,500 | 142,500 | 365 k |
| 2. HOPFNER | 81 k 2 | Allemagne | 107,500 | 110, - | 142,500 | 360 k |
| **POIDS LOURDS LEGERS :** | | | | | | |
| 1. CZECH | 89 k 2 | Allemagne | 120, - | 107,500 | 140, - | 367 k 500 |
| 2. TOYE | 87 k | France | 110, - | 110, - | 142,500 | 362 k 500 |
| **POIDS LOURDS :** | | | | | | |
| 1. STEMPLINGER | 101 k 6 | Allemagne | 130, - | 117,500 | 152,500 | 400 k |
| 2. INSERMINI | 100 k 1 | France | 127,500 | 112,500 | 140, - | 380 k |

Lorsque la Fédération conflit l'organisation du match à la ville de Notre-Dame-de-Gravenchon et au Club « Esso Sports », le succès matériel et technique était assuré.

La compétition se déroula dans la coquette salle des fêtes de la petite cité normande. Elle commença dès l'après-midi du samedi par le match des équipes « B » et se continua le soir, devant une salle archi-comble, pour se terminer tard dans la nuit.

Parmi les personnalités présentes, nous citerons M. le Colonel Desroys du Roure, Inspecteur Général représentant M. le Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, M. Madillac, Directeur Départemental de l'Éducation Physique et des Sports, M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., M. Daize, Maire de Notre-Dame-de-Gravenchon, M. Hemmer, Directeur de la raffinerie Esso Standard, M. Robins, Président de la section haltérophile du Club Esso Sports.

*MATCH DES ÉQUIPES « B »*

*Catégorie Poids Coqs.* - Match très équilibré entre les deux athlètes jusqu'au troisième mouvement, où Reck (Allemagne) prend l'avantage sur Henry, les deux hommes ratant seulement leur dernier essai. Le Français pouvait réaliser 107 k 500 mais tenta 110 qu'il manqua de peu à l'épaulé.

*Catégorie Poids Plumes.* - Bénabid commence le premier au développé et termine son troisième essai à 82 k 500 l'Allemand reste au premier, à 80 k. De même, à l'arraché, notre représentant assure son match et, calmement, augmente son avance pour gagner de 20 k.

*Catégorie Poids Légers.* - L'Allemand Helbig fait cavalier seul devant un Cot affaibli et émotionné. Il manqua 120 k à l'épaulé et jeté et, après nous avoir fait trembler, les réussit au troisième essai.

*Catégorie Poids Moyens.* - Muller (Allemagne) est supérieur au développé où il prend 2 k 500 à Maier qui bat son propre record. Même processus à l'arraché : Muller 110 k, Maier 107 k 500. Au début de l'épaulé, notre représentant a donc 5 k de retard. Muller commence à 130 k. Maier à 135 puis l'Allemand demande 135 k qu'il manque, puis 137 k 500, qu'il réussit. Maier devait donc réaliser 142 k 500 pour gagner au poids de corps. Il prit 140 pour se donner confiance, 142 k 500 ensuite ; c'est dans un style magnifique qu'il épaula et jeta ces deux barres.

*Catégorie Poids Mi-Lourds.* - Mana prend 5 k. au développé et à l'arraché à son adversaire allemand, Hopfner, qu'il se contente de surveiller à l'épaulé et jeté, prenant les mêmes barres qu'ils réussissent tous deux. Mana gagne avec 365 k.

*Catégorie Poids Lourds Légers*. - Czech (Allemagne) développant 120 k, Toye a 10 k de retard après ce mouvement. Le Français comble son retard de 2 k 500 à l'arraché et de 2 k 500 à *l'épaulé et ne s'incline finalement que par 5 k.*

*Catégorie Poids lourds*. - Le jeune Stemplinger (Allemagne) fait cavalier seul, sauf au développé où Insermini n'est battu que de 2 k 500. Le Français bat son meilleur total avec 380 k.

Le match des Équipes « B » fut très équilibré et passionnant à suivre. Nos jeunes sélectionnés tirèrent avec un cran admirable, égalant ou approchant leurs records personnels, ce qui est très méritoire lorsqu'il s'agit d'un match inter-nations.

*MATCH DES ÉQUIPES « A »*

*Catégorie Poids Coqs*. - Marcombe, en petite forme, gagne son match en surveillant Son adversaire Schuchordt, en forme modeste également.

*Catégorie Poids Plumes.* - Coquel, bon au développé et à l'arraché, est encore faible au jeté pour espérer inquiéter l'Allemand Stolt, qui n'est pourtant pas encore d'une grande classe.

*Catégorie Poids Légers.* - Gerber prend 20 k à Dittrich au développé en battant le record de France à 118 k. L'Allemand reste au premier essai de ce mouvement, mais reprend 10 k à l'arraché, manquant de peu 112 k 500 (très légèrement fini en développé). Dittrich commence l'épaulé et jeté lorsque Gerber a terminé et, l'esprit tranquille, il assure sa victoire au poids de corps.

Nous pourrions épiloguer longuement sur ce match, mais il convient de ne pas perdre de vue qu'une avance de 20 k. d'avance au développé décontracte un peu trop un athlète et Gerber, sûr de sa victoire, cherchait simplement à battre le record du total olympique.

Après l'arraché, nous avons compris que Dittrich pouvait gagner. A l'épaulé et jeté, son poids de départ fut de 135 k, qu'il réussit, de même que son deuxième essai à 140 k. Si Gerber, à son troisième essai, n'avait pris que 132 k 500, l'Allemand qui avait déjà réussi chez lui 142 k 500, le battait de toute façon.

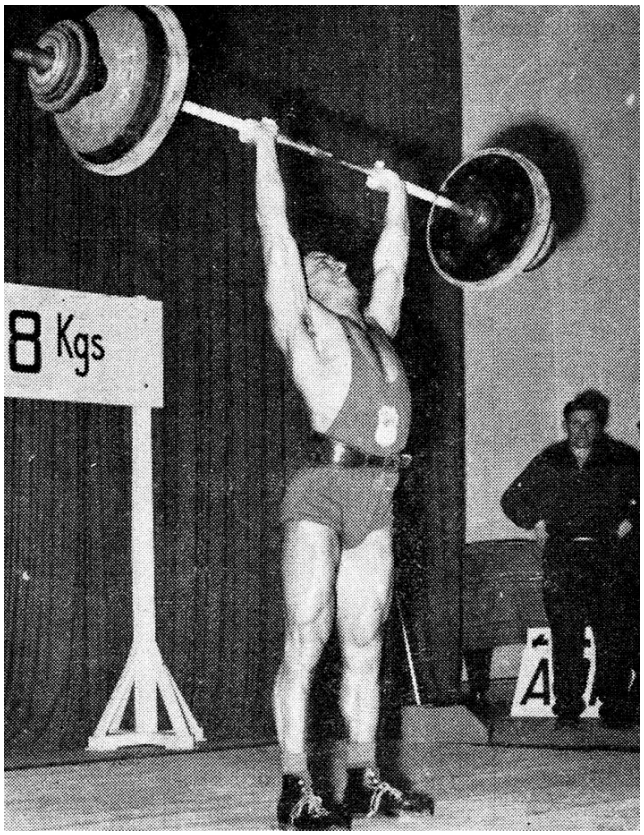


**Roger GERBER, Poids Léger, Équipe de France « A »**

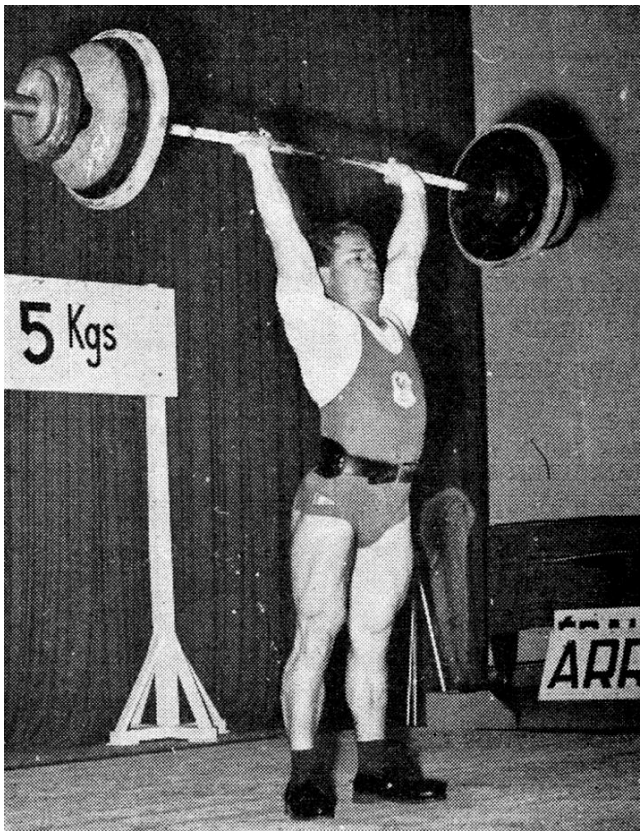


**Marcel PATERNI Poids Moyen, Équipe de France « A ».**

*Catégorie Poids Moyens.* - Le jeune Allemand Schulze bat son record personnel de 5 k. Paterni assure son match avec le modeste total pour lui de 380 k.

Nous ne pouvons que louer sa sagesse, car il se sentait courbatu.

*Catégorie Poids Mi-Lourds.* - Goering fait une démonstration de sa classe devant un Marchal résigné.

*Catégorie Poids Lourds Légers.* - Le petit « Vorobiev » allemand Siebert, bien que blessé, réalise 400 k. Il eut fallu Debuf ou Vincent en forme pour l'inquiéter. Lefèvre totalisa les 375 k que l'on attendait de lui. Je crois qu'à 84 k de poids de corps, il aurait intérêt à devenir mi-lourd.

*Catégorie Poids Lourds.* - Hamm développe 130 k, tout comme l'Allemand Arnold, mais celui-ci écrase notre compatriote en détente, épaulant 170 k manqués au jeté.

Nous avons perdu ce match 5 à 2, mais nos sélectionnés n'ont pas démérité, si l'on tient compte de l'absence de Debuf et Vincent et de la mésaventure de Gerber.

Je terminerai en remerciant les dirigeants d'Esso Sports, MM. Virmontois et Leguédé particulièrement, pour le magnifique dévouement dont ils ont fait preuve, pendant de longs mois, pour assurer à ces matches une réussite complète.

L. GUILLIER.

# La finale

## du Critérium National Haltérophile

La Finale du Critérium National Haltérophile se déroula le 8 mars 1959, dans le Gymnase du Stade Municipal de Montrouge, devant une salle peu garnie pour une telle compétition.

La Presse n'accorde pas suffisamment de publicité à nos réunions pour que le public en soit averti et y vienne nombreux. La Télévision, par contre, était présente et filma les trois premières catégories. Elle a compris le côté spectaculaire de l'effort de nos athlètes et nous l'en remercions.

Henry et di Russo se distinguèrent dans les Poids Coqs, le premier en remportant l'épreuve, le second en effectuant une tentative contre le record de France du développé à 86 k. Il pouvait réussir s'il n'avait commis l'erreur de changer ses chaussures d'entraînement auxquelles il est habitué, contre d'autres.

Coquel, nouvel International A contre l'Allemagne de l'Est, réussit ce qui l'on attendait de lui depuis quelque temps : 282 k 500. Salomone est en progrès ; à noter qu'il épaula 117 k 500 pour gagner le match, mais qu'il manqua cette barre au jeté.

Dans les Poids Légers, Hansmetzger tira hors match ne parvenant pas à faire le poids. Démoralisé, il ne réalisa que 305 k. Cot, après un modeste développé à 90 k, commença une course-poursuite pour rejoindre Lammens qui réussit 100 k. Il arracha 102 k 500 très bien, puis tenta hors match le record de France à 106 k. Il les arracha, mais son genou toucha terre et, de ce fait, ne tenta pas de remonter avec la barre. Lammens égalisa à ce mouvement. Il commença l'épaulé et jeté à 117 k 500 sagement, puis 122 k 500 et 125. Cot ayant manqué cette barre passa à 132 k 500 qu'il manqua de peu. Lammens s'annonce comme le deuxième homme derrière Gerber, sans prendre de risques inutiles. Ses 325 k du Critérium lui permettront de progresser encore.

Pas de problème dans les Poids Moyens. Ramadout gagna sans histoire avec 327 k 500. Il progressa en détente par rapport à ses sorties de la saison dernière.

Beau match équilibré dans les Mi-Lourds, où Ernst perdit ses chances de gagner par sa nervosité, lors de ses 105 k à l'arraché. Denis, du Stade de la Porte Normande, assura 102 k 500, puis 123 et 130 au jeté. Il ne restait plus à Ernst, plus léger, qu'à jeter 135 k. Il échoua. Le Culturiste Raveraud, de La Rochelle, magnifique athlète, bon en détente, manqua semble-t-il son développé ; nous ne pouvons que l'encourager à persévérer dans son entraînement.

### RÉSULTATS DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL HALTÉROPHILE 1959

**disputée le 8 mars 1959 au Gymnase Municipal de Montrouge**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Clubs | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS** | | | | | | |
| 1. HENRY | 55 k 75 | U.S. Métro-Transports | 80, - | 82,500 | 105, - | 267 k 500 |
| 2. BELANDO | 55 k 1 | A.S. Police d'Oran | 75, - | 77,500 | 97,500 | 250 k |
| 3. DI RUSSO | 55 k 8 | U.S. Chemin. Marseille | 77,500 | 75, - | 97,500 | 250 k |
| **POIDS PLUMES** | | | | | | |
| 1. COQUEL | 60 k | Cl. Sp. Nouv. Messageries Presse Parisienne | 87,500 | 85, - | 110, - | 282k 500 |
| 2. SALOMONE | 59 k 85 | Ath. Cl. Servannais | 82,500 | 82,500 | 107,500 | 272 k 500 |
| 3. MARZULLO | 58 k 9 | Hal. Cl. Témouchentois | 82,500 | 80, - | 102,500 | 265 k |
| 4. PRIGENT | 59 k 9 | Sp. Cl. Neuilly | 72,500 | 80, - | 110, - | 262 k 500 |
| **POIDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. LAMMENS | 67 k 5 | U.S. Métro-Transports | 100, - | 100, - | 125, - | 325 k |
| 2. COT | 66 k 8 | Union Sp. Tours | 90, - | 102,500 | 120, - | 312 k 500 |
| *Hors Match* | | | | | | |
| HANSMETZGER | 67 k 6 | Cl. Ath. Nantais | 100, - | 90, - | 115, - | 305 k |
| **POIDS MOYENS** | | | | | | |
| 1. RAMADOUT | 72 k 2 | Assoc. Sp. Bourse | 110, - | 95, - | 122,500 | 327 k 500 |
| 2. OHLMANN | 72 k 95 | Sté Hal. Haguenau | 92,500 | 92,500 | 127,500 | 312 k 500 |
| 3. DUBOURG | 74 k 3 | Sp. Cl. St-Amandois | 97,500 | 95, - | 110, - | 302 k 500 |
| **POIDS MI-LOURDS** | | | | | | |
| 1. DENTS | 80 k 8 | Stade Porte Normande | 102,500 | 102,500 | 130, - | 335 k |
| 2. ERNST | 77 k | U.S. Métro-Transports | 100, - | 100, - | 125, - | 325 k |
| 3. RAVERAUD | 81 k 3 | Culturistes Rochelais | 97,500 | 100, - | 125, - | 322 k 500 |
| **POIDS LOURDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. LEFEVRE | 85 k 2 | Cl. Athl. Rosendaël | 122,500 | 112,500 | 145, - | 380 k |
| N. Cl. FOULETIER | 83 k 8 | Hal. Cult. Cl. Aix-en-Pr. | 97,500 | 110, - | 0, - | – |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | |
| 1. DUPUIS | 97 k 6 | Union Amicale Cognac | 115, - | 110, - | 135, - | 360 k |

Lefèvre réalisa le meilleur résultat du Critérium : 380 k comme Lourd Léger, record personnel. Sylvain Lefèvre, qui est Junior, tenta 152 k 500 au jeté pour battre son propre record qui est de 150 k 500 s'il avait réussi cette barre, il réalisait un total de 385 k ce qu'il vaut déjà. C'est un garçon sympathique qui, lorsqu'il sera militaire au Bataillon de Joinville, réalisera 400 k et plus, bénéficiant de conditions d'entraînement bien meilleures. Fouletier, Junior également, eut mieux fait de se qualifier dans les Mi-Lourds. Il manqua de sécurité et devrait commencer plus léger à l'épaulé et jeté.

Dupuis gagna sans forcer, en l'absence de Goettelman et de Hamm, blessé.

La Finale du Critérium National Haltérophile 1959, très bien organisée par les Dirigeants du Stade Municipal de Montrouge, nous permit de voir en compétition d'excellents haltérophiles, dont certains sont promis à un bel avenir.

L. GUILLIER.

**Vendredi 10 avril 1959**
**à 14 heures 30**
**salle de l'U.S. Métro-Transports**
**193, avenue Michel-Bizot, Paris :**
**réunion des Arbitres**

# Calendrier Fédéral 1959-1960

| | |
|---|---|
| Premier Pas Culturiste | 8 novembre 1959 |
| Premier Pas Haltérophile | 29 novembre 1959 |
| Prix d'Encouragement | 20 décembre 1959 |
| Éliminatoires Prix Interrégional | 17 janvier 1960 |
| Prix Interrégional | 7 février 1960 |
| Éliminatoires du Prix Fédéral | 28 février 1960 |
| Prix Fédéral | 20 mars 1960 |
| Éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors (2e Série - 1re Série et Classe Nationale) | 10 avril 1960 |
| Finale du Critérium National Haltérophile Juniors et Seniors | 30 avril et 1er mai 1960 |
| Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors | 22 mai 1960 |
| Finale des Championnats de France Juniors et Seniors | 11 et 12 juin 1960 |
| Critérium National Culturiste | 19 juin 1960 |
| Éliminatoires de la Coupe de France Haltérophile | 3 juillet 1960 |
| Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France | Date à fixer |
| Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France | Date à fixer |
| Finale de la Coupe de France Haltérophile | 24 Juillet 1960 |
| Jeux Olympiques Haltérophiles | 7, 8, 9, 10 septembre 1960. |

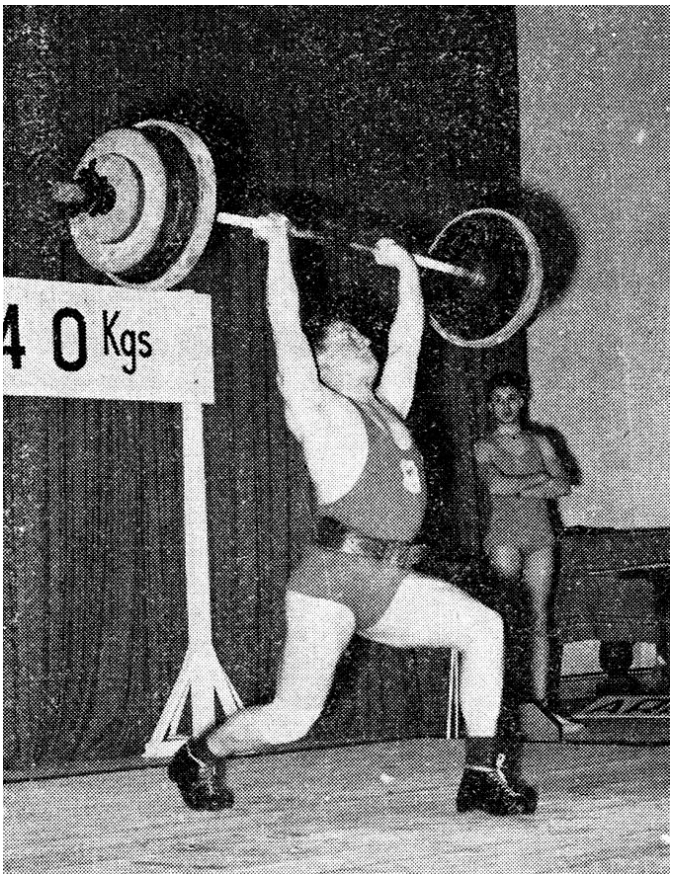


**Sylvain LEFEVRE, Poids Lourd Léger**
**Équipe de France « A ».**

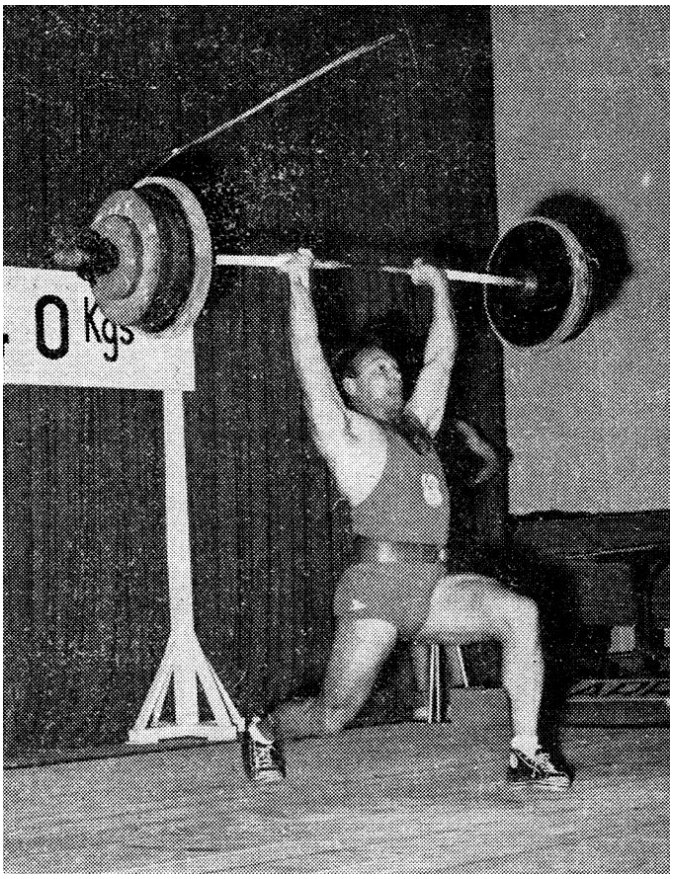


**Roger MARCHAL, Poids Mi-Lourd**
**Équipe de France « A ».**

# 45e Anniversaire de la

## SES DIRIGEANTS

## 1914

**M. Jean DAME**
Président

**M. Paul BUISSON**

**M. Louis CHAIX**
également Président
du Comité de Provence

**M. Marcel DUMOULIN**
également Président
du Comité des Flandres

**M. Eugène GOULEAU**

**M. Roger GOURHAND**
également Président
du Comité du Lyonnais

**M. François PIOU**
également Président
du Comité
Anjou-Bretagne

## VICE-PRÉSIDENTS

# Fondation de la F.F.H.C.

## ACTUELS

## 1959

**M. Roger POULAIN**

Secrétaire Général

**M. Julien DUCHESNE**

Trésorier

**M. Henri CLUTIER**

**M. Marcel DURY**

**M. René DUVERGER**

**M. Léon MORIN**
également Président
du Comité
de l'Île-de-France

**M. André ROLET**

## MEMBRES DU BUREAU

**M. Fernand BAUMGARTEN**

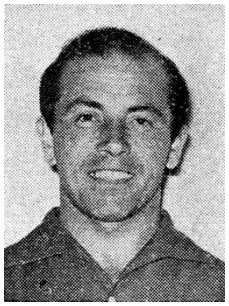

**M. Georges FIRMIN**

**M. Émile HERVOCHON**

**M. Paul HUE**

# MEMBRES DU COMITE

**M. GUY de la DROITIÈRE** (Afrique Equatoriale Française)

**M. René JUNQUA** (Algérie)

**M. René DENNY** (Alsace)

**M. le Dr. P. COLOMB** (Auvergne)

**M. LANGLAIS** Bourgogne-Franche-Comté)

**M. Émile RATIER** (Limousin)

**M. Pierre MALENFERT** (Lorraine)

**M. Claude TAILLEFER** (Madagascar)

**M. Bernard RENAULT** (Normandie)

# PRÉSIDENTS DES

**M. Victor LEVELER**

**M. Charles LOMET**
également Président
du Comité
Dauphiné-Savoie

**M. René RECORDON**

**M. André ROUSSEAUX**

**M. Léon VANDEPUTTE**

# DE DIRECTION

**M. Robert BRIANT**
(Champagne)

**M. André DEDIEU**
(Côte Basque)

**M. André BONNEAU**
(Guyenne)

**M. Jean PELLEGRIN**
(Ile de la Réunion)

**M. Edgar CASTELLAN**
(Languedoc)

**M. Jean MIRAS**
(Oranie)

**M. Roger MARTINE**
(Orléanais)

**M. Maurice BOSQUET**
(Poitou)

**M. René DINI**
(Pyrénées)

# COMITES RÉGIONAUX

# Le mécanisme

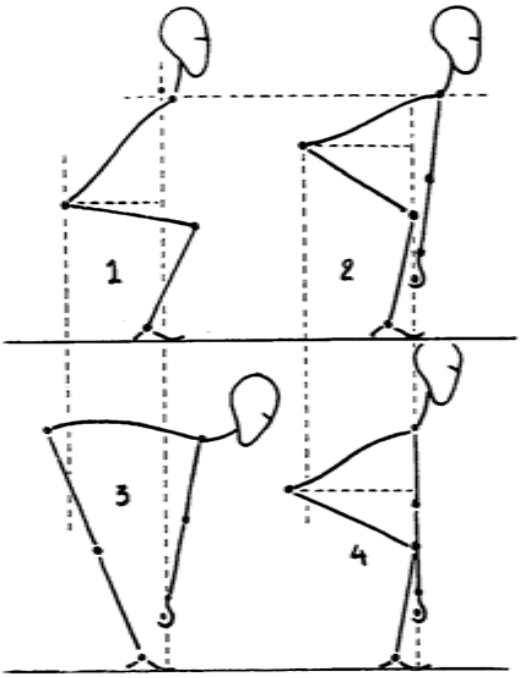


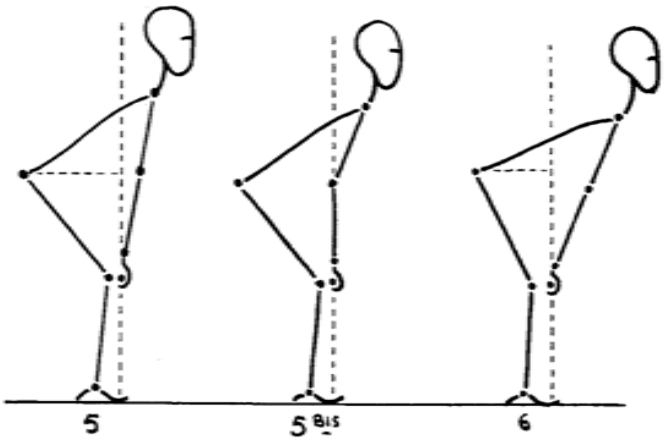


Les culturistes semblent avoir, plus que tous autres athlètes, la notion des actions musculaires dans un effort donné, et ce, souvent sans avoir de connaissances anatomiques très approfondies. Les nombreuses répétitions d'un exercice culturiste provoquent, en effet, un afflux sanguin dans les régions musculaires sollicitées il est donc facile de conclure que les muscles gonflés par une circulation de sang très active viennent d'accomplir un travail appréciable.

Les actions musculaires de la plupart des gestes sportifs - sont beaucoup plus difficiles à analyser, le travail étant moins localisé ; un grand nombre de répétitions produirait non plus l'engorgement sanguin de certains muscles, mais plutôt une activation générale de la circulation.

Notre but, dans cet exposé, est de définir certaines actions musculaires au cours des différentes phases du tirage d'un épaulé, sans essayer de provoquer l'engorgement sanguin, mais en tenant compte de la position du centre de gravité de la charge par rapport aux différentes articulations : épaules, hanches, genoux. Nous essaierons, ensuite, d'en déduire un geste rationnel que chaque individu pourra adopter si besoin est.

1) *Fixation de la colonne vertébrale.*

Afin que le travail des muscles moteurs soit transmis intégralement à la charge, nous considérerons la colonne vertébrale et le bassin comme un ensemble fixe, sans aucune élasticité. La rigidité de cet ensemble vertèbres-bassin sera assurée par la contraction statique des muscles des gouttières vertébrales, l'intensité de cette contraction étant fonction du degré d'inclinaison du tronc.

Un sujet très musclé pourrait, au début du mouvement, fixer un dos arrondi afin de bénéficier, en fin de geste de l'extension complète de la colonne vertébrale. Toutefois, cette position produirait de très fortes pressions dans la partie antérieure des disques intervertébraux, en particulier dans la région lombaire où la courbure serait inversée. Cette position serait donc dangereuse, à cause du risque d'écrasement ou de glissement de ces disques ; aussi poserons-nous comme premier principe : dès la position de départ, le dos doit être plat et même légèrement cambré et devra conserver cette même courbure pendant tout le tirage.

2) *Extension des membres inférieurs et du tronc.*

Dans le mouvement « flexion sur les cuisses », barre sur la nuque, pieds à plat sur le sol, nous assistons à un effort simultané de 2 groupes de muscles qui sont, d'une part, les grands fessiers et les ischio-jambiers dont la contraction permet le redressement du tronc - et d'autre part, les quadriceps fémoraux qui provoquent l'extension des genoux par leur contraction.

Avec une charge lourde, chaque individu prend instinctivement une position adaptée à ses possibilités

- Tronc peu incliné chez l'athlète qui présente une prédominance des muscles quadriceps.

- Tronc plus oblique, chez l'athlète de type opposé, à prédominance fessiers-ischio-jambiers.

La position que prend le centre de gravité de la charge par rapport aux articulations des genoux et des coxo-fémorales (bassin avec fémur) explique ces positions.

Le soulevé de terre semblerait être un mouvement tout à fait comparable et nécessiterait donc des actions musculaires semblables. Cependant si, dans la « flexion sur les cuisses », le centre de gravité de la charge surplombe constamment les cuisses (voir fig. 1), dans ce deuxième mouvement, la barre devra contourner les genoux ; les muscles grands fessiers et ischio-jambiers effectueront donc le principal travail comme dans l'exercice « flexion-extension du tronc » jambes tendues. Notre but est donc de construire un mouvement qui soulage l'action de ces muscles par la contraction d'autres groupes musculaires afin d'augmenter la vitesse du geste, donc son efficacité.

Sur les schémas, nous avons tracé une ligne en pointillé horizontale, joignant le bassin à l'axe vertical passant par la charge. Cette ligne représente un bras de levier, et le produit de sa longueur par le poids de la barre donnera un ordre de grandeur de l'intensité de la contraction des grands fessiers et des ischio-jambiers (1), plus ce bras de levier sera court et plus la résistance qui s'opposera aux muscles cités sera faible. Afin d'obtenir une vitesse maximum du mouvement, notre intérêt est donc de déterminer les différentes positions du corps où ce bras de levier a une longueur minimum, qu'il s'agisse de la position de départ ou d'attitudes passagères pendant le tirage de la barre.

*Position de départ.* - Afin de rapprocher le bassin de l'axe vertical, les pieds devront s'engager sous la barre. D'autre part, nous constatons que plus les membres inférieurs se fléchissent, plus le bras de levier diminue (comparer les fig. 1 et 3).

La position de départ idéale serait donc assez semblable à celle de la figure 1, avec les bras tendus et verticaux et les tibias en contact avec la barre. En fait, cette position ne fait que préparer l'effort qui va suivre, le dos se creuse, les bras appuient la barre contre les tibias. Avant que la barre ne décolle du sol, le bassin va s'élever légèrement, les épaules s'en-

(1) *Afin de simplifier l'exposé, nous avons négligé le poids de la région supérieure du corps*

# du tirage

gager en avant de l'axe vertical, afin de dégager les tibias qui constituaient, dans la position 1, une gêne pour la progression verticale de la barre. La figure 2 représente donc la réelle position de départ au moment où la barre quitte le sol : la contraction des grands dorsaux, deltoïdes postérieurs et triceps maintient l'obliquité des bras vers l'arrière lorsque les bras sont verticaux, le bras de levier est plus long (comparer les fig. 2 et 4).

*Remarque*. - Certains débutants ont tendance à trop engager les épaules en avant de l'axe vertical et, au moment où la barre décolle du sol, les muscles que nous venons dé citer, se contractent insuffisamment la barre va donc osciller vers l'avant autour de l'axe des épaules et provoquer une perte d'équilibre.

Étudions, maintenant, les attitudes passagères du corps au moment où la barre franchit le niveau des genoux, puis, la mi-hauteur des cuisses. La position 6 semble la plus rationnelle nous avons enregistré une phase d'accélération entre les positions 2 et 6, car le bras du levier s'est considérablement raccourci. Nous choisirons, ensuite, la position 9 comme étant la plus efficace les cuisses se sont engagées sous la barre, les pieds sont restés à plat sur le sol ; nous aurons encore une accélération du mouvement entre les positions 9 et 10, grâce à l'extension simultanée des pieds, des cuisses et du tronc. Nous avons retrouvé cet enchaînement 1-2-6-9-10 dans une série de photos du coq Yu In Ho (140 k à l'épaulé aux J.O. de Melbourne) et du lourd-léger américain Sheppard (en 1954, a épaulé 2 fois 187 k 500, mais ne put se relever). Il est probable qu'un certain nombre d'autres grands champions utilisent le même tirage, mais je ne dispose pas actuellement des documents me permettant de l'affirmer. Ce système de tirage est-il facile à réaliser ? Non, car il nécessite de la part de l'athlète, non seulement une contraction extrêmement intense des muscles grands dorsaux et deltoïdes postérieurs, mais un contrôle musculaire exceptionnel : pour passer des positions 6 à 9, l'athlète doit en effet incliner les jambes vers l'avant par une relaxation passagère des muscles extenseurs du pied sur la jambe. La figure 8 nous montre comment la plupart des athlètes tournent cette difficulté : les talons se lèvent et permettent ainsi d'incliner la jambe vers l'avant, donc de placer les genoux en avant de la charge, sans pour cela décontracter les extenseurs des pieds (1-2-6-8-10).

Les deux enchaînements précédents sont plus couramment utilisés par les bons techniciens, mais ils présentent une difficulté commune : peu après le passage en 6, les genoux sont presque tendus et doivent, de ce fait, se fléchir légèrement afin de s'engager sous la barre ; cette légère flexion, si elle est visible, quoique très rapide et parfois insuffisante chez certains athlètes, n'apparaît pas chez de nombreux haltérophiles. Dans ce cas, il n'y a plus d'accélération entre 6 et 7 car le bras de levier conserve à peu près la même longueur. Nous recommanderons donc à ces athlètes d'utiliser l'enchaînement 1-2-5-8-10 : une position plus fléchie des genoux (en 5) permet d'atteindre la position 8 sans difficulté. Le rythme du mouvement sera donc lent et uniforme de 2 à 5 (le bras de levier diminue très peu), puis accéléré jusqu'à l'extension complète en 10.

Ce troisième enchaînement est sans doute le plus facile à assimiler, quoique sensiblement moins efficace que les précédents ; nous le conseillerons à tous les haltérophiles ayant tendance à perdre l'équilibre en avant ou qui sont incapables de donner une accélération à la barre.

*Action des bras*. - Une question se pose : quel est le moment précis où doit commencer la flexion des avant-bras sur les bras ?

— Nous éliminerons déjà une position de départ bras fléchis, car ceci entraînerait une flexion plus prononcée des autres segments, donc, un travail supplémentaire. Certains débutants adoptent à tort cette position et subissent un contretemps lorsque la barre décolle du sol, car les bras se tendent alors brusquement.

Une flexion prématurée des bras est instinctive, mais est-elle rationnelle ? La figure 5 bis nous montre cette position lorsque la barre franchit le niveau des genoux les coudes surplombent la charge, l'effort des fléchisseurs de l'avant-bras sur le bras est donc quasi-nul, la contraction des dorsaux est à peu près aussi intense que celle de la position 5 (même bras de levier distance qui sépare l'épaule de l'axe vertical). Ces actions musculaires vont être modifiées avec le redressement du corps, et lorsque les épaules vont surplomber la charge (fig. 8), les fléchisseurs des avant-bras fourniront l'effort principal pour conserver l'angle du bras avec l'avant-bras. Or, nous savons qu'à ce moment, la position des autres segments du corps permet une nette accélération de la charge, les muscles fléchisseurs doivent donc résister à une tension accrue pour que les bras ne s'étendent pas. Devant cette difficulté presque insurmontable, beaucoup d'haltérophiles n'achèvent pas le redressement du corps et se laissent tomber prématurément sous la barre. D'autres, au contraire, se redressent bien complètement, mais sans aucune accélération, de façon à soulager la tension des fléchisseurs (brachial antérieur, biceps, long supinateur). Ces deux procédés sont mauvais car ils ne permettent pas de transmettre à la charge une vitesse maximum ; les bras doivent rester tendus jusqu'à la position 10, ils sont donc de simples agents de transmission dont le rôle est de communiquer intégralement à la charge la vitesse d'extension des membres inférieurs et du tronc.

De 1 à 10, le centre de gravité du corps et celui de la charge se déplacent vers le haut. Si aucune action, autre que la pesanteur, ne s'opposait à cette vitesse ascendante, il y aurait un saut de faible amplitude, suivi d'une chute presque simultanée du corps et de la charge.

NOTA. - *Le tirage de l'américain Vinci est assez semblable à celui-ci* : 1-2-5-9-10.

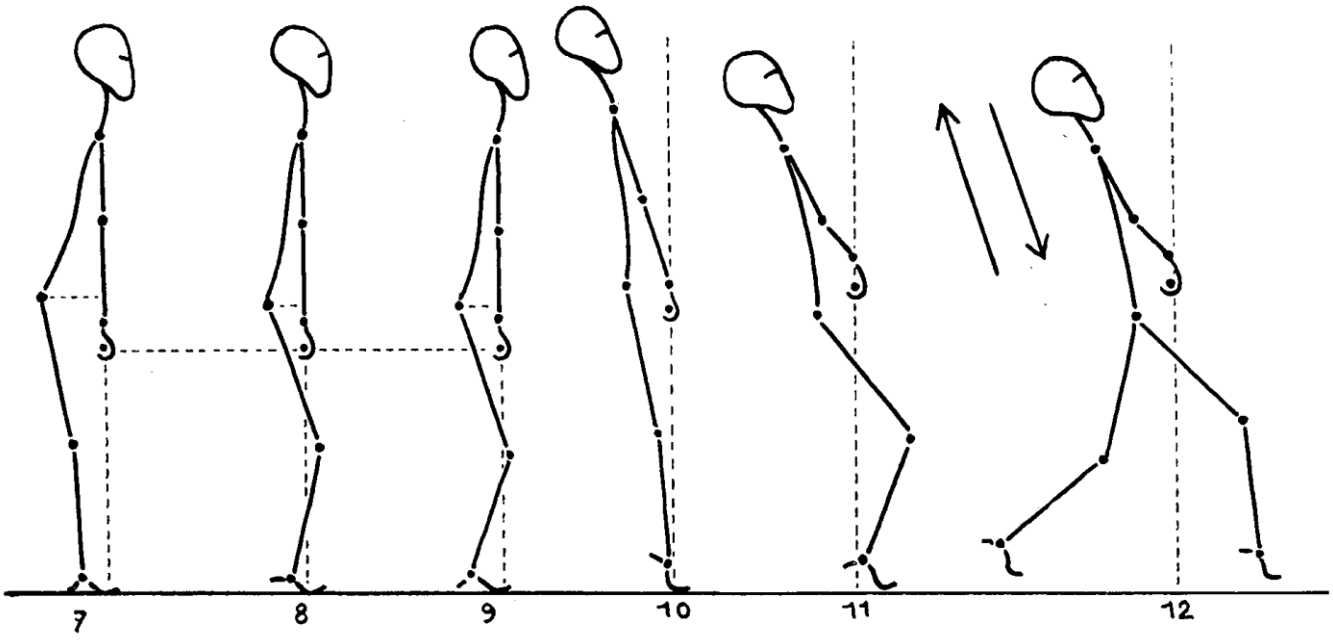

Ce saut serait très favorable au déplacement des pieds (passage en fente ou en flexion), mais nous devons limiter cette élévation du corps et agir de telle sorte qu'au moment où les pieds décollent du sol, la vitesse du corps soit annulée. Un simple haussement rapide des épaules produira cet effet il devra s'effectuer en même temps que la toute dernière phase de l'extension du corps sur la plante des pieds.

Les bras se fléchiront ensuite puissamment pendant la chute du corps leur action sera double d'une part, ils affaibliront le ralentissement de la barre, lui permettant ainsi de monter plus haut, et d'autre part, ils activeront le passage du corps en fente ou en flexion.

*Remarque*. - Soumis uniquement à l'action de la pesanteur, le corps mettrait environ 3/10 de seconde pour passer de la position 10 à la position accroupie (le centre de gravité descend d'environ 45 cm.). Il est vraisemblable de penser qu'une forte action des bras pourrait réduire ce temps de moitié, Si un contact précoce des pieds sur le sol ne venait pas ralentir la chute du corps.

En 10 et pendant la première partie du passage du corps sous la barre (fig. 11 et 12), le tronc doit être oblique vers l'arrière, ce qui permet aux bras de tirer non seulement vers le haut mais également légèrement vers l'arrière : cette action provoque un faible déplacement du centre de gravité du corps vers l'avant et un recul de celui de la barre ; ce tirage oblique placera donc le corps sous la barre.

Nous voyons ici les répercussions que peuvent avoir les positions du corps pendant la deuxième phase de redressement sur la position finale en fente ou en flexion : à, la suite d'un redressement incomplet, le tirage oblique des bras sera impossible à réaliser, la barre sera donc « devant » et pour la récupérer, l'athlète devra soit sauter vers l'avant, soit poser le pied arrière avant l'autre (un pas en avant), soit encore pencher le tronc exagérément vers l'avant.

Ces procédés permettent parfois de « sauver une barre » mal tirée, mais avec une charge maximum, ils sont inefficaces car, d'une part la barre n'atteint pas sa vitesse maximum (redressement incomplet) et d'autre part, le passage du corps est trop lent (tirage des bras trop faible, car plus puissant, il provoquerait une accentuation de l'obliquité du tronc vers l'avant).

Mes amis Gerber et Paterni ont observé plusieurs athlètes asiatiques - aux J.O. de Melbourne - qui utilisent une autre technique : pendant le passage en position accroupie, ils exécutent un véritable saut vers l'arrière la seule explication plausible de ce geste est que ces athlètes sont déjà fortement déséquilibrés vers l'arrière à la fin du redressement, la position de leur corps est donc beaucoup plus oblique que celle que nous avons figurée en 10. Cette technique est-elle valable ? ... sans aucun doute, car les positions du corps permettent un tirage très complet aussi bien pendant le redressement que pendant la chute. Toutefois, l'athlète doit réceptionner, en fin de geste, une charge qui se déplace vers l'arrière la longueur du saut doit donc être finement réglée pour que la barre n'entraîne pas le corps en arrière. La pratique de cette technique exige donc une maîtrise du corps exceptionnelle ; aussi, nous ne la recommanderons pas aux adeptes de l'épaulé en flexion.

Pour clore cet exposé, j'insisterai sur la toute dernière phase de l'extension du corps - phase commune à toutes les techniques que nous avons décrites - et dont l'exécution est souvent incorrecte ou plutôt incomplète chez beaucoup d'haltérophiles. Pour travailler cette dernière phase enchaînée avec la chute, l'épaulé à partir de la suspension, telle que la pratique Tom Kono, me paraît tout à fait recommandé :

— Faire d'abord un soulevé de terre ;
— Redescendre la barre de quelques centimètres, en contact avec les cuisses ;
— Épaules et genoux légèrement en avant de la barre, dos creusé, bras tendus et épaules effacées ;
— Se redresser brusquement jusqu'à la position 10 ;
— Plonger sous la barre en fente ou en flexion.

Au cours des derniers championnats du monde, Kono a réussi à amener 170 k aux épaules avec cette méthode ; cet exploit tendrait donc à démontrer que les phases précédentes de l'épaulé nominal ne seraient que préparatoires à cette extension finale du corps.

Dans cette courte étude, nous sommes loin d'avoir envisagé toutes les actions musculaires, ni même toutes les techniques de tirage, car, rappelons-le, les positions que nous avons décrites sont variables avec chaque individu en fonction de :

— Son type anatomique (longueur relative des différents segments du corps) ;
— Ses prédominances ou insuffisances musculaires ;
— Sa souplesse articulaire.

Un entraîneur, placé devant un problème d'une telle complexité, ne pourra donc déterminer, dès la première séance, le type de geste qui convient le mieux à un néophyte. Il devra donc se contenter, au début, de lui enseigner les principes fondamentaux suivants :

— Position de départ correcte : pieds engagés sous la barre, dos plat, genoux fléchis, bras tendus, épaules effacées ;
— Corps le plus près possible de la barre pendant tout le mouvement ;
— Extension complète du corps jusqu'à la position 10 (utiliser l'éducatif « épaulé en suspension »).

Lorsque notre débutant appliquera correctement ces principes fondamentaux, il aura déjà une technique ressemblant à l'une de celles que nous avons décrites, et le rôle de l'entraîneur sera comparable à celui de l'artiste qui donne la dernière touche à son œuvre. Ce dernier travail nécessite non seulement une parfaite connaissance des techniques actuelles, mais encore une esprit critique, constructif : lorsqu'un athlète commence « à faire des barres » il ne suffit pas de l'encourager, mais il faut encore trouver le petit défaut qui, une fois corrigé, permettra une nouvelle et sensible progression.

G. LAMBERT,
*Professeur d'Éducation Physique,*
*Champion de France 1958.*

*N.B.* - Le tableau illustrant mon article « *Records et Table de Cotation* », paru dans le numéro de février doit être complété, dans les 3e et 7e colonnes du titre « *Cotation* ».

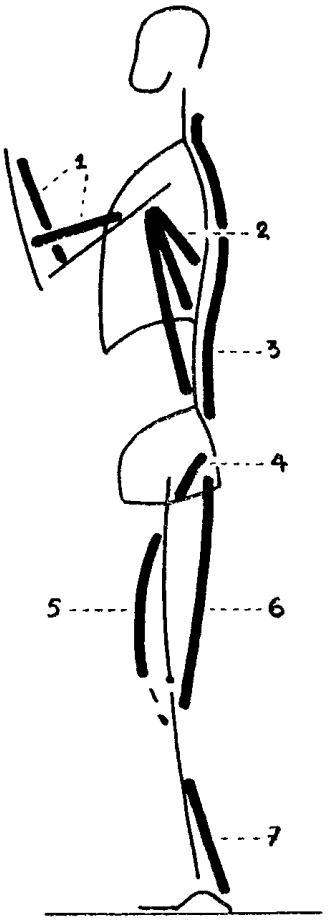


1) Fléchissement de l'avant-bras sur le bras ;
2) Grand dorsal ;
3) Muscles des gouttières vertébrales ;
4) Grand fessier ;
5) Quadriceps ;
6) Ischio-jambiers ;
7) Extenseurs du pied sur la jambe.

# Amélioration du matériel de nos salles

## Un espalier (suite)

Beaucoup de nos salles d'entraînement sont des gymnases ; ils sont pourvus d'espaliers. Les Clubs fonctionnant dans les préaux d'écoles en possèdent également. Par contre, les salles spécialisées en haltérophilie en sont souvent démunies. Dans ce cas, les athlètes en construisent eux-mêmes, car ils en connaissent l'utilité.

En plus du travail d'élongation, de rotation, d'abdominaux, d'obliques, l'espalier sert à fixer les bancs suédois, les échelles dorsales, les plans inclinés (dont je donnerai explications et dessins dans un prochain numéro).

J'ai essayé plusieurs montages et je me suis arrêté à la solution qui ma paraît la plus simple, la plus facile à réaliser : UN ESPALIER EN BASTINGS ET TUBES FER.

Il se compose de 2 longueurs de bastings, de bois sec et peu noueux.

Nous lui donnerons 7 hauteurs de paliers qui sont suffisantes, en ajouter d'autres serait inutile.

A partir des hauteurs indiquées sur le croquis et au centre, sauf pour le palier supérieur, percer un trou borgne de 2 cm de profondeur du diamètre du tube utilisé (tube de 15 x 21 ou 20 x 27 de chauffage central).

Finir de percer complètement les paliers 1 et 6 au diamètre de la tige filetée de 14 mm qui traversera ces 2 tubes (voir détails bas du dessin).

Couper, dans un tube de 6 m, 7 longueurs de 85 cm. J'ai choisi les dimensions de l'ensemble pour que vous n'ayez aucune perte de matière et la tige filetée qui traversera votre tube ne se trouve dans le commerce qu'en longueurs d'un mètre.

Enfoncer les tronçons de tube dans les trous non débouchants et, dans les paliers 1 et 6, la tige filetée, placer les rondelles et les boulons.

Quand vous aurez serré, votre espalier sera terminé.

Il ne vous restera à mettre que les pattes de scellement, ou plus simplement des équerres métalliques aux pieds, si votre espalier est destiné à reposer sur un plancher.

Abattre les angles au rabot. Poncer soigneusement la partie antérieure des montants.

*Prix de revient*. - 5 mètres de basting à 354 francs : 1.770 francs ; 6 mètres de tube de diam. 15 X 21 : 1.200 francs ; 2 mètres de tiges filetées, 4 rondelles et 4 boulons : 350 francs ; Pattes de scellement : 100 francs. Total : 3.420 francs.

*Conclusion*. - Voilà un excellent appareil simple et pratique que toutes salles se doivent de posséder. Il viendra, par la suite, s'en ajouter d'autres, adaptables sur celui-ci.

L. GUILLIER.

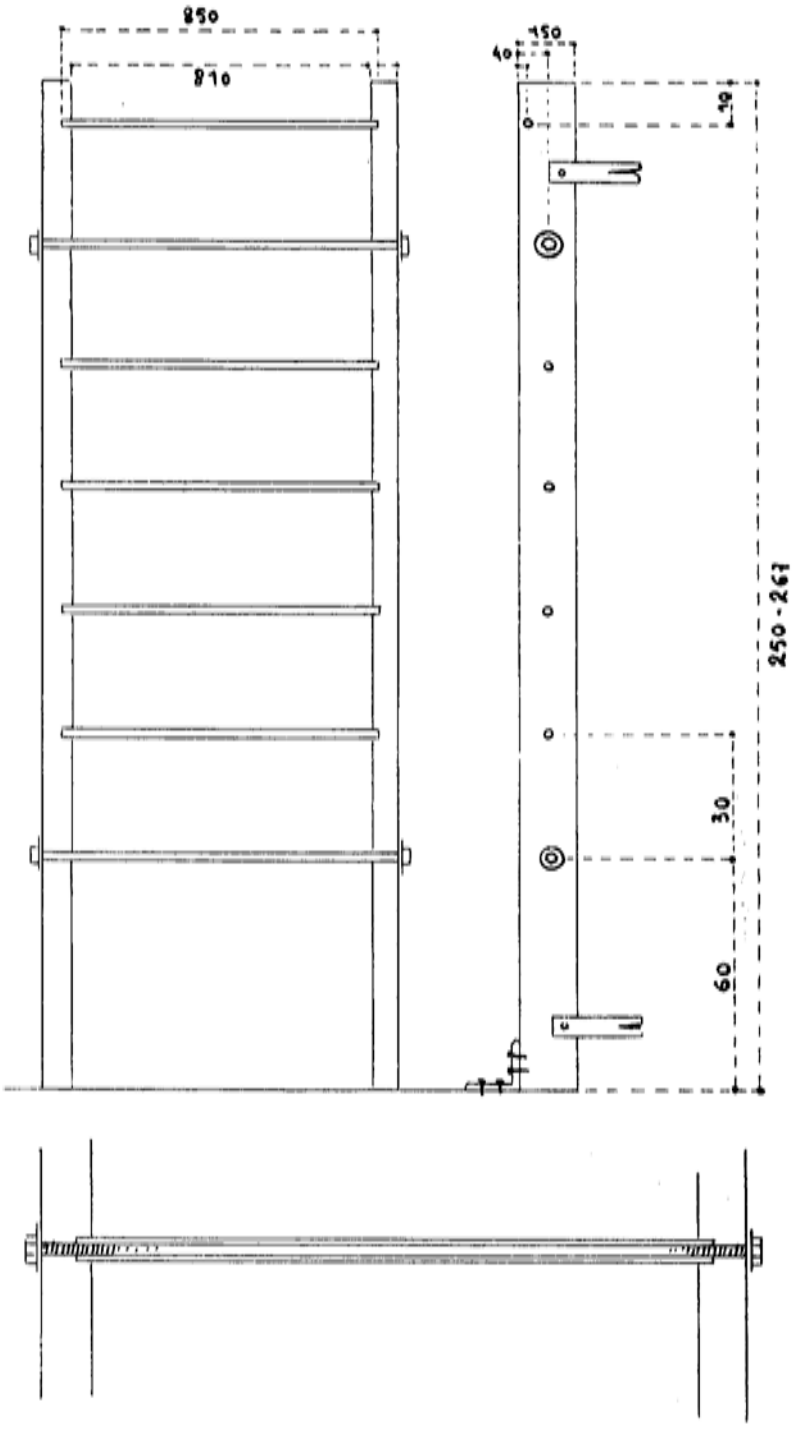


**VENDREDI 10 AVRIL, à 19 h. 30 à l'HÔTEL « UNIVERS et Portugal »,**
**10, rue Croix-des-Petits-Champs (Métro : « Palais-Royal »)**

**DINER AMICAL DU 45e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA F.F.H.C.**
**qui réunira les Membres de la Fédération et leurs familles.**

**Prix : 1.500 Fr. par personne, tout compris. - Inscriptions jusqu'au 5 Avril.**

# La page pédagogique du mois

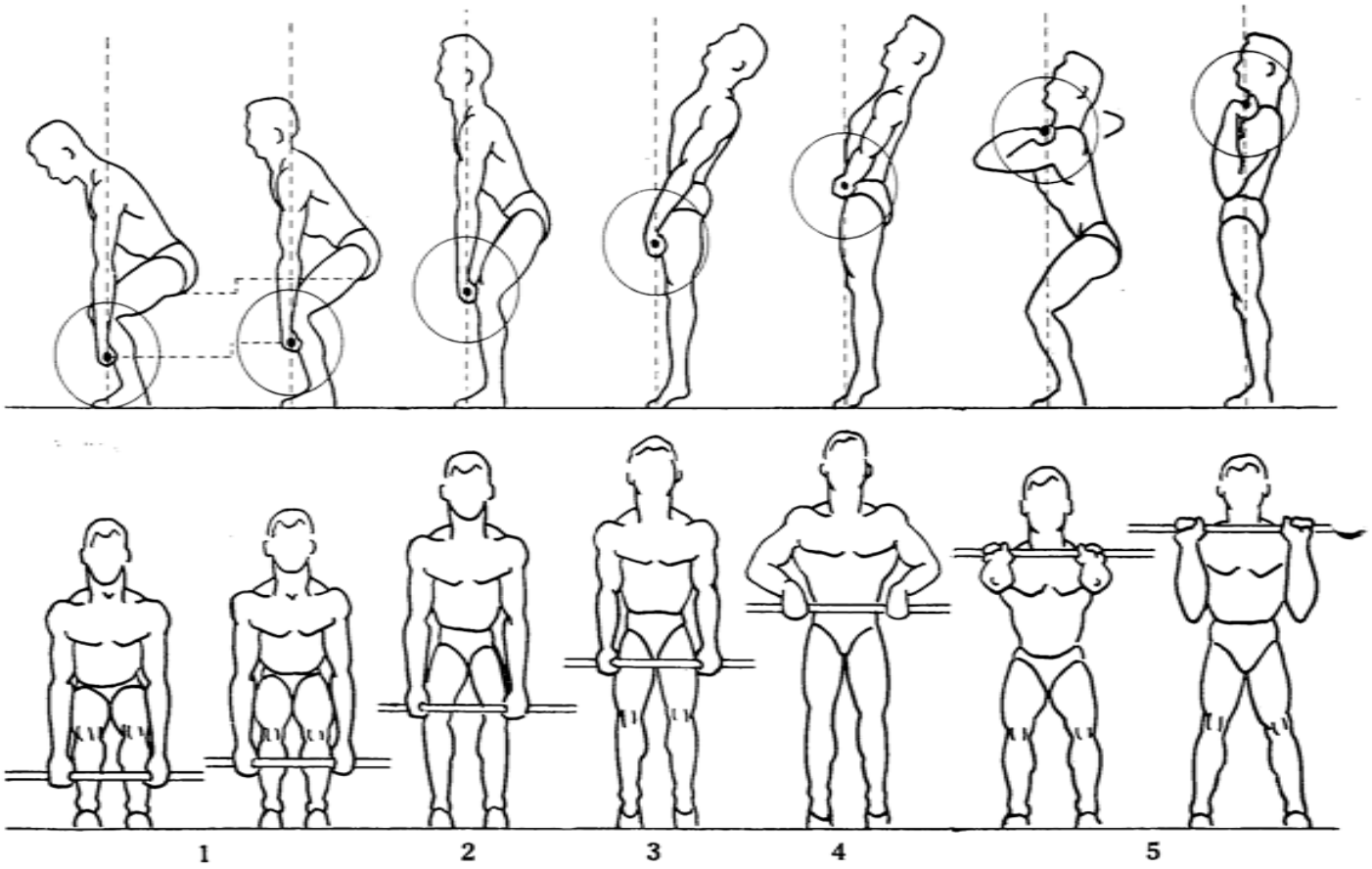


1er *dessin* (de profil) action primordiale : le soulevé, 1er tirage

La barre décolle du sol par la contraction des quadriceps. Les fessiers montent d'un centimètre, la barre doit monter d'un centimètre. La colonne vertébrale reste droite et les bras restent allongés et tendus.

2e *dessin* (de profil). Finale du soulevé.

La barre passe les genoux (il faut que son ascension soit rigoureusement verticale). Les fessiers, par leurs contractions, viennent aider les quadriceps des cuisses. La barre accélère son ascension.

2e *dessin* (de face).

La barre reste parallèle au plancher et pendant tout le temps de sa montée. C'est le tirage au fil à plomb. La charge restera équilibrée. Les bras restent tendus.

3e *dessin* (de profil).

Le premier temps ou le soulevé s'achève par la seule action des quadriceps, des fessiers et de la masse commune lombaire. La barre est accélérée pour soulager l'action des bras. Le tronc est déjà cambré en arrière. Les débutants resteront talons au sol.

3e *dessin* (de face). Tirage des bras.

Finale du soulevé ; immédiatement et sans aucun temps d'arrêt, les bras vont prendre le relais, afin de continuer encore plus vivement la montée de la barre. A noter la hauteur d'arrivée de la barre à la finale du soulevé.

4e *dessin* (de face). 2e tirage.

1re action des bras (par la flexion des avant-bras sur les bras : action primordiale des biceps) ; les coudes s'écartent latéralement afin de toujours donner une montée verticale de la barre. Celle-ci doit passer le plus possible le long du corps.

5e *dessin* (de profil). Verrouillage.

Finale de la flexion des avant-bras sur les bras, coudes écartés latéralement ; les jambes se fléchissent légèrement afin de réceptionner la barre sur les clavicules. Ce temps s'appelle le verrouillage. En effet, la barre continue son ascension verticale. C'est le tronc qui vient se placer sous la barre. Les clavicules tournent autour de la barre, du haut vers le bas et en avant. Cette action est importante car elle est fonction du bon équilibre du corps sous la barre, afin d'assurer et de bloquer toutes les articulations, sauf les épaules, pour avoir le meilleur point d'appui (corps barre par rapport au sol).

G. Pichon,
*Maître d'E.P.S.*
*à l'institut National des Sports.*

**Les Arbitres Fédéraux doivent obligatoirement assister à la réunion du 10 avril (décision Assemblée générale 1958).**

**Les absents ne pourront participer au tirage au sort désignant les Arbitres pour les Championnats de France.**

# Nos joies nos peines

### NÉCROLOGIE

Le Comité du Lyonnais nous apprend le décès accidentel de M. Gelottier, Président d'Honneur du Comité du Lyonnais, arbitre fédéral.

C'est avec tristesse que tous les haltérophiles - anciens ou plus jeunes - ont connu cette nouvelle.

En leur nom à tous, la F.F.H.C. adresse au Comité du Lyonnais et à la famille de M. Gelottier ses bien vives et sincères condoléances.

***

Le Comité d'Alsace nous fait part également du décès de M. Sengelin, père de l'athlète Charles Sengelin, champion d'Alsace.

Et de celui de Mme Muller, épouse du Président de l'Athlétic Club de Mulhouse.

Nos bien sincères condoléances.

### NAISSANCE

M. Jean André, Secrétaire du Comité d'Alsace, est l'heureux papa d'un petit garçon qui a reçu le nom de Jean-Philippe.

Nos bien sincères compliments et vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

# Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

### Résultats des championnats troisième série

*Poids Coqs.* - 1. Potron (S.A.M.) 225 k ; 2. Guipon (A.S.B.) 205 k.

*Poids Plumes.* - 1. Desorges (U.S.M.T.) 252 k 500 ; 2. Colmant (U.S.M.T.) 250 k ; 3. Dupuysalle (A.S.B.) 240 k ; 4. Pierquet (A.S.B.) 237 k 500 ; 5. Lanux Roger (A.S.M.) 235 k ; 6. Herlin (S.C.P.O.) 217 k 500 ; 7. Jégorel (A.P.S.A.P.) 215 k.

*Poids Légers.* - 1. Bodel (S.A.E.) 282 k 500 ; 2. Lefèvre (C.G.S.) 270 k ; 3. Prigent (S.C.N.) 265 k ; 4. Bary (S.M.M.) 260 k ; 5. Janvrin (S.C.N.) 247 k 500 ; 6. Gueu (U.S.M.T.) 237 k 500.

*Poids Moyens.* - 1. Rolland (U.S.M.T.) 292 k 500 ; 2. Venereau (S.A.M.) 290 k ; 3. Toutirais (A.S.M.) 290 k ; 4. Quantin (U.S.M.T.) 285 k ; 5. Raverdy (A.S.) 280 k ; 6. Armelini (A.S.) 272 k 500 ; 7. Fouilleul (S.A.E.) 272 k 500 ; 8. Varma (U.S.M.T.) 265 k ; 9. Guerlus (A.S.B.) 262 k 500 ; 10. Clani (A.S.B.) 260 k.

*Poids Mi-Lourds.* - 1. Lachaume (C.S.M.) 312 k 500 ; 2. Guette (C.S.M.C.) 292 k 500 ; 3. Bœuf (U.S.M.T.) 287 k 500 ; 4. Ott (S.C.P.O.) 277 k 500 ; 5. Capdeville (S.C.N.) 277 k 500.

*Poids Lourds.* - 1. Salaun (S.C.P.O.) 310 k ; 2. Mortegoutte (S.M.M.) 300 k.

#### Coupe de Paris deuxième série

Cette coupe n donné lieu à une rencontre très serrée. Six clubs étaient en présence et, jusqu'au dernier essai, le résultat fut incertain.

Finalement, l'équipe de notre ami Fischer enlevait le trophée. Le classement s'établissait comme suit :

1er *U.S. Métro-Transports.* - Quantin, Bœuf, Varma, Cukier, Rolland, Ernst, Gouyette. Total : 1.982 k 500.

2e *Société Athlétique Montmartroise.* - Becker, Faucheux, Papo, Maridet, Venereau, Morris, Samblant. Total : 1.940 k.

3e *Courbevoie-Sports.* - Navarro, Luthy, Beloeil, Durpoix, Mikaelian, Poilvert, Fourreau. Total : 1.985 k.

4e *Stade Municipal de Montrouge.* - Zagigaeff, Denonfoux, Bary, Gardelle, Giroud, Guigne, Mortegoutte. Total : 1.862 k 500.

5e *Association Sportive Mantaise.* - Minier, Paul, Gonzales, Vaurabourg, Toutirais, Paumard, Lesur. Total : 1.855 k.

6e *S.C.P.O.* - Peschot, Decarpignies, Ott, Algenir, Merlin, Nasles, Salaün. Total : 1.850 k.

A signaler les belles performances d'Ernst (U.S.M.T.), Samblant et Maridet (S.A.M.), Fourreau (C.S.), Mortegoutte (S.M.M.), Paul (A.S.M.).

### Championnats de Paris deuxième série

Disputés le 11 Janvier, dans la salle de 1'U.S. Métro-Transports, les Championnats de 2e série avaient réuni un nombre de participants supérieur aux années précédentes, cette série n'étant qu'un passage pour accéder à la 1re série.

Les performances réalisées par les concurrents furent, dans l'ensemble, assez réconfortantes et les places furent âprement disputées.

*Catégorie Poids Coqs.* - 1. Zagigaeff (Stade Municipal de Montrouge) 227 k 500 ; 2. Dietrich (A.S. Bourse) 220 k.

Tous deux sont en-dessous des totaux qu'ils peuvent réaliser, surtout Zagigaeff dont le style doit être amélioré. Dietrich, qui est un poids coq ultra léger possède aussi de réelles qualités.

*Catégorie Poids Plumes.* - 1. Prigent (Sporting Club de Neuilly) 267 k 500 ; 2. Henry (U.S. Métro Transports) 265 k ; 3. Dupuysalles (A.S. Bourse) 242 k 500 ; 4. Desorges (U.S. Métro Transports) 235 k.

Lutte pour la première place entre Prigent et Henry, ce dernier pesant 57 k seulement. Tous deux auraient dû réaliser 270 k ; ils en avaient les moyens et ils doivent faire encore mieux. Dupuysalles progresse à chaque compétition et il est à regretter l'indisposition de Desorges qui ne fut pas dans la course, mais qui aurait dû normalement talonner les deux premiers classés.

*Catégorie Poids Légers.* - 1. Maridet (S.A. Montmartroise) 290 k ; 2. Quantin (U.S. Métro-Transports) 280 k ; 3. Raverdy (Asnières-Sports) 280 k ; 4. Armelini (Asnières Sports) 265 k ; 5. Lefèvre Michel (Gondolo Sportif) 265 k.

Catégorie très intéressante avec des participants d'égale force, ce qui donna lieu à deux luttes distinctes entre les trois premiers, puis entre le 4e et le 5e. Maridet paraît pouvoir améliorer son total : Quantin est toujours très régulier et Raverdy est en progrès. Armelini et Lefèvre sont en-dessous de leurs possibilités.

*Catégorie Poids Moyens.* - 1. Toutirais (A.S. Mantaise) 295 k ; 2. Gouyette (U.S. Métro Transports) 292 k 500 ; 3. Hochard (US. Métro Transports) 282 k 500 ; 4. Decoetlogon (S.C.P.O.) 275 k ; 5. Mikaelian, 272 k 500.

Comme dans la catégorie précédente, lutte indécise entre les athlètes. Toutirais enlève la première place et trouve dans le titre de Champion de Paris la récompense de sa persévérance. Gouyette fut égal à lui-même et Hochard, pour sa rentrée, nous a agréablement surpris. Decoetlogon et Mikaelian manquent surtout de compétitions, car nous ne les voyons pas souvent.

*Catégorie Poids Mi-Lourds.* - 1. Ernst (U.S. Métro-Transports) 335 k ; 2. Lachaume (Club Sportif de Meaux) 320 k ; 3. Minouflet (C.S. Meaux) 317 k 500 ; 4. Decarpignies (S.C.P.O.) 300 k.

Beaux totaux à l'actif des candidats a titre des Mi-Lourds où Decarpignies eut la malchance de n'être pas en forme et nos félicitations à Ernst, Lachaume et Minouflet, ce dernier pourtant devant faire beaucoup mieux.

*Catégorie Poids Lourds Légers.* - 1. Algenir (S.C.P.O.), 322 k 500.

Nous connaissons Algenir depuis de nombreuses années et le manque de lutte ne lui a pas permis de justifier son surnom de « Monsieur 330 k ».

*Catégorie Poids Lourds.* - 1. Paul (A.S. Mantaise) 352 k 500.

Très belle performance de cet athlète qui fera beaucoup plus, si toutefois il travaille son arraché à deux bras qui est trop faible et surtout s'il conduit mieux ses compétitions, car il perd de nombreux kilos en commençant toujours trop haut.

En résumé, Championnat très supérieur aux précédents, surtout par le nombre des engagés.

### Coupe de Paris première série par équipes

Disputée au Club Sportif Gondola selon la formule : 7 hommes pour 525 k, cette coupe avait réuni les clubs suivants : S.A.M., U.S.M.T., A.S. Mantes, S.M. Montrouge, et Gondolo vainqueur de cette coupe l'année dernière.

Une nombreuse assistance avait effectué le déplacement de Maisons-Alfort et personne n'eut à regretter son voyage. Au cours de cette épreuve, Insermini (S.A.M.) réussit à égaler le record de France du développé avec 132 k 500 et il devrait battre ce dernier dans les jours prochains. Le classement final vit le triomphe de la S.A.M .avec le total de 2.167 k 500 devant A.S. Mantes 2.110 k, Gondolo 2.082 k 500 et Montrouge avec 2.055 k. L'U.S.M.T. n'ayant pas son équipe complète ne put être classée. Participaient également à cette épreuve de 1re série quelques individuels : Pécheur (A.S.B.), Molon (S.M.M.), qui tirait hors compétition et Coquel Jean (Presse) qui réussissait les minima de 1re série poids plumes.

Remerciements aux Établissements Gondolo et à notre ami Leveler dont le dévouement est souvent mis à contribution.

A. ROUSSEAUX.

***

### COMITE D'A.E.F.

Au cours de l'Assemblée générale qui s'est tenue à Brazzaville, le Bureau du Comité a été constitué comme suit pour 1959 :

*Président* : M. G. de la Droitière ;

*Vice-présidents* : MM. le Dr. Héraud et G. Escande ; *Secrétaire Général* : M. Reisacher ; *Secrétaire adjoint* : M. Hardouin ; *Trésorier* : M. Kouba.

*Commission d'Arbitrage* : MM. le Dr. Héraud et Reisacher, arbitres fédéraux Escande, de la Droitière, arbitres régionaux et, après examen, MM. Bournaud, Michot, Hardouin, Vaka, Bouroukoundia, Koubba.

*Commission Haltérophile* : MM. Reisacher et Escande.

*Commission Culturiste* : MM. Bouroukoundia et Koubba.

### Calendrier 1959

1er Pas Haltérophile : 13 janvier.

1er Pas Culturiste : 3 février.

Prix d'Encouragement Haltérophile : 24 février.

Session de Brevets Culturistes : 3 mars.

Championnat Culturiste (Éliminatoires) : 28 février, à Bacongo.

Championnat Culturiste (Éliminatoires) : 7 mars, à Poto-poto.

Championnat Culturiste (Finale) et Championnat Haltérophile : entre le 6 et le 12 avril.

Journée des records à partir de mars, à la demande des Clubs.

Les mêmes dates sont prévues pour les rencontres haltérophiles et culturistes de Pointe-Noire, Bangui, Dolisie, sous réserve de l'accord des responsables de ces Centres.

Les Championnats scolaires Haltérophiles sont prévus début mai ; l'inscription sera obligatoire.

### Résultats du Premier Pas Haltérophile disputé à Brazzaville le 13 janvier 1959

*Poids Coqs.* - 1. Bouloukoué, 125 k ; 2. Grandvilliers, 100 k ; 3. Morvan, 95 k.

*Poids Plumes.* - 1. Bonnet, 90 k ; 2. Favre, 85 k.

*Poids Légers.* - 1. Ragnis, 120 k ; 2. Richard, 100 k ; 3. Dierick 97 k 500 ; 4. Autant, 95 k ; 5. Dussay, 95 k ; 6. Casaban, 92 k 500 ; 7. Tondra, 92 k 500 ; 8. Malter, 90 k ; 9. Dabet, 85 k.

*Poids Moyens.* - 1. Bonheur, 157 k 500 ; 2. Dieudonné, 127 k 500 ; 3. Bonvalot, 125 k ; 4. Poggiale, 120 k ; 5. Dardillac, 120 k ; 6. Koubba, 115 k ; 7. Joulin, 115 k ; 9. Etienne, 60 k.

*Poids Mi-Lourds.* - 1. Sammuri, 150 k ; 2. Service, 132 k 500 ; 3. Ramo, 117 k 500 ; 4. Carvalho, 95 k.

### Records d'A.E.F. au 1er Janvier 1959

*Développé à deux bras.* - Poids Coqs : Bouloukoué, 60 k ; Poids Plumes : Conforto, 62 k 500 ; Poids Légers : Mpoutou, 75 k ; Poids Moyens : Reisacher, 75 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 81 k ; Poids Lourds Légers : Vaka, 90 k ; Poids Lourds : Héraud, 77 k 500.

*Arraché à deux bras.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 44 k ; Poids Plumes : Conforto, 62 k 500 ; Poids Légers : Escande Michel, 72 k ; Poids Moyens : Reisacher, 77 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 80 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 81 k ; Poids Lourds : Héraud, 80 k.

*Épaulé et Jeté à deux bras.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 60 k : Poids Plumes : Conforto, 85 k : Poids Légers : Ramos, 90 k ; Poids Moyens : Reisacher, 100 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 107 k 500 ; Poids Lourds Légers : Vaka, 106 k ; Poids Lourds : Héraud, 102 k 500.

*Total Olympique.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 152 k 500 ; Poids Plumes : Conforto, 210 k ; Poids Légers : Ramos, 227 k 500 ; Poids Moyens : Reisacher, 240 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 267 k 500 ; Poids Lourds Légers : Vaka 270 k ; Poids Lourds : Héraud, 257 k 500.

*Développé à droite.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 20 k ; Poids Plumes : Leroi, 25 k ; Poids Légers : Escande Gabriel, 36 k ; Poids Moyens : Reisacher, 38 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 44 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 40 k ; Poids Lourds : Héraud, 36 k.

*Développé à gauche.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 20 k ; Poids Plumes : Leroi, 22 k ; Poids Légers : Ramos, 30 k ; Poids Moyens : Reisacher, 34 k ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 36 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 44 k ; Poids Lourds : Héraud, 36 k.

*Arraché à droite.* - Poids Coqs : M.C. Jacquet, 28 k 500 ; Poids Plumes : Escande Michel. 44 k ; Poids Légers : Nicolas, 52 k ; Poids Moyens : Reisacher, 57 k 500 ; Poids Mi-Lourds : Reisacher, 55 k ; Poids Lourds Légers : Héraud, 54 k ; Poids Lourds : Héraud, 52 k.

*(à suivre.)*

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

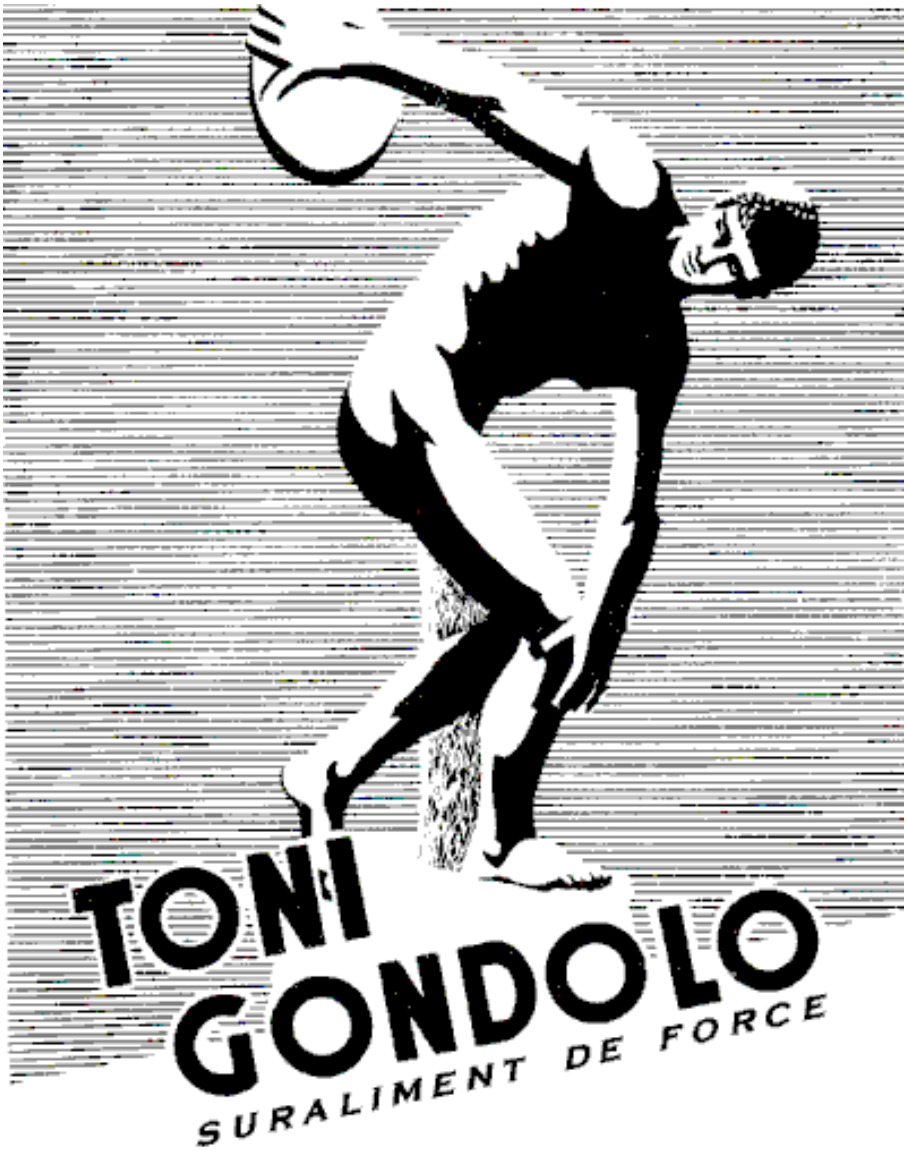


Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 1er trim. 1959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 144

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

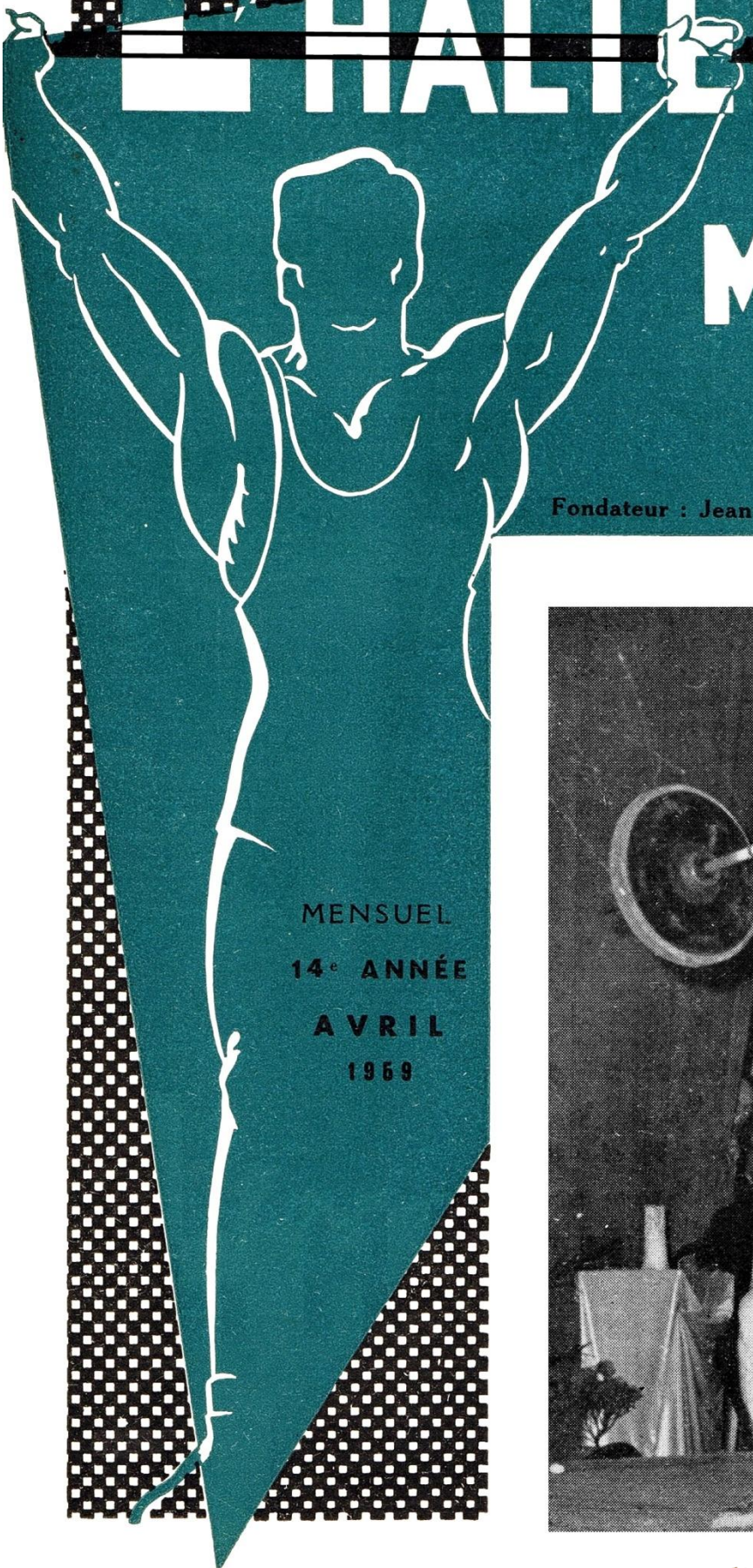

MENSUEL
14e ANNÉE
AVRIL
1969

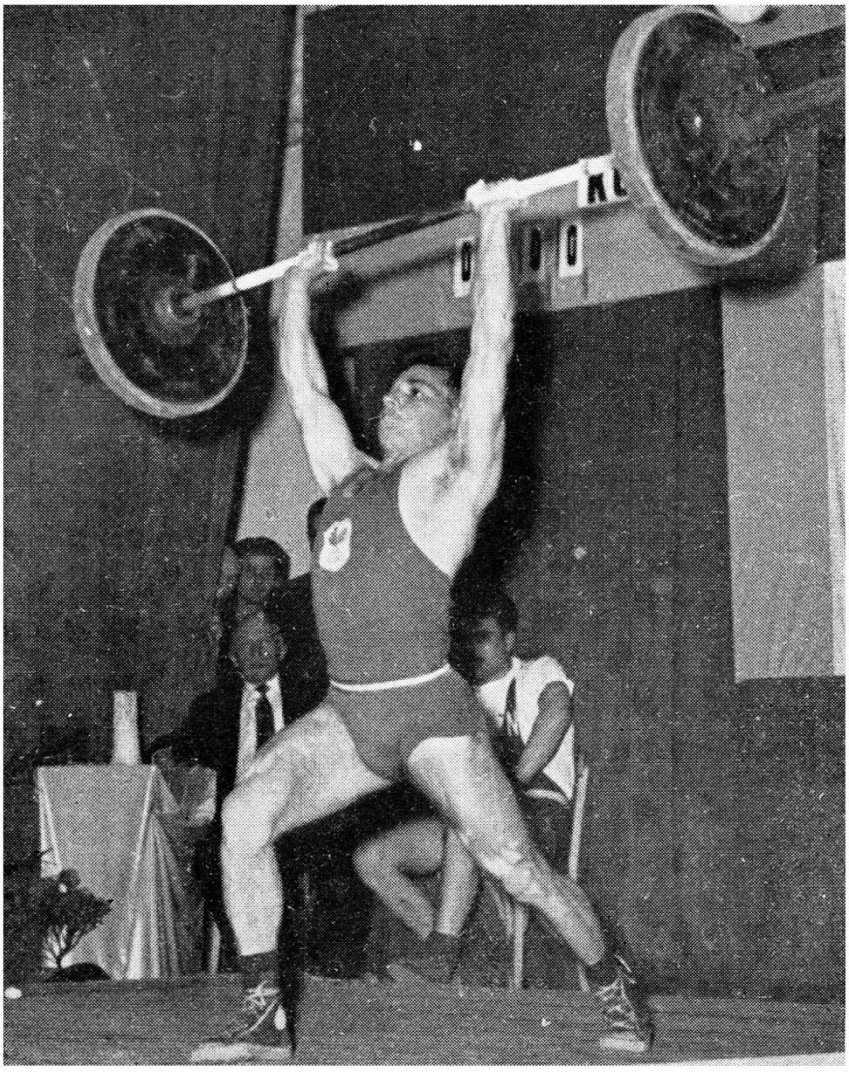

Document original : Raymond Lopez

# SOMMAIRE

●–●


Procès-verbal de la réunion du Bureau du 5 mars 1959 ..... 3

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 26 mars 1959 ..... 3

Règlement du Critérium National Culturiste ..... 5

Règlement du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) ..... 6

Classement général des Championnats de France 1959 ..... 7

Le match France-Allemagne de l'Ouest, par L. GUILLIER ..... 8

Et Résultats Techniques ..... 8

Résultats Techniques de la Finale du Championnat de France Juniors 1959 ..... 9

Les stages d'Haltérophilie 1959 ..... 9

Amélioration du matériel de nos salles (suite), Par L. GUILLIER ..... 10

Vitesse et détente en Haltérophilie, par G. PICHON ..... 11

Résultats Techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 1959 ..... 12

Entretien avec l'Entraineur des Allemands de l'Est, par L. GUILLIER ..... 13

Nos Joies, nos Peines ..... 13

Meilleures performances mondiales 1958, par Oscar STATE ..... 14

Dans nos Comités Régionaux ..... 15


*Sur notre page de couverture :*

**Jean NADAL,**

**Poids Plume de l'équipe de France contre l'Allemagne de l'Ouest, qui vient également d'obtenir le titre de champion de France 1959.**


# *L'Haltérophile Moderne*

**14e ANNÉE – N° 144.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*


# AVIS A NOS LECTEURS

**En raison des augmentations intervenues sur les frais d'impression, de clichés photographiques et d'affranchissement, le Bureau de la F.F.H.C. s'est vu dans l'obligation de porter à :**

- **600 francs pour la France ;**
- **1.000 francs pour l'étranger ;**

**le montant de l'abonnement annuel à « l'Haltérophile Moderne ».**

**Nous prions instamment nos lecteurs de bien vouloir tenir compte de ces nouveaux tarifs.**


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


*©RLPZ 2012 (2019)*

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 5 MARS 1959

*Présents* : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

*Présidence* de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*HOMOLOGATION DE RECORDS.* - Le Bureau homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

*Poids Légers.* - Arraché à deux bras : 92 k 500, par Delebarre.

Épaulé et Jeté à deux bras : 125 k par Delebarre le 15 février 1959, à Lille. Arbitres : MM. Dejonghe, Dumoulin, Vandeputte.

La performance réalisée par Delebarre au développé à deux bras : 92 k. 500, n'a pu être homologuée, le record étant détenu par Baldetti avec 94 k. Il en est de même pour celle de Gaétan à l'épaulé et jeté à deux bras : 117 k 500. Delebarre ayant réalisé, à la même date, 125 k.

Le Bureau homologue comme records de France Seniors les performances ci- après :

Poids Légers. - Développé à deux bras : 118 k par Gerber, le 28 février 1959, à Notre-Dame-de-Gravenchon .Arbitres : MM. Chaix, Dumoulin, Arnold.

Poids Moyens. - Total Olympique : 127,500 + 115 + 152,500 = 395 k par Paterni, le 19 septembre 1958 à Stockholm. Arbitres : MM. Marsano, Dorothéo, Nassiri.

Est également homologué le record de France du total olympique par équipes de Clubs, établi par le Stade Municipal de Montrouge, le 22 février 1959, à Arpajon : 2.100 k. Poids de l'équipe : 570 k. Arbitres : MM. Rolet, Leveler, Roussaux.

Enfin, sont également reconnues comme records d'Académie Scolaires et Universitaires les performances établies par le Poids Coq Dietrich, au cours d'une session de brevets qui s' st déroulée le 15 janvier et suivant procès-verbal qui a été transmis à la F.F.H.C. par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire.

En ce qui concerne le record de France par équipes de Clubs, M. Poulain rappelle que le Comité de Direction, au cours de sa dernière réunion en avait établi le règlement comme suit : le record devait être établi au cours d'une rencontre régionale, devant trois arbitres fédéraux, par une équipe de sept hommes appartenant au même Club, chacun d'eux au poids respectif de sa catégorie.

Le Club Sportif Gondolo souhaiterait que ce record puisse être tenté à n'importe quel moment et dans n'importe quelle circonstance, après convocation préalable des arbitres.

Après échange de vues et discussion sur les inconvénients et les avantages de la modification proposée, le Bureau décide de donner satisfaction au vœu émis par le Club Sportif Gondolo.

*MATCHES FRANCE-ALLEMAGNE DE L'EST.* - Le Président fait un rapide compte rendu des matches France - Allemagne de l'Est, Équipes « A » et « B » qui se sont déroulés le 28 février dernier à Notre-Dame-de-Gravenchon.

Malgré la défaite des deux équipes de France, il estime qu'elles n'ont pas démérité et que chacun de ses membres a défendu sa chance le mieux qu'il a pu. Dans l'Équipe « A », l'absence de Debuf et de Vincent a été, au surplus, un lourd handicap.

Le Président tient à souligner la parfaite organisation réalisée par Esso Sports et à rendre hommage à ses dirigeants pour leur travail et leur dévouement, ainsi que pour l'accueil chaleureux lait aux Équipes allemandes et françaises.

Il remercie ses Collègues de la F.F.H.C. oui ont rempli des fonctions au cours de ces matches, ainsi que le moniteur Guillier qui l'a aidé efficacement en remplissant des tâches souvent ingrates. Maier, qui a servi d'interprète, est également à féliciter et remercier.

*MATCH FRANCE-ALLEMAGNE DE L'OUEST.* - Le Président rappelle que ce match se déroulera à Vernon, le 15 mars prochain, et qu'il convient de procéder à la désignation de l'Équipe de France.

Après échange de vues et discussion, elle est constituée comme suit : Poids Coq : Marcombe ; Poids Plume : Nadal ; Poids Léger : Gerber ; Poids Moyen : Paterni ; Poids Mi-Lourd : Mana ; Poids Lourd Léger : Vincent ; Poids Lourd : Della Valle.

Remplaçants : Poids Coq : Henry ; Poids Plume : Bénabid ; Poids Léger : Gerber ; Poids Moyen : Maier ; Poids Lourd Léger : Lefèvre ; Poids Lourd : Insermini.

Officiels : M. R. Poulain, Directeur de l'Équipe de France ; M. V. Leveler, speaker ; M. J. Duchesne ou M. H. Clutier, Délégué aux athlètes ; MM. Piou et Roussaux, arbitres.

Maier, remplaçant Poids Moyen, effectuera, de toute façon, le déplacement de Vernon comme interprète.

M. Jean Dame représentera la F.F.H.C. à ce match.

*CHAMPIONNATS DE FRANCE.* - Le Secrétaire Général rappelle qu'il a été supprimé, dans le règlement des Championnats de France, la clause concernant l'arbitrage des Éliminatoires par un juge unique neutre, désigné par la F.F.H.C. il pense qu'il serait nécessaire de compléter ces dispositions en précisant que les Éliminatoires devront être arbitrées par trois arbitres fédéraux ou, en cas d'impossibilité, par un arbitre fédéral et deux arbitres régionaux.

Le Bureau est d'accord.

Il est, en outre, décidé qu'à l'occasion des Championnats de France, des demi- tarifs seront mis à la disposition des licenciés. Les Scolaires et Universitaires entreront gratuitement à ces Championnats sur présentation de la carte de l'O.S.S.U. Les militaires en uniforme bénéficieront de la même faveur.

### COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

*Examen des vœux pour l'Assemblé Générale.* - Une Commission composée de MM. Clutier, Duchesne, Dury et Poulain se réunira le mardi 17 mars, en vue d'étudier les vœux présentés par les Clubs pour inscription à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

*Médailles préolympiques.* - Le Bureau décide de proposer au Comité Olympique Français les candidatures des athlètes Henry, Maier et Mana pour l'attribution d'une Médaille préolympique.

*Match France-Pologne.* - La Fédération Polonaise propose de fixer la rencontre France - Pologne au 24 mai prochain en France.

Outre que cette date ne peut convenir puisqu'elle coïncide avec la Finale de la Coupe de France par Équipes, il est décidé de reporter ce match à l'an prochain, pour des raisons financières.

*Situation de Paterni.* - Marcel Paterni sera prochainement démobilisé. Sa famille a quitté le Maroc et lui-même n'a pas l'intention d'y retourner.

Communication est donnée au Bureau des démarches faites par la F.F.H.C. et des dispositions *prises en vue d'assurer à Paterni un emploi civil.*

*Gymnase de l'AS. Préfecture de Police*. - Lecture est donnée de la lettre de l'A.S. Préfecture de Police acceptant de louer à la F.F.H.C. la petite salle du Gymnase de la rue du Gabon et qui sert actuellement pour l'entraînement des haltérophiles du Club. Le Bureau est d'accord sur les conditions de location et d'utilisation proposées par l'Association Sportive de la Préfecture de Police.

*Fédération Marocaine.* - Lecture est donnée d'une lettre de la Fédération Royale Marocaine Haltérophile et Culturiste demandant la venue au Maroc du moniteur national ou la participation de deux ou trois de ses instructeurs à un Stage d'Haltérophilie, à l'institut National des Sports.

Le Bureau estime qu'il n'est pas possible d'envoyer le moniteur national au Maroc, mais que la participation de ressortissants marocains à un Stage F.F.H.C. pourra être acceptée, sous réserve de l'accord préalable du Haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Cette décision du Bureau est prise à la majorité, après un vote qui a donné les résultats suivants : 5 pour, 4 contre, 1 abstention.

La Fédération Marocaine demande également dans quelles conditions la participation des athlètes français résidant au Maroc pourra être envisagée dans les épreuves fédérales.

Il sera répondu que le problème n'est pas du ressort de la F.F.H.C. qui appliquera les instructions reçues du Gouvernement français dès qu'un protocole aura pu être établi à ce sujet avec les autorités marocaines.

*F.S.G.T.* - Communication est donnée d'une nouvelle lettre de la F.S.G.T. concernant la participation de ses ressortissants aux matches internations organisés par la F.F.H.C. et de la réponse faite par le Président à ce sujet.

*Questions financières.* - M. Julien Duchesne, Trésorier, signale au Bureau que le budget du Bulletin fédéral présente, en fin d'exercice 1958, un déficit de plus de 400.000 francs et propose, en conséquence, une augmentation du prix de l'abonnement.

Les nouveaux prix sont ainsi fixés Abonnement pour la France : 600 francs ; pour l'étranger : 1.000 francs ; Cotisation des Clubs (qui comprend l'abonnement à « *L'Haltérophile Moderne* » : 1.500 francs.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

*Le Secrétaire Général*
R. POULAIN.

***

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 26 MARS 1959

*Présents* : MM, P. Buisson. J. Duchesne, R. Duverger, Ch. Fischer, E. Gouleau. V. Leveler, L. Morin, R. Recordon, A. Rolet. A. Roussaux, R. Poulain.

*Présidence* de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Clutier, Chaix, Dury, Hervochon, Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*DEMANDE D'AFFILIATION.* - Le Comité de Direction homologue l'affiliation du Club ci-après : n° 3.382 - *Club Haltérophile Annonéen.*

*HOMOLOGATION DE RECORDS*. - Le Comité de Direction homologue comme records de France Juniors les performances ci-après :

*Poids Légers.* - Développé à deux bras : 100 k 500 ; Épaulé et Jeté à deux bras : 130 k 500 ; Total olympique : 95 + 90 + 130 = 315 k, par Delebarre, le 21 mars 1959, à Rosendaël. Arbitres : MM. Dejonghe, Cuvelier, Croxo.

*Poids Lourds Légers*. - Total olympique : 122,500 + 112,500 + 145 = 380 k, par Sylvain Lefèvre, le 8 mars 1959, à Montrouge. Arbitres : MM. Roussaux, Leveler, Pichon.

Il homologue également comme record de France Seniors la performance ci-après :

*Poids Moyens.* - Total olympique : 130 + 115 + 152,500 = 397 k 500 par Paterni, le 15 mars 1959, à Vernon. Arbitres : MM. Piou, Roussaux, Kestler.

*MATCH FRANCE-ALLEMAGNE DE L'OUEST*. - Après un bref compte rendu du match France-Allemagne de l'Ouest qui s'est déroulé à Vernon le 15 mars dernier, le Président tient à renouveler ses remerciements au Comité de Normandie et à son Président, M. Bernard Renault pour avoir tiré la F.F.H.C. d'embarras en acceptant l'organisation de ce match inter-nations, aucune salle parisienne n'étant libre à la date prévue. Il remercie également tous les officiels qui ont collaboré au succès de la rencontre et notamment M. Poulain qui fut un remarquable directeur de l'équipe de France.

*CHAMPIONNATS DE FRANCE 1959*. - Le Secrétaire Général donne connaissance à ses collègues du classement général des Championnats de France Juniors et Seniors d'après les résultats des éliminatoires régionales.

En ce qui concerne les Juniors, 33 ont réalisé les minima de leurs catégories respectives, parmi lesquels deux seulement en Lourds Légers et aucun en Poids Lourds. Quatre athlètes doivent être qualifiés en Poids Plumes, le 3e et le 4e étant ex aequo en poids de corps et total.

Après repêchage le Championnat de France Juniors comprendra : 3 qualifiés Poids Coqs ; 4 Poids Plumes ; 5 Poids Légers ; 4 Poids Moyens ; 3 Poids Mi-Lourds ; 2 Poids Lourds Légers, soit au total 21 athlètes.

Dans les Seniors, les résultats sont extrêmement satisfaisants puisque 45 athlètes ont réalisé les minima imposés : 4 dans les Poids Coqs ; 9 dans les Poids Plumes ; 8 dans les Poids Légers ; 11 dans les Poids Moyens ; 4 dans les Poids Mi-Lourds et dans les Lourds Légers ; 5 dans les Poids Lourds.

Quatre athlètes sont donc qualifiés par catégorie, soit 28 athlètes au total, comme le prévoit le règlement et sans donner lien à aucun repêchage.

Les détails du déroulement technique des Championnats sont ensuite arrêtés comme suit :

*Championnat de France Juniors*, samedi 11 avril à 14 h 30, au Gymnase Municipal Voltaire.

Pesée des Poids Coqs à 13 h 30. Les arbitres seront désignés à la réunion des arbitres du 10 avril.

Speaker : M. R. Poulain ; délégué aux Athlètes : M. Fischer ; Secrétariat : M. Roussaux ; Sonorisation : M. Leveler ; Contrôleur invitations et places : M. Recordon ; Matériel : M. Guillier.

*Championnat de France Seniors* au Gymnase Municipal Voltaire.

Ordre de passage des catégories : Samedi 11 avril, à 20 h 30 - Poids Coqs ; Poids Légers ; Poids Lourds. Dimanche 12 avril, à 14 h 30 : Poids Plumes ; Poids Moyens ; Poids Mi-Lourds ; Poids Lourds Légers.

Pesée : une heure avant le commencement des épreuves de chacune des catégories. Les arbitres seront désignés à la réunion du 10 avril.

Speaker : M. Poulain ; Délégué aux athlètes : M. Morin ; Secrétariat : M. Duchesne ; Sonorisation : M. Leveler ; Contrôleurs invitations et places : M. Recordon et deux membres du Comité de l'Île-de-France ; Tableau d'affichage : un membre du Comité de l'Île-de-France ; Matériel : M. Guillier ; Stand Haltérophile Moderne : M. Dury.

Les chargeurs pour les trois séances seront également demandés au Comité de l'Île-de-France.

*MATCHES FRANCE-ITALIE*. - Les deux Équipes de France pour le match France-Italie « B » à Cognac (19 avril) et le match France-Italie « B » à Bari (2 mai), seront désignées à l'issue des Championnats de France Juniors et Seniors.

Sont d'ores et déjà désignés comme officiels pour le match France-Italie « B » : M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. ; MM. M. Bosquet et Leveler, arbitres français ; M. Émile Schneider, arbitre neutre ; Directeur de l'Équipe de France : M. R. Duverger ; Chargé du matériel : M. L. Guillier, qui devra être à Cognac un jour avant la rencontre.

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*. - MM. Marcel Dury et René Duverger sont désigné pour les opérations de pointage des votants et la vérification des pouvoirs l'assemblée générale du 12 avril.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE*

*Matériel*. - Le Comité de Direction décide qu'un crédit de 200.000 francs, pris sur les fonds de préparation olympique, sera affecté à la fabrication de barres et de disques.

*Jeux Méditerranéens*. - Lecture est donnée d'une lettre du Comité Olympique Français concernant les IIIe Jeux Méditerranéens qui doivent avoir lieu à Beyrouth, du 11 au 23 octobre 1959.

Le Comité de Direction estime que les haltérophiles susceptibles de participer à ces Jeux pourraient être désignés parmi les athlètes ci-après : Marcombe, Gerber, Paterni, Maier, Debuf, Vincent, Lefèvre. Ils seraient accompagnés par trois officiels.

*Subventions* 1959. - Lecture est donnée de deux lettres du Haut-commissariat aux Sports annonçant le versement d'un premier acompte sur les subventions de fonctionnement et de préparation olympique.

*Demande d'Arbitres.* - La Société Athlétique Montmartroise organise, le 5 avril prochain, une rencontre amicale entre son équipe haltérophile et le Club Maccabi de Londres. Elle a demandé, à cette occasion, le concours de deux arbitres fédéraux.

Sont désignés : MM. Leveler et Pichon.

*Félicitations*. - Lettre de M. R. Bazennerye, Sous-directeur de l'Éducation Physique et des Sports au Haut-commissariat aux Sports félicitant les athlètes, dirigeants et entraîneurs à l'occasion de la, victoire de la France dans le match contre l'Allemagne de l'Ouest.

*Situation du Moniteur National Chaput.* - Le Secrétaire Général estime que le Comité de Direction doit être tenu au courant des conversations que le Président et lui-même ont eues avec M. Desroys du Roure, au sujet du Moniteur National Chaput.

Une enquête est actuellement ouverte sur son activité au cours de 1958, activité qui a été absolument nulle à l'égard de la F.F.H.C., à qui il devait 400 heures de travail pour l'année, ... l'autre moitié de son horaire devant être consacrée à la Direction Générale des Sports.

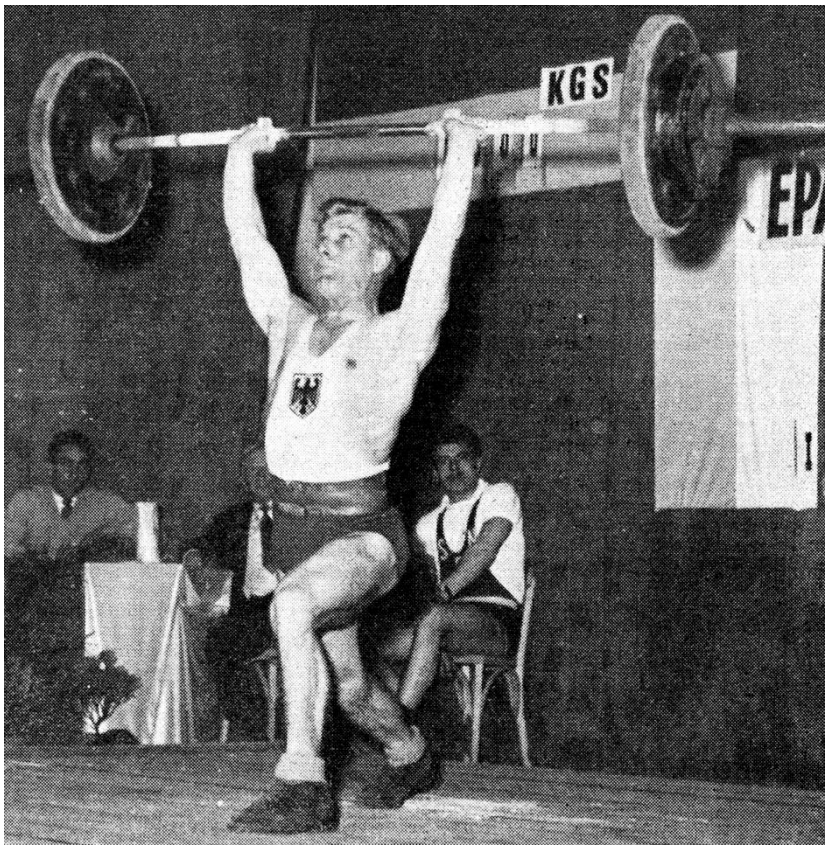


**M. EBERLÉ, Poids Plume allemand, dans le match France-Allemagne de l'Ouest**

M. Bazennerye, Sous-directeur des Sports au Haut-commissariat aux Sports, constatant que les activités extérieures de Chaput ne lui permettaient plus d'assumer ses fonctions de Moniteur National à temps complet, serait disposé à lui offrir un poste à mi-temps comportant demi-solde, alors que Chaput, il y a quelques semaines, semblait désireux de revenir à la F.F.H.C. pour une période provisoire, il est vrai.

M. Poulain estime que cette situation ne peut s'éterniser et qu'il faut penser à l'avenir. La F.F.H.C. dispose, au Haut-commissariat aux Sports, d'un poste budgétaire pour un Moniteur National à temps complet qui doit être maintenu. Son opinion personnelle est que si Chaput ne peut plus assurer à la Fédération les 800 heures auxquelles elle a droit, on doit rechercher les services d'un autre Moniteur, mais il souhaiterait avoir l'avis de ses collègues du Comité de Direction sur cette question.

Après un échange de vues, le Comité de Direction est d'accord, à l'unanimité, que le poste de Moniteur National à temps complet doit être maintenu et que toutes dispositions doivent être prises en conséquence par la F.F.H.C.

*Situation de Paterni*. - Le Haut-commissariat aux Sports est d'accord pour confier à Paterni un poste de Moniteur délégué à l'Institut National des Sports. Il aura dans ses attributions l'entraînement de l'Équipe haltérophile du Bataillon de Joinville.

*Préparation Olympique* 1960. - M. R. Poulain expose à ses collègues différents aspects de la préparation olympique 1960.

M. Duchesne estime qu'une Commission spéciale devrait établir un programme qui partirait du mois d'octobre avec aboutissement aux Jeux Olympiques. Il précise ce que devraient être, selon lui, le rôle et les attributions de cette Commission.

Il est demandé à M. Duchesne d'établir, pour la prochaine réunion, un plan de travail de ladite Commission pour étude par le Bureau fédéral.

*Tournée en A.E.F*. - Le Président rappelle au Comité de Direction qu'il a été invité à faire une Tournée de Propagande en A.E.F. en compagnie des athlètes Gerber, Paterni et Mierczuk. Le départ aura lieu le 28 mars et le retour est prévu le 8 avril.

Avant de clore la séance, le Président souhaite la bienvenue au nouveau membre du Comité de Direction. M. Charles Fischer.

La séance est ensuite levée à 19 h 30.

*Le Secrétaire Général*
R. POULAIN.

## Règlement du Critérium National Culturiste 1959

Le Critérium National Culturiste sera organisé par les soins des Comités Régionaux le 19 avril 1959.

Il est réservé aux athlètes munis de la licence 1958-59 avant réussi les minima imposés.

### Pesée

Les concurrents seront Pesés nus et devront participer à l'épreuve dans la catégorie déterminée par leur poids, c'est-à-dire :

*Poids Coqs*, jusqu'à 56 kg.
*Poids Plumes*, de 56 kg à 60 kg.
*Poids Légers*, de 60 kg à 67 kg 500.
*Poids Moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
*Poids Mi-Lourds*, de 75 kg à 82 kg 500.
*Poids Lourds-Légers*, de 82 kg 500 à 90 kg.
*Poids Lourds*, au-dessus de 90 kg.

### Mouvements imposés

– Développé couché au banc horizontal ;
– Développé derrière la nuque ;
– Flexion sur les jambes, barre derrière la nuque ;
– Flexion des avant-bras sur les bras en barre ;
– Épaulé et jeté à deux bras ;
– Saut en longueur sans élan.

### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque poids essayé).

La progression entre les essais des exercices en barre ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles prescrites ci-dessous.

### Règlement des exercices

*Développé couché.* - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre, le mouvement étant terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

*Développé derrière la nuque*. - La barre se posant sur les muscles trapèze - l'athlète immobile - l'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains. Le développé terminé, l'athlète immobile, attendra le commandement de « terre ».

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps de départ par flexion des jambes et toute flexion de celles-ci au cours du développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension alternative ou incomplète des bras.

*Flexion sur les jambes.* - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile, l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe aux chargeurs d'enlever la barre le mouvement terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

*Flexion avant-bras sur bras.* - La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Au signal de l'arbitre qui frappera dans ses mains lorsque l'athlète est en position immobile, celui-ci exécutera une flexion des bras à fond, sans retrait exagéré du corps. Le mouvement terminé, l'arbitre donnera le commandement de reposer la barre.

*Fautes à sanctionner :*

1. Temps de départ par bascule en avant ;
2. Temps d'arrêt au cours de la flexion ;
3. Retrait exagéré du corps.

*Épaulé et jeté à deux bras.* - En trois essais. Application du règlement officiel.

*Saut en longueur sans élan.* - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé, aux talons à la chute. Tout retrait du pied ou pose des mains au sol, en arrière du point de chute, sera déduit à la mensuration. Trois essais en tout.

*Ordre d'exécution de la compétition :*

1er Mouvement : Développé derrière la nuque ;
2e Mouvement : Épaulé et jeté à deux bras ;
3e Mouvement : Développé couché ;
4e Mouvement : Flexion des avant-bras sur les bras ;
5e Mouvement : Flexion sur les jambes ;
6e Mouvement : Saut sans élan.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. Développé derrière la nuque | 35 k | 40 k | 45 k | 50 k | 55 k | 60 k | 65 k |
| B. Épaulé et jeté à deux bras | 65 k | 75 k | 85 k | 90 k | 95 k | 100 k | 105 k |
| C. Développé couché | 60 k | 65 k | 70 k | 75 k | 80 k | 85 k | 90 k |
| D. Flexion des avant-bras sur les bras | 30 k | 32 k 500 | 35 k | 37 k 500 | 40 k | 42 k 500 | 45 k |
| E. Flexion sur les jambes | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 105 k | 110 k | 115 k |
| F. Saut sans élan | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. | 2 m. |

**AVIS IMPORTANT. - Le Règlement du Critérium National Culturiste n'ayant pu paraître dans le numéro de mars de L'Haltérophile Moderne, la F.F.H.C. donne la faculté à ses Comités régionaux d'en retarder l'organisation. De ce fait, les résultats seront reçus à la F.F.H.C. jusqu'au 7 MAI.**

### Minima imposés

*Nota*. - Les exercices avec poids ne font pas l'objet de répétitions semblables à celles exigées pour les Brevets culturistes. Le mouvement n'est exécuté qu'une seule fois par essai.

### Cotation

Développé derrière la nuque. Épaulé et Jeté à deux bras. Flexion des avant-bras sur les bras : Il est accordé 1 point 1/2 par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Développé couché. Flexion sur les jambes : Il est accordé 1 point par fraction de 2 k 500 au-dessus des minima imposés.

Saut sans élan : Il est accordé 1 point par fraction de 5 cm au-dessus des minima imposés jusqu'à 2 m. 40 et 2 points par fraction de 5 centimètres de 2 m. 40 à 2 m. 70.

### Classement

Le classement s'effectuera par catégories de poids de corps, en additionnant les points des six épreuves. En cas d'*ex æquo* au total des points, l'athlète le plus léger à la pesée sera classé le premier.

Il sera établi un classement distinct des Juniors et des Seniors.

### Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre des participants.

### Conditions d'engagement

1. Ne peuvent prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des sociétés affiliées à la F.F.H.C., et munis de la licence de l'année sportive 1958-59.
2. Les mineurs devront avoir 16 ans révolus, produire une autorisation des parents ou tuteurs et un certificat médical d'aptitude aux sports datant de moins dé trois mois.

### Résultats

Les résultats bien détaillés, comportant le nom de l'athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la société à laquelle il appartient, la meilleure performance, le nombre de points par épreuve et le relevé global des points, devront être établis par ordre de classement, sur des feuilles séparées par Juniors et Seniors et parvenir à la F.F.H.C. le 25 avril 1959 au plus tard.

### Arbitrage

L'arbitrage sera assuré par un arbitre fédéral ou par un juge officiel de Concours de la F.F.H.C.

# Règlement du Championnat de France Culturiste 1959

### CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE

Le Championnat de France Culturiste 1959 (Concours du Plus Bel Athlète de France) est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverte à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

### Conditions d'engagement

Des éliminatoires seront disputées dans chaque région entre les athlètes licenciés de la F.F.H.C. de l'année 1958-1959. Les participants doivent avoir satisfait à la visite morphologique que devra organiser le Comité régional quelques heures avant les éliminatoires.

### Programme

1. Épreuves physiques cotation de 0 à 20, Coef. 1 :
   – Développé couché en trois essais, coté 0 à 20 ;
   – Flexion sur les jambes en trois essais, coté 0 à 20 ;
   – Saut en longueur sans élan, coté 0 à 20.

Addition des trois ilotes qui seront ensuite divisées par trois.

(Voir Barème et règlement des exercices).

Celles-ci pourront être organisées la veille du Championnat ou des Éliminatoires.

2. *Présentation des concurrents*, analogue à celle qui est faite dans les épreuves haltérophiles, c'est-à-dire appel nominal de chaque athlète, suivi de l'indication du nom de son Club. Cette présentation ne fera l'objet d'aucune note.
3. Présentation individuelle, face, dos, profil. Cotation de 0 à 20, Coef. 2.

Toute contraction ou autre pose est formellement prohibée, le concurrent étant, dans ce cas, éliminé de la compétition.

4. *Poses au choix*. Durée totale une minute maximum. Durée minimum de chaque pose dix secondes. Cotation de 0 à 10, Coef. 2.
5. Prix d'évolutions. Hors Concours.

Exercices d'agilité au sol pour les athlètes susceptibles de faire une belle présentation.

Durée 1 m. 30, cotation de 0 à 20.

6. Présentation des trois athlètes dans chaque catégorie de taille ayant obtenu les meilleures notes pour l'ensemble du programme, ainsi que des trois meilleurs classés dans le Prix d'Évolution.

### Catégories de concurrents

Deux catégories sont prévues :

a) Concurrents dont la taille ne dépasse pas 1 m. 68.
b) Concurrents au-dessus de 1 m. 68.

### Éliminatoires

Les éliminatoires du Championnat de France Culturiste (Concours du plus Bel Athlète de France) devront avoir lieu entre le 15 et le 31 mai 1959. La date de clôture pour la réception des résultats par la F.F.H.C. est fixée irrévocablement au 5 juin. Il ne sera pas tenu compte des envois qui parviendront après cette date.

Ces résultats devront mentionner le numéro de la licence de chaque athlète, l'heure et lu lieu de l'épreuve, la composition du Jury, le nom du Médecin, ou à défaut du Masseur Kinésithérapeute ou du Gymnaste Médical, qui aura été chargé de l'examen des concurrents, ainsi que les notes détaillées obtenues pas chaque concurrent. Ils devront revêtir la signature des membres du jury.

### Finale nationale

La Finale Nationale aura lieu à une date et dans un lieu qui seront désignés ultérieurement.

### Pesée et vérification de taille

Il sera procédé, le jour même de la Finale Nationale, à la pesée des concurrents, ainsi qu'à la vérification de leur taille. La présentation de la licence 1958-1959 sera exigée au moment de la pesée.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom, ne pourra participer à la finale.

### Frais de déplacement

La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des sélectionnés dans les conditions suivantes :

1. Elle leur allouera une prime de 6 fr. 40 par kilomètre sur le trajet de leur domicile au lieu du concours et retour. Cette somme représente le prix du voyage diminué de 20 %, réduction accordée par la Direction Départementale des Sports à tous les qualifiés.
2. Elle leur assurera la nourriture et le logement pendant deux jours dans un Hôtel qui sera désigné ultérieurement.

### Jury

Le Jury du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) devra être composé de 6 personnes et comprendra obligatoirement : 2 jurés nationaux, un médecin, un sculpteur ou peintre et deux personnalités au courant des questions sportives.

Le Jury du Prix d'Évolution devra être composé de trois membres dont un professeur ou un Gymnaste Médical et deux personnalités au courant des questions sportives.

Les membres du jury tant des éliminatoires que de la finale, devront être choisis parmi des personnalités n'appartenant pas à un club présentant des concurrents au Championnat.

### Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements : tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au concours ; tout concurrent abandonnant la compétition pour protester contre une décision du Jury ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions du Jury.

| | Coqs | Plumes | Légers | Moyens | Mi-Lourds | Lourds Légers | Lourds |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C. Développé couché..... | 60 k | 65 k | 70 k | 75 k | 80 k | 85 k | 90 k |
| E. Flexion sur les jambes..... | 70 k | 80 k | 90 k | 100 k | 105 k | 110 k | 115 k |

**Arbitrage :**

**Ces épreuves seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.**

**Réclamations**

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C. qui tranchera avec le Jury et les membres du Comité de Direction présents la réclamation séance tenante.

**Responsabilités**

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves.

**Règlement des exercices**

*Développé couché.* - La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète par deux auxiliaires, celui-ci la posera sur la poitrine. L'arbitre donnera le signal de départ en frappant dans ses mains dès que l'athlète sera en position immobile et fera signe au chargeur d'enlever la barre le mouvement terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Dos ne restant pas à plat sur le banc pendant le développé ;
3. Temps d'arrêt au cours de l'extension des bras ;
4. Extension incomplète ou alternative des bras.

*Flexion sur les jambes.* - La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. La flexion sera exécutée à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées à convenance personnelle. L'athlète étant fléchi et immobile (en bas) l'arbitre donnera le signal du relèvement en frappant dans ses mains et fera signe au chargeur d'enlever la barre, le mouvement terminé.

*Fautes à sanctionner :*

1. Départ avant le signal de l'arbitre ;
2. Temps d'arrêt au cours de l'extension des jambes ;
3. Déplacement d'un pied au cours du relèvement.

*Saut en longueur sans élan*. - Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute. Tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration.

Trois essais en tout.

**Barème de cotation**

*Développé couché. - Flexion de jambes* : un demi point par fraction de 2 k 500 à partir des minima fixés au tableau ci-dessous jusqu'à 20 maximum.

Saut sans élan : 1 point par fraction de 5 cm à partir de 2 m.

Arbitrage : ces épreuves physiques seront arbitrées obligatoirement par un arbitre fédéral.

# Classement Général des Championnats de France 1959

**d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans nos Comités Régionaux**

## JUNIORS

**POIDS COQS** (minima, 215 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | H. FONTAINE (55,4) Sté de Gymn. Tananarive | 255, - |
| 2. | BOUDARI (55,5) Haltéro Club Témouchentois | 217,500 |
| 3. | ZERILLO (55,7) Salle Vincent-Ferrari | 215, - |
| 4. | POULOT (56) APECA, Ile de la Réunion | 215, - |

**POIDS PLUMES** (minima 230 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | R. FONTAINE (58,9) Sté. Gymn. Tananarive | 272,500 |
| 2. | HANROTEL (59,6) Sporting Club St-Amandois | 260, - |
| 3. | PALLY (60) APECA. Ile de la Réunion | 255, - |
| 3. | COLMANT (60) U.S. Métro-Transports | 255, - |
| 5. | PHILIPPART (59.7) Cl. Sp. Est Républ. Nancy | 247,500 |
| 6. | PIERQUET (59,7) Assoc. Sportive de la Bourse | 242,500 |
| 7. | LEGUY (59,2) Athlétic Club Servannais | 237,500 |
| 8. | RICHOME (59,8) Club Sportif de Meaux | 230, - |

**POIDS LEGERS** (minima 260 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | DELEBARRE (67) A.S. Électricité de Lille | 315, - |
| 2. | GAÉTAN (66) A.S. Cheminots Vénissieux | 292,500 |
| 3. | BATTAGLIA (66,7) Assoc. Sportive de Monaco | 285, - |
| 4. | NEGRIER (67,2) Montpellier Sport Club | 285, - |
| 5. | GIAT (66,8) Ass. Sportive Montferrandaise | 282,500 |
| 6. | LIBS (66,9) A.S. P.T.T. de Strasbourg | 282,500 |
| 7. | DESSUS (64,8) Union Sportive Crestoise | 270, - |
| 8. | BAUDRAND (66) Assoc. Sport, de la Pol., d'Oran | 270, - |
| 9. | BARY (67,4) Stade Municipal de Montrouge | 265, - |
| 10. | LEFÈVRE (66,7) Club Sportif Gondole | 262,500 |

**POIDS MOYENS** (minima 280 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PICCI (73,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 315, - |
| 2. | PETIT (73,6) Française de Lyon | 307,500 |
| 3. | SCHNEIDER (73,5) Omnium Sportif St-Etienne | 302,500 |
| 4. | DINDELEUX (74,5) A.S. Électricité de Lille | 302,500 |
| 5. | CANIONI (69,9) Groupes Laïques d'Alger | 292,500 |
| 6. | TECHMAN (71,2) Mais, des Jeunes de Narbonne | 282,500 |

**POIDS MI-LOURDS** (minima 295 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | AUGUSTIN (80,2) Club Haltérophile Rochelais | 335, - |
| 2. | SATOUF (80,8) Ralliement de Mustapha Alger | 312,500 |
| 3. | METZELLER (80,3) Club des Sp. d'Homécourt | 300, - |

**POIDS LOURDS LEGERS** (minima 310 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | LEFEVRE (86,5) Club Athlétique Rosendaël | 382,500 |
| 2. | FOULETIER (86) Club Halt, et Cult. Aix-en-Pr. | 350, - |

## SENIORS

**POIDS COQS** (250-235 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | MARCOMBE (56) U.S. Tours | 285, - |
| 2. | HENRY (55,8) U.S. Métro-Transports | 265, - |
| 3. | PICARD (55,9) Club Sportif Gondolo | 260, - |
| 4. | DI RUSSO (56) U.S. Cheminots Marseillais | 252,500 |
| 5. | BELANDO (54,8) A.S. Police d'Oran | 247,500 |
| 6. | CHARDIN (54,6) Club Haltérophile Reyland | 240, - |
| 7. | SCARAMELLA (55,4) L'Alouette des Gaules | 240, - |
| 8. | RABOT (56) Club Sport. Est Républ. Nancy | 240, - |
| 9. | BISACCIONI (56) Haltérophile Club de Nice | 235, - |

**POIDS PLUMES** (270-260 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | NADAL (60) Club Halt, et Cult. Alger | 287,500 |
| 2. | THÉVENET (59,6) Red Star de Limoges | 285, - |
| 3. | PLATIER (60) Enfants du Devoir d'Oyonnax | 280, - |
| 3. | COQUEL (60) Cl. Sport. Nouv. Messag. Presse | 280, - |
| 5. | BÉNABIB (59,1) Stade Munic, de Montrouge | 275, - |
| 6. | LAURET (58,5) Club Halt, et Cult. Bas-Berry | 272,500 |
| 7. | MARZULLO (59,2) Haltér. Club Témouchentois | 272,500 |
| 8. | PRIGENT (60) Sporting Club de Neuilly | 272,500 |
| 9. | DUBOIS (60) Société Athlétique Montmartroise | 270, - |
| 10. | LOPEZ (57,8) Idéal Sport Mostaganem | 267,500 |
| 11. | VALENGHENOVE (60) Cl. Jeunes Wazemmes | 262,500 |

**POIDS LEGERS** (295 - 285 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | GERBER (67,4) Esso Sports | 347,500 |
| 2. | COLLARD (66,8) Société Athl. Montmartroise | 317,500 |
| 3. | LAMMENS (67) U.S. Métro-Transports | 317,500 |
| 4. | CONIL (67,5) Ass. Sportive Mantaise | 310, - |
| 5. | NOIRIEL (65,8) A.S.P.T.T. Strasbourg | 307,500 |
| 6. | RENAUD (67,2) Cl. Sp. Nom'. Messag. Presse | 307,500 |
| 7. | TCHELINGERIAN (66,7) Cl. Sportif Gondolo | 300, - |
| 8. | COT (66,9) Union Sportive de Tours | 300, - |
| 9. | POUILLIE (65) Union Tourquennoise | 292,500 |
| 10. | KLEIN (66,4) A.S. Jeanne d'Arc Ste Fontaine | 292,500 |
| 11. | GALLI (66,8) Salle Vincent. Ferrari | 292,500 |
| 12. | VALIN (67,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 292,500 |
| 13. | LEGRAND (67,3) Union Athlétique de Cognac | 290, - |

**POIDS MOYENS** (320 - 305 k.)

| | | |
|---|---|---|
| 1. | PATERNI (74,3) Club Sportif Gondolo | 397,500 |
| 2. | GAIOTTI (75) Ponts-et-Chaussées Toulouse | 350, - |
| 3. | MAIER (73) Union Roubaisienne | 345, - |
| 4. | SABLE (74,6) Montpellier Sport Club | 335, - |
| 5. | BOISSONNET (74,3) Racing Club de Vichy | 332,500 |
| 6. | MOSER (74) Cercle Haltérophile Troyen | 330, - |
| 7. | RAMADOUT (72,7) Assoc. Sport, de la Bourse | 325, - |

8. CARCENAC (74) Athlétic Club Montpellier..... 322,500
9. LEENS (74,6) Sté Athlétique Montmartroise..... 322,500
9. ERNST (74,6) U.S. Métro-Transports..... 322,500
11. CHATALOVA (73) A.S. Tramways de Lille..... 320, -
12. CATARINETTI (69,6) Haltéro Club Colombin..... 317,500
13. CONSTANTINIAN (73) Française de Lyon..... 317,500
14. GORGUET (74) Sp. Réunis Lille Délivrance ..... 315, -
15. DUBOURG (73,8) Sporting Club St-Amandois..... 310, -
16. ROBINAUD (71,9) Union Athlétique de Cognac ..... 310, -
17. COURVOISIER (73,5) Rall., de Mustapha, Alger..... 305, -

**POIDS MI-LOURDS** (340 - 325 k.)

1. DEBUF (81,5) A.S. Lilloise Inter-Entreprises..... 375, -
2. MARCHAL (82,4) Athl. Club Montpelliérain ..... 355, -
3. DI GRAZIA (77,8) Club Culturiste Reims..... 350, -
4. MANA (80,8) St. Municipal de Montrouge ..... 345, -
5. DENIS (81) St. Porte Normande, Vernon ..... 330, -
6. RAVERAUD (81,1) Culturistes Rochelais ..... 325, -

**POIDS LOURDS LEGERS** (355 -340 k.)

1. VINCENT (87,4) Athl. Club Montpelliérain..... 387,500
2. TOYE (87,3) Assoc. Sport. Montferrandaise ..... 365, -
3. GOUBAYON (89,3) Stade Municipal Montrouge..... 365, -
4. MIGNOT (88) Sports Réunis Lille Délivrance..... 360, -
5. RENAULT (88,9) St. Porte Normande, Vernon..... 352,500
6. MIERCZUK (85) Associat. Sportive de Monaco..... 347,500

**POIDS LOURDS** (365 - 350 k.)

1. DUPUIS (97,8) Union Athlétique de Cognac..... 382,500
2. DELLA VALLE (103) Cl. Halt, et Cult. Aix-en-Pr. ..... 382,500
3. HAMM (116,3) Alsatia Sélestat..... 382,500
4. PECHEUR (101,7) Assoc. Sportive de la Bourse..... 377,500
5. INSERMINI (97,3) Sté Athlét. Montmartroise ..... 365, -

# Le match France-Allemagne de l'Ouest

La salle des Fêtes de la ravissante cité normande de Vernon, bondée de spectateurs, a vu se dérouler le match France-Allemagne de l'Ouest, le 15 mars dernier.

Ce fut, pour l'Équipe de France, une éclatante revanche de la rencontre disputée à Mannheim en 1957, victoire acquise par le même score, mais en faveur de nos couleurs.

Deux forfaits pourtant avaient dû être enregistrés : ceux de Vincent et de Mana.

Dans les Lourds Légers le jeune Sylvain Lefèvre remplaça Vincent.

Ce fut à Jean Debuf que la F.F.H.C. s'adressa pour tenir le poste de Poids Mi-Lourd et pour assurer ainsi le gain du match. Bien que convalescent, encore en dessous de ses performances habituelles, Debuf accepta, faisant abstraction, en cette circonstance, de toute considération d'amour-propre. Nous lui en sommes tous très reconnaissants.

Le vétéran Marcombe gagna son match contre Wolf, inexistant. Il égala son record de France à l'arraché à 90 k, et tenta le record de France de l'épaulé et jeté à 122 k 500.

Eberlé, le meilleur élément allemand, réalisa 300 k contre Nadal qui joua mieux que les utilités à 282 k 500. Il est en progrès et s'avère un outsider des Championnats de France.

Gerber démarra prudemment et s'assura la victoire avec 347 k 500 en ne manquant que 135 k à l'épaulé et jeté.

Paterni réalisa 130 k au développé, 115 à l'arraché, mais manqua de conviction à 120 k. Après avoir jeté 152 k 500 au deuxième essai, il battit le record de France du total olympique avec 397 k 500, puis, satisfait, renonça à son troisième essai. L'Allemand Lortz se blessa à l'arraché au deuxième essai et abandonna.

Debuf disposa facilement du jeune Allemand Bauer, qui avait pourtant été annoncé à 375 k.

Norbert Fehr ne put rien contre la régularité de Lefèvre, qui confirma ses 380 k du Critérium National.

Dans les Poids Lourds, seconde défaite française. Hupfer l'emporta avec le modeste total pour lui de 397 k 500 devant Della Valle, légèrement contracté.

La France remporte une victoire qui nous réconforte après notre échec devant l'Allemagne de l'Est. Nous nous sommes tous aperçus du manque de combativité relative de nos adversaires d'aujourd'hui, par rapport aux Allemands de l'Est. La cause en est qu'ils sont de parfaits amateurs. Un exemple : la durée réduite de leur séjour à Paris, car ils devaient reprendre leur travail.

Bernard Renault, Président du Comité de Normandie et son équipe, assurèrent l'organisation pratique et technique de cette belle rencontre.

L. GUILLIER.

## RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE-ALLEMAGNE DE L'OUEST

**disputé le 15 mars 1959 à Vernon (Eure)**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS** | | | | | | |
| 1. Marc MARCOMBE ..... | 56 k | France | 80, - | 90, - | 115, - | 285 k. |
| 2. Hartmut WOLF ..... | 54 k | Allemagne | 85, - | 80, - | 105, - | 270 k. |
| **POIDS PLUMES** | | | | | | |
| 1. Martin EBERLÉ..... | 57 k 2 | Allemagne | 95, - | 87,500 | 117,500 | 300 k. |
| 2. Jean NADAL..... | 53 k 8 | France | 87,500 | 85, - | 110, - | 282 k 500 |
| **POIDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. Roger GERBER ..... | 67 k 49 | France | 115, - | 102,500 | 130, - | 347 k. 500 |
| 2. Jakob WEIL ..... | 65 k 3 | Allemagne | 97,500 | 102,500 | 135, - | 335 k. |
| **POIDS MOYENS** | | | | | | |
| 1. Marcel PATERNI..... | 74 k 3 | France | 130, - | 115, - | 152,500 | 397 k 500 |
| N.C. Roland LORTZ ..... | 71 k 3 | Allemagne | 105, - | 110, - | – | – |
| **POIDS MI-LOURDS** | | | | | | |
| 1. Jean DEBUF ..... | 78 k 8 | France | 115, - | 117,500 | 140, - | 372 k 500 |
| 2. Goth BAUER ..... | 79 k 4 | Allemagne | 107,500 | 107,500 | 140, - | 335 k. |
| **POIDS LOURDS LEGERS** | | | | | | |
| 1. Sylvain LEFEVRE ..... | 83 k 2 | France | 122,500 | 112,500 | 145, - | 330 k. |
| 2. Norbert FEHR ..... | 81 k 2 | Allemagne | 112,500 | 115, - | 140, - | 387 k 500 |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | |
| 1. Fritz HUPFER..... | 100 k 3 | Allemagne | 135, - | 110, - | 152,500 | 397 k 500 |
| 2. Gérard DELLA VALLE..... | 101 k 7 | France | 110, - | 110, - | 150, - | 370 k. |

## FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1959

**Samedi 11 avril 1959, à 14 h. 30, au Gymnase Municipal Voltaire, Paris**

| | Noms des concurrents | Poids de corps | Sociétés | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *POIDS COQS : (minima 215 k.)* | | | | | | | |
| 1. | ZERILLO | 55,4 | Salle V. Ferrari Sète | 65, - | 65, - | 85, - | 215 k |
| 2. | BOUDARI | 53,5 | Haltero Club Témouchentois | 60, - | 62,500 | 80, - | 202 k 500 |
| *POIDS PLUMES : (minima 230 k.)* | | | | | | | |
| 1. | HANROTEL | 58,5 | S.C. Saint-Amandois | 80, - | 82,500 | 105, - | 267 k 500 |
| 2. | FONTAINE R. | 58,6 | Sté Gymn. Tananarive | 80, - | 77,500 | 105, - | 262 k 500 |
| 3. | COLMANT | 59,9 | U.S. Métro-Transports | 82,500 | 77,500 | 100, - | 260 k |
| 4. | PALLY | 59,6 | A.P.E.C.A. St-Denis-La Réun. | 75, - | 75, - | 100, - | 250 k |
| *POIDS LEGERS : (minima 260 k.)* | | | | | | | |
| 1. | DELEBARRE | 67, - | A.S. Électricité Lille | 90, - | 90, - | 117,500 | 297 k 500 |
| 2. | GAÉTAN | 64,8 | A.S. Chem. Vénissieux | 85, - | 87,500 | 117,500 | 290 k |
| 3. | NEGRIER | 66,2 | Haltero Club Montpellier | 92,500 | 87,500 | 107,500 | 287 k 500 |
| 4. | GIAT | 67,3 | A.S. Montferrandaise | 85, - | 87,500 | 107,500 | 280 k |
| N. cl. | BATTAGLIA | 66,2 | A.S. Monaco | 0, - | 90, - | 120, - | – |
| *POIDS MOYENS : (minima 280 k.)* | | | | | | | |
| 1. | DINDELEUX | 74 k | A.S. Électricité Lille | 90, - | 100, - | 127,500 | 317 k 500 |
| 2. | PICCI | 73,1 | A.S. Lilloise Int. Entr. | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k |
| 3. | PETIT | 73,8 | Française de Lyon | 87,500 | 92,500 | 122,500 | 302 k 500 |
| 4. | SCHNEIDER | 72,8 | Omnium Sp. St-Etienne | 82,500 | 90, - | 112,500 | 285 k |
| *POIDS MI-LOURDS : (minima 295 k.)* | | | | | | | |
| 1. | AUGUSTIN | 79,9 | Club Halt. Rochelais | 100, - | 102,500 | 130, - | 332 k 500 |
| 2. | METZELLER | 78,9 | Cercle Sp. Homécourt | 90, - | 90, - | 120, - | 302 k 500 |
| 3. | SATOUF | 79,4 | Ralliement Mustapha | 90, - | 90, - | 120, - | 300 k |
| *POIDS LOURDS LEGERS : (minima 310 k.)* | | | | | | | |
| 1. | S. LEFEVRE | 85, - | Club Athl. Rosendaël | 120, - | 110, - | 145, - | 375 k |
| 2. | FOULETIER | 85,4 | Halt, et Cult. Club Aix-en Prov. | 102,500 | 115, - | 140, - | 357 k 500 |

**Le titre de Champion de France Poids Lourds a été attribué à Gachet (Club Haltérophile Rochelais) qui n'a pas réalisé les minima exigés mais a accompli le meilleur total au Cours des éliminatoires régionales.**

# *Les stages d'Haltérophilie 1959*

| Dates | Lieu | Qualité des stagiaires | Nombre de places |
|---|---|---|---|
| du 26 au 31 mai 1959..... | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |
| du 21 au 26 septembre ..... | — — — | Moniteurs | 15 |
| du 28 septembre au 3 octobre | — — — | Moniteurs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

*Stages de candidats moniteurs et aide-moniteurs :*

Des Diplômes de Moniteur seront attribués à l'issue de Stages Nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir cinq années de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

5. Être titulaire du Diplôme d'Aide-Moniteur.

Pour être nommé Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements, haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat. Saut en longueur à pieds joints sans élan. Épaulé jeté 3 essais. Renversement en souplesse à la barre fixe. Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :

*a)* Anatomie. Note de 0 à 20. Coefficient 1.
*b)* Technique et règlement. Note 0 à 20. Coefficient 2.
*c)* Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Des diplômes d'aide-Moniteur peuvent être également attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être présenté par son Club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité Régional ;
3. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, Dirigeant ou Arbitre Fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le Moniteur National.

Pour être nommé Aide Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen organisé à 1'issue du stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

# Amélioration du matériel de nos salles

**Plan oblique** (suite

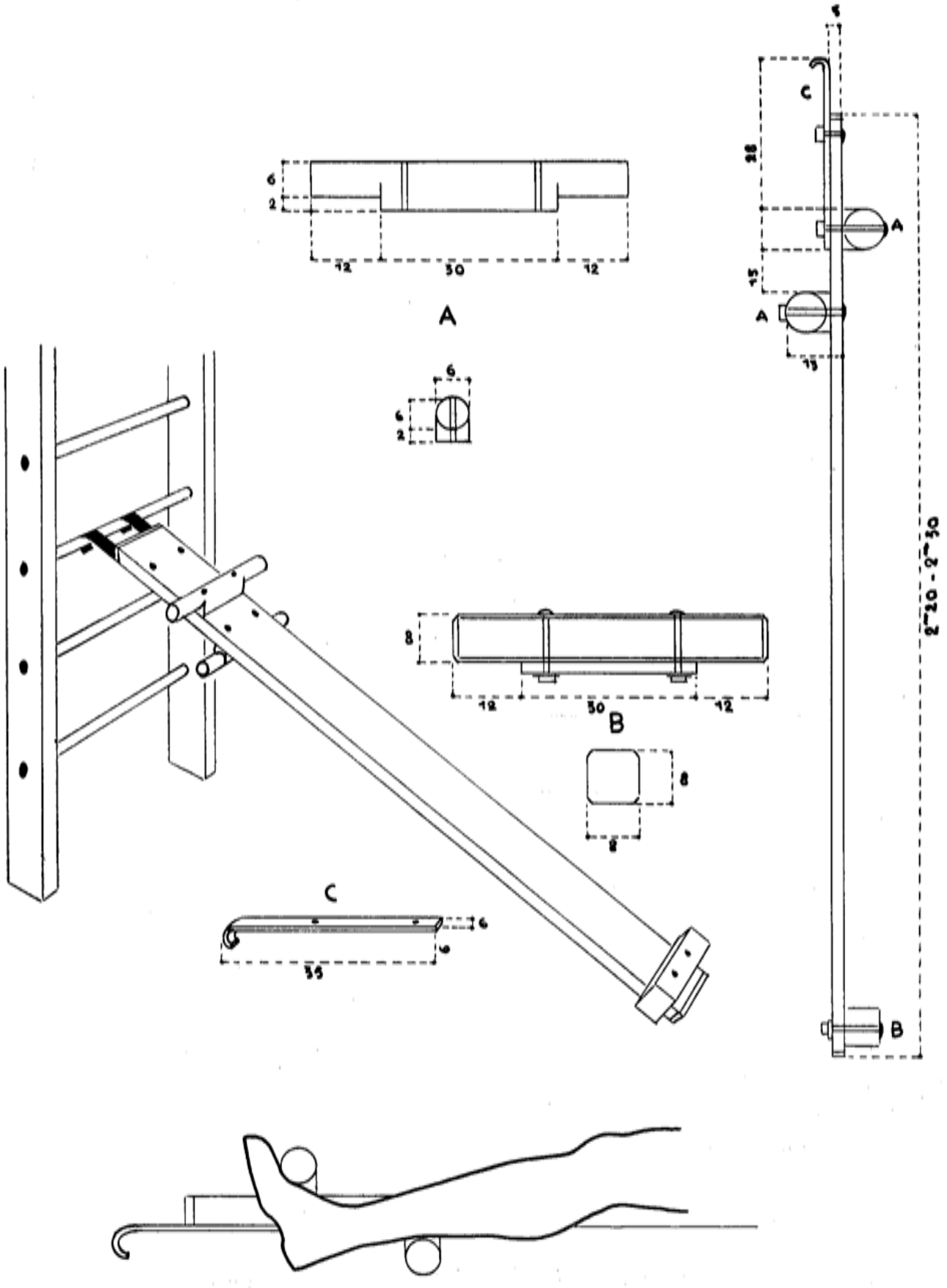

Pour utiliser l'espalier paru dans le dernier numéro du *Bulletin Fédéral*, je vous parlerai du plan oblique qui s'adapte dessus. Cet ensemble permet une gamme d'exercices intéressants et utiles aux haltérophiles

1. Travail du développé plan incliné, en reposant les pieds sur les supports débordants du bas ;
2. Augmenter ou diminuer la pente de la planche ;
3. Surtout travail des abdominaux en calant les pieds dans les traverses arrondies du haut (voir dessin) ;
4. Travail des obliques avec poids additionnels aux pieds ;
5. Les culturistes pouvant exécuter des mouvements en haltères séparés (exemple des écartés dans les différents plans du travail pectoral).

*Description.*

Le dessin montre l'ensemble de l'appareil qui se compose en partant du haut de :

2 crochets en fer - 2 traverses arrondies - 1 plan lisse - 1 repose-pieds plus large que la planche.

1° *Crochets en fer.* - Ils sont découpés dans du fer plat de 6 x 60 ou 5 x 50 ; 2 morceaux coupés à une longueur de 40 cm. Faire un crochet à une extrémité dans un étau ou bien à chaud. Percer 2 trous de diam. 8 ou 10 à 5 et 15 cm. du bord non crocheté ;

2° *Traverses arrondies.* - Elles sont prélevées dans une longueur totale de 1 m. 67 de chevron de chêne de 8 x 8 cm. Découper 2 bouts de 54 cm. Ramener l'épaisseur à 6 cm. au rabot ou à la scie. Exécuter un carré de 6 x 6 aux extrémités, en enlevant au sciage une languette de 2 x 12. Arrondir au rabot et à la râpe. Poncer, percer comme sur le détail du dessin A.

3° *Repose-pieds.* - Employer le dernier bout de chêne de 8 x 8. Abattre les angles du dessus et des bouts. Percer à un diamètre de 11 mm. figure B, à 5 cm. du bord de la planche.

4° *Le plan lisse du corps de l'ensemble*. - Plusieurs solutions pour obtenir une largeur de 30 cm. environ :

*a)* 2 bastings de 2 m. 33 de long, ce qui donne 16 x 16 = 32 assemblés par collage et boulonnage ;
*b)* une planche de bois blanc de 54 mm d'épaisseur et large de 30 cm.
*e)* la même planche, mais de bois dur de 35 mm (chêne, hêtre).

Placer des planchettes de bois dur dans les bouts comme le montre le croquis. Poncer.

*Montage.*

Lorsque vous aurez façonné toutes vos pièces, les mettre en place et percer la planche. Ensuite, encoller les surfaces en contact. Placer des boulons de longueur calculée suivant l'épaisseur de votre planche et votre traverse. Dans le haut, la traverse supérieure peut être fixée en même temps qu'un des boulons des crochets de fer. Prévoir des rondelles larges au-dessous, si votre planche est en bois blanc. Bloquer les écrous.

Prix de revient :

| | | |
|---|---|---|
| Planche de bois blanc 2 m. 33 x 30 x 5,4 | = | 1.400 |
| Chevron de 8 X 8 X 1,67 | | 450 |
| Crochets (fer) | | 300 |
| 8 boulons de diam. 10 et rondelles | | 230 |
| Colle | | 50 |
| Papier de verre | | 100 |
| Total | | Fr. 2.530 |

*Conclusion.*

Le plan oblique construit par vos soins ne vous coûte que 2.530 francs. Si vous ajoutez les 3.420 francs de l'espalier décrit le mois dernier, cela donne moins de 6.000 francs pour l'ensemble.

Je n'ajoute aucun commentaire, les chiffres eux-mêmes étant suffisamment éloquents.

L. GUILLIER.

# Vitesse et détente en haltérophilie

Je me permets de soumettre à nos entraîneurs les quelques idées et réflexions ci-après concernant la « Vitesse et la Détente », qualités reines en sport et surtout dans notre belle spécialité : l'Haltérophilie.

Les assidus des plateaux d'entraînement et de compétitions observent, depuis quelques années, non sans inquiétude, une régression de la vitesse de tirage et de la détente dans la « tombée » en fente ou en flexion chez la quasi-majorité de nos haltérophiles.

Si nous remontons dans, le passé, nos souvenirs sont encore pleins des exploits des tireurs d'un bras. Je pense à Rigoulot, à Alleene, à Baril, à d'autres que je ne peux tous citer.

Cette vitesse de tirage et de tombée dans les flexions était indispensable pour faire lourd à l'arraché d'un bras. Ces qualités se retrouvaient automatiquement à l'arraché à deux bras :

1) dans le tirage ;
2) dans la tombée en fente ou en flexion et à l'épaulé et jeté à deux bras, surtout dans le verrouillage et la fente de l'épaulé et dans l'appel du jeté.

Plus près de nous, nous trouvons deux tireurs remarquables pour leur vitesse et leur détente ce sont, si mes souvenirs sont exacts, le Plume Fayad (Egypte) et l'extraordinaire Poids Léger soviétique Kostilev. Certains d'entre vous se rappelleront l'épaulé et jeté en fente à 130 k du premier et les 125 k à l'arraché à deux bras du deuxième. C'était en 1950 et 1955.

Un athlète possédait encore cette vitesse ces derniers temps : Dubos, de l'U.S. Métro-Transports.

C'est avec intention que je rappelle ces noms ;

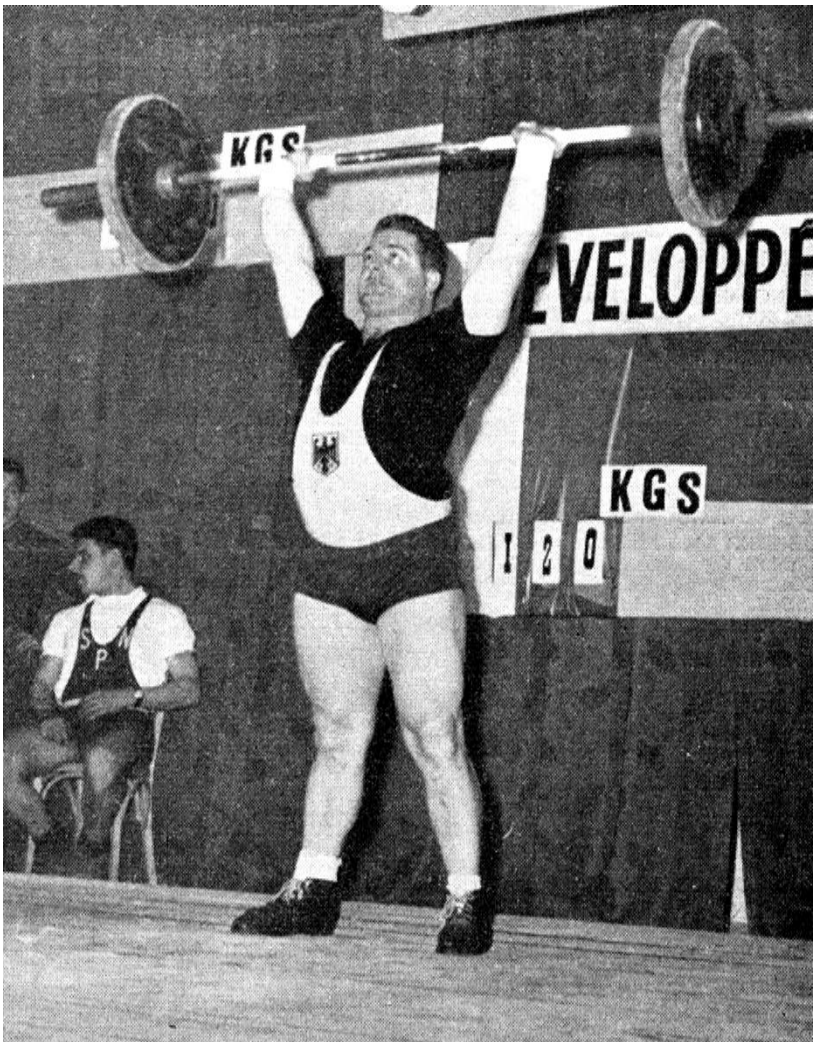

ils sont présents à toutes les mémoires des anciens et des moins anciens.

Pourquoi ne voyons-nous plus ces images ultra-rapides dans les tirages d'arraché et d'épaulé ? Pourtant, les jeunes sont nombreux et de valeur. Un Henry, un Coquel, un Lefèvre ont l'étincelle qui rappelle les starts des sprinters. Je crois que les causes principales en sont l'extraordinaire progression du développé à deux bras, d'une part, la suppression des arrachés d'une main, d'autre part et aussi et surtout un mauvais dosage de l'entraînement.

Je prends l'exemple de Gerber. Qu'on ne s'y trompe pas : son développé à deux bras est une merveille d'exécution (frisant l'essai), sa qualité reine en est la vitesse. Gerber catapulte littéralement sa barre. Georges Firmin nous y avait habitués déjà, mais en moins rapide. Loin de moi l'idée de les critiquer, au contraire, je suis partisan du développé rapide car imposer une limitation dans la vitesse du poussé serait une régression de notre sport.

Voyons un autre exemple, celui de Paterni. Son développé, comparé à celui de Gerber, est nettement plus lent ; aussi, à l'arraché à deux bras, son rythme est trop lent, uniforme, sans accélération, ni changement de vitesse. Le Poids Léger Cot est tout le contraire. Lors de son essai à 106 k à Montrouge, ce fut un véritable régal de tirage (accélération, changement de vitesse, tout y était) et Cot, à mes yeux, a vraiment le « punch ». J'aime le développé, bien sûr, mais jamais autant que l'arraché à deux bras. La force a ma faveur, mais elle n'est en rien comparable à ce que j'éprouve au tirage ou à la tombée en fente ou en flexion d'un arraché à deux bras. (Je pense à Lambert.)

Voici quelques suggestions que je soumets à l'expérience des entraîneurs

1° Dans les séries de développé à deux bras en barre, faire monter la barre le plus vite possible « en sprint », toujours en expiration profonde. J'écris bien « expiration ». Je suis nettement contre tous les blocages de la glotte en inspiration profonde. Je ne préconise plus la recherche des points d'appuis et leur utilisation, surtout à l'entraînement, après une inspiration profonde emplissant la cage thoracique et bloquant la glotte. Je reviendrai prochainement sur cette importante question.

Donc, je me répète : 1° des séries de développés le plus vite possible en expir à chaque extension des bras d'inspir se fait automatiquement), la montée de la barre ne s'effectuera que par la contraction ultra-rapide des sus-épineux des deltoïdes, des triceps et des grands dentelés. Jamais la vitesse ne sera assez poussée. Le poids des barres ralentira malheureusement leur montée.

2° Dans les plans d'entraînement, ne jamais faire exécuter le même jour des développés et des arrachés. Je verrais d'une manière plus équitable, par exemple, des séries de développés et d'épaulés et jetés, l'entraînement se terminant par des séries de sauts divers (longueur. hauteur et combinés) sans élan. Un autre jour des arrachés d'un bras à droite et à gauche et à deux bras, l'entraînement se terminant par des passes rapides de Medecine-ball d'une ou à deux mains Même l'entraînement athlétique : développé couché, flexion sur jambes, flexion des avant-bras sur les bras, etc., devra être exécuté sous le seul signe de la vitesse et de la détente et en expir.

J'attire l'attention sur cette vérité de toujours : la vitesse et la détente donneront de la force aux athlètes, mais l'inverse n'est pas vrai.

C'est par l'utilisation judicieuse de ces trois qualités, compte tenu du tempérament d'abord des athlètes et de leur morphologie ensuite, que nous cesserons de voir des tireurs approcher au développé à deux bras leur maximum au jeté.

Voilà, pour aujourd'hui, quelques idées ; je les jette au vent comme de la graine. J'attends, amis entraîneurs, vos critiques.

Merci d'avance.

G. PICHON.

*Maître d'EPS.*
*à l'Institut National des Sports.*

## FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

**Samedi 11 avril, à 20 h. 30 et dimanche 12 avril, à 14 h. 30,**
**au Gymnase Municipal Voltaire, à Paris.**

| | NOMS DES CONCURRENTS | POIDS DE CORPS | SOCIÉTÉS | DÉVELOPPÉ À 2 BRAS | ARRACHÉ À 2 BRAS | ÉPAULÉ JETÉ À 2 BRAS | TOTAL |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *POIDS COQS (minima 250 k.)* | | | | | | | |
| 1. | MARCOMBE | 55,55 | Union Sportive Tours | 85, - | 90, - | 120, - | 295 k |
| 2. | HENRY | 56, - | U.S. Métro-Transports | 82,500 | 80, - | 107,500 | 270 k |
| 3. | PICARD | 55,4 | Club Sportif Gondolo | 77,500 | 77,500 | 100, - | 255 k |
| 4. | di RUSSO | 55,9 | Un. Sp. Chem. Marseille | 82,500 | 75, - | 95, - | 252 k 500 |
| *POIDS PLUMES (minima 270 k.)* | | | | | | | |
| 1. | NADAL | 60, - | Cl. Hal. Cult. Alger | 90, - | 85, - | 112,500 | 287 k 500 |
| 2. | PLATIER | 58,9 | Enfants Devoir Oyonnax | 90, - | 80, - | 110, - | 280 k |
| 3. | BENABID | 59,3 | Stade Mun. Montrouge | 82,500 | 87,500 | 110, - | 280 k |
| 4. | COQUEL | 59,9 | C. Sp. Nouv. M.P.P. | 87,500 | 82,500 | 110, - | 280 k |
| *POIDS LEGERS (minima 295 k.)* | | | | | | | |
| 1. | GERBER | 67,5 | Esso Sports | 110, - | 100, - | 135, - | 345 k |
| 2. | LAMMENS | 67,5 | U.S. Métro-Transports | 100, - | 97,500 | 122,500 | 320 k |
| 3. | COLLARD | 67,5 | Sté Ath. Montmartroise | 92,500 | 95, - | 125, - | 312 k 500 |
| 4. | CONIL | 67,1 | A.S. Mantaise | 92,500 | 87,500 | 120, - | 300 k |
| 5. | NOIRIEL | 66,1 | A.S.P.T.T. Strasbourg | 90, - | 90, - | 112,500 | 292 k 500 |
| *POIDS MOYENS (minima 320 k.)* | | | | | | | |
| 1. | PATERNI | 74,9 | Club Sportif Gondolo | 125, - | 120, - | 155, - | 400 k |
| 2. | MAIER | 73, - | Un. Roubaisienne Sp. Athl. | 110, - | 107,500 | 145, - | 362 k 500 |
| 3. | GAIOTTI | 75, - | Ponts et Ch. Sp. Toulouse | 105, - | 105, - | 130, - | 340 k |
| 4. | SABLE | 74,6 | Montpellier Sport Club | 97,500 | 102,500 | 130, - | 330 k |
| *POIDS MI-LOURDS (minima 340 k.)* | | | | | | | |
| 1. | DEBUF | 80,4 | A.S. Lilloise Inter Entr. | 110, - | 115, - | 150, - | 375 k. |
| 2. | MARCHAL | 79,35 | Athlétic Cl. Montpellier | 110, - | 107,500 | 140, - | 357 k 500 |
| 3. | di GRAZIA | 79, - | Club Culturiste Reims | 110, - | 107,500 | 135, - | 352 k 500 |
| *POIDS LOURDS LEGERS (minima 355 k.)* | | | | | | | |
| 1. | VINCENT | 88, - | Athl. Club Montpellier | 125, - | 125, - | 155, - | 405 k |
| 2. | TOYE | 86,9 | A.S. Montferrandaise | 105, - | 110, - | 140, - | 355 k |
| N. Cl. | MIGNOT | 86,6 | Sp. Réunis Lille Délivr. | 107,500 | 100, - | Blessé | |
| *POIDS LOURDS (minima 365 k.)* | | | | | | | |
| 1. | PECHEUR | 99,4 | Assoc. Sp. Bourse | 120, - | 117,500 | 142,500 | 380 k |
| 2. | DELLA VALLE | 103,7 | Hal. Cul. Cl. Aix-en-Prov. | 112,500 | 115, - | 150, - | 377 k 500 |
| 3. | HAMM | 115,7 | Alsatia Sélestat | 130, - | 110, - | 135, - | 375 k |
| 4. | DUPUIS | 96,8 | Union Amicale Cognac | 120, - | 105, - | 140, - | 365 k |

# Entretien

## avec l'entraineur des Allemands de l'Est

A l'issue du match de Notre-Dame de Gravenchon, nous avons pu, l'entraîneur des Allemands de l'Est, M. Potraz, et moi-même, confronter nos points de vue.

Je lui ai demandé notamment quelles étaient les conditions d'entraînement de ses athlètes. Voici ses réponses :

Sur 14 hommes que comportaient les équipes allemandes, 11 sont des militaires de carrière, les trois autres étudiants ou employés d'entreprises d'État. Ils bénéficient donc de temps d'entraînement quotidiens.

Avant la rencontre contre la France et au cours de la saison haltérophile, tous les athlètes de classe nationale sont convoqués trois semaines en stage ; ils retournent chez eux deux mois et poursuivent leur entraînement journalier, puis reviennent trois semaines en stage. Il ne faut donc pas s'étonner si M. Potraz connaissait parfaitement les possibilités de ses hommes, à 2 k 500 près.

Voici pour les conditions d'entraînement.

Pour la technique des mouvements, il préconise d'abord une *culture physique* intensive à base de *tirage haltérophile* : soulevé de terre lombaire, barre derrière la nuque, tirage d'épaulé et d'arraché en engageant les genoux, la barre rasant le corps, sans verrouillage, par séries de 5 à 7 répétitions. Des épaulés et des arrachés sans fente. Il insiste sur la décontraction des bras qui restent tendus, ne faisant agir que les cuisses et les reins au départ. Les Allemands exécutent des flexions des jambes, barre derrière la nuque, avec des charges lourdes, en séries de 5 à 7 et devant la poitrine avec des charges légères en séries rapides. Ils travaillent très peu le développé, ce qui explique leurs bons résultats en détente ; ils ont tous un arraché supérieur au développé et parfois des écarts assez grands, ce qui leur donne peut-être cette combativité. La moitié des athlètes travaillent en fente, 1es autres en flexion.

J'ai demandé à M. Potraz ce qu'il pensait des deux méthodes. Il m'a répondu que le style en flexion donnait un meilleur rendement mais était d'une mise au point plus difficile ; c'est dans cette voie qu'il était préférable de faire travailler des athlètes *pouvant s'y adapter*. Ils répètent les mouvements olympiques à l'entraînement avec des barres moyennes en suspension, en pensant la technique de chaque mouvement et en les corrigeant sans arrêt minutieusement. Ils contrôlent leur degré d'entraînement sur des maximums tous les 15 à 20 jours. A la suite de ce test, ils peuvent augmenter ou diminuer leur poids d'entraînement de culture physique. De ce fait, comme ils ne dépensent pas d'influx nerveux sur des maximums, ils peuvent travailler trois heures par jour avec une seule fatigue musculaire.

En résumé, les Allemands n'ont rien inventé que nous ne connaissions déjà, mais ils mettent en pratique, consciencieusement, les principes énoncés dans le texte.

J'oubliais de vous signaler qu'ils aiment s'oxygéner par le footing dans la campagne et s'entraîner à l'extérieur dès les beaux jours, en effectuant beaucoup d'exercices de détente (sauts et courses de vitesse)

L. GUILLIER.

**Engins de culture physique athlétique**
***en béton densifié***
(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. — BARRES A CHARGES FIXES**
**Matériel agréé par l'I.N.S.**

**HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois** (Bté S.G.D.G.)
Engins d'une efficacité étonnante.

**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure** (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

**M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.**

# *Nos joies nos peines*

**NÉCROLOGIE**

Nous avons appris avec émotion le décès subit de Maurice Virlat, à l'âge de 49 ans.

Sociétaire de l'Union Sportive Métro-Transports, arbitre régional, il devait subir, au Championnat de France 1959, les épreuves de l'examen d'arbitre fédéral.

Maurice Virlat, excellent haltérophile, inscrivit son nom au palmarès de la F.F.H.C. Il fut notamment champion de France Poids Plumes en 1936 et recordman de France.

Nous renouvelons à sa famille et à son Club, l'expression de nos bien sincères condoléances.

**NAISSANCE**

Le Comité d'Auvergne nous annonce la naissance d'un fils, qui a reçu le prénom de Serge, au foyer de l'excellent haltérophile et animateur de la Section de l'Etoile des Sports de Montluçon : M. Léonce Cancigh.

Nos bien vifs compliments et vœux de bonne santé.

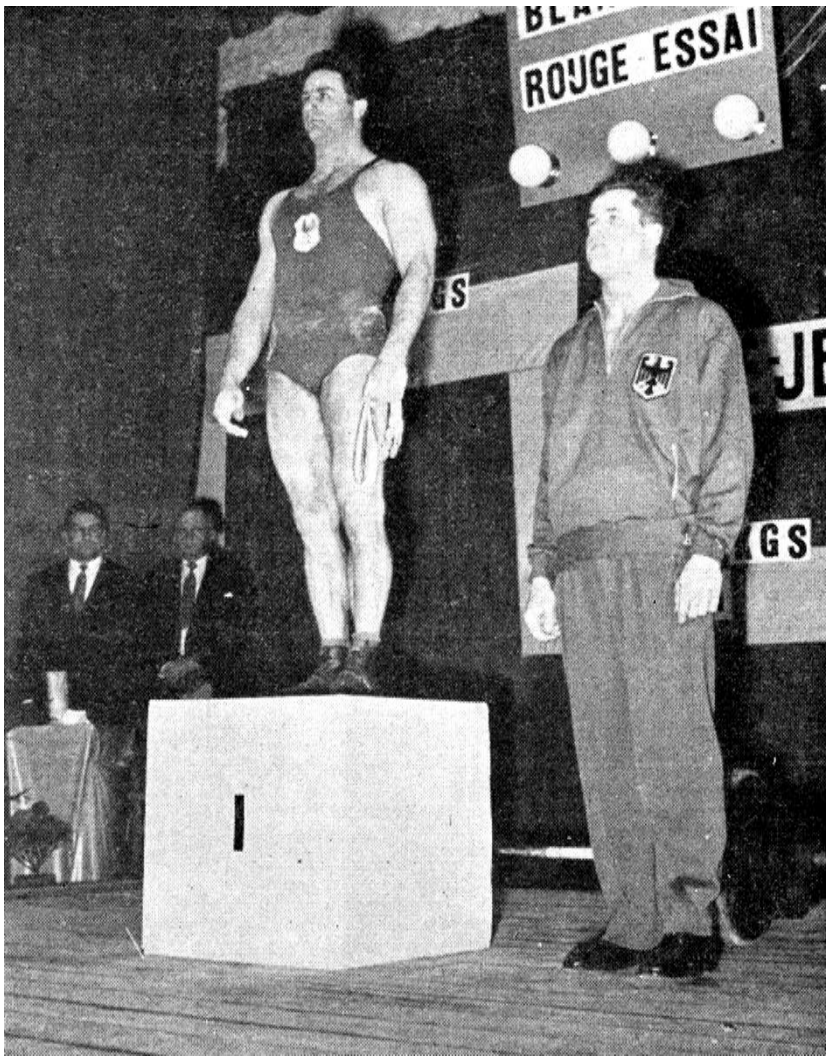


**Jean DEBUF, encore convalescent, a accepté cependant de tenir le poste de Poids Mi-Lourd dans l'équipe de France contre l'Allemagne de l'Ouest**
**Sa victoire le récompensa de sa sportivité.**

# Meilleures Performances Mondiales 1958

(*traduction de G. Lambert*)

Il y a maintenant 10 ans que nous établissons les listes des meilleures performances mondiales aussi pouvons-nous établir un parallèle entre les performances de 1948 et celles d'aujourd'hui. Ces comparaisons nous apportent la preuve des progrès étonnants réalisés par notre sport.

L'année 1948 fut tout à fait favorable à l'établissement de ces premières listes car, avec les Jeux Olympiques de Londres, elle marque la reprise des grandes confrontations internationales dont les Championnats du Monde de 1946 et 1947 ne furent que les préliminaires.

Pour rendre ces comparaisons plus aisées, j'ai établi un tableau avec les premiers et dixièmes totaux de 1948 et 1958.

| | 1948 | | 1958 | |
|---|---|---|---|---|
| | 1er | 10e | 1er | 10e |
| *Coqs* | 310, - | 282,500 | 342,500 | 315, - |
| *Plumes* | 332,500 | 305, - | 372,500 | 345, - |
| *Légers* | 360, - | 340, - | 392,500 | 372,500 |
| *Moyens* | 407,500 | 360, - | 430, - | 392,500 |
| *Mi-Lourds* | 417,500 | 370, - | 452,500 | 422,500 |
| *Lourds* | 465, - | 392,500 | 507,500 | 455, - |

En 1948, la catégorie Lourds Légers n'existait pas aussi n'apparaît-elle pas dans nos comparaisons. De plus, les Russes ne participaient pas encore aux grandes rencontres internationales. Les Américains et les Égyptiens dominaient nettement, mais les champions de cette époque seraient aujourd'hui largement dépassés le recordman du monde des Coqs, l'Iranien Namdjou ne se placerait même pas, de nos jours, dans les 10 premiers, avec son total de 1948. De même, l'extraordinaire Fayad, Champion olympique des Plumes, resterait loin derrière le dixième homme d'aujourd'hui, avec quelque 12 k 500 de retard. Ibrahim Shams, une autre grande vedette égyptienne, serait également battu avec le même écart. Le plus célèbre des Égyptiens, le Poids Moyen Khadr El Touny, trouverait une place d'honneur parmi les meilleurs poids moyens d'aujourd'hui, avec son total de 1948. John Davis serait le seul autre athlète dont le nom figurerait sur la liste des Lourds.

En conclusion, seuls deux athlètes de 1948 se classeraient parmi les 70 meilleurs d'aujourd'hui. Ces quelques chiffres aideront le lecteur à prendre conscience des progrès extraordinaires réalisés en haltérophilie pendant ces dix dernières années, sans qu'il n'y ait jamais eu le moindre ralentissement dans la progression. On peut donc se demander si les limites de la puissance humaine seront jamais atteintes

Comme les années précédentes, les premières listes présentent les 10 meilleurs athlètes mondiaux et les deuxièmes listes un classement international, à raison de 1 représentant par nation. Ces deuxièmes listes seront très utiles aux Pays qui désirent connaître leurs chances pour les prochains Championnats du Monde ou pour des rencontres internationales.

### CATÉGORIE POIDS COQS

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| V. Stogov (U.R.S.S.) | 107,5 | + 105 | + 130 | = | 342,5 |
| C. Vinci (U.S.A.) | 102,5 | + 105 | + 132,5 | = | 340 |
| S. Ulianov (U.R.S.S.) | 110 | + 97,5 | + 127,5 | = | 335 |
| Chen Ching-Kai (China) | 97,5 | + 95 | + 140 | = | 332,5 |
| S. Kogure (Japan) | 95 | + 100 | + 130 | = | 325 |
| V. Kochegaroy (U.R.S.S.) | 100 | + 95 | + 127,5 | = | 322,5 |
| V. Li (U.R.S.S.) | | | | = | 320 |
| R. Cafarov (U.R.S.S.) | | | | = | 317,5 |
| V. Marzagulov (U.R.S.S.) | 100 | + 95 | + 122,5 | = | 317,5 |
| R. Gaffley (South Africa) | 98,8 | + 95,3 | + 120,3 | = | 315,4 |

Le Champion du Monde Stogov reste toujours en tête, mais avec 2 k 500 de moins que l'année précédente ce qui nous laisserait supposer qu'il a presque atteint son plafond. Ulianov a, par contre, légèrement progressé il sera peut-être le prochain adversaire de Vinci qui est déterminé à reconquérir la première position.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| V. Stogov (U.R.S.S.) | 107,5 | + 105 | + 130 | = | 342,5 |
| C. Vinci (U.S.A.) | 102,5 | + 105 | + 132,5 | = | 340 |
| Chen Ching-Kai (China) | 975 | + 95 | + 140 | = | 332,5 |
| S. Kogure (Japan) | 95 | + 100 | + 130 | = | 325 |
| R. Gaffley (South Africa) | 98,8 | + 95,3 | + 120,3 | = | 315,4 |
| M. Namdjou (Iran) | 100 | + 95 | + 120 | = | 315 |
| M. Jankowski (Poland) | 90 | + 97,5 | + 120 | = | 307,5 |
| M. Eberlé (West Germany) | 100 | + 87,5 | + 115 | = | 302,5 |
| A. Nogar (Philippines) | 85 | + 92,5 | + 120 | = | 297,5 |
| Z. Koev (Bulgaria) | 92,5 | + 87,5 | + 115 | = | 295 |
| P. Laine (Finland) | 95 | + 85 | + 115 | = | 295 |
| A. Borsanyi (Hungary) | 82,5 | + 90 | + 122,5 | = | 295 |

En dehors de Stogov, Vinci et Namdjou, tous les autres athlètes de cette liste ont amélioré leurs totaux précédents. Il est vraiment regrettable que des pays comme la Chine, le Japon et l'Afrique du Sud ne participent pas régulièrement aux Championnats du Monde, car je suis sûr qu'avec l'émulation de telles rencontres internationales, leurs athlètes réaliseraient des performances sensiblement supérieures. En France, seul Marcombe paraît capable de se classer dans la liste 1959 s'il parvient à améliorer son to al actuel de 295 k (record de France).

### CATÉGORIE POIDS PLUMES

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| I. Berger (U.S.A.) | 115 | + 110 | + 147,5 | = | 372,5 |
| M. Ring (Saint-Vincent) | 122,5 | + 108,9 | + 136,2 | = | 367,8 |
| E. Minaev (U.R.S.S.) | 117,5 | = 110 | + 137,5 | = | 365 |
| S. Mannironi (Italy) | 105 | + 110 | + 140 | = | 355 |
| E. Medvedev (U.R.S.S.) | | | | = | 350 |
| V. Korzh (U.R.S.S.) | 115 | + 100 | + 135 | = | 350 |
| M. Zielinski (Poland) | 110 | + 105 | + 132,5 | = | 347,5 |
| R. Chimiskyan (U.R.S.S.) | | | | = | 347,5 |
| Lee Tak Young (Korea) | 100 | + 105 | + 140 | = | 345 |
| A. Bondrenko (U.R.S.S.) | 102,5 | + 105 | + 137,5 | = | 345 |

Berger domine largement avec son extraordinaire total des Championnats du Monde. Il s'est considérablement repris après sa légère perte de forme de l'année précédente. Son succès vient du fait qu'il ne se fixe pas de limites personnelles aussi est-il possible qu'il réalise des performances encore supérieures cette année. Le nouvel espoir russe Medvedev a atteint le niveau mondial en un minimum de temps exceptionnel auquel les athlètes de l'Union Soviétique commencent à nous habituer. Il sera intéressant de suivre sa progression cette année.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| I. Berger (U.S.A.) | 115 | + 110 | + 147,5 | = | 372,5 |
| M. Ring (Saint-Vincent) | 122,5 | + 108,9 | + 136,2 | = | 367,8 |
| E. Minaev (U.R.S.S.) | 117,5 | + 110 | + 137,5 | = | 365 |
| S. Mannironi (Italy) | 105 | + 110 | + 140 | = | 355 |
| M. Zielinski (Poland) | 110 | + 105 | + 132,5 | = | 347,5 |
| Lee Tak Young (Korea) | 100 | + 105 | + 140 | = | 345 |
| A. Sonboli (Iran) | 107,5 | + 102,5 | + 132,5 | = | 340 |
| Hsu Yung-lin (China) | 105 | + 97,5 | + 130 | = | 332,5 |
| F. Takeda (Japan) | 105 | + 97,5 | + 130 | = | 332,5 |
| M. Ahmed (Egypte) | 95 | + 100 | + 132,5 | = | 327,5 |

Au début, j'étais sceptique quant au résultat de King, mais j'ai reçu un journal de Saint-Vincent avec un rapport complet de ses exploits. D'autre part, à Londres, certains de ses amis, Indiens de l'Ouest, m'ont affirmé qu'il était réellement très doué. Nous considérerons donc Ring comme la grande révélation de 1958 et nous espérons recevoir prochainement des nouvelles le concernant. Zielinski a été, cette année, quelque peu décevant, car le choix de ses premières barres est trop optimiste, comme pour la plupart de ses compatriotes. Le 10e de la catégorie se classe avec 327 k 500, soit quelque 50 k d'avance sur les meilleurs « Plumes » français

### CATÉGORIE POIDS LEGERS

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Aziz (Iraq) | 115 | + 115 | + 152,5 | = | 382,5 |
| F. Nikitine (U.R.S.S.) | 125 | + 107,5 | + 145 | + | 377,5 |
| M. Iagli-Ogli (U.R.S.S.) | 120 | + 110 | + 147,5 | = | 377,5 |
| Tari Howe Liang (Singapore) | 108,9 | + 111,2 | + 156,6 | = | 376,7 |
| H. Tamraz (Iran) | 117,5 | + 115 | + 142,5 | = | 375 |
| R. Onuma (Japan) | 115 | + 110 | + 150 | = | 375 |
| N. Nemov (U.R.S.S.) | 122,5 | + 110 | + 140 | = | 372,5 |

En 1958, nous n'avions que trois « non-russes » sur cette liste contre 5 cette année. Le jeune champion du monde Bushuev est toujours en tête avec le beau total qu'il a réalisé pendant le tournoi russe aux U.S.A., mais il nous montre qu'il reste vulnérable après les deux défaites qu'il a subies cette année. Son premier vainqueur, Huang-Chang-Hui, est un champion du monde en puissance, grâce surtout à sa puissance dans le troisième mouvement dont il détient officieusement le record du monde. Je pense que Iagli-Ogli, l'autre vainqueur de Bushuev, est l'homme à suivre, car il est encore très jeune et en pleine progression.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| V. Bushuev (U.R.S.S.) | 122,5 | + 117,5 | + 152,5 | = | 392,5 |
| Huang Chang-Hui (China) | 115 | + 115 | + 157,5 | = | 387,5 |
| A. Aziz (Iraq) | 115 | + 115 | + 152,5 | = | 382,5 |
| Tan Howe Liang (Singapore) | 108,9 | + 111,2 | + 156,6 | = | 376,7 |
| H. Tamraz (Iran) | 117,5 | + 115 | + 142,5 | = | 375 |
| K. Onuma (Japan) | 115 | + 110 | + 150 | = | 375 |
| J. Czepulkovski (Poland) | 117,5 | + 107,5 | + 142,5 | = | 367,5 |
| L. de Genova (Italy) | 115 | + 110 | + 140 | = | 365 |
| Tun Maung (Burma)) | 120 | + 105 | + 140 | = | 365 |
| I. Abadjev (Bulgaria) | 110 | + 115 | + 140 | = | 365 |

Huang-Chang-Hui et ses compatriotes ne pourront malheureusement pas participer aux Championnats du Monde de Varsovie, car la Fédération Chinoise s'est séparée de la F.I.H.C. Remarquons qu'après Bushuev, les cinq suivants sont asiatiques, ce qui est une indication concernant l'influence croissante de l'Asie dans le monde haltérophile. Le meilleur Poids Léger français, Roger Gerber, n'apparaît pas sur cette liste, mais ses 350 k le classent septième dans un classement uniquement européen.

**CATÉGORIE POIDS MOYENS**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| F. Bogdanovsky (U.R.S.S.) | 137,5 | + 130 | + 162,5 | = | 430 |
| T. Kono (U.S.A.) | 135 | + 130 | + 165 | = | 430 |
| A. Kurinov (U.R.S.S.) | 132,5 | + 132,5 | + 165 | = | 430 |
| I. Plaksyukh (U.R.S.S.) | 125 | + 120 | + 160 | = | 405 |
| D. Ivanov (U.R.S.S.) | 130 | + 122,5 | + 152,5 | = | 405 |
| I. Ryibak (U.R.S.S.) | 127,5 | + 115 | + 157,5 | = | 400 |
| Y. Khuhanishvili (U.R.S.S.) | 120 | + 120 | + 157,5 | = | 397,5 |
| M. Paterni (France) | 127,5 | + 115 | + 152,5 | = | 395 |
| A. Kvesic (U.R.S.S.) | 120 | + 120 | + 155 | = | 395 |
| R. Khaboutdinov (U.R.S.S.) | 130 | + 115 | + 147,5 | = | 392,5 |

Trois haltérophiles ont totalisé 430 k en 1958 ; aussi les ai-je inscrits dans l'ordre chronologique de leurs performances, Bogdanovsky étant le premier. Kono réalisa son total aux Championnats du Monde et détient donc le record du monde. Kurinov est la toute dernière grande vedette de l'Union soviétique ; il a réalisé son total au cours des Championnats d'U.R.S.S. par équipes et battit à cette occasion, non seulement le grand champion Bogdanovsky, mais également le record du monde de l'épaulé et jeté avec 169 k 500 au cours d'un 4e essai. Nous pouvons déjà considérer cet athlète comme un possible Champion du Monde pour 1959.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| T. Kono (U.S.A.) | 135 | + 130 | + 165 | = | 430 |
| F. Bogdanovsky (U.R.S.S.) | 137,5 | + 130 | + 162,5 | = | 430 |
| M. Paterni (France) | 127,5 | + 115 | + 152,5 | = | 395 |
| J. Bochenek (Poland) | 122,5 | + 115 | + 152,5 | = | 390 |
| S. Khorshid (Egypte) | | | | = | 385 |
| G. Véres (Hungary) | 117,5 | + 115 | + 152,5 | = | 385 |
| A. Hintz (West Germany) | 115 | + 115 | + 152,5 | = | 382,5 |
| E. Pignatti (Italy) | 117,5 | + 120 | + 145 | = | 382,5 |
| F. Peyrovi (Iran) | 115 | + 117,5 | + 147,5 | = | 380 |
| Ko Bu Beng (Formosa) | 110 | + 110 | + 160 | = | 380 |
| Chu Hun-Tsuan (China) | | | | = | 380 |

J'ai placé Kono en tête de cette liste car il est presque toujours plus léger que Bogdanovsky. Le niveau général de cette catégorie s'est légèrement amélioré, mais les deux Polonais Beck et Bochenek n'ont pas réalisé les progrès que l'on pouvait attendre d'eux. Le Français Paterni, excellent 3e, devra cependant compter avec eux aux prochains Championnats du Monde qui auront lieu dans leur propre Pays.

Oscar STATE.

(Traduit de l'anglais par G. LAMBERT.)

*(à suivre).*

---

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE D'.E.F.
### Records d'A.E.F. (suite)

*Arraché à gauche*. - Poids Coqs : M.C. Jacquet, 28 k. - Poids Plumes : Escande Michel, 34 k. - Poids Légers : Ramos, 45 k. - Poids Moyens : Reisacher, 55 k. - Poids Mi-Lourds : Reisacher, 56 k. - Poids Lourds Légers : Héraud, 55 k. - Poids Lourds : Héraud, 51 k.

*Épaulé et Jeté à droite.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 35 k. - Poids Plumes : Escande Michel, 40 k. - Poids Légers : Rainas, 53 k. - Poids Moyens : Reisacher, 55 k. - Poids Mi-Lourds : Sauvage, 55 k. - Poids Lourds Légers : Héraud, 60 k 500. - Poids Lourds : Héraud, 60 k.

*Épaulé et Jeté à gauche.* - Poids Coqs : Escande Jacques, 38 k. - Poids Plumes : Escande Michel, 35 k. - Poids Légers : Ramos, 45 k. - Poids Moyens : Reisacher, 55 k. - Poids Mi-Lourds : Sauvage, 50 k. - Poids Lourds Légers : Héraud, 60 k. - Poids Lourds : Héraud, 57 k 500.

***

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
### Championnat de Paris par équipes

C'est à Arpajon, cette année encore, que le Stade Municipal de Montrouge, la Société Athlétique Montmartroise et le Club Sportif Gondolo se retrouvèrent aux prises pour le titre de Champion de Paris par équipes.

Notre ami Bridoux ayant fait paraître dans les journaux locaux quelques articles sur nos champions, la réunion bénéficia d'une nombreuse affluence.

L'équipe Gondolo, renforcée de Paterni, faisait figure de favorite, mais par suite d'une mauvaise tactique du capitaine, deux athlètes firent un zéro dans un mouvement et toutes les chances s'envolèrent.

La Société Athlétique Montmartroise, qui compte toujours de bons éléments, mais souvent aussi des manquants, présentait une équipe incomplète, Deglaire étant blessé.

L'équipe du Stade Municipal de Montrouge, bien menée par son dirigeant Tournier (et cela malgré la blessure de l'athlète Mana (qui ne put donner sa mesure) enleva le titre et, par la même occasion, établit le record de France par équipes de 7 hommes par catégories. Ce fut la récompense de l'équipe la plus homogène.

Conil et Trouillon, de l'A.S. Mantaise, Ramadout de l'A.S. Bourse, participaient à l'épreuve à titre individuel.

Chacun accomplit dans sa catégorie une bonne performance.

*Voici le classement par équipes :*

1er Stade Municipal de Montrouge : 2.100 k. (Zagigaeff : 235 k ; Bénabid : 272 k 500 ; Bary : 265 k ; Gardelle : 265 k ; Mana : 347 k 500 ; Goubayon : 365 k ; Molon : 350 k).

2e Club Sportif Gondolo : 1.612 k 500.

3e Société Athlétique Montmartroise : Équipe incomplète.

Paterni réussit, au cours de cette épreuve, dans la catégorie Mi-Lourds, le total de 390 k.

Dans l'ensemble, réussite de cette compétition qui, tous les ans, attire de nombreux spectateurs.

A. ROUSSAUX.

***

### COMITE D'AUVERGNE

A l'occasion des Éliminatoires Régionales du Critérium National, disputées à Vichy le 15 février, le Comité d'Auvergne organisait un match entre ses clubs. Ce match se décomposait en deux parties : les athlètes non classés d'une part et, d'autre part, les athlètes classés 3eet 2esérie. Le classement se faisait sur les quatre meilleurs résultats des athlètes de chacun des clubs auxquels le poids de corps était déduit.

Voici les résultats :

1re *partie* (athlètes non classés).

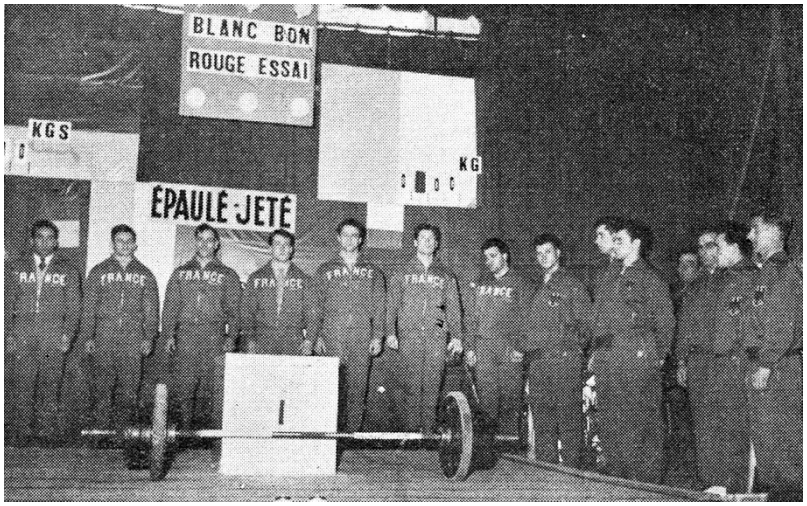


**La présentation des équipes au match France-Allemagne de l'Ouest.**

1er Montferrand (1) : Gaonach, Chapelon, Menut, Benedetti : 545 k.

2e A.S.M. Fondary : Combret, Costom, Hirsely, Sberro : 506 k.

3e U.S.V. Le Puy : Fargier, Cortial, Aulagné, Brédoire : 474 k.

4e Montferrand (2), La Montluçonnaise : Harrault, Letellier, Soulier, Develet : 470 k.

5e I.S. Montluçonnais : Staffetta, Arnaud, Périchon, Rigaud : 455 k.

2e *partie* (athlètes 4e et 3e séries).

1er Montferrand : Mardel, Piano, Bassot, Pais : 827 k 500.

2e Vichy-I.S. Montluçonnais : Guériaud, Corre, Cornieux, Bredier : 743 k.

3e La Montluçonnaise : Toledo, Doleux, Dumas, Lechet : 720 k.

***

**COMITE DE NORMANDIE**

**Liste des records de Normandie homologués au 15 mars 1959**

**Seniors**

1. *Développé à deux bras :*

Coqs : Degrumelle (A.S. Gournay-en Bray), 72 k 500 ; Plumes : Mizrahi (C. N.A. Rouen), 77 k 500 ; Légers : Gerber (Esso-Sports Gravenchon), 118 k ; Moyens : Gerber (Esso-Sports Gravenchon), 116 k 500 ; Mi-Lourds : Perquier (H.C. Pont-Audemer) 105 k ; Lourds-Légers : Renault (S.P.N. Vernon), 115 k ; Lourds : Renault (S.P.N. Vernon), 114 k 500.

2. *Arraché à deux bras :*

Coqs : Degrumelle (A.S. Gournay-en-Bray), 75 k ; Plumes : Picot (C.N.A. Rouen), 82 k 500 ; Légers : Gerber (Esso Sports Gravenchon), 105 k ; Moyens : Gerber (Esso-Sports Gravenchon), 101 k ; Mi-Lourds : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 112 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 115 k 500 ; Lourds : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 112 k 500.

3. *Épaulé et Jeté à deux bras :*

Coqs : Degrumelle (A.S. Gournay-en Bray), 92 k 500 ; Plumes : Picot (C.N.A. Rouen), 105 k ; Légers : Gerber (Esso Sports Gravenchon) 133 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso Sports Gravenchon), 135 k ; Mi-Lourds : Perquier (H. C. Pont-Audemer), 137 k 500 ; Lourds-Légers : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 145 k 500 ; Lourds : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 140 k.

4. *Total sur les trois mouvements Olympiques :*

Coqs : Degrumelle (A.S. Gournay-en Bray), 240 k ; Plumes : Mizrahi (C.N.A. Rouen), 252 k 500 ; Légers : Gerber (Esso-Sports Gravenchon), 352 k 500 ; Moyens : Gerber (Esso-Sports Gravenchon), 350 k ; Mi-Lourds : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 355 k ; Lourds-Légers : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 371 k 500 ; Lourds : Perquier (H.C. Pont-Audemer), 360 k.

**Juniors**

1. *Développé à deux bras :*

Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon), 70 k ; Plumes : Tiron (S.P.N. Vernon), 72 k 500 ; Légers : Durier (A.S. Gournay-en-Bray), 83 k 500 ; Moyens : Bigot (S.P.N. Vernon), 90 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports Gravenchon), 85 k 500 ; Lourds-Légers : Lecras (S.P.N. Vernon), 80 k.

2. *Arraché à deux bras :*

Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon), 67 k 500 ; Plumes : Duval (H.C. Pont-Audemer), 77 k 500 ; Légers : Bos (A.S. Gournay-en Bray), 87 k 500 ; Moyens : Pérez (A.S.A.N. Le Havre), 94 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports Gravenchon), 85 k ; Lourds-Légers : Lecras (S.P.N. Vernon), 87 k 500.

3. *Épaulé et Jeté à deux bras :*

Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon), 90 k ; Plumes : Duval (H.C. Pont-Audemer), 105 k ; Légers : Bigot (S.P.N. Vernon), 109 k 500 ; Moyens : Bigot (S.P.N. Vernon), 117 k ; Mi-Lourds : Leduey (Esso-Sports Gravenchon), 112 k 500 ; Lourds-Légers : Lecras (S.P.N. Vernon) 114 k 500.

4. *Total sur les trois mouvements Olympiques :*

Coqs : Tiron (S.P.N. Vernon), 235 k ; Plumes : Duval (H.C. Pont-Audemer), 245 ; Légers : Bigot (S.P.N. Vernon), 272 k 500 ; Moyens : Bigot (S.P.N. Vernon), 297 k 500 ; Mi-Lourds : Leduey (Esso Sports Gravenchon), 282 k 500 ; Lourds-Légers : Lecras (S.P.N. Vernon), 305 k.

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

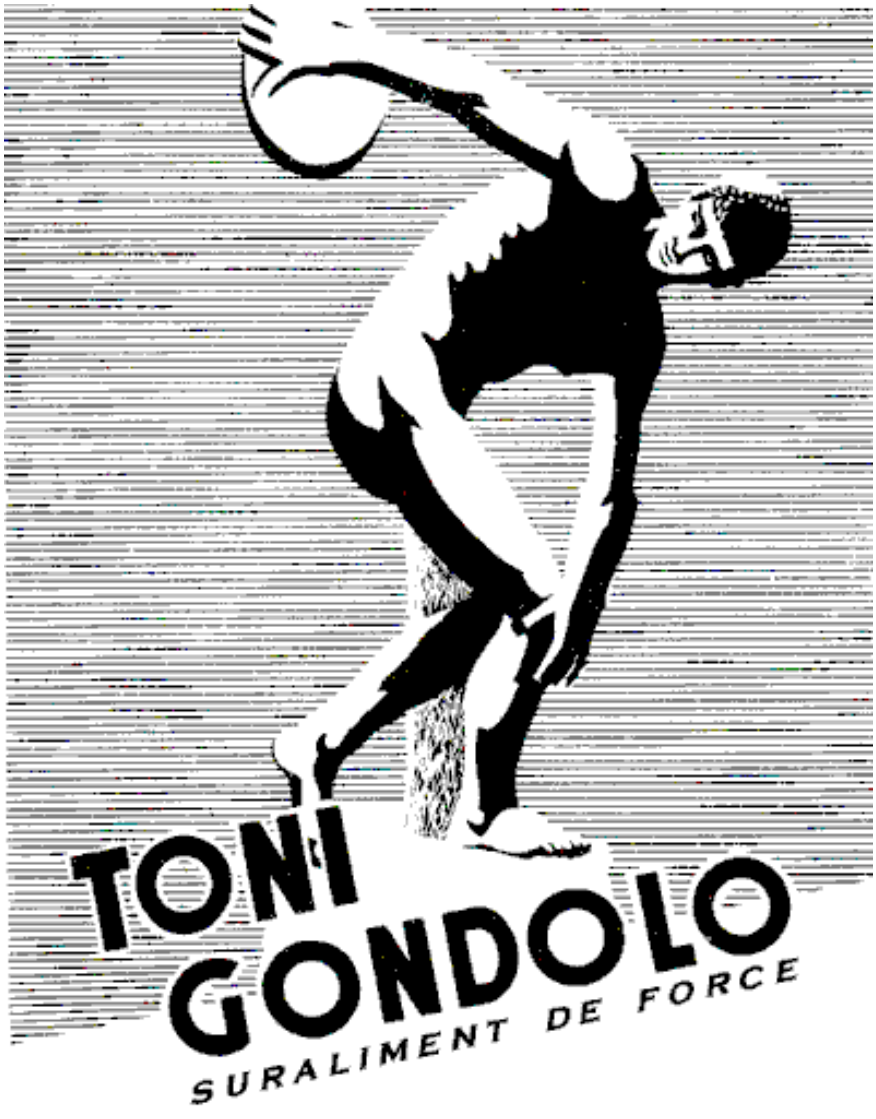


Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 2me trim. 1959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 145

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

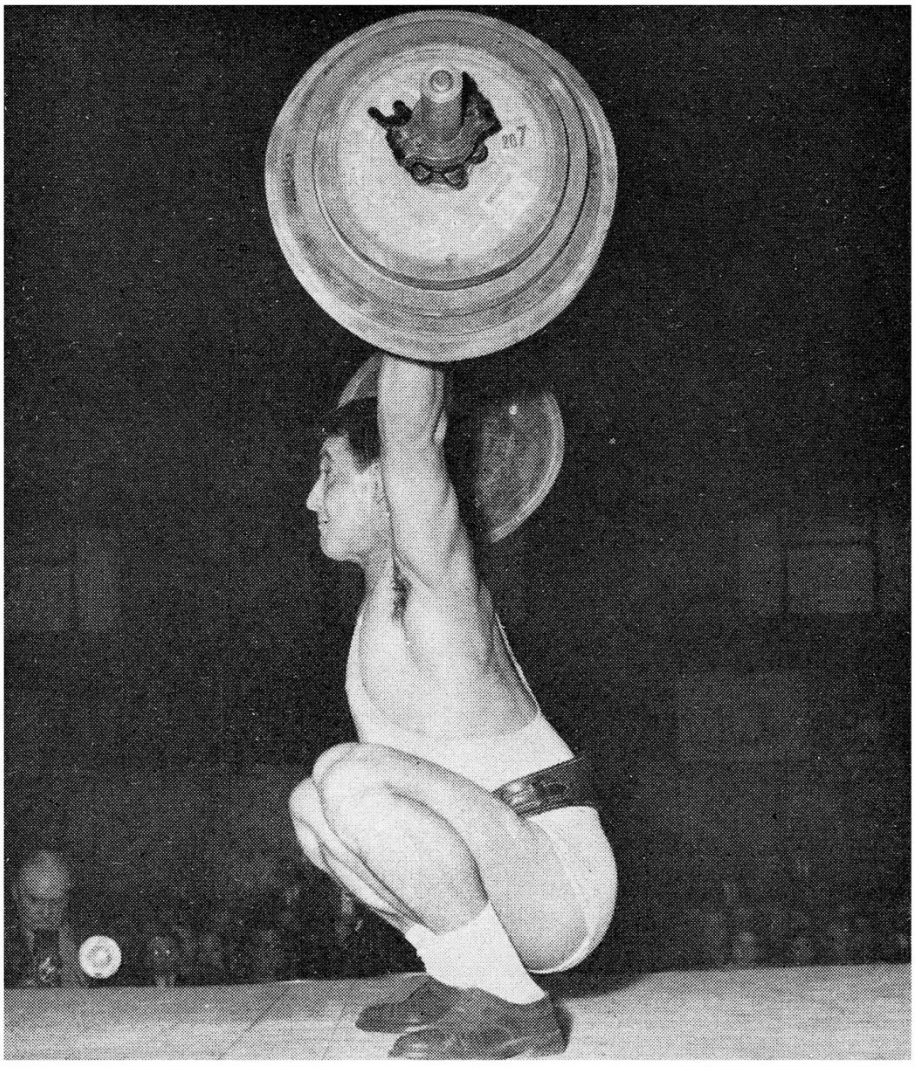

MENSUEL
14e ANNÉE
MAI
1959

Document original : Raymond Lopez

# SOMMAIRE

●–●


Composition du Bureau de la F.F.H.C..... 3

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 12 avril 1959 ..... 3

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la F.F.H.C..... 3

Liste des Records de France ..... 9

Prochains stages d'Haltérophilie ..... 10

Nos Joies, nos Peines..... 10

Les Championnats de France Juniors et Seniors 1959, par L. GUILLIER..... 10

Classement Général de la Coupe de France par Équipes..... 11

Le match France-Italie « B » à Cognac, par L. GUILLIER..... 12

et Résultats Techniques..... 12

Meilleures performances mondiales 1958 (suite) par O. STATE (Traduction : G. LAMBERT)..... 13

La Page Pédagogique du mois, par G. PICHON..... 14

Dans nos Comités Régionaux..... 15



# L'Haltérophile Moderne

**14e ANNÉE – N° 145.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*



**Engins de culture physique athlétique**
***en béton densifié***
(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. — BARRES A CHARGES FIXES**
**Matériel agréé par l'I.N.S.**

**HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois** (Bté S.G.D.G.)
Engins d'une efficacité étonnante.
**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure** (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

**M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.**


*Sur notre page de couverture :*

**François VINCENT,**

**Champion de France Lourds Légers 1959, battant en même temps le record de l'arraché à deux bras de cette catégorie.**


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie *Officielle*

**LE BUREAU DE LA F.F.H.C.**

**Au cours de la réunion du Comité de Direction Fédéral, qui a suivi l'Assemblée Générale du 12 avril dernier, le Bureau de la F.F.H.C. a été constitué comme suit :**

**Président : M. Jean DAME.**

**Vice-présidents : MM. P. BUISSON, L. CHAIX, M. DUMOULIN, E. GOULEAU, F. PIOU, A. ROLET.**

**Secrétaire Général : M. R. POULAIN.**

**Trésorier : M. J. DUCHESNE.**

**Membres : MM. H. CLUTIER, M. DURY, R. DUVERGER, R. GOURHAND, L. MORIN.**

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 12 AVRIL 1959

*Présents* : MM. F. Baumgarten, P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Dame, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, G. Firmin, Ch. Fischer, E. Gouleau, R. Gourhand, E. Hervochon, V. Leveler, L. Morin, F. Piou, R. Poulain, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux.

*Présidence* de M. E. Gouleau, puis de M. Jean Dame.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*ÉLECTION DU BUREAU.* - L'ordre du jour appelle l'élection du Bureau. La présidence est donnée à M. E. Gouleau, doyen d'âge, qui profite de l'occasion pour assurer ses collègues de sa sincère amitié.

*Élection du Président*. - Président sortant : M. Jean Dame. Aucun candidat nouveau.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants : Nombre de votants 20. M. Jean Dame : 19 voix, 1 abstention, élu.

M. Jean Dame reprend la présidence de la réunion et remercie ses Collègues de la nouvelle preuve de confiance qu'ils viennent de lui accorder.

*Élection des Vice-présidents*. - Six postes de Vice-présidents sont à pourvoir. Cinq des titulaires sortants maintiennent leur candidature. M. Roger Gourhand déclare ne pas être candidat.

Le nom de M. André Rolet est proposé, puis celui de M. Morin, bien que ces deux membres déclarent ne pas être candidats.

Le vote à Bulletins secrets donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 20. Majorité absolue : 11.

Sont élus : MM. Paul Buisson, 20 voix ; Louis Chaix, 20 ; Marcel Dumoulin, 20 ; Eugène Gouleau, 20 ; François Piou, 20 André Rolet, 14.

Ont obtenu : MM. L. Morin, 5 voix ; H. Clutier, 1.

*Élection du Secrétaire Général et du Trésorier*. - Secrétaire Général sortant : M. R. Poulain. Trésorier sortant : M. J. Duchesne. Aucun candidat nouveau.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 20.

Ont obtenu : M. R. Poulain, 19 voix, 1 abstention ; M. J. Duchesne, 20 voix.

*Élection des Membres du Bureau*. - Cinq postes sont à pourvoir. Les 4 membres sortants sont candidats. Un poste est vacant, par suite de l'élection de M. A. Rolet à la Vice-présidence.

M. R. Gourhand accepte d'être candidat.

Le vote à bulletins secrets donne les résultats suivants :

Nombre de votants : 20 ; majorité absolue : 11.

Sont élus : MM. H. Clutier, 20 voix ; M. Dury, 20 ; R. Duverger, 20 ; L. Morin, 20 ; R. Gourhand, 18.

A obtenu : M. Leveler, 2 voix.

*Élection des Commissions*. - Les membres des Commissions sont élus ou réélus comme suit :

*Commission Haltérophile*. - MM. P. Buisson, J. Duchesne, M. Dumoulin, M. Dury, L. Guillier, R. Duverger, G. Firmin, L. Morin, G. Pichon, A. Rolet, E. Hervochon.

*Commission Culturiste.* - H. Cardin, M. Dury, F. Baumgarten, R. Duverger, B. Renault, A. Rolet, G. Firmin, V. Leveler.

*Commission de Propagande*. - MM. H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, V. Leveler, A. Rolet, M. Fischer.

*Commission de Discipline*. - MM. P. Buisson, J. Duchesne, R. Duverger, E. Gouleau, L. Morin, L. Vandeputte.

*Commission des Arbitres.* - MM. P. Buisson, L. Chaix, M. Dumoulin, E. Gouleau, Ch. Lomet, L. Morin, F. Piou, A. Rolet, A. Roussaux.

*Commission des Récompenses*. - MM. P. Buisson, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet.

*MATCH FRANCE-ITALIE « A »*. - Ce match aura lieu à Bari (Italie), le 2 mai prochain. Trois Officiels doivent être désignés pour accompagner l'Équipe de France : 1 dirigeant, 1 arbitre, 1 chef d'équipe.

Dirigeant : M. Jean Dame.

Chef d'équipe : M. Georges Firmin (M. J. Duchesne retirant sa candidature).

Arbitre : 2 candidats : MM. Piou et Chaix. M. F. Piou est désigné après vote à bulletins secrets.

Le Comité de Direction est d'accord pour que la désignation de l'Équipe de France ait lieu à l'issue des Championnats de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi.

*Le Secrétaire Général* : R. POULAIN.

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

## tenue le dimanche 12 avril 1959

**Salle des réunions du Comité nationale des sports**

4, rue d'Argenson, Paris

Les Clubs suivants étaient représentés :

Club Haltérophile et Culturiste Algérois (M. Parot) ; Gymnaste Club d'Alger (M. Jean Dame) ; Association Sportive des P.T.T. de Strasbourg (M. Denny) ; Athlétic Club Sélestat (M. Baumgarten) ; Cercle Sportif de Brumath (M. Denny) ; Société Athlétique Alsatia (M. Denny) ; Energie de Haguenau (M. Flick) ; Société Athlétique Kœnigshoffen (M. Flick) ; Sport Athlétique de Mulhouse (M. Flick) ; Sté Athlétique Strasbourgeoise (M. Baumgarten) ; Union Sportive Wittenheim (M. Baumgarten) ; Athlétic Club des Bretons de la Loire (M. Chevalier) ; Club Athlétique Nantais (MM. Hervochon et Piou) ; Société de Gymnastique d'Angers (M. Rousseau) ; Association Sportive Minière de Fondary (M. Righi) ; Association Sportive Montferrandaise (M. Vaure) ; Alliance Sainte-Savine (M. Pivert) ; Cercle Haltérophile Troyen (M. Briant) ; Club des Lutteurs Sparnaciens (M. Viet) ; Club Athlétique de Saint-Priest (M. Coste) ; Club Haltérophile Boulonnais (M. Cuvelier) ; Union Roubaisienne de Sports Athlétiques (M. Dumoulin) ; Alsacienne et Lorraine de Paris (MM. Jean Dame et Gouleau) ; Asnières Sports (M. Robin) ; Association Sportive de la Bourse (MM. Duchesne et Clutier) ; Association Sportive Mantaise (M. Rolet) ; Association Sportive de la Préfecture de Police (MM. Poulain et Buisson) ; Club Sportif Gondolo (MM. Collardey et Leveler) ; Club Sportif de Meaux (M. Rousseaux) ; Courbevoie Sports (M. Morin) ; Éducation Physique Populaire Gervaisienne (M. Dury) ; Haltérophile Club Compiégnois (M. Dumont) ; Rueil Athlétic Club (M. Gaudry) ; Société Athlétique d'Enghien (MM. Fiolle et Recordon) ; Sporting Club de Neuilly (M. Deschaintres) ; Stade Municipal de Montrouge (M. Tournier) ; Union Sportive Métro-Transports (M. Fischer) ; Versailles Athlétic Club (M. Pelterie) ; Association Sportive des Cheminots de Béziers (M. Castellan) ; Athlétic Club Montpelliérain (M. Firmin) ; Haltero Club Montpelliérain (MM. Castellan, Estève) ; Salle Clermont Sports (M. Firmin) ; Red Star de Limoges (M. Ratier) ; Cercle des Sports d'Homécourt (M. Bovi) ; Club Sportif de l'Est Républicain (M. Malenfert) ; Enfants du Devoir d'Oyonnax (M. Michaud) ; La Gauloise de Vaise (M. Michaud) ; Haltero Culturiste Lyonnais (M. Gourhand) ; Omnium Sportif Stéphanois (M. Mouchon) ; Société d'Éducation Physique de Cours (M. Gourhand) ; Association Sportive Gaillon-Aubevoye (M. François) ; Association Sportive Gournaisienne (M. François) ; Sporting Club St-Amandois (M. Galland) ; Union Sportive de Tours (M. Galland) ; Club Haltérophile Rochelais (Dr. Tavera) ; Les Culturistes Châtelleraudais (M. Bosquet) ; Les Culturistes Rochelais (M. Bosquet) ; Union Amicale de Cognac (M. Moreau) ; Union Athlétique Tarbaise (M. Laffargue) ; Amicale Sportive Électricité de Lille (M. Dejonghe) ; Haltérophile Club de Marseille (M. Chaix).

Ont voté par correspondance : Athlétique Club Servannais, Racing Club de Vichy, Haltero Club Germinois, Athlétic Club Chalonnais, Maison des Jeunes de la Culture de Chambéry, Union Sportive Crestoise, Club Athlétique Rosendaël, Stade Municipal de Petite Synthe, Cercle Culturiste St-Médard, Association Sportive des Cheminots de Vénissieux, La Française de Lyon, La Ripagérienne, Esso Sports, Haltérophile Club Pont-Audemerien, Club Sportif de la Manufacture de Châtellerault.

Excusés : MM. Dini, Hue Vandeputte.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

***

### I. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Une assemblée extraordinaire est tenue, préalablement à l'assemblée générale annuelle, pour voter sur les propositions modifications aux statuts présentées par le Comité de Direction fédéral.

Le texte en a été remis aux Délégués sous forme d'un bulletin de vote à l'aide duquel l'avis de chacun devra être exprimé, paragraphe, par paragraphe, en rayant la mention « Pour » ou « Contre ».

Le Président donne lecture de ces propositions qui n'appellent aucune observation ou discussion.

Un bureau de vote est donc désigné : Président : M. Gouleau. Scrutateurs : MM. Roussaux et Dury.

Après dépouillement des Bulletins de vote, les résultats suivants sont proclamés :

Nombre de voix appelées à délibérer : 404. Nombre de voix devant être réunies pour que l'assemblée générale extraordinaire soit valable : 101. Nombre de votants : 179.

*Première proposition de Modification aux Statuts. - Article 5, paragraphe 7.*

TEXTE ACTUEL. - Le Comité choisit parmi ses membres, au scrutin secret un Bureau composé d'un Président, d'un Secrétaire général, d'un Trésorier, de 6 Vice-présidents, dont un poste réservé à un membre de la Section Culturiste et de 5 membres au plus.

TEXTE PROPOSÉ. - Suppression, dans le paragraphe ci-dessus, des mots suivants « dont un poste réservé à un membre de la Section Culturiste ».

Suffrages exprimés : 175. Nuls : 4.

Pour la modification : 120 voix. Contre : 55 voix.

*Deuxième proposition de modification aux Statuts - Article 17, paragraphe 7*

*TEXTE ACTUEL*. - Le vote par correspondance est admis. Dans ce dernier cas, le bulletin de vote devra parvenir sous pli cacheté à la Fédération, au plus tard la veille du jour fixé pour le vote. Ce pli ne sera ouvert qu'au moment du vote, par le Président.

*TEXTE PROPOSÉ*. - Le vote par correspondance est admis, sauf pour les Clubs appartenant au Comité Régional sur le territoire duquel a lieu l'assemblée générale. Le bulletin de vote devra parvenir sous pli cacheté à la Fédération, au plus tard la veille du jour fixé pour le vote. Ce pli ne sera ouvert qu'au moment du vote, par le Président du Bureau de vote.

Suffrages exprimés : 175. Nuls : 4.

Pour la modification : 155. Contre : 20.

*Troisième proposition. Article 17 des statuts. Paragraphe nouveau.*

TEXTE PROPOSÉ. - Tout Membre assistant à l'Assemblée générale et dont le Club a exprimé ses suffrages par correspondance avec 5 voix au moins, ne pourra participer au vote, même avec les pouvoirs d'un autre Club.

Suffrages exprimés : 173. Nuls : 0.

Pour l'adjonction : 122 voix. Contre : 51 voix.

*Quatrième proposition. Article 17 des statuts. 2e paragraphe nouveau.*

TEXTE PROPOSÉ. - Un Club peut être représenté à l'Assemblée générale par plusieurs délégués, mais un seul aura droit de vote, sauf si ledit Club totalise plus de 5 voix. Dans ce cas, il aura droit à un délégué supplémentaire par 5 voix ou fraction de 5 voix. Les délégués assistant à l'assemblée générale sans avoir droit au vote ne peuvent accepter les pouvoirs d'un autre Club.

Suffrages exprimés : 174. Nuls : 5.

Pour l'adjonction : 132 voix. Contre : 42 voix.

Les quatre propositions ci-dessus sont donc adoptées.

## II. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

*Allocution présidentielle*. - M. Jean Dame. Président de la F.F.H.C., donne lecture de l'allocution ci-dessous :

*« Messieurs et chers Camarades,*

*« L'année 1959 marque le 45e anniversaire de notre Fédé et je pense qu'il est de mon devoir de retracer les conditions de sa fondation et de vous rappeler les résultats sportifs qu'elle a obtenus.*

*« Avant 1914, Il n'existait pas de pouvoir dirigeant officiel du sport haltérophile. Quelques dévoués s'étaient groupés autour de l'Haltérophile Club de France, qui s'était donné pour tâche d'organiser des championnats. Au palmarès desdits championnats, nous relevons des noms qui nous sont familiers : Buisson. Maspoli, Jean François, Gouleau, Duchateau, Simon Heilès, etc.*

*« Un soir du début de l'année 1914, Joseph Duchateau, alors Champion de France, prit connaissance d'un communiqué paru dans L'Auto - devenu depuis le journal L'Équipe - et annonçant l'inscription des poids et haltères au programme des manifestations sportives de l'Exposition Internationale de Lyon. Une somme de 2.000 fr. était allouée à la Fédération Française de Lutte pour l'organisation de cette participation haltérophile.*

*« Duchateau fit part de cette nouvelle à Jules Rosset, dirigeant du Cercle Athlétique Parisien qui, très ému, rendit visite, le lendemain à son ami Frantz-Reichel, Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques et dont il connaissait la sympathie pour le sport haltérophile. Rosset trouva auprès de lui l'appui désiré. Sur ses conseils, il convoqua quelques amis, rédigea des statuts, et huit jours plus tard, la Fédération Française des Poids et Haltères était constituée et agréée par le Comité de l'U.S.F.S.A.*

*« Du fait de la guerre, la Foire de Lyon n'eut pas lieu, mais la F.F.P.H. était née.*

*« Le Conseil de la jeune Fédération et son Président Jules Rosset s'attachèrent, avant toute chose, à obtenir l'inscription des poids et haltères au programme des Jeux Olympiques dont ils furent résolument écartés pour les Jeux de 1900 et les suivants, après avoir figuré à ceux d'Athènes en 1896, au titre de compétition annexe et où Maspoli se révéla.*

*« En 1914, justement, se tenait à Paris, à la Sorbonne, le Congrès du Comité International Olympique, qui devait arrêter le programme des Jeux de 1916. A l'issue de la première journée, le Président Rosset apprit que les poids et haltères ne figuraient pas sur la liste des sports admis. Une nouvelle fois, il intervint auprès de Frantz-Reichel, devenu Secrétaire Général du Comité Olympique Français, qui obtint une révision de la décision du Comité International Olympique, puis un vote favorable, mais à titre provisoire seulement.*

*« La guerre empêcha la célébration des Jeux de 1916, mais aux Jeux d'Anvers en 1920, 14 nations participèrent aux épreuves haltérophiles qui comportaient : Épaulé et Jeté d'un bras, Arraché de l'autre bras, Épaulé et Jeté à deux bras.*

*« Des interprétations de toutes sortes touchant la technique des exercices rendant indispensable la création d'un organisme international, la Fédération Internationale Haltérophile vit le jour en 1920 et son fondateur, M. Jules Rosset, en assura la présidence.*

*« Les difficultés initiales n'avaient pas disparu pour autant. En 1921, au Congrès du Comité International Olympique, partisans et adversaires du sport haltérophile s'affrontèrent de nouveau. Un sursis supplémentaire fut accordé, qui permit l'organisation des épreuves haltérophiles aux Jeux de 1924 ; mais ce n'est qu'en 1925, à Prague, que le Congrès du C.I.O. apporta au Sport haltérophile sa consécration définitive en décidant son inscription permanente au programme des Jeux, mais à la condition que les exercices imposés se limitent aux trois mouvements à deux bras que l'aréopage olympique jugeait les plus athlétiques et esthétiques.*

*« De tout ce qui précède, il ressort que nous devons une grande reconnaissance à M. Jules Rosset et à son Secrétaire Général, M. Bourdonnay qui, non seulement ont accompli l'œuvre que je viens de relater, mais à qui nous devons également la codification du Sport haltérophile. Je rends hommage, également, à leurs collaborateurs du moment : M.M. Lemonnier, Noni, Buisson, Simon Heilès, Jean-François, Duchateau, Morin, Laroche, Verdier, Cantalice, Deriaz j'en oublie sûrement, mais que ceux-là me pardonnent, ne possédant aucun document pouvant aider ma mémoire.*

*« Mais revenons à la Fédération Française et à son palmarès.*

*« La première compétition importante à laquelle prirent part ses athlètes fut les Jeux Olympiques d'Anvers, en 1920, qui virent également nos premiers succès avec deux Champions olympiques : Gance (Poids Moyens) et Cadine (Poids mi-lourds et toutes catégories) ; Bernot (Poids Lourds) était 3e ; Arnout (Poids Légers), 6e.*

- *« En 1922, un Champion du Monde à Reval : Roger François (Poids Moyens).*
- *« En 1924, à Paris, deux Champions olympiques : Decottignies (Poids Légers et Rigoulot (Poids Mi-Lourds). Dannoux était 4e des Poids Lourds.*
- *« En 1928, à Amsterdam, un Champion olympique : Roger François (Poids Moyen) ; un 2e : Louis Hostin (Poids Mi- Lourds) ; un 3e Arnout (Poids Légers ; un 5e : Le Put (Poids Moyens) ; un 6e Messe (Poids Légers).*
- *« En 1930, à Munich, un Champion d'Europe : Louis Hostin (Poids Mi- Lourds) ; un 2e : René Duverger (Poids Légers) et un 3e : Suvigny (Poids Plumes).*
- *« En 1932, à Los-Angeles : 3 Champions olympiques : Suvigny (Poids Plumes), René Duverger (Poids Légers), Louis Hostin (Poids Mi-Lourds) ; deux 4es : Roger François (Poids Moyens), Marcel Dumoulin (Poids Lourds).*
- *« En 1933, à Essen : un Champion d'Europe : Alleene (Poids Moyens), battant le célèbre athlète Ismayr.*
- *« En 1934, à Gênes : un Champion d'Europe : René Duverger.*
- *« En 1935, à Paris : un Champion d'Europe Louis Hostin (Poids Mi-Lourds) ; un 3e : René Duverger (Poids Légers) ; un autre 3e : Lepreux (Poids Moyens).*
- *« En 1936, à Berlin, un Champion olympique : Louis Hostin.*
- *« En 1937, à Paris. Championnat du Monde : un 2e : Louis Hostin (Poids Mi- Lourds ; trois 5es : Charles Duverger (Poids Plumes), René Duverger (Poids Légers), Le Put (Mi-Lourds) ; trois 6es : Baril (Plumes), Bugnicourt (Légers), Alleene (Moyens),*
- *« En 1938, à Vienne. Championnat du Monde : un 3e : Louis Hostin (Mi-Lourds) ; un 4e : Lepreux (Moyens) ; deux 5es : Baril (Plumes) et Florent (Lourds) ; un 6e Aleman (Légers).*

- *« En 1946, première compétition importante haltérophile d'après guerre Championnat du Monde à Paris ; un 3e : Henri Ferrari (Poids Mi-Lourds), un 6e : Bugnicourt (Poids Légers).*
- *« En 1947, Championnat d'Europe à Helsinki : 3es : Moulins (Coqs) et Firmin (Moyens).*
- *« La même année, Championnat du Monde à Philadelphie : un 4e : Héral (Plumes) ; deux 5es : Moulins (Coqs) et Firmin (Moyens).*
- *« En 1948, aux Jeux Olympiques de Londres : un 4e : Jean Debuf (Mi-Lourds) ; deux 6es ; Thévenet (Coqs) et Bouladou (Moyens).*
- *« En 1949, deux Champions d'Europe à La Haye : Thévenet (Poids Coqs) et Debuf (Poids Mi-Lourds) ; un 2e : Héral (Plumes) ; un 3e : Herbaux (Lourds).*
- *« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : 2e Debuf, 3e Héral, 4es Thévenet et Herbaux.*
- *« En 1950, Championnat d'Europe à Paris : un 2e : Thévenet (Poids Coqs) ; deux 3es : Le Guillerm (Légers) et Dochy (Moyens).*
- *« La même année, à Paris, Championnat du Monde : un 5e : Le Guillerm (Légers) ; trois 6es : Thévenet (Coqs) et Héral Plumes), Dochy (Moyens).*
- *« En 1951, au Caire, Jeux Méditerranéens : un 1er : Debuf (Poids Mi-Lourds) ; deux 2es : Thévenet (Coqs) et Héral (Plumes) ; un 3e : Firmin (Poids Moyens).*
- *« La même année, Championnat du Monde à Milan : un 2e : Jean Debuf (Mi- Lourds) ; deux 4es : Héral (Plumes) et Herbaux (Lourds Légers) ; un 5e : Firmin (Moyens).*
- *« La même année encore, Championnat d'Europe dans la même ville, deux Champions d'Europe : Debuf (Poids Mi- Lourds) et Herbaux (Poids Lourds Légers), un 2e : Firmin (Poids Moyens) ; deux 3es : Héral (Plumes) et Dochy (Moyens).*
- *« En 1952, Jeux Olympiques à Helsinki : un 5e : Jean Debuf (Poids Mi- Lourds).*
- *« En 1954, Championnat d'Europe à Vienne : un 2e : Jean Debuf (Poids Mi- Lourds).*
- *« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : un 3e : Jean Debuf (Poids Mi-Lourds).*
- *« En 1955, Jeux Méditerranéens à Barcelone : un 1er : Jean Debuf (Poids Lourds Légers) ; un 2e : Marcombe (Poids Coqs) ; deux 3es : Firmin (Mi-Lourds) et Herbaux (Lourds) ; deux 4es : Monier (Plumes) et Noguès (Légers).*
- *« En 1955, Championnat d'Europe à Munich : deux 2es : Marcombe (Poids Coqs) et Debuf (Poids Lourds Légers).*
- *« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : un 3e : Jean Debuf (Mi-Lourds).*
- *« En 1956, Championnat d'Europe à Helsinki : Un Champion d'Europe : Jean Debuf (Poids Lourds Légers).*
- *« La même année, Jeux Olympiques de Melbourne : un 3e : Jean Debuf (Lourds Légers).*
- *« En 1957, Championnat d'Europe à Katowice (Pologne) : un 2e : Marcel Paterni (Poids Moyens).*
- *« En 1957, Championnat du Monde à Téhéran : un 6e : Sanchez (Poids Légers).*
- *« En 1958, Championnat d'Europe à Stockholm : un 2e : Marcel Paterni (Poids Moyens).*
- *« La même année, Championnat du Monde dans la même ville : un 3e : Marcel Paterni (Poids Moyens) ; un 5e : Vincent (Poids Lourds Légers) ; un 6e : Gerber (Poids Légers).*

*« Ces résultats, obtenus dans les différents Championnats d'Europe, Championnats du Monde, Jeux Olympiques, Jeux Méditerranéens - et je n'ai pas parlé des matches inter-nations gagnés, ou perdus - prouvent que le muscle français n'est pas inférieur aux autres et que nous pouvons espérer briller longtemps dans toutes les compétitions importantes si les pouvoirs publics nous donnent la possibilité de lutter à armes égales et de maintenir intacte notre réputation.*

*« Avant de terminer, je voudrais rappeler brièvement l'œuvre accomplie par notre Fédération dans le domaine culturiste. Vous savez tous que la Culture Physique a été adjointe à nos activités en 1949 et reconnue par les pouvoirs officiels. Nos statuts en font foi. Depuis cette date, la F.F.H.C. n'a cessé de créer des épreuves spécifiquement culturistes : Premier Pas, Critérium National, Brevets, Championnat de France (Concours du Plus Bel Athlète de France), cette dernière compétition ayant été organisée, en 1958, pour la 9e fois.*

*« La France a également organisé le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, en 1950, à Paris et celui de 1954, à Roubaix.*

***

*« Après ce long exposé, il me reste, mes chers Amis, une agréable mission à remplir, celle de remercier mes collaborateurs les plus directs : Mme Delvaux, MM. Poulain et Duchesne et tous mes collègues du Bureau et du Comité Directeur, sans oublier les Présidents, Secrétaires Généraux et animateurs de nos Comités régionaux et de nos Clubs, ainsi que nos athlètes, artisans de nos succès passés, présents et futurs. Tous, sans exception, se dépensent sans compter pour que notre Sport vive et prospère, qu'il soit répandu partout dans le monde et, sur le plan national, que les couleurs de leur Club, de leur Comité ou celles de notre Pays soient représentées et défendues dans les meilleures conditions, c'est-à-dire avec foi, ardeur et courage.*

*« J'associe dans ces remerciements les services de l'ancienne Direction Générale des Sports, placés maintenant sous l'égide de M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports auprès de qui nous avons toujours trouvé le plus aimable accueil et la plus grande compréhension de nos problèmes.*

*Jean DAME ».*

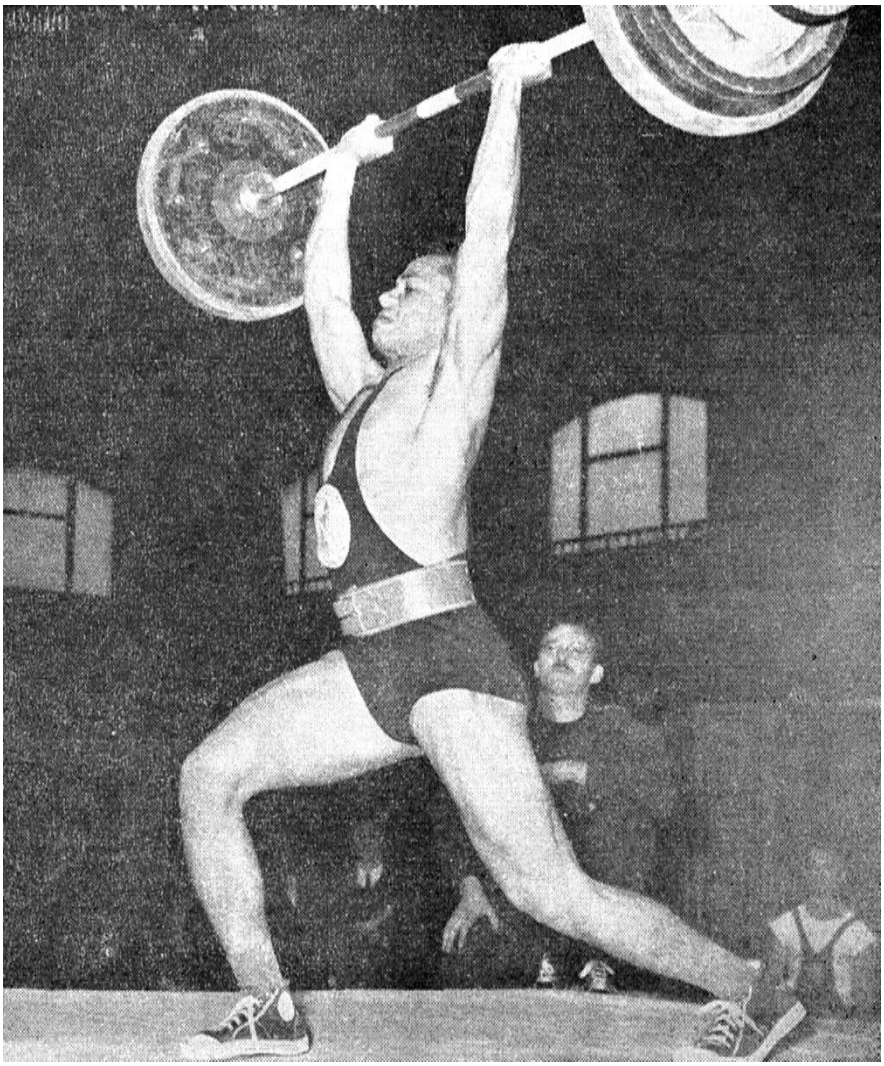

**René FONTAINE (Société de Gymnastique de Tananarive), 2e du Championnat de France Juniors 1959, Catégorie Poids Plumes.**

*Rapport moral.* - M. Roger Poulain, Secrétaire Général, donne lecture du rapport qu'il a établi sur l'activité de la F.F.H.C. pendant la saison 1957-58 (annexé au présent procès-verbal).

Le Président croit être l'interprète des Délégués présents en félicitant M. Roger Poulain de ce rapport, qui est ensuite adopté à l'unanimité.

*Rapport financier.* - M. Julien Duchesne, Trésorier, donne connaissance du rapport commentant la situation financière dont il donne également lecture (annexés au présent procès-verbal).

*Rapport des Contrôleurs aux Comptes.* - M. Collardey donne lecture du rapport signé de M. Fischer et de lui-même et constatant la bonne tenue de la comptabilité (annexé au présent procès-verbal).

Les deux rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité après que le Président eut présenté les remerciements et félicitations de l'Assemblée au Trésorier et aux Commissaires aux Comptes pour leur gestion et leur clairvoyance.

*Ratification de l'élection d'un Membre du Comité de Direction.* - L'Assemblée générale ratifie, à l'unanimité, l'élection en qualité de Membre du Comité de Direction de M. Charles Fischer, remplaçant M. Marcel Perquier, démissionnaire.

Conformément à l'article 5 des statuts, les pouvoirs de M. Charles Fischer prendront fin en 1964, c'est-à-dire à l'expiration du mandat de M. Perquier, réélu pour 6 ans en 1958.

*Élection des Contrôleurs aux Comptes.* - Le mandat de M. Collardey est renouvelé pour un an, à l'unanimité, mais il est nécessaire de pourvoir au remplacement de M. Fischer, qui vient d'être élu Membre du Comité de Direction.

La candidature de M. Rabjeau est proposée ; aucune autre ne se manifestant, elle est adoptée à l'unanimité.

*Élection des Délégués au Comité National des Sports et au Comité Olympique Français*. - Le mandat de MM. Jean Dame et Gouleau, Délégués au Comité National des Sports et de MM. Jean Dame, Gouleau, Buisson, Morin, Rolet au Comité Olympique Français, est renouvelé pour un an, à l'unanimité.

*Vœux présentés par les Clubs affiliés.* - Une Commission, nommée par le Bureau Fédéral, a émis un avis sur chacun des vœux inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général en donne connaissance, à la suite de l'énoncé des différents vœux.

a) *Du Club Athlétique .Saint-Priest.*

1. Les Comités ou Clubs ne pourraient-ils pas recevoir de la Fédération une subvention annuelle pour les aider à financer les déplacements officiels prévus par le Calendrier et qui ne peuvent être assurés par tous, malgré les sacrifices consentis. Les distances d'un Club à l'autre excèdent souvent 100 kilomètres, 200 pour d'autres.
2. Les clubs et les comités aimeraient recevoir des diplômes en blanc et même quelques médailles pour récompenser certains athlètes. Il serait souhaitable que les diplômes de la F.F.H.C. soient d'un modèle plus artistique.

*Réponses.* - Il n'est pas possible de donner satisfaction au premier vœu du Club Athlétique Saint-Priest. Les ressources financières de la F.F.H.C. ne lui ayant pas permis, jusqu'ici, de subventionner ses Comités Régionaux, il ne peut être question, à plus forte raison, d'apporter une aide aux Clubs. Ces derniers peuvent d'ailleurs solliciter une subvention des pouvoirs municipaux ou départementaux.

En ce qui concerne le deuxième vœu, la F.F.H.C. rappelle qu'elle tient justement des diplômes en blanc à la disposition de ses Comités Régionaux. Quant aux breloques, il appartient auxdits Comités ou aux Clubs organisateurs de les offrir aux athlètes locaux ou régionaux.

Enfin, lorsque le stock actuel de diplômes sera épuisé, la F.F.H.C. s'efforcera de faire réaliser des maquettes d'un modèle plus artistique.

b) *Du Club Athlétique Nantais.*

1. - Remplacement du jeté à deux bras par le développé à deux bras au Premier Pas Culturiste
2. - Éliminatoires de la Coupe de France disputées le jour des Éliminatoires des Championnats de France
3. - La F.F.H.C. devrait exiger, pour l'affiliation d'une société 11 membres (actifs, dirigeants ou honoraires).
4. Les assemblées générales des Comités régionaux doivent se dérouler suivant les règlements de la F.F.H.C., sous peine d'annulation.

*Réponses.* - Le premier vœu du Club Athlétique Nantais a déjà été examiné par la Commission de Culture Physique. L'un des buts des épreuves culturistes organisées par la F.F.H.C. est d'amener les participants culturistes à l'haltérophilie ; c'est la raison pour laquelle a été choisi un mouvement haltérophile de détente.

La décision de faire disputer les Éliminatoires de la Coupe de France à une autre date que les Éliminatoires des Championnats de France a été prise par le Comité de Direction à la demande de plusieurs Comités, qui ont ainsi la possibilité de constituer une meilleure équipe par l'engagement d'un athlète dans une catégorie autre que celle qui est la sienne au Championnat de France.

L'intérêt de la F.F.H.C. serait évidemment de donner avis favorable au troisième vœu du Club Athlétique Nantais exigeant un minimum de 11 membres pour l'affiliation d'un Club ; mais, outre que le procédé serait illégal, il risquerait d'aller à l'encontre du recrutement, certains Clubs, à faibles effectifs, renonçant à leur affiliation du fait des obligations financières qu'elle entraînerait.

Enfin, la F.F.H.C. est tout à fait d accord que les Assemblées générales des Comités régionaux doivent respecter les règlements fédéraux. Si des infractions sont commises, c'est à son insu ; elle les signale chaque fois qu'elle en a connaissance.

M. Hervochon, à la fois Président du Club Athlétique Nantais et Secrétaire du Comité Anjou-Bretagne, tient à donner son point de vue sur les avis qui ont été émis concernant certains de ses vœux.

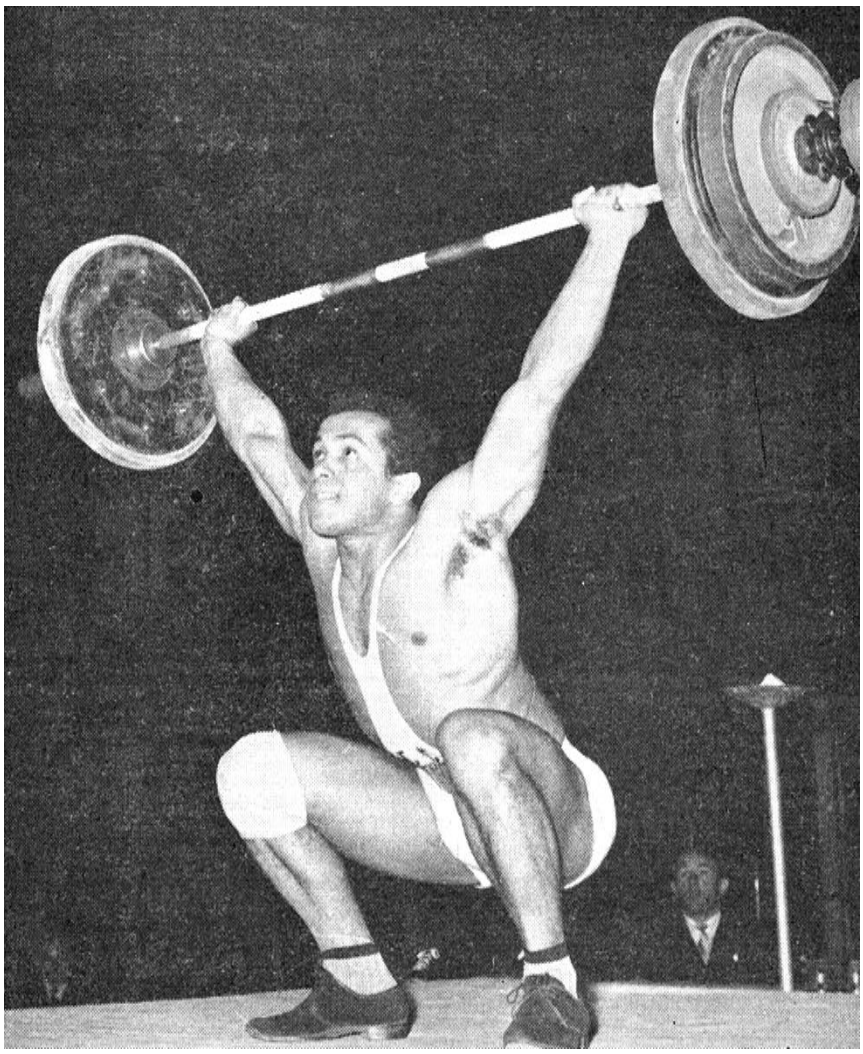

**J.P. FOULETIER, 2e du Championnat de France Juniors 1959, Catégorie Lourds Légers, battant le record de France Juniors de l'Arraché à deux bras.**

En ce qui concerne les Éliminatoires de la Coupe de France, leur organisation à une autre date que celle des Championnats de France entraîne des frais énormes, nullement compensés par les recettes. Il estime que les Comités régionaux devraient être laissés libres de choisir la solution qui leur paraît la plus favorable.

M. Poulain rappelle qu'un règlement de la Coupe de France a été établi et qu'il est difficile de ne pas le respecter.

Après intervention de MM. Pivert, Dejonghe et Tournier, l'assemblée générale, consultée, est d'accord pour permettre aux Comités régionaux de faire disputer les Éliminatoires de la Coupe de France, soit à la date fixée par la F.F.H.C., soit au cours des Éliminatoires des Championnats de France, étant entendu que les Comités qui choisiront la seconde solution devront en prévenir au préalable la Fédération.

Répondant a l'observation de M. Hervochon qui s'étonne que la F.F.H.C. ne puisse imposer un minimum de 11 licences par Club, le Secrétaire Général remarque que cette obligation irait à l'encontre des prescriptions du Haut Commissariat aux Sports.

M. Hervochon, revenant sur le quatrième vœu du Club Athlétique Nantais déplore que la F.F.H.C. ait entériné les résultats de l'assemblée générale du Comité du Languedoc laquelle s'est déroulée d'une façon irrégulière il pose ensuite une question à l'actuel Président du Comité du Languedoc M. Castellan touchant des faits remontant à l'activité haltérophile d'un ancien Champion.

Tour à tour, le Président et le Secrétaire Général de la F.F.H.C. observent, d'une part, que le Bureau Fédéral a entériné les résultats de l'assemblée générale du Comité du Languedoc, sous réserve que lesdits résultats n'appelleraient aucune réclamation d'un Club du Comité et que, d'autre part, les faits évoqués par M. Hervochon bénéficient de la prescription.

c) *Du Club Haltérophile Rochelais.*

Création de Clubs haltérophiles en Corse, dans les grandes villes notamment.

*Réponse*. - La F.F.H.C. verrait avec faveur la création de Clubs haltérophiles en Corse. Si le Dr. Tavera, Président du Club Haltérophile Rochelais, connaît des personnalités susceptibles de l'aider dans cette tâche, la Fédération pourrait doter lesdits Clubs du matériel d'entraînement dont ils auraient besoin.

Après intervention du Dr. Tavéra qui enverra les noms de personnalités à contacter, et de M. Chaix, qui observe que certains haltérophiles de Corse viennent de temps et temps s'entraîner à Nice, il est décidé que pour hâter la propagande dans l'Ile, la F.F.H.C. pourra y déléguer, en temps opportun. Marcel Paterni, cette mission entrant dans le cadre de ses futures attributions de Moniteur Délégué.

d) *Du Club Sportif de la Manufacture de Châtellerault.*

Éviter lors de l'établissement du Calendrier fédéral, de fixer les dates des compétitions les jours fériés.

*Réponse*. - La F.F.H.C. évite, d'une façon générale de fixer la date des compétitions du calendrier aux grandes fêtes, comme Pâques ou la Pentecôte. Cependant, certaines Fédérations, au contraire, établissent leur calendrier en fonction des jours fériés, estimant que ceux-ci favorisent les déplacements des athlètes et même des spectateurs.

e) *De l'Haltéro-Club Montpelliérain.*

Si l'Équipe du Languedoc est finaliste de la Coupe de France, demande que la finale ait lieu à Montpellier.

*Réponse*. - Cette décision n'appartient pas à la Fédération la désignation du lieu de la finale doit faire l'objet d'un accord entre les trois Comités finalistes.

f) *De l'Omnium Sports Dieppois.*

Remplacement du jeté à deux bras par le développé à deux bras au Premier Pas Culturiste. Les jeunes débutants, faute de technique, trichent par cambrure exagérée, d'où risque d'accident de la 5e lombaire.

*Réponse*. - Ce vœu, identique à celui du Club Athlétique Nantais, appelle la même réponse. Au surplus, c'est bien au développé à deux bras et non à l'épaulé qu'on peut craindre une cambrure exagérée et risque d'accident de la 5e lombaire.

g) *De la Salle Vincent Ferrari.*

Licence gratuite pour les athlètes appelés sous les drapeaux.

*Réponse*. - La F.F.H.C. a accepté de faire le service gratuit de « L'Haltérophile, Moderne » aux haltérophiles appelés sous les drapeaux. Il semble que les Clubs pourraient prendre à leur charge la licence des athlètes qui continuent de représenter leurs couleurs dans les compétitions.

h) Du Toulouse Haltéro Club.

Classement, par la F.F.H.C., de tous les athlètes Juniors ayant participé aux Éliminatoires du Championnat de France, quelles que soient leurs performances.

*Réponse*. - Les Juniors ayant déjà un classement distinct dans toutes les compétitions fédérales il est possible à chacun de comparer ses performances sur le plan national. La F.F.H.C. estime donc qu'il convient de conserver au Championnat de France Juniors toute sa valeur en n'inscrivant pas au classement général des performances par trop médiocres.

Il pourrait cependant être donné satisfaction en partie au vœu du Toulouse Haltéro Club en tenant compte des performances réalisées aux Éliminatoires Jusqu'à 20 k en-dessous des minima fixés pour la qualification à la finale.

*Remise de Distinctions*. - Le Président est heureux de remettre à certains de ses Collègues des Comités Régionaux les distinctions que le Haut-commissariat aux Sports a bien voulu leur attribuer à l'occasion du 45e anniversaire de la fondation de la Fédération.

*Grade d'Officier de l'Ordre du Mérite Sportif :*

MM. André Patte, André Bonneau, Émile Ratier, Maurice Bosquet, Dr Héraud.

*Grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite Sportif :*

MM. René Recordon, Robert Briant, Marcel Rabjeau.

*Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports :*

MM. André Cuisenier, Guy de la Droitière, Pierre Malenfert, Noël Righi.

Le Président donne ensuite lecture du dernier paragraphe de la lettre de M. Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, ainsi conçu :

« J'ajoute que les propositions que vous m'avez transmises pour le grade de Commandeur seront soumises à l'examen du Conseil de l'Ordre du Mérite Sportif, lors d'une prochaine réunion ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h. 30.

*Le Secrétaire Général,*
R. POULAIN.

## RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« Messieurs et chers Collègues,

« Comme chaque année, au cours de l'Assemblée générale, le Secrétaire est chargé de présenter le rapport moral qui retrace et rappelle les résultats et l'activité de notre Fédération au cours de la saison écoulée.

Pour ma part, j'appréhende toujours la rédaction de ce fameux rapport... En effet, il devient de plus en plus difficile de ne rien oublier, nos activités dans tous les domaines s'accroissant au fil des années, ce qui d'ailleurs nous cause une grande satisfaction. Mais ce souci de ne rien omettre n'est qu'un petit aspect de la question ce qui me chagrine le plus, c'est non seulement qu'il faille, tout au long de ce rapport, apporter des conclusions logiques, aborder de front tous les problèmes, mais aussi émettre, à l'occasion, les critiques qui s'avèrent nécessaires.

Cela peut, a priori, paraître très facile ! « Il n'y a qu'à... », voir la vérité bien en face, proposer la suppression de ce qui ne marche pas, conserver ce qui nous satisfait, secouer celui-ci, féliciter celui-là et tout sera dit !

Cette manière de faire – que je réprouve d'ailleurs – serait à la rigueur valable de la part d'un général s'adressant à ses subordonnés je ne pense pas que la méthode vous agréerait et je vous en félicite. Néanmoins, j'estime – et vous serez certainement d'accord avec moi – que si nous voulons tirer profit du travail que nous avons accompli ensemble, il est nécessaire que ce rapport aborde tous les sujets dans le détail et en fasse la critique, même si elle n'est pas toujours agréable à entendre.

Je vous invite donc à analyser avec moi l'activité fédérale 1957-1958. Comme d'habitude, le Premier Pas Haltérophile et le Premier Pas Culturiste ouvrirent notre, saison. La première compétition réunit 232 Juniors et 144 Seniors contre 237 Juniors et 210 Seniors en 1956-57 et 305 Juniors et 214 Seniors en 1955-56.

Je considère ce fléchissement du nombre des participants dans cette épreuve comme très grave. En effet, il s'agit d'une épreuve de base qui nous permet de constater l'activité de nos Clubs dans la phase « recrutement ». Or, les chiffres parlent et ils sont peu encourageants. Je l'ai déjà dit : il ne peut y avoir d'avenir pour notre Sport que si nos Clubs ont le souci constant de prospecter de nouveaux adeptes ; rien ne doit être négligé dans cette tâche que je sais ingrate mais qui doit être, je le souligne, notre seule politique valable.

La multiplication de nos effectifs, le brassage constant de nouveaux éléments peuvent seuls nous permettre de progresser. Je pense que ce problème n'échappera à aucun de nos animateurs et qu'un effort considérable sera fait dans ce sens,

Le Premier Pas Culturiste réunit 47 Juniors et 27 Seniors cette saison, contre 57 Juniors et 37 Seniors en 1950-57, tandis qu'en 1955-56, on comptait 87 juniors et 57 Seniors. Là aussi, nous sommes obligés de constater un fléchissement très net. Beaucoup de nos Dirigeants avaient prétexté que cette épreuve ne pouvait obtenir le succès souhaitable parce qu'elle était organisée à la même date que le Premier Pas Haltérophile depuis deux ans, nous avons remédié à cet état de choses, sans qu'il y ait pour cela une amélioration. Aujourd'hui, certains prétendent qu'il faudrait remplacer l'épaulé et jeté par le développé à deux bras. Pour ma part, j'y suis opposé puisque le but de la compétition est justement d'amener les Culturistes à l'Haltérophilie. Le développé, auquel ils s'exercent généralement, leur plairait certainement davantage, mais si

nous voulons les conduire à la pratique du sport haltérophile, il faut conserver au programme du Premier Pas un mouvement de détente. Au surplus, je ne pense pas qu'une modification du règlement augmenterait son intérêt. Il s'agit, comme pour le Premier Pas Haltérophile, d'une question de prospection dans nos Clubs ; s'il y a moins de participants dans une compétition, il y en aura forcément moins dans l'autre. Pour conclure, je ne puis donc que me répéter : « Prospectez, prospectez encore ». Voilà le mot d'ordre que je vous suggère.

Le Prix d'Encouragement a réuni 197 Juniors et 303 Seniors cette année, soit 500 au total, contre 205 Juniors et 363 Seniors la saison passée, formant un total de 568. Il y avait 511 concurrents en 1955-56 et 708 au cours de la saison 1954-55.

Pour le Prix Interrégional, 66 Juniors et 190 Seniors ont participé aux Éliminatoires, soit un total de 256 athlètes.

Au Prix Fédéral, nous comptions 23 Juniors et 159 Seniors aux Éliminatoires, soit 182 participants au total, contre 165 en 1955-56 et 203 en 1954-55.

En résumé, si nous additionnons ces épreuves de début de saison ouvertes à la plus grande majorité de nos effectifs non classés, 4e, 3e et 2e séries, nous obtenons les chiffres suivants en 1954-55 : 911 participants ; 797 en 1955-56, 733 en 1956-57 et 938 pour 1957-58.

Ce dernier chiffre peut paraître encourageant, mais en 1954-55, il s'agissait d'un total de participants sur deux épreuves seulement alors que, cette année, les 938 participants se répartissent dans trois épreuves : Prix d'Encouragement, Prix Interrégional et Prix Fédéral. Nombre de nos athlètes s'inscrivent à ces trois compétitions au cours d'une même saison, soit en changeant de catégorie, soit par l'amélioration de leurs performances, si bien qu'on ne peut affirmer qu'il y ait un réel progrès en effectifs et que les conclusions que je viens de tirer de la diminution numérique des engagés au Premier Pas restent valables. C'est une nouvelle raison de redire que la multiplication du nombre de nos adeptes est la seule voie qui nous mènera au succès. Grâce au travail en profondeur, nous devrions, en quelques années, assister non seulement à l'augmentation de nos effectifs, mais aussi à une progression des performances.

La Finale du Prix Interrégional se déroula le 29 décembre 1957 à Meaux, entre 18 qualifiés. Les premiers vainqueurs de cette nouvelle épreuve furent : Poids Coqs : Zagigaeff (Stade Municipal de Montrouge) ; Poids Plumes : Vanlenghenove (Club des Jeunes de Wazemmes) ; Poids Légers : Benincasa (Club Haltérophile et Culturiste d'Alger) ; Poids Moyens : Constantinian (Française de Lyon) ; Poids Mi-Lourds : Dubourg : (Sporting-Club Saint-Amandois) ; Poids Lourds Légers : Terraza (Union Athlétique Tarbaise) et Poids Lourds : Molon (Stade Municipal de Montrouge).

La Finale du Prix Fédéral eut lieu le 2 février 1958, au Stade Municipal de Montrouge et d'excellentes performances y furent enregistrées. Les vainqueurs furent : dans les Coqs : di Russo (US. Cheminots de Marseille) ; Plumes : Bénabid (Société de Gymnastique d'Angers) ; Tchelingerian (Club Sportif Gondolo), dans les Légers ; Dubourg (Sporting-Club St- Amandois), dans les Moyens ; Barone (Enfants du Devoir d'Oyonnax), dans les Mi-Lourds ; Toye (A.S. Montferrandaise) dans les Lourds Légers et Molon, du Stade Municipal de Montrouge, dans les Poids Lourds.

Le Critérium National Haltérophile n réuni, en 1958, 22 Juniors et 82 Seniors, soit 104 participants. En 1957, il y en avait 85 et 70 en 1956. Là, nous notons une nette amélioration en effectifs et, ce qui est très intéressant aussi, les totaux atteints par certains finalistes réunis le 8 mars 1958 à Notre-Dame-de-Gravenchon, sont très satisfaisants.

Cette finale comprenait 23 qualifiés, dont les vainqueurs furent : Bouffard, du Sporting Club Navis dans les Poids Coqs ; Delebarre, de l'A.S. Électricité de Lille, dans les Plumes ; Hansmetzger, du Club Athlétique Nantais dans les Légers ; Leens, de la Société Athlétique Montmartroise dans les Moyens ; Digrazia, du Club Culturiste de Reims dans les Mi-Lourds ; Mignot, des Sports Réunis Lille Délivrance, dans les Lourds Légers ; Hamm, de l'Alsatia Sélestat, dans les Poids Lourds.

***

Les Championnats de France Juniors et Seniors succédèrent au Critérium National Haltérophile.

La compétition Juniors rassembla 33 participants aux Éliminatoires, contre 28 l'année précédente. 21 qualifiés se disputèrent les titres le samedi 12 avril 1958, au Gymnase de l'AS. Préfecture de Police, rue du Gabon. De magnifiques performances y furent accomplies. Les jeunes Champions de France furent : di Russo (US. Cheminots de Marseille), dans les Poids Coqs ; Delebarre (A.S. Électricité de Lille), dans les Poids Plumes ; Baldetti (U.S. Cheminots de Marseille), dans les Légers ; Ramadout (A.S. Bourse) dans les Moyens ; Augustin (Club Haltérophile Rochelais), dans les Mi-Lourds ; Lefèvre (Club Haltérophile Rosendaël), dans les Lourds Légers.

Les résultats obtenus par nos Juniors prouvent, mieux qu'un long commentaire, que les moins de vingt ans sont le véritable avenir de notre Fédération. Un véritable effort est fait en leur faveur puisque le Calendrier 1959-60 comporte, en plus du classement distinct dans chaque épreuve et de la Finale du Championnat de France, une Finale du Critérium National Haltérophile réservée aux Juniors, avec 21 qualifiés les minima imposés pour cette Finale seront inférieurs à ceux des Championnats de France Juniors, de façon à favoriser la progression de nos jeunes.

Le Championnat de France Seniors réunit 41 participants contre 54 l'année passée et 47 en 1956.

23 qualifiés se disputèrent les titres, les samedi 12 et dimanche 13 avril 1958, au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy, à Paris. De très belles performances y furent réalisées.

Les différents titres furent enlevés par Randrianarisoa, de la Société de Gymnastique de Tanana-

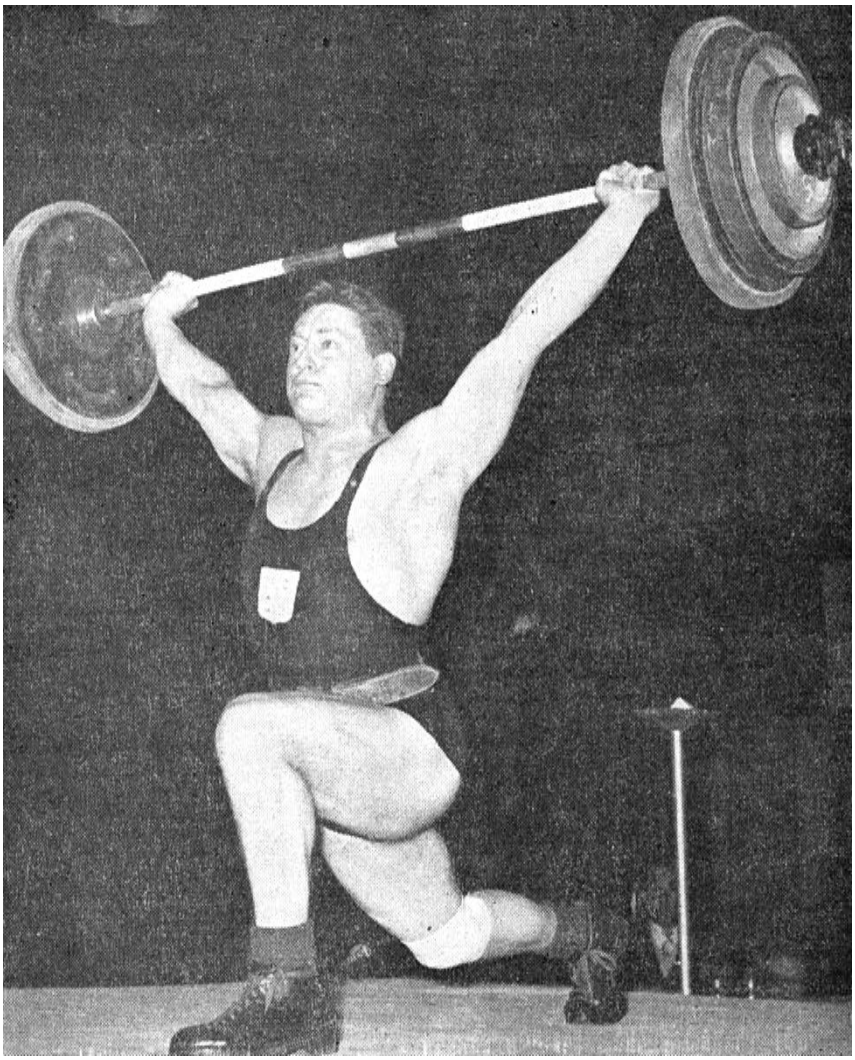

**Sylvain LEFEVRE, Champion de France Juniors Lourds Légers 1959.**

rive, dans les Poids Coqs ; Platier (Enfants du Devoir d'Oyonnax, dans les Plumes ; Gerber (Esso Sports, dans les Légers ; Lambert (A.S. Bourse) dans les Moyens ; Paterni (A.S. Bourse), dans les Mi-Lourds ; Debuf (A.S. Lilloise Inter-Entreprises), dans les Lourds Légers ; Herbaux (A.S. des Tramways de Lille), dans les Poids Lourds.

Les Éliminatoires de la Coupe de France par Équipes Inter-Comités se déroulèrent le 27 avril 1958 et 11 Comités y furent classés. Malheureusement, les trois qualifiés : Île-de-France, Flandres et Languedoc furent, il faut bien le dire, incapables d'en organiser la finale. Il est vraiment dommage qu'une si belle épreuve, que tout le monde réclamait au moment où elle était supprimée faute de moyens financiers, rétablie avec l'assentiment de tous, ne puisse se dérouler complètement. J'espère que, cette année, les trois finalistes pourront se mettre d'accord et que nous aurons une finale âprement disputée.

Après ce rapide tour d'horizon des épreuves nationales haltérophiles et avant de vous parler des épreuves culturistes, j'insisterai à nouveau, sans crainte de me répéter, sur l'obligation, pour nos Clubs, de redoubler d'efforts dans la phase « prospection ». Il faut trouver chaque année de nouveaux éléments et pour cela, il est nécessaire que chaque Club, sur le plan local, se manifeste au moyen d'organisations haltérophiles et aussi et surtout par de nombreuses exhibitions au moment des fêtes de plein air. Il ne faut pas se contenter de pratiquer l'haltérophilie en vase clos ; il faut montrer et démontrer ce qu'est notre sport, inciter les jeunes gens à fréquenter vos salles d'entraînement. Chaque Club a son rôle à jouer sur le plan propagande haltérophile. Je souhaite que vous compreniez l'importance de cette publicité locale qui est vitale pour notre activité, qui ne dispose pas toujours des moyens de diffusion dont bénéficient certains sports.

*Le Secrétaire Général*
R. POULAIN.

*(à suivre)*

# Liste des records de France homologués au 15 mai 1959

## SENIORS

**Arraché à droite :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Obin (21- 2-37) | 65 k. |
| *Plumes* | Baril (28-10-34) | 76 k. |
| *Légers* | Fritsch (6-05-33) | 77 k 500 |
| *Moyens* | Alleene (5- 3-33) | 91 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Alleene (22- 5-38) | 91 k 500 |
| *Lourds* | Rigoulot (22- 2-25) | 101 k. |

**Arraché à gauche :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Obin (22-11-36) | 61 k. |
| *Plumes* | Baril (8-12-34) | 72 k. |
| *Légers* | Arnout (12- 1-26) | 76 k. |
| *Moyens* | Ferrari (20- 2-44) | 82 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Ferrari (22- 5-49) | 87 k. |
| *Lourds* | Dumoulin (11- 2-34) | 87 k 500 |

**Épaulé et jeté à droite :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Clément (31- 1-39) | 60 k. |
| *Plumes* | Ruolt (21- 5-22) | 73 k. |
| *Légers* | Decottignies (22- 7-24) | 92 k 500 |
| *Moyens* | Eger (14-11-26) | 93 k. |
| *Mi-Lourds* | Rolet (23-12-27) | 103 k. |
| *Lourds* | Vasseur (15- 3-09) | 104 k. |

**Épaulé et jeté à gauche :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Obin (27- 4-52) | 50 k. |
| *Plumes* | Beaudrand (20-12-25) | 72 k 500 |
| *Légers* | Decottignies (29- 5-32) | 81 k 500 |
| *Moyens* | Attik'Youssef (8- 3-42) | 87 k. |
| *Mi-Lourds* | Dussol (26- 7-27) | 95 k. |
| *Lourds* | Vasseur ( ?) | 98 k. |

**Développé à deux bras :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Henry (5- 7-58) | 85 k 500 |
| *Plumes* | Thévenet (27- 5-51) | 95 k 500 |
| *Légers* | Gerber (28- 2-59) | 118 k. |
| *Moyens* | Paterni (12- 5-57) | 128 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Paterni (9-10-56) | 135 k 500 |
| *Lourds-Lég.* | Debuf (9-10-56) | 138 k. |
| *Lourds* | Hamm (2- 5-59) | 135 k. |

**Arraché à deux bras :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Marcombe (25- 1-59) | 90 k. |
| *Plumes* | Baril (16- 8-39) | 96 k. |
| *Légers* | Gerber (14- 2-59) | 105 k. |
| *Moyens* | Ferrari (15- 2-49) | 123 k. |
| *Mi-Lourds* | Debuf (15- 6-58) | 127 k500 |
| *Lourds-Lég.* | Vincent (12- 4-59) | 132 k 500 |
| *Lourds* | Debuf (8- 7-56) | 128 k. |

**Épaulé et Jeté à deux bras :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Marcombe (25- 1-59) | 120 k. |
| *Plumes* | Héral (1- 4-51) | 125 k. |
| *Légers* | Gerber (11- 4-59) | 135 k. |
| *Moyens* | Ferrari (15- 2-49) | 158 k. |
| *Mi-Lourds* | Ferrari (1-12-45) | 169 k. |
| *Lourds-Lég.* | Debuf (27- 2-55) | 170 k. |
| *Lourds* | Debuf (8- 7-56) | 163 k. |

**Total sur les 3 mouvements Olympiques :**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Coqs* | | | | | | | |
| Marcombe (25- 1-59) | 85 | + | 82,5 | + | 120 | = | 295 k. |
| *Plumes* | | | | | | | |
| Héral (1- 4-51) | 85 | + | 95 | + | 125 | = | 305 k. |
| *Légers* | | | | | | | |
| Gerber (14- 2-59) | 117,5 | + | 105 | + | 130 | = | 352 k 500 |
| *Moyens* | | | | | | | |
| Paterni (12- 4-59) | 125 | + | 120 | + | 155 | = | 400 k. |
| *Mi-Lourds* | | | | | | | |
| Debuf (10-10-54) | 125 | + | 125 | + | 155 | = | 405 k. |
| *Lourds-Lég.* | | | | | | | |
| Debuf (9-10-56) | 137,5 | + | 127,5 | + | 167,5 | = | 432 k 500 |
| *Lourds* | | | | | | | |
| Debuf (8- 7-56) | 127,5 | + | 122,5 | + | 162,5 | = | 412 k 500 |

## JUNIORS

**Développé à deux bras :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | di Russo (15- 2-53) | 83 k. |
| *Plumes* | Delebarre (16- 2-58) | 86 k 500 |
| *Légers* | Delebarre (21- 3-59) | 100 k 500 |
| *Lourds-Lég.* | Lefèvre (22- 3-59) | 125 k 500 |

**Arraché à deux bras :**

| | | |
|---|---|---|
| *Coqs* | Schiachitano (22- 3-58) | 70 k. |
| *Plumes* | Delebarre (9- 2-58) | 85 k. |
| *Légers* | Delebarre (15- 2-59) | 92 k 500 |
| *Moyens* | Dindeleux (11- 4-59) | 99 k. |
| *Lourds-Lég.* | Fouletier (26- 4-59) | 116 k 500 |

**Épaulé et Jeté à deux bras :**

| | | |
|---|---|---|
| *Plumes* | Vanlenghenove (12- 4-58) | 109 k 500 |
| *Légers* | Delebarre (21- 3-59) | 130 k 500 |
| *Moyens* | Picci (26- 4-59) | 129 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Dindeleux (26- 4-59) | 130 k 500 |
| *Lourds-Lég.* | Lefèvre (17-11-57) | 150 k 500 |

**Total sur les 3 mouvements Olympiques :**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Coqs* | | | | | | | |
| di Russo (15- 2-58) | 82,5 | + | 67,5 | + | 90 | = | 240 k. |
| *Plumes* | | | | | | | |
| Delebarre (12- 4-58) | 85 | + | 85 | + | 105 | = | 275 k. |
| *Légers* | | | | | | | |
| Delebarre (21- 3-59) | 95 | + | 90 | + | 130 | = | 315 k. |
| *Moyens* | | | | | | | |
| Ramadout (12- 4-58) | 107,5 | + | 95 | + | 122,5 | = | 325 k. |
| *Mi-Lourds* | | | | | | | |
| Augustin (11- 4-59) | 100 | + | 102,5 | + | 130 | = | 332 k 500 |
| *Lourds-Légers* | | | | | | | |
| Lefèvre (8- 3-59) | 122,5 | + | 112,5 | + | 145 | = | 380 k. |
| *Lourds* | | | | | | | |
| Rémy (6- 4-57) | 120 | + | 107,5 | + | 132,5 | = | 360 k. |

# Prochains stages d'haltérophilie

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| du 21 au 26 septembre ..... | Institut Nat. des Sports | Moniteurs | 15 |
| du 28 septembre au 3 octobre ..... | — — — | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

*Stages de candidats moniteurs et aide-moniteurs.*

Des Diplômes de Moniteur seront attribués à l'issue de Stages Nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir cinq années de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son Club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

5. Être titulaire du Diplôme d'Aide-Moniteur.

Pour être nommé Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.

Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.

2. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
3. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat ; Saut en longueur à pieds joints sans élan ; Épaulé jeté 3 essais ; Renversement en souplesse à la barre fixe ; Lancer de poids de 5 k.

4. Épreuves orales comportant :
   a) Anatomie. Note de 0 à 10. Coefficient 1.
   b) Technique et règlement. Note 0 A 20. Coefficient 2.
   c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Des diplômes d'Aide-Moniteur peuvent être également attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité Régional ;
3. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, Dirigeant on Arbitre Fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le Moniteur National.

Pour être nommé Aide Moniteur d'Haltérophilie il est nécessaire d''obtenir à l'examen organisé à, l'issue du stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

## *Nos joies, nos peines*

### MARIAGE

Nous apprenons le mariage de M. Francis Meillassoux, fils de M. Georges Meillassoux, Président d'Honneur de l'Union Roubaisienne des Sports Athlétiques, avec Mlle Régine Danjou.

La bénédiction nuptiale a eu lieu le samedi 18 avril, en l'Église Saint-Vincent de Marcq-en-Barœul.

Nos bien sincères félicitations et vœux de bonheur.

### NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec peine le décès de Mme Paul Rocca, veuve du regretté Président du Comité du Languedoc.

Les obsèques ont eu lieu à Montpellier le 24 avril.

M. Jean Dame y représentait la F.F.H.C.

Nous renouvelons au père de Mme Paul Rocca et à sa famille l'expression de nos bien vives condoléances.

**L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro la suite des articles de L. GUILLIER sur l'amélioration du Matériel de nos salles.**

# Les Championnats de France

## Juniors et Seniors 1959

Dès le samedi après-midi, les Juniors prenaient possession du plateau du Gymnase Municipal Voltaire. Un seul manquait parmi les 21 sélectionnés : le Français de Madagascar Henri Fontaine qui n'avait pu se déplacer en même temps que son frère qualifié Poids Plume. Dommage, car il ne pouvait être battu dans les Poids Coqs où Boudari et Zérillo furent très moyens.

*Catégorie Poids Plumes*. - Match passionnant à suivre dans cette catégorie où trois athlètes se suivent de près. Le quatrième Pally, fatigué par un très long voyage, fait néanmoins figure honorable. Colmant, le meilleur au développé, fait jeu égal avec René Fontaine à l'arraché, mais Hanrotel leur prend 5 k à ce mouvement. Hanrotel et Fontaine jettent 100 k, barre que ne réussira pas Colmant. Fontaine épaule 110 k en flexion, les jette, mais déséquilibré, ne peut retenir la barre qui tombe derrière lui. Hanrotel, grâce à sa régularité, remporte le titre des Poids Plumes.

*Catégorie Poids Légers*. - Mis à part Delebarre qui, avec un total modeste pour lui, domine quoique grippé, ses adversaires, les quatre autres qualifiés firent montre de bonnes qualités, surtout Gaétan, Négrier et Battaglia, ce dernier perdant toutes chances en prenant 87 k 500 après un essai à 82 k 500 au développé. Avec 85 k, le Monégasque pouvait espérer la deuxième place.

*Catégorie Poids Moyens*. - Les deux Lillois, Picci et Dindeleux, se livrent une lutte épique. Dindeleux, le plus lourd, ne triomphant que de 2 k 500, avec 317 k. 500. Il battit le record de France de l'arraché (homologué à 99 k.) ne manquant pas un seul essai de son match. Picci, en ratant 125 k au deuxième essai du jeté, laissa échapper la victoire. Petit, de « La Française de Lyon » doit progresser ; il possède de belles qualités.

*Catégorie Poids Mi-Lourds*. - Aucun problème en ce qui concerne la force de la nature que constitue le docker rochelais Augustin, qui réussit 332 k 500 et vaut d'ores et déjà beaucoup mieux. Metzeller, du Cercle des Sports d'Homécourt, fera parler de lui bientôt ; c'est un néophyte de qualité, possédant un tirage exceptionnel (il épaula facilement 125 k debout).

*Catégorie Poids Lourds Légers.* - Les chevronnés des poids que sont Lefèvre et Fouletier se distinguèrent séparément, le premier en remportant le titre avec 375 k, total moyen pour lui, le second en portant à 115 k le record de l'arraché qui lui appartenait à 113 k 500. Lefèvre, se ressentant d'une contracture, abandonna sagement son troisième essai au jeté.

En résumé, excellent Championnat de France Juniors, le meilleur de tous ceux déjà organisés et rassurant quant à l'avenir de l'haltérophilie.

***

Nous avons assisté, le samedi soir et le dimanche après-midi au Championnat de France Seniors 1959 qui comptera parmi les meilleurs. Il donna lieu à des luttes passionnantes et à des résultats magnifiques. Trois records de France disparurent des tablettes, trois autres furent égalés, d'autres tentatives échouèrent de peu.

*Samedi* 11 *avril - Poids Coqs.* - Marcombe se mit en vedette comme prévu, égalant son record de France aux trois mouvements : 295 k, celui de l'arraché et celui de l'épaulé et jeté. Il fit deux tentatives à 92 k 500 à l'arraché qu'il manqua de presque rien. De même qu'il épaula deux fois 122 k 500.

Henry fit son total habituel et remporta une deuxième place méritée par sa régularité de toute la saison. di Russo, malade, participa quand même courageusement.

*Poids Légers.* - Match intéressant entre Lammens et Collard, loin derrière Gerber. Le Montmartrois s'inclina cette fois devant le sociétaire de 1'U.S. Métro-Transports qui prit sa revanche du Championnat de l'Île-de-France. Gerber perdit sans doute en force du fait de sa tournée en Afrique Équatoriale, mais fit un bel essai à 105 k à l'arraché et battit avec 135 k le premier record du Championnat de France Seniors.

*Poids Lourds*. - Magnifique lutte des Poids Lourds, de valeur sensiblement égale, à laquelle nous n'étions pas habitués dans cette catégorie, le quatrième, Dupuis, ayant été handicapé par un long voyage et une arrivée tardive. della Valle perdit sa chance en manquant deux fois un jeté à 155 k et Hamm la sienne à son premier épaulé à 135 k. Pêcheur, le plus régulier, l'emporta avec 380 k, total dépassé par ses trois adversaires au cours de la saison.

*Dimanche* 12 *avril - Poids Plumes*. - Thévenet, forfait, est remplacé par Bénabid ; nous assistons à une belle lutte entre les sélectionnés. Nadal et Platier développent 90 k, Bénabid arrache 87 k 500 que ne réussit pas l'Algérois. Nadal est en avance de 5 k devant Platier, Bénabid et Coquel, tous à égalité. Ils jettent tous les trois 110 k et sont départagés au poids de corps. Nadal, lui, réalise 112 k 500 et augmente son avance de 2 k 500. Il enlève le titre avec le total de 287 k 500.

*Poids Moyens.* - Paterni : 400 ., nouveau record de France pour un Poids Moyen. Seuls deux Russes et un Américain en sont capables. Notre champion s'améliore en détente, témoin son arraché à 120 k. Il manque de peu 160 k, deux fois à l'épaulé. Maier, en constants progrès, bat son record au développé et au jeté et totalise 362 k 500, son meilleur résultat.

*Poids Mi-Lourds*. - Debuf, relevant de maladie et blessé au genou (légère élongation) se contente de remporter le titre. Derrière lui, di Grazia et Marchal se disputent la seconde place. Finalement, ce dernier ne l'emporte qu'à l'issue de l'épaulé et jeté. di Grazia fait preuve de bonnes qualités. Nous avions besoin de nouveaux talents dans cette catégorie.

*Poids Lourds Légers.* - Vincent, handicapé depuis sa démobilisation par une jaunisse contractée en Algérie, n'avait pas paru de la saison sur le plateau. Nous avons retrouvé le magnifique athlète qui avait totalisé 407 k 500 à Stockholm. Il développe 125 k, arrache 125 k, manquant de peu 132 k 500 au troisième essai, qu'il réussit ensuite magnifiquement au cours d'un essai supplémentaire. Cette barre constitue un nouveau record de France (ancien record 130 k 500 par Debuf). Un peu décontracté, il manque 160 k au jeté après les avoir épaulés et totalise 400 k, à 2 k 500 de son record personnel. Mignot abandonne, victime d'un malaise. Toye se retrouve deuxième, sans lutter, en l'absence de Goubayon, forfait.

Les spectateurs des Championnats de France 1959 se retirèrent enchantés par les excellents résultats enregistrés au cours de ces deux journées, par la bonne tenue et la combativité des concurrents et par l'excellente organisation technique de la F.F.H.C.

L. GUILLIER.

# Classement général de la Coupe de France par équipes

**1er - Comité du Languedoc.**

| | |
|---|---|
| Jaime | 232,500 |
| Assié | 252,500 |
| Galli | 302,500 |
| Carcenac | 327,500 |
| Sablé | 347,500 |
| Marchal | 355, - |
| Vincent | 407,500 |
| Total | 2.225, - |

**2e - Comité de l'Île-de-France.**

| | |
|---|---|
| Henry | 270, - |
| Bénabid | 275, - |
| Lammens | 317,500 |
| Lambert | 335, - |
| Leens | 335, - |
| Guillier | 330, - |
| Insermini | 355, - |
| Total | 2.217,500 |

**3e - Comité des Flandres.**

| | |
|---|---|
| Schiachitano | 220, - |
| Vanlenghenove | 270, - |
| Delebarre | 300, - |
| Maier | 367,500 |
| Debuf | 375, - |
| Lefèvre | 375, - |
| Barde | 300, - |
| Total | 2.207,500 |

**4 - Comité de Normandie.**

| | |
|---|---|
| Chartrain | 230, - |
| Mizrahi | 255, - |
| Gautier | 300, - |
| Gerber | 357,500 |
| Denis | 335, - |
| Renault | 352,500 |
| Lecras | 335, - |
| Total | 2.165, - |

**5 - Comité de Provence.**

| | |
|---|---|
| Di Russo | 255, - |
| Bisaccioni | 235, - |
| Battaglia | 295, - |
| Paoletti | 317,500 |
| Hancart | 330, - |
| Mierczuk | 350, - |
| Della Valle | 365, - |
| Total | 2.147,500 |

**6 - Comité du Lyonnais.**

| | |
|---|---|
| Scaramella | 235, - |
| Platier | 277,500 |
| Gaétan | 290, - |
| Constantinian | 325, - |
| Billiet | 315, - |
| Barone | 320, - |
| Chapuisat | 340, - |
| Total | 2.102,500 |

**7 - Comité de l'Orléanais.**

| | |
|---|---|
| Marcombe | 285, - |
| Lauret | 262,500 |
| Cot | 312,500 |
| Dubourg | 322,500 |
| Foucher | 302,500 |
| Decronanbourg | 307,500 |
| Zidaric | 302,500 |
| Total | 2.095, - |

**8 - Comité de Champagne.**

| | |
|---|---|
| Gatti | 225, - |
| Lefèvre | 237,500 |
| Varendal | 260, - |
| Moser | 332,500 |
| Digrazia | 352,500 |
| Rouchenko | 310, - |
| Pivert | 307,500 |
| Total | 2.025, - |

**9 - Comité de Lorraine.**

| | |
|---|---|
| Chardin | 240, - |
| Philippart | 247,500 |
| Klein | 295, - |
| Lintz | 302,500 |
| Metzeller | 302,500 |
| Kroll | 300, - |
| Malnoury | 295, - |
| Total | 1.982,500 |

**10 - Comité d'Auvergne.**

| | |
|---|---|
| Fargier | 195, - |
| Achino | 237,500 |
| Giat | 282,500 |
| Favier | 285, - |
| Boissonnet | 337,500 |
| Lechet | 265, - |
| Mardel | 325, - |
| Total | 1.027,500 |

**11 - Comité d'Oranie.**

| | |
|---|---|
| Boudari | 205, - |
| Marzullo | 280, - |
| Garcia | 272,500 |
| Levrero | 290, - |
| Bensamoun | 262,500 |
| Garcia | 300, - |
| Baeza | 247,500 |
| Total | 1.857,500 |

**12 - Comité de l'Ile de la Réunion.**

| | |
|---|---|
| Yvon | 220, - |
| Pally | 250, - |
| Belair | 250, - |
| Lamandy | 242,500 |
| Turloy | 275, - |
| Lefoulon | 255, - |
| Jougla | 307,500 |
| Total | 1.800, - |

**13 - Comité du Poitou.**

| | |
|---|---|
| Fougeret | 202,500 |
| Roy | 210, - |
| Legrand | 275, - |
| Bobinaud | 307,500 |
| Gisclon | 300, - |
| Dupuis | 360, - |
| Total | 1.655, - |

# LE MATCH FRANCE-ITALIE « B » A COGNAC

Le match France - Italie « B » s'est déroulé le 19 avril 1959 dans la ville de Cognac. M. Moreau, Président de l'Union Amicale de Cognac et son équipe organisèrent cette excellente rencontre.

La concurrence d'un match de rugby, pourtant peu important pour les locaux, nous enleva nombre de spectateurs et un rayon de soleil quelques autres. Ceux qui assistèrent à cette compétition découvrirent l'haltérophilie et se promirent de ne plus manquer une nouvelle rencontre.

Dans les Coqs, Grandi prend 7 k 500 à Henry au développé ; le reste du match est équilibré et notre représentant perd de 10 k, battant son record personnel aux trois mouvements. Il fait un essai manqué de peu avec 85 k au développé et à l'arraché. Il est en progrès, malgré la fatigue d'une saison chargée.

Dix kilos également séparent Bénabid d'Angerame au bénéfice de ce dernier qui ne manque qu'un seul essai à 117 k 500 au jeté. Il a fait grande impression par sa facilité. C'est un athlète de 21 ans, étudiant à Rome, qui développe 135 k couché, au poids de 58 k, fait une flexion à 185 k, une demi-flexion à 205 k, et un soulevé de terre à 235 k. Bénabid améliora son record personnel avec 282 k 500.

Giufrida fit cavalier seul, totalisant 347 k 500. Il est encore un peu faible à l'arraché, mais il inquiétera bientôt de Genova, témoin son épaulé à 142 k 500 qu'il manque au jeté (Giufrida a déjà épaulé en flexion 155 k, mais il ne peut jeter plus de 142 k 500, record d'Italie).

Le match attendu entre les Poids Moyens donna ce qu'il promettait et même plus, les deux hommes, départagés au poids de corps, battant leurs records personnels de 5 k, ce qui donne une idée de la lutte. Maier développa 112 k 500 (record personnel), Ruggi 110 k. Notre représentant se contenta de suivre l'italien partant à 100 k à l'arraché, mais celui-ci sauta ensuite à 107 k 500, barre que les deux athlètes réussirent. Maier se contente sagement de 110 k (autre record personnel) ne prenant aucun risque, puisque plus léger et en avance de 2 k 50 au développé. Mais ce diable d'italien en colère, après moi semble-t-il, arracha 112 k 500, ce qui mit les deux hommes à égalité. Ils réussirent tous les deux 135 k, puis 140 et 145 au jeté. Maier remporta ainsi une magnifique victoire, semblant quand même plus fort que l'Italien à l'épaulé et jeté.

Dans les Mi-Lourds, forfait, au dernier moment, de Marchal, remplacé in extremis par di Grazia qui arrive très fatigué et ne perd son match qu'à l'issue de l'épaulé et jeté où ses nerfs ne répondent plus. Nul doute que Marchal eut triomphé dans cette catégorie, réduisant le score à 4-3.

Pas de match dans les Lourds Légers où Merolèse n'a aucune chance contre Sylvain Lefèvre, même un peu fatigué. L'espoir Poids Lourd de Cognac, Dupuis, fait jeu égal en détente avec Mancinelli. Dommage que les arbitres donnent « bon » à un mauvais développé de l'Italien à 135 k. A la décharge de Dupuis, notons qu'il arriva au dernier moment, pris qu'il était par son travail de restaurateur à Angoulême jusqu'à 14 heures.

Comme conclusion, nous disons que Marchal présent, la défaite eut été moins sévère, que le match fut équilibré, sauf dans les Poids Légers où Lammens, égal à lui-même, fut dominé par Giufrida.

Je rapporterai aussi le propos tenu à notre Président par une personnalité cognaçaise qui n'assistait au match que par amitié pour M. Moreau : « Je ne croyais pas une réunion haltérophile aussi passionnante ! » C'est de l'excellente propagande pour notre sport.

L. GUILLIER.

## RÉSULTATS DU MATCH FRANCE-ITALIE « B »

**disputé le 19 Avril 1959, Salle de l'Alhambra, à Cognac (Charente)**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS :** | | | | | | |
| 1. GRANDI Renzo ..... | 55 k 700 | Italie | 90, - | 85, - | 107,500 | 282 k 500 |
| 2. HENRY Marcel ..... | 55 k 800 | France | 82,500 | 82,500 | 107,500 | 272 k 500 |
| **POIDS PLUMES :** | | | | | | |
| 1. ANGERAME Omero..... | 58 k | Italie | 95, - | 87,500 | 110, - | 292 k 500 |
| 2. BÉNABIB Jacques ..... | 59 k 800 | France | 82,500 | 87,500 | 112,500 | 282 k 500 |
| **POIDS LEGERS :** | | | | | | |
| 1. GIUFRIDA Giuseppe ..... | 67 k 500 | Italie | 110, - | 97,500 | 140, - | 347 k 500 |
| 2. LAMMENS Jacques..... | 67 k 400 | France | 95, - | 97,500 | 122,500 | 315 k |
| **POIDS MOYENS :** | | | | | | |
| 1. MAIER Rolf ..... | 73 k 900 | France | 112,500 | 110, - | 145, - | 367 k 500 |
| 2. RUGGI Stefano ..... | 74 k 900 | Italie | 110, - | 112,500 | 145, - | 367 k 500 |
| **POIDS MI-LOURDS :** | | | | | | |
| 1. SEGGI Lorenzo ..... | 81 k 300 | Italie | 107,500 | 110, - | 140, - | 357 k 500 |
| 2. DIGRAZIA Roger ..... | 79 k 800 | France | 110, - | 107,500 | 130, - | 347 k 500 |
| **POIDS LOURDS-LEGERS :** | | | | | | |
| 1. LEFEVRE Sylvain..... | 85 k | France | 122,500 | 105, - | 145, - | 372 k 500 |
| 2. MEROLÈSE Giuseppe ..... | 89 k 300 | Italie | 112,500 | 105, - | 130, - | 347 k 500 |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | |
| 1. MANCINELLI Adelfino ..... | 135 k | Italie | 135, - | 112,500 | 142,500 | 390 k |
| 2. DUPUIS Guy..... | 97 k | France | 125, - | 110, - | 140, - | 375 k |

# Meilleures Performances Mondiales 1958

(traduction de G. LAMBERT)

### CATÉGORIE POIDS MI-LOURDS

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| R. Plukfelder (U.R.S.S.) | 147,5 | + | 137,5 | + 167,5 | = | 452,5 |
| T. Lomakin (U.R.S.S.) | 140 | + | 130 | + 170 | = | 440 |
| Chao Ching-kuei (China | | | | | = | 440 |
| J. George (U.S.A. | 130 | + | 135 | + 170 | = | 435 |
| I. Palinski (Poland) | 135 | + | 127,5 | + 170 | = | 432,5 |
| I. Petrov (U.R.S.S.) | | | | | = | 432,5 |
| V. Pegov (U.R.S.S. | | | | | = | 430 |
| V. Liakh (U.R.S.S.) | 137,5 | + | 125 | + 162,5 | = | 425 |
| Y. Volkhov (U.R.S.S.) | 132,5 | + | 125 | + 167,5 | = | 425 |
| M. Rudman (U.R.S.S.) | | | | | = | 422,5 |

Les progrès réalisés par les catégories supérieures sont comparativement avec l'année précédente plus importants que ceux des petites catégories. De plus, de nouveaux noms apparaissent en tête des listes et il est possible que ces athlètes remplacent les tenants du titre ou médaillés des derniers Championnats du Monde. Quoique Lomakin ait réussi à conserver son titre, il fut au-dessous de ses performances habituelles et Jim George fut très près de le battre. Plukfelder, après son beau total aux Jeux de Moscou, en 1957, a continué sa progression, et non seulement son total est supérieur au record du monde officiel de Lomakin, mais il détient de plus les records du monde du développé et de l'arraché.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| R. Plukfelder (U.R.S.S.) | 147,5 | + | 137,5 | + 167,5 | = | 452,5 |
| Chao Ching-kuei (China) | | | | | = | 440 |
| J. George (U.S.A.) | 130 | + | 135 | + 170 | = | 435 |
| T. Palinski (Poland) | 135 | + | 127,5 | + 170 | = | 432,5 |
| J. Debuf (France) | 122,5 | + | 122,5 | + 162,5 | = | 407,5 |
| J. Mansouri (Iran) | 127,5 | + | 122,5 | + 150 | = | 400 |
| Cr. Siebert (East Germany) | 110 | + | 130 | + 157,5 | = | 397,5 |
| O. Jlonen (Finland) | | | | | = | 397,5 |
| P. Caira (Britain) | 127,1 | + | 120,3 | + 149,8 | = | 397,2 |
| L Franzen (Sweden) | 120 | + | 120 | + 155 | = | 395 |

Les Chinois ne seront malheureusement pas représentés à Varsovie aussi n'aurons-nous pas le plaisir de voir le nouvel athlète Chao-Ching-Kuei dont les performances dans les mouvements de détente sont exceptionnelles.

Jim George n'a jamais pu atteindre de grands totaux et il est peu probable qu'il puisse battre Plukfelder dont les performances dans les deux premiers mouvements lui assurent un gros avantage. Palinski peut également briguer la médaille d'argent à Varsovie, grâce à l'entraînement intense et régulier auquel il s'astreint.

### CATÉGORIE POIDS LOURDS LEGERS

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A. Vorobiev (U.R.S.S.) | 150 | + | 142,5 | + 172,5 | = | 465 |
| V. Dvigun (U.R.S.S.) | 140 | + | 142,5 | + 180 | = | 462,5 |
| D. Sheppard (U.S.A.) | 147,5 | + | 137,5 | + 175 | = | 460 |
| V. Stepanov (U.R.S.S.) | 150 | + | 135 | + 170 | = | 455 |
| F. Osipa (U.R.S.S.) | 145 | + | 140 | + 167,5 | = | 452,5 |
| T. Krilatov (U.R.S.S.) | 147,5 | + | 130 | + 172,5 | = | 450 |
| P. Matyukha (U.R.S.S.) | 145 | + | 132,5 | + 167,5 | = | 445 |
| A. Vinogradov (U.R.S.S.) | 137,5 | + | 135 | + 170 | = | 442,5 |
| T. Burundukov (U.R.S.S.) | 145 | + | 125 | + 167,5 | = | 437,5 |
| M. Rudman (U.R.S.S.) | 135 | + | 127,5 | + 172,5 | = | 435 |
| R. Sherman (U.R.S.S.) | 142,5 | + | 130 | + 162,5 | = | 435 |

Sheppard n'a malheureusement pas retrouvé aux Championnats du Monde l'excellente forme qui lui avait permis de réaliser 460 k contre Vorobiev au cours de l'un des matches U.R.S.S. - U.S.A.

Dvigun est un autre jeune haltérophile russe qui s'est hissé rapidement au premier plan. Je pense que les premières compétitions de l'année avec le vétéran Vorobiev seront décisives en ce qui concerne la représentation russe à Varsovie. Cette année, six haltérophiles dépassent les 450 k contre un seul en 1957 le niveau de cette catégorie s'est donc considérablement amélioré.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A. Vorobiev (U.R.S.S.) | 150 | + | 142,5 | + 172,5 | = | 465 |
| D. Sheppard (U.S.A.) | 147,5 | + | 137,5 | + 175 | = | 460 |
| H. Rahnavardi (Iran) | 140 | + | 132,5 | + 160 | = | 432,5 |
| Li Pai-Yu (China) | 135 | + | 127,5 | + 170 | = | 432,5 |
| T. Veselinov (Bulgaria) | 132,5 | + | 125 | + 165 | = | 422,5 |
| C. Bialas (Poland) | 130 | + | 130 | + 160 | = | 420 |
| M. Santos (Australia) | 135 | + | 117,5 | + 165 | = | 417,5 |
| G. Gratton(Canada) | 131,6 | + | 127,1 | + 158,9 | = | 417,6 |
| V. Psenicka (Czechoslovakia) | 135 | + | 122,5 | + 160 | = | 417,5 |
| D. de Paiva (South Africa) | 124,8 | + | 124,8 | + 163,4 | = | 413 |

Rahnavardi n'a pas atteint ses performances 1957 et songe à se retirer des compétitions internationales. Li-Pai-Yu (Chine) sera un autre absent de valeur à Varsovie. La troisième place sera donc chaudement disputée entre Bialas et Vesselinov si toutefois ce dernier ne persiste pas à tirer dans la catégorie supérieure. Les Français Debuf et Vincent n'apparaissent pas dans cette liste mais se classeraient sixièmes dans un classement uniquement européen.

### CATÉGORIE POIDS LOURDS

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A. Medvedev (U.R.S.S.) | 170 | + | 147,5 | + 190 | = | 507,5 |
| V. Vlassov (U.R.S.S.) | 160 | + | 145 | + 185 | = | 490 |
| J. Bradford (U.S.A.) | 167,5 | + | 145 | + 172,5 | = | 485 |
| E. Novikov (U.R.S.S.) | 165 | + | 135 | + 180 | = | 480 |
| C. Veslovutsky (U.R.S.S.) | 145 | + | 137,5 | + 182,5 | = | 465 |
| F. Pojhan (Iran) | 152,5 | + | 132,5 | + 175 | = | 460 |
| L. Zhabotinsky (U.R.S.S.) | | | | | = | 460 |
| D. Ashman (U.S.A.) | 137,5 | + | 147,5 | + 172,5 | = | 457,5 |
| D. Sheppard (U.S.A.) | 145,2 | + | 136,2 | + 174,7 | = | 456,1 |
| K. Mc Donald (Britain) | 136,2 | + | 138,4 | + 181,6 | = | 456,2 |

Nous assistons maintenant dans cette catégorie à une nette supériorité soviétique alors qu'il y a quelques années, les Américains dominaient largement. Verrons-nous enfin Vlassov en compétition internationale ?, il continue à faire de nouveaux progrès et son jeune âge lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme.

Cette année, 14 haltérophiles Poids Lourds ont dépassé les 450 k.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A. Medvedev (U.R.S.S.) | 170 | + | 147,5 | + 190 | = | 507,5 |
| Bradford (U.S.A.) | 107,5 | + | 145 | + 172,5 | = | 485 |
| F. Pojhan (Iran) | 152,5 | + | 132,5 | + 175 | = | 460 |
| R. McDonald (Britain) | 130,2 | + | 138,4 | + 181,6 | = | 456,2 |
| A. Pigaiani (Italy) | 150 | + | 132,5 | + 107,5 | = | 450 |
| D. Baillie (Canada) | 154,3 | + | 129,3 | + 105,7 | = | 449,3 |
| E. Makinen (Finland) | 135 | + | 135 | + 170 | = | 440 |
| V. Syrovy (Czechoslovakia) | 142,5 | + | 127,5 | + 107,5 | = | 437,5 |
| S. Cazan (Rumania) | 142,5 | + | 125 | + 102,5 | = | 430 |
| F. Holbl (Austria) | 145 | + | 120 | + 100 | = | 425 |

Il est regrettable que Bradford ne s'entraîne qu'irrégulièrement ; son total de 435 k réalisé au cours de l'un des matches U.R.S.S.-U.S.A., fut le résultat de trois ou quatre semaines d'entraînement intensif. Ce géant de la force possède réellement une puissance extraordinaire, mais il n'exploitera jamais ses énormes possibilités s'il ne s'astreint pas à un entraînement méthodique et progressif.

Pojhan et McDonald se sont considérablement améliorés et j'espère qu'ils seront tous deux à Varsovie car leur match pour la troisième place sera incertain, donc passionnant.

Seuls, deux athlètes, Rudman et Sheppard parviennent à se classer dans deux catégories différentes : c'est donc un nouvel indice du relèvement du niveau d'ensemble.

J'ai appliqué le nouveau système du classement de la F.I.H.C., soit 7 points pour le premier, 5 pour le deuxième, 4 pour le troisième, 3 Pour le quatrième, 2 pour le cinquième, 1 pour le sixième et j'ai réussi à classer ainsi 17 nations en utilisant les « secondes listes ». Les U.S.A., grâce à un programme international plus important, ont réussi à reprendre la deuxième place. Mais le trait le plus significatif et qui retient notre attention est la position de troisième que prendrait la Chine devant l'Iran et la Pologne. Avec des haltérophiles d'une telle, valeur, la Chine devrait faire un effort pour résoudre le différend qui l'oppose à la F.I.H.C. afin de participer, avec des fortes chances de succès, aux Championnats du Monde.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | U.R.S.S. | 44 | points |
| 2. | États-Unis | 33 | » |
| 3. | Chine | 17 | » |
| 4. | Iran | 12 | » |
| 5. | Pologne | 9 | » |
| 5. | France | 6 | » |
| 7. | Saint Vincent | 5 | » |
| 8. | Italie | 5 | » |
| 9. | Irak | 4 | » |
| 10. | Japon | 4 | » |
| 11. | Singapour | 3 | » |
| | Grande Bretagne | 3 | » |
| 13. | Afrique du Sud | 2 | » |
| | Égypte | 2 | » |
| | Bulgarie | 2 | » |
| 16. | Corée | 1 | » |
| | Hongrie | 1 | » |

Oscar STATE

(Traduit de l'anglais par G. LAMBERT.)

*ERRATUM.* - Dans la première partie de cet article, paru dans le N° d'Avril, inscrire en tête de la catégorie des Poids Légers :

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| V. Bushuev (U.R.S.S.) | 122,5 | + | 117,5 | + 152,5 | = | 392,5 |
| Huang Chang-Hui (China) | 115 | + | 115 | + 157,5 | = | 387,5 |
| N. Kostilev (U.R.S.S.) | | | | | = | 385 |

# La page pédagogique du mois

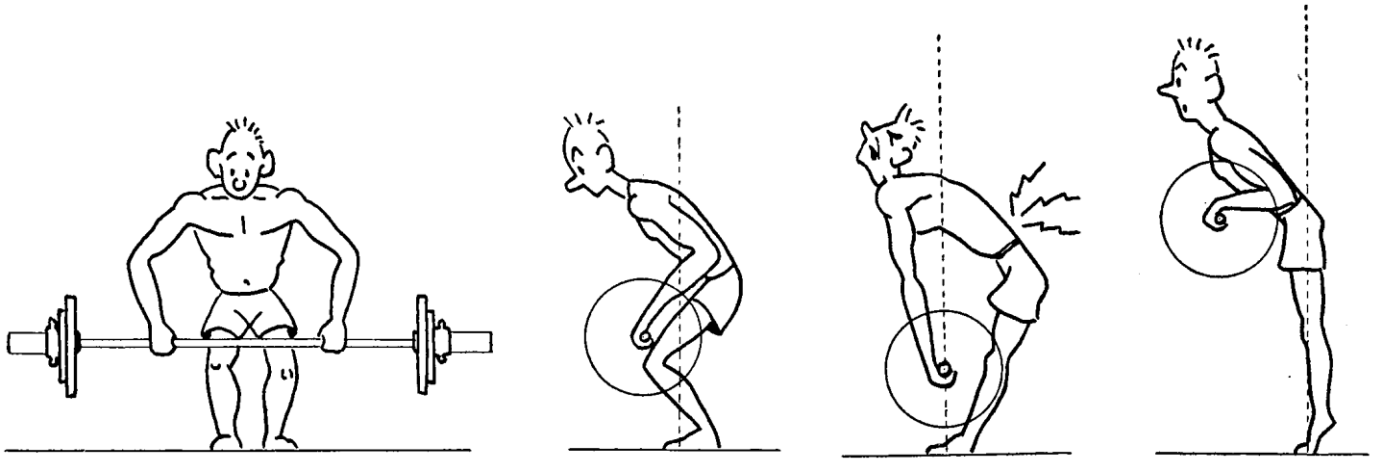

1 2 3 4

*FAUTES CLASSIQUES*

1er *dessin* (de face).

Tirage prématuré des bras, les coudes sont déjà fléchis et ils sont écartés trop tôt. L'ascension de la barre n'est amenée jusqu'au début du verrouillage que par les jambes.

2e *dessin* (de profil).

Les bras sont fléchis et les coudes sont trop en arrière de la verticabilité d'ascension de la barre.

3e *dessin* (de profil).

Les jambes sont déjà étendues et la barre est à peine décollée du plancher. On perd ainsi le bénéfice de la force dynamique des cuisses et des jambes.

4e *dessin* (de profil).

L'athlète tire sur la pointe des pieds. Il se déséquilibre vers l'avant et c'est trop tôt. Il manque d'appui au sol.

5e *dessin* (de profil).

Les coudes sont trop en arrière, les bras sont fléchis encore trop tôt. La barre est en avant. La verticale du tirage n'est pas respectée.

6e *dessin* (de face).

L'horizontalité constante de la barre pendant son ascension n'est pas respectée. Il y a déjà un déséquilibre latéral de la charge. Les chances du développé sont nettement compromises.

Dans le prochain numéro, nous donnerons encore une autre page de fautes dessinées de façon humoristique et commentées. Les fautes seront axées sur le verrouillage de la barre aux clavicules.

G. PICHON, *Maître d'E.P.S. à l'Institut National des Sports.*

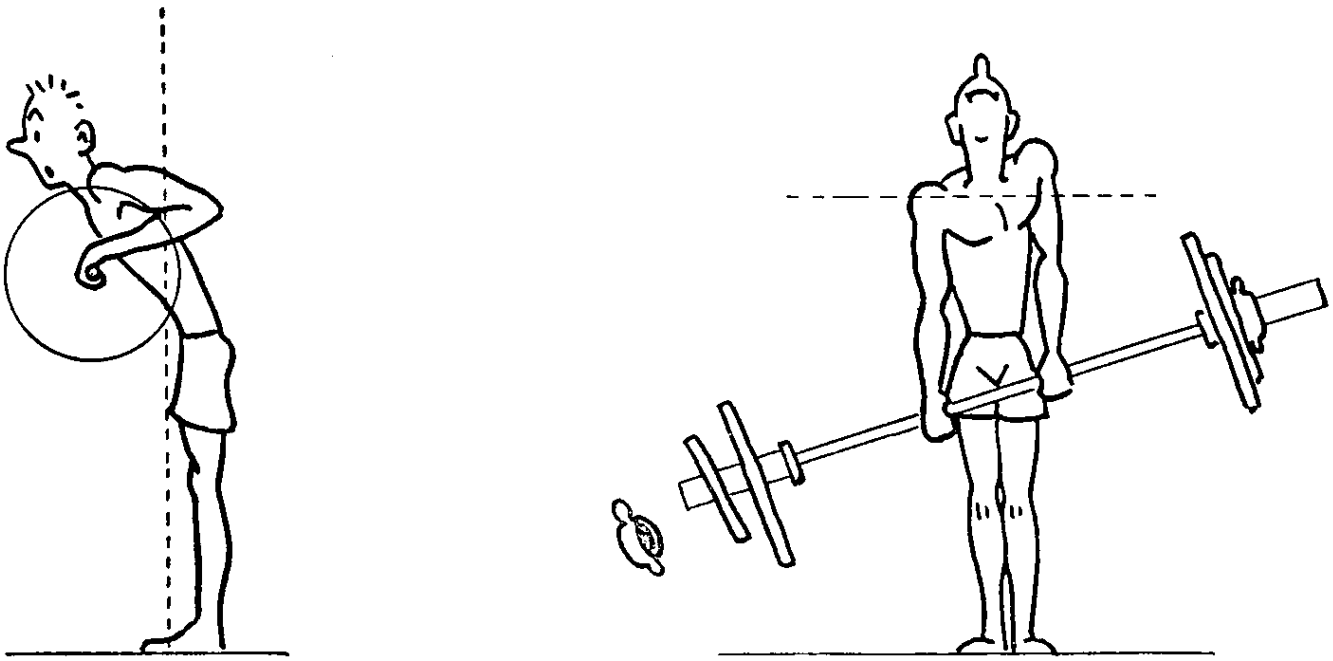

5 6

*Dans nos*

# COMITÉS

RÉGIONAUX

## COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

### Championnat de Seine-et-Oise

Disputé le 15 mars 1959, ce championnat avait réuni à Arpajon de nombreux participants, candidats aux titres, dont voici pour 1959-1960 les heureux possesseurs. Sont champions de Seine-et-Oise :

Catégories : Poids Coqs : Pétremane (S.G.A.) ; Poids Plumes : Lanux Roger (A.S.M.) ; Poids Légers : Conil (A.S.M.) ; Poids Moyens : Guezelou (A.S.M.) ; Poids Mi-Lourds : Decarpignies (S.C.P.O.) ; Poids Lourds-Légers : Salaun (S.C.P.O.) ; Poids Lourds : Paul (A.S.M.).

Le Challenge Recordon est enlevé par l'A.S. Mantaise devant le S.C.P.O., Arpajon, Villeneuve, Orsay et Enghien, après une compétition très réussie. C'est d'ailleurs une habitude de notre ami Bridoux.

Voici le classement de ce championnat qui mit aux prises 32 compétiteurs :

*Poids Coqs* : 1. Pétremane (S.G.A.), 215 k ; 2. Mabeau (S.C.P.O.), 200 k ; 3. Poirier (A.S.M.), 182 k 500.

*Poids Plumes* : 1. Lanux Roger (A.S.M.) 235 k ; 2. Peschot (S.C.P.O.), 217 k 500 ; 3. Lavoine (S.A.E.), 197 k 500 ; 4. Cottineau (E.S.V.), 192 k 500.

*Poids Légers* : 1. Conil (A.S.M.), 305 k ; 2. Trouillon (A.S.M.), 285 k ; 3. Minie (A.S.M.), 265 k ; 4. Doussinault (E.S.V.), 240 k ; 5. Lanux Claude (A.S.M.), 235 k.

*Poids Moyens* : 1. Guezelou (A.S.M.), 312 k 500 ; 2. Toutirais (A.S.M.), 290 k ; 3. Decoetlogon (S.C.P.O.), 282 k 500 ; 4. Thiebault (Orsay), 275 k ; 5. Moreau (S.A.B.), 272 k 500 ; 6. Cortiula (S.G.A.), 255 k ; 7. Pellerin (V.A.C.), 250 k ; 8. Lemaire (S.A.E.), 245 k ; 9. Psiroukis (A. S.M.) 217 k 500.

*Poids Mi-Lourds* : 1. Decarpignies (S.C.P.O.), 312 k 500 ; 2. Vaurabourg 302 k 500 ; 3. Ott (S.C.P.O.), 285 k ; 4. Hénon (S.A.E.), 280 k ; 5. Lesur (A.S.M.), 275 k ; 6. Meslin (S.G.A.), 257 k 500.

*Poids Lourds-Légers* : 1. Salaun (S.C.P.O.), 300 k ; 2. Sanger (Orsay), 270 k ; 3. Bastide (S.C.P.O.), 255 k.

*Poids Lourds* : 1. Paul (A.S.M.), 350 k ; 2. Lebare (E.S.V.), 215 k.

Bon arbitrage de M. Fiolle, arbitre du C.I.F. et félicitations aux sociétés présentes dont nous espérons l'an prochain voir augmenter le nombre.

### CHALLENGE HIEAUX

Le 5 avril le Dreux Athlétic Club organisait le Challenge Hieaux, épreuve se disputant par équipe de 5 hommes pour un poids de 355 k et réservée aux athlètes de 4eet 3e séries. Pour la seconde fois, l'équipe du S.C. Neuilly a remporté cette épreuve dont voici le classement :

1. *S.C. Neuilly* (Janvrin, Tavin, Deschaintres, Dubois, Capdeville). Poids de l'équipe : 354 k 900. Total = 1.325 k.

2. *S.M. Montrouge* (Espiasse, Mortegoutte, Olivier, Tournier, Gaudru). Poids de l'équipe : 349 k 450. Total = 1.180 k.

3. *A.S. Mantaise* (Lanux Roger, Poirier, Lesur, Paumard, Psiroukis). Poids de l'équipe : 337 k. Total : 1.165 k.

4. *Courbevoie Sports* (Luthy, Belœil, Rispal, Durpoix, Lejudec). Poids de l'équipe : 347 k 200. Total = 1.162 k 500.

5. *Dreux Athlétic Club* (Arcelin, Nascihen, Falque, Glorennec, Martin). Poids de l'équipe : 338 k 800. Total : 1.105 k.

Ce Challenge doit être gagné trois fois consécutives ou cinq fois par la même société pour rester sa propriété et il est à prévoir que l'an prochain, Neuilly subira une forte attaque.

Nous remercions notre ami Martin, entraîneur du D.A.C., car il n beaucoup de mérite à faire vivre son club qui compte quelques débutants de valeur. Nous remercions également le généreux donateur du challenge qui porte son nom et qui permet aux 3e et 4e séries de se mesurer.

A. ROUSSAUX.

***

## COMITE D'AUVERGNE

### Match
### Luxembourg-A.S. Montferrandaise

C'est le 5 mars, salle de l'A.S.M. à Clermont-Ferrand, qu'a eu lieu la rencontre Sélection luxembourgeoise contre Montferrand. Arrivés la veille par la route, les Luxembourgeois eurent tout d'abord le plaisir de visiter les installations modernes de l'A.S.M. et d'en apprécier toute l'étendue et la diversité. Après une nuit réparatrice des fatigues du voyage, nos invités, accompagnés de MM. Vaure et Righi de l'A.S. Montferrandaise firent la connaissance de quelques jolis coins de l'Auvergne, en passant par le lac Servières et la route pittoresque qui conduit jusqu'au Mont-Dore. Cette agréable promenade fut suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville par M. le docteur Bruguière, adjoint au maire de Clermont-Ferrand qui souhaita la bienvenue à l'équipe luxembourgeoise et que les liens d'amitié établis entre les deux équipes se manifestent encore longtemps dans l'avenir. M. Schumacher, Président de la Fédération Luxembourgeoise de Lutte et de Poids et Haltères, remercie vivement M. le docteur Bruguière de cet accueil sympathique et l'assure de son attachement à la France au nom de tous ses camarades sportifs et en particulier à l'Auvergne où il espère revenir très bientôt ; les verres sont levés au succès sportif de la manifestation.

L'après-midi, ce fut au tour des athlètes de s'expliquer ; si les Luxembourgeois sont venus dans l'intention de renouveler leur victoire d'Esch sur Alzette au match aller, les Montferrandais ont tout mis en œuvre pour obtenir une éclatante revanche, car n'oublions pas que ce ne fut que par 7 k 500 qu'ils perdirent l'an passé. Les conditions de la rencontre sont les suivantes : équipe de six hommes dont le poids de corps est déduit de la performance réalisée. La pesée donne un handicap de 20 k en faveur de Montferrand.

La première partie du match oppose les Luxembourgeois Hippertchen, Quintus et Schmidt Marcel aux Montferrandais Giat, Païs et Piano. La lutte fut serrée et deux records battus, l'un par Hippertchen, l'autre par Giat ; à l'issue de cette première partie, le Luxembourg n'était plus qu'à 12 k 500 de Montferrand. L'équipe Montfer-

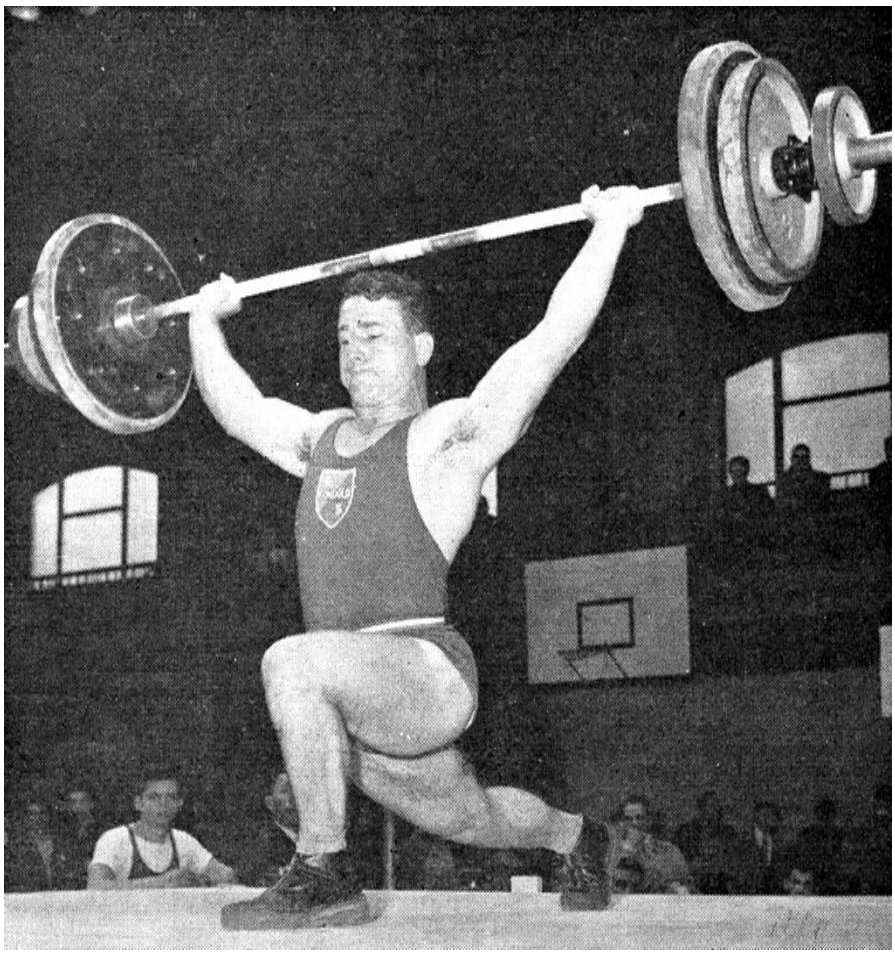

**Marcel PATERNI, Champion de France Poids Moyens 1959, améliorant le record du total olympique qu'il détenait déjà.**

randaise avec Bassot, Toye et Mardel dans la seconde partie pouvait largement espérer une confortable avance car Schmidt Fernand, Michaelis et Mersch, qui leur étaient opposés, ne pouvaient faire un meilleur total que les nôtres. Hélas, l'imprévu se produisit car Bassot, trop nerveux, parti haut au développé ne réussit aucun essai. Ce fut fatal aux Montferrandais et les exploits de Toye et Mardel qui améliorèrent deux records d'Auvergne, ne furent pas suffisants pour combler le zéro de leur camarade.

L'arbitrage était assuré par MM. Schumacher (Luxembourg), Vaure (Montferrand) et Colin (Fondary). A la table officielle on notait la présence de MM. Chassagny et Righi du Comité d'Auvergne.

Voici les résultats techniques :

*Luxembourg*. - Hippertchen (Léger), 287 k 500 ; Quintus (moyen), 280 k ; Schmidt Marcel (mi-lourd), 290 k ; Schmidt Fernand (Lourd-léger), 307 k 500 ; Michaelis (Lourd-léger), 290 k ; Mersch (Lourd), 335 k.

Total réalisé : 1.790 k. Poids de l'équipe : 501 k. Performance : 1.790 - 501 = 1.289 k.

*Montferrand*. - Giat (Léger), 285 k ; Païs (moyen), 275 k ; Piano (mi-lourd), 285 k ; Bassot (mi-lourd), 185 k ; Toye (Lourd-léger), 362 k 500 ; Mardel (Lourd), 332 k 500.

Total réalisé 1.725 k. Poids de l'équipe : 481 k. Performance : 1.725 - 481 = 1.244 k.

Finalement, le Luxembourg bat l'A.S. Montferrandaise de 1.239 - 1.244 = 45 k.

***

## COMITE DU LIMOUSIN

Le Red Star de Limoges a inauguré sa nouvelle salle, 107, rue Aristide-Briand à Limoges, par l'organisation de Championnats Régionaux de Lutte.

Cette salle servira également à l'entrainement de la section haltérophile conseillée par le dévoué Marcel Thévenet.

***

## COMITE DAUPHINE-SAVOIE

### Match Grenoble-Genève

Ce match s'est disputé par handicap de poids sur les trois mouvements olympiques, le 18 avril, à Grenoble, Maison du Peuple. Il fut suivi par un public peu nombreux.

Les Grenoblois menèrent le match de bout en bout, débutant avec une avance de 72 k 500 que les Suisses réduisirent dans la deuxième partie, grâce à l'action de Freiburghauss, Kostler et Vaucher. Les Grenoblois, qui menaient encore avec 35 k d'avance quand débuta l'épaulé et jeté, manquèrent leur mouvement pour finalement totaliser 1.707 k 500 contre 1.715 k aux Genevois.

Le handicap de poids ramena le total à 1.250 k 800 pour Genève et 1.250 k pour Grenoble, Genève l'emportant donc de 800 grammes. D'un commun accord, les arbitres déclaraient match nul.

Les Grenoblois se firent remarquer par la correction de leurs mouvements et leur style. Le Poids Léger Tognet battit le record des Alpes du développé avec 87 k.

L'arbitrage était assuré par M. Isselin, de Genève, M.M. Ravix, Marchioni, Bachelay et Lomet, du Comité Dauphiné-Savoie.

Ch. LOMET.

### Résultats Techniques

*Genève*. - Tornay, 230 k ; Guillot, 217 k 500 ; Enzler, 297 k 500 ; Freiburghauss, 342 k 500 ; Kostler, 317 k 500 ; Vaucher, 310 k. Total : 1.715 k. Poids de l'équipe : 464 k 200. Reste : 1.250 k. 800.

*Grenoble*. - Tognet, 272 k 500 ; Dessus, 275 k ; Luscansky, 270 k ; Catris, 292 k 500 ; Hadrys, 292 k 500 ; Rieu, 305 k. Total : 1.707 k 500. Poids de l'équipe : 417 k 500. Reste : 1.250 k.

***

## A.E.F.

### Tournée de Propagande en A.E.F.

Une délégation composée des athlètes Gerber, Paterni et Mierczuk et accompagnée de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., s'est rendue en A.E.F. du 28 mars au 8 avril, stationnant successivement à Bangui, Brazzaville et Pointe Noire.

Au cours de ce périple, plusieurs démonstrations haltérophiles et culturistes furent organisées ; Gerber et Paterni, Champions de France, firent montre de leurs qualités, tandis que Mierczuk, Plus Bel Athlète de France 1958, remportait un très vif succès auprès du public par une série de poses plastiques très réussies.

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

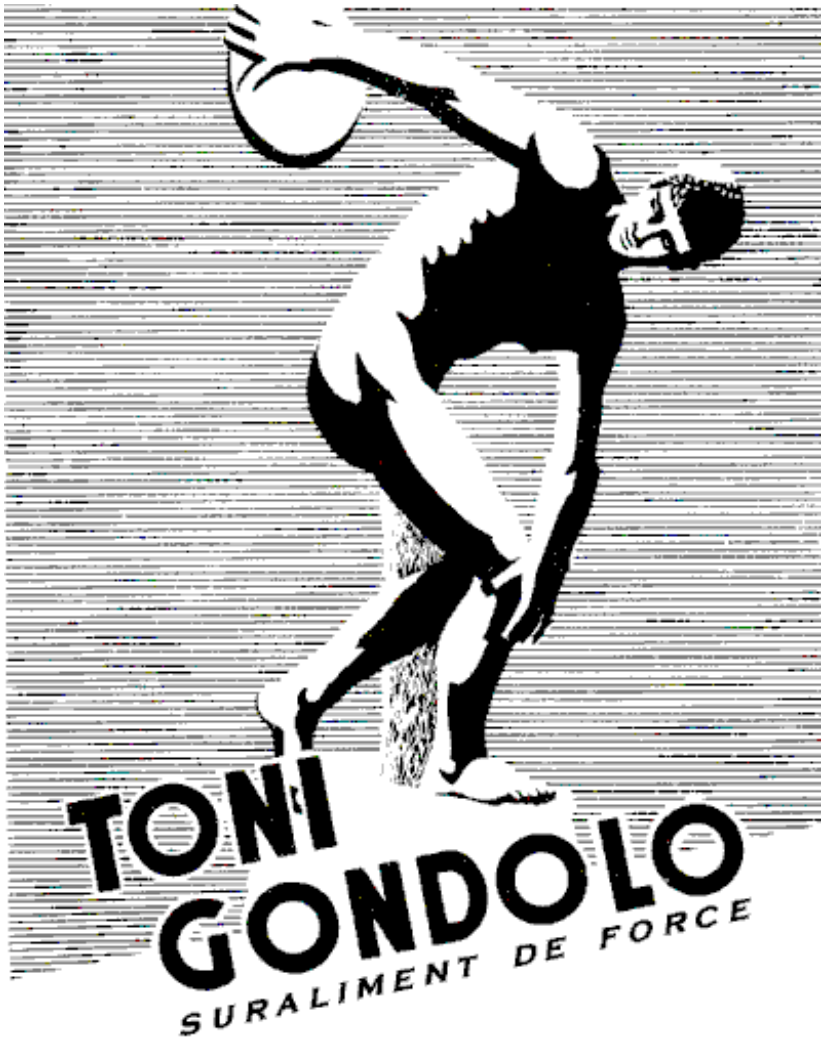


Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 2me trim. 1959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 146

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

MENSUEL
14e ANNÉE
JUIN
1959

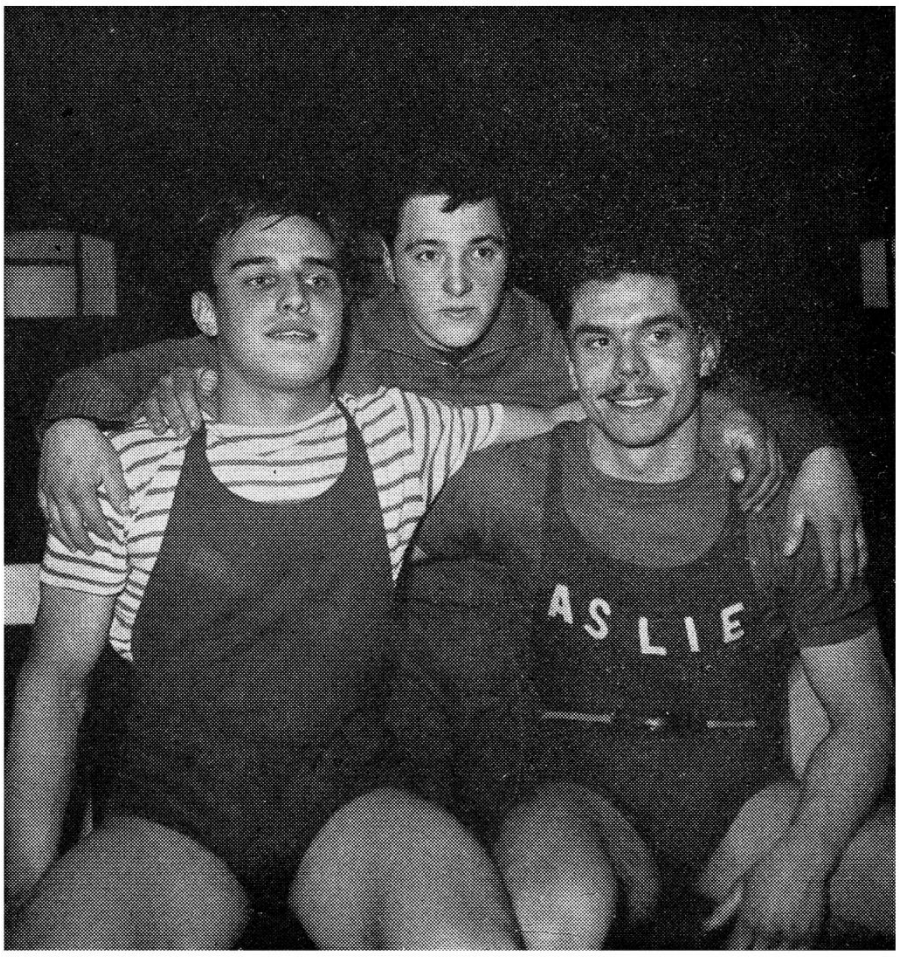


*Document original : Raymond Lopez*

# SOMMAIRE

●–●


Procès-verbal de la Réunion du Comité de direction du 15 mai 1959..... 3

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 1959 (suite)..... 4

Classement national du Critérium National Culturiste 1959..... 8

Résultats des Championnats Militaires d'Haltérophilie 1959..... 8

Le match France-Italie « A » par G. FIRMIN..... 9

et résultats techniques..... 9

Prochains stages d'Haltérophilie..... 11

Résultats des Championnats de France scolaires et universitaires 1959..... 11

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER..... 12

Le challenge R. Suvigny..... 13

Le X[e] Championnat-challenge d'Haltérophilie de l'U.S. des Cheminots français..... 14

Dans nos Comités Régionaux..... 15


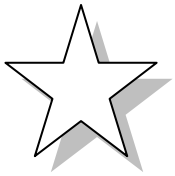

*Sur notre page de couverture :*

**DINDELEUX, DELEBARRE et PICCI,**

**trois jeunes et brillants espoirs du Comité des Flandres, les deux premiers ayant remporté le titre de champion de France Juniors 1959 tandis que Picci obtenait une deuxième place.**

*(Photo But et Club.)*


# *L'Haltérophile Moderne*

**14[e] ANNÉE – N° 146.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2[e]**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*


**10 abonnements ou renouvellements groupés = 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci.


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1[er] choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2[e])

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 15 MAI 1959

*Présents* : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, Ch. Fischer, E. Gouleau, V. Leveler, L. Morin, R. Recordon, A. Rolet, A. Roussaux, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Assistaient à la réunion : MM. B. Renault et L. Guillier.

*Excusés* : MM. Baumgarten, Chaix, Hervochon, Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*Demandes d'affiliation.* - Le Comité de Direction homologue les demandes d'affiliation ci-après :

- ✓ N° 3.383 - Athlétique Club Saint-Maurien ;
- ✓ N° 3.384 - Association Sportive des P.T.T. d'Arras.

*Homologation de records.* - Le Comité de Direction homologue comme records de France Seniors les performances ci-après :

*Poids Légers.* - Épaulé et Jeté à deux bras : 135 k par Gerber, le 11 avril 1959 à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Vaure et Bonneau (ancien record : 133 k 500 par lui- même).

*Poids Moyens*. - Total Olympique : 125 + 120 + 155 = 400 k par Paterni, le 12 avril 1959, à Paris. Arbitres : MM. Lannebère, Rousseau et François (ancien record, 397 k 500 par lui-même).

*Poids Lourds Légers*. - Arraché à deux bras : 132 k 500 par Vincent, le 12 avril 1959, à Paris. Arbitres : MM. Rolet, Bonneau et Roux (ancien record : 130 k 500 par Debuf).

*Poids Lourds.* - Développé à deux bras : 135 k par Hamm, le 2 mai 1959, à Bari (Italie). Arbitres : MM. Jean Dame, Piou et Firmin (ancien record : 132 k 500 par Herbaux).

Sont homologués comme records de France Juniors les performances ci- après :

*Poids Moyens*. - Arraché à deux bras : 99 k par Dindeleux, le 11 avril 1959 à Paris Arbitres : MM. François, Lannebère et Roux (ancien record 97 k 500 par Picci).

Épaulé et Jeté à deux bras : 129 k 500 par Picci, le 26 avril 1959 à Lille. Arbitres : MM. Meese, Vandeputte et Dumoulin (record nouveau).

*Poids Mi-Lourds.* - Épaulé et Jeté à deux bras : 130 k 500 par Dindeleux, le 26 avril 1959, à Lille. Arbitres : MM. Meese, Vandeputte et Dumoulin (record nouveau).

*Poids Lourds Légers.* - Développé à deux bras : 125 k 500 par Sylvain Lefèvre, le 22 mars 1950, à Rosendaël. Arbitres : MM. Croxo, Dumoulin et Cuvelier (ancien record, 124 k 500 par lui-même).

Arraché à deux bras : 115 k par Fouletier, le 11 avril 1959, à Paris. Arbitres : MM. Rousseau, Bonneau et Vaure (ancien record, 113 k par lui-même).

Arraché à deux bras : 116 k 500 par Fouletier, le 26 avril 1959, à Lyon. Arbitres : MM. Michaud, Faure et Gianella.

Total Olympique : 100 + 102,500 + 130 = 332 k 500 par Augustin, le 11 avril 1059, à Paris. Arbitres ; MM. Piou, Rolet et Leveler (ancien record : 317 k 500 par lui-même);

Enfin, le Comité de Direction homologue d'une part, comme records de France Scolaires et Universitaires, une série de performances énumérées dans la lettre du 6 mai de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire et, d'autre part, comme records de l'Académie de Paris, les performances du Poids Coq Lampereur, réalisées au cours des Championnats d'Académie.

*Finale du Championnat de France Culturiste (concours du Plus Bel Athlète de France).* - Le Président fait un résumé des pourparlers actuellement engagés en vue de l'organisation de cette finale ; il espère les voir aboutir favorablement.

Toutefois, il signale un élément nouveau qui permettra, de toute façon, d'organiser cette finale sans grever le budget fédéral. En effet, le Haut Commissariat aux Sports a fait droit aux demandes réitérées de la F.F.H.C. qui estimait due son agrément au titre de Fédération Haltérophile et Culturiste devait lui permettre d'obtenir les crédits nécessaires à ses activités culturistes ledit Commissariat a décidé de lui accorder un concours financier à cet effet, par l'augmentation de la subvention de fonctionnement. Cette mesure n'empêchera pas la F.F.H.C. de continuer à rechercher des appuis extérieurs, mais la mettra à l'abri de tout souci au cas où ceux-ci feraient finalement défaut.

Après cet exposé, le Comité de Direction accepte la proposition de M. André Rolet d'effectuer une démarche auprès d'une personnalité qu'il connaît, en vue de l'organisation des Championnats de France Haltérophiles et Culturistes 1960.

*Matches inter-nations.*

*France - Italie « B ».* - Le Président expose que cette rencontre a été organisée de façon parfaite par l'Union Amicale de Cognac et son Président M. Moreau. Elle comptait peu de spectateurs, en raison de la concurrence d'un match de rugby néanmoins, elle a été une excellente propagande pour notre sport.

Elle s'est terminée par la victoire de l'Italie (5 à 2). L'équipe de France était handicapée par l'absence de Marchal, remplacé au dernier moment par di Grazia qui avait dû voyager toute la nuit.

*France - Italie « A ».* -Le Président rappelle que ce match a été organisé à Bari (Italie), le 2 mai dernier. L'organisation technique et l'arbitrage de cette rencontre furent déplorables.

Il fait une brève analyse de la participation française, digne d'éloges à tous les points de vue, malgré la défaite de Paterni, encore affaibli par sa crise de paludisme.

Il rend hommage à Georges Firmin, qui fut un excellent chef d'équipe et remercie M. François Piou, arbitre français, tenu en échec, tout au long du match par ses deux collègues, l'un Italien, l'autre Autrichien.

*Communications diverses et correspondance.* - Le Président a dû se rendre à Montpellier le 24 avril pour assister aux obsèques de Mme Paul Rocca. Il exprime sa peine de ce décès survenu trois ans après celui du regretté Président du Comité du Languedoc.

*Demandes de prêt de barres.* - Deux demandes sont soumises à l'examen du Comité de Direction, l'une émanant de l'Athlétique Club Saint-Maurien, dont l'affiliation vient d'être prononcée, l'autre de l'haltérophile Singer qui effectue son service militaire en Algérie et n'a pas la possibilité de s'entraîner dans un club civil.

Le Comité de Direction est d'accord à l'unanimité en ce qui concerne l'Athlétique Club Saint-Maurien, mais des réserves sont faites sur la seconde demande, certains membres estimant que le prêt d'une barre à un athlète - et non à un club - risquerait de créer un précédent susceptible d'entraîner d'autres sollicitations. Toutefois, après les explications du Secrétaire Général rappelant, d'une part, les difficultés rencontrées pour l'affectation de Singer au Bataillon de Joinville et, d'autre part, les performances passées de cet athlète, le Comité de Direction accepte, par 8 voix contre 3 abstentions, de faire droit à sa demande, étant entendu qu'il devra, à sa libération, expédier la barre au Comité d'Algérie pour être remise à la disposition d'athlètes de valeur stationnés en A.F.N.

*F.S.G.T.* - Le Président, rappelant l'échange de correspondance qui a eu lieu entre la F.F.H.C. et la F.S.G.T., fait connaître que cette dernière a demandé audience au Comité National des Sports et son arbitrage, Après lecture de la lettre de la Fédération Travailliste au C.N.S., M. Jean Dame communique à ses collègues les grandes lignes de l'intervention qu'il a faite, en réponse, au bureau du C.N.S. dont il est membre.

*Coupe de France par équipes.* - Communication est donnée du classement général de la Coupe de France par équipes. Sont qualifiés pour la finale : le Comité du Languedoc, le Comité de l'Ile de France et le Comité des Flandres. Ladite finale sera organisée le 30 mai prochain à Montpellier. M. Jean Dame est désigné pour y représenter la F.F.H.C.

*Subventions à la F.F.H.C.* - Le Président donne connaissance des lettres reçues du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports concernant le montant des subventions allouées à la F.F.H.C. au titre dis fonctionnement et de la Préparation Olympique. Malheureusement, un premier acompte seulement a été versé alors que la saison haltérophile est pratiquement terminée. Un prêt a donc dû être sollicité du Fonds National Sportif, on attendant le versement d'un deuxième acompte.

*Nomination d'arbitres fédéraux.* - Sur proposition de la Commission d'examen qui a siégé au cours des derniers championnats de France, le Comité de Direction homologue la nomination, au titre d'arbitre fédéral, de MM. Valter Astolfi (Champagne), Ferdinand Fiolle (Île-de-France), Eugène Flick (Alsace), Georges Firmin (Languedoc), Henri Meese (Flandres), Lucien Michaud (Lyonnais), Marcel Pareau (Anjou-Bretagne), G. Létang (Algérie).

*Situation du moniteur national Chaput.* - Lecture est donnée de la lettre adressée à M. Richard Chaput, en date du 20 avril, lui confirmant les décisions prises par le Comité de Direction au cours de sa réunion du 26 mars dernier et lui demandant de faire connaître dans un délai très rapide au Haut Commissariat aux Sports son intention, soit de reprendre immédiatement ses fonctions à la Fédération, à temps complet, soit de renoncer purement et simplement à ces fonctions.

Le Président informe ensuite ses collègues qu'il a reçu la visite de Chaput qui lui a fait part de sa décision d'abandonner son poste de moniteur national que ses occupations extérieures ne lui permettent plus d'assurer, mais qui l'a prié en même temps d'effectuer une démarche au Haut Commissariat pour qu'un poste à mi-temps à la Manutention lui soit conservé. Il a ensuite suggéré la candidature de Lambert aux fonctions de moniteur national.

Un échange de vues s'engage sur ce dernier point. Le Président, estimant que toute discussion à ce sujet est prématurée, demande au Comité de Direction de lui faire confiance pour étudier l'ensemble du problème avec le Haut Commissariat aux Sports il reviendra ensuite devant ses collègues

et les tiendra au courant des renseignements qu'il aura recueillis.

*Rapport de M. Duchesne.* - Au cours de la réunion du 26 mars, le Secrétaire Général avait évoqué différents aspects de la préparation olympique en vue des Jeux de Rome.

M. J. Duchesne ayant estimé qu'une commission spéciale devrait être chargée de ces problèmes, il lui avait été demandé un rapport sur la question.

Il en donne connaissance comme suit :

« Commission de Préparation Olympique ».

*Composition.* - Le Président plus quatre membres, élus par le Comité de Direction.

*Attributions.* - Suivre la préparation des probables et possibles pour les Jeux de Rome

- proposer un calendrier national et international ;

- sélectionner les équipes nationales ;

- entrer en rapport avec les entraîneurs des athlètes sélectionnés pour la P.O.

*Fonctionnement*. - Au moins une réunion mensuelle ;

- Correspondance avec athlètes et dirigeants ;

- déplacement avec les équipes nationales ;

- déplacement pour assister aux matches importants des probables et possibles.

*Pouvoirs.* - La Commission de Préparation Olympique est seule compétente pour :

- sélectionner les athlètes ;

- les conseiller, en accord avec l'entraineur habituel :

- solutionner les difficultés qui pourraient se présenter dans la préparation d'un athlète (exemples : manque à gagner, chômage, etc.) ».

A la demande du Président, M. Julien Duchesne reprend la lecture de ses propositions, paragraphe par paragraphe. Chacun d'eux reçoit l'accord unanime du Comité de Direction.

Le Président estime que, dans ces conditions, il ne reste plus qu'à procéder à l'élection des quatre membres qui, avec lui-même, feront partie de la Commission. Ils devront être choisis parmi les membres du Comité de Direction.

Certains membres souhaiteraient qu'il soit demandé au préalable aux absents s'ils sont candidats.

M. André Rolet fait remarquer qu'il ne suffira pas de briguer un poste dans cette Commission, mais qu'il faudra pouvoir remplir les tâches définies dans le rapport qui vient d'être lu, ce qui demandera beaucoup de temps à ceux qui seront désignés.

M. Roussaux estime, au surplus, que tous les membres du Comité de Direction ne sont pas obligatoirement aptes à assumer ces tâches. Les élus devront donc être choisis à raison de leur compétence aussi bien que des loisirs dont ils disposent.

Le Président propose de passer au vote, en désignant 4 titulaires et 2 suppléants, pour le cas où des membres absents seraient élus et déclineraient ces fonctions faute de temps.

La composition du Comité de Direction est ensuite rappelée, chaque membre présent, à l'appel de son nom, devant indiquer s'il est ou nom candidat.

Le vote donne les résultats suivants :

Sont élus :

*Titulaires*. - MM. .Julien Duchesne, Georges Firmin, René Duverger, André Rolet.

*Suppléants*. - MM. Léon Morin et Henri Clutier.

Il est en outre décidé que le Secrétaire Général de la F.F.H.C. fera partie de droit de la commission.

*Nomination des Présidents des Commissions.* - Préalablement à la séance du Comité de Direction, les membres des différentes Commissions de la F.F.H.C. s'étaient réunis pour procéder à l'élection de chacun des Présidents.

Ont été élus :

Commission clos Arbitres : Président, M. Paul Buisson.

Commission Culturiste : Président, M. André Rolet.

Commission de Discipline : Président, M. Eugène Gouleau.

Commission Haltérophile : Président, M. Julien Duchesne.

Commission de Propagande : Président, M. Victor Leveler.

Commission des Récompenses : Président, M. Jean Dame.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15.

*Le Secrétaire Général :*
R. POULAIN.

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

## tenue le dimanche 12 avril 1959

**Salle des réunions du Comité nationale des sports**

4, rue d'Argenson, Paris

### RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GENERAL

(Suite)

Il m'est agréable, par contre, d'exprimer ma satisfaction de voir nos athlètes progresser chaque année. L'entraînement est mieux appliqué, les moyens matériels de chaque Club se sont aussi très certainement améliorés. Il n'y a aucune raison pour que nos haltérophiles ne réalisent pas aussi lourd que certains étrangers ; quelques-uns des nôtres, d'ailleurs, l'ont déjà prouvé. Le niveau national doit encore progresser et la F.F.H.C. mettra tout en œuvre pour faciliter la tâche des Clubs, tant sur le plan d'entraînement que sr le plan matériel.

Examinons maintenant notre calendrier culturiste.

Deux Journées de Brevets culturistes furent organisées, l'une le 25 décembre 1957, l'autre le 2 mars 1958 pour l'obtention des Brevets 1er, 2e et 3e degrés mais, comme toujours, certains Comités ne participèrent pas à ces manifestations. Pourquoi ? Je pense qu'il se trouve, dans toutes les régions de France, des jeunes gens capables de subir les épreuves de ces brevets dont certains Dirigeants ne semblent pas comprendre toute l'utilité. Ils sont pourtant, chers Amis, un moyen de vulgarisation énorme. Il faudrait même peut-être – et on devra y penser – instituer un Brevet comportant un programme plus simple encore, de façon qu'il puisse être préparé par n'importe qui en quelques semaines. Nous devons mettre l'haltérophilie à la portée de tous notre recrutement s'en trouverait d'autant facilité.

Je rappelle, à cette occasion, que chaque Club, que chaque Comité peut organiser des sessions à tout moment et qu'il n'est nul besoin d'attendre les Journées organisées par la F.F.H.C.

Le Critérium National Culturiste fut organisé par les soins des Comités Régionaux, le 20 avril 1958, dans sa nouvelle formule ; 12 athlètes Juniors et 44 Seniors y participèrent, contre 13 Juniors et 33 Seniors la saison passée. Ces chiffres sont vraiment ridicules pour une compétition qui semblerait pouvoir intéresser une grande partie de nos licenciés. Je pense que, là non plus, toute la propagande désirable n'a pas été faite dans nos Comités Régionaux car une épreuve de cette nature devrait dépasser en nombre de compétiteurs celui d'un Prix d'Encouragement.

Dites-vous bien, chers Amis, que les trois épreuves culturistes : Premier Pas, Brevets Culturistes, Critérium Culturiste sont pour vous un moyen puissant de prospection et de formation haltérophiles. Il faut vous en servir, ne pas les négliger, même si leur organisation comporte, comme je le sais, de nombreuses difficultés. Nous sommes prêts, dans ce domaine, à accepter toutes suggestions qui permettraient de rendre ces épreuves plus attrayantes, à condition toutefois que leur but en reste inchangé.

Les Éliminatoires du Championnat de France Culturiste eurent lieu entre le 1er et le 15 mai 1958 et la Finale le samedi 12 juillet, au Casino de Vittel. 19 athlètes, représentant 14 Comités Régionaux, furent réunis dans cette ville. Legrand, du Comité du Poitou, fut vainqueur dans la catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68, tandis que Mierczuk, du Comité de Provence, s'adjugeait le titre dans la grande catégorie. Ribardière (Comité du Limousin) enlevait le Prix d'Évolutions.

Chaque année, la F.F.H.C. éprouve les plus grandes difficultés à mettre sur pied la finale de cette compétition. Le Commissariat aux Sports, vous le savez, ne nous alloue aucune subvention au titre de la Culture Physique et, comme je l'ai déjà exposé, nous ne voulons pas grever le budget haltérophile qui n'est déjà pas tellement brillant. Heureusement que notre Président Jean Dame trouve, en fin de compte, les appuis financiers nécessaires et vous serez certainement d'accord avec moi pour le remercier des efforts qu'il renouvelle chaque saison pour que cette belle manifestation subsiste à notre calendrier.

***

Revenons maintenant au calendrier haltérophile avec les épreuves internationales.

Ce fut d'abord le match par équipes France-Hollande, qui s'est déroulé le 15 décembre 1957 à La Haye, et que nous remportâmes par 4 victoires à 3. Notre équipe était composée de Picard, Sebban, Gerber, Lambert, Soleilhac, Debuf et Herbaux.

A Boulogne-sur-Mer, le 18 janvier 1958, notre équipe remportait une magnifique victoire sur l'Angleterre, par 4 victoires à 3. Notre Équipe était formée comme suit : Picard, Delebarre, Gerber, Paterni, Debuf, Lefèvre, Herbaux.

Le 9 février 1958, France - Italie « A » était organisé à Paris, au Gymnase Municipal Voltaire, tandis que notre Équipe « B » se rendait à Naples pour y rencontrer l'Équipe d'Italie « B ». Cette double rencontre devait se solder par la défaite de nos deux équipes. A Paris, nous fûmes battus par 4 victoires à 3. L'Équipe de France comprenait : Hanry, Delebarre, Gerber, Paterni, Marchal, Debuf, Herbaux. La rencontre fut très équilibrée et j'ose espérer que nous pourrons prendre notre revanche le 2 mai prochain, en Italie. A Naples, par contre, notre Équipe « B » essuya une sévère défaite par 5 victoires à 2. Elle comportait dans ses rangs : Picard, Platier, Collard, Boissonnet, Vincent, Lefèvre, Goubayon.

Ce fut ensuite la rencontre France - Allemagne de l'Est, Équipes « A » et « B », le 11 mai 1958, à Messen-sur-Elbe (Allemagne). Notre équipe A fut encore battue par 4 victoires à 3; elle était composée de Randrianarisoa, Platier, Gerber, Paterni, Marchal, Debuf, Herbaux. Notre Équipe B fut défaite par 6 victoires à 1. Hanry, Delebarre, Collard, Boissonnet, Soleilhac, Vincent et Lefèvre la composaient.

Le 15 juin 1958, à Tourcoing, les matches Inter-nations par équipes se clôturaient par la victoire de notre équipe - 6 à 1 - contre la Hollande. Notre équipe était composée de Hanry, Platier, Gerber, Boissonnet, Paterni, Debuf, Herbaux.

On peut constater que nos équipiers internationaux n'ont pas chômé au cours de la saison. Grâce à ces rencontres multiples, la F.F.H.C. n pu encourager et entraîner de nombreux athlètes et je pense que la progression que nous enregistrons cette année leur est due pour une grande part. Il nous faut continuer dans cette voie, même si nous essuyons quelques défaites au départ. Nous devons aguerrir bon nombre d'athlètes, les inciter à progresser et les résultats ne tarderont pas à être meilleurs.

Il ne me reste plus qu'à vous parler des Championnats du Monde, qui se sont déroulés du 16 au 21 septembre à Stockholm. Nous y avons enregistré d'excellents résultats puisque Paterni, dans les Poids Moyens, s'est classé 3e en réalisant 395 k, ce qui constituait le nouveau record de France du total olympique, que Vincent, dans les Lourds Légers, obtenait une magnifique 5e place, réussissant pour la première fois 407 k 500 et que Gerber, dans les Poids Légers, se classait 6e avec 342 k 500. Malheureusement, Jean Debuf, en méforme, n'obtenait qu'une 8e place dans les Poids Mi-Lourds avec 385 k. La France se classait 6e sur 14 nations classées.

Le classement européen réalisé au cours de ces Championnats donnait la 2e place à Paterni dans les Moyens, la 4e place à Vincent en Lourds Légers et la 5e à Gerber, en Poids Légers, Debuf était 6e en Poids Mi-Lourds. La France obtenait la 5e place sur 14 nations européennes classées.

Je pense qu'il y a lieu de féliciter particulièrement ces quatre athlètes qui nous ont représenté dignement et je suis persuadé qu'ils obtiendront, dans l'avenir, de bien meilleurs résultats, car je connais les qualités, tant morales que physiques, qui les animent.

Je ne saurais terminer ce compte rendu de nos activités internationales, sans y associer les noms de MM. Gouleau et Jean Dame, qui assurent la lourde charge du Secrétariat de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste. Je vous demande de vous joindre à moi pour les remercier du travail qu'ils effectuent au sein de cet important organisme et je souhaite qu'ils puissent se maintenir encore de très nombreuses années à sa direction car, sans eux, il serait livré à des extravagances qui ne serviraient en rien l'Haltérophilie mondiale.

Je dois aussi souligner l'activité de nos Comités régionaux et de nos Clubs qui, eux aussi, organisent des rencontres internationales inter-villes et interclubs, pour notre plus grande satisfaction.

***

Dans le domaine scolaire et universitaire, les Championnats de France 1958 se sont disputés le 31 mars 1958, à Troyes. Dix-sept qualifiés se disputèrent les différents titres et de très bons résultats y furent enregistrés. L'activité de l'O.S.S.U., d'ailleurs, ne se borne pas à l'organisation des Éliminatoires et à la finale de ces Championnats. Il s'y ajoute de nombreuses sessions de brevets haltérophiles, abordables pour une majorité de jeunes gens, ainsi que différentes épreuves par académie. Il y a aussi des Centres d'entraînement qui fonctionnent le jeudi sous la conduite de maîtres ou de professeurs.

Voilà, chers Amis, un excellent travail accompli parmi la jeunesse et vous avez pu constater, comme moi, que dans différentes épreuves fédérales - et non les moindres - nous retrouvons de nombreux jeunes gens issus du cadre scolaire et universitaire. C'est pourquoi je vous demande de vous joindre à moi pour féliciter et remercier notre équipe de l'O.S.S.U. qui, animée par nos amis Duchesne et Duverger, accomplit un travail productif dans un milieu où il est parfois difficile de faire pénétrer notre sport.

***

Les Championnats de France Militaires ont eu lieu pour la seconde fois. En début de saison, quelques difficultés avaient surgi, l'autorité militaire, faute de crédits, parlant de les supprimer. Elle put heureusement revenir sur sa décision et les Championnats furent organisés les 3 et 4 mai 1958, à l'École d'Entraînement Physique Militaire d'Antibes. Vingt et un qualifiés, représentant différentes régions militaires, se disputèrent les titres. Les résultats, dans l'ensemble, furent très bons et une excellente propagande en résulta dans les milieux de l'armée, tant par la tenue et la valeur de nos athlètes que par l'excellente organisation des Championnats. Il est vrai que nous comptions, à l'École d'Antibes, un technicien en la personne du Capitaine Neyerts. Je tiens d'ailleurs à l'en remercier ainsi que notre ami Chaix, Président du Comité de Provence et M. Asso, de l'Association Sportive de Monaco, pour leur précieux concours.

Je souhaite que ces Championnats, que nous avons eu tant de mal à obtenir, soient chaque année inscrits au calendrier militaire ; je pense d'ailleurs que c'est maintenant un fait acquis.

Je ne quitterai pas ce domaine de l'Armée sans vous parler du Bataillon de Joinville. Le nombre de places qui nous est attribué ne nous permet évidemment pas de donner satisfaction à tous les jeunes haltérophiles appelés à accomplir leur temps légal de service militaire, mais nous avons tout de même obtenu, depuis plusieurs années, d'assez bons résultats quant aux affectations à ce Bataillon. Nous pouvons dire que, d'une façon générale, nos meilleurs haltérophiles ont pu s'y retrouver.

Nous savons maintenant que nous disposons chaque année, au mois de mai, de 6 places réservées aux haltérophiles nous nous trouvons donc dans l'obligation de proposer les six meilleurs d'après les résultats qu'ils ont réalisés en Juniors, soit au cours des Championnats de France (où ils doivent se classer 1er ou 2e) soit au cours d'une autre compétition où ils ont réalisé une perfor-

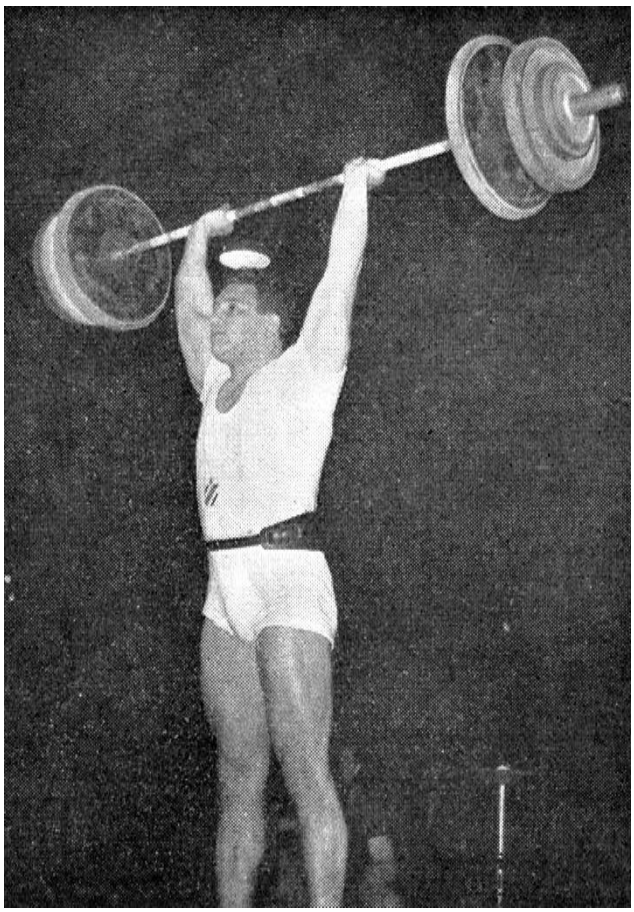

**DUPUIS (Union Amicale de Cognac) International « B ».** *(Photo But et Club)*

mance de première série. Ces six places ne sont peut-être pas suffisantes, mais elles nous donnent cependant la certitude que six de nos meilleurs jeunes athlètes pourront, chaque année, obtenir leur incorporation dans cette unité spécialisée.

***

Sur le plan corporatif, l'Union Sportive des Cheminots Français, sous l'impulsion de notre ami Rabjeau, accomplit de sérieux progrès, puisqu'elle organisa une rencontre internationale avec les cheminots finlandais. Le match aller se déroula en Finlande et se solda par la victoire des Cheminots finlandais par 6 victoires à 1. Au retour, à Paris, la Finlande l'emportait à nouveau, mais par 4 victoires à 3.

Les Championnats - Challenge U.S.C.F. se déroulèrent le 18 mai 1958 à Chamonix, avec la participation de 35 qualifiés. Félicitons donc Rabjeau qui, grâce à ses qualités d'animateur et d'organisateur, est responsable de si magnifiques résultats. Pour ma part, j'aimerais que d'autres organisations professionnelles se créent en France et que, comme l'U.S.C.F., elles aient leurs Championnats propres. Ce genre de compétitions corporatives ne peut qu'influencer la création de nouveaux Clubs et aider à la prospection de nouveaux athlètes.

***

Terminons le compte rendu des résultats sportifs de l'année 1958 en rappelant que 18 records de France Juniors et 9 records de France Seniors ont été établis ou améliorés au cours de l'année 1958, ce qui démontre une fois de plus nos progrès.

***

Sur le plan, effectifs en Clubs, le Comité de l'Île-de-France est toujours en tête, suivi, comme l'an dernier du Comité des Flandres puis des Comités Anjou-Bretagne, du Lyonnais, qui perd la 3e place, du Languedoc, du Comité de Provence qui rétrograde à la 6e place. Viennent ensuite les Comités d'Algérie, de Normandie, de Bourgogne-Franche-Comté et de Lorraine, le Comité d'Alsace, les Comités du Dauphiné-Savoie et de Guyenne, ceux d'Auvergne et de l'Orléanais, les Comités d'Oranie, du Poitou et des Pyrénées, le Comité de Champagne et enfin ceux de Madagascar, de l'A.E.F. et du Limousin qui ferment la marche soit au total 270 Clubs, chiffre à peu près égal à celui des années précédentes.

Je vous rappelle, cette occasion, que la F.F.H.C. met à la disposition des Dirigeants qui désirent créer un Club, ou une section haltérophile dans un Club omnisports, des barres à disques qui leur seront prêtées gratuitement. Cette année, une dizaine de barres ont été ainsi affectées. Nous voulons continuer notre effort dans ce domaine et nous aimerions voir les demandes de prêts de barres affluer, correspondant ainsi à un accroissement de nos Clubs affiliés. Avis aux amateurs !

En ce qui concerne les licences, le chiffre global est de 8.480. Je crois que certains de nos dirigeants en sont revenus à l'ancienne pratique qui consiste à ne licencier, dans la plupart des cas, que les athlètes qui participent effectivement aux compétitions. Et encore quelques sondages nous ont permis de constater que dans certaines épreuves de débutants, des participants n'étaient même pas licenciés, leur Club n'ayant pris aucune licence en cours de saison.

La somme de 300 fr. que représentent ces deux timbres est pourtant bien minime et devrait être exigée de tous les pratiquants haltérophiles.

En m'excusant d'empiéter sur le domaine de notre Trésorier, je rappellerai, une fois de plus, que le chiffre de nos licenciés entre en ligne de compte pour l'attribution des subventions gouvernementales et que, d'autre part, les sommes ainsi collectées constituent la véritable subvention aux Comités Régionaux puisque la moitié de la somme leur reste acquise. Un effort considérable doit donc être fourni par les Clubs qui doivent exiger que chacun de leurs sociétaires soit licencié.

Le classement par Comités au prorata du nombre des licences est le suivant : En tête de liste et largement : le Comité de l'Île-de-France, avec 1.382 licences, suivi par le Comité Anjou-Bretagne : 980 ; les Flandres : 948 ; le Lyonnais : 754 ; la Provence : 484 ; le Languedoc : 462 ; la Normandie : 380 ; l'Alsace : 360 ; la Lorraine : 342 ; l'Orléanais : 306 ; le Dauphiné-Savoie : 258 ; la Champagne : 252 ; l'Oranie : 240 ; l'Auvergne : 236 ; la Guyenne : 198 ; la Bourgogne-Franche Comté : 194 ; l'Algérie : 132 ; le Poitou : 126 ; les Pyrénées : 124 ; l'A.E.F. : 120 ; Madagascar : 102 ; la Côte Basque et le Limousin 100.

Souhaitons que, la saison prochaine, les Comités Régionaux et les Clubs veuillent bien tenir compte des quelques recommandations que je viens de faire et que nous assisterons à une montée en flèche du nombre de nos licences. Chaque dirigeant doit se faire un devoir de licencier tous ceux qui fréquentent leur salle et par cela même, respecter nos règlements.

***

Je pense que le Secrétariat de la F.F.H.C. vous donne satisfaction, bien qu'il soit difficile, je le sais, de contenter tout le monde. Mais sachez que l'équipe qui travaille au 10 rue Saint- Marc, fait tout son possible pour faciliter votre tâche et vous renseigner en temps opportun. Malgré cela, il nous est impossible de répondre à tous à la fois, d'autant plus que chaque problème que vous exposez demande parfois une étude assez longue.

Je ne quitterai pas le domaine administratif sans vous demander de vous associer à moi pour remercier Mme Delvaux sur qui repose la lourde tâche de ce Secrétariat et qui, avec un personnel réduit, s'en tire à merveille, malgré l'accroissement de nos activités.

***

Parlons maintenant de nos Moniteurs Nationaux. Cette phrase, au pluriel, peut surprendre quelques-uns d'entre vous. Pourtant, nous avons, depuis le mois de novembre, un second Moniteur National, que vous connaissez déjà par les articles qu'il publie régulièrement dans le *Bulletin Fédéral*. Notre ami Guillier, puisque c'est de lui qu'il s'agit, nous donne entière satisfaction et je suis heureux de le féliciter en votre nom pour l'excellent, travail qu'il a accompli pendant cette première saison de collaboration avec nous. Il s'est occupé particulièrement de la fabrication de barres à disques ; il a ouvert, dans « L'Haltérophile Moderne », une magnifique rubrique concernant le perfectionnement du matériel de nos Clubs il a entraîné avec succès nos athlètes affectés au Bataillon de Joinville et accompli beaucoup d'autres tâches qu'il apparaît inutile de rappeler ici.

Si nous pouvons être satisfaits de notre nouvelle recrue, il n'en va pas de même de notre ami Chaput. En effet, depuis notre dernière assemblée générale à l'occasion de laquelle je vous avais entretenu des différends qui l'opposaient à notre Fédération, nous pouvons dire que son travail a été nul. Je ne pense pas que Chaput puisse s'imaginer que cet état de choses durera longtemps encore, et je l'avertis qu'à brève échéance, une décision sera prise par le Bureau Fédéral pour régler définitivement son cas.

Dans le domaine de la formation des cadres et de la préparation de nos athlètes, je rappellerai que la F.F.H.C. a organisé cette année, à l'Institut National des Sports, 5 stages d'Espoirs olympiques et un Stage de Moniteurs. A la suite de ce premier stage, un diplôme de Moniteur et 15 diplômes d'Aide-Moniteurs ont été attribués. Je tiens à remercier ici notre ami Pichon qui a assumé, au cours de ces stages, le travail principal, secondé ensuite par Guillier.

***

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans parler de notre Bulletin Fédéral, dont le chiffre d'abonnés a diminué d'une centaine en un an. Pourtant, un effort considérable a été fait pour améliorer sa présentation. Je sais que beaucoup d'entre vous souhaiteraient y voir figurer des articles plus intéressants, mais vous pouvez constater que notre Bulletin a très peu de rédacteurs et je tiens d'ailleurs à remercier l'équipe qui collabore à ce modeste trait d'union de notre Fédération, avec ses membres et ses amis. J'exhorte nos Dirigeants régionaux à nous transmettre des articles, ainsi que toutes informations susceptibles de le rendre plus attrayant. Je souhaite aussi qu'un effort soit fait pour augmenter le nombre des abonnés, ce qui allégerait d'autant notre Trésorerie. Nul n'ignore, d'autre part, que ce journal est un moyen puissant de contact entre nous et que chaque dirigeant, chaque entraîneur, chaque athlète, peuvent y trouver les conseils ou les renseignements qu'ils recherchent pour mener à bien la tâche qu'ils assument dans leurs domaines respectifs.

J'ai également une tâche agréable à remplir : celle de remercier les Établissements Gondolo qui, pour chaque organisation, nous apportent un concours précieux en matériel.

***

Voici, Messieurs et chers Collègues, les différents sujets dont je souhaitais vous entretenir. Comme vous pouvez le constater, il y a encore, dans notre Fédération, beaucoup à faire. Je vous ai d'ailleurs, tout au long de ce rapport, incité au travail. Je sais pourtant que vous êtes tous, comme moi-même, des bénévoles, que nous donnons ce que nous pouvons au Sport que nous aimons et ceci bien souvent au détriment de nos occupations professionnelles. Nous ne pouvons donc fournir un travail parfait ; il est dit d'ailleurs que la perfection n'est pas de ce monde. Ce dont nous sommes sûrs, en tout cas, c'est d'apporter notre aide au développement de la jeunesse française.

Nous méritons tous beaucoup d'indulgence dans le travail que nous accomplissons. Néanmoins, formons tous le vœu de mieux faire dans l'avenir pour l'expansion de notre Fédération que nous voudrions voir toujours plus grande et toujours plus rayonnante.

Je m'excuse d'avoir retenu si longtemps votre attention et vous remercie de me l'avoir accordée.

*Le Secrétaire Général :*
R. POULAIN.

## RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Messieurs,

Nous avions l'an dernier un solde débiteur de 83.119 fr. pour le compte général et le m'étais montré plutôt pessimiste, malgré un solde créditeur de 1.246.365 francs pour le compte olympique.

Cette année, nous avons encore un solde débiteur pour le compte général de 102.089 fr. et nous n'avons plus qu'un solde créditeur de 590.289 fr. pour le compte olympique. La situation semble donc nettement moins bonne et pourtant je me sens cette fois-ci plutôt optimiste.

C'est que vous pouvez voir dans le bas de la colonne « Dépenses » une ligne ainsi rédigée : « Remboursement sur prêts pour achat du siège social : 1.400.000 fr. ». Nous avons donc pu faire face à toutes nos obligations normales, et rembourser encore une grosse partie des dettes que nous avions été obligés de contracter pour nous installer « chez nous ».

L'an dernier, nous devions encore 1.850.000 fr., ce qui faisait avec le déficit du compte général et malgré l'importance du solde créditeur olympique, un déficit net de 686.754 fr.

Cette année, nous ne devons plus que 450.000 fr. au Fonds National Sportif, de sorte qu'avec notre déficit de 102.089 fr du compte général et notre solde créditeur olympique de 590.289 fr., nous avons en réalité un crédit de 38.200 fr. au 31 décembre 1958. La situation est donc saine et votre Trésorier est heureux de pouvoir vous le souligner.

La subvention reçue de l'Éducation Nationale n'a pas varié et a été comme l'an dernier, de 3.300.000 fr., ce qui est bien peu pour une Fédération comme la nôtre, dont toutes les organisations sont déficitaires. Heureusement, l'augmentation du prix de la licence nous a fourni des ressources appréciables et a fait entrer dans notre caisse 656.100 fr. au lieu de 274.250 fr. l'an dernier. Cependant, je vous avais signalé ici même il y a un an que nous aurions 822.750 fr. de recettes au chapitre « licences » si le nombre de licenciés ne changeait pas. Celui-ci a donc changé, mais pas dans le sens que nous espérions. Nous avons, pour 1957-58, moins de licencies que pour 56-57, et nous devons tirer le signal d'alarme.

Méfiez-vous, Messieurs les dirigeants des Comités Régionaux. N'oubliez pas que si le nombre de licences diminue, c'est aussi votre part sur le montant de ces licences qui s'amenuise. Prospectez, recrutez, vérifiez l'application du règlement qui veut que tous les membres d'un club, y compris les dirigeants, soient possesseurs d'une licence. Votre trésorerie en dépend, et aussi la nôtre, c'est-à-dire notre avenir.

N'oubliez pas que le prix des transports a été sensiblement majoré, ce qui augmentera le montant des dépenses de nos manifestations sportives, mais aussi les vôtres.

Ces manifestations sportives figurent cette année au chapitre « dépenses » pour 445.370 fr., alors qu'elles y figuraient l'an dernier pour 712.720 fr. C'est que nous avons fait passer les dépenses du Prix Interrégional et du Prix Fédéral sur le Compte Olympique au titre d'épreuves de prospection. D'autre part, le Critérium National avait été pris en charge par nos amis d'Esso-Sports. Enfin, la finale de la Coupe de France n'a pas été disputée. Nous devons donc nous attendre cette année à des dépenses nettement plus lourdes pour notre budget, ce qui veut dire que nous aurons encore beaucoup de mal à l'équilibrer. J'espère bien, cependant, que nous y parviendrons quand même.

Je ne voudrais pas terminer cette brève vue d'ensemble, sans vous faire remarquer que notre Bulletin Fédéral figure dans la colonne « Recettes » pour 909.651 francs, alors qu'il figure dans la colonne « Dépenses » pour 1.348.323 fr. Une petite soustraction vous permettra de voir que notre Bulletin creuse dans notre caisse un trou de 438.672 fr. Il est rare qu'un Bulletin ne soit pas déficitaire, mais un déficit de 438.672 fr., c'est tout de même beaucoup et cela représente 13 % de notre subvention.

J'ai donc dû demander au Bureau de notre Fédération une augmentation du prix de l'abonnement. Mais cette augmentation ne saurait suffire et il faudrait que chacun fasse un effort pour trouver de nouveaux abonnés.

Si tous les licenciés 57-58 étaient abonnés au Bulletin, nous aurions avec le nouveau prix de 600 francs, 2.624.400 fr. de recettes et malgré l'augmentation des dépenses engendrée par l'augmentation du tirage, nous aurions un budget « Bulletin Fédéral » qui ne nous causerait plus aucun souci.

Nous ne pouvons pas obliger chaque licencié à s'abonner, mais nous pouvons essayer de lui faire comprendre que son devoir est d'aider à vivre la grande famille fédérale dont il fait partie. Je suis sûr que tous n'ont pas été sollicités, car je me refuse à croire à un si grand nombre de refus.

Essayez, une fois encore, et vous verrez que vos efforts seront récompensés.

Et nous vous ferons alors un beau Bulletin, digne de notre Fédération, au service de tous les haltérophiles.

*Le Trésorier :*
J. DUCHESNE.

### RECETTES

| | | |
|---|---|---|
| Subvention Éducation Nationale 1958 | | |
| 1er acompte ..... | 1000.000 | |
| 2e » ..... | 700.000 | |
| 3e » ..... | 1600.000 | 3300.000 |
| Subvention Épreuve de masse..... ..... | | 100.000 |
| Subvention Contrôle Médical ..... ..... | | 50.000 |
| Cotisations des Clubs ..... ..... | | 28.200 |
| Licences ..... ..... | | 656.100 |
| Abonnements, vente, Publicité Bulletin Fédéral ..... | | 909.651 |
| Vente d'insignes ..... ..... | | 27.780 |
| Divers : | | |
| Vente Code Sp ..... | | 58.880 |
| Don F.F.H.C. ..... | 3.500 | 62.380 |
| *Manifestations sportives.* | | |
| Championnat de France Juniors..... | 14.700 | |
| Championnat de France Seniors ..... | 175.050 | 189.750 |
| Total des recettes..... | | 5323.861 |
| Solde débiteur au 31 décembre 1958 ..... | | 102.089 |
| Total égal ..... ..... | | 5425.950 |
| Solde créditeur du compte Olympique au 31 déc. 57 | | 1246.365 |
| Recettes du Compte Olympique ..... ..... | | 3446.655 |
| Total des recettes..... ..... | | 4693.020 |
| Solde créditeur Compte Fabrication Matériel au 31 décembre 1957..... ..... | | 84.024 |
| Recettes ..... ..... | | 240.000 |
| Total égal ..... ..... | | 324.024 |

### DÉPENSES

| | | |
|---|---|---|
| Solde débiteur fédéral au 31 décembre 1957..... | | 83.119 |
| Appointements et gratifications..... | | 792.600 |
| Charges sociales..... | | 290.804 |
| Correspondance et envois..... | | 112.685 |
| Charges copropriété, Entretien, Électricité, téléphone, télégrammes, impôts et assurances siège social ..... | | 193.198 |
| Fournitures et Mobilier de bureau ..... | | 59.833 |
| Imprimés ..... | | 41.801 |
| Cotisations au C.N.S., au C.O.F. et à la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste..... | | 38.665 |
| Assemblée Générale..... | | 192.805 |
| Matériel et Équipement ..... | | 3.500 |
| Médailles et Insignes..... | | 123.264 |
| Abonnements de Presse..... | | 8.600 |
| Impression du Bulletin Fédéral, clichés et envois..... | | 1348.323 |
| Stage Moniteurs d'Haltérophilie ..... | | 41.665 |
| Frais de réception et de représentation ..... | | 148.430 |
| Remboursement sur Prêts pour achat du siège social ..... | | 1400.000 |
| Frais de procès..... | | 80.000 |
| Divers..... | | 21.888 |
| *Manifestations sportives :* | | |
| Premier Pas Haltérophile et Culturiste..... | 5.800 | |
| Critérium Nat. Haltérophile..... | 26.030 | |
| Championnat de France Juniors ..... | 187.750 | |
| Championnat de France Seniors ..... | 208.608 | |
| Assurances ..... | 17.182 | 445.370 |
| Total des dépenses..... | | 5425.950 |
| Dépenses du Compte Olympique ..... | | 4102.731 |
| Solde créditeur au 31 décembre 1958..... | | 590,289 |
| Total égal..... | | 4693.020 |
| Dépenses Compte Fabrication Matériel..... | | 271.413 |
| Solde créditeur au 31 décembre 1958..... | | 52.611 |
| Total ..... | | 324.024 |

# Classement National du Critérium National Culturiste 1959

### d'après les résultats des Éliminatoires organisées dans nos Comités Régionaux

## JUNIORS

| | | points |
|---|---|---|
| 1. | DESSUS, Union Sportive Crestoise | 85 |
| 2. | LECŒUVRE, Club Culturiste rue des Postes, Lille | 66,50 |
| 3. | LOPES, Atlas Club Ferrero | 58,50 |
| 4. | LAPIERRE, Club Haltérophile de Lunéville | 55,50 |
| 5. | MOUROT, Club Louis Vasseur | 53 |
| 6. | BEEKHUIZEN, Club Haltérophile Lunéville | 52,50 |
| 7. | CARNIAUX, Club Culturiste rue des Postes | 50 |
| 8. | FERRANDI, Halt, et Cultur. Club Aix-en-Provence | 48,50 |
| 9. | DECHOZ. Club Haltérophile Troyen | 44,50 |
| 10. | LEFEVRE, Entente Cheminots Chaumont | 41 |
| 11. | MORET, La Maubeugeoise | 40,50 |
| 11. | VIVIEN, Union Haubourdinoise | 40,50 |
| 13. | GLASSET, La Maubeugeoise | 39,50 |
| 14. | LEBEL, Entente Cheminots Chaumant | 34 |
| 15. | CONGA. Haltér, et Cultur. Club Aix-en-Provence | 32 |
| 16. | ANGLARD, Red Star de Limoges | 22 |

## SENIORS

| | | points |
|---|---|---|
| 1. | DELLA VALLE, Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence | 145,50 |
| 2. | MORIELLI, Halt, et Cult. Club Aix-en-Provence | 131,50 |
| 3. | MOSER, Club Haltérophile Troyen | 114,50 |
| 4. | LOPEZ, Idéal Sports Mostaganem | 113,50 |
| 5. | PECOU, A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 86,50 |
| 6. | CAZES, A.S. P.O. Midi | 83,50 |
| 7. | LANDAIS, Atlas Club Ferrera | 80 |
| 8. | CALEN. Atlas Club Ferrera | 79,50 |
| 9. | BACHINI, Haltér, et Cultur. Club Aix-en-Provence | 78 |
| 10. | ZAGIGAEFF. Stade Municipal de Montrouge | 77,50 |
| 11. | VAIRANI, Haltér, et Cultur. Club Aix-de-Provence | 77 |
| 12. | MINIE, Association Sportive Mantaise | 75 |
| 13. | SCHMITTLER, Alliance Sainte-Savine | 71 |
| 14. | DESTRIBATS Paul, Union Sportive Bouscataise | 70,50 |
| 15. | PANCRAZI, Haltér, et Cultur. Club Aix-en-Provence | 63,50 |
| 16. | CIBOT, Red Star de Limoges | 62 |
| 16. | CATRICE, A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 62 |
| 18. | DESTRIBATS Armand, Union Sportive Bouscataise | 60,50 |
| 19. | DEROSZ, Club Haltérophile Troyen | 59 |
| 20. | PIVERT, Alliance Sainte-Savine | 58 |
| 21. | MULLER, Haltér, et Cultur. Club Aix-en-Provence | 57 |
| 22. | GARCIA, Ponts et Chaussées Toulouse | 55,50 |
| 23. | RIEU, Union Sportive Crestoise | 54,50 |
| 24. | CHAVE, Union Sportive Crestoise | 52,50 |
| 25. | COLLIGNON, Haltéro-Club Villerupt | 52 |
| 26. | MONNERON, Red Star Limoges | 46,50 |
| 27. | CARIOU. A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 45,50 |
| 28. | PETROLATI, Haltéro-Club Villerupt | 41 |
| 29. | ROUSSEAU, La Maubeugeoise | 37,50 |
| 29. | GUITARD, Red Star de Limoges | 37,50 |
| 31. | BONNAUD, Red Star de Limoges | 34 |
| 32. | BAROUSSE, Ponts et Chaussées Toulouse | 32 |
| 33. | LAMOND, lied Star de Limoges | 30 |
| 34. | MERZLIKINE, Club Haltérophile Troyen | 28 |
| 34. | LANUX, Association Sportive Mantaise | 28 |
| 36. | FATICA, A.S.P.O. Midi | 27 |
| 37. | BONTEMPS, Club Haltérophile Lunéville | 26 |
| 38. | DUFAUX, C.A.P.O. Limoges | 24,50 |
| 39. | PUIRRIN, Red Star de Limoges | 22 |

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

# RÉSULTATS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE MILITAIRES D'HALTÉROPHILIE 1959

### DISPUTES A LILLE, SALLE ROGER SALENGRO, LE 9 MAI 1959

| | Noms des concurrents | Poids de corps | Unité | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS :** | | | | | | | |
| 1. | DI RUSSO | 55 k 450 | Bataillon de Joinville | 82,500 | 75, - | 97,500 | 255 k. |
| 2. | CHAPELAIN | 56 k. | Bataillon de Joinville | 75, - | 70, - | 90, - | 235 k. |
| 3. | SCHIACHITANO | 55 k 700 | 53e Bataillon Médical | 60, - | 65, - | 87,500 | 212 k 500 |
| **POIDS PLUMES :** | | | | | | | |
| 1. | VANLENGHENOVE | 60 k | Bataillon de Joinville | 80, - | 80, - | 107,500 | 267 k 500 |
| 2. | FULLA | 59 k 400 | Bataillon de Joinville | 80, - | 75, - | 100, - | 255 k. |
| 3. | LECAUCHE | 60 k | 2e C.R.T. | 72,500 | 77,500 | 100, - | 250 k. |
| 4. | GUILLAUME | 58 k 200 | 21e C.T. (E.A.T) Montargis | 65, - | 75, - | 92,500 | 232 k 500 |
| **POIDS LEGERS :** | | | | | | | |
| 1. | COT | 67 k 100 | Bataillon de Joinville | 90, - | 95, - | 125, - | 310 k. |
| 2. | RAMADOUT | 67 k 200 | Bataillon de Joinville | 100, - | 87,500 | 115, - | 302 k 500 |
| 3. | BONNOT | 66 k 800 | Bataillon de Joinville | 87,500 | 82,500 | 105, - | 275 k. |
| 4. | QUANTIN | 66 k 100 | Sapeurs-pompiers Paris | 80, - | 80, - | 110, - | 270 k. |
| 5. | HEBBEN | 66 k 200 | C. A. 2/280 Paris | 75, - | 80, - | 100, - | 255 k. |
| **POIDS MOYENS** | | | | | | | |
| 1. | FOUSSADIER | 74 k 500 | Bataillon de Joinville | 85, - | 102,500 | 120, - | 307 k 500 |
| 2. | GOUYETTE | 72 k 100 | Sapeurs-pompiers Paris | 95, - | 90, - | 110, - | 295 k. |
| 3. | BERTHE | 73 k 800 | B. E. 721 3e R. A. | 85, - | 95, - | 112,500 | 292 k 500 |
| 4. | BALDETTI | 69 k 400 | Bataillon de Joinville | 92,500 | 85, - | 105, - | 282 k 500 |
| 5. | DASSONNEVILLE | 71 k 600 | 31e Groupe Vétérinaire Mostaganem | 87,500 | 82,500 | 110, - | 280 k. |
| **POIDS MI-LOURDS** | | | | | | | |
| 1. | MIGNOT | 86 k 900 | Bataillon de Joinville | 110, - | 105, - | 140, - | 355 k. |
| 2. | MANIGAULT | 88 k 600 | 42e R. I.M. - F.F.A. | 92,500 | 82,500 | 105, - | 280 k. |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | | |
| 1. | REMY | 99 k 600 | Bataillon de Joinville | 105, - | 105, - | 120, - | 330 k. |

# Le match France-Italie A

C'est le vendredi 1er mai, à l'aérodrome d'Orly, à 14 heures, qu'eut lieu le départ de l'équipe de France pour Bari.

Elle était composée de Marcombe, Nadal, Gerber, Paterni, Debuf, Vincent et Hamm ; seul élément nouveau, le Poids Lourd Hamm remplaçait le champion de France Pêcheur. M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., M. Piou, arbitre et Firmin, entraîneur, accompagnent l'équipe.

Nous bénéficions d'un temps magnifique et qui rend notre voyage des plus agréables. L'avion nous conduit d'abord à Rome où nous devons changer d'appareil. Nous y retrouvons le Plume Nadal venu directement d'Alger. Une- heure après, nous atterrissons à Bari où nous sommes accueillis par les représentants de la Fédération Italienne et le Comité local. M. Jean Dame reçoit le traditionnel bouquet et, après avoir subi l'éclat des flashes photographiques, on nous conduit à l'Hôtel National, à quelques mètres de la mer Adriatique, cadre qui nous rappelle étrangement la ville d'Alexandrie.

Les épreuves doivent se dérouler le lendemain. La pesée a lieu à 11 heures. Marcombe, Nadal, Gerber et Paterni sont plus lourds que leurs adversaires, ce qui ne va pas faciliter les choses. Le match doit débuter à 16 h, au Palais de la Foire Automobile, sorte de parc d'expositions. La salle est bien décorée, le plateau est au milieu des gradins, dressés en face, permettent de voir facilement. Lampes, grand tableau d'affichage, tables pour la presse, pour les officiels, tout est prévu.

L'arbitrage est assuré par un arbitre neutre autrichien, M. Schirmeck, assisté de MM. Marsano (Italie) et Piou (France).

Après le défilé des équipes et la présentation des athlètes, le match débute à 16 h 30.

Coqs, Plumes et Légers doivent tirer ensemble. Nous nous demandons pourquoi car ça n'est pas pour activer le déroulement des épreuves.

### Marcombe faible au développé

La première barre est tirée par Marcombe qui commence son développé à 80 k. Notre champion de France n'a pas la grande forme cela se voit tout de suite. Après avoir réussi cette barre de justesse à la deuxième tentative, il pousse 82 k 500 avec un temps d'arrêt. Essai

Son adversaire, Spinola, pousse successivement 82,5, 87,5 et 90 k. avec succès, s'assurant 10 k d'avance. Tout n'est pas perdu et nous comptons bien sur les mouvements de détente pour rattraper ce retard.

A l'arraché, premier essai de Spinola à 82 k 500, puis de Marcombe à 85 k. L'Italien rate 87 k 500 et les réussit d'extrême justesse au troisième essai. Le bras droit est fléchi, mais les arbitres ne semblent pas l'avoir vu.

Marcombe tire très bien 90 k, ensuite 92 k 500, mais hélas, touche le plateau et c'est essai. Notre athlète a 7 k 500 de retard et il est plus lourd que son adversaire. Va-t-il encore gagner ? Il est permis de le penser, car le record d'Italie est à 113 k au jeté. Nos espoirs sont de courte durée. L'Italien est en grand forme. Tirant en flexion, il réalise d'abord 110 k facilement. Marcombe, qui s'est bien repris, s'assure 115 k, imité par Spinola qui bat le record national italien. Le Français, énergique comme toujours, jette ensuite 120 k, égalant le record de France, puis il tente vainement 125 k pour gagner le match.

Première défaite française, défaite honorable car Marcombe est à 5 k de son meilleur total et si l'on tient compte que la barre pèse 800 grammes de trop, il bat officieusement les records de l'arraché et du jeté.

### Mannironi tout seul

Nadal rencontrait Mannironi, le meilleur athlète transalpin. Il ne pouvait rien contre l'un des plus forts Poids Plumes mondiaux. Après s'être bien comporté au développé et à l'arraché où il réalisa respectivement 90 et 85 k, Nadal rata deux fois 112 k 500, charge qu'il a réussie plusieurs fois. Nadal n'est plus un débutant, mais il a beaucoup de choses à apprendre. Sa technique dans les exercices de détente n'est pas au point. La barre est tirée à la hauteur voulue, mais le bassin n'est pas placé au-dessous de la charge dans la fente. S'il se corrige de cet important défaut, il pourra alors atteindre et dépasser 300 k.

Mannironi nous fit assister à une exhibition digne d'un championnat du monde. Supérieurement préparé, il se permit, au développé, de battre le record d'Italie au troisième essai, avec 105 k. A l'arraché, la mise au point technique est parfaite, à part un léger croisement de jambes dans la fente. 105 et 110 k sont tirés impeccablement. Le record d'Italie est à 111 k Mannironi tente deux fois 112 k 500, ce qui égale le record mondial. Il échoue, mais nous savons qu'il a déjà réussi cette barre à l'entraînement. C'est une formalité pour lui de jeter 130 k, puis 140 k. A 147 k 500, la barre est tirée aux épaules, mais l'italien ne peut la tenir.

# RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH FRANCE - ITALIE « A »

**Disputé à Ban (Italie) le 2 mai 1959**

| Noms des concurrents | Poids de corps | Unité | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Poids Coqs** | | | | | | |
| 1. SPINOLA | 54 k 800 | Italie | 90, - | 87,00 | 115, - | 292 k 500 |
| 2. MARCOMBE | 55 k 400 | France | 80, - | 90, - | 120, - | 290 k. |
| **Poids Plumes** | | | | | | |
| 1. MANNIRONI | 59 k 700 | Italie | 105, - | 110, - | 140, - | 355 k. |
| 2. NADAL | 60 k | France | 90, - | 85, - | 107,500 | 282 k 500 |
| **Poids Légers** | | | | | | |
| 1. DE GENOVA | 66 k 900 | Italie | 115, - | 107,500 | 137,500 | 300 k. |
| 2. GERBER | 67 k 500 | France | 117,500 | 105, - | 135, - | 357 k 500 |
| **Poids Moyens** | | | | | | |
| 1. PIGNATTI | 74 k 600 | Italie | 117,500 | 117,500 | 145, - | 330 k. |
| 2. PATERNI | 74 k 700 | France | 117,500 | 110, - | 140, - | 367 k 500 |
| **Poids Mi-Lourds** | | | | | | |
| 1. DEBUF | 81 k 200 | France | 117,500 | 117,500 | 152,500 | 37 k 500 |
| 2. MASU | 82 k 300 | Italie | 125, - | 107,500 | 152,500 | 385 k. |
| **Poids Lourds Légers** | | | | | | |
| 1. VINCENT | 89 k 100 | France | 125, - | 125, - | 160, - | 410 k. |
| 2. BORGNIS | 89 k 800 | Italie | 125, - | 120, - | 155, - | 400 k. |
| **Poids Lourds** | | | | | | |
| 1. PIGAIANI | 140 k | Italie | 140, - | 120, - | 150, - | 410 k. |
| 2. HAMM | 117 k | France | 135, - | 102,500 | 135, - | 372 k 500 |

***

**Gerber égale trois records de France, en bat un 4, mais ...**

Dans les Poids Légers, nous savons qu'il va y avoir du sport. Bien que de Genova est théoriquement supérieur à Gerber de quelque 10 kilos, le match n'est pas perdu d'avance, car notre champion, qui connaît bien son adversaire, s'est minutieusement entraîné.

Au développé, de Genova commence à 107 k 500. Gerber fait son premier essai à 110 k, très bien. De Genova prend 112 k 500 qu'il pousse à bout de bras avec un temps de jambes. L'essai est bon tout de même. Gerber tire 115 k, qu'il réussit facilement dans un style correct, auquel nous ne sommes pas habitués. L'Italien prend la même barre, la catapulte avec ses jambes ; mais les arbitres, de plus en plus indulgents, lui accordent l'essai. Gerber, sûr de lui (n'a-t-il pas développé 120 k huit jours avant), réussit ensuite à la perfection 117 k 500.

L'avance est bien petite. Gerber va risquer tout pour gagner. Il arrache 97 k 500, puis 102 k 500. L'Italien, qui a commencé à 100 k, tire 105 k au deuxième essai. C'est le maximum de Gerber. Il le réussit impeccablement, égalant un second record de France. Notre Poids Léger est dans une forme remarquable. De Genova rattrape son retard en arrachant 107 k 500, avec énergie.

Tous deux commencent à 130 k au jeté. Le tirage au sort avantage Gerber. Ils réussissent 135 k au deuxième essai. De Genova, prudent, fait 137 k 500, s'assurant 360 k. Étant plus lourd, Gerber demande 140 k Nous l'encourageons. Il se concentre, il tire, il épaule très haut, facilement, un léger fléchissement, le genou frôle le plateau ; Gerber se redresse et, dans une magnifique détente, jette la barre. C'est l'essai Gerber a perdu un match qu'il aurait logiquement enlevé si l'arbitrage avait été régulier. Notre arbitre français, M. Piou, était irrémédiablement battu, chaque fois, par l'arbitre italien, partisan et l'arbitre autrichien, trop complaisant.

**Surprise générale : Paterni battu !**

Dans les Moyens, match Paterni-Pignatti. Deux adversaires qui se connaissent bien. Pour tout le monde, la victoire du Français ne fait aucun doute.

En ne réussissant que 117 k 500 au deuxième essai, Paterni ne peut qu'égaler Pignatti au développé. A l'arraché, après avoir réussi 110 k difficilement, il rate deux fois 115 k. Pignatti s'assure 112 k 500, manque 117 k 500, mais les réussit au troisième essai. Le retard est de 7 k 500. Nous espérons encore. Hélas, Paterni, qui vient de faire une crise de paludisme, n'est pas au mieux de sa condition. L'Italien débute à 140 k au jeté, tout comme Paterni. Puis, il fait 145 k L'avance de Pignatti est de 12 k 500, il faut 155 k à Paterni pour triompher, mais notre champion, démoralisé, ne se sent pas la force de tirer.

Paterni, avec plus de prudence, aurait- il gagné ce match ? Il lui fallait réaliser 120, 112,5 et 150 k. Dans l'état présent de sa forme, c'est difficile à penser.

**Debuf reprend le dessus**

Quatre victoires à zéro. Nous étions déjà battus, mais nous attendions beaucoup des rencontres Mi-Lourds et Lourds-Légers. D'une part, Debuf, en meilleure condition, avait bon moral et Vincent, qui avait l'occasion de rencontrer un athlète de valeur, devait se surpasser.

Après un début difficile au développé à 110 k, Debuf réussit 115, puis 117 k 500. Masu, son adversaire, commence à 120 k, puis bat le record d'Italie à 125 k. Au troisième essai, il échoue nettement à 127 k 500.

A l'arraché, Debuf refait tout son retard et s'assure une avance de 2 k 500, réussissant 110, 115 et 117 k 500, tirés facilement, contre 107 k 500 à l'Italien.

Masu prend 145 k au jeté. Jouant la prudence, Debuf le suit et tire la même barre. Masu saute de 7 k 500, tente 152 k 500, mais échoue. Debuf les réussit, accentuant son avance. Il reste un essai à l'Italien. Il reprend 152 k 500, et les faits, égalant son propre record.

Debuf totalise 387 k 500, prouvant ainsi un net retour de forme.

**Vincent décontracté ...**

C'est au tour des Lourds-Légers, et l'on sait que Borgnis a déjà fait jeu égal avec Vincent au dernier Championnat du monde. Néanmoins, nous savons François en progression. L'intérêt réside donc dans les performances que pourra réussir notre représentant.

Vincent commence le développé à 115 k, suivi pal' l'Italien à 120 k. Vincent saute à 122 k 500 et donne l'impression de jouer avec la barre. Borgnis pousse 125 k, imité par Vincent, plus facilement. Dans un bel effort, Borgnis développe ensuite 130 k, sur les reins, essai.

A l'arraché, c'est l'Italien qui débute à 112 k 500. Très décontracté, Vincent tire 117 k 500. Borgnis arrache la même barre puis 120 k, tenant toujours tête à Vincent. Trop confiant, le Français rate 125 k en se redressant, puis les reprend et les fait aisément. Avance : 5 k.

Au jeté, il commence à 150 k, sans forcer. Borgnis, qui veut refaire son retard, prend 155 k. Vincent tire 160 k, cherche un peu son équilibre dans la flexion et jette facilement. Après avoir échoué sur la même barre, Borgnis épaule 162 k 500 au troisième essai mais ne peut se relever. Vincent a gagné son match. Il faut insister pour lui faire tirer 165 k qu'il épaule... mais laisse retomber à la fin du redressement.

Avec 410 k, Vincent améliore encore son total, mais je suis certain qu'il doit réussir beaucoup mieux dans un avenir immédiat. Je ne crois pas être loin de la vérité en avançant le chiffre de 440 k, soit 135 - 135 - 170 k, performance réalisable dans quelques mois, pour les Jeux de Rome.

**Un record de France pour les 26 ans de Hamm**

Et nous voici au dernier match, celui des Poids Lourds, dans lequel le solide bûcheron alsacien Hamm fait ses débuts d'international contre le puissant Italien Pigaiani, troisième des Jeux Olympiques et qui pèse 140 k, soit 23 k de plus que lui.

Hamm développe bien 122 k 500, Pigaiani fait 130 k au premier essai, charge que réussit le Français aisément. A 135 k, Hamm bat le record de France du Lillois Herbaux. Pigaiani, qui a déjà dépassé 150 k, rate 145 k. L'Italien manque d'ardeur. Il se contente d'un seul essai à l'arraché, à 120 k. Hamm, après avoir tiré 102 k 500, manque successivement deux fois 110 k.

Au jeté, il réussit 130 k, puis 135 k et échoue à 140 k.

Hamm, que je vois tirer pour la deuxième fois, donne l'impression d'une force peu commune. Il pourrait faire bien plus lourd s'il possédait une meilleure technique, ou tout au moins s'il appliquait le principe essentiel de « rentrer dans la barre » lors du passage en fente. Pigaiani l'emporte finalement le match avec 410 k, après avoir jeté 150 k.

C'est fini, l'Italie bat la France par 5 victoires à 2. Cette défaite, qui aurait pu se solder par un 5 à 2 ou un 4 à 3 en notre faveur, doit inciter nos athlètes à s'entraîner encore plus sérieusement en vue des prochaines rencontres.

Mis à part, les Plumes et Lourds italiens « tabous » pour l'instant, nos représentants pouvaient gagner dans les autres catégories. Il s'en est fallu de peu d'ailleurs pour Gerber. Paterni, battu, est tout de même supérieur à Pignatti d'une vingtaine de kilos et Marcombe, malgré ses 39 ans, pouvait espérer un succès sur son jeune adversaire, en réalisant son maximum au développé.

L'équipe de France, qui totalise 2.467 kilos 500, est bien la meilleure que nous ayons jamais eue. A cinq mois du Championnat du monde et des Jeux Méditerranéens, à condition de préparer sérieusement nos athlètes, nous pouvons espérer de très beaux succès avec Paterni, Vincent, Debuf, Gerber et aussi Marcombe.

Georges FIRMIN.

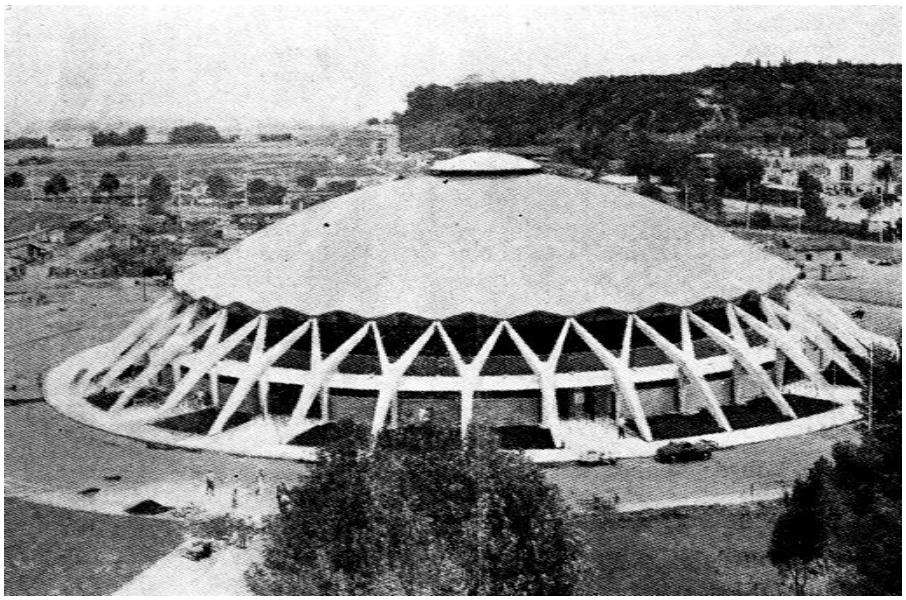

**Le Palais des Sports de Rome où auront lieu, l'an prochain, les épreuves haltérophiles des Jeux Olympiques.**

# Prochains stages d'haltérophilie

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| du 21 au 26 septembre ..... | Institut Nat. des Sports | Moniteurs | 15 |
| du 28 septembre au 3 octobre ..... | — — — | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

*Stages de candidats moniteurs et aide-moniteurs.*

Des Diplômes de Moniteur seront attribués à l'issue de Stages Nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir cinq années de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son Club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

5. Être titulaire du Diplôme d'Aide-Moniteur.

Pour être nommé Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.
2. Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.
3. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
4. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat ; Saut en longueur à pieds joints sans élan ; Épaulé jeté 3 essais ; Renversement en souplesse à la barre fixe ; Lancer de poids de 5 k.

5. Épreuves orales comportant :

*a)* Anatomie. Note de 0 à 10. Coefficient 1.
*b)* Technique et règlement. Note 0 A 20. Coefficient 2.
*c)* Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Des diplômes d'Aide-Moniteur peuvent être également attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité Régional ;
3. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, Dirigeant on Arbitre Fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le Moniteur National.

Pour être nommé Aide Moniteur d'Haltérophilie il est nécessaire d''obtenir à l'examen organisé à, l'issue du stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

## Résultats des championnats de France scolaires et universitaires disputés le 2 mai 1959 à Lille

*Poids Coqs :*

1. Tabatabai (Fac. Médecine Lyon) : 72,5 + 75+ 97,5 = 245 k.
2. Lempereur (Ec. Franç. Radio Paris) : 65 + 62,5 + 95 = 222 k 500.
3. Capitaine (C.C.I.M. Saint-Servan) : 55 + 55 + 80 = 190 k.

*Poids Plumes :*

1. Delmas (Lyc. Perpignan) : 65 + 65 + 82,5 = 212 k 500.
2. Maisy (E.N.I. Agen) : 62,5 + 62,5 + 80 = 205 k.

*Poids Légers :*

1. Vandeputte (C.M. Lille) : 67,5 + 80 + 102,5 = 250
2. Lalau (C.T. Dunkerque) : 72,5 + 75 + 95 =242 k 500.
3. Levesque (E.S.C. Paris) : 70 + 67,5 + 95 = 232 k 500.
4. Pinel (C.C.L.M. Avranches) : 62,5 + 72,5 + 92,5 = 227 k 500.

*Poids Moyens :*

1. Petit (E.N.P. Lyon) : 90 + 95+ 120 = 305 k.
2. Cavalié (E.N.I. Agen) : 82,5 + 85 + 115 = 282 k 500.
3. Dejalras (F. Droit Lille) : 85 + 90 + 105 = 280 k.
4. Thollon (F. Sc. Marseille) : 85 + 82,5 + 107,5 = 275
5. Noël (E.S. El. Malakoff) : 75 + 80 + 105 = 260 k.
6. Chelle (Lyc. Perpignan) : 80 + 75 + 95 = 250 k.

*Poids Mi-Lourds :*

1. Meyer (F. Sc. Strasbourg) : 90 + 92,5 + 122,5 = 305 k.
2. Riouffrays (F. Sc. Lyon) : 87,5 + 82,5 + 102,5 = 272 k 500.

*Poids Lourds-Légers :*

1. Fouletier (F. Sc. Lyon) : 100 + 112,5 + 130 = 342 k 500.

(*Record de France battu*).

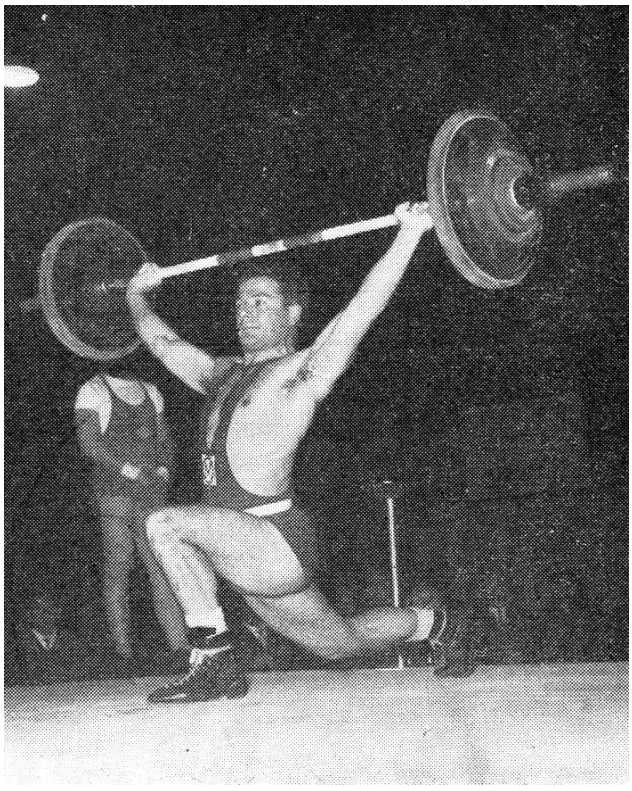

**LAMMENS, international B, deuxième du championnat de France Seniors 1959 (poids moyens).**

*(Photo But et Club)*

# Amélioration du matériel de nos salles

## Appareil pour flexions de jambes (suite)

Tous les Haltérophiles exécutent des flexions pour l'entraînement et le développement des jambes. Ces barres meurtrissent le dos ; aussi hésite-t-on à effectuer des séries douloureuses lorsque la charge est importante.

Les culturistes utilisent des presses beaucoup sont compliquées, onéreuses ou encombrantes. Nous essaierons, par la suite, de définir les solutions les plus simples.

L'appareil que je vous propose est à mi-chemin entre la barre olympique et la presse.

Je sais que vous ne pourrez réaliser vous-même cet appareil car il faut posséder l'outillage nécessaire ; mais, vu son intérêt, je crois que vous trouverez à faire couder et à souder votre tube.

Il se compose d'un tube de 40-49 (chauffage central) ou 38 x 50 tube vapeur beaucoup plus solide, d'une longueur de 2 m. à 2 m. 10. Il faut lui donner à la cintreuse, ou en le chauffant à la forge après remplissage au sable, la forme indiquée sur le dessin figure 1.

Découper et souder en B 2 poignées de 35 cm de long. A égale distance du centre (voir dessin) un tube de 20 x 27.

Capitonner la partie D avec des chiffons, du feutre, du caoutchouc mousse, etc., et recouvrir le tout avec de l'albuplast en grande largeur (5 cm par exemple) ou de plastique adhésif.

Vous pouvez emplir le tube en plaçant un bouchon de bois dans un bout, de sable, de plomb, de ciment, etc. Vous augmenterez ainsi sensiblement le poids de départ (économie de disques de charge).

Utiliser des manchons de barre pour venir caler les disques ou confectionner des manchons simples, fig. 2, ou encore employer deux bagues de tube de caoutchouc de diamètre 45 intérieur.

L'appareil peut servir les disques F près des épaules (moins de ballant) ou aux extrémités comme une barre olympique, l'engin reposant sur des supports de barre (voir numéro précédent).

Il vous en coûtera environ 1.000 à 1.200 francs de matière première (tube). Le cintrage et les 2 soudures doivent demander 3 à 1 heures à un professionnel et la solution des bagues de caoutchouc pour caler les disques ne coûte presque rien.

UTILISATION DE L'APPAREIL.

Permet d'effectuer des flexions, barre derrière la nuque, avec des charges lourdes en séries, en contrôlant la position de la colonne vertébrale, eu relevant ou abaissant les poignées A, ce qui permet un travail plus localisé des fessiers et des muscles de la partie antérieure de la cuisse (fig. 4).

L'appareil présente un autre avantage, celui de ne pas bloquer la cage thoracique. La fig. 3 nous montre comment on peut également travailler les muscles lombaires avec des charges plus légères.

En résumé, cet appareil est très intéressant ; il économise une barre olympique qui sert habituellement aux flexions de jambes et permet de laisser en place un montage sur deux supports, que les athlètes ne perdent pas de temps à installer, toujours suivant le grand principe qu'il faut un appareillage pour chaque exercice de base haltérophile.

L. GUILLIER.
*(à suivre).*

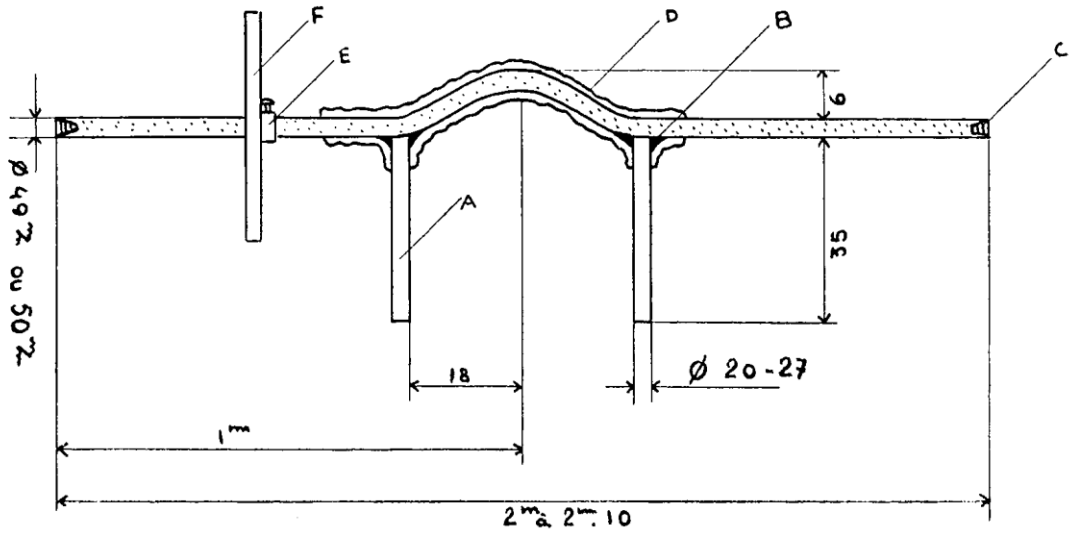


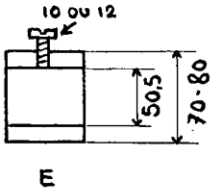


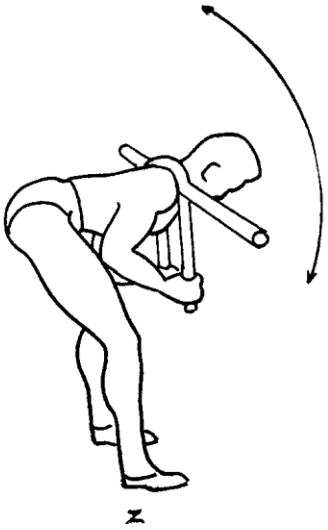


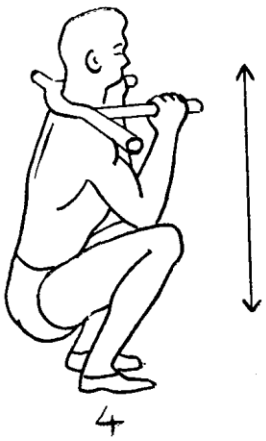

# Le Challenge Raymond Suvigny

L'Union Sportive Métro-Transports, à laquelle appartenait le champion olympique trop tôt disparu, Raymond Suvigny, a décidé de perpétuer son souvenir par la création d'un challenge doté d'une Coupe. En voici le règlement :

« A dater de 1959, et en accord avec la F.F.H.C., l'U.S. Métro-Transports organise, sur le plan national, un challenge Raymond Suvigny, doté d'une coupe.

« Cette coupe se disputera entre tous les clubs affiliés à la F.F.H.C. avec la participation de tous les athlètes classés en cours de saison :

– au Premier Pas Haltérophile ;
– au classement des éliminatoires du Prix d'Encouragement ;
– au classement des éliminatoires du Prix Interrégional ;
– au classement des éliminatoires du Prix Fédéral ;
– au classement des éliminatoires du Critérium National Haltérophile ;
– au classement des éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors,

« ... envoyés conformes à la F.F.H.C.

« Un classement final sera établi tous les ans, par addition du nombre de kilos soulevés dans chaque société, déduction faite du poids de corps de chaque compétiteur ayant participé aux épreuves définies et prévues.

« Le Club classé premier pour avoir totalisé le plus grand nombre de kilos sera proclamé vainqueur du challenge. Il remportera également la Coupe et en aura la garde pour un an. Celle-ci lui sera remise à l'issue des Championnats de France Seniors de l'année suivante.

« Les règlements fédéraux seront appliqués.

« La Coupe du Challenge R. Suvigny sera attribuée définitivement à la société l'ayant remportée trois fois, consécutives ou non.

Le décompte en vue du classement final annuel sera assuré par le président-entraîneur de la Section de l'U.S. Métro-Transports, Charles Fischer ».

Grâce à cette formule, tous les concurrents, des débutants aux premières séries, du premier au dernier athlète classé, seront convaincus d'avoir œuvré selon leurs moyens à une activité d'ensemble au sein de leur section.

D'autre part, alors que généralement, le mérite des champions vainqueurs des grandes épreuves est seul glorifié, les modestes derniers classés trouveront, par le classement de ce challenge, une récompense à leurs efforts pour assurer le succès de leur club.

En conclusion, ce Challenge a pour but d'ajouter un attrait supplémentaire à l'ensemble des éliminatoires des compétitions fédérales.

Ch. FISCHER.

## CLASSEMENT DU CHALLENGE RAYMOND SUVIGNY

(Le chiffre entre parenthèses indique le nombre des participants de chaque club, d'après le relevé effectué dans « L'Haltérophile Moderne »).

| | | | *Kilos* |
|---|---|---|---|
| 1er | (49) | Union Sportive Métro-Transports | 9.051,10 |
| 2e | (53) | Club Athlétique Nantais | 5.552,60 |
| 3e | (29) | A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 5.084,10 |
| 4e | (28) | Association Sportive de la Bourse | 4.988,40 |
| 5e | (27) | Société Athlétique Montmartroise | 4.692,70 |
| 6e | (33) | Red Star de Limoges | 4.147,20 |
| 7e | (34) | APECA Saint-Denis de la Réunion | 3.933,70 |
| 8e | (27) | Sporting Club Saint-Amandois | 3.785,10 |
| 9e | (23) | Club Nautique et Athlétique Rouen | 3.725,90 |
| 10e | (33) | Club Haltérophile de Lunéville | 3.651,30 |
| 11e | (21) | Stade Municipal de Montrouge | 3.626,60 |
| 12e | (17) | A.S. Électricité de Lille | 3.404, — |
| 13e | (22) | Stade de la Porte Normande | 3.170,10 |
| 14e | (19) | Union Amicale de Cognac | 3.360,30 |
| 15e | (23) | Haltéro-Club Témouchentois | 3.280,10 |
| 16e | (22) | Association Sportive Montferrandais | 3.107,40 |
| 17e | (18) | Athlétic Club Montpelliérain | 3.033,70 |
| 18e | (17) | Club Culturiste de Reims | 2.961,10 |
| 19e | (14) | Française) de Lyon | 2.950,30 |
| 20e | (19) | Sporting Club de Neuilly | 2.916,50 |
| 21e | (24) | Bourbon Lumière Sport | 2.885,50 |
| 22e | (17) | Club Sportif de l'Est Républicain | 2.875,60 |
| 23e | (17) | Sporting Club de Navis | 2.835,30 |
| 24e | (16) | Sports Réunis Lille Délivrance | 2.803,30 |
| 25e | (17) | A.S. Police d'Oran | 2.760,90 |
| 26e | (20) | Énergie Haguenau | 2.759,40 |
| 27e | (16) | S.C. Préparation Olympique | 2.757,90 |
| 28e | (16) | Haltérophile Club de Nice | 2.663,50 |
| 29e | (18) | Amicale Saint-Ruf | 2.652,40 |
| 30e | (15) | Club Gondolo Sportif | 2.624,30 |
| 31e | (16) | A.S.P.T.T. de Strasbourg | 2.596,70 |
| 32e | (19) | Enfants du Devoir d'Oyonnax | 2.571,20 |
| 33e | (18) | Club Sportif Manuf. Châtellerault | 2.448,30 |
| 34e | (12) | Athlétic Club de Sélestat | 2.431,60 |
| 35e | (18) | Club Haltér, et Culturiste Aix-en-Provence | 2.418,90 |
| 36e | (12) | Association Sportive Mantaise | 2.393,10 |
| 37e | (20) | A.S.P.T.T. Saint-Denis de la Réunion | 2.351,50 |
| 38e | (19) | Club Haltérophile Rochelais | 2.349,60 |
| 39e | (12) | Courbevoie Sports | 2.333,30 |
| 40e | (15) | Union Athlétique Tarbaise | 2.165,30 |
| 41e | (17) | Concorde d'Oran | 2.143,50 |
| 42e | (13) | Union Méan Penhoet | 2.133, — |
| 43e | (13) | Maison des Jeunes de Chambéry | 2.097,90 |
| 44e | (11) | Union Halluinoise | 2.070,50 |
| 45e | (14) | Stade Municipal de Petite Synthe | 2.060,80 |
| 46e | (11) | Salle Vincent Ferrari | 1.997,30 |
| 47e | (11) | Gauloise de Montbéliard | 1.991,70 |
| 48e | (12) | Ralliement de Mustapha Alger | 1.951,50 |
| 49e | ( 9) | Cercle Michelet d'Orléans | 1.904,50 |
| 50e | (14) | La Française de Besançon | 1.860,80 |

*(A suivre)*


## PETITE ANNONCE

VENDS BARRE A DISQUES 129 k 500 IMPECCABLE - CHROMÉE -

**Écrire à Guy ROYER, 4 rue Le Ménestrel, DREUX (E-&-L.)**

# Xe Championnat - Challenge d'Haltérophilie de l'Union Sportive des Cheminots Français

## Aix-en-Provence le 19 avril 1959

Nous avons retrouvé le cadre merveilleux du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence. Comme en 1956 où, dans ce même C.R.E.P.S., avait eu lieu notre 7e Championnat-Challenge, nous avons apprécié l'accueil bienveillant, la prévenance de M. Gastaud, le directeur et de M. Faye, l'intendant de ce bel établissement.

Nous avons retrouvé ce temple du sport, le soleil de Provence. L'ambiance indispensable aux grandes épreuves sportives était ainsi créée et notre Xe Championnat-Challenge combla nos espoirs.

Treize records furent battus et la sélection U.S.C.F. pour la prochaine rencontre internationale, nous apparaît aussi solide que celle du dernier match France-Finlande Cheminot.

M. Paladel, secrétaire général de l'Amicale sportive de la Méditerranée, représentant l'U.S.C.F., assista à toutes les épreuves. Nous le remercions sincèrement d'avoir tout mis en œuvre pour que l'organisation soit digne des précédentes, c'est-à-dire parfaite.

Nous avons noté la présence de M. Chaix, Président du Comité de Provence dont les conseils judicieux assurèrent la régularité des épreuves, et de M. Servez, représentant l'Amicale Sportive du Sud-est.

L'arbitrage fut effectué selon les règles par MM. Amar et Roux, du Comité de Provence et par M. Jalby, du Comité du Languedoc.

En écrivant ce rapport moral, il me plaît de souligner le chemin parcouru depuis notre première compétition haltérophile S.N.C.F. C'était à Paris en 1949.

Nous avions alors invité quelques sections haltérophiles de Clubs Cheminots dont Vénissieux, Chaumont, Lille-Délivrance et Nantes.

Maintenant notre mouvement haltérophile Cheminot a largement pris sa place tant à la F.F.H.C. qu'à l'U.S.C.F.

Nous abordons sans crainte les rencontres internationales.

Je remercie de tout cœur ceux qui m'ont aidé dans mon travail, tous ceux qui, par leurs efforts, ont contribué à l'évolution de notre sport à la S.N.C.F.

Ma pensée reconnaissante va vers les anciens dont quelques-uns, hélas, nous ont quittés prématurément, vers notre bon camarade Virlat de l'U.S. Métro, ancien champion de France, arbitre régional, décédé le 27 mars dernier.

Je remercie les jeunes, les nouveaux venus qui continuent vaillamment la tâche des pionniers et je leur donne rendez-vous l'an prochain au Mans où nous nous appliquerons à faire du XIe Championnat-Challenge une belle réussite sportive.

*Le Président de la Commission :*
M. RABJEAU.

### Résultats techniques Championnat individuel par catégories

*Catégorie Poids Coqs.* - 1. Pecoul (Méditerranée) : 70 + 70 + 90 = 230 k ; 2. Gatti (Est) : 62,5 + 75+ 90 = 227 k 500 ; 3. Grandvoynnet (Sud-est) : 65 + 65 + 82,5 = 212 k 500 ; 4. Mabeau (Sud-ouest) ; 60 + 60 + 75 = 195 k ; 5. Deltan (Nord) : 50 + 50 + 65 = 165 k.

*Catégorie Poids Plumes.* - 1. Longuet (Ouest) : 72,5 + 72,5 + 95 = 240 k ; 2. Bachelard (Métro) : 75 + 70 + 92,5 = 237 k 500 ; 3. Peschot (Sud-ouest) : 65 + 67,5 + 90 = 222 k 500 ; 4. Colangelo (Méditerranée) : 67,5 + 62,5 + 87,5 = 217 k 500.

*Catégorie Poids Légers.* - 1. Impieri (Méditerranée) : 87,5 + 82,5 + 105 = 275 k ; 2. Ahrweiller (Métro) : 72,5 + 72,5 + 105 = 250 k ; 3. Quéval (Ouest) : 77,5 + 72,5 + 100 = 250 k ; 4. Galland Jean (Sud-est) : 75 + 70 + 95 = 240 k ; 5. Malivin (Métro) : 65 + 75 + 95 = 235 k ; 6. Prost (Sud-est) : 75 + 67,5 + 87,5 = 230 k ; 7. Galland Bernard (Sud-est) : 67,5 + 67,5 + 92,5 = 227 k 500 ; 8. Varnier (Ouest) : 72,5 + 67,5 + 87,5 = 227 k 500 ; 9. Lecomte (Ouest) : 62,5 + 65 + 85 = 212 k 500 ; 10. Nasles (Sud-ouest) : 62,5 + 65 + 82,5 = 210 k ; 11. Ancel Jean-Claude (Est) : 55 + 62,5 + 85 = 202 k 500.

*Catégorie Poids Moyens.* - 1. Boissonnet (Sud-est) : 102,5 + 100 + 132,5 = 335 k ; 2. Dulas (Sud-ouest) : 75 + 80 + 110 = 265 k ; 3. Ortiz (Sud-ouest) : 80 + 80 + 105 = 265 k ; 4. Lietti (Sud-est) : 85 + 75 + 100 = 260 k ; 5. Anstett (Est) : 65 + 85 + 107,5 = 257 k 500 ; 6. Varma (Métro) : 80 + 75 + 100 = 255 k ; 7. Guibbert (Méditerranée) : 77,5 + 75 + 95 = 247 k 500 ; 8. Humbert (Métro) : 77,5 + 72,5 + 95 = 245 k ; 9. Dangreaux (Nord) : 70 + 72,5 + 90 = 232 k 500 ; 10. Laverdet (Métro) : 72,5 + 70 + 90 = 232 k 500 ; 11. Bergemanne (Métro) : 70 + 65 + 87,5 = 222 k 500.

*Catégorie Mi-Lourds.* — 1. Decarpignies (Sud-ouest) : 85 + 97,5 + 125 = 307 k 500 ; 2. Allier (Méditerranée) : 95 + 92,5 + 115 = 302 k 500 ; 3. Gorguet (Nord) : 85 + 95 + 120 = 300 k ; 4. Bugnicourt (Métro) : 95 + 90 + 115 = 300 k ; 5. Chambrette (Métro) : 80 + 80 + 97,5 = 257 k 500 ; 6. Bernard (Méditerranée) : 82,5 + 75 +100 = 257 k 500 ; Ribourg (Ouest), non classé.

*Catégorie Lourds-Légers.* - 1. Mignot (Nord) : 110 + 100 + 140 = 350 k ; 2. Algenir (Sud-est) : 100 + 95 + 125 = 320 k ; 3. Stresser (Est) : 90 + 82,5 + 115 = 287 k 500 ; 4. Maès (Sud-ouest) : 87,5 + 85 + 100 = 272 k 500.

*Catégorie Lourds.* - 1. Dréano (Ouest) : 102,5 + 97,5 + 125 = 325 k ; 2. Schall (Est) : 97,5 + 92,5 + 125 = 315 k ; 3. Salaun (Sud-ouest) : 100 + 92,5 + 120 = 312 k 500 ; 4. Simonin (Métro) : 90 + 80 + 115 = 285 k ; 5. Vanhove (Nord) : 80 + 77,5 + 100 = 257 k 500 ; 6. Pignol (Métro) : 80 + 70 + 90 =240 k.

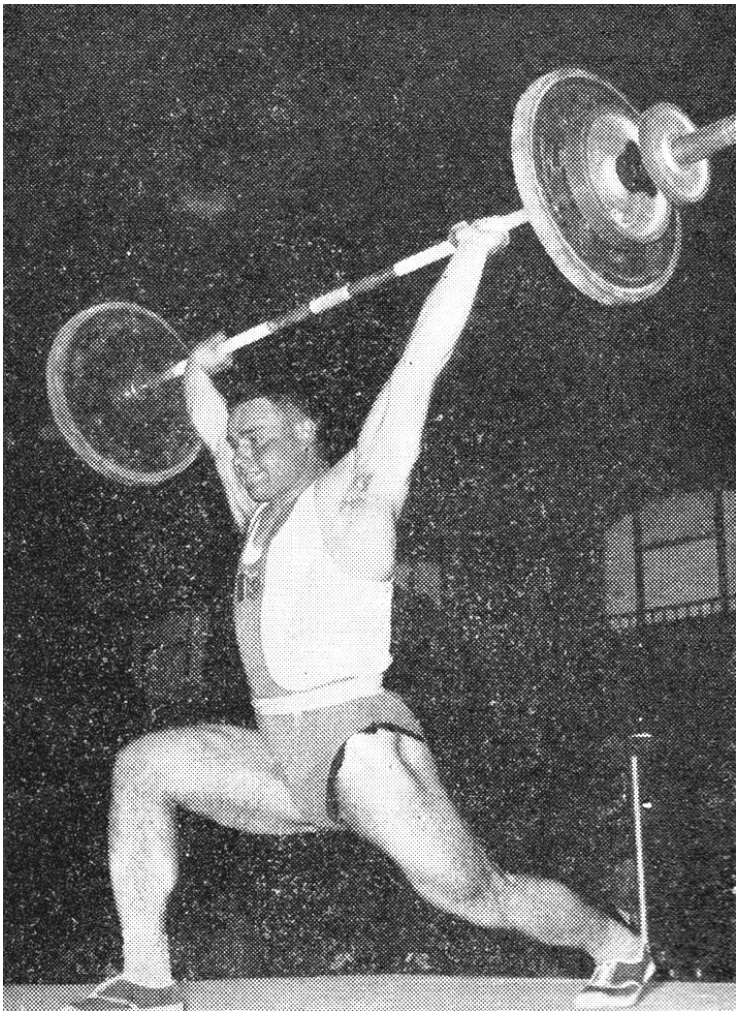

**AUGUSTIN, champion de France Juniors mi-lourds 1959.** ***(Photo But et Club)***

*Classement des Juniors.* - 1. Ortiz (Sud-ouest) ; 2. Galland Jean (Sud-est) ; 3. Anstett (Est) ; 4. Prost (Sud-est) ; 5. Galland Bernard (Sud-est) ; 6. Lecomte (Ouest) ; 7. Dangreaux (Nord) ; 8. Deltan (Nord) ; 9. Ansel (Est).

*Classement des Vétérans.* - 1. Bugnicourt (Métro) ; 2. Gatti (Est) ; 3. Humbert (Métro) ; 4. Chambrette (Métro) ; 5. Pignol (Métro).

**CHAMPIONNAT U.S.C.F.**

**par équipes de 7 hommes (un par catégorie) et par points**

Sélection du Sud-ouest : 1.785 k.

***

**CHALLENGE U.S.C.F.**

disputé par équipes de 5 hommes, il fut attribué à l'équipe ayant réalisé le plus fort coefficient de dividende étant égal au poids soulevé, le diviseur étant 340 k pour une équipe ayant un poids de corps égal ou inférieur à 340 k. Lorsque le poids de corps est supérieur à 340 k, le diviseur est égal au poids réel de l'équipe.

*Résultats.* - 1re Région du Sud-est : coefficient : 3.757. Total poids de corps : 333 k 550. Total des performances : 1.277 k 500.

2e U.S. Métro-Transports : coefficient : 3,757. Total poids de corps : 339,750. Total des performances : 1.277 k 500.

3e Région Méditerranée : coefficient : 3,742. Total poids de corps : 329 k 500. Total des performances : 1.272 k 500.

4e Région Sud-ouest : coefficient : 3,691. Total poids de corps : 339 k 100. Total des performances : 1.250 k.

5e Région Ouest : coefficient : 3.583. Total poids de corps : 349,950. Total des performances : 1.255 k.

6e Région Est : coefficient : 3,51. Total poids de corps : 367,400. Total performances : 1.290 k.

7e Région Nord : coefficient : 3,45. Total poids de corps : 377,700. Total des performances : 1.305.

**COUPE BANETTE ET PLANCHON**

Disputée par équipes de trois hommes, cette coupe est attribuée à l'équipe dont les athlètes se sont approchés le plus près des minima imposés aux Championnats de France (ou qui ont le plus dépassé les minima).

*Résultats* - 1re Région du Sud-est ; 2e Région du Nord ; 3e Région de la Méditerranée ; 4e Région du Sud-ouest ; 5e Région de l'Est ; 6e Région de l'Ouest ; 7e U.S. Métro-Transports.


## *INSIGNES FÉDÉRAUX*

**Prix d'un insigne : 150 francs**

**Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi :**

**— 50 francs lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;**
**— 120 francs pour une commande de plus de 2 insignes.**

**Aucun envoi n'est fait contre remboursement.**

**Règlement par mandat ou versement au comptes chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304-82.**


## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

**MATCH**
**WEMMETSWEILER-STADE DE MONTROUGE**

Ce match, disputé en Sarre, à la Pentecôte, se présentait mal pour les Montrougiens.

Trois des titulaires de l'équipe qui avait établi le record de France au Championnat de Paris étaient indisponibles : le Léger Bary, le Moyen Gardelle et le Mi-Lourd Mana.

Désireux de ne présenter que d'authentiques sociétaires, le Stade Municipal de Montrouge fit appel, malgré leur peu d'entraînement, à Denonfoux, Bénard, Renier pour remplacer dans l'ordre leurs camarades de club.

Le match se déroula dans une ambiance extraordinaire, les athlètes de chaque camp donnant le meilleur d'eux-mêmes pour le succès de l'équipe ; public enthousiaste, sportif et connaisseur.

Après les Légers, les Champions de Sarre avaient 37 k 5 d'avance, mais les Montrougiens, qui réussirent 59 essais sur 63, refirent peu à peu leur retard pour terminer avec 35 k d'avance.

A l'attrait du match s'ajouta l'accueil chaleureux de nos hôtes qui s'ingénièrent à rendre le séjour agréable.

*Résultats techniques*

1er Stade Municipal de Montrouge : Zagigaeff, Bénabid, Denonfoux, Bénard, Renier, Goubayon, Molon = 2.142 k 500.

2e Wemmetsweiler : Schlick, Siegel, Mark, Ley C., Ley R., Dumont, Mohr = 2.107 k 500.

**COMITE DE PROVENCE**
**Match Sélection Suisse-Provence**

Ce match, organisé par l'Association Sportive de Monaco, s'est déroulé le 16 mai, en soirée à Monaco.

Les résultats, que l'on trouvera ci-dessous, ont été satisfaisants, bien que des performances moyennes aient été réalisées dans l'ensemble.

Un match retour est prévu en Suisse, mais pour la saison prochaine seulement.

*Équipe Suisse.* - Steffen (55,5), 250 k ; Glasser (59,6), 280 k ; Thommen (65,6), 290 k ; Lesquereux (71,2), 300 k ; Freiburghaus (78,6), 335 k ; Fidel (85,6), 357 k 500 ; Pierlini (97,6), 355 k.

*Équipe de Provence.* - Di Russo (54,6), 255 k ; Bisaccioni (57,7), 237 k 500 ; Battaglia (66,7), 297 k 500 ; Paoletti (72,7), 315 k 500 ; Hancart (82), 327 k 500 ; Mierczuk (83,9), 347 k 500 ; Della Valle (104,2), 367 k 500.

**RENCONTRE**
**AUVERGNE-ORLÉANAIS**

Les éliminatoires de la Coupe de France 1959 ont, dans le Comité de l'Orléanais, revêtu un éclat particulier, puisqu'elles se sont disputées dans une rencontre -avec le Comité voisin, l'Auvergne.

Un match triangulaire, Auvergne, Poitou, Orléanais, était conclu, mais l'équipe poitevine a déclaré forfait, ce qui a été regrettable pour les organisateurs.

Cette compétition, organisée à Saint-Amand-Montrond (Cher), salle de la Rotonde, s'est disputée dans une excellente ambiance et les responsables du club local, le Sporting Club Saint-Amandois, et particulièrement son animateur Jacque Dubourg (qui devait remplir les fonctions d'organisateur et d'athlète) ont droit a toutes les félicitations pour leur bonne organisation.

L'équipe orléanaise a gagné avec 2.095 kilos contre 1.927 k 500 à l'Auvergne mais celle-ci était handicapée par l'absence de quelques éléments dont particulièrement l'international Toye.

J'avais fixé pour l'Orléanais un total de 2.085 k ; celui-ci a été dépassé de 10 k, c'est-à-dire 50 k de plus que pour la Coupe 1958.

Après la présentation du Champion de France juniors 1959, le Poids Plume Hanrotel, du Sporting Club Saint Amandois et la présentation des deux équipes, la compétition a débuté par les Poids Coqs, Marcombe, bien entendu, assurant 90 k d'avance à l'équipe de l'Orléanais Celui-ci a totalisé sagement 285 k se réservant pour France-Italie A, six jours plus tard. Les Plumes, les Légers et les Moyens ont confirmé l'avance orléanaise. Cot revient en forme et a réalisé 312 k 500, Dubourg a battu son record régional du développé avec 103 k.

Grâce à Boissonnet, Mi-Lourd (75 k 800) pour la circonstance, l'Auvergne reprend 30 k. Boissonnet a fait très grosse impression à Saint-Amand son rival Faucher (Orléanais) n'a pas démérité.

Dans les Lourds-Légers, Decronanbourg (Orléanais), en progrès, a amélioré son record personnel et, dans les Lourds, Mardel (Auvergne) avec 325 k, donne une victoire à son équipe devant Zidaric (Orléanais) qui a tiré très régulièrement.

**Résultats techniques**

*Coqs.* - Marcombe (Orléanais) : 82,5 + 87,5 + 115 = 285 k ; Fargier (Auvergne) : 55 + 60 + 80 = 195 k.

*Plumes.* - Lauret (Orléanais) : 80 + 82,5 + 100 = 262 k 500 ; Achino (Auvergne) : 75 + 67,5 + 95 = 237 k 500.

*Légers.* - Cot (Orléanais) : 92,5 + 100 + 120 = 312 k 500 ; Giat (Auvergne) : 95 + 90 + 107,5 = 282 k 500.

*Moyen.* - Dubourg (Orléanais) : 102,5 + 100 + 120 = 322 k 500 ; Favier (Auvergne) : 82,5 + 87,5 + 115 = 285 k.

*Mi-Lourds.* - Boissonnet (Auvergne) : 105 + 102,5 + 130 = 337 k 500 ; Foucher (Orléanais) : 90


**Engins de culture physique athlétique**
***en béton densifié***
(Bté S.G.D.G.)

**BARRES D'ENTRAINEMENT CHARGEABLES. — GUEUSES. — BARRES A CHARGES FIXES**
**Matériel agréé par l'I.N.S.**

**HALTÈRES-MASSUES dits haltères suédois** (Bté S.G.D.G.)
Engins d'une efficacité étonnante.
**BARRE DE SUSPENSION d'embrasure** (Modèle déposé). - Pose, dépose instantanées. Indispensable à tous les culturistes.

**M. BOISAUBERT, 72, P. Labrouste, Paris-15 - Ouvert de 15 à 19 h.**

+ 92,5 + 120 = 302 k 500.

*Lourds-Légers.* - Decronanbourg (Orléanais) : 95 + 92,5 + 120 = 307 k 500 ; Lechet (Auvergne) : 82,5 + 80 + 102,5 = 265 k.

*Lourds.* - Mardel (Auvergne) : 105 + 95 + 125 = 325 k ; Zidaric M. (Orléanais) : 97,5 + 90 + 115 = 302 k 500.

A l'issue de cette sympathique réunion M. le Maire de Saint-Amand et M. Crépu, Président du S.C. Saint-Amandois, ont pris la parole et un vin d'honneur a réuni dirigeants et athlètes.

Regrettons l'absence de M. Martine, Président du Comité de l'Orléanais, qui, pour des raisons de santé, n'avait pu effectuer le déplacement et remercions l'équipe visiteuse qui a permis le déroulement d'une belle compétition.

*Le Secrétaire,*
R. GALLAND.

***

## COMITE DU LYONNAIS

### Résultats des Championnats individuels

#### Excellence

*Seniors*

Coqs : Sgaramella (A.L. Bourg) : 240 k ; Plumes : Platier (E.D. Oyonnax) : 280 k ; Légers : Grimaldi (S.O. Ch. Givors) : 285 k ; Moyens : Catarinetti (H.C. Sainte-Colombe) : 317 k 500 ; Mi-Lourds : Billiet (Française de Lyon) : 305 k ; Lourds-Légers : Barone (E.T. Oyonnax) : 317 k 500 ; Lourds : Chapuisat (Française de Lyon) 335 k.

*Juniors*

Coqs : Gonzalès (Ripagérienne) : 207 k 500 ; Légers : Gaétan (A.S. Ch. Vénissieux) 292 k 500 ; Moyens : Petit (Française de Lyon) : 307 k 500.

#### Honneur

Coqs : 1. Sgaramella (Bourg) : 227 k 500 ; Plumes : 1. Lajoinie (H.C.L.) 232 k 500 ; Légers : 1. Grimaldi (Givors) : 270 k ; Moyens : 1. Schneider (O.S. Saint-Etienne) : 292 k 500 ; Mi-Lourds : 1. Dauthier (Pompiers Lyon) : 292 k 500 ; Lourds-Légers : 1. Dudeck (H.C. Arbresle) : 297 k 500.

#### Promotion

Coqs : 1. Sgaramella (Bourg) : 217 k 500 ; Légers : 1. Grimaldi (Givors) : 277 k 500 ; Moyens : 1. Moliera (Rip. Rive-de-Gier) : 265 k ; Mi-Lourds : 1. Jeantet (E.D. Oyonnax) : 277 k 500 ; Lourds-Légers : 1. Sartore (Gauloise de Vaise) 275 k.

### Résultats des Championnats du Lyonnais par équipes

**Excellence** - Challenge A. Maspoli.

1. Française de Lyon I : 10 points ; 2. E.D. Oyonnax I : 9 points ; 3. A.S. Cheminots Vénissieux : 8 points ; 4. S.O. Cheminots Givors : 7 points ; 5. A.C. Sap. Pompiers Saint-Etienne : 4 points ; 6. Gauloise de Vaise : 0 point.

**Honneur** - Coupe J. Monchalin.

1. H.C.C. Arbresle I : 19 points ; 2. Française de Lyon II : 19 points ; 3. Union Mâconnaise : 18 points ; 4. O.S.C. Saint-Etienne : 17 points ; 5. H.C. Lyonnais : 14 points ; 6. M.C. Villefranche : 14 Points ; 7. A.L. Roanne : 13 points ; 8. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon II : 12 points ; 9. Société E.P. Cours : 11 pts ; 10. F.L. Neuville : 8 pts ; 11. H.C. Sainte-Colombe : 3 pts.

**Promotion** - Coupe Gélotier :

1. Gauloise de Vaise II : 12 points ; 2. E.D. Oyonnax II : 11 points ; 3. Ripagérienne : 10 points ; 4. Ind. Vaulx : 7 pts ; 5. H.C.C. Arbresle II : 6 pts ; 6. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon II : 5 pts ; 7. O.S.C. Saint-Etienne : 2 pts.

#### Extrait du règlement

ART. 14. - Le classement final sera obtenu par addition des points acquis par les équipes au cours des rencontres. En cas d'*ex æquo* entre deux ou plusieurs équipes, l'équipe ayant totalisé le plus de kilos au cours de la saison sera déclarée gagnante.

*Le Président,*
R. GOURHAND.

***

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

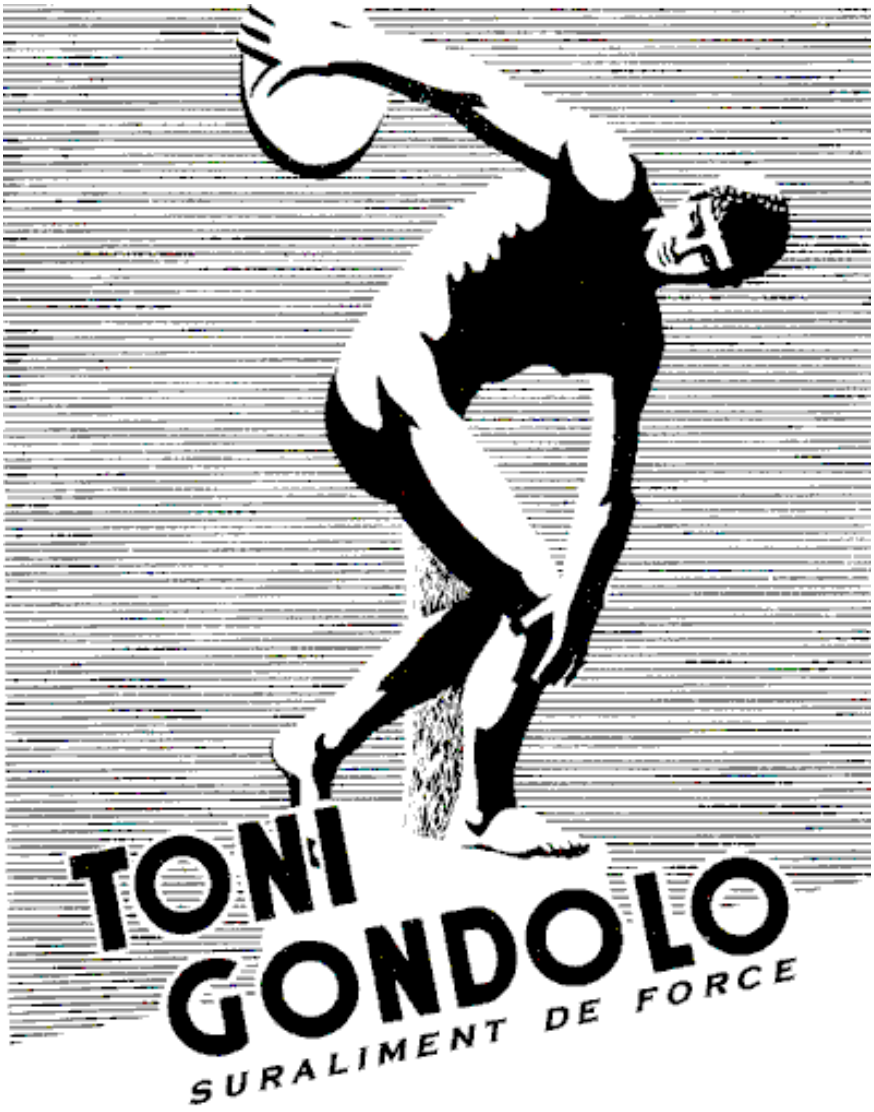


Imp. Guyot-Blondin. 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 2me trim. 1959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 147

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

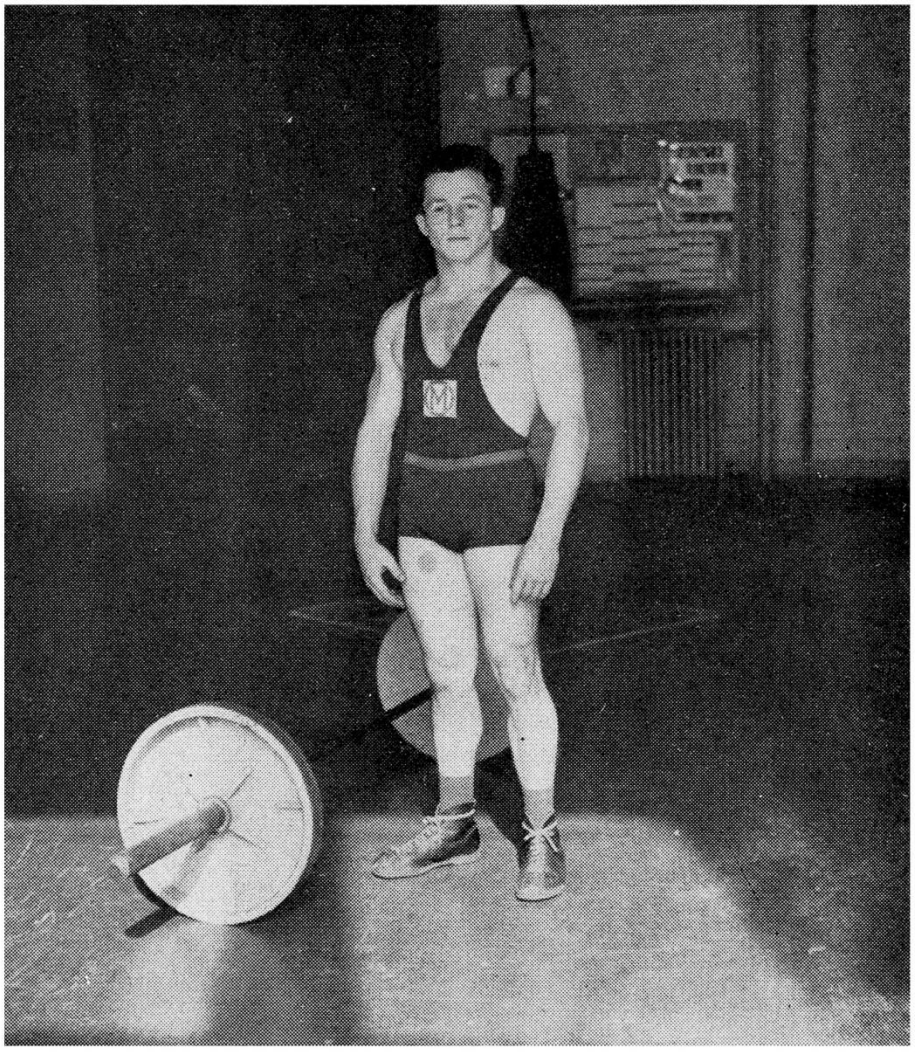

MENSUEL
14e ANNÉE
JUILLET
1969

*Document original : Raymond Lopez*

# SOMMAIRE

●–●


Procès-verbal de la Réunion du Bureau du 1er juillet 1959 ..... 3

Procès-verbal de la Réunion de la Commission de Préparation olympique du 30 juin 1959..... 4

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 1959 (suite)..... 4

Réunion des Arbitres Fédéraux et Internationaux..... 5

Avis Importants ..... 6

Nouvelles Internationales ..... 6

La Finale de la Coupe de France, par E. CASTELLAN et Résultats Techniques..... 7

Records du Monde homologués..... 8

Les Championnats de France militaires 1959, par L. VANDEPUTTE ..... 8

Nos Joies, nos Peines..... 8

Classement du Challenge Lannebère..... 9

Amélioration du Matériel de nos Salles, par L. GUILLIER..... 10

Stage d'Espoirs, par L. GUILLIER..... 11

Prochains Stages d'Haltérophilie ..... 12

Enfin ! par L. GUILLIER..... 12

Premier Championnat International Cheminot Haltérophile, par M. RABJEAU..... 13

Dans nos Comités Régionaux..... 15


*Sur notre page de couverture :*

**HENRY**
**(Poids Coq),**

**qui vient de battre de nouveau le record de France du Développé à deux bras.**


# *L'Haltérophile Moderne*

**14e ANNÉE – N° 147.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*


**10 abonnements ou renouvellements groupés**
**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

*

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements !

Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


*©RLPZ 2012 (2019)*

# Partie *Officielle*

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU, BUREAU DU 11, JUILLET 1959**

Présents : MM. P. Buisson, L. Chaix, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, E. Gouleau, L. Morin, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. R. Duverger, F. Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté.

*Demandes d'affiliation*. - Le Bureau homologue les demandes d'affiliation ci-après :

- ✓ N° 3.385 - Cercle Sportif de Montois-la-Montagne.
- ✓ N° 3.386 - Association Sportive Diar el Mahcoul.
- ✓ N° 3.387 - Association Athlétique Ajaccienne.

Le Secrétaire Général souligne que l'Association Athlétique Ajaccienne sera le premier club de Corse affilié à la F.F.H.C. et donne lecture de la lettre adressée par ce Club, concernant notamment la venue dans l'Ile de Marcel Paterni.

*Homologation de records.* - Le Bureau homologue comme records de France juniors les performances ci-après :

*Poids Légers - Développé à deux bras* : 102 k par Delebarre, (ancien record : 100 k 500 par lui-même).

*Arraché à bras* : 97 k par Delebarre, (ancien record 92 k 500 par lui- même).

Total olympique : 102,500 + 97,500 + 125 = 325 k, par Delebarre (ancien record : 315 k par lui-même), le 30 mai 1959, à Montpellier. Arbitres : MM. Comamala, Dejonghe, Boyer.

*Poids Lourds-Légers. - Total olympique* : 122,500 + 112,500 + 147,500 = 382 k 500, par Sylvain Lefèvre (ancien record : 380 k par lui-même), le 12 mars 1959, à Rosendaël. Arbitres : MM. Croxo Cuvelier, Hue.

Le bureau homologue également comme records de France seniors les performances ci-dessous :

*Poids Coqs. - Développé à bras* : 86 k par Henry (ancien record : 85 k 500 par lui-même) le 13 juin 1959 à Paris. Arbitres : MM. Buisson, Morin, Rousseaux.

*Poids Mi-Lourds. - Développé à bras* : 137 k 500 par Paterni, le 30 mai 1959 à Montpellier (ancien record : 135 k 500 par lui même). Arbitres : MM Comamala, Boyer, Leveler.

- 140 k 500 par Paterni, le 25 Juin 1959 à Maisons-Alfort. Arbitres : MM. Gouleau, Dame, Leveler.

*Total olympique :* 137,500 + 120 + 152,500 = 410 k, par Paterni le 30 mai 1959 à Montpellier. Arbitres : MM. Commamala, Boyer, Leveler (ancien record 405 k par Debuf).

*Poids Lourds.* - Développé à bras 137 k par Hamm, le 31 mai 1959 à Sélestat (ancien record 135 k par lui-même). Arbitres : MM. Baumgarten, Muller, Flick.

*Finale du Championnat de France culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France).* - Le Président fait un exposé des pourparlers qu'il a engagés de différents côtés en vue de l'organisation de la finale du Championnat de France Culturiste et informe que cette compétition cura lieu le samedi 8 août en soirée, à Vernon, avec le concours du Comité de Normandie de la F.F.H.C. et de la Municipalité.

Il espère qu'elle aura le même succès que les précédentes.

Il est heureux de souligner le gros effort fourni par les 15 Comités régionaux qui ont organisé les éliminatoires de ce concours et auxquelles ont participé 108 athlètes. 24 concurrents seront sélectionnés pour la Finale.

*Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste.* - Le Président donne lecture de la circulaire adressée par la F.I.H.C. à toutes ses fédérations affiliées pour leur demander les vœux et propositions qu'elles désireraient voir inscrire à l'ordre du jour du Congrès qui se tiendra en septembre prochain à Varsovie, à l'occasion du Championnat du Monde.

Le Bureau décide de formuler deux vœux, l'un concernant l'obligation du paiement, sous peine de sanctions, des redevances dues à la F.I.H.C. par les Fédérations organisatrices de compétitions internations, l'autre demandant que soient précisées les modalités de nomination des arbitres internationaux.

Délégation est donnée à MM. Eugène Gouleau et Jean Dame pour représenter la F.F.H.C. au Congrès de la Fédération Internationale.

*Commission de Préparation Olympique.* - Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion, qui s'est tenue la veille, de la Commission de Préparation Olympique (annexé au présent procès-verbal).

Le Secrétaire général rappelle ensuite que si, conformément à ses attributions, la Commission à désigné les athlètes sélectionnés pour le championnat du monde 1959 et les Jeux Méditerranéens, il appartient au Bureau de choisir les dirigeants qui accompagneront les dits athlètes.

Après un échange de vues, il est décidé que M. Georges Firmin remplira les fonctions de chef d'équipe au Championnat du Monde et M. Français Piou celles d'arbitre, MM. Duchesne et Chaix étant désignés respectivement aux mêmes postes pour les Jeux Méditerranéens. En cas d'empêchement de M. Firmin ou de M. Duchesne, M. René Duverger serait pressenti.

M. Jean Dame représentera la F.F.H.C. ces deux compétitions.

*Stages.* - M. Guillier, Moniteur National, a établi une liste d'haltérophiles qui pourraient être invités à suivre le Stage d'Espoirs qui aura lieu du 28 septembre au 3 octobre, à l'Institut National des Sports. Le Bureau y donne son approbation.

Il approuve également les modalités proposées par le Secrétaire Général pour l'admission des candidats au Stage de Moniteurs d'Haltérophilie, prévu du 21 au 26 septembre prochain, à l'Institut National des Sports. Seront retenus en priorité les candidats déjà possesseurs du Diplôme d'Aide-Moniteur, puis, s'il reste des places disponibles, ceux désirant obtenir ce diplôme et, enfin, les titulaires du diplôme de Moniteur désireux de concourir pour l'obtention du titre d'Entraîneur régional.

*Communications diverses et correspondance*. - Demande de Prêt de barre. - Le Bureau est d'accord pour donner satisfaction à la demande de prêt de barre formulée par l'Indépendante Sportive S.N. C.F. de Pontarlier.

*Félicitations.* - Il est donné connaissance des lettres adressées par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, sous la signature de M. R. Bazennerye, Sous-directeur de l'Éducation Physique, des Sports et du Plein Air et félicitant les athlètes Henry et Paterni, ainsi que leurs dirigeants et entraîneurs, à l'occasion des records de France qu'ils ont améliorés récemment.

*Siège social.* - Le Président expose au Bureau que de nouvelles dispositions fiscales rendent caduques les conventions passées avec l'ancien propriétaire du Building Saint-Marc et qui avaient pour effet de concéder aux locataires la propriété de leurs locaux après une période de 50 ans. En conséquence, la F.F.H.C. est dans l'obligation de verser une somme complémentaire de 324.300 francs pour obtenir la cession des actions représentant la valeur estimative du lot constituant son siège social,

*Moniteur National.* - M. R. Chaput ayant fait parvenir au Haut Commissariat eux Sports sa lettre de démission aux fonctions de Moniteur National d'Haltérophilie, le Président fait connaître au bureau les interventions qu'il a effectuées en vue de

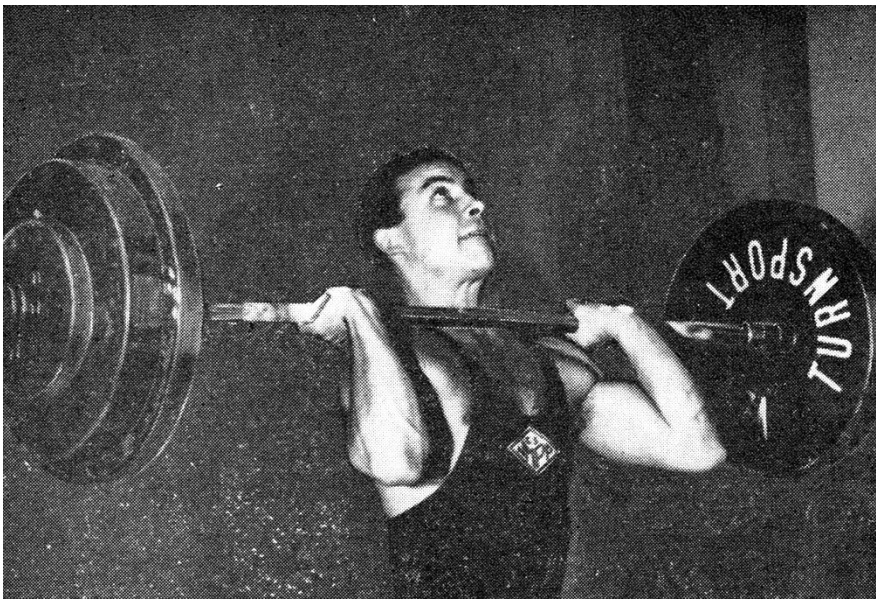


**COQUEL (cercle Sportif des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne)**
**International « B ».**

son remplacement. Il est à peu près certain que Georges Lambert, qui vient de réussir avec succès l'examen de professeur d'Éducation Physique et a obtenu un poste à la Manutention S.N.C.F., pourra être nommé chargé de mission à la F.F.H.C. et lui consacrer la moitié de son temps, c'est-à-dire 400 heures, le moniteur Guillier conservant également ses attributions à temps complet à la Fédération.

*Cas Pêcheur*. - Il est donné connaissance d'un article paru dans la presse et concernant Pêcheur. Le Bureau décide que cet athlète sera entendu par la Commission de discipline de la F.F.H.C. et qu'il fera, en attendant, l'objet d'une suspension.

*Lettre des Enfants du Devoir d'Oyonnax*. - Ce Club exprime le désir de voir la F.F.H.C. lui confier l'organisation du match France - Italie.

Cette demande sera transmise la Commission de Préparation Olympique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 20.

*Le Secrétaire Général*

R. POULAIN.

# Procès-verbal de la réunion de la commission de Préparation Olympique du 30 Juin 1959

*Sont présents* : MM. Jean Dame, Julien Duchesne, André Rolet, Roger Poulain.

*Excusés* : MM. Georges Firmin et René Duverger.

*Assistait à la réunion* : M. Lucien Guillier, moniteur national.

Présidence de M. Jean Dame.

*Élaboration du programme de Préparation Olympique 1960*. - Il est arrêté comme suit :

Avant le mois de février 1960, la Commission recommande aux athlètes de classe nationale de se maintenir en condition physique, au moyen de séances de musculation, l'étude technique des mouvements haltérophiles et de footing.

*Février* 1960 (mise en condition physique).

*Dimanche 21 février après-midi :* réunion haltérophile, suivie, du 22 au 27 février d'un stage de Préparation Olympique à l'Institut National des Sports.

Au programme de ce stage : musculation, étude technique des mouvements haltérophiles, établissement des programmes d'entraînement, contrôle médical.

*Mars* 1960 (mise en forme).

*Samedi* 12 *mars*, en soirée, à Paris, réunion haltérophile, suivie, dimanche 13 mars, le matin, d'une réunion d'information.

*Du lundi* 14 *au samedi* 19 *mars* stage d'oxygénation en montagne.

*Avril* 1960. - *Samedi* 9 *avril*, en soirée, à Paris : réunion haltérophile.

*Dimanche* 10 *avril*, le matin contrôle médical et réunion d'information.

Au cours de la réunion haltérophile, sélection en vue des matches inter-nations.

*Fin avril* (date à fixer) Match France - Allemagne de l'Ouest, Équipes A, en Allemagne.

*Mai* 1960 (forme). - Match France - Allemagne de l'Est, en Allemagne, Équipes « A » et « B » (date à fixer).

*Juin* 1960. - 26 *juin*. - Match France - Italie, Équipes « A » en France, Équipes « B » en Italie.

*Juillet* 1960. - 17 *juillet*. - Tournoi olympique pour les retenus des Jeux de 1960.

*Août* 1960. - Stage de Préparation Olympique à Aix-en-Provence pour les retenus des Jeux, qui précèdera immédiatement le départ pour Rome.

***

Les athlètes devront ajouter à ce programme les épreuves du calendrier fédéral déjà élaboré et publié dans le Bulletin fédéral, telles que Critérium National Haltérophile, Éliminatoires du Championnat de France et Finale, Éliminatoires et Finale de la Coupe de France.

*Athlètes retenus comme probables pour les Jeux :* Poids Coqs, Marcombe ; Poids Légers, Gerber ; Poids Moyens, Paterni ; Poids Mi-Lourds, Debuf ; Poids Lourds Légers, Vincent.

*Athlètes retenus comme possibles pour les jeux :* Poids Coqs, Henry ; Poids Légers, Lammens et Delebarre ; Poids Moyens, Maier ; Poids lourds Légers, Lefèvre.

*Minima à atteindre pour être classés dans les possibles pour les Jeux de Rome* : Poids Coqs : 280 k ; Poids Plumes : 300 k ; Poids Légers : 330 k ; Poids Moyens : 365 k ; Poids Mi-Lourds : 380 k ; Poids Lourds Légers : 400 k ; Poids Lourds : 420 k.

*Sélection des athlètes pour le championnat du monde et les Jeux Méditerranéens.* Sont d'ores et déjà qualifiés pour ces deux épreuves les athlètes suivants : Marc Marcombe, Poids Coq ; Roger Gerber, Poids Léger ; Marcel Paterni et Rolf Maier, Poids Moyens ; François Vincent, Poids Lourd Léger.

Une lettre sera adressée à chacun de ces athlètes pour les en informer et leur conseiller de poursuivre leur entrainement en conséquence. Il leur sera en outre demandé, pour le cas où un empêchement s'opposerait à leur participation à l'une ou l'autre de ces compétitions, d'en aviser la F.F.H.C. et d'en exposer le motif, la Commission de Préparation Olympique étant susceptible de pouvoir résoudre certains de leurs problèmes.

Il sera en même temps écrit à Jean Debuf pour l'informer de la date du Championnat du Monde et des Jeux Méditerranéens et lui demander ses intentions, c'est-à-dire s'il compte pouvoir participer à ces deux épreuves et dans quelle catégorie.

Enfin, des renseignements seront demandés à Sylvain Lefèvre en ce qui concerne la réforme dont il vient d'être l'objet au Bataillon de Joinville afin de savoir s'il lui est possible de continuer les compétitions haltérophiles. Dans l'affirmative, il serait susceptible d'être retenu pour les Jeux Méditerranéens ou le Championnat du Monde et il y aurait lieu de préciser à la Commission la catégorie dans laquelle il désire y participer.

R. POULAIN.

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

## tenue le dimanche 12 avril 1959

**Salle des réunions du Comité nationale des sports**

4, rue d'Argenson, Paris

(*Suite*)

RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur le Président, Messieurs,

Le 13 février 1959, en exécution du mandat qui leur a été confié, les soussignés se sont rendus au Siège de la Fédération Haltérophile et Culturiste, 10, rue Saint-Marc, Paris-2e pour procéder à l'examen des comptes de l'année 1958.

Tous les livres et documents comptables ont été mis à notre disposition par le Trésorier et Madame la Secrétaire Fédérale, en particulier le livre journalier des Recettes et des Dépenses, ainsi que les pièces justificatives correspondant aux opérations enregistrées

| | |
|---|---|
| *a*) Compte Olympique : créditeur de ..... | 590.289 |
| *b*) Compte Fabrication Matériel : créditeur de ..... | 52.611 |

*Compte général*

Présente un solde débiteur de 102.089 tout à fait normal en raison du remboursement important de 1.400.000, fait cette année sur le Prêt de 2.450.000 obtenu en 1957 du F.N.S. pour l'achat du Siège Social.

*Situation financière*

La situation des soldes des 2 Comptes Spéciaux et du Compte Général comparée avec les soldes des 3 comptes :

— Banque ;
— Compte courant Postal ;
— Caisse ;

... a permis de vérifier l'exactitude des chiffres figurant sur la situation financière qui vous est présentée par le Trésorier et qui, en résumé, se traduit de la façon suivante :

| | |
|---|---|
| En caisse..... | l9.303 |
| En Banque..... | 288.963 |
| Compte courant Postal..... | 212.540 |
| Déficit compte général ..... | 102.089 |
| | 642.900 |
| Compte Olympique ..... | 590.289 |
| Compte fabrication Matériel..... | 52.611 |
| | 642.900 |

*Conclusion*

Nous avons constaté la bonne tenue de la Comptabilité et la situation financière qui vous est soumise est conforme aux livres qui nous ont été présentés.

Nous proposons donc d'approuver les comptes de l'année 1958.

*Les Commissaires aux Comptes :*

L. COLLARDEY et FISCHER.

# RÉUNION DES ARBITRES FÉDÉRAUX ET INTERRÉGIONAUX

LE 11 *AVRIL* 1959

**Salle de l'U.S. Metro-Transports, 193, av. un Général Michel-Bizot, Paris**

La séance est ouverte à 14 h 30 précises, par le Président de la F.F.H.C., M. Jean Dame qui, dans une courte allocution, regrette que bon nombre d'arbitres n'aient pas fait l'effort nécessaire pour assister à la réunion dont le seul but, rappelle-t-il, est d'uniformiser l'arbitrage. Il souligne que la F.F.H.C. est décidée à retirer la carte d'arbitre à tous ceux dont l'absence se répéterait sans motif valable.

Il donne ensuite la parole au Secrétaire Général de la F.F.H.C., M. Poulain, pour l'exposé ci-dessous :

« *Messieurs et chers Amis,*

« *L'an dernier, au cours de notre assemblée générale, une motion proposée par M. Dumont, du Comité du Poitou, a été adoptée à l'unanimité. Elle était libellée comme suit :*

« *Que celui ou ceux qui acceptent le mandat d'arbitre soient obligés, sauf exception grave, d'assister, sous peine d'exclusion ou de retrait du titre, à une réunion annuelle d'information.*

« *Pour ma part, j'étais heureux de cette décision, car si nous voulons uniformiser l'arbitrage de nos mouvements haltérophiles, le plus sûr moyen, c'est de réunir nos arbitres au moins une fois par an et d'ouvrir entre eux des causeries qui permettront de clarifier l'application des règlements. Ces réunions devraient être cent fois plus bénéfiques qu'une quelconque publication d'un règlement dans notre Bulletin ou l'élaboration d'un Code sportif que chacun est susceptible d'interpréter à sa façon.*

« *L'an dernier, notre réunion n'avait rassemblé que peu d'arbitres ; mais cette année, du fait de l'adoption du vœu que je viens de vous rappeler, nous pouvions espérer qu'un grand nombre de ceux-ci seraient présents aujourd'hui. Hélas, il n'en est rien, puisque nous nous retrouvons à quelques-uns dans cette salle. Je tiens d'ailleurs à remercier les présents qui ont prouvé qu'ils respectaient leur mandat d'arbitre.*

« *Beaucoup de nos Collègues nous reprochent d'avoir organisé notre réunion le vendredi ; nous pensions, au contraire, que cette date vous agréerait d'autant mieux qu'elle coïncidait avec le dîner du 45e anniversaire de notre F.F.H.C. Nous avions souvenance, d'autre part, que lorsque les Championnats de France se déroulèrent à Biarritz et à Monaco, le déplacement s'était effectué sur trois jours. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Paris ?*

« *Enfin, n'épiloguons pas sur cette affaire. L'an prochain, cette réunion sera fixée au samedi matin précédant nos Championnats et nous espérons que cette mesure donnera satisfaction à une majorité d'arbitres. Pourtant, je dois le souligner, la réunion de l'an dernier, convoquée le samedi matin, avait suscité des critiques. Quelle autre place pourrait-elle prendre dans un ensemble de manifestations réparties sur deux jours seulement ?* »

***

Le Secrétaire Général rappelle ensuite l'ordre du jour :

1. Vœux présentés par les Clubs ;
2. Récentes décisions du Bureau Fédéral ;
3. Questions diverses ;
4. Tirage au sort du Jury d'Appel. Tirage au sort des Arbitres
5. Désignation du Jury pour les examens d'arbitres fédéraux.

## 1. - VŒUX PRÉSENTES PAR LES CLUBS

a) *Du Club Athlétique Saint Priest :*

1. Que les pointes des pieds, ou talon (soulevés par simple raison d'équilibre) après exécution d'un développé correct en cours d'ascension, si la barre est maintenue à bout de bras, ne soit plus obligatoirement « essai ».
2. Que les doubles appels de poitrine simultanés pour un épaulé-jeté, ni le léger fléchissement des bras, en fin de mouvement, ne soient plus considérés « essais » si le mouvement est exécuté impeccablement par ailleurs.
3. Préciser ce que l'on entend exactement par « effort apparent » avant l'exécution de l'un des mouvements olympiques. En particulier, faire ressortir, si le seul fait de soulever sa barre de terre (décollement pour jauger le poids) ce qui est visible, constitue bien à lui seul cet *effort apparent* qui prête à discussion. Il ne semble pas que les règlements aient établi cette précision à cet effet déterminé.

*Réponses*. - Les arbitres présents sont d'accord pour le *statu quo* concernant le premier vœu. En effet, il n'est pas possible de donner satisfaction à cette demande car en acceptant des développés avec des élévations sur la pointe ou sur les talons, on arriverait, par l'interprétation, au déplacement des pieds ou alors à des déséquilibres trop prononcés.

Le deuxième vœu comporte deux questions Tout d'abord les appels de poitrine pour un épaulé-jeté. Il est rappelé que tout effort apparent de jeté (notamment lorsque la barre a quitté la poitrine ou que, sans l'avoir quittée, les jambes ont fléchi pour prendre l'appel), doit être considéré comme essai et que le chef de plateau doit faire descendre la barre à terre. Quant au léger fléchissement des bras après le jeté, il ne peut être commis que par un athlète débutant car ce fléchissement, s'il est exécuté avec une barre lourde, aurait pour résultat « la chute de la barre à terre », l'athlète ne pouvant pas, en fente, repousser une lourde charge. Il y a lieu de sanctionner cette faute dans l'intérêt même des athlètes.

En ce qui concerne le 3e vœu, il est rappelé que « l'effort apparent » est nettement précisé dans le Code Sportif, page 12, au chapitre : « Règles générales pour tous les mouvements ». Le fait de jauger une barre ne constitue pas un essai.

b) *Du Club Sportif de la Manufacture de Châtellerault.*

Demande une modification au règlement qui dit que trois arbitres arbitreront les compétitions, le chef de plateau étant l'arbitre le plus ancien. Ce poste devrait être donné à tour de rôle aux trois arbitres désignés ; sinon, les assesseurs ne seront chefs de plateau qu'en cas d'absence forcée de l'arbitre le plus ancien ou après sa mort. Cela équilibrerait les choses et permettrait aux jeunes arbitres de faire la preuve de leur autorité.

*Réponse*. - Avis favorable pour ce vœu, sauf pour les Éliminatoires des compétitions fédérales. Lorsque trois arbitres auront été désignés pour officier au cours d'une compétition sur les sept catégories olympiques, ils devront, à chaque catégorie, changer de place afin que chacun devienne à tour de rôle Chef de Plateau.

c) *De l'Haltéro-Club Montpelliérain.*

Voir remettre la pesée des athlètes le matin du jour de la compétition.

*Réponse*. - La F.F.H.C. suit à la lettre le Règlement International et n'entend pas y déroger.

## 2. - RÉCENTES DÉCISIONS DU BUREAU FÉDÉRAL

Il est donné connaissance du règlement établi par le Bureau Fédéral en ce qui concerne le record du total olympique par Club :

1. Ce record sera homologable si les 7 athlètes sont dûment licenciés au même Club.

**L'Équipe de France « A » à BARI, lors du match France - Italie 1959.**

2. Il s'établit sur les 7 catégories olympiques, ainsi que sur les trois exercices olympiques avec, comme dans les autres compétitions, trois essais sur chaque mouvement.
3. La pesée des athlètes aura lieu une heure avant le commencement des épreuves de chaque catégorie.
4. Le record devra être arbitré par 3 arbitres fédéraux ou internationaux.

Les barres et les athlètes ne seront pas pesés après la réalisation des performances.

Ce record peut être établi à n'importe quel moment, sans qu'il s'agisse d'une compétition officielle.

L'avis favorable du Comité régional intéressé sera demandé au préalable, ainsi que la désignation des arbitres qui se déplaceront aux frais du Club organisateur.

Il est rappelé, à cette occasion, que le record sur le total olympique individuel ne peut être battu que dans une compétition officielle régionale ou fédérale inscrite au calendrier.

3. - QUESTIONS DIVERSES

Réponse à la question ci-après du Comité d'Auvergne :

« Sur le Code Sportif et Administratif, il est précisé que dans le cas d'un arraché en flexion ou d'un épaulé en flexion, le relèvement de l'athlète peut se faire à sa convenance. Doit-on admettre comme « bon » un essai effectué dans les conditions suivantes à l'épaulé et jeté :

« Après l'épaulé en flexion, l'athlète tente de se relever, n'y parvient pas, redescend en flexion et repart à nouveau pour enfin se mettre debout sur ses jambes, ce qui revient à dire un relevé avec appel ».

*Réponse*. - Depuis les Jeux de 1948, il est admis, dans l'exécution d'un arraché, ou d'un épaulé ou d'un jeté, que l'athlète peut se relever à sa convenance, ceci étant valable en fente aussi bien qu'en flexion.

Un athlète peut, après avoir tenté de se relever, redescendre, se relever à nouveau et ainsi de suite, en déplaçant, même ses pieds, à condition toutefois que la barre ne soit pas décollée de la poitrine et, dans le mouvement en flexion, que ses coudes ne touchent pas une autre partie du corps.

***

Réponse à la question ci-après de l'Association Sportive des Cheminots Biterrois :

1. Après l'additif paru au sujet du règlement de l'épaulé et jeté qui permet « d'assurer la position de sa barre », la modification de l'écartement des mains, après l'épaulé et avant le jeté, doit-elle être considérée comme essai ?
2. Après avoir épaulé, l'athlète amorce sa flexion pour jeter, mais se redresse, sans que la barre ait quitté les épaules, pour assurer la position des pieds et jette ensuite sans faute. La première flexion n'est donc pas un appel, puisque l'athlète attend quelques secondes avant de jeter la barre. S'il y a essai, l'arbitre doit le signaler, avant que l'athlète ne jette, ou s'il ne dit rien avant le jeté, c'est qu'il ne juge pas qu'il y a eu un appel.

*Réponse*. - Il est dit dans le nouveau règlement international qu'après l'épaulé et avant le jeté, l'athlète peut assurer la position de sa barre. Il ne peut s'agir, en tout cas, d'accorder un second temps à l'athlète, mais de l'autoriser :

– soit à retirer ses pouces ou à décrocheter s'il a utilisé ce système ;
– soit, si sa barre est placée trop haut et le gêne dans sa respiration ou provoque une douleur, de la redescendre pour la poser sur ses épaules.

L'arbitre ne peut considérer comme essai le seul fait, pour l'athlète, de déplacer ses mains avant le jeté, qui doit être assimilé à la tolérance accordée « d'assurer la position de la barre ».

Le deuxième cas appelle la même réponse que pour le vœu présenté par le Club Athlétique de Saint-Priest, à savoir : L'athlète ayant, *au jeté*, amorcé une flexion, même si la barre n'a pas quitté la poitrine, doit être sanctionné par un essai.

***

Certains points des règlements ont été rappelés aux arbitres présents, notamment :

1. Attendre l'immobilité absolue de toutes les parties du corps de l'athlète pour donner le signal du départ au développé à deux bras ;
2. Lorsqu'un juge-arbitre voit une faute grave, il doit la signaler impérativement avant que la décision ne soit donnée. Il est déconseillé aux arbitres de demander l'avis de l'athlète lorsqu'un doute subsiste, par exemple pour le genou à terre. Dans le doute, les arbitres doivent déclarer l'essai « bon ».

***

*Carte d'Arbitre International*. - M. Gouleau, Secrétaire Général de la F.I.H.C., précise que c'est sur proposition de la nation affiliée que sont nommés les arbitres internationaux, mais que, pour l'instant, ces nominations sont arrêtées jusqu'au prochain Congrès de Varsovie.

Il demande quels sont les candidats.

*Se manifestent* : MM. Briant, Bonneau, Roux, François, Parot, Gourhand, Lannebère.

En outre, M. Lomet, Arbitre International depuis plusieurs années, demande que lui soit délivrée sa carte.

4. - TIRAGE AU SORT

*Du Jury d'Appel*. - Sont désignés : MM. Briant, Dumoulin, Lomet, Chaix.

*Du Jury d'examen d'Arbitres Fédéraux*. - MM. Buisson, Chaix, Rolet.

*Des Arbitres pour les Championnats de France :*

***

CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS

*Coqs* : MM. Rousseau, Rolet, Bonneau.
*Plumes* : MM. Nollet, Roux, Vaure.
*Légers* : MM. Piou, Chais, Leveler.
*Moyens* : MM. François, Lannebère, Roux.
*Mi-Lourds* : MM. Leveler, Piou, Rolet.
*Lourds Légers* : MM. Bonneau, Rousseau, Vaure.

***

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

*Coqs* : MM. Nollet, Chaix, Lannebère.
*Légers* : MM. Bonneau, Rolet, Vaure.
*Lourds* : MM. Roux, Rousseau, François.
*Plumes* : MM. Gourhand, Piou, Nollet.
*Moyens* : MM. François, Lannebère, Rousseau.
*Mi-Lourds* : MM. Vaure, Parot, Leveler.
*Lourds Légers* : MM. Bonneau, Rolet, Roux.

L'arbitre dont le nom est cité en deuxième lieu dans chaque catégorie, remplira les fonctions de Chef de Plateau.

*Le Secrétaire Général :*
R. POULAIN.

## AVIS IMPORTANTS

**Le Siège social de la F.F.H.C. sera fermé du 17 au 30 août. En cas d'urgence, téléphoner au Président, M. Jean DAME (POR. 08-99).**

**« L'Haltérophile Moderne » ne paraîtra pas au mois d'août.**

*******

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1958-59 (part revenant à la Fédération : 150 frs par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C, les timbres- licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1959-60 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

## Nouvelles Internationales

### RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE TCHÉCOSLOVAQUIE 1959
**organisé à Kralupy, près de Prague les 13 et 14 juin**

*Poids Coqs.* - 8 participants : 1er Saitl : 85 + 82,500 + 110 = 277 k 500 ; 2e Zoula : 85 + 75 + 95 = 255 k ; 3e Grebeci : 70 + 70 + 95 = 235 k.

*Poids Plumes.* - 5 participants : 1er Janal : 97,500 + 87,500 + 105 = 290 k ; 2e Vavricka : 87,500 + 82,500 + 105 = 275 k ; 3e Pinc : 80 + 80 + 105 = 265 k.

*Poids Légers.* - 10 Participants : 1er Cerveny : 92,500 + 95 + 122,500 = 310 k ; 2e Popilka : 90 + 97,500 + 115 = 302 k 500 ; 3e Dresl : 90 + 85 + 115 = 290 k.

*Poids Moyens.* - 14 participants : 1er Tucek : 97,500 + 100 + 137,500 = 335 k ; 2e Kucirek : 102,500 + 100 + 130 = 332 k 500 ; 3e Ondracek : 100 + 100 + 127,500 = 327 k 500.

*Poids Mi-Lourds.* - 13 Participants : 1er Psenicka : 125 + 120 + 155 = 400 k ; 2e Kapal : 115 + 105 + 140 = 360 k ; 3e Kovac : 105 + 110 + 140 = 355 k.

*Poids Lourds Légers* - 8 Participants : 1er Srstka : 122,500 + 122,500 + 153 = 400 k ; 2e Lexa : 120 + 110 + 137,500 = 367 k 500 ; 3e Kalina : 115 + 110 + 140 = 365 k.

*Poids Lourds* - 6 Participants : 1er Syrovy : 135 + 117,500 + 157,500 = 410 k ; 2e Belohoubek : 117,500 + 107,500 + 142,500 = 367 k 500 ; 3e Krompholtz : 107,500 + 105 + 137,500 = 350 k.

*Nouveaux records de la Tchécoslovaquie :*

*Poids Plumes :* Stanislav Janal - Développé : 97 k 500.

*Poids Lourds-Légers :* Zdenek Srstka - Arraché : 123 k 500.

# La Finale de la Coupe de France

La finale de la Coupe de France s'est déroulée à la salle des concerts de Montpellier, le samedi 30 mai, en soirée.

Le Comité du Languedoc, chargé de l'organisation, fit pour le mieux ; il en fut récompensé, car un public nombreux et connaisseur garnissait les diverses enceintes et encouragea à bon escient les compétiteurs.

En fin de matinée, un vin d'honneur fut offert par la municipalité aux trois équipes finalistes (Île-de-France, Flandres, Languedoc), M. François Delmas, Maire, les reçut le samedi, à midi, à l'Hôtel de Ville, en la salle du Conseil municipal. Cette salle imposante, quant à ses dimensions, contint à peine tous nos amis. Autour de M. le Maire se trouvaient réunis, le Colonel Laurens, représentant le groupe de Subdivision de Montpellier, MM. Carrie, Estor, Vergues, Turchini, Doumenge, adjoints ; M. Baumel, secrétaire général de la Mairie, MM. Grillon, Combes, Mathias, Reboul, Rigaud, Calvet, Jame, Claparède, Maric, Llinas, conseil- ers municipaux, M. Raynaud, Directeur Régional des Sports, Biscay, Directeur Départemental des Sports, Sénégas, Président du Comité de Défense des Sports Montpelliérains, représentant M. le Préfet de l'Hérault, M. le chanoine Bessède, Président du S.O.M., M. Jourdan, Président du M.U.C., M. de Horn, Président de la Société de Tir et tous les représentants des Équipes Haltérophiles de l'Île-de-France, des Flandres et du Languedoc (athlètes, dirigeants, directeurs, etc.).

Avant de se séparer pour préparer la réunion de la soirée, M. le Maire, dans un petit discours rapide dont il a le secret, en phrases courtes et puissantes, tint à dire tout le bien qu'il pensait de notre sport. M. le Professeur Estor, au nom des autorités, en fit de même. Le Président Castellan s'excusa de sa non éloquence mais sut en quelques mots remercier avec tout sou cœur ceux qui avaient bien voulu l'aider dans sa tâche.

En soirée, la plupart d'entre eux, notamment M. Sénégas représentant M. le Préfet de l'Hérault, M. le Professeur Estor, représentant M. le. Maire, M. Raynaud, Directeur Régional des Sports, M. Biscay, Directeur Départemental des Sports (et nous en passons bien involontairement d'ailleurs) prirent rang auprès de M. le Président de la F.F.H.C. Jean Dame, arrivé dans la soirée à Montpellier et de M. Chaix, de Marseille.

L'Équipe de l'Île-de-France s'est imposée tout au long du match, arbitré par MM. Leveler, de l'Île-de-France, Dejonghe, des Flandres, Commamala et Boyer, du Comité du Languedoc. L'équipe du Languedoc a paru être au-dessous de ses moyens ; quant à l'équipe des Flandres avec les défaillances de Schiachitano, blessé, remplacé au pied levé par le jeune Dejonghe et surtout Vanlenghenove qui n'avait pu effectuer le déplacement, elle n'était pas dans la course, surtout après l'abandon de Debuf, fatigué, ce dont il s'est gentiment excusé.

Le total est tout à l'honneur du Directeur de l'Équipe de l'Île-de-France, qui a su diriger avec compétence et une parfaite connaissance les possibilités de ses équipiers.

Passant à la compétition nous indiquerons que dans les coqs, le jeune Dejonghe (F.) ouvrit les hostilités suivi de Jaime (L.) et Henry (I.-de-F.), ce dernier prit un avantage confortable.

*Catégorie Poids Plumes* : Bénabid (I.de-F.) volontaire, l'emporta sur Assié (L.) et augmenta l'avance et les chances de son Comité dans la compétition.

*Catégorie Légers* : Delebarre (F.), magnifique d'aisance, bat au passage le record Juniors du développé, qu'il porte à 102 k 500 et celui de l'arraché avec 97 k en outre, il amé-

## RÉSULTATS DE LA FINALE DE LA COUPE DE FRANCE HALTÉROPHILE

**Disputée le 30 mai 1959, salle des Concerts, à Montpellier**

| | Noms des concurrents | Poids de corps | Nation | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS COQS** | | | | | | | |
| 1. | HENRY | 55,850 | Île-de-France | 82,500 | 82,500 | 105, - | 270, - |
| 2. | JAIME | 51,500 | Languedoc | 62,500 | 67,500 | 87,500 | 217,500 |
| 3. | DEJONGHE | ? | Flandres | 60, - | 62,500 | 82,500 | 205, - |
| **POIDS PLUMES** | | | | | | | |
| 1. | BENABID | 59,400 | Île-de-France | 80, - | 85, - | 110, - | 275, - |
| 2. | ASSIÉ | 60, - | Languedoc | 70, - | 75, - | 95, - | 240, - |
| **POIDS LEGERS** | | | | | | | |
| 1. | DELEBARRE | 67, - | Flandres | 102,500 | 97,500 | 125, - | 325, - |
| 2. | SANCHEZ | 66,900 | Languedoc | 97,500 | 92,500 | 120, - | 310, - |
| 3. | COLLARD | 66,150 | Île-de-France | 85, - | 95, - | 120, - | 300, - |
| **POIDS MOYENS** | | | | | | | |
| 1. | MAIER | 73,600 | Flandres. | 105, - | 105, - | 140, - | 350, - |
| 2. | LEENS | 74,600 | Île-de-France | 100, - | 100, - | 125, - | 325, - |
| 3. | CARCENAC | 74, - | Languedoc | 87,500 | 85, - | 115, - | 287,500 |
| **POIDS MI-LOURDS** | | | | | | | |
| 1. | PATERNI | 78,600 | Île-de-France | 137,500 | 120, - | 152,500 | 410, - |
| 2. | SABLE | 79,500 | Languedoc | 110, - | 105, - | 130, - | 345, - |
| N. CL. | DEBUF | 81, - | Flandres | a abandonné | | | |
| **POIDS LOURDS-LEGERS** | | | | | | | |
| 1. | MARCHAL | 83,800 | Languedoc | 105, - | 100, - | 130, - | 335, - |
| 2. | LACHAUME | 84,500 | Île-de-France | 100, - | 95, - | 125, - | 320, - |
| 3. | LEVEQUE | 86,600 | Flandres | 90, - | 100, - | 120, - | 310, - |
| **POIDS LOURDS** | | | | | | | |
| 1. | VINCENT | 91,400 | Languedoc | 130, - | 120, - | 160, - | 410, - |
| 2. | PECHEUR | 101,300 | Île-de-France | 120, - | 107,500 | 140, - | 367,500 |
| 3. | BARDE | 99,700 | Flandres | 85, - | 85, - | 107,500 | 277,500 |

liore le total sur les 3 mouvements olympiques réalisant 325 k ; Sanchez (L.) rattrape quelques kilos sur Collard (I.-de-F.), mais pas suffisamment pour inquiéter l'Île-de-France.

*Catégorie Moyens* : Maier (F.) prend l'avantage sur Leens (I.-de-F.) qui lui-même fait mieux que Carcenac (L.) peu entraîné, mais qui est excusable puisqu'il vient d'être appelé sous les drapeaux.

*Catégorie Mi-Lourds* : Sablé (L.), malgré son extrême volonté, ne peut rien contre l'excellent Paterni (I.-de-F.) qui réussit le record de France au développé (137 k 500) et porte le record sur les trois mouvements olympiques à 410 k.

*Catégorie Lourds-Légers* : Marchal (L.) peu en train, obtient un léger avantage sur Lachaume (I.-de-F.) et Lévêque (F.) mais insuffisant pour espérer que l'Île-de-France puisse perdre le match.

*Enfin, dans les Lourds* : Vincent (L.) fait une brillante démonstration de son style, tant pour sa satisfaction personnelle que pour donner satisfaction aux « Allez François » !, retentissants du public. Le sympathique Pêcheur (I.-de-F) dut s'incliner, de même que Barde (F.) qui tira de ce fait sans conviction.

Dès le résultat acquis et annoncé, M. Jean Dame remit la coupe à M. Morin, Président du Comité de l'Île-de-France, quelques félicitations et remerciements suivirent et le public se retira enchanté de sa soirée, d'ailleurs fort avancée.

Dans une touchante attention, les membres des Comités de l'Île-de-France et des Flandres présents à Montpellier, voulurent mettre à profit leur rapide séjour pour aller s'incliner sur la tombe de Paul Rocca (Vice-président de la F.F.H.C. et Président du Comité du Languedoc). Le Comité du Languedoc s'y associa bien volontiers une gerbe fut déposée aux couleurs de la F.F.H.C. et des Comités Régionaux le Président Castellan, entouré des équipiers et des Dirigeants remercia, non sans émotion, l'assistance pour cette visite du souvenir.

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C. étant absent de Montpellier lors de ce pèlerinage, tint à se rendre dimanche matin au cimetière où MM. Morin et Castellan l'accompagnèrent.

E. CASTELLAN.

### RECORDS DU MONDE HOMOLOGUÉS

La Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a homologué comme Records du Monde les performances ci- après :

Développé à deux bras - Poids Lourds Légers : 153 k 500, par Gitetskii (U.R.S.S.). (Ancien record 150 k 500 par Stepanov (U.R.S.S.).

Arraché à deux bras. - Poids Lourds : 151 k 500, par Vlassov (U.R.S.S.). (Ancien record 150 k 500 par Ashman (États-Unis).

Épaulé et jeté à deux bras - Poids Lourds : 197 k 500, par Vlassov (U.R.S.S.). (Ancien record, 196 k 500, par Anderson (États-Unis).

# Les championnats de France Militaires 1959

Dans la salle Roger Salengro, située en plein centre de Lille et remarquablement décorée par les soins de la Ville, les Championnats Militaires se sont déroulés le samedi 9 mai sous la présidence de M. le Commandant Koninck, délégué par M. le Général Duvoisin, Adjoint au Général Commandant la 2e Région Militaire et représentant le Ministre des Forces Armées, entouré de MM. le Général Médecin Lieux, Médecin Colonel Lacaux, Magistrat Militaire de 1re classe Perrier, Lieutenant Colonel Vincent du Commandement Régional du train, Capitaine représentant le Colonel Herouart, Commandant Régional des Transmissions, Lieutenant Carpentier, représentant le Colonel De Metz, Commandant la Subdivision Autonome du Nord, Capitaine Boissau, Officier des Sports Capitaine Raquet Commissaire Militaire, Capitaine représentant le Général Bariod, Commandant la Gendarmerie de la 2e R.M., etc., et des personnalités civiles : M. le Chef de Cabinet du Préfet, M. Berton, Inspecteur Principal de la .Jeunesse et des Sports ; M A. Tytgat, Conseiller Général du Nord ; Mme Tytgat Adjointe représentant M. A. Laurent, Maire de Lille ; MM. les Présidents des Ligues régionales : Sergeant, Athlétisme ; Vandevelde, Boxe ; Courmont, Hockey ; Jacquet, Rugby ; Thieffry, Lutte ; Pontal Basket ; Vermaele et Mme, président d'honneur du Comité des Flandres de la F.F.H.C. ; Blondel, Trésorier des Anciens de Joinville ; Dumoulin, Vandeputte Dejonghe, Meese, Merveille Houtte, Dr Dary, Dumanois, Dutilleul, du Comité des Flandres F.F.H.C. ; M. Veroone, Football.

Après mise en place de la section d'honneur et de la musique du 43e R.I., cérémonie de levée des couleurs, toujours impressionnante, présentation des concurrents, les Championnats commencent par le match des poids coqs, sans histoire d'ailleurs. Di Russo, du Bataillon de Joinville, se révélant le meilleur d'assez loin, totalisant 255 k contre 235 k à Chapelain, également du Bataillon de Joinville et 212 k 500 à Schiachitano lequel, en garnison en Allemagne, manque totalement d'entrainement.

Au développé, Di Russo tient le record de France à sa portée, il a manqué de peu 86 k.

Chez les poids plumes, Vanlenghenove, du Bataillon de Joinville, n'a eu aucune peine à conquérir le titre avec 207 k 500. Beau match pour la seconde place entre Fulla du Bataillon de Joinville et Lecauche du 2e C.R.T., que le premier emporte avec 255 k, contre 250 k à son suivant, Guillaume, du 21e C.T., termine le lot avec 232 k 500.

Surprise chez les poids légers, Ramadout, que l'on attendait dans les poids moyens, est en dessous de la limite des légers, tandis que Baldetti dépasse cette limite de 2 k et tirera comme poids moyen, Baumgartner et Renaud ne se présentent pas et c'est dommage.

Après avoir pris un net avantage au développé, Ramadout s'effondre à l'arraché et à l'épaulé jeté et c'est Cot qui enlève le titre avec 310 k, suivi de Ramadout 302 k 500, Bonnot 275 k, Quantin 270 k et Hebben 255 k.

Même effet pour les poids moyens où Gouyette et Baldetti, détachés au développé, sont nettement battus en détente par Foussadier, lequel prend la première place avec 307 k 500, devant Gouyette 295 k, Berthe 292 k 500, Baldetti 282 k 500, Dassonneville 280 k. Ce dernier, de même que Berthe, manquaient visiblement de préparation.

Pour le dernier match s'affrontaient les lourds légers Mignot et Manigault et le poids lourd Rémy.

Mignot, qui avait participé la veille aux Championnats d'Europe des Cheminots, était un peu fatigué, mais réalisa cependant 355 k, battant de loin Manigault, 280 k et même Rémy, lequel souffrant d'un poignet se contenta de 330 k.

A l'issue de ce match, M. le Commandant Konink remit aux concurrents les récompenses et la soirée se clôtura par un vin d'honneur offert par le Commandement militaire.

L. VANDEPUTTE.

◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇◈◇

## *Nos joies, nos peines*

### MARIAGE

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Gisèle Vandeputte, fille de M. Léon Vandeputte Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C. et Vice-président du Comité des Flandres, avec M. Sylvain Lecoq.

Nous adressons aux jeunes mariés nos bien vives félicitations et vœux de bonheur.

### NAISSANCE

M. Ray Ammar, Président de l'Haltérophile et Culturiste Club d'Aix en Provence, et Madame, nous font part de la naissance de leur fils, Robert, né le 24 juin 1959.

Nos bien sincères compliments aux parents et nos vœux de bonne santé pour la maman et son bébé.

### M. G. BRANDON PREND SA RETRAITE

M. Georges Brandon, Trésorier du Comité de Champagne, a pris la décision d'abandonner ses fonctions, estimant qu'il avait droit, en raison de son âge, à quelque repos après ces nombreuses années consacrées au sport.

Il fut, en effet, Secrétaire Général de l'Energie Troyenne à la fondation de cette Société, en 1910 ; fut secrétaire du Comité de Champagne de 1936 à 1956 pour prendre, à cette date, le poste de Trésorier.

Nus n'avons pas voulu laisser partir M. Brandon sans lui rendre l'hommage qu'il mérite et l'assurer de notre amicale gratitude.

### M. JEAN DAME, VICE-PRÉSIDENT DU COMITE NATIONAL DES SPORTS

Au cours de la réunion du Bureau qui a suivi l'assemblée générale annuelle du Comité National des Sports, notre Président, M. Jean Dame, qui remplissait jusqu'ici les fonctions de Secrétaire Général adjoint, a été nominé Vice-président du Comité National des Sports.

Nos affectueuses félicitations.

# Classement du Challenge Lannebère

M. Lannebère, ancien dirigeant du Comité du Maroc, a ramené en France un Challenge qui porte son nom et qu'il a offert à la F.F.H.C. pour doter une Coupe interclubs dont l'attribution des points s'établit comme suit :

*a*) Pour le Prix d'Encouragement, le Prix Interrégional, le Prix Fédéral, le Critérium National, 12 points au 1er, 10 au 2e, 9 au 3e, 8 au 4e, 7 au 5e ,6 au 6e, 5 au 7e, 4 au 8e, 3 au 9e , 2 au 10e et 1 point à tous les athlètes classés, dans la catégorie Juniors et dans la catégorie Seniors. Pour les épreuves comportant une finale Nationale c'est le classement de cette finale qui sera pris en considération pour les finalistes et non celui des Éliminatoires.

*b*) Pour les Championnats de France Juniors et Seniors, 22 points au 1er, 17 au 2e, 14 au 3e, 12 au 4e et 10 points pour tous les autres finalistes.

*c*) Pour toutes les rencontres Inter-nations, 5 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 2 points en cas de victoire.

*d*) Pour les Championnats Internationaux, 10 points à tous les athlètes sélectionnés, plus 10 points en cas de victoire (6 points pour une 2e place, 3 points pour une 3e place.)

Voici, en tenant compte des données ci-dessus, le Classement des Clubs pour 1959

*****

| | | Points |
|---|---|---|
| 1. | Union Sportive Métro-Transports | 228 |
| 2. | Association Sportive de la Bourse | 153 |
| 3. | Société Athlétique Montmartroise | 140 |
| 4. | Stade Municipal de Montrouge | 126 |
| 5. | Club Sportif Gondolo | 120 |
| 6. | Association Sportive Électricité de Lille | 112 |
| 7. | Association Sportive Lilloise Inter-Entreprises | 111 |
| 8. | Athlétic Club Montpelliérain | 92 |
| 9. | Sporting Club St-Amandois | 91 |
| 10. | Française de Lyon | 88 |
| 11. | Union Amicale de Cognac | 83 |
| 12. | Haltérophile et Culturiste Club d'Aix-en-Provence | 82 |
| 13. | A.P.E.C.A. Saint-Denis de la Réunion | 81 |
| 13. | Association Sportive Montferrandaise | 81 |
| 15. | Union Sportive de Tours | 80 |
| 16. | Haltérophile Club de Nice | 79 |
| 17. | Salle Vincent-Ferrari, Sète | 77 |
| 17. | Sports Réunis Lille-Délivrance | 77 |
| 19. | Club Sportif Est Républicain, Nancy | 75 |
| 20. | Club Nautique Athlétique, Rouen | 68 |
| 21. | Association Sportive Police d'Oran | 64 |
| 21. | Enfants du Devoir Oyonnax | 64 |
| 21. | Haltères Club Témouchentois | 64 |
| 21. | Esso-Sports | 64 |
| 25. | Club Athlétique Rosendaël | 59 |
| 26. | Société de Gymnastique Tananarive | 58 |
| 26. | Union Tourquennoise | 58 |
| 28. | Athlétic Club Sélestat | 57 |
| 28. | Stade Porte Normande Vernon | 57 |
| 30. | Omnium Sportif Saint-Etienne | 56 |
| 31. | Club Athlétique Nantais | 52 |
| 31. | Club Sportif de Meaux | 52 |
| 33. | Association Sportive P.T.T. Strasbourg | 51 |
| 33. | Haltéro Club Montpelliérain | 51 |
| 33. | Club Haltérophile de Lunéville | 51 |
| 36. | Ralliement de Mustapha Alger | 48 |
| 37. | Association Sportive Mantaise | 46 |
| 37. | Union Roubaisienne de Sports Athlétiques | 46 |
| 39. | Association Sportive Cheminots de Vénissieux | 45 |
| 39. | Energie d'Haguenau | 45 |
| 39. | Sporting Club Tête de Cheval | 45 |
| 42. | Club Culturiste de Reims | 44 |
| 42. | Courbevoie Sports | 44 |
| 44. | Club Haltérophile et Culturiste d'Alger | 42 |
| 44. | Club Haltérophile Rochelais | 42 |
| 44. | Union Halluinoise | 42 |
| 47. | Athlétic Club Servannais | 40 |
| 48. | Club Sportif Nouvelles Messageries Presse Parisienne | 39 |
| 48. | Mostaganem-Épée | 39 |
| 50. | Maison des Jeunes Narbonne | 37 |
| 50. | Red Star Limoges | 37 |
| 50. | Sporting Club de Neuilly | 37 |
| 53. | Cercle Michelet Orléans | 35 |
| 53. | Groupes laïques Alger | 35 |
| 55. | Alsatia Sélestat | 34 |
| 55. | S.C.P.O. Paris | 34 |
| 57. | Bourbon Lumière Sports | 33 |
| 58. | Dini Haltéro Club | 31 |
| 59. | Racing Club de Vichy | 31 |
| 60. | Stade Croisicais | 30 |
| 61. | Montpellier Sport Club | 29 |
| 61. | La Ripagérienne | 29 |
| 63. | Alouette des Gaules | 28 |
| 63. | Union Athlétique Tarbaise | 28 |
| 65. | Gauloise de Montbéliard | 27 |
| 65. | Haltérophile Club Grenoblois | 27 |
| 67. | Amicale Saint-Ruf | 26 |
| 67. | Sporting Club Navis | 26 |
| 67. | Union Sportive Crestoise | 26 |
| 70. | Asnières Sports | 24 |
| 70. | Concorde d'Oran | 24 |
| 70. | Société Athlétique Koenigshoffen | 24 |
| 73. | Culturistes Rochelais | 23 |
| 73. | Cercle Haltérophile Troyen | 23 |
| 73. | Haltérophile Club Lovérien | 23 |
| 73. | Haltérophile Club de Marseille | 23 |
| 77. | Association Sportive Cheminots de Béziers | 22 |
| 77. | Union Sportive Bouscataise | 22 |
| 77. | Union Sportive Cheminots de Marseille | 22 |
| 80. | Club Sportif Manufacture Châtellerault | 21 |
| 80. | Union Sportive Cheminots du Val de Loire | 21 |
| 82. | Association Sportive Monaco | 20 |
| 82. | Cercle des Sports d'Homécourt | 20 |
| 82. | L'Oranaise | 20 |
| 85. | Athlétic Club Chalonnais | 19 |
| 85. | Club des Jeunes de 'Wazemmes | 19 |
| 85. | Maison des Jeunes de Chambéry | 19 |
| 85. | Ponts et Chaussées Toulouse | 19 |
| 85. | Société Gymnastique Maison Carrée | 19 |
| 85. | Stade Municipal de Petite Synthe | 19 |
| 85. | Stade Olympique Cheminots de Givors | 19 |
| 91. | Alliance Sainte-Savine | 18 |
| 91. | Association Sportive Tramways de Lille | 18 |
| 91. | Olympique Saint-Denis La Réunion | 18 |
| 91. | Union Guebwiller | 18 |
| 95. | Athlétic Club Trélazéen | 17 |
| 95. | Cercle Haltérophile Reyland | 17 |
| 95. | Club Culturiste, rue des Postes, Lille | 17 |
| 95. | Club Haltérophile du Bas Berry | 17 |
| 95. | Club Sportif Inter Avia | 17 |
| 95. | Haltérophile Club Cambrésien | 17 |
| 95. | Haltéro Club Sainte-Colombe | 17 |
| 95. | Voltigeurs Castelbriantais | 17 |
| 102. | Association Sportive Sapeurs-Pompiers de Nantes | 16 |
| 103. | Société Athlétique d'Enghien | 15 |
| 105. | Haltérophile Club Arbreslois | 14 |
| 105. | Société Haltérophile et Culturiste d'Haguenau | 14 |
| 108. | Académie de Sports Decazeville | 13 |
| 108. | A.S.P.T.T. Saint-Denis de la Réunion | 13 |
| 108. | Club Athlétique de la Varenne | 13 |
| 108. | Entente Cheminots de Chaumont | 13 |
| 108. | Frontignan Athlétic Club | 13 |
| 113. | Française de Besançon | 12 |
| 113. | Haltéro Club Germinois | 12 |
| 113. | Union Mâconnaise | 12 |
| 113. | Union Méan Penhoet | 12 |
| 117. | Royan Océan Club | 11 |
| 118. | Association Sportive Jeanne-d'Arc Sainte-Fontaine | 10 |
| 118. | Etoile Sportive Villeneuvoise | 10 |
| 118. | A. S. P. O. Midi | 10 |
| 118. | Société Sportive Domfrontaise | 10 |
| 118. | Union Haubourdinoise | 10 |
| 123. | Association Minière Fondary | 9 |
| 123. | La Blésoise | 9 |
| 123. | Cercle Culturiste Salle Commenge | 9 |
| 123. | Cercle E.P. Saint-Nazaire | 9 |
| 127. | Casbah Club Alger | 8 |
| 127. | Cercle Culturiste Saint Médard | 8 |
| 129. | Association Sportive Augustin Normand | 7 |
| 129. | Cercle Paul-Bert, Rennes | 7 |
| 129. | La Montluçonnaise | 7 |
| 132. | Air-Sports, Blois | 6 |
| 132. | Association Sportive Gaillon-Aubevoye | 6 |
| 132. | La Beaucourtoise | 6 |
| 132. | Club Sportif Cheminots du Mans | 6 |
| 132. | Union Sportive de Toul | 6 |
| 137. | C.A.P.O. Limoges | 5 |
| 137. | La Brestoise | 5 |
| 137. | Club Athlétique St-Priest | 5 |
| 137. | Club Sportif Alençon | 5 |
| 137. | Haltérophile Club de Boulogne | 5 |

| | | |
|---|---|---|
| 137. | Haltéro Culturiste Lyonnais | 5 |
| 137. | Gauloise de Vaise | 5 |
| 137. | La Maubeugeoise | 5 |
| 137. | Patronage Laïque Lorient | 5 |
| 137. | Racing Cheminots de Nantes | 5 |
| 137. | Société Municipale de Choisy le Roi | 5 |
| 137. | Sports Athlétique Bel Abbésiens | 5 |
| 150. | Association Sportive St-Bonaventure | 4 |
| 150. | Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux | 4 |
| 150. | Dreux Athlétic Club | 4 |
| 150. | Sporting Club Dijonnais | 4 |
| 150. | Union Sportive du Velay | 4 |
| 155. | Cercle Haltérophile Villerupt | 3 |
| 155. | Pets Sports Montluçonnais | 3 |
| 155. | Rueil Athlétic Club | 3 |
| 155. | Salle Clermont Sports | 3 |
| 155. | Société Athlétique Strasbourgeoise | 3 |
| 155. | Union Fraternelle d'Aubière | 3 |
| 161. | Athlétic Club des Bretons de la Loire | 2 |
| 161. | Association Sportive des Cheminots de St-Pol | 2 |
| 161. | Club Olympique Caudéranais | 2 |
| 161. | Club Sportif Municipal de Clamart | 2 |
| 161. | Culturistes Châtelleraudais | 2 |
| 161. | Jeunesses Républicaines de Marmande | 2 |
| 161. | Moto Club de Villefranche | 2 |
| 161. | Société de Gymnastique d'Angers | 2 |
| 161. | Reuilly Sporting Club | 2 |
| 161. | Sporting Club Limouxin | 2 |
| 161. | Union Sportive Wittenheim | 2 |
| 161. | Vaillante de Vertou | 2 |
| 173. | Association Préfecture de la Seine | 1 |
| 173. | L'Arpajonnaise | 1 |
| 173. | Club Olympique Briochin | 1 |
| 173. | Club Sportif de Brumath | 1 |
| 173. | Haltérophile Club Pont-Audemer | 1 |
| 173. | Indépendants de Vaulx-en-Velin | 1 |
| 173. | Patronage Saint-Augustin | 1 |
| 173. | Ring Régional de Champagne | 1 |
| 173. | Société Olympique Saint-Médard | 1 |
| 173. | Toulouse Haltéro Club | 1 |
| 173. | Travailleurs de Comines | 1 |
| 173. | Versailles Athlétic Club | 1 |

# Amélioration du matériel de nos salles

## MOIGNONS OU PORTIONS DE BARRES PARALLÈLES POUVANT SERVIR DE SUPPORT DE BARRE, SCELLES AU MUR.

Les barres parallèles servent dans les salles à exécuter des mouvements de musculation (flexion et extension des bras à l'appui tendu). Les athlètes entraînés ajoutent des poids additionnels attachés aux pieds ou à la ceinture. Je vous décrirai deux modèles très simples de moignons de barres parallèles à rétablissement ou d'appareil de musculation abdominale ou lombaire.

1er *modèle* (fig. 1). - Il se compose de morceaux de tube soudés en B, de longueur donnée sur le dessin. Il faut écarter les tubes en F après un sciage longitudinal de 5 cm. pour que le scellement à effectuer soit plus solide. Souder un tube long de 55 à 60, faisant entretoise D pour maintenir la rigidité de l'ensemble. Boucher l'extrémité A avec un bouchon de bois arrondi. Un trou vertical servira à placer le boulon C qui fixe la planchette à rétablissement et aussi à arrêter la barre lors de l'emploi de l'appareil comme support. On peut souder dans le milieu de E un tube perpendiculaire, mais seulement si vous n'avez pu sceller l'ensemble solidement, ce qui donnera une plus grande rigidité.

2e *modèle*. - Celui-ci est une solution réalisable lorsque la salle est de construction légère et que le sol est un plancher. Remplacer le tube écarté des extrémités par des équerres soudées en croix (16 équerres) qui vous serviront à fixer l'appareil avec des vis dans la cloison et le plancher.

Vous pouvez employer une solution mixte : scellement en I, fixation avec vis dans le bas.

Dans le 2e modèle, il y a des crochets sur le plan vertical G qui servent dans l'emploi de l'appareil comme support de barre pour le développé couché ou développé plan oblique.

*Prix de revient*. - Il vous faut 5 m. de tube de 40 x 49 ou de cote approchante pour le 1er modèle.

5 m. 30 pour le 2e modèle.

Dans le numéro précédent, je donnais le prix du tube ; je vous indique une solution meilleur marché : dans un dépôt de ferraille, vous trouverez votre tube de 30 à 50 francs le kilo, suivant son état. 250 à 300 francs pour la planchette de bois dur. Reste la main-d'œuvre pour les soudures, Je ne puis que vous répéter c que je disais dans l'article du mois dernier.

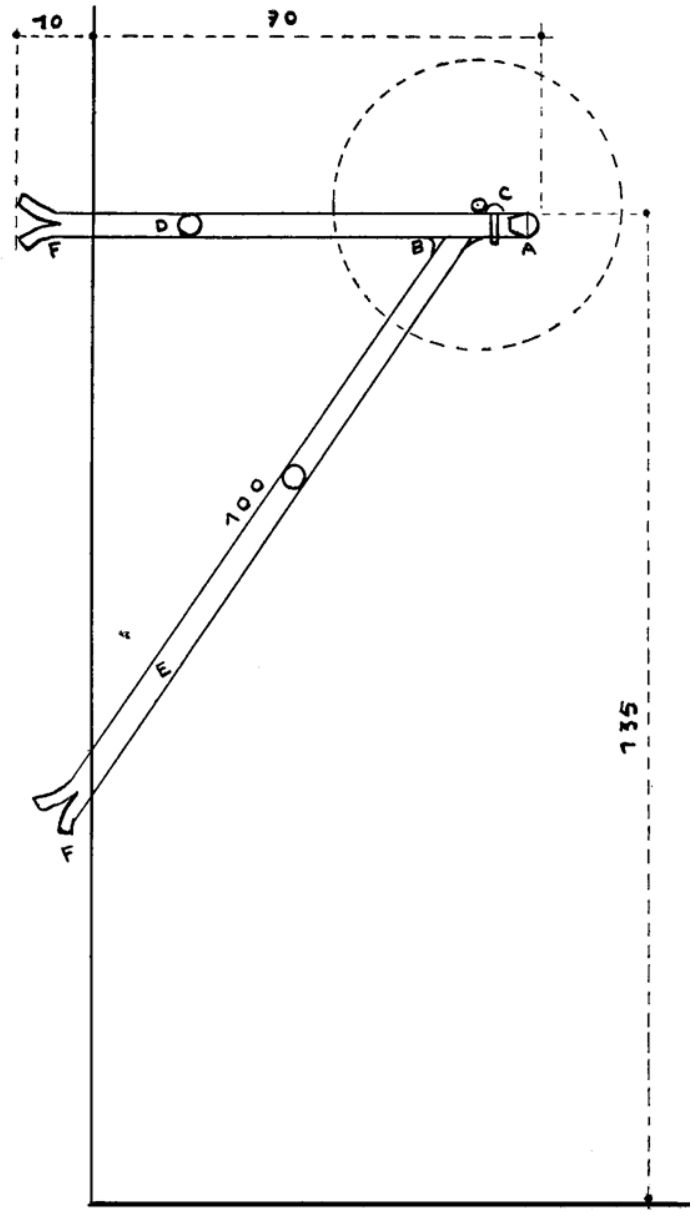


**Fig. 1**

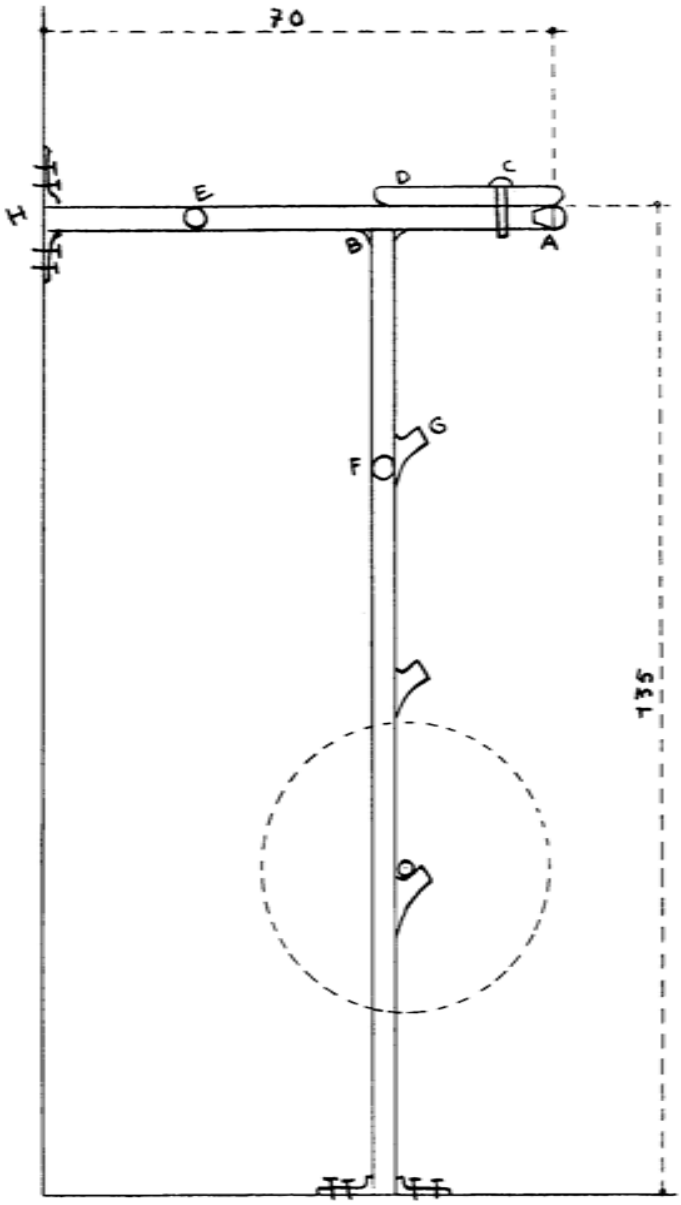


Fig. 2

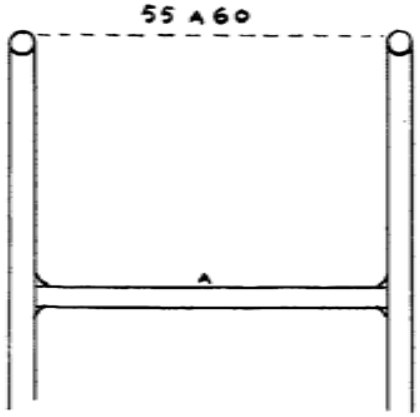


Fig. 3

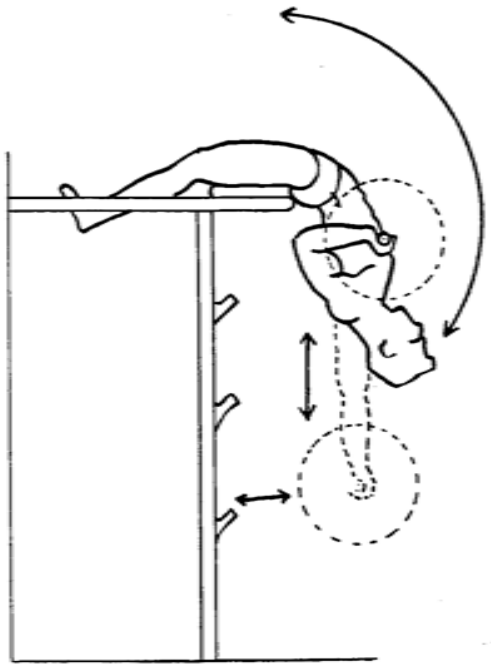

Fig. 4

*Emploi de l'appareil.* - J'ai déjà abordé ce problème dans l'explication du montage. J'ajouterai que l'on utilise la planche à rétablissements départ à genoux. Excellents exercices de tirage, que l'on fasse le rétablissement simultané des deux bras ou bien alternatif (les pompiers connaissent bien cet exercice).

En engageant les pieds en D, assis sur la planchette, on peut exécuter des mouvements abdominaux efficaces (toutefois, le mouvement décrit par la fig. IV est un peu trop violent avec une barre comme il y est figuré). On peut, en se mettant dans la même position, mais face au sol, exécuter des extensions à vide ou avec barres légères derrière la nuque, qui travaillent les lombaires.

*Conclusion.* - Voilà encore un ensemble culturiste efficace et qui manque à bien des salles. Je vous engage à le réaliser ; il est peu encombrant et peut servir à de nombreux emplois.

L. GUILLIER.

## STAGE D'ESPOIRS DU 25 AU 30 MAI 1959

Le Stage s'est déroulé à l'Institut National des Sports, suivant l'emploi du temps établi le matin : footing suivi de culture physique athlétique et causerie ; l'après-midi perfectionnement et recherche du style de chacun.

Onze stagiaires civils sur 13 prévus étaient présents, ainsi que 14 militaires du Bataillon de Joinville.

Très bonne tenue des stagiaires, très sympathiques, tous très assidus aux causeries et au travail technique. Un seul blessé au cours du séjour : Fontès, de St-Etienne (légère contraction lombaire).

Unanimité pour reconnaître l'excellence de la nourriture et de l'hébergement à l'Institut National des Sports. Peu de difficultés rencontrées, si ce n'est, comme je l'avais souligné en décembre, le manque de matériel (plateaux, barres olympiques, supports, etc.). Nous ne disposions que de 4 barres olympiques en état, mais incomplètes pour 25 stagiaires ; néanmoins, avec beaucoup de bonne volonté, tous ont travaillé suivant le programme.

Un stagiaire est à revoir en septembre, après trois mois de travail sur un programme : Metzeller, d'Homécourt, complètement seul dans son Club et qui possède de grandes qualités. Un autre a fait impression : le jeune Poids Moyen Dindeleux, de Lille. Sa technique est presque parfaite. Il possède de sérieuses, connaissances pratiques d'haltérophilie et n'a que 17 ans. Je crois que nous devons remercier celui qui les lui a inculquées, M. Dejonghe. Que de temps économisé avec de bons conseils à la base

Un stage placé à la date à laquelle il s'est déroulé récompense les lauréats des Championnats Juniors par un séjour de, 5 à 6 jours à l'Institut National des Sports. Il leur permet d'améliorer leur entrainement et leur technique pendant la période creuse de la saison haltérophile, suivant les idées que nous leur avons données.

L. GUILLIER,
*Maître d'Éducation Physique et des Sports, délégué à la F.F.H.C.*

# Prochains stages d'haltérophilie

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| du 21 au 26 septembre ..... | Institut Nat. des Sports | Moniteurs | 15 |
| du 28 septembre au 3 octobre ..... | — — — | Espoirs | 15 |

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

*Stages d'Espoirs :*

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

*Stages de candidats moniteurs et aide-moniteurs.*

Des Diplômes de Moniteur seront attribués à l'issue de Stages Nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir cinq années de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être âgé d'au moins 25 ans ;
3. Être présenté par son Club ;
4. En faire la demande par l'intermédiaire du Comité Régional qui la transmettra à la F.F.H.C. avec avis motivé.

En cas d'avis défavorable du Comité Régional, possibilité d'appel à la Fédération.

5. Être titulaire du Diplôme d'Aide-Moniteur.

Pour être nommé Moniteur d'Haltérophilie, il est nécessaire d'obtenir à l'examen, organisé à l'issue du stage, la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire, sauf en ce qui concerne les épreuves physiques.

Épreuves d'examen :

1. Un devoir écrit. Noté de 0 à 20. Coefficient 2.
2. Les sujets de cette épreuve écrite portent sur la technique et l'entraînement haltérophiles.
3. Démonstration des divers mouvements haltérophiles. Notée de 0 à 20. Coefficient 3.
4. Épreuves Physiques. Notées de 0 à 20.

Les candidats de plus de 40 ans bénéficient de 3 points supplémentaires.

Ces épreuves comportent : 60 m. plat ; Saut en longueur à pieds joints sans élan ; Épaulé jeté 3 essais ; Renversement en souplesse à la barre fixe ; Lancer de poids de 5 k.

5. Épreuves orales comportant :

a) Anatomie. Note de 0 à 10. Coefficient 1.
b) Technique et règlement. Note 0 A 20. Coefficient 2.
c) Pédagogie pratique. Note 0 à 20. Coefficient 3.

Des diplômes d'Aide-Moniteur peuvent être également attribués à l'issue des stages régionaux, interrégionaux ou nationaux, dans les conditions suivantes :

Le candidat doit :

1. Avoir trois ans de licence et de pratique haltérophile ;
2. Être présenté par son club à la F.F.H.C., avec avis favorable du Comité Régional ;
3. L'examen sera sanctionné par un représentant qualifié du Comité régional, Dirigeant on Arbitre Fédéral, appartenant au périmètre du C.R.E.P.S. intéressé et par le Moniteur National.

Pour être nommé Aide Moniteur d'Haltérophilie il est nécessaire d''obtenir à l'examen organisé à, l'issue du stage la moyenne des points pour l'ensemble des épreuves. Toute note inférieure à 6 dans une des épreuves est éliminatoire. L'examen comporte les épreuves orales figurant au programme de l'examen de Moniteur d'Haltérophilie. Il n'y a pas d'épreuves écrites.

# ENFIN ! . .

*Le Numéro d'avril 1959 de « l'Athlétisme » reproduit un article de mon ami Robert Bobin, à la suite du Congrès Mondial des Entraineurs d'Athlétisme.*

*En voici les passages les plus intéressants :*

## L'amélioration de la puissance musculaire el des performances par l'emploi de Charges additionnelles

M. Rider, entraîneur-chef de l'Université de l'Ohio (U.S.A.) et conférencier expérimenté, n'eut aucun mal à convaincre son auditoire des bienfaits de la musculation systématique.

Aucun des entraîneurs présents ne fit la moindre objection quant à la nécessité de renforcer la musculature des athlètes de toutes disciplines en effectuant des exercices avec charges additionnelles.

Seule la forme de cette préparation fut le thème d'échanges d'idées qui se prolongèrent pendant près de quatre heures...

Un résumé de l'exposé initial, en anglais, du coach Rider, fut traduit en allemand et en français, ainsi que l'essentiel de chaque intervention des congressistes présentée dans l'une ou l'autre des trois langues.

Il m'est impossible de reproduire tout ce qui fut dit au cours de ces quatre heures de discussion et je me bornerai à tenter d'en tirer une synthèse en respectant le plus fidèlement possible les idées émises.

***

*M. Rider nous confirma qu'aux U.S.A., les athlètes pratiquaient depuis très longtemps les exercices de musculation en utilisant le plus souvent les haltères longs (barres à disques) ou courts et des appareils divers.*

*Les lanceurs ne sont pas les seuls à se préparer ainsi, et la plupart des athlètes, de toutes disciplines, se livrent à une haltérophilie un peu spéciale adaptée aux besoins particuliers de chacun.*

La forme de la musculation pour athlètes n'est certainement pas la même que celle du pur haltérophile. La présentation par l'entraîneur allemand Toni Nett d'un film tourné dans les gymnases des Universités américaines nous confirma qu'en plus des exercices de base pratiqués par tous, de nombreuses séries de gestes très spécifiques - et cependant simples - sont connus des spécialistes d'Outre-Atlantique.

### CHOIX DES CHARGES

Un entraîneur polonais présent à Athènes nous fit part des expériences du Russe Simkin. Voici un résumé de sa communication :

Dans une première période, au cours de laquelle l'essai portait sur l'augmentation de la force pure, Simkin forma trois groupes qui utilisèrent chacun une formule différente :

| | Amélioration moyenne |
|---|---|
| *Premier groupe* Charges lourdes : 75 à 90 % des possibilités. | + 27,9 |
| *Deuxième groupe* Charge moyennes : 60 à 75 % des possibilités. | + 20,9 |
| *Troisième groupe* Charges légères : 45 à 60 % des possibilités. | + 16,6 |

*Conclusion : Pour augmenter rapidement la FORCE*, il faut utiliser les *charges lourdes*, ce qui suppose des séries courtes.

*Cependant*, l'entraîneur russe voulut s'assurer de la qualité de cette force acquise pour un *emploi spécifique dans les gestes athlétiques.*

*Il forma quatre groupes de niveau égal :*

- Le premier s'entraîna avec des charges lourdes ;
- Le second s'exerça sans aucune charge, à mains libres ;
- Le troisième employa des haltères légers, des médecine-balls ;
- Le quatrième fit une synthèse des formes de travail des trois premiers...

*... et il se classa en tête au cours des épreuves-tests d'athlétisme pur.*

- Le troisième groupe (charges légères) prit la deuxième place.
- Le premier groupe (charges lourdes) fut classé troisième.
- Le deuxième (mains libres) se retrouva dernier.

De nombreux spécialistes, dont notre excellent ami belge Fauconnier, pensent qu'il n'y a *pratiquement aucun effet de musculation quand on n'utilise que des charges légères – moins de* 30 % *des possibilités maximales.*

Par contre, la faculté de maintenir longtemps une contraction est augmentée par l'emploi de charges lourdes, au- dessus de 70 %, *mais non la force pure.*

*Pouvons-nous en conclure* qu'il faut choisir la formule du quatrième groupe et effectuer une synthèse des différentes méthodes ? *Certainement, mais encore faut-il différencier la préparation en fonction du but poursuivi* et sélectionner des exercices destinés à améliorer essentiellement le rendement des groupes musculaires les plus directement intéressés à l'exécution d'un geste précis.

Il est bien évident que la séance de musculation d'un coureur de 10000 mètres ne sera pas la même que celle d'un lanceur de poids.

Chaque spécialiste a ses besoins propres et il doit avant tout, les bien connaître pour déterminer la forme de sa préparation musculaire.

**BASES COMMUNES**

1. *Tous les athlètes doivent effectuer quelques séries à effet généralisé dans un but d'harmonie et d'équilibre.*
2. *Ils choisissent des exercices se rapprochant le plus possible du mécanisme du geste réel de la spécialité.*
3. *Ils utilisent des charges précises en effectuant pour les déterminer :*
   - *un test d'effort maximum pour chaque exercice considéré.*
   - en ramenant la charge à 70 % environ des possibilités maximales pour l'exécution des séries.

On peut considérer que l'effort est bien dosé si la fatigue apparaît normalement entre six et dix répétitions.

Il est évident que la charge choisie devra être augmentée dès que l'athlète, entraîné, atteindra trop facilement le dernier exercice de la série.

Comme vous avez pu le lire, le Russe Simkin, à la suite de ses expériences sur l'augmentation de la force pure, arrive à la conclusion que cette force pure est augmentée par la pratique de la culture physique avec des charges lourdes, de même que les barres légères en répétitions rapides et le medecine-ball améliorent la vitesse et la détente. Les athlètes américains, par exemple, exécutent des mouvements de *musculation approchant la forme du geste de leur spécialité.*

Tous les haltérophiles connaissent ces méthodes et les mettent en pratique depuis longtemps. Les adeptes de l'Athlétisme commencent à les apprécier depuis deux ou trois ans seulement, à part quelques exceptions que j'avais contribué à convaincre. Je suis le premier à m'en réjouir car, pratiquant ces deux sports, haltérophilie et athlétisme, il y a des années que j'ai émis ces idées en France, de même que M. Roger Dehaye, alors Moniteur National d'Athlétisme, convaincu lui-même par son ami Richard Chaput ; mais personne ne nous écoutait

« Vous n'obtiendrez pas, disais-je, des hommes forts en leur faisant pratiquer un footing ou une leçon d'Éducations physique fonctionnelle qui les maintient en bonne santé, certes, mais qui les sèche littéralement. Ils ont besoin de puissance musculaire ; elle ne s'obtient pas de cette façon ».

On me répondait : « Les charges lourdes ralentissent les athlètes », tandis que je rétorquais : « Les qualités de vitesse sont naturelles et ne se perdent pas, bien au contraire, avec l'adjonction d'une indispensable puissance musculaire ».

Depuis bientôt dix ans, je tenais ce langage et voici que les entraîneurs d'Athlétisme découvrent, d'après les résultats magnifiques des étrangers, les bienfaits de l'Haltérophilie et de la Culture Physique athlétique.

Il leur a fallu assister à un Congrès Mondial, où tout le monde vante unanimement les qualités de cet entraînement, pour être enfin convaincus !

Bien sûr, je le répète, il y a eu, parmi nos entraîneurs, quelques exceptions ; ceux-là préconisèrent timidement un entraînement athlétique, mais pas assez poussé à mon gré.

Dommage car nous avons perdu 8 ou 10 ans que n'ont pas laissé échapper les autres nations, telles que la Pologne, l'U.R.S.S. et les États-Unis.

L. GUILLIER

# Premier Championnat International Cheminot Haltérophile

Les 8 et 9 mai 1959, Salle Huyghens, à Paris, eut lieu le 1er Championnat International Cheminot Haltérophile.

Organisé par l'Union Sportive Internationale des Cheminots, avec le concours de l'Union Sportive des Cheminots Français et de sa Commission Haltérophile, ce championnat clôtura notre saison sportive en une apothéose qui dépassa de loin tout ce que nous pouvions espérer.

Oui, ce fut une belle récompense à tous les soucis, toutes les difficultés surmontées, à tous les efforts conjugués de ceux qui collaborèrent à cette belle réalisation.

Huit nations avaient délégué leurs meilleurs athlètes : l'Allemagne de l'Est, l'Allemagne de l'Ouest, l'Autriche, la Bulgarie, la Finlande, la Turquie, l'U.R.S.S. et la France.

Lorsque, dans un silence absolu, dans un ordre remarquable, les équipes des huit nations se présentèrent sur le plateau, nous avions déjà l'assurance d'avoir réalisé une compétition qui ferait date dans notre mouvement sportif corporatif.

M. Pernot, Président de l'U.S.I.C. et de l'U.S.C.F. prononça le discours traditionnel d'ouverture. Il sut, en quelques mots, situer l'importance du Championnat et exprimer notre joie d'organiser à Paris cette première grande compétition internationale.

Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué :

Messieurs les attachés ou délégués d'Ambassade des sept nations étrangères ;

Messieurs Pernot, Président de l'U.S.C.F., Richomme, Vice-président, Supervielle, Secrétaire Général et ses adjoints : MM. Cheveau et Bourienne, M. Blouin, Représentant du Service Social Sud-ouest ; MM. Clary et Taquet, de l'Amicale Sportive Sud-ouest ; M. Peytavin, de l'Amicale Sportive Sud-est ; M. Paladel, de l'Amicale Sportive Méditerranée ; M. Jean Dame, Président de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, assisté de MM. Buisson, Fiolle, Morin, Rolet, Roussaux.

C'est à eux que revint la tâche délicate de la régularisation du Championnat International.

**Au championnat International Cheminot, M. Jean DAME remet à MIGNOT sa récompense. A ses côtés, M. PERNOT, président de l'U.S.C.F. et de l'U.S.C. I.**

Ils tinrent ce rôle difficile avec une maîtrise, une impartialité exemplaire puisque aucune réclamation ne fut enregistrée à la table du Jury d'Appel et nous les en remercions bien sincèrement.

Au point de vue sportif, le Championnat fut marqué par la nette supériorité des six athlètes soviétiques qui enlevèrent facilement la première place dans six catégories sur sept, totalisant ainsi 42 points.

Certes, nous nous attendions à la supériorité de l'équipe soviétique, mais que dire devant les performances du Poids Coq Oulianov et du Poids Léger M. Iagli-Ogli

Oulianov fit sensation avec 102 k 5 au développé et à l'arraché, 125 k au 2e essai de l'épaulé et jeté. Nous pensons simplement qu'il sera un sérieux candidat aux prochains Jeux Olympiques de Rome en 1960.

Pour la deuxième place, la lutte fut sévère et passionnante entre la Finlande et la France. Il fallut attendre les dernières catégories pour savoir qui l'emporterait. Finalement, la sympathique équipe finlandaise, avec 28 points, devançait nos compatriotes (25 points), l'Autriche, (20 points), la Bulgarie (19 points).

Les Français eurent la satisfaction de voir cinq de leurs athlètes monter au podium des vainqueurs : Pecoul (région Méditerranée) et Gatti (région Est), 2e et 3e dans la catégorie des poids coqs, Longuet (région Ouest), 3e des poids plumes, Boissonnet (région Sud-est), 2e poids moyens et Mignot (région Nord), 3e poids Lourds-légers.

En clôturant ce premier Championnat international Cheminot, Pernot félicita les trois premières équipes : l'U.R.S.S., la Finlande et la France. Il leur remit les Coupes de classement et les récompenses individuelles.

Puis ce fut le repas d'adieu, au restaurant du Stade de l'U.S. Métro-Transports, dans une ambiance chaleureuse : sportifs, organisateurs et dirigeants fédéraux et S.N.C.F. se retrouvèrent et applaudirent cordialement aux succès du sport haltérophile, à la prospérité de l'Union Sportive internationale des Cheminots et à l'amitié internationale de tous les sportifs cheminots.

*Le président de la Commission*
*Haltérophile de l'U.S.C.F.*
MARCEL RABJEAU.

## INSIGNES FÉDÉRAUX

**Prix d'un insigne : 150 francs**

**Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi :**

**— 50 francs lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;**

**— 120 francs pour une commande de plus de 2 insignes.**

**Aucun envoi n'est fait contre remboursement.**

**Règlement par mandat ou versement au compte chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304-82.**

# 1er CHAMPIONNAT INTERNATIONAL HALTÉROPHILE CHEMINOT

### Gymnase Huygens, Paris 8 et 9 mai 1959

**Catégorie Poids Coqs (56 k.).**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Oulianov (U.R.S.S.) : 56 k ..... | 102,500 | + | 102,500 | + | 125, - | = | 330 k. |
| 2. | Pecoul (France) : 56 k ..... | 72,500 | + | 70, - | + | 92,500 | = | 235 k. |
| 3. | Gatti (France) : 55 k 500 ..... | 60, - | + | 72,500 | + | 90, - | = | 222 k 500 |
| 4. | Cosgun (Turquie) : 55 k 400 ..... | 65, - | + | 67,500 | + | 85, - | = | 217 k 500 |
| 5. | Zarbi (Autriche) : 55 k 700..... | 65, - | + | 65, - | + | 85, - | = | 215 k. |
| 6. | Argir (Bulgarie) : 55 k 300..... | 55, - | + | 65, - | + | 75, - | = | 195 k. |

*Arbitres* : MM. Paljakka (Finlande) ; Bakule (Autriche) ; Rolet (France).

**Catégorie Poids Plumes (60 k.).**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Muuka (Finlande) : 59 k..... | 87,500 | + | 87,500 | + | 107,500 | = | 282 k 500 |
| 2. | Koltzer (Allemagne-Ouest) : 58 k 900 ..... | 70, - | + | 77,500 | + | 100, - | = | 247 k 500 |
| 3. | Longuet (France) : 59 k 900 ..... | 72,500 | + | 72,500 | + | 97,500 | = | 242 k 500 |
| 4. | Raikowski (Bulgarie) : 59 k 900..... | 80, - | + | 72,500 | + | 87,500 | = | 240 k. |
| 5. | Galharter (Autriche) : 58 k 500 ..... | 72,500 | + | 65, - | + | 90, - | = | 227 k 500 |
| 6. | Suat (Turquie) : 52 k 400 ..... | 62,500 | + | 67,500 | + | 90, - | = | 220 k. |

*Arbitres* : MM. Morin (France) ; Bakule(Autriche) ; Paliakka (Finlande).

**Catégorie Poids Légers (67 k 500.)**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Iagli-Ogli Musta (U.R.S.S.) : 67 k 500..... | 110, - | + | 110, - | + | 135, - | = | 355 k. |
| 2. | Stadler (Autriche) : 66 k..... | 95, - | + | 97,500 | + | 120, - | = | 312 k 500 |
| 3. | Uitto (Finlande) : 67 k 100..... | 80, - | + | 85, - | + | 117,500 | = | 282 k 500 |
| 4. | Jnakiev (Bulgarie) : 66 k 900 ..... | 85, - | + | 85, - | + | 100, - | = | 270 k. |
| 5. | Felke (Allemagne-Est) : 66 k 700..... | 82,500 | + | 80, - | + | 100, - | = | 262 k 500 |
| 6. | Greif (Allemagne-Ouest) : 66 k 500..... | 72,500 | + | 80, - | + | 102,500 | = | 255 k. |
| 7. | Guray (Turquie) : 66 k 800..... | 75, - | + | 65, - | + | 90, - | = | 230 k. |

*Arbitres* : MM. Kiril (Bulgarie) ; Fiolle(France) ; Paliakka (Finlande).

**Catégorie Poids Moyens (75 k.).**

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Iagli-Ogli Hushun (U.R.S.S.) : 71 k 800 ... | 110, - | + | 120, - | + | 145, - | = | 375 k. |
| 2. | Boissonnet (France) : 74 k 300..... | 100, - | + | 102,500 | + | 132,500 | = | 335 k. |
| 3. | Kiosev (Bulgarie) : 74 k 700 ..... | 95, - | + | 95, - | + | 127,500 | = | 317 k 500 |
| 4. | Kaukolahti (Finlande) : 74 k 500..... | 82,500 | + | 100, - | + | 125, - | = | 307 k 500 |
| 5. | Fishpach (Autriche) : 73 k..... | 92,500 | + | 92,500 | + | 115, - | = | 300 k. |
| 6. | Tundjen (Turquie) : 73 k 200 ..... | 85, - | + | 87,500 | + | 112,500 | = | 285 k. |
| 7. | Behrends (Allemagne Est) : 73 k 800..... | 85, - | + | 85, - | + | 110, - | = | 280 k. |
| 8. | Koditz (Allemagne Est) : 73 k 900..... | 67,500 | + | 77,500 | + | 100, - | = | 245 k. |

*Arbitres* : MM. Kiril (Bulgarie) ; Roussaux (France) ; Rolet (France).

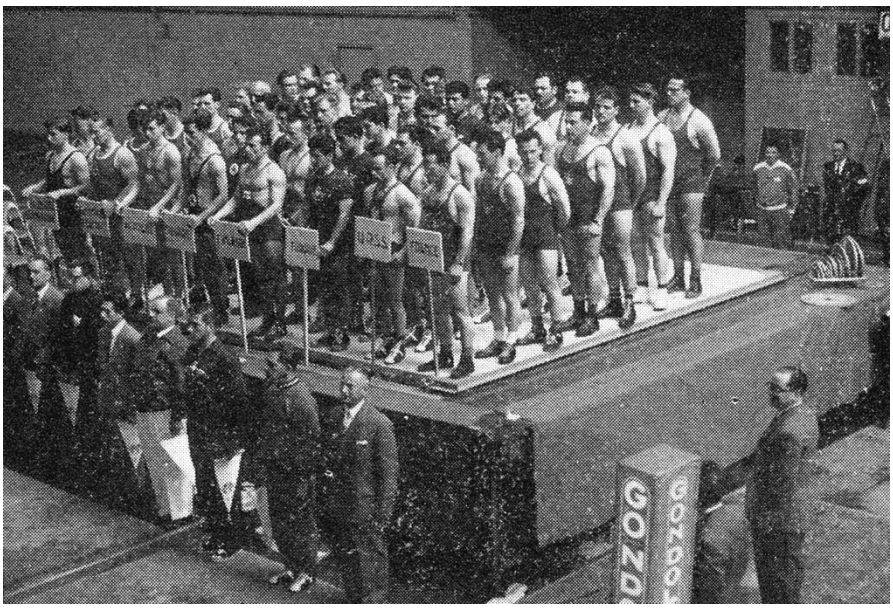

**La présentation des Équipes.**

**Catégorie Poids Mi-Lourds (82 k. 500.)**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Raczeckin (U.R.S.S.) : 78 k..... | 120, - | + | 115, - | + | 150, - | = | 385 k. |
| 2. | Sarov (Bulgarie) : 81 k 500 ..... | 105, - | + | 115, - | + | 150, - | = | 370 k. |
| 3. | Karhu (Finlande) : 81 k 600..... | 105, - | + | 107,500 | + | 150, - | = | 362 k 500 |
| 4. | Sadik (Turquie) : 81 k 600..... | 115, - | + | 105, - | + | 135, - | = | 355 k. |
| 5. | Zipfelmeier (Autriche) : 78 k..... | 90, - | + | 100, - | + | 120, - | = | 310 k. |
| 6. | Paloluoma (Finlande) : 80 k 500..... | 90, - | + | 87,500 | + | 125, - | = | 302 k 500 |
| 7. | Decarpignies (France) : 80 k 800..... | 87,500 | + | 90, - | + | 115, - | = | 292 k 500. |
| 8. | Dimitrov (Bulgarie) : 80 k 600 ..... | 87,500 | + | 85, - | + | 112,500 | = | 285 k. |
| 9. | Mast (Allemagne Ouest) : 81 k 800..... | 90, - | + | 90, - | + | 110, - | = | 290 k. |
| 10. | Unal (Turquie) : 79 k 300..... | 75, - | + | 85, - | + | 105, - | = | 265 k. |
| 11. | Aulbach (Allemagne Ouest) : 76 k 700 ..... | 67,500 | + | 77,500 | + | 100, - | = | 245 k. |

*Arbitres* : MM. Bakule (Autriche) ; Rolet (France) ; Kiril (Bulgarie).

**Catégorie Poids Lourds-Légers (90 k.).**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Osipa (U.R.S.S.) : 90 k..... | 130, - | + | 125, - | + | 150, - | = | 405 k. |
| 2. | Antilla (Finlande) : 82 k 600 ..... | 110, - | + | 107,500 | + | 140, - | = | 357 k 500 |
| 3. | Mignot (France) : 86 k 900..... | 110, - | + | 107,500 | + | 140, - | = | 357 k 500 |
| 4. | Batchiski (Bulgarie) : 83 k 600..... | 110, - | + | 100, - | + | 130, - | = | 340 k. |
| 5. | Grafl (Autriche) : 87 k 300..... | 102,500 | + | 90, - | + | 115, - | = | 307 k 500 |

*Arbitres* : MM. Paliakka (Finlande) ; Roussaux (Fiance) ; Kiril (Bulgarie).

**Catégorie Poids Lourds (+ de 90 k.).**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | Gorubiev (U.R.S.S.) : 129 k ..... | 145, - | + | 110, - | + | 160, - | = | 415 k. |
| 2. | Jager (Autriche) : 101 k 200..... | 110, - | + | 117,500 | + | 145, - | = | 372 k 500 |
| 3. | Khara (Finlande) : 93 k..... | 100, - | + | 95, - | + | 120, - | = | 315 k. |
| 4. | Dréano (France) 90 k 800..... | 95, - | + | 95, - | + | 120, - | = | 310 k. |
| 5. | Moossreiner (Allemagne Ouest) : 112 k 500 | 102,500 | + | 90, - | + | 117,500 | = | 310 k. |
| 6. | Blau (Allemagne Est) : 96 k 500 ..... | 100, - | + | 87,500 | + | 120, - | = | 307 k 500 |
| 7. | Walter (Allemagne Est) : 101 k 500 ..... | 85, - | + | 92,500 | + | 122,500 | = | 300 k. |
| 8. | Musig (Allemagne Ouest) : 101 k..... | 85, - | + | 85, - | + | 110, - | = | 280 k. |
| 9. | Kemal (Turquie) 112 k 700 ..... | 85, - | + | 85, - | + | 110, - | = | 280 k. |

**CLASSEMENT GENERAL DES NATIONS**

Conformément au Règlement International il a été donné dans chacune des catégories : 7 points à la 1re nation, 5 points à la 2e, 4 points à la 3e, 3 points à la 4e, 2 points la 5e et 1 point à la 6e.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1re | U.R.S.S..... | 42 points | 5e | Bulgarie..... | 19 points |
| 2e | Finlande..... | 28 points | 6e | (ex-æquo) Allemagne de l'Ouest ..... | 8 points |
| 3e | France..... | 20 points | | Turquie..... | 8 points |
| 4e | Autriche..... | 20 points | 8e | Allemagne de l'Est ..... | 3 points |

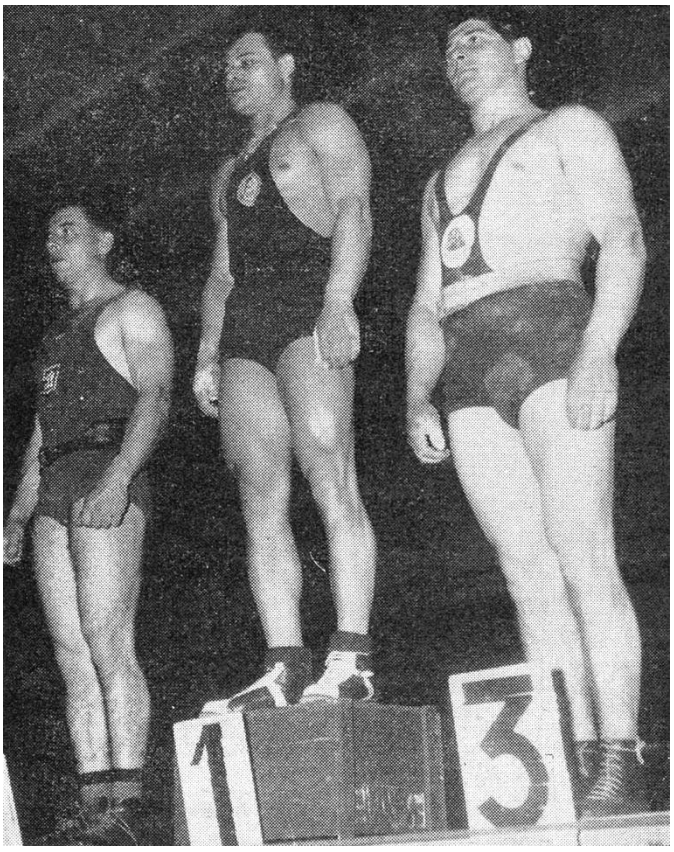

**Les trois vainqueurs Poids Moyens (le Français BOISSONNET est 2e).**

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

**COMITE D'AUVERGNE**

**Match**
**La Montluçonnaise-S.C. Neuilly**

Dans le cadre de la Kermesse aux Sports qui s'est déroulée le 7 juin à Montluçon, un tournoi haltérophile réunissant l'Équipe Montluçonnaise et le Sporting Club de Neuilly obtint un vif succès.

Arrivés la veille, les Neuilléens eurent le plaisir de visiter les environs ainsi que les futures installations sportives locales qu'ils ne se lassèrent point d'admirer, commentées généreusement par l'animateur n° 1 des Haltérophiles M. Glomot, Entraineur Dirigeant de la Montluçonnaise.

Le dimanche vit nos Haltérophiles entrer en lice – équipe de 7 hommes – ne dépassant pas 525 k étant les conditions de la rencontre.

En première partie : Janvrin, Prigent, Dubois (Neuilly) sont opposés à Durand, Dumas et Develet da Montluçonnaise), Après le « développé », les Montluçonnais comptent 17 k 500 de retard.

Ce retard s'accentue et passe à 40 k après l'arraché et à 70 k après l'épaulé- jeté.

Il n'était pas possible de combler les 70 k de retard, accumulés au cours de la première partie et les Montluçonnais s'attachèrent à limiter au maximum.

Dans la seconde partie du match Deschaintres, Portefaix, Lefèvre, Capdeville entrent en lice contre Doleux, Glomot, Jougla et Toledo. Malgré tous leurs efforts, les Montluçonnais ne purent reprendre les kilos nécessaires pour obtenir la victoire et réduisirent finalement l'écart à 47 k. 500.

Dans cette seconde partie Jougla, Toledo (Montluçonnaise) ainsi que Capdeville (Neuilly) se mirent particulièrement en évidence. Les deux premiers par leur développé à 92 k 500 et 100 k et Capdeville en réussissant la barre la plus lourde du match 120 k.

L'arbitrage de cette rencontre était assuré par M. Thévenin des Ilets Sports Montluçonnais. A la table officielle, on notait la présence de MM. Pradillon, Président des I.S.M., Godbarge et Jullien, de la Montluçonnaise.

M. Léon Daniel, sympathique Dirigeant de la Montluçonnaise, après avoir félicité les athlètes, remit la « Coupe de la Kermesse aux Sports », à l'Entraineur du S.C. de Neuilly, André Deschaintres, ravi de remporter ce nouveau trophée à l'issue de cette fin de saison 1958 / 1959 qui laissait son équipe invaincue.

Résultats techniques : 1° *S.C. Neuilly* 1885 k. – Janvrin : 75 + 80 + 105 = 260 k ; Dubois : 80 + 75 + 102,5 = 257 k 500 ; Prigent : 77,5 + 80 + 105 = 262 k 500 ; Deschaintres : 82,5 + 80 + 100 = 262 k 500 ; Portefaix : 82,5 + 82,5 + 100 = 265 k ; Lefèvre : 85 + 82,5 + 115 = 282,500 ; Capdeville : 87,5 + 87,5 + 120 = 295 k.

2° *La Montluçonnaise* : 1 837 k 500 – Dumas : 70 + 60 + 90 = 220 k ; Durand : 67,5 + 77,5 + 95 = 240 k ; Develet : 77,5 + 75 + 102,5 = 255 k ; Doleux : 87,5 + 77,5 + 97,5 = 262,500 ; Glomot : 80 + 80 + 105 = 265 k ; Toledo : 92,5 + 82,5 + 110 = 285 k ; Jougla : 100 + 92,5 + 117,5 = 310 k.

**COMITE D'ALSACE**

**Les Championnats d'Alsace Individuels**

Les Championnats d'Alsace individuels se sont disputés le dimanche 30 mai, à Sélestat. En voici les résultats :

Poids Coqs : Amann (U.S. Wittenheim), 210 k ; Poids Plumes : Wagemann J. P. (U.S. Wittenheim), 255 k ; Poids Légers : Noiriel (A.S.P.T.T. de Strasbourg), 295 k ; Poids Moyens : Ohlmann (Société Haltérophile et Culturiste Haguenau), 320 k ; Poids Mi-Lourds : Muckensturn (Société Athlétique Kœnigshoffen), 317 k 500 ; Lourds Légers : Cœlsch (Athlétic Club Sélestat), 332 k 500 ; Poids Lourds : Hamm (Alsatia Sélestat), 375 k.

Au cours de ces épreuves, René Hamm battit le record de France du développé à deux bras (Poids Lourds) avec 137 k (ancien record 135 k), tandis que deux records d'Alsace étaient améliorés : le développé à deux bras, Poids Légers Seniors, par Roland Noiriel avec. 94 k 500 et l'arraché à deux bras, Poids Mi-Lourds Juniors, par Gwinner de l'U.S. Wittenheim.

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

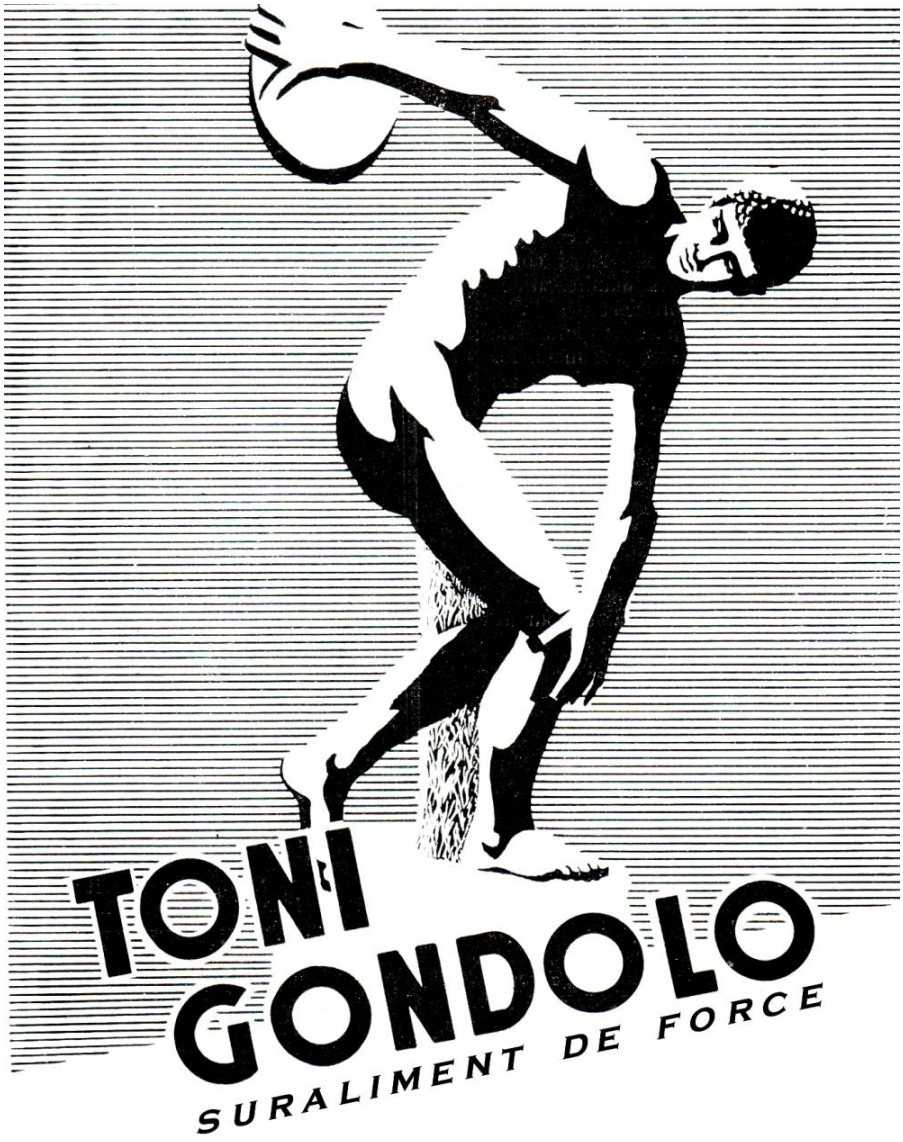


Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). — 3e Trim. 1959. — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 148

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

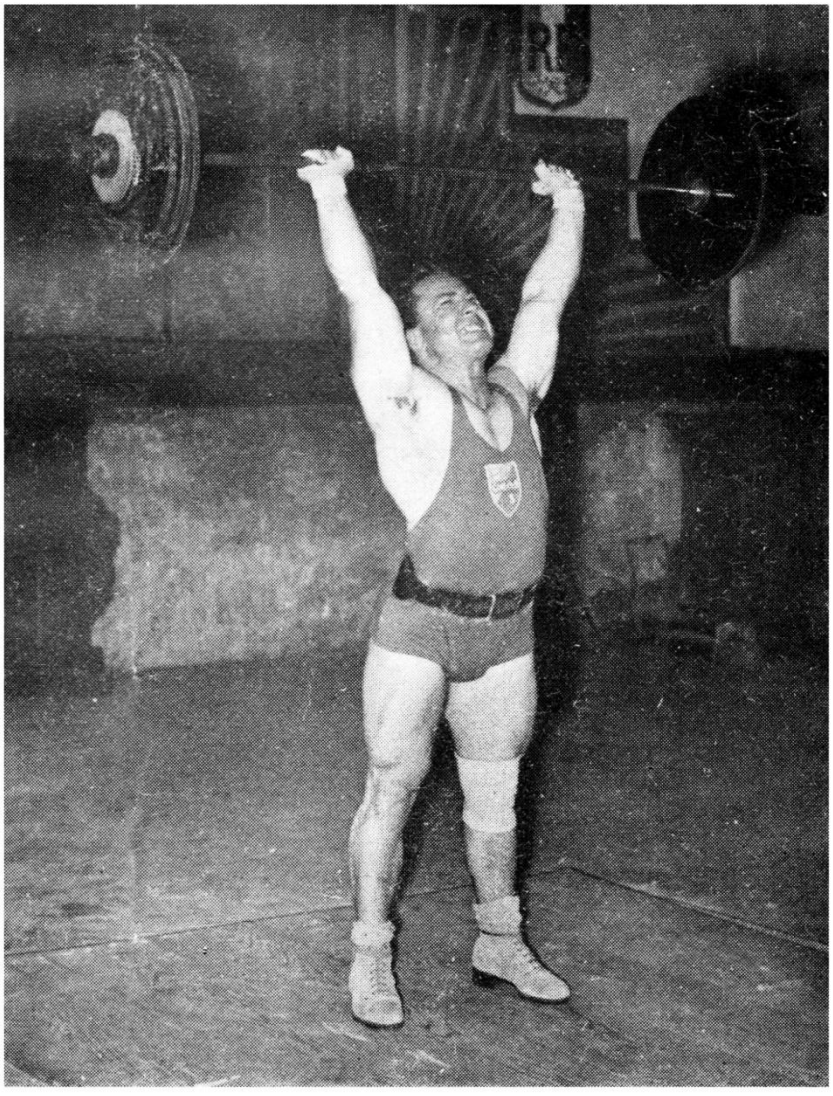

MENSUEL
14e ANNEE

AOUT - SEPTEMBRE
1959

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●–●


Règlement du Premier Pas Culturiste 1959-60 ..... 3

Règlement du Premier Pas Haltérophile 1959-60..... 3

Brevets Culturistes..... 4

La Finale du Championnat de France Culturiste 1959, Concours du Plus Bel Athlète de France), par L. GUILLIER et Résultats Techniques..... 5 - 6

Le Challenge Raymond Suvigny (suite) ..... 7

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER ..... 8

Calendrier fédéral 1959-60 et Calendrier olympique ..... 9

Conseils pour la reprise de l'entraînement, par G. PICHON ..... 10

Nouvelles internationales..... 10

Liste des Records du Monde..... 11

Nos Joies, nos Peines..... 12

L'organisation d'une compétition, par F. LEGUEDÉ..... 12

Avis importants ..... 15

Dans nos Comités Régionaux ..... 15


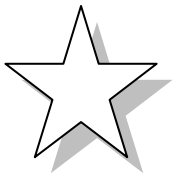

*Sur notre page de couverture :*

**Marcel PATERNI**

**dans son dernier effort victorieux pour battre le record du Monde du Développé à deux bras (poids mi-lourds).**

▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬


# *L'Haltérophile Moderne*

**14e ANNÉE – N° 148.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*


**10 abonnements ou renouvellements groupés**
**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

*

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements !

Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬▬

# Partie *Officielle*

## RÈGLEMENT DU PREMIER PAS CULTURISTE 1959-1960

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un club de la F.F.H.C. et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs.

La licence 1959-1960 est obligatoire.

Éliminatoires régionales : Deux catégories d'âge : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1959) et Seniors, sont prévues. L'épreuve comporte les exercices suivants :

1. Présentation individuelle sur les quatre faces, au garde-à-vous. Cotation de 0 à 10. Jury comprenant : un arbitre haltérophile et un professeur ou maître d'Éducation Physique, ou un Juré national, ou un Entraîneur fédéral ou régional de la F.F.H.C. Les deux notes des juges seront additionnées ;
2. Vingt flexions extensions sur les bras, appui tendu aux barres parallèles. Cotation de 0 à 20. Un point par flexion régulièrement exécutée ;
3. Épaulé et jeté à deux bras, trois essais. Application du règlement technique habituel. Cotation de 0 à 20, en appliquant le barème ci-après ;
4. Traction à la barre fixe, mains en pronation. Cotation de 0 à 10, un point 1/4 par traction régulièrement exécutée, soit 20 points pour 16 tractions ;
5. Saut en longueur à pieds joints sans élan, trois essais. Cotation de 0 à 20 en appliquant le barème ci-après.

Les épreuves 2, 3, 4 et 5 seront notées par un seul juge.

Le maximum des points étant de 100, seuls les concurrents ayant obtenu 50 points minimum auront droit au diplôme du Premier Pas Culturiste. Les candidats qui n'auront pas obtenu le nombre de points nécessaires pour recevoir le diplôme pourront concourir à nouveau l'année suivante.

La note 0 dans une épreuve est éliminatoire.

Évolution technique des exercices.

Les flexions-extensions aux barres parallèles devront être exécutées en marquant un léger temps d'arrêt à l'extension et à la flexion. Lorsque le concurrent, fatigué, escamote le mouvement, arrêter l'exercice au dernier geste correct.

En ce qui concerne les tractions à la barre fixe :

1° marquer la suspension allongée, exécuter chaque traction en amenant le menton au-dessus de la barre. L'extension complète des bras est exigée avant chaque traction, les secousses et contorsions pendant une traction annuleraient le mouvement. Arrêter l'exercice dès l'incorrection d'exécution.

Les sauts à pieds joints avec retrait d'un pied ou chute sur les mains en arrière seront mesurés de ces marques au départ.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux auquel se joindra un Professeur ou Maître d'Éducation Physique, diplômé d'État ou un Juré National ou un Entraîneur Régional ou Fédéral de la F.F.H.C.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 8 novembre 1959.

Les résultats devront parvenir au siège social de la Fédération, 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), le 12 novembre au plus tard.

Toutes les autres dispositions du Règlement du Premier Pas Haltérophile sont applicables au Premier Pas Culturiste.

## RÈGLEMENT DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE 1959-1960

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés appartenant à un Club, et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.H.C., soit par des groupements extérieurs. La licence 1959-1960 est obligatoire.

Finales régionales :

*Deux catégories d'âge* : Juniors (jeunes gens n'ayant pas atteint 21 ans au 31 décembre 1959) et Seniors, sont prévues en dehors des catégories de poids habituelles :

- *Poids Coqs* : jusqu'à 56 kilos.
- *Plumes* : de 56 kilos à 60 kilos.
- *Légers* : de 60 kilos à 67 k 500.
- *Moyens* : de 67 k. 500 à 75 kilos.
- *Mi-Lourds* : de 75 k. à 82 k 500.
- *Lourds légers* : de 82 k. 500 à 90 k.
- *Lourds* : au-dessus de 90 kilos.

L'épreuve Se dispute sur deux mouvements :

• Développé à deux bras ;
• Épaulé et jeté à deux bras.

En cas d'*ex æquo* dans ces deux mouvements (total), c'est le poids de corps qui départagera les concurrents.

Les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour chacun des mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k., sauf pour le dernier essai, où elle pourra être de 2 k. 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.H.C. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France, le dimanche 29 novembre 1959.

Les Comités régionaux devront envoyer les ré-

## TABLEAU DE COTATION

| Épaule et jeté à deux bras | | | | | | | | Saut en longueur sans élan | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Points | Poids Coqs | Poids Plumes | Poids Légers | Poids Moyens | Poids Mi-lourds | Poids Lourds Légers | Poids Lourds | Points | Saut |
| | Kg | Kg | Kg | Kg | Kg | Kg | Kg | | |
| 1 | 32,5 | 42,5 | 50 | 57,5 | 65 | 70 | 75 | 1 | 1 m 60 |
| 2 | 35 | 45 | 52,5 | 60 | 67,5 | 72,5 | 77,5 | 2 | 1 m 65 |
| 3 | 37,5 | 47,5 | 55 | 62,5 | 70 | 75 | 80 | 3 | 1 m 70 |
| 4 | 40 | 50 | 57,5 | 65 | 72,5 | 77,5 | 82,5 | 4 | 1 m 75 |
| 5 | 42,5 | 52,5 | 60 | 67,5 | 75 | 80 | 85 | 5 | 1 m 80 |
| 6 | 45 | 55 | 62,5 | 70 | 77,5 | 82,5 | 87,5 | 6 | 1 m 85 |
| 7 | 47,5 | 57,5 | 65 | 72,5 | 80 | 85 | 90 | 7 | 1 m 90 |
| 8 | 50 | 60 | 67,5 | 75 | 82,5 | 87,5 | 92,5 | 8 | 1 m 95 |
| 9 | 52,5 | 62,5 | 70 | 77,5 | 85 | 90 | 95 | 9 | 2 m 00 |
| 10 | 55 | 65 | 72,5 | 80 | 87,5 | 92,5 | 97,5 | 10 | 2 m 05 |
| 11 | 57,5 | 67,5 | 75 | 82,5 | 90 | 95 | 100 | 11 | 2 m 10 |
| 12 | 60 | 70 | 77,5 | 85 | 92,5 | 97,5 | 102,5 | 12 | 2 m 15 |
| 13 | 62,5 | 72,5 | 80 | 87,5 | 95 | 100 | 105 | 13 | 2 m 20 |
| 14 | 65 | 75 | 82,5 | 90 | 97,5 | 102,5 | 107,5 | 14 | 2 m 25 |
| 15 | 67,5 | 77,5 | 85 | 92,5 | 100 | 105 | 110 | 15 | 2 m 30 |
| 16 | 70 | 80 | 87,5 | 95 | 102,5 | 107,5 | 112,5 | 16 | 2 m 35 |
| 17 | 72,5 | 82,5 | 90 | 97,5 | 105 | 110 | 115 | 17 | 2 m 40 |
| 18 | 75 | 85 | 92,5 | 100 | 107,5 | 112,5 | 117,5 | 18 | 2 m 45 |
| 19 | 77,5 | 87,5 | 95 | 102,5 | 110 | 115 | 120 | 19 | 2 m 50 |
| 20 | 80 | 90 | 97,5 | 105 | 112,5 | 117,5 | 122,5 | 20 | 2 m 55 |

sultats de leur épreuve régionale à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), où ils devront parvenir le 3 décembre au plus tard.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.H.C. Les premiers, recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

***

# BREVETS CULTURISTES

Une journée de Brevets Culturistes aura lieu le 6 décembre 1959 et nous invitons tous nos Clubs à bien vouloir participer à cette organisation.

Ces Brevets sont ouverts à tous nos athlètes possesseurs de la Licence 1959-60 et pourront être organisés par les soins des Clubs ou des Comités régionaux.

Les résultats devront parvenir au siège social de la F.F.H.C. avant le 25 décembre dernier délai.

***

### Règlement d'application des Brevets Culturistes

### RÈGLEMENT DES EXERCICES

*Développé couché.*

La barre étant donnée à bout de bras à l'athlète, par deux auxiliaires, celui-ci devra exécuter 5 développés consécutifs en touchant la poitrine, une seconde à chaque départ.

*Fautes à sanctionner :*

1. Dos ne restant pas à plat sur le banc horizontal ;
2. Temps d'arrêt pendant le développé ;
3. Extension incomplète des bras ;
4. Extension inégale des bras ;
5. Maintien de la barre sans la poser entre les répétitions.

*Développé derrière la nuque.*

Départ libre, soit la barre placée directement sur la nuque ou au-dessus de la tête, bras tendus. A chaque répétition, la barre devra reposer une seconde sur les muscles trapèze.

**Le Jury de la Finale du Championnat de France Culturiste 1959, à Vernon.**

*Fautes sanctionnées :* comme au développé à deux bras classique.

*Flexion sur les jambes.*

La barre sera chargée sur la nuque de l'athlète par deux auxiliaires. Les flexions seront exécutées à fond, pieds à plat au sol, jambes écartées au maximum de 40 cm. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, le corps droit, jambes tendues avant chaque flexion.

*Flexions avant-bras sur bras.*

La barre touchant les cuisses, prise de mains en supination, les bras tendus, le corps droit. Exécuter les flexions à fond, sans retrait du corps. Marquer un temps d'arrêt d'une seconde, bras en extension complète avant chaque répétition.

*Épaulé et jeté.*

En trois essais, application du règlement officiel.

Pour tous les exercices du Brevet, trois essais sont autorisés avec progression libre.

*Exemple :* développé couché, 1er essai : 70 k x 5 fois = bon ; 2e essai : 80 k x 5 fois = bon 3e essai : 85 k x 3 fois = essai.

*Saut en longueur sans élan.*

Mesurer les sauts du point d'appel déterminé aux talons à la chute, tout retrait de pied ou pose des mains au sol en arrière du point de chute sera déduit à la mensuration. 3 essais en tout.

*Conditions d'arbitrage.*

Dans chaque club, le contrôle des performances sera fait par un officiel ayant l'un des titres suivants : Juré national, arbitre fédéral, arbitre régional, moniteur, aide-moniteur ou entraîneur diplômé de la F.F.H.C., éducateur culturiste diplômé F.F.H.C., professeur d'éducation physique diplômé d'État, maître d'éducation physique diplômé d'État, gymnaste médical ou masseur-kinésithérapeute diplômé d'État.

Les épreuves d'un degré devront être réussies en une seule séance. Dans chaque Club, lorsque l'un des animateurs qualifiés constate qu'un athlète est susceptible de réussir les performances d'un degré, il doit l'inciter à les tenter. Un cahier officiel de contrôle peut être ainsi ouvert et, mensuellement, par exemple, un procès-verbal pourrait être envoyé à la F.F.H.C., groupant les résultats de plusieurs athlètes. Le Secrétariat préparera les diplômes et les expédiera dans les délais les plus rapides.

Toutes initiatives d'organisation sous forme de compétitions ou de séances de contrôle à l'échelon régional, pouvant servir la propagande fédérale, sont autorisées.

### ÉPREUVES DU BREVET CULTURISTE 1er, 2e, 3e DEGRÉS

**Les exercices A, B, C, D seront exécutés 5 fois de suite sans lâcher la barre.**

| | Cogs | | | Plumes | | | Légers | | | Moyens | | | Mi-lourds | | | Lourds Légers | | | Lourds | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e | 1er | 2e | 3e |
| | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. | k. |
| A. Développé couché.... | 50 | 55 | 60 | 55 | 60 | 65 | 60 | 65 | 70 | 65 | 70 | 75 | 70 | 75 | 80 | 75 | 80 | 85 | 80 | 85 | 90 |
| B. Développé derrière la nuque ..... | 35 | 37,5 | 40 | 40 | 42,5 | 45 | 45 | 47,5 | 50 | 47,5 | 50 | 52,5 | 52,5 | 55 | 57,5 | 57 | 60 | 62,5 | 60 | 65 | 70 |
| C. Flexion sur jambes ... | 60 | 65 | 70 | 70 | 75 | 80 | 80 | 85 | 90 | 90 | 95 | 100 | 95 | 100 | 105 | 100 | 105 | 110 | 105 | 110 | 115 |
| D. Flexions avant bras sur bras ..... | 27,5 | 30 | 32,5 | 30 | 32,5 | 35 | 32,5 | 35 | 37,5 | 35 | 37,5 | 40 | 37,5 | 40 | 42,5 | 40 | 42,5 | 45 | 42,5 | 45 | 47,5 |
| Épaule et jeté à 2 bras... | 60 | 65 | 70 | 70 | 75 | 80 | 80 | 85 | 90 | 85 | 90 | 95 | 90 | 95 | 100 | 95 | 100 | 105 | 100 | 105 | 110 |
| Saut en longueur..... sans élan ..... | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 | m. 2,10 | m. 2,10 | m. 2,20 |

# La Finale du Championnat de France Culturiste 1959

(CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

Le Championnat de France Culturiste se déroule cette année dans la petite ville normande de Vernon, à la coquette piscine municipale de plein air, surplombant les berges de la Seine. Dès le matin du 8 août les athlètes étaient à pied d'œuvre après un agréable voyage en car.

A partir de 9 h 30 se déroulent les épreuves physiques qui comprennent :

1. Sauts à pieds joints (juge M. Herbaux) ;
2. Flexions des jambes (juge M. Poulain) ;
3. Développé couché (juge M. Guillier).

Un seul forfait parmi les vingt concurrents sélectionnés, et ceci en pleine période de vacances.

Après les épreuves physiques, on enregistre le classement suivant :

– Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68 :
1. Gerber, 15 pts ;
2. Noiriel, 14 pts 30 ;
3. Digrazia, 13 pts, 60, etc.

– Catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68 :
1. Mierzuck, 17 pts ;
2. Perraud, 12 pts 60.

A 11 heures, les athlètes se rendent à l'infirmerie de la piscine pour la pesée et les mensurations. Ils sont ensuite examinés par le Docteur Brévan, Médecin et chirurgien des expéditions polaires, chirurgien des Hôpitaux de Paris.

Tous nos athlètes sont en excellente santé et particulièrement le limousin Ribardière qui, immédiatement après les épreuves physiques, n'a que 48 pulsations à la minute (quelle réserve d'énergie !).

Vers midi, la pluie tombe et semble compromettre l'organisation. Heureusement, après le déjeuner le soleil brille et tous les espoirs sont de nouveau permis. Les concurrents visitent la ville; pendant ce temps, Renault et son ami Herbaux parachèvent l'organisation de la soirée.

Vers 18 heures, répétition générale, tous les concurrents y participent et reçoivent les recommandations nécessaires.

Dès 20 heures, le public se presse aux guichets ; chacun s'en réjouit et la maréchaussée dénombre plus de 400 voitures, tandis que près de 2.000 personnes trouvent place dans l'enceinte de la piscine. Ce succès dépasse tous les espoirs.

Toutes les personnalités de Vernon sont là, parmi lesquelles M. Azémia, Maire de Vernon.

Avant que ne débute le Concours, le Jury est composé :

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., André Rolet, Président de la Commission Culturiste de la F.F.H.C., le Docteur Brévan, M. Lasplace, professeur de dessin du Cours Complémentaire de Vernon; M. Cossier, Directeur des Écoles de Vernon, M. Rouilloux, Ingénieur Technique de Vernon.

A 21 heures commencent des épreuves de natation entre les élèves de Bernard Renault, maître-nageur de la piscine ; Herbaux remporte, à 40 ans passés, un 100 m. brasse en 1'40" et il en est qui vous diront que la pratique des poids noue les muscles

La présentation d'ensemble des concurrents qui sont chaleureusement applaudis est suivie de démonstrations de plongeons du jeune Maillard, 3e des Championnats de France.

Nous assistons ensuite au passage individuel des athlètes au garde-à-vous sur les quatre faces.

Legrand, dans les petites tailles, obtient un beau succès et reprend des points à Gerber, de même que Mierzuck dans l'autre catégorie. Le jeune Rossi est également très applaudi ; il est très bien physiquement, et s'il manque un peu de relief de jambes, celles-ci n'en sont … pas moins volumineuses et harmonieuses.

# Finale du Championnat de France Culturiste 1959

## (CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DE FRANCE)

**Disputée à la Piscine de Vernon (Eure)**

**le samedi 8 août 1959**

| Noms des concurrents | Numéro du dossard | Comité Régional | Nombre de points | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Epreuves physiques (Moyenne du développé couché, flexion jambes saut sans élan) | 1er Tour (0 à 20) Coeff. 2 | 2e Tour (0 à 20) Coeff. 2 | Total des points |
| **Catégorie de taille jusqu'à 1 m. 68.** | | | | | | |
| 1 Gerber | 8 | Normandie | 15 | 196 | 86 | 297 |
| 2 Legrand | 9 | Poitou | 10,30 | 204 | 82 | 296,30 |
| 3 Massenhove | 4 | Flandres | 12 | 184 | 97 | 293 |
| 4 Moulin | 10 | Dauphiné-Savoie | 10,70 | 194 | 85 | 289,70 |
| 5 Noiriel | 1 | Alsace | 14,30 | 188 | 92 | 284,30 |
| 6 Digrazia | 3 | Champagne | 13,60 | 180 | 90 | 283,60 |
| 7 Lapeyre | 5 | Guyenne | 11,60 | 174 | 89 | 274,60 |
| 8 Dusson | 2 | Bourgogne-Franche Comté | 9,30 | 180 | 84 | 273,30 |
| 9 Cap | 7 | Lorraine | 10,60 | 184 | 70 | 264,60 |
| 10 Vernière | 6 | Limousin | 6 | 164 | 74 | 244 |
| **Catégorie de taille au dessus de 1 m. 68.** | | | | | | |
| 1 Mierzuck | 19 | Provence | 17 | 228 | 111 | 356 |
| 2 Rossi | 17 | Lorraine | 11,30 | 210 | 88 | 309,30 |
| 3 Ribardière | 16 | Limousin | 12 | 188 | 92 | 92 |
| 4 Perraud | 11 | Anjou-Bretagne | 12,60 | 182 | 81 | 275,60 |
| 5 Malivert | 18 | Poitou | 12,30 | 184 | 78 | 274 |
| 6 Colas | 13 | Flandres | 10,10 | 184 | 75 | 269,10 |
| 7 Gaxieu | 15 | Languedoc | 11,30 | 178 | 77 | 266,30 |
| 8 Mériguet | 14 | Guyenne | 11,60 | 174 | 78 | 263,60 |
| 9 Antoine | 20 | Pyrénées | 12 | 174 | 75 | 261 |

Paterni, notre nouveau recordman du Monde, effectue une démonstration sur les mouvements haltérophiles, il se contente de développer 140 kilos.

Les poses plastiques terminent le Concours; les athlètes doivent enchaîner 5 ou 6 poses en une minute afin de ne pas lasser le public.

Dans la catégorie jusqu'à 1 m. 68, Legrand et Massenhove font preuve de sens artistique dans leur enchaînement qu'ils ont travaillé et bien mis au point. Gerber, s'il est moins préparé, ne perd cependant pas beaucoup de points, grâce à sa musculature qui ne comporte aucune faiblesse et à sa peau bronzée naturelle qui accentue son relief musculaire.

Gerber gagne de 7/10 de point sur près de 300 points devant Legrand, le tenant du titre ces dernières années suivi de près par Massenhove.

Dans la catégorie au-dessus de 1 m. 68, Mierzuck, tenant du titre depuis 1956, n'est pas inquiété et sa présentation de poses a émerveillé l'assistance, il est mitraillé par les flashes. Il gagne plus détaché que les années précédentes et remporte le concours avec 50 points d'avance sur le jeune Rossi, garçon sympathique et plein d'avenir.

Ribardière, troisième, comme l'année précédente est égal à lui-même. Sa présentation est excellente et l'on sent chez lui le culturiste chevronné.

Dans le Prix d'Évolutions, Je Jury, composé de MM. Renault, Herbaux et Perraugault avait à juger six concurrents.

**PRIX D'ÉVOLUTIONS (Hors Concours)**

| | Noms des concurrents | Numéro du dossard | Comité Régional | Note (0 à 20) |
|---|---|---|---|---|
| 1. | Ribardière ..... | 16 | Limousin | 40 |
| 2. | Gerber ..... | 8 | Normandie | 37 |
| 3. | Legrand ..... | 9 | Poitou | 33 |
| 4. | Malivert ..... | 18 | Poitou | 30 |
| 5. | Noiriel ..... | 1 | Alsace | 27 |
| 6. | Colas ..... | 13 | Flandres | 21 |

Ribardière l'emporte avec un total de 40 points devant Gerber, 37 points, et Legrand. Le vainqueur devra se méfier de Gerber car si celui-ci travaillait avec plus de méthode et de fini ses enchaînements, il aurait remporté le prix. Il reste à Ribardière à ajouter à son numéro quelques exercices de détente bien choisis, pour conserver sa suprématie.

Le Concours se termine par la distribution des récompensés. Celles-ci sont remises par le Président de la Fédération, M. Jean Dame : un vase de Sèvres (Prix du Président de la République) pour Mierzuck ; une coupe du Haut-commissariat aux Sports à Gerber, une coupe de la F.F.H.C. à Ribardière, des plaquettes pour les trois premiers; en outre, tous les participants reçoivent une médaille-souvenir de cette manifestation.

M. Poulain, Secrétaire Général de la F.F.H.C. présenta toutes les épreuves du Concours au micro, et M. Renault les épreuves hors compétition.

La soirée se termina par un grand bal de nuit.

Lorsque le Président Jean Dame, après bien des démarches infructueuses, confia l'organisation de cette magnifique épreuve à M. Bernard Renault, il était persuadé que celui-ci la mènerait à bien avec foi et la puissance de travail que nous lui connaissons. Je crois que le remercier une fois encore ne serait pas de trop.

La Télévision était présente et filma la compétition qui fut retransmise en différé ; nous la remercions de ce nouvel effort pour notre sport.

La Fédération, en la personne de son Président a été particulièrement touchée de l'accueil de la Municipalité vernonnaise et de son Maire, qui permirent, en mettant la piscine municipale à la disposition de Bernard Renault et de la Fédération, le déroulement de cette magnifique manifestation.

L. GUILLIER.

2e 1er 3e

2e 1er 3e

**Les vainqueurs du Championnat de France Culturiste 1959 :**

**à gauche : de la catégorie de taille au-dessus de 1 m. 68, à droite, de la catégorie de taille : Jusqu'à 1 m. 68.**

# Le Challenge Raymond Suvigny (SUITE)

*Erratum.* – Le Club Haltérophile et Culturiste d'Alger ayant été classé, par erreur, sous deux appellations différentes, la rectification opérée le classe à la 40e place avec 17 athlètes et un total de 2.259 k. Le classement des Clubs à partir de la 40e place doit donc être décalé en conséquence.

| | | | | Kilos |
|---|---|---|---|---|
| 52e | - | (13) | Maison des Jeunes de Narbonne | 1853,10 |
| 53e | - | (10) | Union Tourquennoise | 1851,70 |
| 54e | - | (13) | Union Sportive de Tours | 1839,70 |
| 55e | - | (15) | Haltérophile C1ub Lovérien | 1781,20 |
| 56e | - | (13) | Haltérophile Club Grenoblois | 1758,10 |
| 57e | - | -(11) | Haltérophile Club de Marseille | 1757,80 |
| 58e | - | (9) | A.S. Cheminots de Vénissieux | 1743,50 |
| 59e | - | (12) | La Ripagérienne | 1703,70 |
| 60e | - | (12) | A.S.P.O. Midi | 1687,90 |
| 61e | - | (9) | Club Athlétique Rosendaël | 1681,60 |
| 62e | - | (8) | Société Athlétique Kœnigshoffen | 1666,50 |
| 63e | - | (12) | Union Sportive Crestoise | 1641,90 |
| 64e | - | (19) | Olympique Saint-Denis de La Réunion | 1607,50 |
| 65e | - | (12) | Omnium Sportif Saint-Etienne | 1575,20 |
| 66e | - | (8) | Racing Club de Vichy | 1558 |
| 67e | - | (12) | Cercle Culturiste Saint-Médard | 1545,20 |
| 68e | - | (8) | S.O. Cheminots de Givors | 1538,20 |
| 69e | - | (9) | A.S. Cheminots de Béziers | 1530,90 |
| 70e | - | (12) | Royan Océan Club | 1491,50 |
| 71e | - | (11) | Dini Haltéro Club | 1485,20 |
| 72e | - | (6) | Club Sportif de Meaux | 1447,10 |
| 73e | - | (11) | Haltérophile Club Arbreslois | 1436,20 |
| 74e | - | (7) | Sporting Club Tête de Cheval | 1432,10 |
| 75e | - | (11) | Club Sportif des Cheminots du Mans | 1396,70 |
| 76e | - | (8) | Frontignan Athlétic Club | 1381 |
| 77e | - | (9) | Cercle Paul-Bert Rennes | 1363,50 |
| 78e | - | (10) | Union Guebwiller | 1345,90 |
| 79e | - | (9) | Alliance Sainte-Savine | 1295,90 |
| 80e | - | (9) | Montpellier Sport Club | 1280,10 |
| 81e | - | (6) | Culturistes Rochelais | 1271,70 |
| 82e | - | (7) | Cercle Haltérophile Reyland | 1243 |
| 83e | - | (9) | Club Culturiste rue des Postes Lille | 1236,20 |
| 84e | - | (7) | L'Oranaise | 1235,60 |
| 85e | - | (6) | Asnières Sports | 1220,70 |
| 86e | - | (7) | Athlétic Club Trélazéen | 1212,10 |
| 87e | - | (9) | Club des Jeunes de Wazemmes | 1195 |
| 88e | - | (8) | Esso Sports | 1193,20 |
| 89e | - | (7) | Ponts et Chaussées de Toulouse | 1176,10 |
| 90e | - | (11) | U.S. Cheminots Val de Loire | 1174,20 |
| 91e | - | (6) | Cercle Haltérophile Troyen | 1172,30 |
| 92e | - | (7) | Haltérophile Club Cambrésien | 1154,40 |
| 93e | - | (7) | Haltéro Club Montpelliérain | 1150,50 |
| 94e | - | (9) | Club Athlétique La Varenne | 1150,10 |
| 95e | - | (9) | Club Sportif Inter-Avia Alger | 1147,50 |
| 96e | - | (9) | Athlétique Club Servannais | 1130,40 |
| 97e | - | (10) | Air Sports Blois | 1126,20 |
| 98e | - | (7) | Stade Croisicais | 1100,50 |
| 99e | - | (7) | La Montluçonnaise | 1078,20 |
| 100e | - | (12) | A.S. Minière Fondary | 1059,50 |
| 101e | - | (9) | Entente Cheminots de Chaumont | 1092,90 |
| 102e | - | (6) | Mostaganem Épée | 988,70 |
| 103e | - | (6) | Corde d'E.P.S. Saint-Nazaire | 969,90 |
| 104e | - | (8) | Haltérophile Club de Boulogne | 952,30 |
| 105e | - | (8) | Voltigeurs Castelbriantais | 951,30 |
| 106e | - | (7) | Cercle Culturiste Salle Commenge | 913,60 |
| 107e | - | (6) | Haltéro Culturiste Lyonnais | 939 |
| 108e | - | (9) | Sports Athlétiques Bel Abbésiens | 935,60 |
| 109e | - | (6) | A.S. Sapeurs-Pompiers de Nantes | 928,60 |
| 110e | - | (7) | Société Sportive Domfrontaise | 925,70 |
| 111e | - | (6) | Association Sportive Augustin-Normand | 917,10 |
| 112e | - | (5) | Union Sportive de Toul | 911,90 |
| 113e | - | (6) | Groupes Laïques d'Alger | 910,80 |
| 114e | - | (5) | Société Municipale de Choisy-le-Roi | 896,20 |
| 115e | - | (9) | Patronage Laïque de Lorient | 895,20 |
| 116e | - | (7) | Association Sportive Gaillon-Aubevoye | 891,10 |
| 117e | - | (5) | Gauloise de Vaise | 865,60 |
| 118e | - | (6) | La Maubeugeoise | 839,60 |
| 119e | - | (6) | Haltéro Club Germinois | 832 |
| 190e | - | (5) | Club Sportif d'Alençon | 808 |
| 121e | - | (6) | Dreux Athlétic Club | 783,40 |
| 122e | - | (8) | Club Athlétique Saint-Priest | 765,60 |
| 123e | - | (11) | Sporting Club Dijonnais | 756,60 |
| 124e | - | (5) | Union Roubaisienne | 749,50 |
| 125e | - | (7) | Jeunesse Laïque Républicaine Marmande | 744,40 |
| 126e | - | (4) | Union Sportive Bouscataise | 743,80 |
| 127e | - | (7) | Société Haltérophile Haguenau | 716,90 |
| 128e | - | (3) | Association Sportive Tramways de Lille | 704,70 |
| 129e | - | (4) | Alouette des Gaules | 698 |
| 130e | - | (4) | Société de Gymn. de Maison Carrée | 690,60 |
| 131e | - | (7) | Union Mâconnaise | 676,50 |
| 132e | - | (3) | Cercle Sp. Nouvelles Messag. Presse | 670,30 |
| 133e | - | (5) | Rueil Athlétic Club | 666,90 |
| 134e | - | (8) | A.S. Sainte-Bonaventure | 665,80 |
| 135e | - | (3) | La Beaucourtoise | 662,40 |
| 136e | - | (3) | Société Athlétique d'Enghien | 659,10 |
| 137e | - | (3) | Haltéro Club Sainte-Colombe | 626,90 |
| 138e | - | (6) | Ilets Sports Montluçonnais | 625,70 |
| 139e | - | (4) | Union Sportive Wittenheim | 612,20 |
| 140e | - | (6) | Société de Gymnastique d'Angers | 606,60 |
| 141e | - | (3) | Société Athlétique Strasbourgeoise | 606,20 |
| 142e | - | (3) | Académie des Sports Decazeville | 603,40 |
| 143e | - | (4) | Salle Clermont Sports | 596,30 |
| 144e | - | (5) | Société de Gymnastique de Tananarive | 578,40 |
| 145e | - | (4) | Athlétic Club Châlonnais | 574,20 |
| 146e | - | (3) | Haltéro Club de Villerupt | 542 |
| 147e | - | (2) | Alsatia Sélestat | 529,40 |
| 148e | - | (3) | La Brestoise | 526,80 |
| 149e | - | (3) | US. Cheminot s de Marseille | 521,20 |
| 150e | - | (4) | Union Haubourdinoise | 513,90 |
| 151e | - | (2) | Association Sportive de Monaco | 480,80 |
| 152e | - | (4) | Union Sportive du Velay | 465,20 |
| 153e | - | (2) | Cercle des Sports d'Homécourt | 453,40 |
| 154e | - | (4) | Vaillante de Vertou | 441,80 |
| 155e | - | (7) | Union Fraternelle d'Aubière | 435,40 |
| 156e | - | (2) | Sporting Club Limouxin | 427 |
| 157e | - | (3) | A.S.P.O. Limoges | 424,10 |
| 158e | - | (4) | Club Sportif de Brumath | 422,90 |
| 159e | - | (2) | Club Haltérophile du Bas-Berry | 420,80 |
| 160e | - | (2) | Neuilly Sporting Club | 420,70 |
| 161e | - | (4) | La Blésoise | 416,90 |
| 162e | - | (4) | Etoile Sportive Villeneuvoise | 398,20 |
| 163e | - | (3) | A.C. des Bretons de la Loire | 391,10 |
| 164e | - | (2) | Club Sportif Municipal de Clamart | 389 |
| 165e | - | (4) | Union Sportive Cheminots Saint-Pol | 386,10 |
| 166e | - | (2) | Racing Club Cheminots de Nantes | 380 |
| 167e | - | (2) | Moto Club de Villefranche | 353,30 |
| 168e | - | (3) | Versailles Athlétic Club | 349,40 |
| 169e | - | (5) | Club Olympique Caudéranais | 338,80 |
| 170e | - | (4) | Club Sportif Cheminots Nîmois | 338,10 |
| 171e | - | (2) | Culturistes Châtelleraudais | 290,50 |
| 172e | - | (2) | L'Arpajonnaise | 276,90 |
| 173e | - | (2) | Omni Sports Saint-Nazaire | 268,40 |
| 174e | - | (2) | Ring Régional de Champagne | 230,70 |
| 175e | - | (2) | Club Olympique Briochin | 228,90 |
| 176e | - | (1) | A.S. Jeanne d'Arc Sainte-Fontaine | 226,10 |
| 177e | - | (2) | Club Régie du Gaz Bordeaux | 213,20 |
| 178e | - | (1) | Toulouse Haltéro Club | 212 |
| 179e | - | (2) | Athlétic Ring Belfortain | 196,60 |
| 180e | - | (1) | Indépendante Vaulx-en-Velin | 178,80 |
| 181e | - | (1) | Haltérophile Club Pont-Audemer | 172,70 |
| 182e | - | (1) | Association Préfecture de la Seine | 156,10 |
| 183e | - | (1) | Les Travailleurs de Comines | 152,50 |
| 184e | - | (2) | Union Gymnique et Athlétique Péageoise | 152,10 |
| 185e | - | (1) | Patronage Saint-Augustin | 132,50 |
| 186e | - | (2) | Association Sportive Gournaisienne | 109,30 |
| 187e | - | (1) | Sport France Radio | 95 |
| 188e | - | (1) | Haltérophile Club Compiégnois | 88,50 |
| 189e | - | (1) | A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon | 88,40 |
| 190e | - | (1) | Club Olympique Villeneuve-Ablon | 86,80 |
| 191e | - | (1) | Société Olympique Saint-Médard | 81,50 |
| 192e | - | (1) | A.S.P.O. Angoulême | 67 |
| 193e | - | (1) | Omnium Sports Dieppois | 63,20 |
| 194e | - | (1) | Club Bailleulois | 59,10 |
| 195e | - | (1) | Club Gymnastique Haubourdinois | 49 |

**Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse pour les abonnements en cours à « *L'Haltérophilie Moderne* » doit être accompagnée de la somme de 60 francs.**

*Haltérophile Moderne* n° 148 (08-09-1959)

# AMÉLIORATION DU MATÉRIEL DE NOS SALLES

## BANC À DOSSIER OBLIQUE (suite)

J'ai déjà préconisé, depuis janvier, des appareils servant au développé oblique. Celui-ci est presque exclusivement réservé à cet ouvrage. Si on applique le principe déjà énoncé précédemment (un appareil par mouvement de base), je dirai qu'il est indispensable.

***

Il se compose :

1° – D'un banc avec siège ;

2° – D'une armature ;

3° – De deux pieds ;

4° – D'un habillage en contre-plaqué ;

5°. – De deux crochets supports de barre.

1° *Le banc oblique avec siège.* – Pièces A et B.

Pris dans une planche de hêtre ou de chêne de 3 m en 30 à 35 cm de large, épaisseur 32 mm. Un morceau de 30 cm, un autre de 1 m 20. Coller et clouer à la Base d'équerre *(fig. 1).*

2°. *Armature.* – Celle-ci permet de placer la banquette suivant le dessin (fig. 1). Elle est prise dans le reste de la planche de 3 m à raison de deux morceaux de 10 sur 1 m 20. Les chutes, soit : 15 cm. coupés en deux formeront les parties E et C.

Faire une découpe dans les bouts de la base D pour fixer les pieds F. Si vous êtes adroits, vous pouvez faire le montage avec des mortaises et des tenons. Sinon comme sur le dessin, employez des équerres métalliques. Coller et clouer ou visser l'ensemble et laisser sécher.

3° *Les pieds.* – Ceux-ci sont prélevés dans un chevron de 6 x 8 ou de 8 x 8 et de 1 m 33 de long. Ils seront collés sur F et cloués par-dessus, puis renforcés par une équerre aux angles intérieurs.

4° *Habillage.* – Celui-ci est pris dans une feuille de contre-plaqué de 140 X 122 (largeur normale du contre-plaqué). Tracer une diagonale. Découper. Vous avez deux triangles-rectangles dont vous tracez la découpe sur l'armature. Coller. Clouer. Laisser sécher. Le lendemain, affleurer l'ensemble à la scie, puis à la lime et enfin au papier de verre.

5. *Les crochets.* – Ils sont facultatifs. Toutefois, si vous voulez les monter, fixez-les avec des boulons de 6 ou 8 de 45 de longueur. Placer une large rondelle en dessous. Les crochets peuvent être en fer plat de 5 ou 6 X 40. Le tout monté avant de clouer les flancs et le fond (facultatif).

Prix de revient :

– Planche de hêtre :

| | |
|---|---|
| 3 m x 35 x 3,2 ..... | = 1.200 |
| – 1 m 20 chevron de 8 x 8 ..... | 200 |
| – Contre-plaqué 5 mm : | |
| 1,4 x 1,2 x 500 Fr. ..... | 840 |
| – 10 à 14 équerres ..... | 300 |
| – Colle, clous, vis ..... | 250 |
| Total .....F. environ ..... | 2.790 |

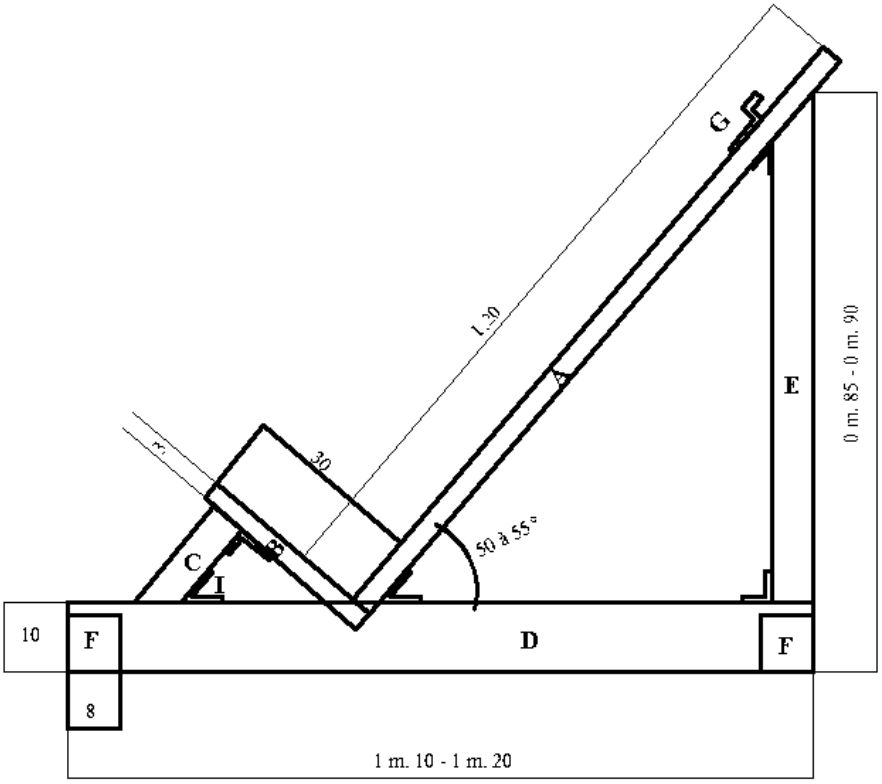


**Fig. 1**

*Mode d'emploi de l'appareil.*

Dans un coin de la salle, il ne sert que pour le développé oblique (mouvement de base du développé olympique) avec, si possible, une barre qui lui est affectée. Lorsque la série est terminée, l'athlète touche l'arrière du dossier au-dessus du point G (fig. 1) et laisse glisser la barre sur les crochets.

On peut également prendre ou fixer la barre sur des supports (Voir n° 142 Supports de barres) ou bien sur caisses en la faisant rouler à soi pour l'amener aux épaules.

*Nota.* – Les culturistes peuvent exécuter des développés en haltères courts, des écartés pour travailler la partie supérieure des pectoraux et la portion antérieure des deltoïdes, etc.

Avec cet appareil, on est à l'aise pour travailler, car les pieds prennent appui sur la base F (fig. 4).

Le dossier de la fig. 3 est un peu impropre, car le pied avant F est trop près de l'équerre du banc oblique.

L. GUILLIER.

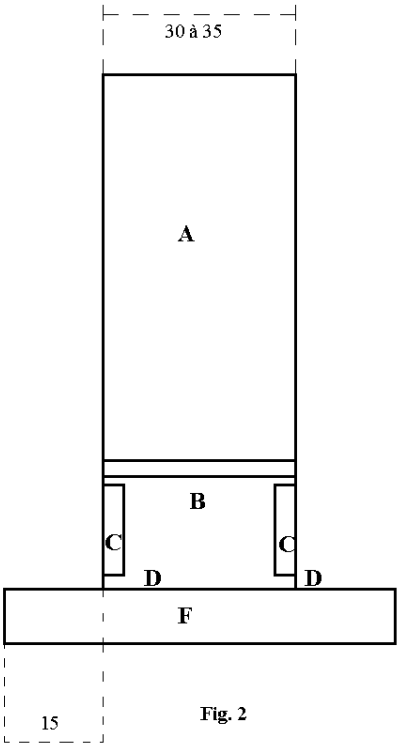


Fig. 2

## CALENDRIER FÉDÉRAL 1959-60

| | |
|---|---|
| Premier Pas Culturiste | 8 novembre 1959 |
| Premier Pas Haltérophile | 29 novembre 1959 |
| Brevets Culturistes | 6 décembre 1959 |
| Prix d'Encouragement (non classés et 4e série) | 20 décembre 1959 |
| Éliminatoires du Prix Interrégional (4e et 3e séries) | 17 janvier 1960 |
| Finale du Prix Interrégional | 7 février 1960 |
| Éliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e séries) | 28 février 1960 |
| Finale du Prix Fédéral | 20 mars 1960 |
| Brevets Culturistes | 27 mars 1960 |
| Éliminatoires du Critérium National Haltérophile Juniors | 10 avril 1960 |
| Éliminatoires du Critérium National Haltérophile Seniors (2e, 1re séries et Classe nationale) | 10 avril I960 |
| Finale du Critérium National Haltérophile Juniors | 30 avril 1960 |
| Finale du Critérium National Haltérophile Seniors | 1er mai 1960 |
| Éliminatoires des Championnats de France Juniors | 22 mai 1960 |
| Éliminatoires des Championnats de France Seniors (1re série, classes nationale et internationale) | 22 mai 1960 |
| Finale des Championnats de France Juniors et Seniors | 11 et 12 juin 1960 |
| Critérium National Culturiste | 19 juin 1960 |
| Éliminatoires de la Coupe de France Haltérophile | 3 juillet 1960 |
| Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France | Date à fixer |
| Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France | Date à fixer |
| Finale de la Coupe de France Haltérophile | 24 juillet 1960 |

## CALENDRIER OLYMPIQUE

| | |
|---|---|
| Réunion Haltérophile | 21 février 1960 (ap.-m.) |
| Stage de Préparation Olympique à l'Institut National des Sports | 22 au 27 février 1960 |
| Réunion Haltérophile | 12 mars 1960 (soirée) |
| Réunion d'information | 13 mars 1960 (matin) |
| Stage d'oxygénation en montagne | 14 au 19 mars 1960 |
| Réunion Haltérophile, sélection en vue des matches inter-nations | 9 avril 1960 (soirée) |
| Contrôle médical et réunion d'information | 10 avril 1960 (matin) |
| Match France - Allemagne de l'Ouest, équipes « A », en Allemagne | 24 avril 1960 |
| Match France - Allemagne de l'Est, équipes « A » et « B », en Allemagne | Mai 1960 (date à fixer) |
| Match France - Italie, équipes « A », en France, équipes « B » en Italie | 26 juin 1960 |
| Tournoi olympique international | 17 juillet 1960 |
| Stage de Préparation Olympique à Aix-en-Provence pour les sélectionnés aux Jeux Olympiques | Août 1960 |
| Épreuves Haltérophiles des Jeux de Rome | 7, 8, 9, et 10 sept. 1960 |

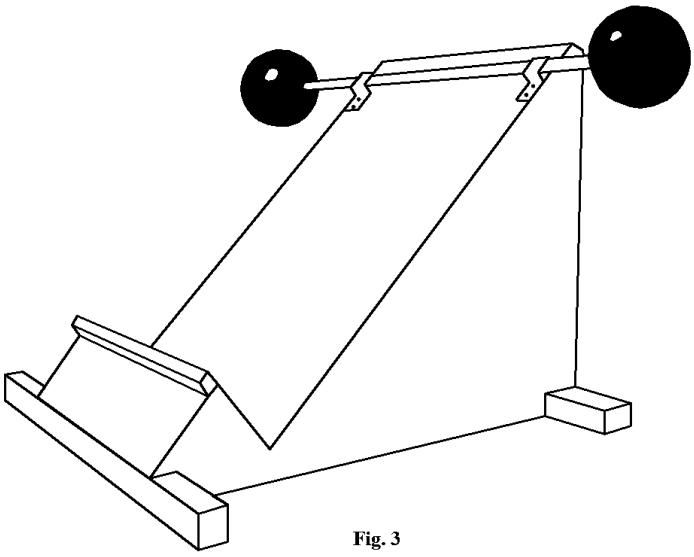

Fig. 3

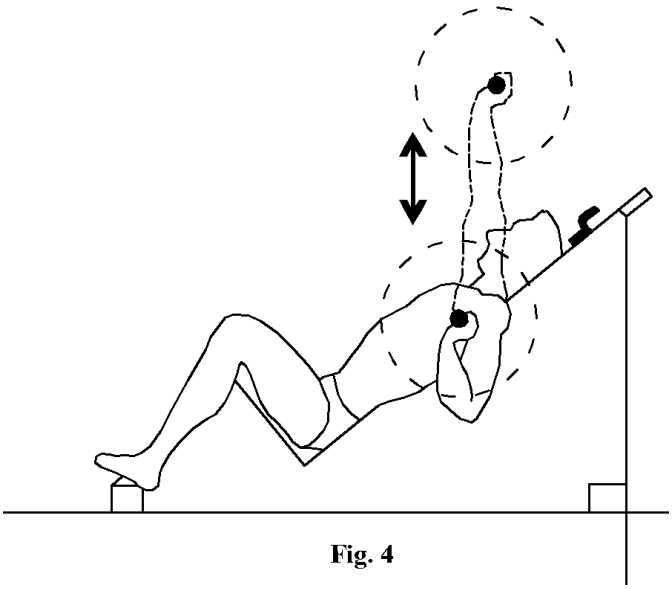

Fig. 4

# Conseils pour la reprise de l'entraînement

J'ai des excuses à présenter à nos lecteurs. Pris par mes occupations (j'ai fait partie du Jury à divers examens), je n'ai pas eu le temps matériel d'écrire la suite de La Page Pédagogique du Mois.

Dès le prochain numéro du Bulletin, je continuerai la parution de cette chronique. Pour ce mois, permettez-moi de vous donner quelques conseils concernant la reprise de l'entraînement en salle.

1. Pensez à remplir les fiches individuelles de vos athlètes et des débutants poids, taille, mensurations et performances de l'année, sans oublier de noter les points faibles morphologiques ou physiologiques.
2. Révisez avec soin votre matériel pour qu'il soit prêt en vue du dur travail de l'année qui vient ;
3. Pensez à établir un plan d'entraînement individuel pour chacun de vos athlètes les plus assidus, compte tenu : a) du calendrier ; b) des points faibles détectés, donc connus ; c) des performances antérieures.
4. Mettez-vous en règle auprès de la Fédération : cotisations, licences abonnements au Bulletin. C'est vital pour la bonne marche de la Fédé et la vie de l'haltérophilie.
5. Pensez déjà à préparer un ou deux éléments ayant le feu sacré pour les futurs stages d'Aide-Moniteurs. Vous avez besoin d'être secondé et peut-être, un jour, d'être remplacé. C'est la loi humaine, nul ici-bas n'est inamovible.
6. Pensez à agrémenter votre salle par de nouvelles photos ou articles découpés dans notre Bulletin ou dans la presse sportive. Rien n'est plus désagréable que de contempler, pendant des années, les mêmes photos ou articles de presse. C'est ainsi que se crée la monotonie.
7. Dans les conseils nombreux que vous donnez à vos tireurs, veillez à préconiser l'amélioration de l'alimentation par l'appoint de crudités à chaque repas du midi (carottes râpées, salades aussi vertes que possible, feuilles de céleri).

Les légumes verts, finement émondés, sont excellents mélangés avec de la viande hachée : cheval ou bœuf. Le tout bien assaisonné. Essayez sur vous-même avant de le conseiller à vos tireurs : les flocons d'avoine, la farine de blé complet en évitant l'ébullition. Commencez avec de petites doses. Vous m'en direz des nouvelles

Ce côté alimentaire a une grosse importance. Voici déjà quelque quinze années que je me suis penché sur le problème et si je conserve sans fausse modestie, ma vitalité, c'est surtout à l'alimentation naturiste que je la dois. C'est un sujet vaste qu'un jour j'aborderai dans, le Bulletin fédéral.

8. Dans vos directives de travail, pensez à conseillez, dans la mesure du possible, la pratique du footing à tous vos athlètes, au moins une fois par semaine C'est une activité remarquable pour l'oxygénation et l'élimination des toxines fabriquées par le travail musculaire intense, par la mauvaise alimentation trop carnivore et souvent trop riche en sauces, en graisses et toujours trop abondante.
9. Chaque fois que le temps le permet, entraînez vos hommes en plein air. Je vous rappelle ces chiffres : l'appareil musculaire a besoin, pour la pratique haltérophile et culturiste, de sept fois plus d'oxygène et il élimine 21 fois plus d'acide carbonique que le sédentaire.
10. Veillez aux soins corporels après chaque entraînement. La douche chaude ou, à défaut, l'essuyage de la sueur et ensuite friction du corps avec le gant de crin imbibé d'eau de Cologne. N'accordez pas trop d'importance aux divers liniments et autres pommades pour les muscles et les articulations. Rien ne remplace le footing et la mise en train faite surtout d'assouplissements généralisés à cadence vive, avec bâton ou à l'espalier ou à mains libres.
11. Attachez une grande importance à la sangle abdominale et à la grande souplesse vertébrale à chaque entraînement. C'est une précaution de base.
12. Pensez à présenter tous vos athlètes au contrôle médical, vous y compris.

Car il vous faut veiller, vous aussi, amis entraîneurs, sur votre condition physique. C'est le meilleur moyen de garder le plus longtemps possible la jeunesse du corps et de l'esprit qui vous permettra la continuation de votre tâche auprès de nos jeunes tireurs.

G. PICHON,
*Maître d'E.P.S. à l'institut National des Sports.*

**La présentation des concurrents du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France).**

## Nouvelles Internationales

### RECORD DU MONDE !

Marcel Paterni a battu le record du Monde du développé à deux bras, catégorie poids Mi-Lourds, en réalisant 150 k 500, le 25 juillet 1959, à Massiac (Cantal). Ancien record : 147 k 500, par Plukfelder (U.R.S.S.).

Nos affectueuses félicitations à notre Champion et bonne chance pour le Championnat du Monde de Varsovie et les Jeux Méditerranéens de Beyrouth.

***

### RÉSULTATS DES IIIe JEUX PANAMÉRICAINS
**Disputés du 28 août au 1er septembre 1959 à Chicago (États-Unis)**

*Poids Coqs :* 1er Vinci (55 k 4) U.S.A., 110 + 95 + 120 = 325 k ; 2e. A.A. Famiglietti (55 k 3) Panama, 95 + 82,500 + 117,500 = 295 k ; 3e. G. Sobers (55 k 3) West Indies, 92,500 + 85 + 117,500 = 295 k ; 4e. H.P. Curiel (55 k 3) Antilles Néerlandaises, 82,500 + 85 + 125 = 292k 500 ; 5e. M. Dias (54 k 3) Guinée Britannique, 85 + 90 + 112,500 = 287 k 500 ; 6e. I. Lee (55 k 4) Panama, 85 + 87,500 + 110 = 282 k 500 ; 7e. A. Mansilla (55 k 3) Argentine, 85 + 87,500 + 107,500 = 280 k ; 8e. J.D. Marquez (54 k 4) République Dominicaine, 70 + 75 + 100 = 245 k.

*Poids plumes :* 1er I. Berger (59 k. 4) U.S.A., 107,500 + 110 + 137,500 = 355 k ; 2e M. Ring (59 k 3) West Indies, 102,500 + 100 + 127,500 = 330 k ; 3e M. Alamis (59 k 3) Mexique, 90 + 90 + 125 = 305 k ; 4e P. Serrano (59 k 4) Porto Rico, 92,500 + 90 + 122,500 = 305 k ; 5e R. Cox (59 k 1) Guyane Britannique, 87,500 + 92,500 + 112,500 = 292 k 500 ; 6e R. Valverde (59 k 4) Pérou, 92,500 + 85 + 110 = 287 k 500 ; 7e S. Alvarez (60 k) Cuba, 90 + 82,500 + 110 = 282 k 500 ; 8e P. Queries (59 k) Brésil, 85 + 80 + 110 = 275 k ; 9e W.F. Merchan (58 k 5) Équateur, 85 + 77,500 + 110 = 272 k 500.

*Poids Légers :* 1er Juan Torres (66 k 4) Cuba, 107,500 + 100 + 140 = 347 k 500 ; 2e P. Goldberg (67 k 2) U.S.A., 107,500 + 105 + 132.500 = 345 k ; 3e A.H. Gumbs (67 k) Panama, 102,500 + 100 + 132,500 = 335 k ; 4e A.N. Pacan (66 k 6) Porto Rico, 97,500 + 102,500 + 130 = 330 k ; 5e J. Charlot (67 k) Haïti, 92,500 + 92,500 + 120 = 305 k.

*Poids Moyens :* 1er T. Kono (74 k 2) U.S.A., 127,500 + 120 + 160 = 407 k 500 ; 2e N. Kerbage (75 k) Argentine, 115 + 117,500 + 145 = 377 k 500 ; 3e F. Marvillo (74 k 4) West Indies, 110 + 110 + 142,500 = 362 k 500 ; 4e D. Heron (74 k 6) West Indies, 112,500 + 107,500 + 140 = 360 k ; 4e *ex aequo :* J.M. Figueroa (74 k 6) Porto Rico, 112,500 + 110 + 137,500 = 360k ; 6e R. Mc Arthur (74 k 4) Guyane Britannique, 102,500 + 110 + 145 = 357 k 500 ; 7e A. A. Cornet (74 k 6) Antilles Néerlandaises, 110 + 105 + 142,500 = 357 k 500 :

8e O.A. Solorzano (75 k) Venezuela, 110 + 105 + 140 = 355 k ; 9e. A. Haneda (74 k 2) Pérou, 95 + 97,500 + 120 = 312 k 500.

*Poids Mi-Lourds* : 1er J. George (81 k 6) U.S.A., 130 + 122,500 + 150 = 402 k 500 ; 2e E. Guittens (82 k 2) Venezuela, 115 + 110 + 150 = 375 k ; 3e F. Torres (80 k 8) Porto Rico, 117,500 + 107,500 + 147,500 = 372 k 500 ; 4e R.E. Paredes (81 k 6) Panama, 115 + 112,500 + 145 = 372 k 500 ; 5e M. Lipara (81 k 4) Canada, 120 + 105 + 140 = 365 k ; 6e E. Domenech (82 k) Argentine, 110 + 107,500 + 140 = 357 k 500.

*Poids Lourds Légers :* 1er C. Emrich (80 k 8) U.S.A., 135 + 127,500 + 170 = 432 k 500 ; 2e P. Laguerre (89 k 6) Haïti, 130 + 125 + 150 = 405 k ; 3e A. Williams (89 k 4) Guinée Britannique, 117,500 + 122,500 + 147,500 = 387 k 500 ; 4e B. Barabani (89 k 4) Brésil, 117,500 + 117,500 + 145 = 380 k ; 5e V. Bertagnoli (89 k 2) Argentine, 110 + 115 + 145 = 370 k ; 6e A. Karklins (88 k 4) Canada, 115 + 105 + 142,500 = 362 k 500 ; 7e M. Quelch (89 k 6) Canada, 110 + 105 + 142,500 = 357 k 500 ; 8e G. Barahona (89 k S), Mexique, 115 + 105 + 137,500 = 357 k 500 ; 9e J. Requena (88 k 4) 115 + 100 + 130 = 345 k ; 10e Minino (89 k 9) République Dominicaine, 102,5 + 95 + 137,500 =335 k.

*Poids Lourds :* 1er D. Asham (121 k 2) U.S.A., 135 + 145 + 195 = 475 k ; 2e H. Selvetti (146 k 2) Argentine, 170 + l35 + 170 = 475 k ; 3e Adriana (124 k 4) Antilles Néerlandaises, 152,500 + 135 + 160 = 147 k 500 ; 4e W. Swalvk (105 k 2) Canada, 135 + 110 + 150 = 395 k ; 5e J. Soto (98 k 6) Porto Rico, 122,500 + 112,500 + 147,500 = 382 k 500 ; 6e A.N. Sosa (119 k 6) République Dominicaine, 120 + 115 + 145 = 380 k ; 7e C. Gutierrez (112 k) Mexique, 130 + 102,500 + 145 = 377 k 500 ; 8e Levy Páez (91 k 9) Venezuela, 120 + 105 + 140 = 365 k.

Vinci bat le record du monde du développé à deux bras (poids Coqs) avec110 k. Ancien record : 109 k 500, par Mayer (États-Unis).

**LE CHAMPIONNAT DU MONDE 1959**

Voici le programme de; manifestations qui se dérouleront à Varsovie (Pologne) du vendredi 25 septembre au 4 octobre prochain :

*Vendredi 25 septembre ou le 27 septembre :*

Cours pour arbitres, sous la direction de M. Jean Dame.

*Lundi 28 septembre :*

- 10 h : Commission Technique.
- 16 h : Congrès.

*Mardi 29 septembre :*

- 18 h : Ouverture du Championnat et compétition des poids coqs.

*Mercredi 30 septembre :*

- 18 h : Compétition des poids plumes.

*Jeudi 1er octobre :*

- 18 h : Compétition des poids Légers.

*Vendredi 2 octobre :*

- 18 h : Compétition des poids moyens.

*Samedi 3 octobre :*

- 15 h : Compétition des poids mi- lourds.
- 18 h : Compétition des poids lourds-légers.

*Dimanche 4 octobre :*

- 16 h : Compétition des lourds-légers.
- 19 h : Concours du Plus Bel Athlète du Monde.

***

La Délégation française est ainsi composée :

*Officiels :*

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C,. Arbitre international, Secrétaire adjoint de la F.I.H.C. ; M. François Piou, Vice-président de la F.F.H.C. et Arbitre international ; M. Georges Firmin, Directeur de l'Équipe de France ;

Accompagne la Délégation : M. Eugène Gouleau, Secrétaire général de la Fédération Internationale.

*Athlètes :*

- M. Roger Gerber, poids léger ;
- MM. Marcel Paterni et Rolf Maier, poids moyens ;
- M. Jean Debuf poids mi-lourd ;
- M. François Vincent, poids lourd-léger ;
- M. Guy Mierzuck, participant au Concours du Plus Bel Athlète du Monde ;
- M. Roger Gerber est également participant à ce Concours.

# Liste des records du Monde au 15 septembre 1959

**Arraché à droite. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs :* | Asdaroff (U.R.S.S.) | 69,500 | 22- 2-49 |
| *Plumes :* | Baril (France) | 76, - | 28-10-34 |
| *Légers :* | Haas (Autriche) | 85, - | 21-12-30 |
| *Moyens :* | Douganov (U.R.S.S.) | 93, - | 12-10-51 |
| *Mi-Lourds :* | Halla (Autriche) | 95, - | 13- 7-35 |
| *Lourds :* | Rigoulot (France) | 101, - | 22- 2-25 |

**Arraché à gauche. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Plumes :* | Schweiger (Allemagne) | 75, - | 24- 6-36 |
| *Légers :* | Schweiger (Allemagne) | 82,500 | 24- 8-36 |
| *Moyens :* | Frenzen (Suède) | 87,500 | 4-12-40 |
| *Mi-Lourds :* | Giel (Allemagne) | 90, - | 24- 6-33 |
| *Lourds :* | Aniborzonnian (U.R.S.S.) | 96, - | 28-10-48 |

**Épaulé et jeté à droite. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Plumes :* | Rapoport (U.R.S.S.) | 97, - | 26-12-47 |
| *Légers :* | Haas (Autriche) | 107,500 | 39-11-26 |
| *Moyens :* | Haas (Autriche) | 112,500 | 24- 6-28 |
| *Mi-Lourds :* | Hunenberger (Suisse) | 107,500 | 23- 7-24 |
| *Lourds :* | Brunstedt (Suède) | 117,500 | 31-11-47 |

**Épaulé et Jeté à gauche. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs :* | Nick (U.R.S.S.) | 73,500 | 4-10-52 |
| *Plumes :* | Pétroff (U.R.S.S.) | 86,500 | 5-12-47 |
| *Légers :* | Jigine (U.R.S.S.) | 98, - | 13- 6-47 |
| *Moyens :* | Malseff (U.R.S.S.) | 102,500 | 11- 7-47 |
| *Mi-Lourds :* | Malseff (U.R.S.S.) | 113, - | 4- 5-49 |
| *Lourds :* | Malseff (U.R.S.S.) | 114, - | 12-11-49 |

**Développé à deux bras. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs :* | Vinci (États-Unis) | 110, - | 28- 8-59 |
| *Plumes :* | Korge (U.R.S.S.) | 118,500 | 26- 9-58 |
| *Légers :* | Nikitine (U.R.S.S.) | 130,500 | 12- 8-58 |
| *Moyens :* | Timochenko (U.R.S.S.) | 140, - | 26- 9-58 |
| *Mi-Lourds :* | Paterni (France) | 150,500 | 25- 7-59 |
| Lourds Légers : | Gitetskii (U.R.S.S.) | 153,500 | 21-11-58 |
| *Lourds :* | Anderson (États-Unis) | 185,500 | 16-10-55 |

**Arraché à deux bras. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs :* | Stogov (U.R.S.S.) | 105, - | 8-11-57 |
| *Plumes :* | Zielinski (Pologne) | 112,500 | 17- 9-58 |
| *Légers :* | Kostilev (U.R.S.S.) | 125, - | 28- 6-56 |
| *Moyens :* | Kono (États-Unis) | 133,500 | 19- 9-58 |
| *Mi-Lourds :* | Plukfelder (U.R.S.S.) | 138,500 | 16-12-58 |
| *Lourds Légers :* | Ocypa (U.R.S.S.) | 146, - | 15- 4-58 |
| *Lourds :* | Vlassov (U.R.S.S.) | 151,500 | 22- 4-59 |

**Épaulé et Jeté à deux bras. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs :* | Ch'ing Kai Broke (Chine) | 139,500 | 6- 8-57 |
| *Plumes :* | Berger (États-Unis) | 147,500 | 17- 9-58 |
| *Légers :* | Howe Liang Tam (Singapour) | 157, - | 23- 7-58 |
| *Moyens :* | Kurinov (U.R.S.S.) | 169,500 | 26- 9-58 |
| *Mi-Lourds :* | Jim George (États-Unis) | 176, - | 5-12-56 |
| *Lourds Légers :* | Emrich (États-Unis) | 185, - | 13- 4-57 |
| *Lourds :* | Vlassov (U.R.S.S.) | 197,500 | 22- 4-59 |

**Total Olympique. —**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Coqs :* | Stogov (U.R.S.S.) | 107,5 + 105 + 132,5 = 315 k | 8-11-57 |
| *Plume :* | Berger (États-Unis) | 115 + 110 + 147,5 = 372 k 500 | 17- 9-58 |
| *Légers :* | Bouchouev (U.R.S.S.) | 125 + 117,5 + 147,5 = 390 k | 18- 9-58 |
| *Moyens :* | Kono (États-Unis) | 135 + 130 + 165 = 430 k | 19- 9-58 |
| *Mi-Lourds :* | Lomakine (U.R.S.S.) | 142,5 + 132,5 + 175 = 450 k | 11-11-57 |
| *Lourds Légers :* | Vorobiev (U.R.S.S.) | 147,5 + 142,5 + 180 = 470 k | 12-11-57 |
| *Lourds :* | Anderson (États-Unis) | 185 + 145 + 182,5 = 512 k 500 | 16-10-55 |

# *Nos joies, nos peines...*

**NÉCROLOGIE**

Notre excellent haltérophile Jacques Conil, de l'Association Sportive Mantaise, a eu la douleur de perdre son père, M. Henri Conil.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances.

**NAISSANCE**

Notre International Roger Gerber est papa d'une petite fille qui a reçu le prénom de Lisa.

Nous lui adressons, ainsi qu'à Mme Gerber, nos bien vifs compliments et transmettons nos vœux de bonne santé pour le bébé et sa maman.

**MARIAGE**

M. Roger Bernier, Arbitre Fédéral, Membre du Club Athlétique Nantais, et Madame, nous font part du mariage de leur fils Roger avec Mlle Thérèse Richard.

Nos bien vifs compliments et vœux de bonheur.

**DISTINCTIONS**

M. René Duverger, Membre du Bureau de la F.F.H.C., ancien Champion olympique, et M. Louis Chaix, Vice-président de la F.F.H.C., Président du Comité de Provence et Arbitre international, viennent d'être promus au grade de Commandeur dans l'Ordre du Mérite Sportif.

M. Henri Gourhand, Vice-président du Comité du Lyonnais et Membre de la Gauloise de Vaise, vient d'être élevé au grade d'Officier dans l'ordre du Mérite Sportif.

M. Martial Bole, Président-Fondateur de l'Haltérophile Club de Nice ; Roland Estrosi, Président actif ; Simon Garreau, Vice-président, et Maurice Degioannini, Vice-président, ont été nommés Chevaliers dans l'ordre du Mérite Sportif.

A tous, nos bien vives et bien sincères félicitations.

**M. Marcel DUMOULIN**
**Chevalier de la Légion d'Honneur**

Dans la récente promotion au titre de l'Éducation Physique et des Sports, figure le nom de M. Marcel Dumoulin, nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Né le 16 janvier 1905, à Flers-Lille (Nord), M. Marcel Dumoulin fut Champion de France, Recordman de France, International et Sélectionné olympique, avant de devenir Président du Comité des Flandres de la F.F.H.C., poste qu'il occupe depuis 1941.

Il est en outre Arbitre national et international d'Haltérophilie, Vice-président de la F.F.H.C., Ceinture noire de judo 1er dan.

Il est titulaire de la Médaille d'Or de l'Éducation Physique et des Sports, Officier de la Croix-Rouge Française, Chevalier de la Croix-Rouge Belge.

Toutes nos bien vives et sincères félicitations pour cette distinction si méritée et qui honore notre Fédération tout entière.

**M. Marcel DUMOULIN.**

# L'ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION

*Principes d'organisation :*

Lorsqu'un Club désire obtenir l'autorisation d'organiser une compétition interrégionale ou nationale d'haltérophilie, voici quelle est la marche à suivre pour mener à bien le déroulement d'une telle organisation :

– Formuler une demande officielle d'organisation à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris (2e), par l'intermédiaire du Comité régional dont dépend le Club, en indiquant tous les détails concernant l'horaire, le lieu et le programme du déroulement de la compétition, tel que vous le concevez.

Les athlètes ne doivent pas être sollicités directement de participer à une rencontre; les organisateurs doivent les contacter par l'intermédiaire de leur Club et d'accord avec leur Comité régional, lorsqu'il s'agit d'une rencontre interrégionale, et par l'intermédiaire de leur Fédération Nationale lorsqu'il s'agit d'une rencontre internationale.

– Au reçu de la réponse de la F.F.H.C., si elle est favorable, il est nécessaire, pour mener à bien l'organisation d'une compétition assez importante, que les principaux responsables d'un Club forment Une équipe homogène. En général, trois ou quatre personnes sont requises parmi les Membres. L'une d'elles coordonnera le travail à effectuer.

– L'organisation d'une compétition importante ne peut pas être statique, du fait du développement continu des activités haltérophiles. Il en résulte qu'à tout moment des faits nouveaux entraînent l'éclosion de nouvelles tâches qui doivent être réparties entre les organisateurs.

Il appartient aux responsables de l'organisation de mettre en œuvre tous les moyens propres à la réussite complète d'une compétition.

Avant tout, et afin de ne rien négliger, il faut procéder à l'analyse du travail ou des différentes tâches incombant aux responsables. En faisant participer chacun d'eux à la description analytique de son travail, on lui permet de rassembler ses idées, de fournir la preuve de sa compréhension dans l'exécution des tâches qui lui sont confiées, de faire apparaître son esprit d'organisation.

En faisant appel à la collaboration de chaque responsable, on lui permet de participer au travail de mise au point, de fournir la preuve de son esprit ... d'initiative. En outre, le travail réalisé par chaque responsable et la participation au travail de mise au point permettent de mettre en évidence, en dehors des qualités propres de chacun, les points essentiels d'organisation susceptibles d'être améliorés.

Quel que soit le degré de vigilance d'une organisation, on ne peut empêcher complètement certains oublis, lesquels apparaissent lors de l'analyse du travail incombant à chacun.

*Les différentes phases d'organisation d'une compétition. Les formalités à accomplir par les responsables d'un Club.*

Exemple : organisation d'un match international.

I. – PARTIE ADMINISTRATIVE

*– a) Demande officielle d'organisation.*

Un Club ou un Comité régional peut être sollicité par la F.F.H.C. en vue de l'organisation d'un match inter nations.

Dans le cas où, au contraire, c'est le Club qui est désireux d'organiser une rencontre internationale, la demande d'autorisation qu'il adresse à la F.F.H.C., par l'intermédiaire du Comité Régional, doit être formulée plusieurs mois à l'avance afin de permettre à la Fédération d'obtenir elle-même l'accord de la Fédération étrangère dont font partie les athlètes ou l'équipe a rencontrer.

*– b) Démarche auprès de la Préfecture :*

Après avoir obtenu l'autorisation de le F.F.H.C. et pris connaissance des directives à suivre, le Club organisateur doit avertir la Sous-préfecture ou la Préfecture du département dont il dépend de la venue, à une date fixée, d'athlètes étrangers. Il y a lieu, le cas échéant, de faciliter aux athlètes étrangers l'obtention du visa d'entrée en France, à moins que la F.F.H.C. s'en charge elle-même, lorsqu'il s'agit d'un match conclu par elle et dont elle a donné délégation d'organisation au Club.

*– c) informer la Municipalité :*

Adresser une lettre au Maire de votre localité pour l'informer de l'organisation de la rencontre. Éventuellement, en profiter pour demander à 1a Municipalité de prévoir une réception officielle des athlètes et des officiels. Demander également si la Municipalité pourrait attribuer une ou plusieurs coupes, ou autres récompenses aux athlètes.

*– d) Service d'ordre :*

Informer la gendarmerie ou les services de Police de votre localité, ceci afin de disposer d'un service d'ordre à l'entrée de la salle. Ne pas oublier d'indiquer la date et l'endroit où se déroulera l'épreuve.

A Paris, toute organisation d'une compétition, quelle qu'elle soit, doit être subordonnée à l'autorisation préalable de la Préfecture de Police, Bureau des Spectacles, Caserne de la Cité, Paris.

*– e) Service d'incendie :*

De même que les Services de Police, avertir, le cas échéant, les pompiers de votre localité afin de prévoir un piquet d'incendie au lieu de la compétition. Généralement, cette démarche n'est pas nécessaire, le service de garde d'incendie étant prévu pour chacune des séances sportives ou extra-sportives.

– *f) Jeunesse et Sports :*

Informer le Directeur Départemental à la Jeunesse et aux Sports de l'organisation de votre compétition et, par la même occasion, invitez-le à assister aux épreuves.

– *g) Déclaration aux Contributions Indirectes :*

Faire une déclaration au fisc, en adressant votre lettre à M. l'Inspecteur des Contributions Indirectes de votre localité ou de la ville dont elle dépend, en l'informant du projet d'organisation et en spécifiant qu'il s'agit de « Sport amateur ».

Par la même occasion, si vous percevez un droit d'entrée, fournir un état des billets émis en indiquant le nombre et les numéros de séries de vos billets, ainsi que le prix des places.

Ne pas oublier, le cas échéant, de mentionner que, dans vos séries de billets, un certain nombre est réservé pour des places à tarif réduit ou gratuites.

– *Exonération de taxes :*

A titre indicatif, un Club a droit à un nombre illimité d'organisations s'il s'agit de sport amateur. Toutefois, s'il a orchestre ou musique par disques, le Club est tenu de payer les droits d'auteur, suivant pourcentage sur le montant de la recette.

Même dans le cas d'exonération de taxes, le Club doit faire une déclaration aux Contributions Indirectes au moins trois jours avant le déroulement d'une épreuve. Dans les jours qui suivent la séance, un bilan de la compétition en Recettes et dépenses doit être adressé au même Service en indiquant le montant des frais d'organisation et le nombre de billets vendus aux différents prix.

– *h) Billets d'entrée*

Prévoir l'impression et le numérotage des billets. Leur nombre varie suivant les places disponibles dans votre salle. Ils devront être imprimés par catégories, de couleurs différentes pour chaque prix de places et pour les tarifs réduits ; également, le cas échéant, pour des places gratuites, si des invitations spéciales à la compétition n'ont pas été prévues.

**ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION INTERNATIONALE**

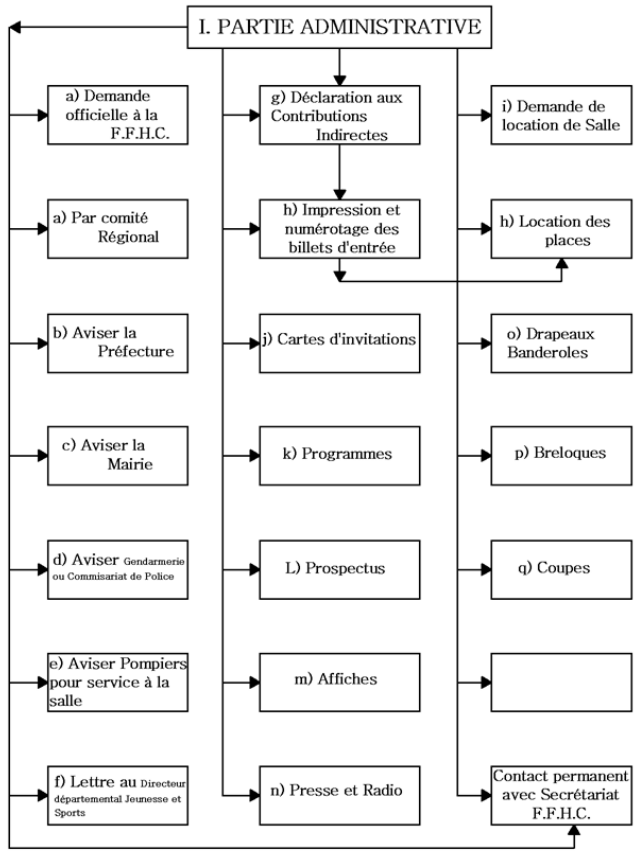


**ORGANISATION D'UNE COMPÉTITION INTERNATIONALE**

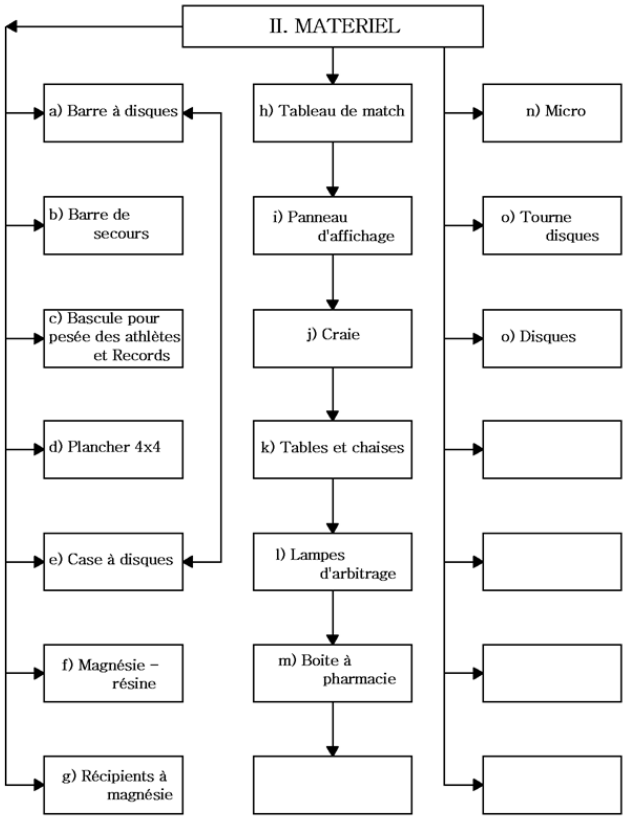


Huit à dix jours avant la compétition, vous pouvez ouvrir un bureau de location. Prévoir des personnes pour le contrôle à l'entrée de la salle.

Les billets d'entrée dont le prix est supérieur à 100 francs sont passibles de droits de timbres, suivant un barème fixé par l'Administration des Finances. L'autorisation de percevoir ces droits de timbres sur état, c'est-à-dire sans avoir à apposer sur chaque billet le timbre-quittance correspondant peut être demandée au Bureau de l'Enregistrement et du Timbre de votre localité ou de la ville dont elle dépend.

– *i) Location de la salle :*

S'adresser, suivant le cas, soit aux Services municipaux, soit aux Services privés pour louer la salle dans laquelle se déroulera la compétition.

– *j) Invitations :*

Dans un but publicitaire, faire imprimer, si possible, des cartes d'invitation. Elles seront adressées à des personnalités locales ou « extra-locales » ainsi qu'aux personnes susceptibles de vous aider dans l'organisation de la compétition. Des cartes pourront être aussi remises à certains fidèles supporters de l'haltérophilie.

En général, prévoir des places réservées pour les personnalités invitées.

– *k) Programme :*

Préparer la mise en pages du programme en prévoyant une page réservée à la liste des compétiteurs et au tableau de déroulement du match. Vous pouvez également faire figurer quelques extraits du règlement de la F.T.H.C. et illustrer votre programme de photographies d'athlètes.

***

Pour que les programmes reviennent à un prix modique, la meilleure formule est de solliciter quelques commerçants pour une insertion publicitaire moyennant une certaine redevance. Les programmes seront vendus à l'entrée de la salle. Prévoir des vendeurs ou vendeuses.

*– l) Prospectus :*

Vous pouvez faire imprimer un certain nombre de prospectus, format 13 1/2 x 21, indiquant la nature de la compétition, la date, l'heure et le lieu. Ils seront distribués chez des commerçants et devront toucher le plus grand nombre possible de personnes, afin de les inciter à assister à la compétition.

*– m) Affiches :*

Prévoir un certain nombre d'affiches. Elles seront en principe de format 1/2 colombier. Le papier peut vous être fourni, suivant demande, par un quotidien régional qui patronnera votre compétition. Elles seront posées chez des commerçants de votre localité et des localités environnantes. Prévoir des personnes pour la distribution de ces affiches.

*– n) Presse - Radio - Télévision :*

La presse régionale doit être tenue au courant du projet d'organisation de la compétition, puis de la composition des équipes. Des renseignements détaillés sur chacun des compétiteurs, sur les chances des équipes, etc., doivent lui être également fournis afin que les quotidiens puissent publier des articles d'information qui serviront la publicité du match.

Lorsqu'il s'agit d'une compétition importante, vous pouvez, avec l'accord de la F.F.H.C., informer également les services de radio et de télévision et leur demander leur collaboration.

*– o) Drapeaux - Banderoles :*

En cas de compétition internationale, la salle sera décorée de drapeaux des nations représentées et de banderoles. S'adresser à des maisons spécialisées pour la fourniture et la location de drapeaux.

*– p) Breloques - Récompenses :*

En général, une breloque ou plaquette avec sujet sportif est offerte à chaque concurrent.

Au cas où le Club organisateur désirerait offrir des breloques ou autres récompenses, s'adresser aux maisons spécialisées.

*– q) Coupes :*

Une coupe est, en principe, offerte à l'équipe victorieuse, une autre à l'équipe seconde. D'autres peuvent être offertes individuellement à certains athlètes, soit pour récompenser la meilleure performance, soit le meilleur style, etc.

Comme pour les breloques, s'adresser, pour l'achat des Coupes, à des maisons spécialisées.

Des journaux, des firmes publicitaires, la Municipalité peuvent être sollicités pour l'attribution de coupes.

Pendant tout le temps consacré à la préparation de votre organisation, rester en contact permanent avec le Secrétariat de la F.F.H.C. qui vous donnera toutes directives et marche à suivre.

**II. – MATÉRIEL**

*– a) Barre à disques*

La barre devant servir à la compétition devra être réglementaire et en parfait état. Les disques aux différents poids l'accompagneront. Le poids des disques et celui de la barre avec ses deux grands disques de base seront contrôlés avant la compétition par les organisateurs.

Prévoir de petits disques de secours en cas de tentative de records.

*– b) Barre de secours :*

Une barre de secours sera nécessaire. Elle pourra servir éventuellement aux compétiteurs pour s'échauffer.

*– c) Bascule :*

Une bascule, dont la charge maxima sera de l'ordre de 150 à 200 k, sera prévue. Prévoir également la fixation d'un support métallique sur cette bascule, ou à défaut un caisson, afin de mettre la bascule à une certaine hauteur pour faciliter le contrôle de la barre et des disques en cas de records.

La bascule, qui servira en outre à la pesée des athlètes, devra être en parfait état de fonctionnement et devra, à l'origine, être contrôlée par le Service des Poids et Mesures.

*– d) Plateau de compétition :*

Prévoir un plancher réglementaire, soit 4 m. x 4 m. Ce plateau, fait de planches de 0,35 (minimum) d'épaisseur, devra être installé afin qu'il soit de niveau aussi bien au centre qu'aux extrémités. Il pourra, le cas échéant, être loué à une maison spécialisée.

*– e) Boîtes pour ranger les disques :*

Prévoir des boîtes à cases multiples ou un support fait d'anneaux de fer, afin de ranger verticalement, et par catégorie de poids, les disques fonte qui serviront au chargement de la barre.

*– f) Magnésie - Résine :*

Acheter dans une maison spécialisée, ou chez un droguiste, quelques pains de magnésie ainsi que de la résine.

*– g) Récipients à magnésie :*

Confectionner deux récipients à magnésie, lesquels seront installés sur le plateau.

*– h) Tableau de match :*

Façonner dans une planche de contre-plaqué ou dans un panneau de bois de 3 m 50 x 1 m 80 un tableau de match en prévoyant les cases nécessaires à l'inscription de la catégorie de l'athlète, le nom, la nation du concurrent, le poids de corps, les trois essais du développé, de l'arraché, de l'épaulé et jeté, le total olympique réalisé et, éventuellement, le classement.

Ce tableau, bien en vue des spectateurs, permettra à ceux-ci de mieux suivre le déroulement de la compétition et souvent d'initier les « profanes » pour qui l'haltérophilie paraît complexe.

*– i) Panneau d'affichage :*

En dehors d'un tableau de match, il est presque indispensable de prévoir un panneau d'affichage, lequel servira pour indiquer au public le mouvement exécuté et le poids demandé par l'athlète pour son essai.

**TABLEAU DE MATCH** *(Voir h : matériel)*

| CATÉGORIE | NOM | NATION | POIDS DE CORPS | DÉVELOPPÉ | | | ARRACHÉ | | | ÉPAULÉ-JETÉ | | | TOTAL OLYMPIQUE RÉALISÉ | CLASS. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 1ER ESSAI | 2E Essai | 3E Essai | 1ER Essai | 2E Essai | 3E Essai | 1ER Essai | 2E Essai | 3E Essai | | |
| COQS | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| PLUMES | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| LEGERS | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| MOYENS | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| MI-LOURDS | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| LOURDS LEGERS | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| LOURDS | | *FRANCE*<br>*NAT : X* | | | | | | | | | | | | |
| **TOTAUX RÉALISES .....**<br>**PAR NATION .....** | | ***FRANCE =***<br>***NAT : X =*** | | | | | | | | | | | | |

*PANNEAU D'AFFICHAGE*
*Voir L) Matériel*

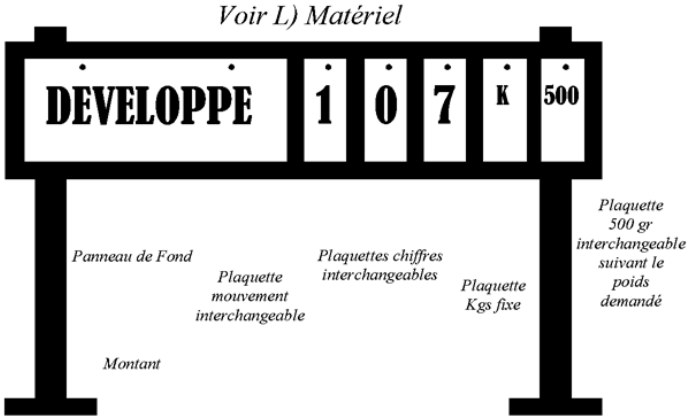


*Prévoir 3 plaquettes mouvement : Développé Arraché Epaulé-Jeté*

**ARRACHE**

**EPAULE-JETE**

*Prévoir 2 plaquettes par chiffre de 0 à 9 et une plaquette Kgs et une plaquette 500 gr*

*Prévoir des points de fixation pour la pose des plaquettes sur le panneau du fond*

Ce panneau pourra être fabriqué avec deux montants en bois avec socle; un panneau de fond avec pitons prévus pour la pose des plaquettes, trois plaquettes une développé, une arraché à deux bras et l'autre, épaulé et jeté à deux bras. En outre, prévoir deux plaquettes de chacun des numéros de 0 à 9, une plaquette « Kilos » et une plaquette « 500 gr. ».

*(A suivre.)* (Esso-Sports.) François LEGUEDE.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

## AVIS IMPORTANTS

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1958-59 (part revenant à la Fédération : 150 Fr. par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

*******

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1959-60 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

*Dans nos*

## COMITÉS

### RÉGIONAUX

#### COMITE ANJOU-BRETAGNE

**Les challenges 1958-59**

*4e Challenge André-Clérennec*

Par équipes de 5 athlètes pesant au plus 375 k. Réservé aux non classés, 4e et 3e séries

1er C.A. Nantais I (366 k) : 1.312 k 500 ; 2e A.C.B.L. Nantes (375 k) : 1.245 k ; 3e C.A. Nantais II (343 k 900) : 1.000 k ; 4e C.A. Nantais III (319 k 100) : 972 k 500 ; 5e C.A. Nantais IV (302 k 450) : 940 k.

*9e Challenge Jean-Choyan*

Réservé aux, Juniors ou Seniors non classés, 4e et 3e séries et réalisant les minima 3e série. Le premier marque 5 pts, etc., le 5e marque 1 point

1er C.A. Nantais : 16 points (Pajot 3, Moreau M. 4, Mignon 4, Mao 5) ; 2e S. Croisicais : 10 points (Leguy 5, Perraud 5) ; 3 C.E.P. Saint-Nazaire : 9 points (Carré 4, Hitrop 5) ; 4e U.M. Penhoet : 5 points (Le Mauff) ; 5e R.A.C.C. Nantes : 5 points (Visbecq); 6e A.C. Trélazéen : 2 points (Prigent.

*5e Challenge F.- Piou*

Par équipes de trois athlètes Juniors ou Seniors, réalisant les minima juniors et 2e série seniors. Les points sont obtenus par écart entre le total réalisé et les minima des Championnats de France Seniors :

*1er C.A. Nantais : moins 65 points* (Hansmetzger : – 2,5. Chapelain : – 30. Mao : – 32,5).

(Aucune autre société n'a eu trois athlètes classés).

*10e Challenge A.-Projean*

Réservé aux athlètes Juniors réalisant les minima imposés au Comité, et aux Seniors réalisant les minima 2e série 5 points au 1er, etc., 1 point au 5e

1er C.A. Nantais : 26 points (Hillaireau 3, Fontaine 4, Pajot 5, Chapelain 4, Mao 5, Hansmetzger 5) ; 2e A.G. Servannais : 9 points (Capitaine, 5, Salomone, 4) ; 3e C.E.P. Saint-Nazaire : 9 points (Carré 5, Hitrop 4) ; 4e R.A.C.G. Nantes : 9 points (Barcelot 5, Marin 4) ; 5e C.S. La. Mans : 6 points (Longuet 3; Lopez 3) ; 6e S. Croisicais 5 points (Leguy) ; 7e A.S.S.P. Nantes : 5 points (Roche) ; 8e C.P.B. Rennes : 5 points (Le Bâcle) ; 9e S.G. Angers : 5 points (Boussion).

*6e Challenge Gondolo*

Réservé aux Juniors réalisant les minima imposés (points de 5 à 1) :

1er C.A. Nantais : 12 points (Hillaireau 3, Fontaine, 4; Pajot 5) : 2e S. Croisicais : 5 points (Leguy) ; 3e A.C. Servannais : 5 points (Capitaine) ; 4e R.A.C.C. Nantes : 5 points (Barcelot).

*2e Challenge Ville du Croisic*

Même règlement que le Gondolo. Doit être gagné trois années consécutives ou non (C.A.N. 2 victoires) :

1er C.A. Nantais, 12 points ; 2e S. Croisicais, 5 points ; 3e A.C. Servannais, 5 points ; 4e R.A.C.C. Nantes, 5 points.

*Le Secrétaire :*
E. HERVOCHON.

***

#### COMITE DES FLANDRES

**La Coupe de la Ville de Boulogne-sur-Mer**

Devant une nombreuse assistance, l'Haltérophile Club de Boulogne-sur-Mer a remporté, pour la première fois, la Coupe de la Ville de Boulogne-sur-Mer, ayant battu son éternel rival, le Club Athlétique de Rosendaël (détenteur depuis dix ans).

Cette épreuve mettait en présence les équipes de Rosendaël, Petite-Synthe, Boulogne (I), Boulogne (II) sur les trois mouvements olympiques. Le classement se faisant, pour chaque équipe, en divisant le poids totalisé par celle-ci par le poids de corps des concurrents.

Après une bataille serrée entre les trois meilleures équipes des Flandres Maritimes, celle de Boulogne (I) parvint à l'emporter.

A l'issue du développé, Rosendaël, Boulogne (I), Petite-Synthe et Boulogne (II) étaient classés dans l'ordre.

Après l'arraché, Boulogne (I) prenait la tête (coefficient 2,32), suivi du C.A. Rosendaël (Coeff. 2,25), Petite-Synthe et Boulogne (Juniors).

Le dernier mouvement, l'épaulé et jeté, devait décider du sort de cette rencontre entre les deux équipes du C.A.R. et 1'H.C.B., la décision dépendant des deux mi-lourds : Caillebout, de Rosendaël, et P. Haudiquet, de Boulogne.

La barre est chargée à 130 k - manquée par Caillebout et faite par Haudiquet.

Enfin Boulogne, pour la première fois, remporte cette Coupe que Rosendaël avait gagnée dix années de suite.

L'objet d'art offert par la Municipalité est remis à Maurice Minard, Capitaine de l'équipe, par M. Paul Hue, l'actuel Président du C.A. de Rosendaël.

Le jury était composé de MM. Paul Hue, Vanracht, Notebaert et Barbe. L'arbitrage était assuré par MM. Cuvelier, Croxo et Watel.

Un vin d'honneur fut offert aux athlètes et aux dirigeants.

*Résultats techniques :*

Haltérophile Club de Boulogne (I) Minard, Bouchet, Haudiquet : 1.750 k de poids soulevé. Poids de corps : 282 k 450. Coefficient : 3,80.

Club Athlétique de Rosendaël : Cléret, Dubois, Hebben, Caillebout : 1.022 k 500 : 267 k 650 : 3.69.

Stade Municipal de Petite-Synthe : Jullien, Dewelter Canis S., Canis G. 860 k ; 258 k 300 : 3,32.

Haltérophile Club de Boulogne (II) : Poulain, Weffling, Pruvost, Caillebout 777 k 500 ; 275 k 050 : 2,82.

A noter que cette dernière équipe est composée uniquement de juniors (moyenne 18 ans) et que la performance accomplie par nos jeunes Boulonnais est un heureux présage.

Les efforts de MM. Cuvelier et Watel, aidés en cela par les anciens, pour propager la Culture Physique et l'Haltérophilie, commencent à porter leurs fruits.

***

**COMITE DU LYONNAIS**

**Liste des records du Lyonnais homologués au 1er juin 1959**

**SENIORS**

*Développé à deux bras :* Coqs : Sgaramella, 73 k ; Plumes : Platier, 87 k 500 ; Légers : Catarinetti R., 102 k 500 ; Moyens : Catarinetti, 105 k ; Mi-lourds : Hostin, 112 k 500 ; L. -Légers : Billet, 100 k ; Lourds : Maspoli, 111 k 500.

*Arraché à deux bras :* Coqs : Gouery, 75 k ; Plumes : Baudrand, 85 k ; Légers : Faure, 92 k 500 ; Moyens : Hostin, 111 k 500 ; Mi-lourds : Hostin, 122 k 500 ; L.-Légers : Billet, 104 k 500 ; Lourds : Chapuisat, 111 k 500.

*Épaulé et jeté à deux bras :* Coqs : Sgaramella, 100 k ; Plumes : Platier, 113 k : Légers : Catarinetti R., 120 k ; Moyens : Hostin, 137 k 500 ; Mi-lourd : Hostin, 157 k 500 ; L.-Légers : Barone, 132 k 500 ; Lourds : Dutrièvе, 145 k.

*Total sur les trois mouvements olympiques :* Coqs : Sgaramella, 117,5 + 72,5 + 100 = 240 k ; Plumes : Platier, 87,5 + 82,5 + 112,5 = 282 k 500 ; Légers : Catarinetti, 102,5 + 87,5 + 115 = 305 k ; Moyens : Constantinian, 102,5 + 95 + 132,5 = 330 k ; Mi- lourds : Barone, 95 + 95 + 130 = 320 k ; L.-légers : Billet, 97,5 + 102,5 + 120 = 320 k ; Lourds : Chapuisat, 105 + 107,5 + 132,5 = 345 k.

**JUNIORS**

*Développé à deux bras :* Coqs : Gonzalès, 65 k ; Plumes : Platier, 77 k 500 ; Légers : Gaétan, 86 k ; Moyens : Glain, 97 k 500 ; Mi-lourds : Goubeyre, 93 k.

*Arrache à deux bras :* Coqs : Gonzalès, 68 k ; Plumes : Platier, 72 k 500 ; Légers : Gaétan, 88 k 500 ; Moyens : Petit, 95 k 500 ; Mi-lourds : Gamichon, 102 k 500.

*Épaulé et jeté à deux bras :* Coqs : Gonzalès, 87 k 500 ; Plumes : Platier, 100 k ; Légers : Gaétan, 120 k ; Moyens : Petit, 125 k ; Mi-lourds : Gamichon, 130 k.

*Total sur les trois mouvements olympiques :* Coqs : Gonzalès, 65 + 67,5 + 87,5 = 220 k ; Plumes : (à établir) ;Légers : Gaétan, 85 + 87,5 + 120 = 292 k 500 ;Moyens : Petit, 90 + 95 + 122,5 = 307 k 500 : Mi-lourds : Petit, 82,5 + 90 + 120 = 292 k 500.

Les records du Lyonnais d'un bras sont les mêmes que ceux de la dernière liste.

*Le Président*
R. GOURHAND.

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

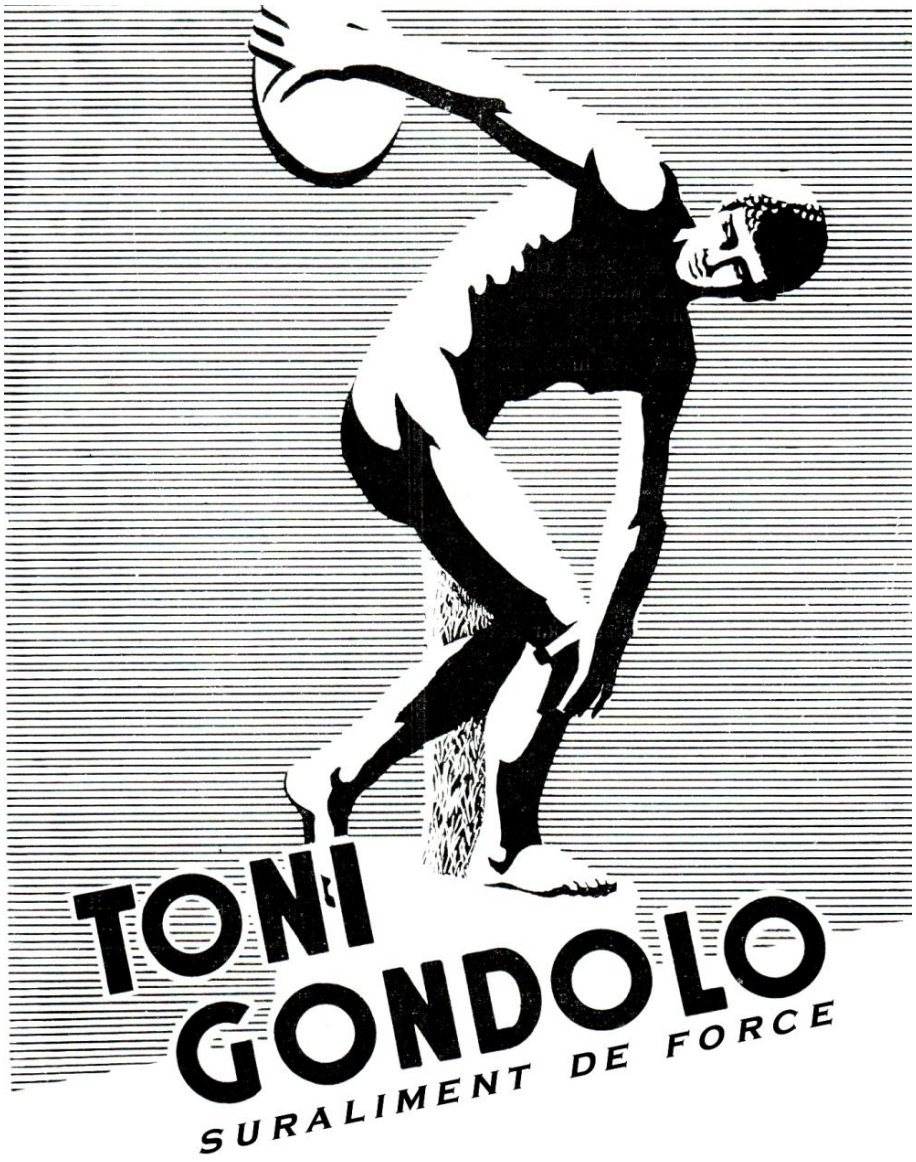


**Une nourriture légère avant l'effort : TONI GONDOLO, le biscuit de l'homme fort.**
**Biscuits Gondolo, 66-72, rue Vaillant-Couturier, à Maisons-Alfort.**

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e) 3e trim. l959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 149

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

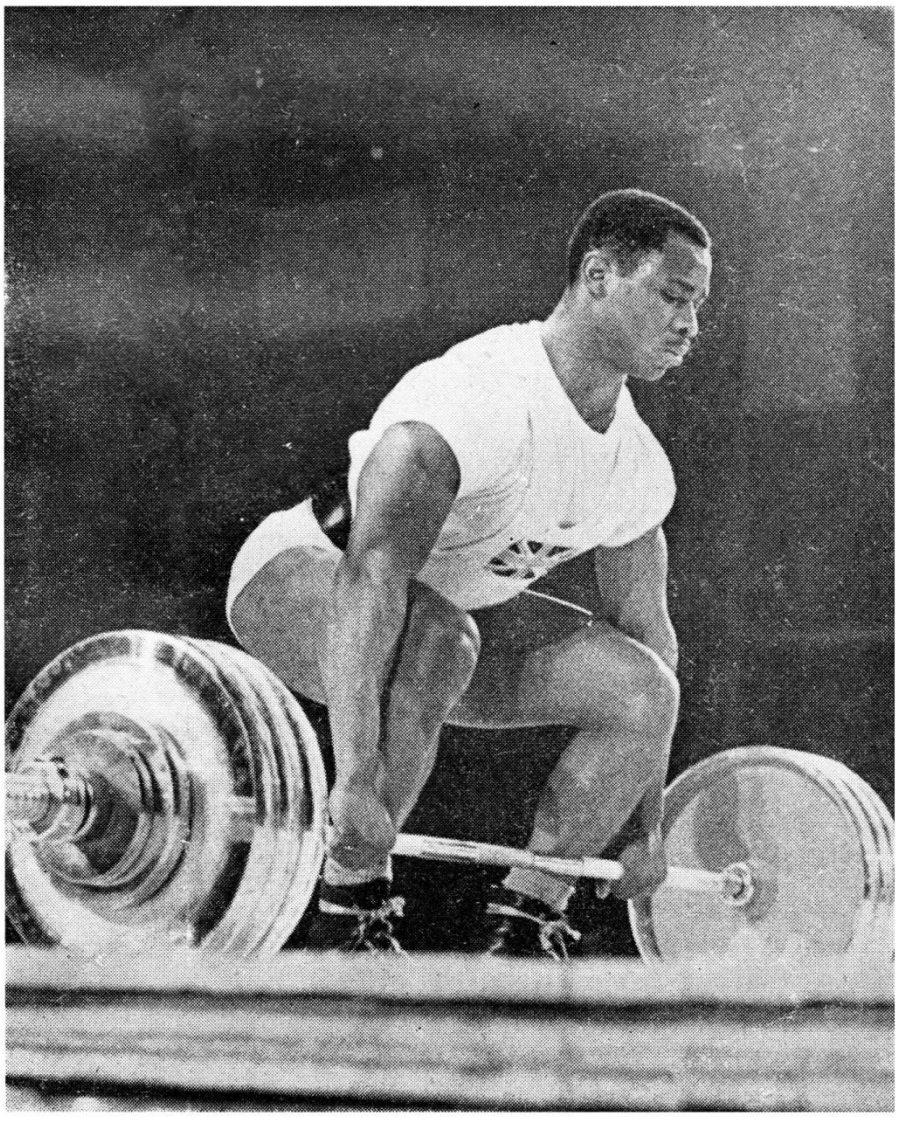

MENSUEL
14e ANNEE
Octobre 1959

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●–●


Règlement du Prix d'Encouragement ..... 3

Minima imposés pour chacune des séries fédérales ..... 3

Le Championnat du Monde 1959, par G. FIRMIN ..... 3

Quelques minutes avec le Champion du Monde Poids Lourd VLASSOV, par G. FIRMIN ..... 7

Amélioration du matériel de nos salles (suite), par L. GUILLIER ..... 8

Liste des Records de France ..... 9

La Page Pédagogique du mois (suite) par G. PICHON ..... 10

Résultats Techniques du Championnat du Monde 1959 ..... 11

Nos Joies, nos Peines ..... 12

Compétitions d'Haltérophilie scolaires et universitaires ..... 13

Records de l'Académie de Paris scolaires et universitaires ..... 13

Force et Alimentation, par G. PROUST ..... 14

L'organisation d'une compétition (suite), par F. LEGUÉDÉ ..... 14

Dans nos Comités Régionaux ..... 15

Avis importants ..... 15


*Notre page de couverture :*

**La révélation du Championnat du Monde 1959 :**

**MARTIN**

**(Grande-Bretagne), Champion du Monde des Lourds-Légers, battant au poids de corps le Soviétique VOROBIEV.**


*L'Haltérophile Moderne*

*Organe Officiel Mensuel*

*de la Fédération Française Haltérophile*

*et Culturiste*

**DIRECTION - RÉDACTION**

**ADMINISTRATION :**

**10, rue Saint-Marc, PARIS-2e**

Téléphone : CENtral 53 - 60

**Abonnement:**

France : ..... 600 Fr.

Étranger : ..... 1000 Fr.

Clubs affiliés :..... 1500 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82


**10 abonnements ou renouvellements groupés = 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci.


**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles à Talons**
**Maillots Haltérophiles de Compétition - Pure Laine**
**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1er Choix**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2e)

Téléphone : LOU 14-18

*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

## Partie *Officielle*

### RÈGLEMENT DU PRIX D'ENCOURAGEMENT

Le prix d'encouragement sera organisé par les Soins des Comités régionaux le dimanche 20 décembre 1959 et devra se disputer dans les, gymnases des Sociétés, de façon à lui assurer le cachet d'une épreuve de débutants.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1959-1960 non classés ou classés quatrième série, n'ayant jamais été qualifiés au Championnat de France Seniors ni à la finale du Critérium National ou du Prix Fédéral, ou du Prix Interrégional.

#### Pesée

Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

#### Catégorie des concurrents

Poids Coqs : jusqu'à 56 k ; Poids Plumes : de 56 k à 60 k ; Poids Légers de 60 k à 67 k 500 ; Poids Moyens de 67 k 500 à 75 k ; Poids Mi-Lourds : de 75 k à 82 k 500 ; Poids Lourds Légers de 82 k 500 à 90 k ; Poids Lourds : au- dessus de 90 k.

#### Mouvements imposés

1. Développé à deux bras ; 2. Arraché à deux bras ; 3. Épaulé et Jeté en barre à deux bras.

#### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier, où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C.

#### Conditions d'engagement

1) Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.H.C. et munis de la licence de l'année sportive 1959-60.
2) Les mineurs participant au Prix d'Encouragement devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux Sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

#### Résultats

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération à son siège social. 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par les soins des Comités régionaux au plus tard le 24 décembre 1959. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1939, 1940, 1941, 1942 et 1943.

#### Récompenses

La Fédération attribuera des récompenses dans chaque région au prorata du nombre d'athlètes engagés.

# Le Championnat du Monde 1959

Notre délégation, arrivée la veille de l'ouverture du Championnat, est logée à l'hôtel Warszawa, superbe building tout neuf, situé en plein centre de la capitale polonaise. Toutes les équipes sont groupées dans cet hôtel ainsi que les dirigeants des Fédérations.

L'entraînement a lieu en commun, dans le sous-sol du Hali Gwardia où doit se dérouler le Championnat. Les athlètes disposent de quatre plateaux et autant de barres nickelées. A toute heure, la salle d'entraînement peut être utilisée par les compétiteurs. Observateurs, photographes, curieux ont parfaitement le droit d'entrer, sans autorisation aucune.

Le Hali Gwardia, théâtre des épreuves haltérophiles, est une vaste salle avec gradins disposés tout autour ; elle peut contenir 4.000 spectateurs environ.

Dix-neuf nations sont représentées, ce qui est peu comparativement aux derniers championnats. Quatre nations non européennes seulement y participent : les États-Unis, l'Iran, l'Irak et le Maroc. La plus forte délégation est celle des Russes, la plus petite étant celle de la Grande-Bretagne avec un seul représentant : le noir Martin, de la Jamaïque. On note l'absence d'équipes réputées telles : l'Égypte, la Corée, le Canada etc.

85 concurrents sont engagés, répartis comme suit : 10 Poids Coqs, 14 Poids Plumes, 15 Poids Légers, 11 Poids Moyens, 14 Poids Mi-Lourds, 13 Poids Lourds-Légers et 12 Poids Lourds.

La cérémonie d'ouverture, qui a lieu le 28 septembre à 18 heures, débute par le rituel défilé des délégations, drapeaux en tête. C'est Paterni qui porte fièrement nos couleurs. Tous les athlètes, qui sont en survêtement, se rangent ensuite autour du podium pour écouter les discours de bienvenue.

La séance inaugurale terminée, les Poids Coqs prennent possession du plateau et le championnat commence, en présence d'une foule assez dense que l'on peut évaluer à 3.500 personnes.

### Stogov, sans adversaire sérieux, enlève le titre mondial des Poids Coqs Jankowski, brillant second

Dix concurrents sont engagés dans cette catégorie, parmi lesquels on note huit Européens. Le favori, le Soviétique Stogov, ne doit pas être inquiété car son adversaire habituel, l'Américain Vinci, est absent. Peut-être allons-nous assister à une belle bataille pour les places d'honneur ? C'est, en effet, ce qui se produit.

Très rapidement, à la suite du développé, se détachent Jankowski et Foldi, avec 95 k et 90 k, distancés par le Soviétique à 102 k 500 obtenus au 2e essai. Beaucoup ne peuvent mieux faire que leur barre de départ, tel l'iranien Elmkbah (85 k), le Bulgare Kojev (87 k 500), l'Italien Grandi (87 k 500) et l'Iranien Hussein (85 k).

L'arbitrage est des plus sévères, c'est ce qui explique cette hécatombe d'essais au développé 14 en tout sur 30 tentatives. Neuf de ces essais sont déclarés mauvais par les arbitres par suite d'une mauvaise exécution du mouvement (cambré, retard d'un bras ou arrêt).

Après l'arraché, six concurrents sont encore ex aequo avec 175 k pour la 3e place. Seuls se détachent Stogov, qui réussit 100 k après les avoir ratés au 2e essai (bras légèrement fléchis) et le Polonais Jankowski qui arrache la même charge dans un très beau style.

Stogov et Jankowski améliorent leur- avance à l'épaulé-jeté où ils réalisent tous deux respectivement 130 k et 120 k, s'assurant confortablement les deux premières places.

La bagarre est très serrée pour la troisième place entre l'iranien Elmkbah, le Bulgare Kojev, le Hongrois Foldi et Hussein. Seul le poids de corps pourra les départager après plusieurs tentatives plus ou moins heureuses.

Elmkbah parti à 120 k. ne va pas plus loin. Il obtient le 3e meilleur total, mais il est cependant rejoint par Foldi avec la même barre, qui le devance parce que plus léger de 200 grammes. Kojev et Hussein jetant tous deux 115 k au 3a essai, totalisent 290 k et ne sont départagés qu'après une 2e pesée qui avantage l'irakien et lui permet d'obtenir la 5e place.

Stogov triomphe sans s'employer outre mesure. Il s'est montré moins en forme tout de même que les autres années. Il n'avait pas, il faut le dire, un adversaire à sa taille qui lui aurait donné le moral pour accomplir de grandes performances.

Qu'aurait fait notre meilleur Poids Coq français Marcombe ? Connaissant sa combativité, le crois qu'il aurait pu être dans les places d'honneur et peut- être sur le podium. N'a-t-il pas réalisé 296 k, au Championnat de France !... total de Foldi classé 3e ? Sa présence aurait admirablement servi l'équipe de France.

### Berner, blessé, battu par Zielinski remarquablement en forme

On s'attendait, chez les Plumes, à assister à un match entre les trois grands de la catégorie : le Soviétique Minaev, l'Américain Berger et le Polonais Zielinski.

### MINIMA IMPOSES POUR CHACUNE DES SÉRIES FÉDÉRALES

| Catégorie | 4e Série | 3e Série | 2e Série | 1e Série | Classe Nationale | Classe Internationale |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Coqs ..... | 180 | 200 | 220 | 235 | 250 | 280 |
| Plumes..... | 200 | 220 | 240 | 260 | 270 | 300 |
| Légers ..... | 225 | 245 | 265 | 285 | 295 | 325 |
| Moyens ..... | 240 | 260 | 285 | 805 | 320 | 350 |
| Mi-Lourds ..... | 260 | 280 | 305 | 325 | 340 | 370 |
| Lourds Légers .. | 275 | 295 | 320 | 340 | 355 | 385 |
| Lourds ..... | 285 | 305 | 330 | 350 | 365 | 395 |

Nous apprenions, à notre arrivée à Varsovie, que Minaev ne prendrait pas part aux épreuves. Il s'était fait battre récemment à Moscou par Zielinski. Ce dernier, en grande forme, avait totalisé 365 k. Minaev risquait de terminer 3e de ce Championnat les dirigeants russes ont préféré engager un 2e Poids Léger, certains d'obtenir une place de second.

Parmi les dix concurrents de cette catégorie, deux seulement ne sont pas Européens : Berger et l'Iranien Sonboli, 3e des Poids Coqs, l'an dernier, à Stockholm.

Au développé, quatre concurrents restent à leur premier essai le Bulgare Jordanov (82 k 500), l'Allemand Miske (97 k 500), Sonboli (90 k) et le Roumain Birau (95 k). Nolten, éliminé à 90 k, abandonne.

Non sans mal, Jankov pousse 95 k au 3e essai. La lutte se circonscrit maintenant entre Mannironi, qui réalise 107 k 500 au 3e essai après avoir raté son départ à 102 k 500, Zielinski, qui se voit accorder 110 k refusés une première fois et Berger qui reste à 112 k 500, n'ayant pu pousser 115 k.

L'arraché permet à l'excellent styliste qu'est le Bulgare Jankov et à Sonboli de se détacher grâce à de très beaux mouvements à 97 k 500 et à 100 k, le premier en fente, et le second en flexion.

Les trois vedettes de la catégorie : Zielinski, Berger et Mannironi accentuent leur avance, obtenant ensuite respectivement 112 k 500, 110 k à l'Américain et à l'Italien. Zielinski, dans son style en flexion très particulier et exceptionnellement économique, se permet même, au cours d'un 4e essai, de battre le record du monde de l'arraché avec 113 k, avec plus de facilité qu'au cours de ses précédentes tentatives.

Le premier éliminé au jeté est l'Autrichien Dodojacek qui ne peut aller au- delà de 105 k. Le fragile Roumain Birau, puis Jordanov restent à 115 k au premier essai, tandis que l'Allemand Miske obtient 120 k. à la première tentative, mais en restera là. Jankov fait une très belle série à 120, 125 et 127 k 500 dans un style très coulé et très sûr, s'assurant un beau total de 320 k.

L'Iranien Sonboli part à 122 k 500, rate 127 k 500 et, pour refaire son retard sur Jankov, prend un risque en demandant 130 k qu'il réussit impeccablement en flexion, totalisant également 320 k et gagnant aussi, après une lutte épique, la 4e place devant le Bulgare.

C'est maintenant Mannironi, Berger et le Polonais qui prennent possession du plateau L'italien, qui manque d'équilibre, rate une première fois 132 k 500, puis les réussit au 2e essai. Zielinski part à 137 k 500, à 2 k 500 de son propre record de Pologne : c'est une formalité. La partie sera dure pour l'Américain. L'intérêt rebondit car on sait que Berger est plein de ressources dans ce dernier exercice.

L'Américain jette 140 k. mais paraît très contracté sous la charge. Nous saurons plus tard qu'il s'est blessé au cours du développé. Zielinski tente avec succès 142 k 500, nouveau record personnel que rate Mannironi décidément très malchanceux. Le Polonais totalise déjà 365 k, mais il reste deux essais à Berger qui n'a que 2 k 500 de retard et a l'avantage du poids de corps. Néanmoins, le petit Américain demande 145 k alors que 142 k 500 lui suffiraient pour battre son rival. Deux fois, il épaule la charge et nous pensons qu'il va rééditer son exploit de l'an dernier deux fois, il ne pourra la maintenir au bout des bras, causant ainsi la première grande surprise de ce Championnat.

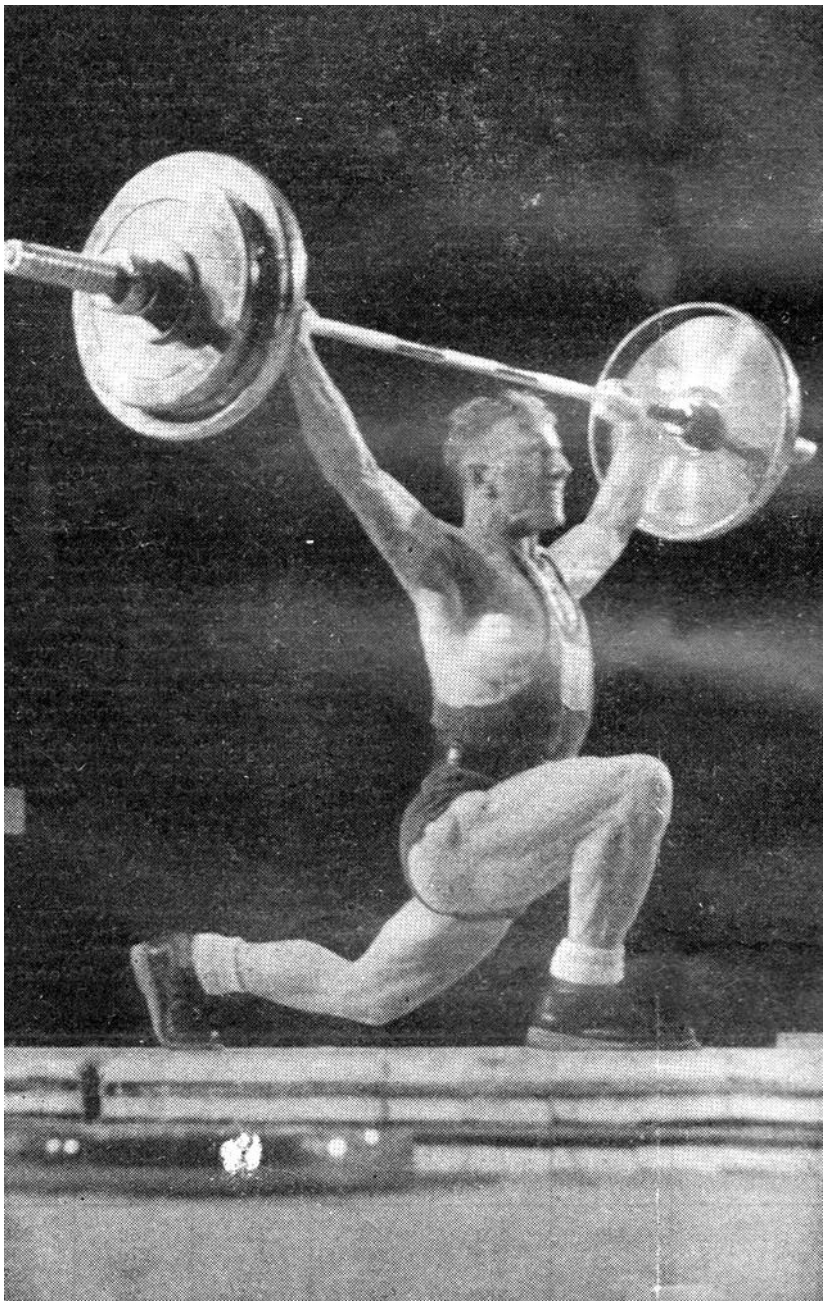

**JANKOWSKI (Pologne), 2e du Championnat du Monde 1959, catégorie Poids Coqs.**

***

## Bouchouev conserve son titre des Légers, grâce à son développé.

### Gerber totalise 347 k 500

Pas d'Américain dans cette catégorie en revanche, nous y trouvons deux soviétiques : Bouchouev, vainqueur l'an dernier avec 390 k et Faradjian, nouveau venu dans le concert haltérophile international. C'est la catégorie la plus chargée. Elle comprend 15 athlètes et s'il n'y avait pas l'Iranien Tamraz et Abduwahid, cette compétition prendrait plutôt l'allure d'un Championnat d'Europe.

Dès le développé, le niveau d'ensemble de la catégorie apparaît exceptionnellement relevé. Beaucoup de concurrents sont candidats aux places d'honneur et nous allons assister à de belles empoignades.

Cependant les arbitres, fidèles aux signes données par notre Président J. Dame dans son cours d'arbitrage, continuent à appliquer impitoyablement le règlement. L'Autrichien Matsu en est première victime : il fait un zéro. Le Hongrois Huszla reste à son premier essai à 100 k, tout comme Tauchner 105 k.

De Genova, coutumier des temps jambes, pousse trois fois 110 k qui sont refusés. La moindre faute est sanctionnée. Cinq concurrents n'en commencent pas moins à 110 k, parmi lesquels Gerber, Czepulkovski et l'Italien Giufrida.

Gerber se voit accorder son premier essai par deux lampes blanches et une rouge. A 115 k, il échoue à deux reprises, … ne pouvant trouver la bonne position de départ. Il n'est pas le seul l'Allemand Kolb reste à 110 ainsi que Giufrida.

Czepulkovski, plus heureux, développe 113 k après les avoir manqués au 2e essai. Le Russe Faradjian ne marque que 107 k 500, réussis à la première tentative. Seul son compatriote Bouchouev reste en course et pousse successivement 115 k, 120 k, puis 125 k.

Gerber est 4e à l'issue du développé où l'on dénombre 26 essais sur 48 tentatives.

A l'arraché, le Français fait 97 k 500, puis 102 k 500 sans donner l'impression de s'employer à fond. Il paraît cependant manquer d' « étincelle ». Le Tchèque Otahal réalise les mêmes barres, tandis que les Hongrois Huszia et Balogh arrachent respectivement 107 k 500 et 110 k à leur 3e essai. Gerber rétrograde à la huitième place ayant raté 105 k, tirés en avant. Puis, les flexionneurs Czepulkovski et Tamraz arrachent, non sans mal, 107 k 500. L'Iranien a de grandes difficultés pour tendre les bras à l'arraché. Il prend le public à témoin qui prend parti pour lui. L'essai à 110 k lui est tout de même refusé.

Trois athlètes dominent à l'arraché Abduwahid, qui termine à 112 k 500 après avoir manqué 110 k, et les Soviétiques Faradjian (115 k au 2e essai) et Bouchouev, 117 k 500. Ce dernier rate 120 k dans son ultime essai mais possède déjà 20 k d'avance.

L'épaulé et jeté cause pas mal de surprises. Certains athlètes prennent des risques, tels Tamraz, Giufrida et Abduwahid qui débutent à 140 k.

Gerber, sagement, s'assure 130 k. A 135 k, il épaule un peu en avant, mais réussit tout de même son mouvement. Nous espérons qu'il ira plus loin. Le Tchèque Otahal a terminé à 135 k. Il totalise 350 k. Avec 137 k 500, Gerber étant plus léger, peut lui ravir la 6e place. Hélas, notre Poids Léger manque de « punch » aujourd'hui.

Successivement, les deux Hongrois ratent leurs essais à 135 k et à 140 k charges qui leur auraient permis de devancer Gerber au poids de corps.

Nous sommes encore inquiets quand le Transalpin Giufrida, redoutable épauleur en flexion, manque deux fois 145 au jeté.

Czepulkovski est battu pour la troisième place car il ne peut dépasser 137 k 500 et c'est Abduwahid qui, très sûr de lui dans les épaulés, totalise 362 k 500, grâce à un ultime essai au jeté à 145 k.

Bouchouev ne peut être inquiété. Après avoir réussi 142 k 500, il rate les deux derniers essais à 147 k 500, mais avec son total de 385 k, il s'est assuré de la première place.

Faradjian, qui n'a aucun espoir de rejoindre le champion, démarre à 147 k 500, réussis facilement. Par deux fois, il épaule ensuite magnifiquement 157 k 500 — le record du monde — mais ne peut résister à la charge dans le jeté.

***

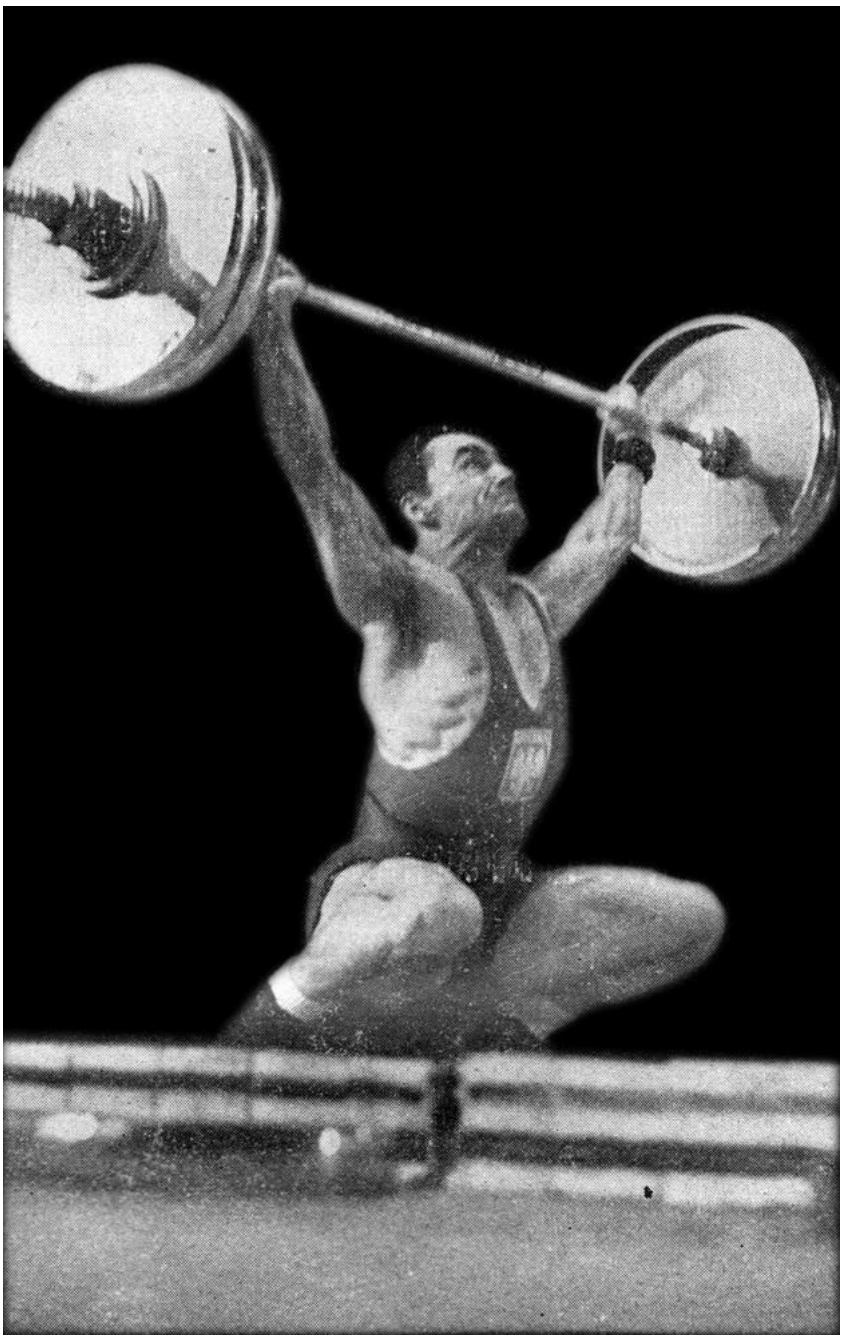

**ZIELINSKI (Pologne), Champion du Monde 1969, catégorie Poids Plumes.**

### Kono, Champion du Monde des Moyens

### Paterni, malheureux au jeté, termine cinquième

Au tour des Moyens de s'expliquer. Ils sont onze cette année et l'on donne toujours, à chances égales, Kono et Bogdanovsky. Ces deux champions évidemment, dominent toujours cette catégorie. Pour ma part, Kono est mon favori, car il a une très grande expérience des championnats : c'est un homme de ressource à l'épaulé et jeté et généralement plus léger que le Russe.

Au développé, la première barre est tirée par le noir marocain Adnan et le Bulgare Abadjev à 105 k. Le jeune Maier débute très bien à 107 k 500, qui lui sont cependant accordés avec deux lampes blanches. Copa, puis Roman, qui rate son premier essai pour le réussir ensuite, développent la même barre. Et la barre est chargée à 110 k que tirent avec succès l'Iranien Payravi, Abadjev et que Adnan ne peut pousser à deux reprises.

A 112 k 500, Maier fait un développé splendide jugé essai par deux arbitres. Renseignements pris, Maier aurait donné un temps de départ. Le Nordiste recommence, pousse facilement la barre, mais hélas, avec une très légère extension de jambes. C'est encore l'essai.

Le Polonais Copa, plus heureux, réussit la même barre à son ultime essai.

Cinq athlètes n'ont pas commencé, parmi lesquels le Polonais Bochenek et le Hongrois Vérès qui, d'après leurs chiffres d'entraînement sont en mesure d'inquiéter Paterni pour la troisième place.

Vérès débute à 115 k et Bochenek à 120 k. Le mouvement du Polonais nous paraît bien pénible ; il n'ira d'ailleurs pas plus loin. Le Hongrois, par contre, paraît plus dangereux. Un deuxième essai à 120 k le met à égalité avec Bochenek.

C'est le tour de Paterni, à qui je conseille de partir prudemment à 122 k 500 qu'il réussit aisément. Le Polonais, présomptueux, tire 125 k, mais ne peut dépasser..., son menton, à deux reprises.

La barre est à 127 k 500. Kono et Bogdanovsky, qui n'ont pas encore tiré, commencent tous deux à ce poids, qu'ils réussissent. Paterni tente son deuxième essai avec la même barre et, à la surprise générale, ne peut tendre les bras. Quelques secondes d'arrêt... et notre recordman du monde exécute impeccablement son mouvement, au grand soulagement de tous les amis français présents dans la salle.

A 132 k 500, essai de l'Américain. Mouvement bon pour le Soviétique. Kono recommence, réussit le développé avec un retrait du corps. C'est bon, avec une lampe rouge. Première grosse faute d'arbitrage, imputable surtout au chef de plateau Terpak, certainement impressionné par la personnalité du champion américain.

A l'issue du développé, l'Américain et le Russe sont à égalité avec 132 k 500. Paterni est 3e avec 127 k 500, suivi de Vérès et Bochenek, à 120 k.

A l'arraché, Maier échoue deux fois à 110, après avoir réussi 105 k. Il faut dire qu'il est très impressionné par l'importance de cette compétition. L'Iranien Payravi, puis Abadjev en flexion, ensuite Paterni démarrent à 110 k. Vérès et Bochenek, qui tirent en fente, arrachent 112 k 500 pour leur premier essai, Vérès plus facilement. Ce n'est que le début de l'arraché et il faut attendre les deuxièmes tentatives pour juger les possibilités de chacun.

A 115 k, essai de Payravi, arraché très facile du Bulgare Abadjev dans le style en flexion. Paterni, de justesse, réussit la même barre.

Cinq hommes tirent sur 117 k 500. Deux réussissent leur mouvement Abadjev et Vérès. Bochenek et Copa, les deux Polonais, échouent nettement. Paterni, à son dernier essai, ne peut résister à la charge pourtant à bout de bras, mais en avant.

Et voilà de nouveau les « ténors » Bogdanovsky, Un peu crispé, tente 122 k 500, rate son premier essai et .le réussit aussitôt après, mais de justesse. L'Américain commence à 125 k, très facilement, puis le champion russe déçoit tout le monde en échouant nettement à 127 k 500.

Il n'y aura pas eu grand match entre ces deux hommes car Kono, qui réussit 130 k, au dernier essai, bien que ratés au second, possède une avance de 7 k 500. Il faudrait un accident pour qu'il soit battu.

Et l'épaulé jeté commence. Maier est le premier à tirer à 135 k. Puis, successivement, à 140 k, Abadjev, qui ratera tout d'abord deux fois, Payravi, Roman réussissent leurs essais. Maier, décidément dans un mauvais jour et de plus en plus désemparé, échoue à deux reprises sur 140 k à l'épaulé, alors qu'il avait jeté 150 k quelques jours avant.

Très vite, La barre est chargée à 145k que tirent Paterni et Vérès facilement. L'Iranien Payravi et Roman qui, fait curieux, tire en fente à l'épaulé, après avoir arraché en flexion, ratent deux fois la même charge.

La barre est à 150 k. Bochenek commence. Il est à 2 k 500 du record de Pologne, mais réussit facilement, ce qui laisse supposer une forme exceptionnelle. Le Hongrois Vérès, très bon « flexionneur », prend aussi 150 k avec succès.

Puis, c'est Paterni. Confiant, mais légèrement engourdi, notre champion français rate deux fois 150 k. Au premier essai, la barre ne dépasse pas les genoux au second, après un très bel épaulé, Paterni s'écroule au jeté.

Consternation générale dans le clan français.

Le championnat continue. Vérès tente 152 k 500, les réussit et devance Bochenek et Paterni en totalisant 390 k.

Bogdanovsky et Kono demandent respectivement 155 k et 157 k 500 qu'ils jettent aisément, tandis que Bochenek ne peut épauler 157 k 500, mais il lui reste encore un essai.

Pour battre Vérès et prendre la troisième place, il lui faut 160 k. Le jeune athlète polonais, tout pâle dans son maillot rouge, va accomplir le plus bel exploit de la soirée. Après une longue concentration, il épaule, se relève péniblement et, dans un ultime effort, jette la barre, pulvérisant son record national de 7 k 500. Les spectateurs, debout, l'ovationnent longuement.

Le match des poids moyens va se terminer. Kono, après avoir échoué une première fois, s'assure 162 k 500 que réussit également Bogdanovsky, plus difficilement. Le soviétique a toujours 7 k 500 de retard. Kono n'est pas à sa portée aujourd'hui. Bogdanovsky fait une tentative à 170 k au dernier essai, sur le record du monde, charge qui le mettrait à égalité avec l'Américain, mais il échoue.

Kono est champion du Monde pour la huitième fois, avec 425 k.

Georges FIRMIN,
*Entraîneur Fédéral.*

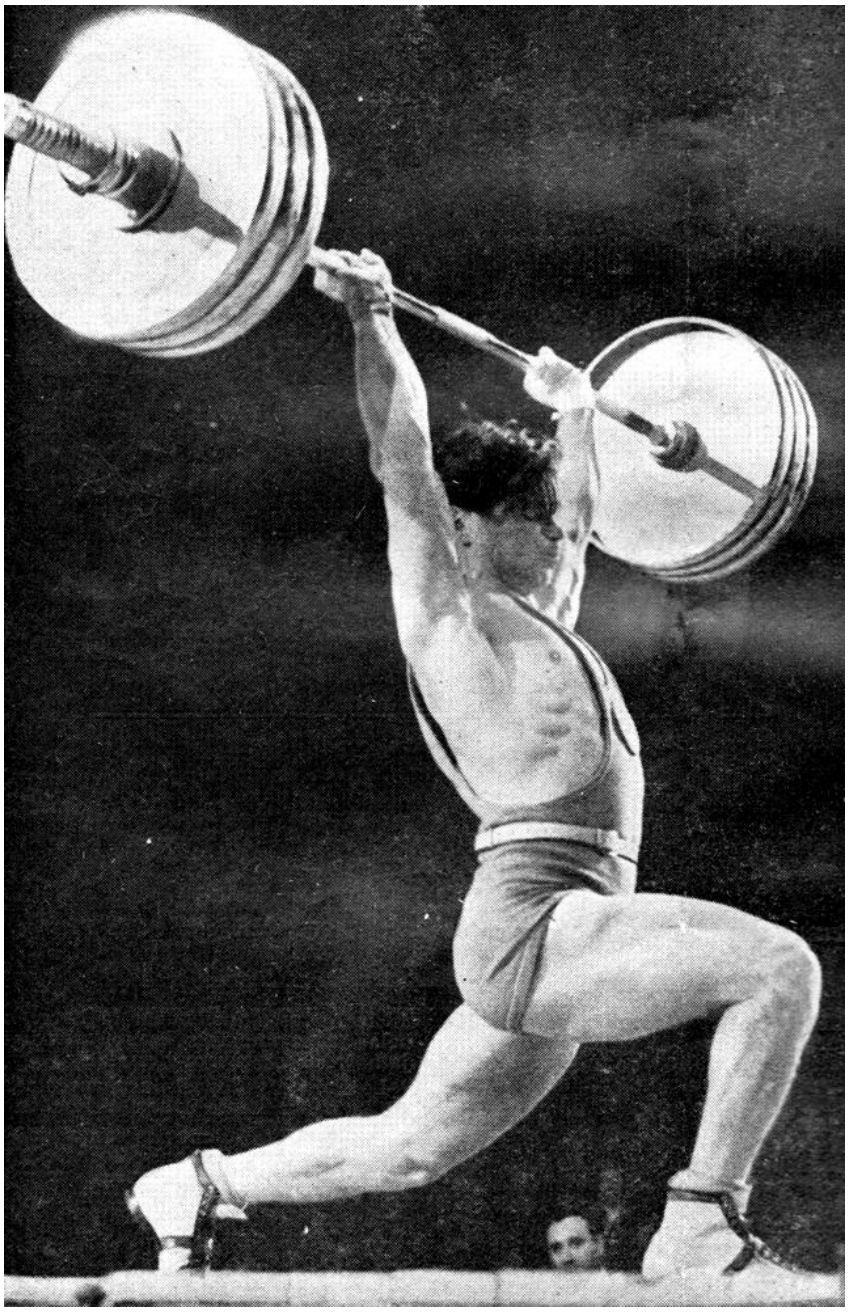

**BOUCHOUEV (U.R.S.S.), Champion du Monde 1959, catégorie Poids Légers**

*(A suivre.)*

# QUELQUES MINUTES
**avec le champion poids lourd**

## VLASSOV

Pour vous, lecteurs, j'ai posé quelques questions, avant le Championnat, au nouveau Poids Lourd soviétique.

*Q. — Quel âge avez-vous ?*

R. — 23 ans.

*Q. — Quelle est votre profession ?*

R. — Je suis ingénieur radio dans l'aviation, avec le grade de capitaine.

*Q. — Quels sont votre poids et votre taille ?*

R. — 115 k, 1 m. 86.

*Q. — Depuis combien d'années pratiquez-vous l'haltérophilie ?*

R. — 5 ans.

*Q. — Quelles ont été vos performances de début ?*

R. — Développé : 85, Arraché : 80, Épaulé et Jeté : 115, au poids de 96 k.

*Q. — Quelles sont vos meilleures performances sur les trois mouvements olympiques ?*

R. — 177,500 ; 151,500 ; 197,500.

*Q. — Combien de fois vous entraînez-vous dans la semaine ?*

R. — Trois à quatre fois durant trois heures.

*Q. — Est-ce que vous pratiquez une autre activité sportive ?*

R. — Oui, je fais de la course à pied (vitesse) et du basket. Avant de m'entraîner aux poids, je fais du footing et de la culture physique pendant une heure.

*Q. — Pensez-vous atteindre et dépasser rapidement 200 k. au jeté ?*

R. — Je n'ai jamais réussi 200 k. mais je pense y parvenir très bientôt.

*Q. — Quels sont vos « points faibles »*

R. — Les genoux (1) et les mains (2).

*Q. — Avez-vous lancé le poids ? A quelle distance ?*

R. — Oui, à 16 mètres, sans entraînement particulier.

Vlassov est bien le meilleur Poids Lourd qu'aient eu les soviétiques. Il possède une puissance remarquable, mais surtout, une vitesse d'exécution dans les mouvements de détente qu'envieraient beaucoup d'athlètes de catégorie inférieure. C'est un véritable athlète. La pratique de la culture physique, de la course et de la marche sous forme de footing y contribuent grandement.

Sa technique est encore perfectible, notamment à l'arraché et surtout au jeté. N'a-t-il pas raté 200 k au jeté parce que « poussés » en avant ? Je reste persuadé toutefois que c'est le seul homme qui actuellement, peut prétendre surpasser l'Américain Anderson au Total olympique.

Georges FIRMIN.

(1) Vlassov tire en fente à l'arraché et en flexion à l'épaulé. La flexion forcée des cuisses sur les jambes dans ce dernier mouvement lui cause de violentes douleurs. Ceci est assez fréquent chez les stylistes de « l'accroupi ».

(2) Il s'agit, en l'occurrence, d'un manque de « serre », courant chez les haltérophiles très forts à l'épaulé et jeté.

Nous avons conseillé à Vlassov l'emploi de la résine au lieu du blanc de magnésie.

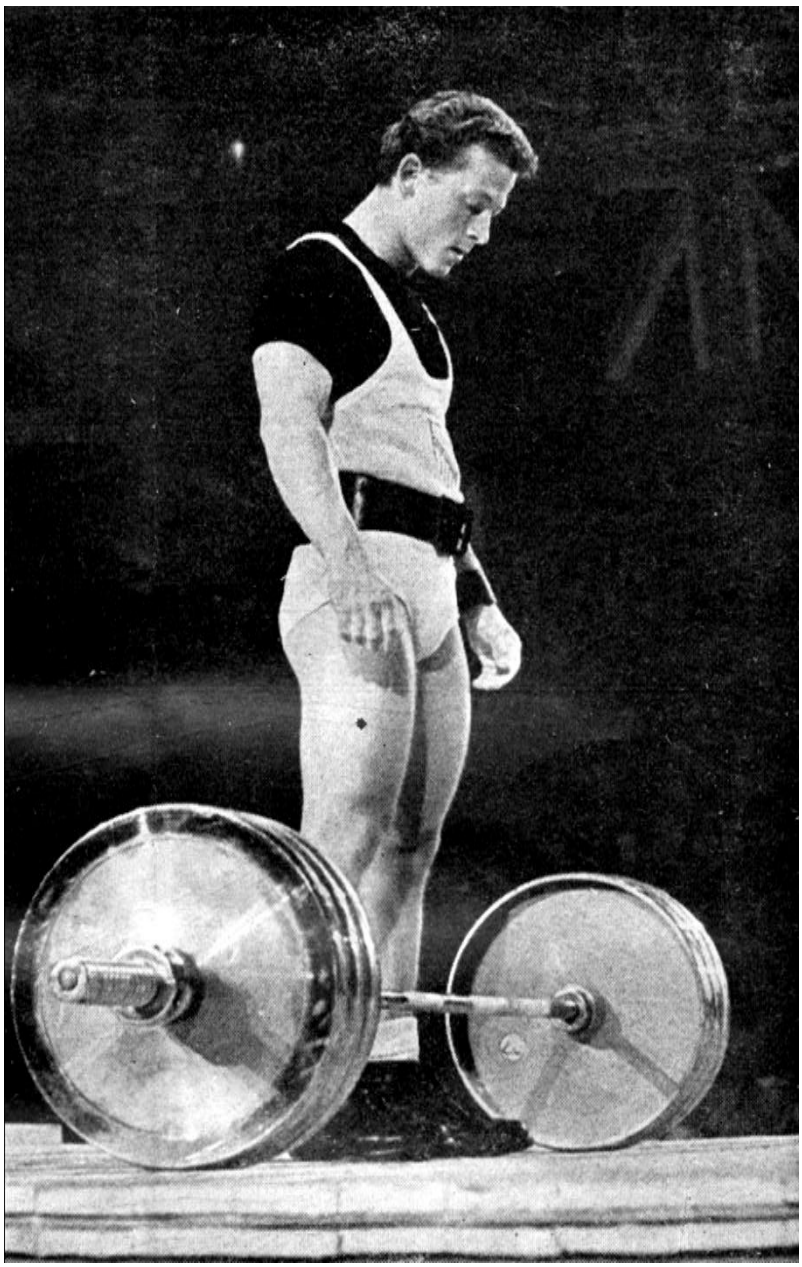

**BERGER (États-Unis),**

**2e du Championnat du Monde 1959, catégorie Poids Plumes.**

Il est rappelé que toute demande de changement d'adresse pour les abonnements en cours à l'« *L'Haltérophilie Moderne* » doit être accompagnée de la somme de 60 francs.

*Haltérophile Moderne* n° 149 (10-1959)

# Amélioration du matériel de nos salles

**Planche abdominale**

*(Suite)*

Cet appareil fait double emploi avec la planche oblique (Voir n° d'avril) lorsqu'il s'agit de travailler les grands droits, mais il devient indispensable pour le travail des obliques et des transverses.

Il se compose de trois parties principales

1° Un large plan ;

2° Un rouleau (pour l'engagement des pieds) ;

3° Un petit tréteau.

1° *Le plan large* (fig. 1).

Il est pris dans un panneau d'aggloméré (Novopan).Il faudra le renforcer dans le sens longitudinal avec 4 tasseaux (B) de 3 cm x 5 cm de bois dur (hêtre, chêne). Les tasseaux des deux bords seront crantés (C). Coller, clouer ou visser ces renforts à partir du dessus du panneau.

Coller et clouer autour du plan une baguette de bord, ceci afin d'éviter l'effritement de l'aggloméré. (Cette baguette ne figure pas sur le dessin).

Fixer en bas deux charnières (1).

2° *Rouleau pour caler les pieds.*

Il se compose : 1° de deux pièces (E) de bois dur de 3 à 4 cm d'épaisseur. Percer un trou d'un diamètre de 24 mm, d'une hauteur totale de 16 à 18 cm.

2° d'un rouleau pris dans un chevron de chêne de 8 x 8, auquel on abat les angles au rabot pour obtenir un octogone régulier. Abattre encore les angles pour finir à la râpe et avoir ainsi une pièce presque ronde. La couper ensuite à 72 cm de longueur. Percer un trou borgne de diamètre 24 au centre dans chaque bout et de 3 à 4 cm de profondeur. Découper deux morceaux de manche à balai de 7 à 8 cm. Glisser un peu de colle dans les trous, éviter de faire éclater le bois.

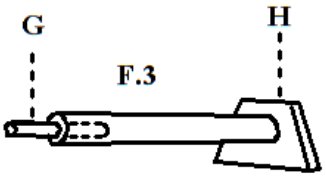


F.3

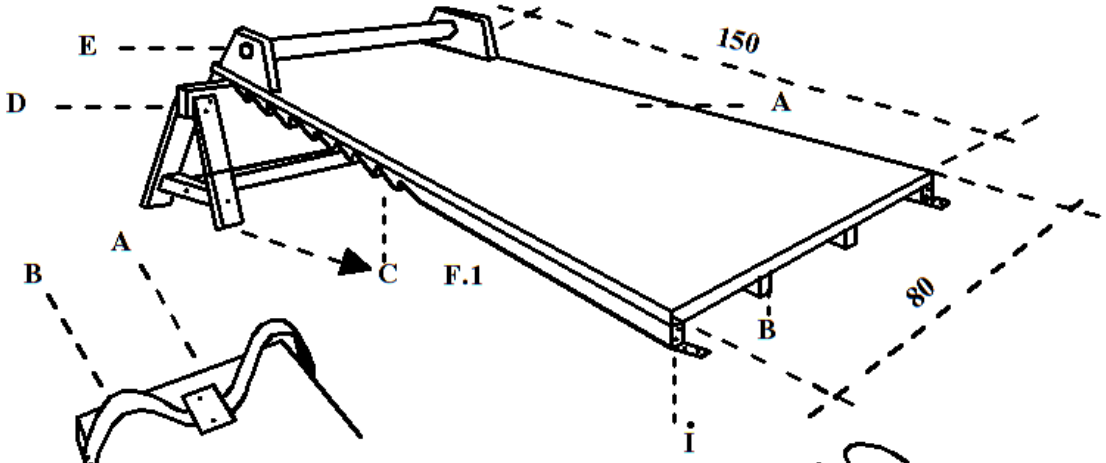


F.1

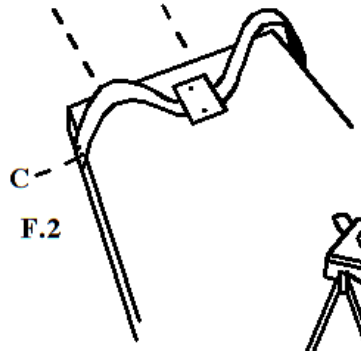


F.2

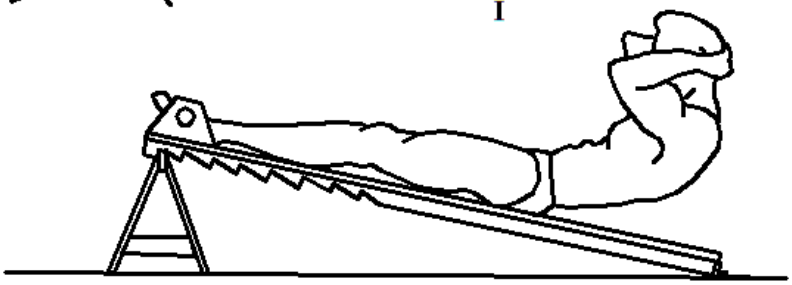

F.4

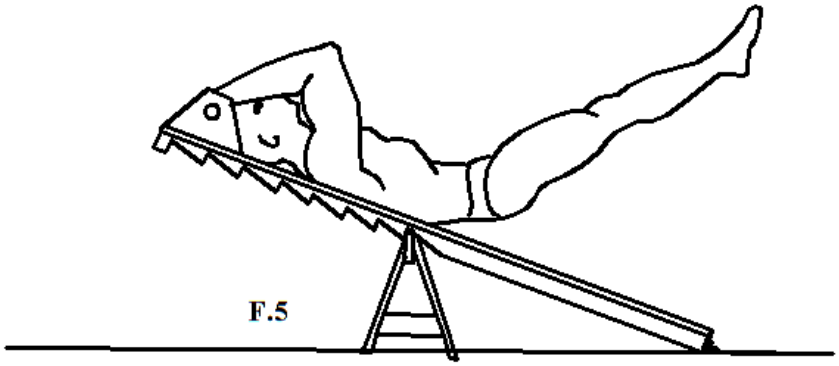

F.5

Limer plutôt les tourillons qui doivent entrer juste ; de même, pour les emmancher dans les supports des extrémités E. Vous devez avoir une hauteur de 12 cm minimum pour engager les pieds.

Coller et visser l'ensemble au plan.

Variante. — Le rouleau de calage peut être avantageusement remplacé par une bande de cuir à courroies de 8 à 10 cm de large, fixée comme l'indique la figure 2 et même en 3 points, ce qui permet d'être jambes serrées ou écartées.

3° *Tréteau mobile.*

Hauteur totale : 40 à 50 cm, Il peut être confectionné avec des planchettes de bois dur de 3 x 5 cm, comme le montre la partie D de la figure 1. Traverser le haut du tréteau avec des boulons : vous aurez un ensemble plus solide, l'assemblage du bas cloué.

Nota. Vous remplacerez avantageusement le tréteau par une caisse, un banc, etc.

*Prix de revient.* — 1 $m^2$ 20 de Novopan de 22 mm à 1.400 Fr. le $m^2$ : 1.680 Fr. ; chevron de chêne 8 x 8 x 0,80 : 225 Fr. ; tasseaux de 3 x 5 (100 Fr. le m.) 450 Fr. ; baguette extérieure 5 m. à 50 Fr. le m : 250 Fr. ; 3 m. 50 de tasseaux de 3 x 5 (tréteau) : 350 Fr.; colle, boulons, clous, charnières : 400 Fr. Total : 3.355 Fr.

*Emploi de l'appareil.* — Tous les mouvements de développement de la sangle abdominale. Principalement les obliques en rotation : soit du tronc, soit des jambes. Augmenter l'intensité du travail en remontant la planche (fig. 5), celle-ci n'étant pas en bascule grâce à la charnière. Travail des lombaires également, mais avec peu d'intensité (travail lombaire des débutants par exemple). Augmenter le travail avec des charges additionnelles (semelles de plomb, barre légère derrière la nuque, etc.).

En résumé, cet appareil, plus culturiste qu'haltérophile, que je vous conseille de construire s'adresse plus particulièrement aux jeunes ayant besoin de se faire progressivement une bonne sangle abdominale.

L. GUILLIER.

# Liste des records de France ou 15 octobre 1959

## SENIORS

| | | |
|---|---|---|
| **Arraché à droite :** | | |
| *Coqs* | Obin (21-2-37) | 65 k |
| *Plumes* | Baril (28-10-34) | 76 k |
| *Légers* | Fritsch (6-5-33) | 77 k 500 |
| *Moyens* | Alleene (5-3-33) | 91 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Alleene (22-5-38) | 91 k 500 |
| *Lourds* | Rigoulot (22-2-25) | 101 k |
| **Arraché à gauche :** | | |
| *Coqs* | Obin (22-11-35) | 61 k |
| *Plumes* | Baril (8-12-34) | 72 k |
| *Légers* | Arnout (12-1-26) | 75 k |
| *Moyens* | Ferrari (20-2-44) | 82 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Ferrari (22-5-49) | 87 k |
| *Lourds* | Dumoulin (11-2-34) | 87 k 500 |
| **Épaulé et Jeté à droite :** | | |
| *Coqs* | Clément (31-1-39) | 60 k |
| *Plumes* | Ruolt (21-5-22) | 78 k |
| *Légers* | Decottignies (22-7-24) | 92 k 500 |
| *Moyens* | Eger (14-11-2(3) | 93 k |
| *Mi-Lourds* | Rolet (23-12-27) | 103 k |
| *Lourds* | Vasseur (15-3-09) | 104 k |
| **Épaulé et Jeté à gauche :** | | |
| *Coqs* | Obin (27-4-52) | 50 k |
| *Plumes* | Beaudrand (20-12-25) | 72 k 500 |
| *Légers* | Decottignies (29-5-32) | 81 k 500 |
| *Moyens* | Attik Youssef (8-3-42) | 87 k |
| *Mi-lourds* | Dussol (26-7-27) | 95 k |
| *Lourds* | Vasseur | 98 k |
| **Développé à deux bras :** | | |
| *Coqs* | Henry (13-5-59) | 86 k |
| *Plumes* | Thévenet (27-5-51) | 95 k 500 |
| *Légers* | Gerber (23-2-59) | 118 k |
| *Moyens* | Paterni (12-5-57) | 128 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Paterni (25-7-59) | 150 k 500 |
| *Lourds-Légers* | Debuf (9-10-55) | 138 k |
| *Lourds* | Hamm (31-5-59) | 137 k |
| **Arraché à deux bras :** | | |
| *Coqs* | Marcombe (25-1-59) | 90 k |
| *Plumes* | Baril (16-8-39) | 96 k |
| *Légers* | Gerber (4-2-59) | 105 k |
| *Moyens* | Ferrari (15-2-49) | 123 k |
| *Mi-Lourds* | Debuf (15-6-58) | 128 k 500 |
| *Lourds-Légers* | Vincent (12-4-59) | 132 k 500 |
| *Lourds* | Debuf (8-7-56) | 128 k |
| **Épaulé et Jeté à deux bras :** | | |
| *Coqs* | Marcombe (25-1-59) | 120 k 500 |
| *Plumes* | Héral (1-4-51) | 125 k |
| *Légers* | Gerber (11-4-59) | 135 k |
| *Moyens* | Ferrari (15-2-49) | 158 k |
| *Mi-Lourds* | Ferrari (1-12-45) | 169 k |
| *Lourds-Légers* | Debuf (27-2-55) | 170 k |
| *Lourds* | Debuf (8-7-56) | 163 k |

**Total sur les 3 mouvements Olympiques :**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Coqs :* | | | | | | | |
| Marcombe (25-1-59) | 85 | + | 90 | + | 120 | = | 295 k |
| *Plume :* | | | | | | | |
| Héral (1-4-51) | 85 | + | 95 | + | 125 | = | 305k |
| *Légers :* | | | | | | | |
| Gerber (14-2-59) | 117,5 | + | 105 | + | 130 | = | 352 k 500 |
| *Moyens :* | | | | | | | |
| Paterni (12-4-59) | 125 | + | 120 | + | 155 | = | 400 k |
| *Mi-Lourds :* | | | | | | | |
| Paterni (30-5-59) | 137,5 | + | 120 | + | 152,5 | = | 410 k |
| *Lourds-Légers :* | | | | | | | |
| Debuf (9-10-56) | 137,5 | + | 127,5 | + | 167,5 | = | 432 k 500 |
| *Lourds :* | | | | | | | |
| Debuf (8-7-56) | 127,5 | + | 122,5 | + | 152,5 | = | 412 k 500 |

## JUNIORS

| | | |
|---|---|---|
| **Développé à deux bras :** | | |
| *Coqs* | Di Russo (15-2-58) | 83 k |
| *Plumes* | Delebarre (16-2-58) | 86 k 500 |
| *Légers* | Delebarre (5_7_59) | 104 k 500 |
| *Lourds-Légers* | Lefèvre (22-3-59) | 125 k 500 |
| **Arraché à deux bras :** | | |
| *Coqs* | Schiachitano (22-3-58) | 70 k |
| *Plumes* | Delebarre (9-2-58) | 85 k |
| *Légers* | Delebarre (30-5-59) | 97 k 500 |
| *Moyens* | Dindeleux (5-7-50) | 105 k 500 |
| *Lourds-Légers* | Fouletier (25-4-59) | 116 k 500 |
| **Épaulé et Jeté à deux bras :** | | |
| *Plumes* | Vanlenghenove (12.4-58) | 109 k 500 |
| *Légers* | Delebarre (21-3-59) | 130 k 500 |
| *Moyens* | Picci (26-4-59) | 129 k 500 |
| *Mi-Lourds* | Dindeleux (26-4-59) | 130 k 500 |
| *Lourds-Légers* | Lefèvre (17-I1-57) | 150 k 500 |

**Total sur les 3 mouvements Olympiques :**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Coqs :* | | | | | | | |
| Di Russo (15-2-58) | 82,5 | + | 67,5 | + | 90 | = | 240 k |
| *Plumes :* | | | | | | | |
| Delebarre (12-4-58) | 85 | + | 85 | + | 105 | = | 275 k |
| *Légers :* | | | | | | | |
| Delebarre (30-5-59) | 102,5 | + | 97,5 | + | 125 | = | 325 k |
| *Moyens :* | | | | | | | |
| Ramadout (12-4-58) | 107,5 | + | 95 | + | 122,5 | = | 325 k |
| *Mi-Lourds :* | | | | | | | |
| Augustin (11-4459) | 100 | + | 102,5 | + | 130 | = | 332 k 500 |
| *Lourds-Légers :* | | | | | | | |
| Lefèvre (12-3-59) | 122,5 | + | 112,5 | + | 147,5 | = | 382 k 500 |
| *Lourds :* | | | | | | | |
| Rémy (6-4-57) | 120 | + | 107,5 | + | 132,5 | = | 360 k. |

# La page pédagogique du mois

**FAUTES CLASSIQUES**

**(Sous forme humoristique)**

1er *dessin.*

Tirage trop haut de la barre. Elle retombera sur les clavicules. C'est un retard. Pour être plus vite en position d'effort on a intérêt à être plus rapide, pour amener la barre aux clavicules.

2e *dessin.*

Les coudes se sont fléchis trop tôt et ne se sont pas assez écartés du tronc. La barre est trop basse, ce qui nécessite un deuxième effort pour la replacer sur les clavicules. Il faut rechercher cet appui afin de ne pas avoir le poids de la barre sur les muscles deltoïdes, trapèzes, etc.

3e *dessin.*

La barre arrivant obliquement par rapport à l'horizontalité du plancher, le retournement des poignets est alternatif au lieu d'être simultané d'où effort supplémentaire et perte de temps.

4e *dessin.*

Le tronc est trop fléchi vers l'avant. C'était une position recherchée par les Italiens. C'est une grosse faute de technique dans la recherche de l'efficacité.

5e *dessin.*

Le corps est trop cambré vers l'arrière. C'est une faute de règlement. Le départ du développé ne peut être donné par l'arbitre. C'est très net et sans discussion.

6e *dessin.*

Les jambes sont fléchies ou une seulement. Là encore c'est une grosse faute technique. Les points d'appui sont fuyants.

G. PICHON
Maître d'E.P.S.
*à l'institut National des Sports.*

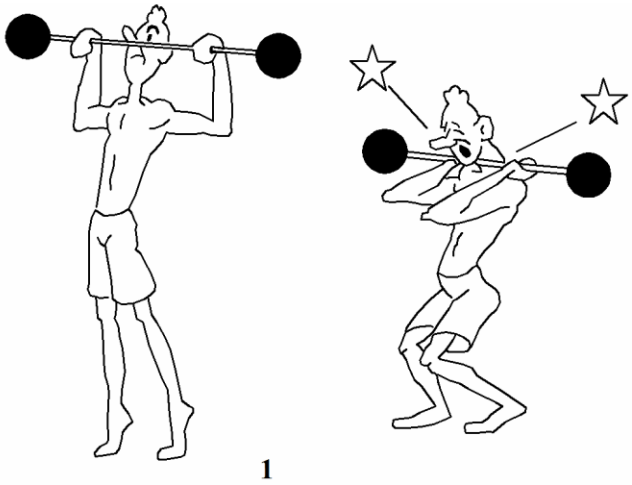

1

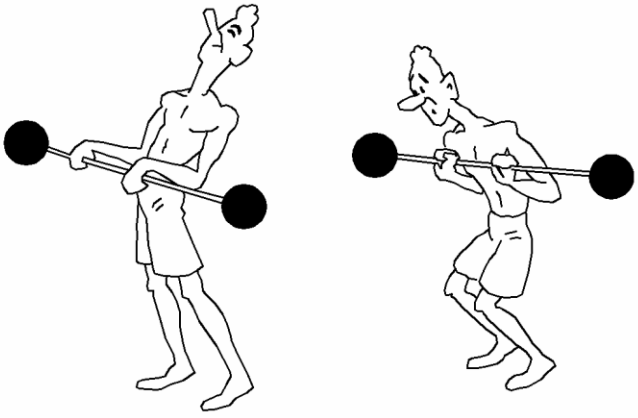

2

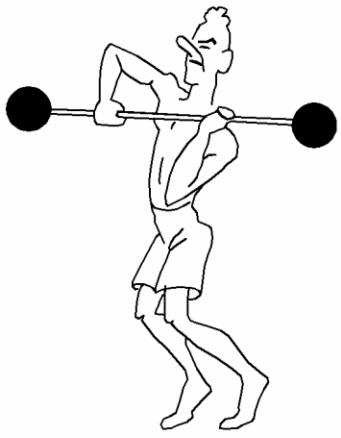

3

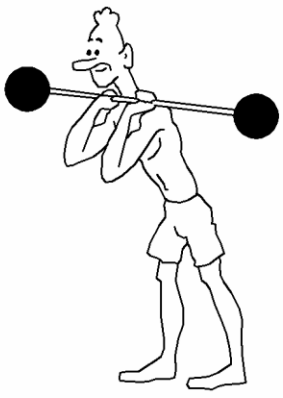

4

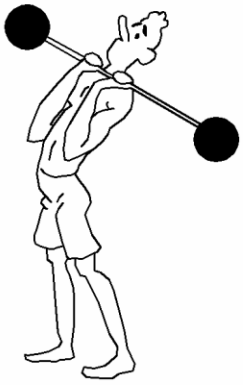

5

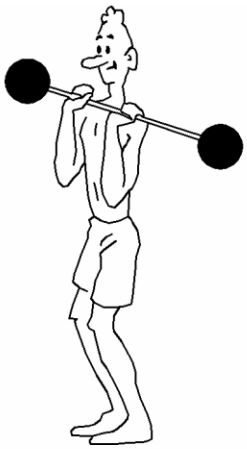

6

# RÉSULTATS TECHNIQUES DU CHAMPIONNAT DU MONDE 1959

## VARSOVIE (Pologne)

Jury d'appel. — Président M. B. Nyberg (Finlande). Secrétaire M. E. Gouleau (France).
Membres : MM. Nazarov (U.R.S.S.), Johnson (États-Unis), Borejsza (Pologne).

### POIDS COQS. — 29 septembre 1959.

| | Noms des Concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | STOGOV | 55,900 | U.R.S.S. | 102,500 | 100 | 130 | 332,500 |
| 2. | JANKOWSKI | 55,700 | Pologne | 95 | 100 | 125 | 320 |
| 3. | FOELDI | 55,500 | Hongrie | 90 | 85 | 120 | 295 |
| | ELMKHAH | 55,700 | Iran | 85 | 90 | 120 | 295 |
| 5. | HUSSEIN | 55,500 | Iraq | 85 | 90 | 115 | 290 |
| 5. | KOJEW | 55,500 | Bulgarie | 87,500 | 87,500 | 115 | 290 |
| 7. | EBERLE | 55,500 | Àllemagne Ouest | 90 | 85 | 110 | 285 |
| 8. | PANAIT | 55,500 | Roumanie | 90 | 85 | 107,500 | 282,500 |
| 9. | GRANDI | 55,500 | Italie | 87,500 | 82,500 | 110 | 280 |
| N. Cl. | SCHUCHORDT | 55,600 | Allemagne Est | 90 | 77,500 | 0 | — |

Chef de plateau : M. Poorfahzib (Iran). Arbitres : MM. Kestler (Allemagne Est), Pszczola (Pologne).

### POIDS PLUMES. — 30 septembre 1959.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | ZIELINSKI | 59,900 | Pologne | 110 | 112,500 | 142,500 | 365 |
| 2. | BERGER | 59,500 | Etats-Unis | 112,500 | 110 | 140 | 362,500 |
| 3. | MANNIRONI | 59,300 | Italie | 107,500 | 110 | 132,500 | 350 |
| 4. | SONBOLI | 59,700 | Iran | 90 | 100 | 130 | 320 |
| 5. | JANKOV | 59,800 | Bulgarie | 95 | 97,500 | 127,500 | 320 |
| 6. | MISKE | 59,800 | Allemagne Est | 97,500 | 90 | 120 | 307,500 |
| 7. | BIRAU | 59,500 | Roumanie | 95 | 95 | 115 | 305 |
| 8. | JORDANOV | 59,900 | Bulgarie | 82,500 | 95 | 115 | 292,500 |
| 9. | DODOJACEK | 59,400 | Autriche | 90 | 85 | 105 | 280 |
| N. Cl. | NOLTEN | 59,800 | Hollande | 0 | 0 | — | — |

Chef de plateau : M. Piou (France). Arbitres : MM. Karam (Egypte), Moroz (U.R.S.S.).

### POIDS LEGERS. — 1er octobre 1959.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | BOUCHOUEV | 67,500 | U.R.S.S. | 125 | 117,500 | 142,500 | 385 |
| 2. | FARADZAN | 66,900 | U.R.S.S. | 107,500 | 115 | 147,500 | 370 |
| 3. | ABOUIWAHID | 66,800 | Iraq | 105 | 112,500 | 145 | 352,500 |
| 4. | CZEPULKOWSK | 67,100 | Pologne | 115 | 107,500 | 137,500 | 360 |
| 5. | TAMRAZ | 66,500 | Iran | 105 | 107,500 | 140 | 352,500 |
| 6. | OTAHAL | 67,200 | Tchécoslovaquie | 112,500 | 102,500 | 135 | 350 |
| 7. | GERBER | 67,100 | France | 110 | 102,500 | 132,500 | 345 |
| 8. | GIUFRIDA | 66,900 | Italie | 110 | 92,500 | 140 | 342,500 |
| 8. | BALOGH | 66,900 | Hongrie | 102,500 | 110 | 130 | 342,500 |
| 10. | HUSZKA | 67,100 | Hongrie | 100 | 107,500 | 135 | 342,500 |
| 11. | KOLB | 67,200 | Allemagne Ouest | 110 | 100 | 130 | 340 |
| 12. | TAUCHNER | 67,300 | Autriche | 105 | 100 | 135 | 340 |
| N. Cl. | NOKOLOV | 67 | Bulgarie | 110 | 95 | — | — |
| N. Cl. | DE GENOVA | 66,400 | Italie | 0 | — | — | — |
| N. Cl. | MATZKU | 67,300 | Autriche | 0 | — | — | — |

Chef de plateau : M. Poula (Tchécoslovaquie). Arbitres : MM. State (Grande-Bretagne), Rubino (Italie).

### POIDS MOYENS. .—. 2 octobre 1959.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | KONO | 74,100 | Etats-Unis | 132,500 | 130 | 162,500 | 425 |
| 2. | BOGDANOVSKI | 75 | U.R.S.S. | 132,500 | 122,500 | 162,500 | 417,500 |
| 3. | BOCHENEK | 74,700 | Pologne | 120 | 112,500 | 160 | 392,500 |
| 4. | VERES | 74,300 | Hongrie | 120 | 117,500 | 152,500 | 390 |
| 5. | PATERNI | 74,700 | France | 127,500 | 115 | 145 | 387,500 |
| 6. | COPA | 73,800 | Pologne | 112,500 | 112,500 | 150 | 375 |
| 7. | ABADJIEV | 73,400 | Bulgarie | 110 | 117,500 | 140 | 367,500 |
| 8. | PAYRAVI | 74,500 | Iran | 110 | 115 | 140 | 365 |
| 9. | ROMAN | 75 | Roumanie | 107,500 | 110 | 145 | 362,500 |
| 10. | MÀIER | 73,400 | France | 107,500 | 105 | 135 | 347,500 |
| 11. | ADNAN | 74,100 | Maroc | 105 | 90 | 127,500 | 322,500 |

Chef de plateau : M. Terpak (Etats-Unis). Arbitres MM. Skalicky (Tchécoslovaquie), Sabah (Iraq).

### POIDS MI-LOURDS. — 3 octobre 1959.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | PLUKFELDER | 81,600 | U.R.S.S. | 145 | 140 | 172,500 | 457,500 |
| 2. | PALINSKI | 82 | Pologne | 127,500 | 130 | 175 | 432,500 |
| 3. | GEORGE | 81,100 | Etats-Unis | 122,500 | 132,500 | 162,500 | 417,500 |
| 4. | PSENICKA | 82,100 | Tchécoslovaquie | 125 | 120 | 157,500 | 402,500 |
| 5. | KAOLAJARVI | 80 | Finlande | 120 | 115 | 162,500 | 397,500 |
| 6. | AMIRI | 82 | Iran | 122,500 | 120 | 155 | 397,500 |
| 7. | TOTH | 78,400 | Hongrie | 110 | 125 | 160 | 395 |
| 8. | TATCZEW | 81,800 | Bulgarie | 125 | 120 | 150 | 395 |
| 9. | GOHRING | 81,900 | Allemagne Est | 110 | 120 | 145 | 375 |
| 10. | KIENERT | 80,900 | Allemagne Ouest | 110 | 112,500 | 142,500 | 365 |
| 11. | BORRMAN | 81,100 | Suède | 110 | 105 | 140 | 355 |
| 12. | HERBST | 80,300 | Autriche | 107,500 | 110 | 135 | 352,500 |
| N. Cl. | KARHU | 82,200 | Finlande | 110 | 112,500 | — | — |
| N. Cl. | DEBUF | 80,700 | France | 107,500 | Blessé, a abandonné | | — |

Chef de plateau : M. Kirkley (Grande-Bretagne). Arbitres MM. Vartianen (Finlande), Wunderer (Autriche).

| | Noms des Concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS LOURDS-LEGERS : 3 octobre 1959.** | | | | | | | |
| 1. | MARTIN | 88,600 | Grande-Bretagne | 137,500 | 132,500 | 175 | 445 |
| 2. | VOROBIEV | 89,700 | U.R.S.S. | 140 | 135 | 170 | 445 |
| 3. | BIALAS | 89,300 | Pologne | 132,500 | 130 | 160 | 422,500 |
| 4. | BAROGA | 86,800 | Roumanie | 132,500 | 115 | 157,500 | 405 |
| 5. | SUOMINEN | 88,700 | Finlande | 122,500 | 125 | 157,500 | 405 |
| 6. | BROMAND | 89,700 | l'an | 122,500 | 125 | 157,500 | 405 |
| 7. | PAL | 89,200 | Hongrie | 120 | 120 | 160 | 400 |
| 8. | TUONONEN | 88,700 | Finlande | 127,500 | 112,500 | 150 | 390 |
| 9. | VANCZAK | 89,700 | Hongrie | 120 | 115 | 155 | 390 |
| 10. | SRSTKA | 86,20.0 | Tchécoslovaquie | 120 | 115 | 150 | 385 |
| N. Cl. | PULSKAMP | 85,300 | Etats-Unis | 130 | 120 | — | — |
| N. Cl. | VINCENT | 89,300 | France | 120 | blessé, a abandonné | | — |
| N. Cl. | VAN DORP | 88 | Hollande | 0 | — | — | — |
| | Chef de plateau M. Poliakow (U.R.S.S.). Arbitres : Hoffman (Etats-Unis), Mensavi (Iran). | | | | | | |
| **POIDS LOURDS : 4 octobre 1969.** | | | | | | | |
| 1. | VLASOV | 115 | U.R.S.S. | 160 | 147,500 | 192,500 | 500 |
| 2. | BRADFORD | 130 | Etats-Unis | 170 | 145 | 177,500 | 492,500 |
| 3. | VESELINOV | 164,300 | Bulgarie | 145 | 130 | 180 | 455 |
| 4. | MAKINEN | 110 | Finlande | 135 | 142,500 | 170 | 447,500 |
| 5. | PIGAIANI | 142 | Italie | 150 | 125 | 170 | 445 |
| 6. | ASHMAN | 118,200 | Etats-Unis | 130 | 135 | 170 | 435 |
| 7. | SYROVY | 128 | Tchécoslovaquie | 137,500 | 122,500 | 170 | 430 |
| 8. | HADI | 115,600 | Iraq | 140 | 120 | 160 | 420 |
| 9. | ARNOLD | 108,800 | Allemagne Est | 135 | 122,500 | 160 | 417,500 |
| 10. | CAZAN | 120,600 | Roumanie | 137,500 | 115 | 150 | 402,500 |
| N. Cl. | HOLBL | 127,800 | Autriche | 0 | — | — | — |
| N. Cl. | POJHAN | 102,100 | Iran | 0 | — | — | — |
| | Chef de plateau : M. Kochanowsky (Pologne). Arbitres : MM. Papee (Hongrie), Nedelczew (Bulgarie). | | | | | | |

RECORDS BATTUS:

*Arraché à deux bras :*

— Poids Plumes : Zielinski (Pologne), 113 k 500.
— Mi-Lourds : Plukfelder (U.R.S.S.), 141 k.
— Lourds : Vlassov (U.R.S.S.), 153 k.

*Épaulé et jeté à deux bras :*

— Poids Mi-Lourds : Palinski (Pologne), 178 k 500.

*Total Olympique :*

— Poids Mi-Lourds : Plukfelder (U.R.S.S.), 145 + 140 + 172,500 = 457 k 500.

CLASSEMENT DES NATIONS : Championnat du Monde

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | U.R.S.S. | 43 | points |
| 2. | Pologne | 29 | « |
| 3. | États-Unis | 22 | « |
| 4. | Iran | 10 | « |
| 5. | Grande-Bretagne | 7 | « |
| 5. | Bulgarie | 7 | « |
| 5. | Finlande | 7 | « |
| 5. | Hongrie | 7 | « |
| 9. | Italie | 6 | « |
| 9. | Irak | 6 | « |
| 11. | Tchécoslovaquie | 4 | « |
| 12. | Roumanie | 3 | « |
| 13. | France | 2 | « |
| 14. | Allemagne de l'Est | 1 | « |

©RLPZ 2012 (2019)

# *Nos joies, nos peines*

### NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec émotion le décès de M. Pierre Darrigan, ancien Président du Comité de Guyenne de la F.F.H.C., Correspondant de la Section Haltérophile des Girondins-A.S. du Port de Bordeaux.

La F.F.H.C. avait pu apprécier les qualités de ce dirigeant dévoué qui jouissait de l'estime de tous.

Nous renouvelons à Mme Darrigan, l'expression des sincères condoléances de notre Fédération et de ses membres.

André Dochy, ancien Champion de France et International, Sociétaire de l'Union Halluinoise, vient d'avoir la douleur de perdre son père.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien sincères condoléances et l'expression de notre sympathie attristée.

### NAISSANCES

L'HaltéErophile Club de Boulogne nous fait part de la naissance de Catherine au foyer de l'excellent haltérophile et animateur du Club, M. François Bouchet.

Bien sincères compliments aux parents et vœux de bonne santé au bébé et à sa maman.

***

M. André Bonneau, Président du Comité de Guyenne est grand-père pour la seconde fois. Une petite fille, prénommée Hélène, est née le 1er août à qui nous adressons, ainsi qu'à sa maman, nos vœux de bonne santé.

Nos vifs compliments à cette famille heureuse.

### INSIGNES FÉDÉRAUX

Prix d'un insigne : 150 francs

Joindre au montant de la commande pour frais d'envoi :

— 85 francs lorsqu'il s'agit de 1 ou 2 insignes ;

— 120 francs pour une commande de plus de 2 insignes.

Aucun envoi n'est fait contre remboursement.

Règlement par mandat ou versement au compte chèques postaux de la F.F.H.C., Paris 1304-82.

# *Office du Sport scolaire et universitaire*

COMPÉTITIONS D'HALTÉROPHILIE

I — *Programme et règlements généraux.*

Les épreuves suivantes seront organisées :

- Le Challenge du Nombre ;
- Les Brevets ;
- Le Critérium National ;
- Les Championnats d'Académie et de France.

Sauf au challenge du nombre où la licence ne sera pas exigée, tous les concurrents, devront être titulaires d'une licence délivrée par l'O.S.S.U. et validée pour l'année scolaire 1959-60. Ils devront en outre être âgés de plus de 16 ans au 1er janvier 1960, aucune exception n'étant admise à cette règle.

Les trois dernières épreuves seront organisées dans les catégories de poids suivantes :

- Poids Coqs, jusqu'à 56 k (inclus).
- Poids Plumes, de 56 k (exclus) à 60 k (inclus).
- Poids Légers, de 60 k (exclus) à 67 k 500 (inclus).
- Poids Moyens, de 67 k 500 (exclus) à75 k (inclus).
- Poids Mi-Lourds, de 75 k (exclus) à 82 k 500 (inclus).
- Poids Lourds-Légers, de 82 k 500 (exclus) à 90 k (inclus).
- Poids Lourds, plus de 90 k.

… et se disputeront sur les trois mouvements olympiques, soit à deux bras : développé, arraché, épaulé-jeté. Dans chaque mouvement les concurrents auront droit à trois essais.

*II — Challenge du Nombre.*

Cette épreuve de propagande pourra être organisée à l'intérieur de toutes les associations sportives affiliées à l'O.S.S.U. *Elle devra l'être obligatoirement* dans celles qui ont obtenu de la part de l'O.S.S.U., l'attribution d'une barre à disques (liste jointe).

Chaque concurrent, âgé de plus de 16 ans au 1er janvier 1960, devra, à l'épaulé-jeté, lever un Poids égal à son, propre poids, ceci avec une franchise de 1/10 du poids du dit concurrent (poids arrondi).

Tout concurrent avant réussi dans cette tentative marquera 1 point pour son établissement.

Deux classements seront établis, l'un pour les établissements de plus de 300 élèves, l'autre pour les établissements de moins de 301 (effectif total) en tenant compte du total des points obtenus par l'ensemble des concurrents d'un même établissement.

Il n'y a pas de classement « au quotient ».

Les deux établissements qui, à l'échelon national, auront obtenu la première place, se verront attribuer une coupe, dont ils auront la garde pendant un an.

Aucun engagement préalable ne sera exigé des associations.

*Résultats*

Les Secrétaires Régionaux de l'O.S.S.U. fixeront eux-mêmes la date à laquelle les résultats devront leur être adressés étant entendu que les classements régionaux devront parvenir au siège de l'Office le 1" mai 1960 au plus tard.

Les résultats devront faire apparaître :

- l'effectif total de l'établissement ;
- le nombre des participants
- le nom, le poids et la performance des concurrents ayant réussi l'épreuve.

Le classement régional devra comporter, pour chaque établissement, uniquement le nombre de points obtenus, l'indication de l'effectif et le nombre de participants.

III — *Brevets*

Chaque concurrent, sans distinction de catégorie d'âge, aura droit à trois essais pour chacun des trois mouvements olympiques.

Les brevets seront attribués à tous les concurrents qui auront réussi au total des trois mouvements, les minima figurant au tableau ci-dessous :

| Catégories de poids | 1er degré | 2e degré | 3e degré | degré sup. |
|---|---|---|---|---|
| COQS | 130 k | 155 k | 180 k | 210 k |
| PLUMES | 150 k | 175 k | 200 k | 230 k |
| LEGERS | 170 k | 195 k | 220 k | 250 k |
| MOYENS | 85 k | 210 k | 235 k | 265 k |
| MI-LOURDS | 200 k | 225 k | 250 k | 280 k |
| LOURDS-LEGERS | 215k | 240 k | 265 k | 295 k |
| LOURDS | 225 k | 250 k | 275 k | 305 k |

Les lauréats recevront un diplôme délivré par la commission mixte régionale.

Dans tous les centres disposant de barres à disques réglementaires, le personnel enseignant pourra organiser des sessions à la seule condition de prévenir huit jours à l'avance le secrétariat régional du jour de l'heure et du lieu de la session : au cours de celle-ci, seront seuls décernés les *brevets du 1er et du 2e degré.*

La commission organisera, d'autre part, aux dates et lieux qu'elle déterminera, des sessions où seront décernés les brevets des *quatre degrés.*

Les brevets des 2e et 3e degrés et degré supérieur seront attribués aux athlètes qui réaliseront les minima imposés au cours des championnats d'académie ou du critérium.

Les concurrents devront s'engager dans les délais fixés (engagement gratuit).

Les résultats devront parvenir au secrétaire régional huit jours avant la date fixée pour les épreuves régionales ou de district, ils seront transmis au siège de l'Office le 15 mars, sur état faisant apparaître :

- le nombre de participants ;
- le nombre de brevetés et la liste nominative avec indication des catégories de poids et des performances réalisées (total des trois mouvements).

Les diplômes correspondants seront envoyés dés réception des résultats.

IV — *Critérium*

Le critérium sera organisé par les commissions mixtes régionales dans les centres où le nombre des engagés le justifiera, un mois environ avant l'es championnats d'académie, et suivant le même règlement. *Toutefois y seront seuls admis, les débutants et les titulaires du brevet du 1er degré.*

Les résultats devront être transmis à l'Organisme Central avant le 20 février 1960 et faire notamment apparaître très exactement le poids de corps de chaque participant.

Un classement national sera établi dans chacune des catégories de poids. Le concurrent obtenant la première place dans chacun des classements recevra une breloque.

En cas « d'ex aequo à la performance» le poids de corps sera pris en considération, le concurrent le moins lourd l'emportant sur son rival.

***

Aucun crédit pour remboursement de frais de déplacement n'est prévu pour cette épreuve.

V — *Championnats d'Académie*

Les championnats seront ouverts aux haltérophiles, titulaires au moins du diplôme du premier degré, et engagés dans les délais réglementaires.

Ils seront organisés, au plus tard, le jeudi 10 mars 1960. Les résultats devront parvenir à l'organisme central, quatre jours après la date de l'épreuve, et avant le 13 mars, dernier délai.

Les règlements de la Fédération seront appliqués, c'est-à-dire, que dans chaque mouvement, la progression sera de 5 k au minimum entre le 1er et le 2e essai, et de 2 k 500 au minimum entre le 2e et le 3e essai.

Dans chaque catégorie de poids, les titres seront attribués aux concurrents ayant obtenu le total le plus élevé dans l'ensemble des trois mouvements imposés. Les meilleurs des participants s'étant déplacés pourront, sur demande spéciale des Secrétaires Régionaux de l'O.S.S.U., bénéficier du remboursement de leurs frais de voyage.

VI — *Championnats de France*

Ils seront organisés le lundi 4 avril à Lyon.

Dans l'ensemble des catégories de poids, et sans distinction de catégorie d'âge, ils grouperont les meilleurs concurrents des épreuves régionales.

Ceux d'entre eux qui seront qualifiés « avec remboursement » percevront l'indemnité de déplacement réglementaire.

J. FLOURET.

***

**RECORDS**
**DE L'ACADÉMIE DE PARIS**
**AU 15 SEPTEMBRE 1959**

*Poids Coqs.* — Développé : Lempereur, Ec. F. Radio Électricité, 70 k. — Arraché : Dietrich, Ec. Métiers Gaz Versailles, 67 k 500. — Épaulé jeté : Lempereur, Ec. F. Radio Électricité, 95 k. — Total Olympique : Lempereur, Ec. F. Radio Électricité, 225 k.

*Poids Plumes.* — Développé : Drouin, Faculté des Lettres, 85 k. — Arraché : Drouin, Faculté des Lettres, 80 k. — Épaulé jeté : Drouin, Faculté des Lettres, 104 k. — Total Olympique : Drouin, Faculté des Lettres, 270 k.

*Poids Légers.* — Développé : Drouin, Faculté des Lettres, 97 k 500. — Arraché : Pastor, E.N.S.E.P., 92 k. — Épaulé jeté : Drouin, Faculté des Lettres, 116 k 500. — Total Olympique : Drouin, Faculté des Lettres, 305 k.

*Poids Moyens.* — Développé : Lambert, I.R.E.P., 104 k. — Arraché : Lambert, I.R.E.P., 99 k. — Épaulé jeté : Lambert, I.R.E.P., 129 k. — Total Olympique : Lambert, I.R.E.P., 335 k.

*Poids Mi-Lourds.* — Développé : Lettow, Inst. Sup. Radio Électricité, 92 k 500. — Arraché : Goubayon, Ec. Dentaire Garanc., 104 k. — Épaulé jeté : Goubayon, Ec. Dentaire Garanc., 127 k. — Total Olympique : Goubayon, Ec. Dentaire Garanc., 322 k 500.

*Poids Lourds-Légers.* — Développé : Davi, Er. Sup. Architecture, 100 k. — Arraché : Goubayon, Ec. Dentaire Garanc., 107 k 500. — Épaulé jeté : Goubayon, Ec. Dentaire Garanc., 132 k 500. — Total Olympique : Goubayon, Ec. Dentaire Garanc., 330 k.

*Poids Lourds.* — Développé : Cyril, Faculté des Lettres, 120 k. — Arraché : Thomas, E.N.S.E.P., 110 k 500. — Épaulé jeté : Thomas, E.N.S.E.P., 134 k 500 — Total Olympique : Cyril, Faculté des Lettres, .345 k.

# Force et alimentation

Aucune activité n'est plus susceptible de donner à l'homme le stimulus capable de changer pour lui la face de la vie, que la culture physique de force. Mais s'il importe d'adapter la résistance des appareils employés au volume musculaire, il importe également d'adapter les conditions alimentaires de façon à conserver et augmenter ce volume musculaire.

L'haltérophile devra se souvenir que, sans entrer pour autant dans les impondérables de l'alimentation, il doit consommer la veille de l'entraînement ou de la compétition les matériaux lui apportant le support musculaire et nerveux.

Il aura donc le choix entre les matières protéiques suivantes :

— Abats, qui apportent plus que la viande courante, le calcium auquel se joint le groupe de vitamines « B ». La viande de bœuf, cuite sur le gril, n'apporte pas, de ce fait les goudrons destructeurs de cellules vivantes;

— Le lait, de préférence écrémé en poudre, moins acidifiant que le lait liquide ; les fromages à pâtes dures, les œufs, et enfin le beurre qui apportent le calcium nécessaire à l'équilibre nerveux.

Et le choix entre les matières hydrocarbonées suivantes :

— Fèves, haricots en grains frais ou secs, lentilles, pâtes (sans sauce tomate), tapioca, maïzena, orge.

Donc, en ce qui concerne le rendement musculaire, l'haltérophile devra recourir aux « hydrates de carbone ou glucides », et en ce qui concerne son influx nerveux, aux aliments « protéiques ».

Maintenant, il s'agit d'apporter une classification utile autant qu'agréable de ces différents matériaux, et de composer sa ration de la façon suivante

1° *Le matin* : un grand verre de jus d'orange (jamais ce fruit ne doit être utilisé le midi ou le soir). Un verre de lait écrémé en poudre on peut ajouter un peu de café pur). Pain avec beurre frais non salé. Un yaourt ou du lait caillé non séparé du petit lait ; sucrer uniquement au miel. Si besoin est, prendre un œuf dur. On peut alterner et, par exemple, manger du miel (ce qui est excellent) à la place de beurre.

2° *Le midi* commencer par un plat de crudités, soit : poivrons et tomates, carottes et betteraves, champignons de Paris et Céleri, etc., au choix, avec de l'huile et seulement quelques gouttes de citron.

Une viande sur le gril, cuite à environ 6 ou 7 centimètres de la flamme, et pendant 3 à 4 minutes de chaque côté. On peut remplacer de meilleure façon cet aliment par un abat, soit : foie ou cœur de mouton, porc, agneau ou génisse à la rigueur, soit : rognons ou cervelles. Seul, le foie se mange un peu saignant et peut être cuit au gril. En ce qui concerne les sauces, éliminer les farines et remplacer par un lit d'oignons et d'ail. Pour ceux qui désirent épicer, ou encore faciliter leur digestion, cuire en même temps que la viande un piment vert coupé en rondelles. Ne jamais utiliser de poivre.

Un plat de céréales : riz, orge ou pâtes, ou haricots en grains. De préférence cuire à la vapeur ou à l'étouffée.

Un fromage à pâte dure, soit : gruyère, cantal, roquefort, tomme, etc., ou yaourt, ou lait caillé avec le petit lait et sucré au miel.

Terminer par un ou plusieurs fruits. A signaler que certains estomacs supportent mieux les fruits tout au début des repas.

3° *Le soir* : inutile de perdre du temps avec les soupes ou purées qui n'apportent que des fermentations digestives anormales. Prendre soit :

Un plat de crudités, au choix, et toujours additionnées de citron.

Ajouter : un plat de légumes, ou légumes secs, ou œufs, à condition de ne jamais les manger sur le plat.

Un fromage ou yaourt, ou lait caillé avec miel. Terminer ou commencer par un ou plusieurs fruits. En périodes d'automne et d'hiver il est recommandé de manger des amandes et noisettes. Les noix ne se prennent, comme l'orange, qu'au petit déjeuner.

De façon à compléter utilement ce menu, on ajoute une cuillerée à café de germe de blé au petit déjeuner, ainsi que trois à quatre comprimés de levure alimentaire aux repas de midi et du soir.

Pour faciliter le sommeil, prendre, au moment où l'on est au lit, une tasse de lait écrémé en poudre, sucrée au miel.

En dehors de ces trois jours par semaine qui seront, je le répète, les veilles de l'entraînement ou de la compétition, il vous faudra compléter votre alimentation par le groupe de légumes verts, cuits, de préférence à la vapeur ou à l'étouffée; les fruits ou jus de fruits consommés soit au petit déjeuner, soit au début des repas.

Manger de cette manière vous permettra de contrôler d'excellents résultats. Il n'est que d'essayer pour être convaincu.

Pour ceux que la faim tenaille le matin, je recommande de bien manger à ce moment-là, peu le midi, et normalement le soir.

Mais seule la faim peut être le véritable guide, qui indique quand et quelle quantité prendre de nourriture. C'est elle encore qui intervient dans l'assimilation organique, donc dans les principes de musculation et d'énergie vitale.

G. PROUST,
*Professeur de bromatologie.*
*de la Faculté libre de France.*

# L'organisation d'une compétition

*(Suite)*

Pour les inscriptions des résultats sur le tableau de match, prévoir une boîte de craie blanche.

k*) Table et chaises :*

Installer autour du plateau de compétition trois chaises pour les arbitres et, plus en retrait, quelques chaises et des tables pour le Jury d'Appel et le Contrôle de l'épreuve.

I) *Lampes d'arbitrage :*

Prévoir un système de lampes d'arbitrage comprenant trois lampes blanches (essais bons) et trois lampes rouges (essais refusés).

L'appareil électrique d'arbitrage sera relié par trois fils avec interrupteurs, pour manœuvre par les arbitres.

m) *Boîte à pharmacie :*

En haltérophilie, rares sont les accidents; toutefois, il est utile et prudent de prévoir une boîte à pharmacie qui devra contenir tout le nécessaire indispensable en cas d'accident.

n) *Micro :*

Si la salle où se déroule la compétition est assez vaste, il est dans l'intérêt même du public de prévoir un micro nécessaire au speaker pour les annonces diverses, la présentation des équipes, l'annonce du mouvement exécuté, du poids demandé par l'athlète, etc.

o) *Tourne-disques et disques :*

Pour les hymnes nationaux joués à l'ouverture de la compétition, demander le concours d'une harmonie, ou généralement, prévoir l'achat ou la location de disques.

Un tourne-disque sera prévu à cet effet.

Nota. — II est recommandé, pour éviter tout incident mécanique au moment de jouer les hymnes nationaux, d'enregistrer les disques de ces hymnes, par avance, sur des bandes « magnétophone ».

p) *Arbitrage. Jury d'appel :*

Se conformer aux règlements nationaux et internationaux (voir Code Sportif et Administratif de la F.F.H.C.).

Lorsqu'un Club organise une compétition par délégation de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, c'est cette dernière qui désigne les arbitres et les membres du Jury d'Appel.

Si le Club organise pour son propre compte, il doit se mettre en rapport à. ce sujet avec le Comité organisateur dont il dépend. En cas d'insuffisance d'arbitres qualifiés, il peut demander à la F.F.H.C. de compléter l'effectif dont il a besoin.

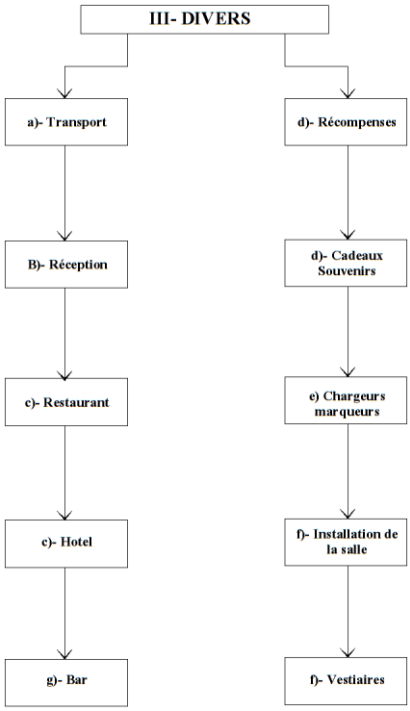


III. — DIVERS

a) Transport

Si la localité où doit se dérouler la compétition se trouve assez loin de la gare où arriveront officiels et athlètes, ou si le restaurant ou l'hôtel se trouve éloigné de la salle de compétition, pré- voir le moyen de transport nécessaire (car ou autre) pour les officiels et athlètes.

b) *Réceptions :*

n général, lors d'une compétition internationale, une réception est prévue pour officiels, athlètes et personnalités.

La réception peut être faite au siège social du Club organisateur ou à l'Hôtel de Ville. Dans ce dernier cas, entrer en contact avec la Municipalité (voir paragraphe c « Partie Administrative »).

e) *Hébergement :*

Le Club organisateur d'une compétition internationale reçoit deux équipes de sept athlètes, plus les officiels des deux Nations. Pour tous ces officiels et athlètes, prévoir l'hébergement.

Retenir quelque temps à l'avance, dans un restaurant au choix des organisateurs, les repas nécessaires.

Des chambres seront également réservées dans un hôtel.

Préparer, pour chacun des officiels et des athlètes, un programme horaire du séjour (pesée, compétition, repas, réceptions et, le cas échéant, promenade ou visite en car).

Remettre également à chacun une fiche indiquant le nom et l'adresse de l'hôtel, numéro de la chambre, ainsi que des bons de repas correspondant à la durée du séjour.

d) *Récompenses. Cadeaux. Souvenirs :*

Des récompenses aux athlètes sont offertes en principe par la Fédération lorsqu'il s'agit d'un match conclu par elle ; d'autres peuvent l'être par le Club organisateur.

Des souvenirs sont généralement échangés entre les différents athlètes des deux nations.

Des cadeaux peuvent également être offerts aux Présidents ou aux Secrétaires des deux Fédérations engagées.

e) *Chargeurs. Marqueurs :*

Prévoir pour la compétition quatre chargeurs qui seront sollicités parmi les athlètes de votre Club.

Deux d'entre eux participeront au chargement et au déchargement de la barre, de la catégorie « Coqs » à celle des « Moyens ». Deux autres chargeurs participeront de la catégorie « Mi-Lourds » à celle des « Lourds ».

Par ailleurs, prévoir un marqueur pour le tableau de match et une personne pour la pose des plaquettes sur le panneau d'affichage.

f) *Installation de la salle :*

Pour le bon déroulement de la compétition, s'assurer en temps voulu que rien n'ait été oublié et que tout le matériel soit mis en place afin qu'à l'heure prévue l'épreuve commence dans de bonnes conditions.

Auparavant, pour une compétition internationale, la salle sera décorée avec des drapeaux et banderoles aux couleurs des deux nations engagées.

Ne pas oublier un drapeau de chaque nation qui servira aux deux athlètes Poids Coqs pour la présentation des équipes.

g) *Bar :*

Dans les salles où un bar est prévu pour toutes les réunions, le club organisateur peut ouvrir ce bar. Le montant de la recette, déduction faite des taxes diverses à régler, restera entièrement au Club.

Prévoir dans l'horaire du programme un entracte de 10 minutes maximum.

h) *Vestiaires :*

Prévoir un local ou un endroit qui servira de vestiaires pour les athlètes.

Éventuellement, prévoir des douches.

Suivant le temps, prévoir le chauffage des vestiaires, du local où s'effectuera la pesée et du plateau où se disputera la compétition.

F. LEGUEDE.
*(Esso-Sports.)*

# AVIS IMPORTANTS

**Les Trésoriers des Comités régionaux sont priés de bien vouloir adresser à la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, Paris-2e, par virement postal (Compte Chèques Postaux Paris 1304-82) le montant des timbres délivrés pendant la saison 1958-59 (part revenant à la Fédération : 150 frs par licence).**

**Ils voudront bien également retourner à la F.F.H.C. les timbres-licences non utilisés et lui faire connaître le nombre de timbres qu'ils désirent pour la prochaine saison.**

***

**Il est rappelé aux Clubs affiliés qu'ils doivent adresser, AU PLUS TARD DANS LE COURANT DE SEPTEMBRE, le montant de leur cotisation 1959-60 à la F.F.H.C., soit 1.500 francs. Dans cette somme est compris l'abonnement d'un an au Bulletin fédéral.**

**Versement au compte de Chèques Postaux Paris 1304-82.**

*Dans nos*

## COMITÉS

RÉGIONAUX

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

**Calendrier des épreuves saison 1959-60**

8 novembre 1959. — Premier Pas Culturiste à 14 h, salle 12, rue Giroux Rueil. Arbitres : MM. Pichon, Roussaux, Fiolle.

29 novembre 1959. — Premier Pas Haltérophile, salle de l'a S.A.M. Pesée 13 h 30. Arbitre : M. Simon Heiles.

6 décembre 1959. — Brevets Culturistes.

20 décembre- 1959. — Prix d'Encouragement et Championnat de Paris 4e série — salle 20, rue des Huissiers à Neuilly. Métro Pont de Neuilly. Pesée : 8 h 30 (Coqs, Légers, Lourds-Légers, Lourds) ; 13 h 30 (Moyens, Mi-Lourds, Plumes). Salle : 20, rue des Huissiers à Neuilly Arbitres : MM. Morin, Fiolle, Lelubre.

Ce même jour, aura lieu l'examen pour les arbitres régionaux. Candidats : MM. Simonin (A.S.P..P), Bazire (Asnières), Bouras (U.S.M.T), Chariot (A.P.S.A.P.), Garetti (C.G.S.).

10 .janvier 1960. — Coupe de Paris, 3e série (4e non classés, 4e et 3e séries). Salle U.S.M.T. 5 hommes 350 k. Pesée : 8 h 30 (2 hommes) ; 13 h 30 (3 hommes). Arbitres : MM. Roussaux, Buisson, Fiolle.

17 janvier 1960. Prix Interrégional (4e et 3e séries). Championnat de Paris (3e série). Salle : S.C.P.O., 24, rue du Chevaleret. Pesée : 8 h 30 (Plumes, Mi- Lourds, Lourds-Légers, Lourds) ; 13 h 30 (Coqs, Moyens, Légers). Arbitres : MM. Rolet, Pichon, Leveler.

31 janvier 1960. — Coupe de Paris 2e série. Salle S.M. Montrouge. 7 hommes, 525 k. Pesée : 8 h 30 (3 hommes) 13 h 30 (4 hommes). Arbitres : MM. Morin, Lelubre, 1 arbitre à désigner.

7 février 1960. — Finale du Prix Interrégional (F.F.H.C.). Salle S.M.M. ou C.G.S.

21 février 1960. — Préparation Olympique (F.F.H.C.).

28 février 1960. — Éliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e séries). Championnat de Paris 2e série. Salle U.S.M.T. Pesée : 8 h 30 (Coqs, Légers, Lourds) ; 13 h 30 (Plumes, Moyens, Mi-Lourds, Lourds-Légers). Arbitres : MM. Morin, Roussaux, Pichon.

6 mars 1960. — Championnat de Seine-et-Oise. Versailles ou Villeneuve-le-Roi. Arbitre : M. Fiolle.

12 mars 1960. — Réunion Préparation Olympique en soirée, salle S.C.P.O.

20 mars 1960. — Finale du Prix Fédéral (F.F.H.C.).

27 mars 1960. — Coupe de Paris 1re série. Salle : C.G.S., Maisons-Alfort. 7 hommes, 525 k. Arbitres : MM. Buisson, Rolet, Pichon.

10 avril 1960. — Éliminatoires du Critérium National. 2e, 1re série et Classe Nationale.

30 avril 1960. — Finale du Critérium National « Juniors » (F.F.H.C.).

1er mai 1960. — Finale du Critérium National « Seniors » (F.F.H.C.).

8 mai 1960. — Championnat de Paris par équipes. Salle : S.M.M. Arbitres : MM. Fiolle, Leveler, Lelubre.

14 mai 1960. — Championnat des Vétérans. Salle : S.C.P.O. Pesée : 8 h 30. Arbitre : M. Buisson.

22 mai 1960. — Éliminatoires Championnat de France Juniors. Championnat de Paris 1re série.

**COMITE DU LYONNAIS**

**Composition du Bureau pour 1960**

Présidents d'honneur : MM. Jean Roux, P. Chauvin, Dr Exaltier – Président honoraire : M. Louis Levet – Président actif : M. Roger Gourhand – Vice-présidents : MM. Faure, Henri Gourhand, Micollet, Michaud – Secrétaire général : M. R. Gourhand – Secrétaire adjoint : M. Seytier – Trésorier général : M. Saroli – Trésorier adjoint : M. Fourneau – Responsable O.S.S.U. : M. Verhle – Responsable Comité Lyonnais des Sports : M. Roger Gourhand – Médecin du Comité : M. le Docteur Exaltier – Président de la Commission des arbitres : M. Levet – Commission de contrôle : MM. Cerniglia, Bachet.

***

**COMITE DAUPHINE-SAVOIE**

**Calendrier fédéral 1859-1960**

*8 novembre 1959*. – Premier Pas Culturiste.

*29 novembre*. – Premier Pas Haltérophile.

*20 décembre*. – Prix d'Encouragement.

*10 janvier 1960*. – Challenge Pertuis, salle S.C. Navis à Grenoble.

*17 janvier*. – Éliminatoires Prix Interrégional, à Crest.

*4 février*. – Oyonnax-S.C. Navis, à Grenoble ou Oyonnax.

*7 février*. – Prix Interrégional.

*21 février*. – Coupe Ulysse Vinay, salle de U.S. Crestoise, à Crest.

*28 février*. – Éliminatoires du Prix Fédéral, salle S.C. Navis, Grenoble.

*20 mars*. – Prix Fédéral.

*27 mars*. – Genève-S.C. Navis, à Grenoble ou Genève.

*3 avril*. – Championnat Drôme-Ardèche à Valence, Romans ou Crest.

*10 avril*. – Éliminatoires du Critérium National Haltérophile – Juniors et Seniors (2e série 1re série et classe nationale) à Saint-Priest.

*30 avril et 1er mai*. – Finale du Critérium National Haltérophile, Juniors et Seniors.

*8 mai*. – Championnat des Alpes 2e série, à Valence, Romans ou Crest.

*22 mai*. – Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors – Championnat des Alpes 1re série à Grenoble.

*11 et 12 juin*. – Finale des Championnats de France Juniors et Seniors.

*19 juin*. – Critérium National Culturiste à Romans.

*3 juillet*. – Éliminatoire de la Coupe de France Haltérophile.

*Date à fixer*. – Éliminatoire du Concours du Plus Bel Athlète de France, à Romans – Finale du Concours du Plus Bel Athlète de France.

*24 juillet*. – Finale de la Coupe de France Haltérophile.

**CALENDRIER OLYMPIQUE**

A la demande du Haut-commissariat aux Sports, la date du stage d'oxygénation a été avancée au 11 janvier. Fin du stage : 23 janvier.

*MAISON*

**BOUSSARD & JEANNERET**

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**

**POUR TOUS SPORTS**

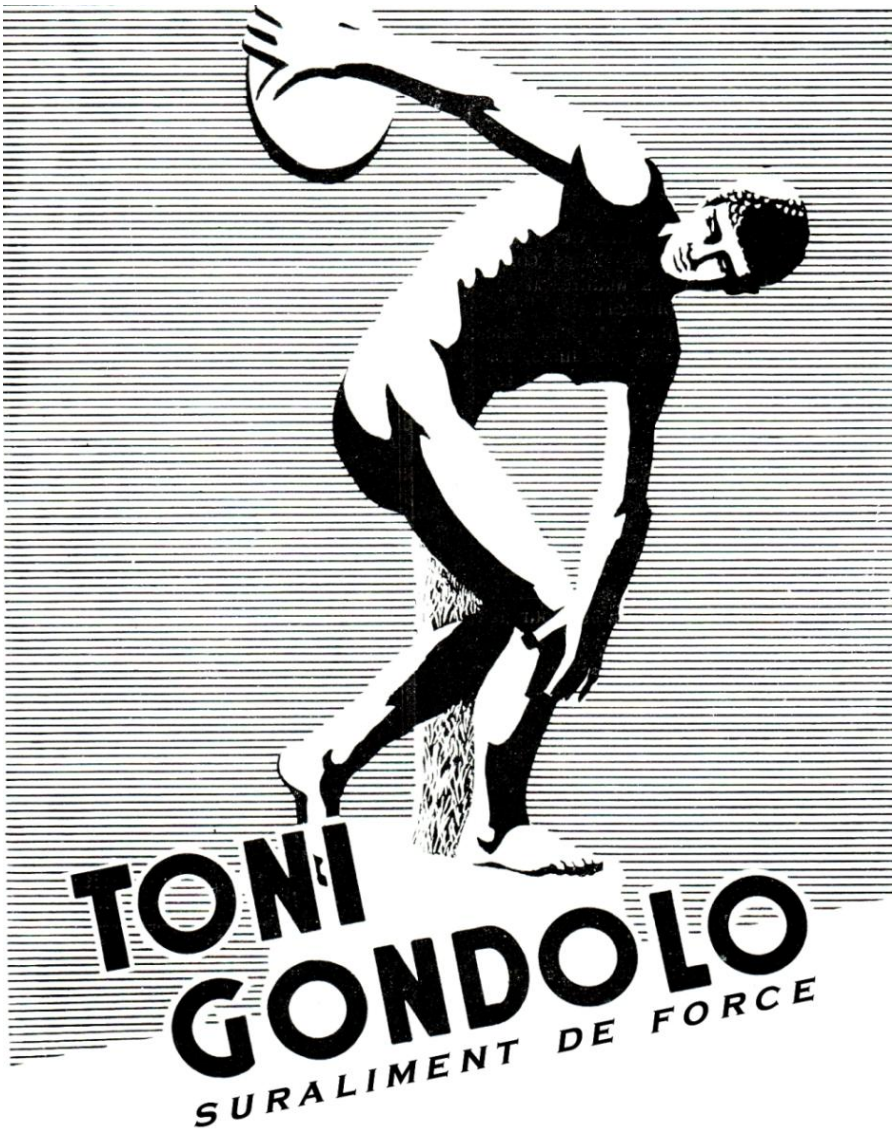


Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e). - 4e trim. 1959. — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 150

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

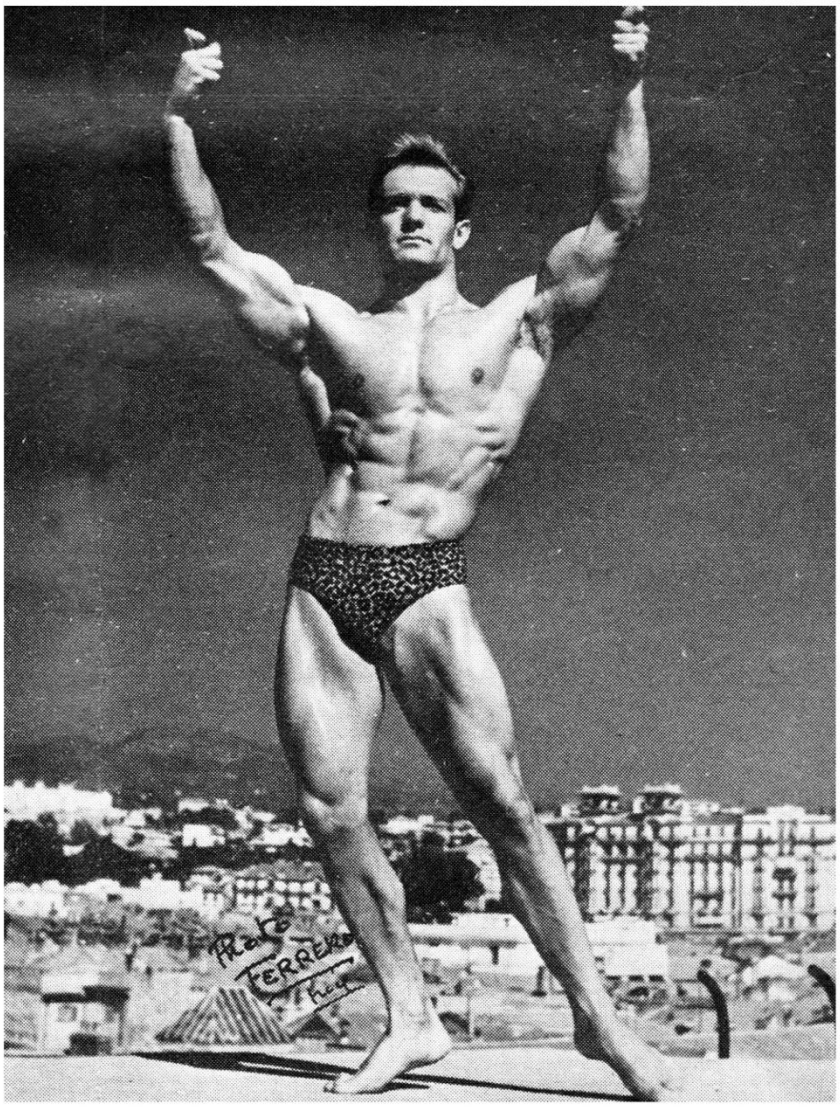


MENSUEL
14e ANNEE
Novembre 1959

*Document original : Georges Firmin*

# SOMMAIRE

●–●


Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 30 octobre 1959 ..... 3

Règlement du Prix Interrégional 1960 ..... 5

Nos joies, nos peines ..... 5

Le Championnat, du Monde par G. FIRMIN (suite)..... 6

Résultats Techniques du Championnat d'Europe 1959 ..... 9

Stage de Moniteurs d'Haltérophilie, par L. GUILLIER..... 10

Formation des Cadres F.F.H.C. ..... 10

Les III[e] Jeux Méditerranéens par J. DUCHESNE ..... 11

et résultats techniques..... 12

Amélioration du Matériel de nos salles, par L. GUILLIER ..... 13

La page pédagogique du mois par G. PICHON..... 14

Force et diminution de poids, par G. PROUST..... 14

Stage d'Espoirs d'Haltérophilie, par L. GUILLIER..... 15

Dans nos Comités Régionaux ..... 15



# *L'Haltérophile Moderne*

**14[e] ANNÉE – N° 150.**

*Organe Officiel Mensuel*
*De la Fédération Française Haltérophile*
*Et Culturiste*

**DIRECTION –RÉDACTION**
**ADMINISTRATION**
**10, rue Saint-Marc, PARIS-2[e]**

Téléphone : CENtral 53-60

**Abonnement :**

**France ..... 600 Fr.**
**Étranger ..... 1.000 Fr.**
**Clubs affiliés ..... 1.500 Fr.**

*Chèques Postaux Paris 1304-82*


**10 abonnements ou renouvellements groupés**
**= 1 abonnement gratuit d'un an**

Notre Bulletin Fédéral « *L'Haltérophile Moderne* » vous offre une nouvelle présentation qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par ses lecteurs.

*

De lourds sacrifices financiers sont consentis par la F.F.H.C. pour l'amélioration de notre Bulletin ; nous voudrions faire mieux encore mais il est important que chacun de vous nous aide dans cette tâche.

La vie de « *L'Haltérophile Moderne* » comme le développement de notre Fédération est entre vos mains et toute progression est fonction du dévouement des Membres de notre grande famille.

Faites lire notre journal, collectez les abonnements ! Chacun de nos licenciés devrait le recevoir.

Pour vous encourager dans cette voie, nous serons heureux de vous offrir un abonnement gratuit pour 10 abonnements ou renouvellements groupés à notre Bulletin.

Vous pourrez ainsi, au sein de votre club ou de votre Comité Régional, faire plaisir à une personnalité de votre choix et, par cela même, l'intéresser à notre sport, à votre club ou à votre comité Régional.

A tous nos lecteurs, merci !

*Sur notre page de couverture :*

**Guy MIERCZUK (France),**

**Plus Bel Athlète du Monde 1959**
**au Concours qui s'est disputé à Varsovie**
**à l'issue du Championnat du Monde**
**d'Haltérophilie.**

❑–❑


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1[er] choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2[e])

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**


■*■*■*■

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 30 OCTOBRE 1959

Présents : MM. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, M. Dury, Ch. Fischer, E. Gouleau, L. Morin, R. Recordon, F. Piou, A. Rolet, A. Roussaux, H. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Dumoulin, Gourhand, Hervochon, Hue, Leveler, Vandeputte.

Le Président donne lecture de la lettre de M. Dumoulin qui remercie ses collègues de leurs félicitations à l'occasion de sa nomination au titre de Chevalier de la Légion d'Honneur, ainsi que du cadeau qu'ils lui ont offert

– Celle de M. Hue qui donne de meilleures nouvelles de l'état de santé de Sylvain Lefèvre. Cet athlète qui, sous la direction d'un médecin biologiste, suit un régime alimentaire assez sévère, a pu reprendre l'entraînement, mais reste volontairement au-dessous de ses possibilités. Tout laisse espérer, cependant, qu'il pourra participer aux épreuves internationales de préparation olympique dans les premiers mois de 1960.

– Celle de M. Vandeputte exprimant le désir de l'assemblée générale du Comité des Flandres d'organiser à Lille le match France-Italie.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président remercie les membres présents à la réunion du Comité de direction et particulièrement M. François Piou, venu de Nantes.

*Demandes d'affiliation.* - Le Comité de Direction prononce l'affiliation des Clubs ci-après :

N^os^ : 3.388, Patronage St-Etienne de Rennes ; 3.389, Nantes Étudiants Club ; 3.399, Club Culturiste Trial ; 3.391, Omnisports Ricamandois ; 3.392, Association Sportive C^ie^ Électromécanique Le Bourget ; 3.393, Haltérophile Club de Cannes ; 3.394, Judo Club Perpignan ; 3.395, Monrepos Olympique ; 3.396, Évreux Athlétic Club ; 3.397, Club Athlétic Melgorien, ces deux derniers Clubs sous réserve qu'ils fournissent, dans un délai rapide, les pièces ou renseignements manquant à leur dossier.

En ce qui concerne la demande d'affiliation du Club Sportif et Artistique du Ministère de la Défense Nationale, Section Rueil, le Comité de Direction décide de surseoir à toute décision en attendant les précisions qui seront demandées au Club au sujet de la situation de sa Section haltérophile à l'égard d'un autre groupement sportif.

Enfin, le Comité de Direction homologue le changement de titre de Sports France Radio dont la nouvelle appellation est : « Club Sportif Électronique ».

*Homologation de records.* - Le Comité de Direction homologue comme records de France, Seniors les performances ci-après :

*Poids Mi-Lourds. - Développé à deux bras :* 143 k par Marcel Paterni ; le 5 juillet 1959, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Leveler, Vandeputte (ancien record : 140 k 500 par lui-même). – 150 k 500 (constituant le record du monde), par Marcel Paterni, le 25 juillet 1959 à Massiac. Arbitres : MM. G. Firmin, V. Leveler, Baucheron.

Sont également homologuées comme records de France Juniors les performances ci-dessous :

*Poids Légers. - Développé à deux bras :* 104 k.500 par Delebarre, le 5 juillet 1959, à Lille. Arbitres : MM. Dumoulin, Dejonghe, Vandeputte (ancien record : 102 k par lui-même).

*Poids Moyens. - Arrache à deux bras* : 104 k 500 par Delebarre, le 5 juillet 1959, à Lille. Arbitres : MM. Du- moulin, Dejonghe, Vandeputte (ancien record : 99 k par lui-même).

*Championnat du Monde* 1959. - La première partie du compte rendu de ce Championnat a paru dans « *L'Haltérophile Moderne* », sous la signature de Georges Firmin. Le Président constate qu'elle retrace avec fidélité le déroulement de la compétition, notamment en ce qui concerne l'arbitrage qui a été parfait pour les premières catégories, mais a manifesté un petit relâchement ensuite. Néanmoins, cet arbitrage a été en nette amélioration sur celui des précédents Championnats et prouve que les Journées d'Information organisées pour les arbitres portent leurs fruits. On peut cependant déplorer le chauvinisme de certains juges qui nuit à leur impartialité.

Le président analyse ensuite la participation française qui, il faut le constater, a été décevante.

Il convient toutefois de féliciter Mierczuk qui a été consacré « Plus Bel Athlète du Monde » titre justement mérité, malgré la valeur des autres concurrents.

Parlant du Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste, M. Jean Dame précise qu'aucune décision n'y a été prise, tous les vœux et propositions devant être examinés par le Congrès de Rome, l'an prochain.

*Jeux Méditerranéens.* - Le Président donne un bref compte rendu des Jeux Méditerranéens de Beyrouth qui se sont déroulés dans une ambiance houleuse, notamment les épreuves haltérophiles. Le ring était gardé par des soldats en armes qui ont dû, à plusieurs reprises, rétablir l'ordre et évacuer les perturbateurs.

Néanmoins, nos athlètes se sont très bien comportés et il convient de les en féliciter. Gerber, avec le total de 350 k et Maier avec 367 k 500 ont valu à la France deux Médailles d'Argent, tandis due Paterni obtenait une médaille d'or dans les Poids Mi-Lourds, réalisant 402 k 500 et battant le record des Jeux.

*Calendrier Olympique*. - Le Président rappelle qu'à la demande du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, le stage d'oxygénation en montagne, qui devait avoir lieu fin février, a été avancé pour être fixé du 11 au 23 janvier.

Il a profité de son séjour à Varsovie pour entamer des pourparlers en vue d'un match France-Pologne qui serait organisé en France et remplacerait le match France-Allemagne de l'Est.

Sur suggestion du Secrétaire Général, il sera demandé à la Pologne d'envisager le déplacement de deux équipes : « A » et « B ».

Le Président signale qu'il entre également dans les intentions de l'Italie d'organiser un championnat d'Europe qui servirait de test aux nations participantes pour les Jeux Olympiques.

M. Poulain, estime que l'époque envisagée : avril ne permettrait pas aux athlètes d'être au maximum de leur forme. En conséquence, il sera écrit à la Fédération Italienne pour la prier d'envisager de reporter au moins de juin cette confrontation européenne.

M. Roussaux demande que soit déterminée, une fois pour toutes, la catégorie de Paterni qui ne peut être alternativement Poids Moyen ou Poids Mi-Lourd.

*Stage de Moniteurs et d'Aide Moniteurs d'haltérophilie*. - Il est donné connaissance des résultats de l'examen qui a eu lieu à l'issue du stage organisé du 21 au 26 septembre dernier à l'Institut National des Sports.

Le Bureau est d'accord pour ratifier les nominations de Moniteurs de MM. Py, Casanova, Jacob, Caretti, Rouchenko, Manceau, Glomot et d'Aide-Moniteurs de MM. Gillarès, Cornieux et Perrin.

Aucun titre d'entraîneur régional ne peut être décerné.

M. Humbert ne s'étant pas présenté aux épreuves écrites, sa nomination au titre de moniteur ne peut être envisagée.

*COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE.*

*Prêts de barres à disques*. - Plusieurs demandes de prêt de barres ont été présentées à la F.F.H.C. :

1. par trois nouveaux clubs : Haltérophile Club de Cannes, Judo Club de Perpignan, Club Culturiste Triat ;
2. par les « Jeunes de Wazemmes » dont la barre est en mauvais état et qui ne peut actuellement la remplacer du fait des dépenses importantes consacrées à l'agrandissement de la salle haltérophilie ;
3. par le Stade Municipal de Montrouge, au bénéfice de Bénabid, récemment nommé à Fontainebleau.

Le Comité de Direction décide de donner satisfaction à la requête des trois nouveaux clubs et à celle des Jeunes de Wazemmes. Par contre, il estime ne pouvoir prendre en considération le désir du Stade Municipal de Montrouge, à qui il appartient de fournir à son sociétaire le matériel nécessaire à son entraînement. La question pourrait toutefois être reconsidérée si Bénabid créait à Fontainebleau, soit un club haltérophile, soit une section haltérophile dans un club existant.

Il donne également son accord à la demande de transfert à l'Athlétic Club Chalonnais de la barre prêtée au Club Sportif Beaucourtois et qui est maintenant disponible.

*Concours du Plus Bel Athlète de France*. - Le Président fait un bref compte rendu du Championnat de France Culturiste (Concours du Plus Bel Athlète de France) qui s'est déroulé à Vernon et a été un très grand succès du point de vue du public et de la propagande. Les résultats financiers peuvent être également considérés comme satisfaisants, les recettes s'étant élevées à 536.450 fr. et les dépenses à 584.345 fr.

Il tient à remercier une nouvelle fois M. Bernard Renault et ses collègues du Comité de Normandie, qui ont accepté de prendre en charge cette compétition, apportant ainsi une aide précieuse à la F.F.H.C.

*Subventions.* - Une somme de 292.000 francs est affectée par le Haut Commissariat aux Sports au financement d'une partie du voyage de l'athlète Pally, de l'Ile de la Réunion, pour sa participation à la finale du Championnat de France juniors 1959. Ladite somme a été transmise, par les soins de la F.F.H.C., au Comité régional intéressé.

Un crédit de 500.000 fr. est, en outre, attribué à la F.F.H.C. au titre de subvention complémentaire de fonctionnement.

*Demande de radiation.* - Sur proposition du Comité Anjou-Bretagne, le Comité de Direction prononce la radiation à vie des athlètes Marc Gérin et Jack Mortier, du Club Athlétique Nantais, pour faits exposés en séance.

*Intergroupe des Parlementaires sportifs.* - Il est donné connaissance de l'a liste des membres de l'Intergroupe des Parlementaires sportifs et Amis du Sport, celui-ci s'offrant à contacter la Fédéra-

tion pour l'étude des problèmes généraux intéressant le sport français ou pour des questions particulières au sport haltérophile.

*Gala des Sports.* - L'Union Syndicale des, Journalistes Sportifs demande la participation de champions haltérophiles au gala qui sera organisé à son profit, le 2 décembre prochain, au stade Pierre de Coubertin.

Le Comité de Direction donne son accord de principe à cette participation.

*Cas Pêcheur*. - Sur proposition du Secrétaire Général, le Comité de Direction décide, plutôt que de réunir la Commission de Discipline pour entendre les explications de Pêcheur, de la convoquer directement à la prochaine séance du bureau. Cette convocation sera envoyée quinze jours à l'avance, par lettre recommandée avec accusé de réception.

*Moniteur National*. - Le Président informe le Comité de Direction que M. J. Lambert a été mis à la disposition de la F.F.H.C. par le Haut-commissariat aux Sports pour la durée de chacun des stages du calendrier fédéral.

*Comité de Lorraine.* - MM. Malenfert, Président, Cuisenier, Secrétaire et Rabo, trésorier du Comité de Lorraine ayant donné leur démission de leurs fonctions respectives, l'assemblée générale du Comité, qui s'est réunie le 11 octobre, a élu un nouveau bureau.

M Bovi, du Cercle des Sports d'Homécourt, a accepté le poste de Président par intérim et M. Truc, du même Club, celui de Secrétaire-Trésorier.

*Critérium National Haltérophile Juniors.* - L'organisation d'une finale du Critérium National Haltérophile pour les juniors ayant été décidée, distincte de celle des Seniors, il est donné lecture du projet de règlement de la nouvelle compétition et des minima proposés. Adopté à l'unanimité.

*Relations avec les États Membres de la Communauté*. - Le Haut Commissariat aux Sports a précisé, par deux circulaires, les conditions dans lesquelles doivent être envisagées les relations des Fédérations sportives avec les États membres de la Communauté.

D'autre part, une réunion vient de se tenir au Comité National des Sports, au cours de laquelle le Dr Héraud, chargé des questions relatives à la Jeunesse et aux Sports au sein de la Division Sociale et Culturelle au Ministère d'État, a entretenu les Fédérations des problèmes sportifs concernant les dits États.

*Questions financières.* - Sur proposition du secrétaire général, M. Poulain, le Comité de Direction donne son accord de principe

- à l'attribution de subventions aux Comités régionaux, destinées à favoriser l'organisation d'une compétition de P.O. ;
- à l'ouverture, au Moniteur National, d'un crédit destiné au financement de la fabrication de 30 barres à disques dans les Collèges Techniques ;
- à l'achat d'un certain nombre de barres suédoises dont la qualité s'est révélée supérieure à celle du matériel français. Ces barres devraient obligatoirement avoir les cotes récemment adoptées par la Fédération Internationale.

*Décès de M. Pierre Darrigan*. - Avant de clore la séance, le Président fait l'éloge de M. Darrigan, ancien Président du Comité de Guyenne dont il rappelle la carrière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h. 50.

*Le Secrétaire Général :*
R. POULAIN.

# Prochains stages d'haltérophilie

| DATES | LIEU | QUALITÉ DES STAGIAIRES | NOMBRE DE PLACES |
|---|---|---|---|
| Du 7 au 21 février 1960 ..... | Chamonix | Préparation Olympique Oxygénation | 10 |
| Du 8 au 13 février 1960 ..... | Voiron | Espoirs | 15 |
| Du 22 au 27 février 1960..... | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |
| Du 2 au 8 mai 1960..... | Poitiers | Espoirs | 15 |

*Stages d'Espoirs :*

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2e classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

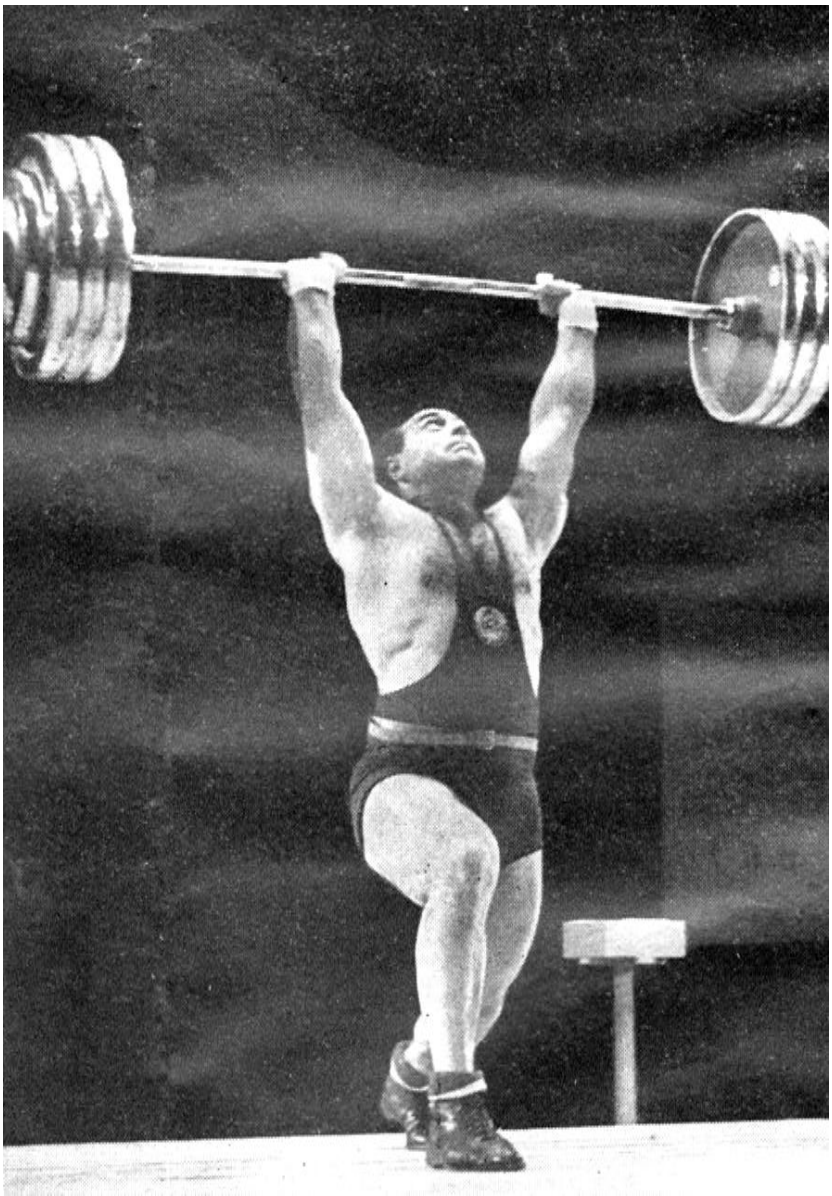

**VOROBIEV (U.R.S.S.) 2e du Championnat du Monde 1959, catégorie Poids Lourds-Légers, battu au poids de corps par Martin (Gde Bretagne).**
*(Photo George W. Kirkley.)*

## RÈGLEMENT DU PRIX INTERRÉGIONAL 1960

Le Prix Interrégional 1960 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile Culturiste, le dimanche 7 février 1960 au Stade Municipal de Montrouge, 103, rue Maurice-Arnoux, à Montrouge.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1959-1960.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

### Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Interrégional les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | |
|---|---|
| *Poids Coqs* ..... | 190 k. |
| *Poids Plumes*..... | 210 k. |
| *Poids Légers*..... | 235 k. |
| *Poids Moyens* ..... | 250 k. |
| *Poids Mi-Lourds*..... | 270 k. |
| *Poids Lourds Légers*..... | 285 k. |
| *Poids Lourds* ..... | 295 k. |

Peuvent participer au Prix Interrégional : 1° les athlètes classés 4e série ; 2° les athlètes classés 3e série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Prix Fédéral, d'un Critérium National Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalisé les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

### Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement dans toute la France, le dimanche 17 janvier 1960. La clôture des engagements pour la finale est fixée au 20 *janvier* 1960, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de ta F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc, à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés.

Les mineurs participant au Prix Interrégional devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

Les résultats comporteront un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors.

Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944.

### Frais de déplacement

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Interrégional dans les conditions suivantes

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

### Catégorie de concurrents

*Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
*Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
*Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
*Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
*Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
*Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
*Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; les athlètes devront obligatoirement participer à la finale dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés.

### Mouvements imposés

1° Développé à deux bras ;
2° Arraché à deux bras ;
3° Épaulé et jeté en barre à deux bras.

### Nombre d'essais

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

### Pesage

La formalité du pesage aura lieu le Jour même du Prix Interrégional, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Interrégional.

### Matériel

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Interrégional.

### Tenue

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

### Désignation des vainqueurs

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'ex æquo dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des concurrents.

### Pénalités

Sera disqualifié de la F.F.H.C. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

- Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Interrégional;
- Tout concurrent abandonnant le Prix Interrégional pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

### Réclamations

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

### Responsabilités

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Interrégional.

# *Nos joies, nos peines…*

### DISTINCTIONS

M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C., Vice-président du Comité Olympique Français, vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur du Liban.

***

M. Orsini, Conseiller technique de l'Haltérophile Club de Nice, vient de recevoir la Médaille de bronze du Mérite Sportif.

Nos bien vives félicitations.

### NAISSANCE

L'Haltérophile Club de Nice nous fait part de la naissance de Muriel Bisaccioni, fille du Capitaine de son équipe, M. Jean Bisaccioni.

Nos bien vives félicitations à M. et Mme Bisaccioni et vœux de bonne santé pour le bébé.

### VŒUX DE RÉTABLISSEMENT

MM. R. Gourhand, Président du Comité du Lyonnais, et J. Haguenauer, Trésorier du Comité d'Alsace, sont entrés en clinique pour y subir une intervention chirurgicale.

Nous leur adressons nos vœux de prompt et complet rétablissement.

# Le Championnat du Monde 1959

*(Suite)*

**Plukfelder brillant successeur de Lomakine dans les Mi-Lourds.**

Un athlète a dominé cette catégorie et l'ensemble des concurrents participant au Championnat : c'est le soviétique Plukfelder.

Nous le connaissions déjà pour l'avoir vu à l'œuvre aux Jeux Internationaux de la Jeunesse à Moscou, en 1957, et nous pensions qu'il était en mesure de jouer un très grand rôle dans les prochaines rencontres internationales.

Athlète harmonieusement développé, sans hypertrophie musculaire, Plukfelder doit ses performances exceptionnelles à une parfaite mise au point technique de ses mouvements et, surtout, à sa souplesse particulière en fente d'arraché ou d'épaulé.

Aucun Mi-Lourd ne pouvait rivaliser avec lui, même pas un Palinski, pourtant minutieusement préparé.

Au développé, le Russe réalisait 145 k au troisième essai, après avoir réussi 135 et 140 k, dans ce style moderne devenu désormais classique maintenant qui, tout en restant dans les normes accordées par le règlement actuel, permet à un véritable athlète d'utiliser au maximum ses qualités de vitesse et de détente.

Le Polonais Palinski, qui nous avait surpris à l'entraînement par ses séries répétées à 125 k, se voyait accorder 127 k 500 seulement, d'extrême justesse, tandis que l'Américain J. George, victime de l'arbitrage particulièrement sévère, restait à 122 k 500, après avoir poussé à deux reprises 127 k 500, sur les reins.

Puis, nous trouvons deux athlètes à 125 k : le Bulgare Tatozew et le Tchèque Psenicka, enfin, le jeune Finlandais Kailajarvi avec 120 k, qui est le seul concurrent avec Plukfelder à réussir ses trois essais.

A l'arraché, quatre athlètes dominent le lot des Mi-Lourds. Tout d'abord le Hongrois Toth qui, parti à 120, réalise 125 k en flexion, au troisième essai. Palinski arrache 130 k à son ultime essai, après les avoir ratés une première fois, mais se voit reprendre 2 k 500 par George, grâce à un arraché à132 k 500 obtenus difficilement. Enfin, Plukfelder, qui fait une série magnifique avec 132,500, 137,500 et... 140 k ; ce dernier essai, le plus beau des trois, constitue le nouveau record mondial, homologué à 141 k. Ce record est, à mon avis, le plus bel exploit de ce Championnat, car il est accompli dans le style en fente, donc avec une technique moins économique. Il faut signaler toutefois, comme je l'ai dit plus haut, que Plukfelder possède une souplesse peu commune de l'articulation de la hanche, laxité qui lui permet d'amener son bassin aussi bas que s'il utilisait le « style accroupi ».

Derrière ces quatre champions qui montrent une supériorité, marquante à l'arraché, nous trouvons Tatozew, Psenicka, l'Allemand Gohring à 120 k et l'iranien Amiri à 122 k 500. Fait assez rare parmi les huit meilleurs arracheurs, trois seulement utilisent la flexion : Tatozew, George et Toth.

A l'épaulé et jeté, l'Autrichien Herbst termine le premier à 135 k, totalisant 352 k 500, performance tout juste passable pour ce Championnat. Les Allemands Gohring et Kienert, ainsi que le Suédois Borrman, ne peuvent dépasser 145 k, puis la barre est chargée à 150 k. Tatozew les jette, ainsi que l'iranien Amiri. A 155 k, c'est le tour du Hongrois Toth pour son premier essai, puis, à nouveau, Tatozew qui rate deux fois et totalise ainsi 395 k. Psenicka, qui a démarré à 152 k 500, réalise 157 k 500 très péniblement, ratant 160 k que réussit le Hongrois Toth. Ce dernier totalise 395 k, mais, plus léger, devance Tatozew au classement. Il en est de même du blond Finlandais Kailajarvi, du bouillant Iranien Amiri qui, après avoir réussi tous deux respectivement 162 k 500 et 155 k au dernier essai, ne sont départagés qu'au poids de corps pour la 5e place qui revient au nordique. La 4e place échoit au courageux Psenicka qui, bien que blessé, n'en totalise pas moins 402 k 500.

Et c'est le tour des trois vedettes de la catégorie.

George, très prudent, commence à 162 k 500, mais rate son jeté qu'il réussit aussitôt après. Le recordman du Monde n'est pas dans un grand jour Palinski et Plukfelder prennent tous deux 167 k 500. Le Polonais, qui nous avait déjà stupéfaits à l'entraînement par ses épaulés successifs (une dizaine) à 160 et 165 k, jongle littéralement avec la charge. Le Russe parait moins au point qu'à l'arraché. Il rate d'ailleurs 172 k 500 au deuxième essai, puis les réussit ensuite après s'être longuement concentré, portant ainsi le record mondial du total à 457 k 500.

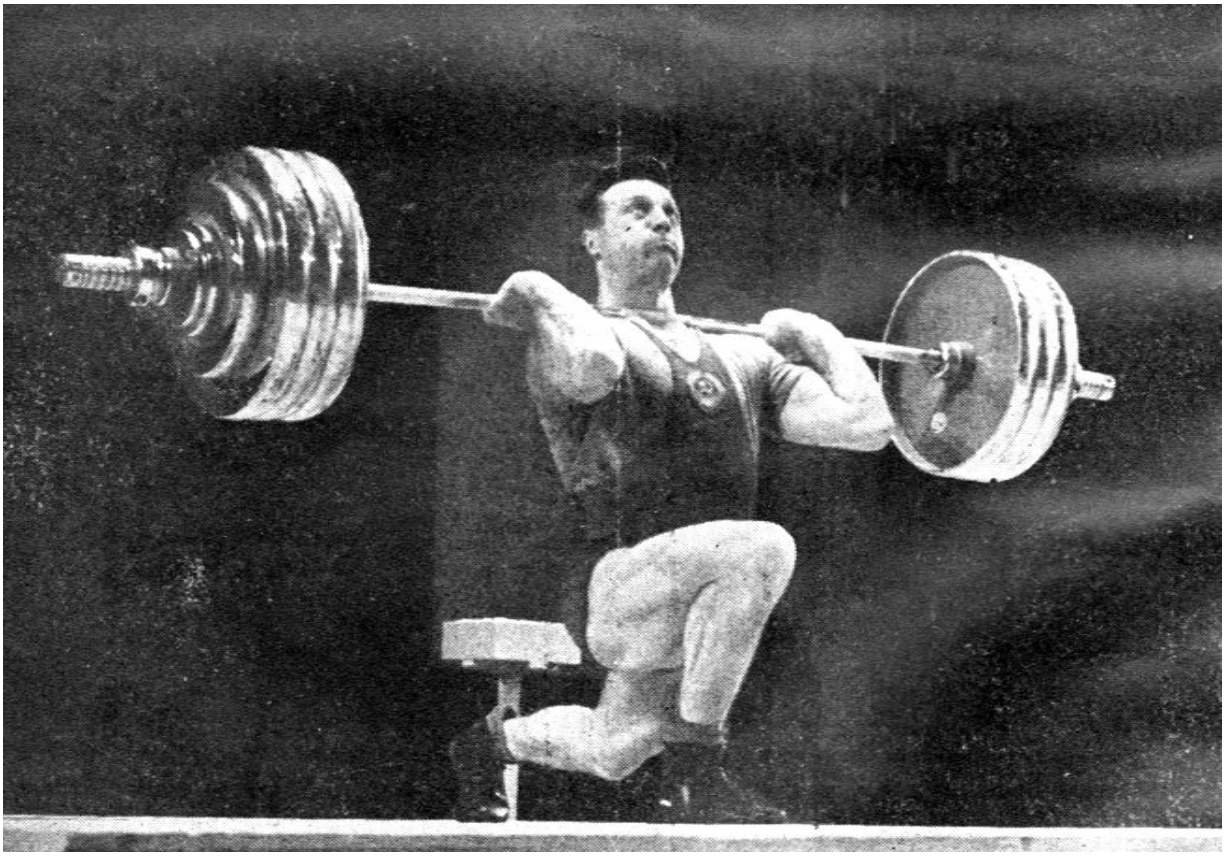

**PLUKFELDER (U.R.S.S.), Champion du Monde 1959 Poids Mi-Lourds, dans son troisième essai à l'épaulé et jeté : 172 k 500.**

*(Photo George W. Kirkley.)*

L'intérêt de la compétition rebondit lorsque George demande 175 k au troisième essai, barre qui lui permettrait d'égaler le Polonais. Hélas !, l'Américain échoue nettement à l'épaulé et Palinski devient véritablement le maître dans ce mouvement où il réalise 172,500, puis 175, enfin 178 k 500, nouveau record du monde. Le public, debout, se déchaine, trépigne, chante l'hymne polonais et il faut plusieurs minutes pour ramener le calme dans la salle.

Cette journée consacre un nouveau champion Plukfelder qui, en battant deux records du monde, s'avère le meilleur Mi-Lourd de tous les temps. Palinski ne possède pas les qualités du Russe, mais a prouvé que l'entraînement méthodique et la persévérance permettent de réaliser des progrès intéressants.

Ces deux athlètes et l'Américain George ont une valeur remarquable qu'il faut signaler. N'ont-ils pas déjà réalisé 175 k au jeté ?, performance exceptionnelle pour un Mi-Lourd.

La moyenne des totaux avoisine les 380 k, le septième, le Hongrois Toth, jette 160 k ; cela situe, sans faire de commentaires, le niveau d'ensemble de cette catégorie.

***

**Vorobiev battu par... un jeune haltérophile : le noir Louis Martin.**

**Vincent, blessé, abandonne la compétition.**

Quatre mille personnes sont attentives, les yeux rivés sur un superbe athlète, noir, moulé dans un maillot blanc très ajusté, accroupi dans la barre rutilante, chargée à 175 k.

C'est l'instant le plus passionnant de ce match des Lourds Légers.

Le champion soviétique Vorobiev qui, pour tout le monde, semblait encore imbattable, est sur le point d'être déchu.

Le jeune noir Louis Martin, de la Jamaïque (il a 23 ans), après avoir développé 137 k 500 au deuxième essai dans un style qui en dit long sur sa force et arraché 132 k 500, était mené de 10 k par Vorobiev, à qui l'on avait accordé injustement 140 k au développé, poussés après deux tentatives.

Prudent, se sachant en méforme, le Soviétique, qui avait arraché 135 k, devait jeter 170 k au deuxième essai. A 172 k 500, Vorobiev ne pouvait épauler la barre.

L'Anglais est plus léger. Après avoir réussi 165 k, il a demandé 175 k soit 10 k de plus que son record personnel.

Martin se concentre très longuement et c'est l'exploit, que réussit l'athlète noir qui a su tenter le tout pour le tout, le très grand exploit d'être non seulement Champion du Monde pour ses débuts, mais aussi de battre un champion comme Vorobiev.

Le total de Martin (445 k) parait assez faible en regard des totaux réalisés par les champions de la catégorie ces dernières années, mais il ne faut pas oublier que le Jamaïquain n'a jamais participé à un Championnat et qu'il tire dans un style très élémentaire, en particulier au développé et à l'arraché. Il est donc fort probable qu'aux Jeux de Rome, il aura amélioré ses performances et, s'il est bien conseillé par ses entraîneurs anglais, ses chances pour le titre suprême sont très sérieuses, quoique l'on dise grand bien du Soviétique Dwigun, le successeur de Vorobiev.

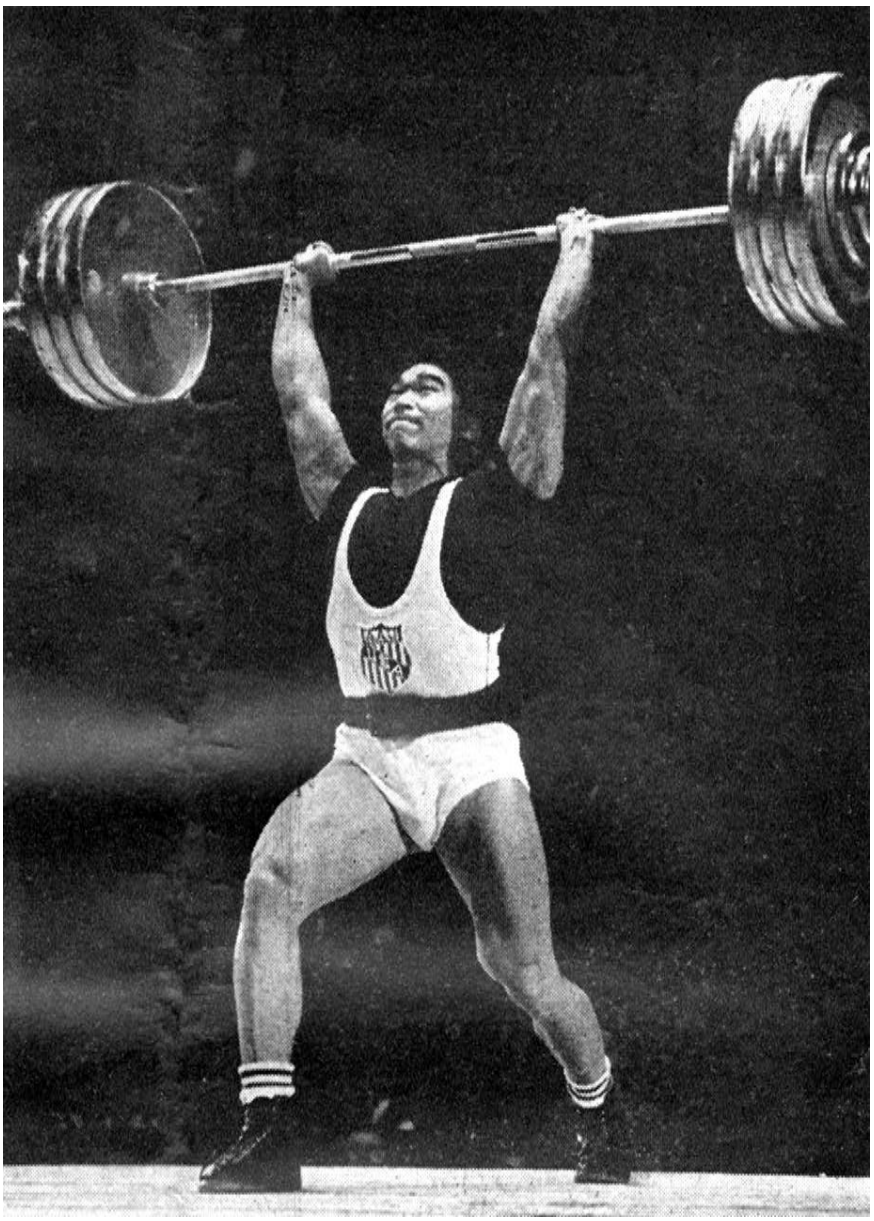

**T. Kono (États-Unis) Champion du Monde 1959 des Poids Moyens.**

Revenons au déroulement du Championnat. La troisième place, celle que nous rêvions pour Vincent, blessé et incapable de continuer le match après 120 k au développé, est obtenue par le Polonais Bialas qui semble plafonner depuis quelques années aux alentours de 420 k.

Quatre athlètes totalisent ensuite 405 k et sont départagés au poids de corps. Le plus léger, le Roumain Baroga, faible arracheur, ne doit sa place qu'à son développé (132 k 500). Les trois autres, le Finlandais Suominen, le Hongrois Pal et l'iranien Boroumand, sont très équilibrés, puisqu'ils obtiennent généralement au deuxième essai des performances de l'ordre de 122 k 500, 125 et 157 k 500.

L'Américain Pulskamp, jeune néophyte, a fait un zéro au jeté à 155 k, après avoir développé 130 kg et arraché 120 k au premier essai, au poids de corps de 85 k. Avec quelques kilos supplémentaires et un peu plus d'expérience, il fera un très bon équipier pour le « team » de Bob Hoffman.

Deux hommes sont encore *ex aequo* à 390 k pour la huitième place le Hongrois Vanczak et le docker finlandais Tuononen. Bien connu du public parisien. Tuononen, heureusement plus léger, mais bedonnant et sans ressort, obtient de justesse et au troisième essai dans chaque mouvement : 127 k 500, 112 k 500 et 150 k.

Notre champion François Vincent, classé 5$^{e}$ l'an dernier, à Stockholm, avec 407 k 500, s'il n'avait été blessé, aurait dû logiquement réaliser 130 - 130 et 165, soit 425 k, total qu'il avait obtenu à l'entraînement quinze jours avant le départ pour Varsovie.

La malchance semble s'acharner sur nos athlètes dans ce Championnat. Debuf, quoique en petite forme – il valait 390 k à l'entraînement, – aurait pu tenir sa place sans une fâcheuse déchirure musculaire au trapèze.

**Comme prévu, le Russe Vlassov est Champion des Lourds**

**Le noir Bradford en gros progrès**

Douze Poids Lourds entrent en lice pour cette dernière journée du Championnat, qui réunit cinq mille spectateurs.

Nous connaissons la plupart des athlètes, sauf le Soviétique Vlassov, grand gaillard de 1 m. 86 et de 115 k.

Le Bulgare Veselinov, troisième des Lourd Légers à Stockholm, pèse quelque 15 k de plus que l'an passé. Il a gagné en force certainement, mais pas en esthétique. Pigaiani est toujours Ventru, c'est le plus lourd : 140 k. L'Iranien Pojhan ne pèse que 102 k 500, poids relativement peu élevé pour un poids Lourd. Bradford semble avoir encore épaissi, mais ses bras et ses, épaules sont véritablement extraordinaires. Seuls Vlassov et le Finlandais Makinen paraissent sveltes au milieu de tous ces colosses.

Le Championnat commence. Les premiers éliminés au développé sont l'Américain Ashman à 130 k, obtenus au deuxième essai, puis Makinen et l'Allemand Arnold à 135 k.

Ensuite, le puissant Tchèque Syrovy et le Roumain Cazan poussent 137 k 500, non sans difficultés. Veselinov et le bedonnant Iranien Hadi développent 140 k et les choses deviennent sérieuses à 145 k.

Trois hommes commencent à ce poids Pigaiani, Pojhan et l'ex-champion d'Europe Holbl. A trois reprises, ces deux derniers poussent la barre sur les reins. C'est l'essai chaque fois et ils sont éliminés. L'Italien fait un beau développé pour lequel on lui donne bon. Hadi rate deux fois la même barre, tandis que Veselinov, plus heureux à son deuxième essai, réunit l'unanimité des juges.

A 150 k, Pigaiani réussit à pousser la barre, non sans un fort cambré des reins, mais c'est tout de même bon. Puis Vlassov commence à 160 k qu'il développe très facilement. Bradford, qui a demandé 165 k, montre qu'il est plus fort que jamais en poussant la barre sans le moindre retrait du corps. Le Russe échoue ensuite nettement deux fois à 167 k 500. A son deuxième essai, Bradford réussit 170 k dans le même style, après un épaulé laborieux, mais il rate 172 k 500. Il a 10 k d'avance sur le Russe, mais nous savons Vlassov plein de ressources dans les mouvements de détente.

A l'arraché, Veselinov et Pigaiani commencent à 125 k. A 130 k, l'Italien échoue deux fois, tandis que le Bulgare réussit son arraché en flexion. Bradford et Ashman débutent à 135 k, réussissent, mais Ashman plus difficilement. Il est loin de sa meilleure condition. Puis le Russe se joue de 140 k, que rate deux fois Ashman. Bradford tire la même barre, les bras légèrement fléchis et les arbitres lui refusent très justement l'essai. Il demande 145 k, arrache à nouveau la charge, aussi mal d'ailleurs. Essai

Réclamation du « coach » américain et le Jury d'Appel casse la décision des juges. C'est bon !

Le Russe prend la même barre, qu'il arrache avec une facilité déconcertante, donnant bien l'impression d'être en dedans de ses possibilités. A 147 k 500, sans concentration aucune, il réussit aussi aisément.

La barre est chargée à 153 k pour le record du Monde et Vlassov arrache ce poids dans ce style rapide et net qui caractérise l'athlète, bien au point et sûr dé lui. Personnellement, je ne suis pas étonné, car ne m'a-t-il pas confié, le matin même du match, qu'il avait réussi plusieurs fois 150 k dans la semaine précédant le Championnat.

Au jeté, Ashman, Pigaiani, Makinen réussissent 170 k au premier essai, tous trois en flexion. Puis Veselinov prend 172 k 500, mais, par excès de confiance, les rate à l'épaulé. C'est le tour de Bradford avec la même barre, qui nous étonne par sa facilité. Va-t-il inquiéter Vlassov ?

Veselinov reprend 172 k 500 et, cette fois-ci réussit pleinement. La barre est à 175 k. Makinen et Pigaiani échouent deux fois à l'épaulé. Ils totalisent respectivement 447 k 500 et 445 k Bradford demande 177 k 500, les réussit, mais Vlassov n'a toujours pas commencé.

Il reste un essai à Veselinov, qui s'est assuré la troisième place. Il tente 180 k, fait un épaulé remarquable par la facilité de son relèvement et réussit le jeté ; très bel exploit pour un athlète de 104 k.

Le colosse noir Bradford fait une tentative sur la même barre, la manque, totalisant malgré tout 492 k 500, affirmant de réels progrès.

Alors, Vlassov commence à 185 k. Il tire en flexion à l'épaulé. Toujours aussi désinvolte, fait assez rare chez un Soviétique, il jette 192 k 500 à son deuxième essai, un peu en avant cependant, s'assurant ainsi le titre mondial avec 500 k. Puis il fait charger la barre à 200 k. Chacun commente à sa façon l'annonce de ce poids fantastique et s'apprête à fixer dans sa mémoire ou sur la pellicule cet exploit tant attendu depuis quatre ou cinq ans. Hélas !, comme l'Américain Ashman l'an dernier, il épaule, se redresse sans grand effort apparent, s'apprête à jeter la charge fatidique..., et tous les espoirs s'envolent car l'athlète ne peut maintenir la barre.

C'est vraiment dommage car cet exploit aurait été le plus sensationnel du Championnat. Très certainement, à Rome, Vlassov réussira cette performance et, qui sait, peut-être mieux

GEORGES FIRMIN,
*Entraîneur Fédéral.*

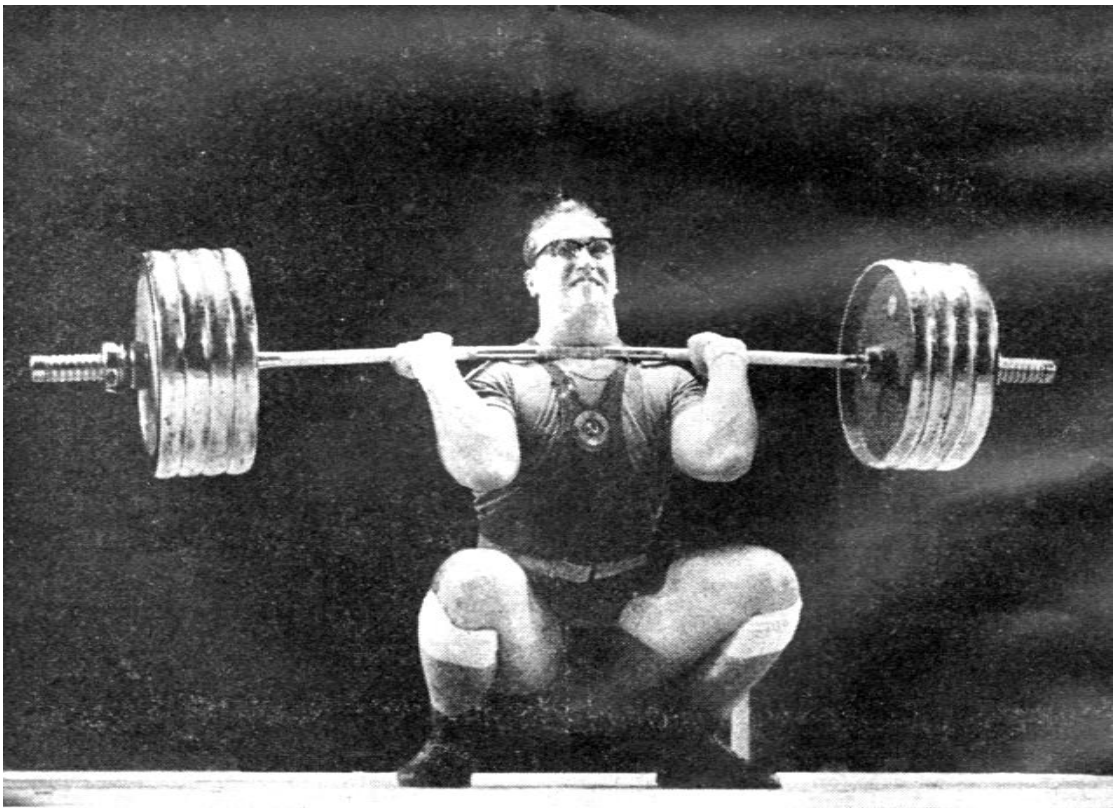

**Vlassov (U.R.S.S.) Champion du Monde Poids Lourds 1959 au premier essai de l'épaulé et jeté.** *(Photo : George W. Kirkley.)*

# RÉSULTATS TECHNIQUES
# DU CHAMPIONNAT D'EUROPE 1959
# VARSOVIE (Pologne)

*Jury d'appel.* — Président M. B. Nyberg (Finlande). Secrétaire M. E. Gouleau (France).
*Membres* : MM. Nazarov (U.R.S.S.), Johnson (États-Unis), Borejsza (Pologne).

**POIDS COQS. — 29 septembre 1959.**

| | Noms des Concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | STOGOV | 55,9 | U.R.S.S. | 102,500 | 100, - | 130, - | 332,500 |
| 2. | JANKOWSKI | 55,7 | Pologne | 95, - | 100, - | 125, - | 320, - |
| 3. | FOELDI | 55,5 | Hongrie | 90, - | 85, - | 120, - | 295, - |
| 4. | KOJEW | 55,5 | Bulgarie | 87,500 | 87,500 | 115, - | 290, - |
| 5. | EBERLE | 55,5 | Allemagne Ouest | 90, - | 85, - | 110, - | 285, - |
| 6. | PANAIT | 55,5 | Roumanie | 90, - | 85, - | 107,500 | 282,500 |
| 7. | GRANDI | 55,5 | Italie | 87,500 | 82,500 | 110, - | 280, - |
| N. Cl. | SCHUCHORDT | 55,6 | Allemagne Est | 90, - | 77,500 | 0, - | — |

*Chef de plateau* : M. Poorfahzib (Iran). *Arbitres* : MM. Kestler (Allemagne Est), Pszczola (Pologne).

**POIDS PLUMES. — 30 septembre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | ZIELINSKI | 59,9 | Pologne | 110, - | 112,500 | 142,500 | 365, - |
| 2. | MANNIRONI | 59,3 | Italie | 107,500 | 110, - | 132,500 | 350, - |
| 3. | JANKOV | 59,8 | Bulgarie | 95, - | 97,500 | 127,500 | 320, - |
| 4. | MISKE | 59,8 | Allemagne Est | 97,500 | 90, - | 120, - | 307,500 |
| 5. | BIRAU | 59,5 | Roumanie | 95, - | 95, - | 115, - | 305, - |
| 6. | JORDANOV | 59,9 | Bulgarie | 82,500 | 95, - | 115, - | 292,500 |
| 7. | DODOJACEK | 59,4 | Autriche | 90, - | 85, - | 105, - | 280, - |
| N. Cl. | NOLTEN | 59,8 | Hollande | 0, - | 0, - | — | — |

*Chef de plateau* : M. Piou (France). *Arbitres* : MM. Karam (Egypte), Moroz (U.R.S.S.).

**POIDS LEGERS. — 1er octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | BOUCHOUEV | 67,5 | U.R.S.S. | 125, - | 117,500 | 142,500 | 385, - |
| 2. | FARADZAN | 66,9 | U.R.S.S. | 107,500 | 115, - | 147,500 | 370, - |
| 3. | CZEPULKOWSK | 67,1 | Pologne | 115, - | 107,500 | 137,500 | 360, - |
| 4. | OTAHAL | 67,2 | Tchécoslovaquie | 112,500 | 102,500 | 135, - | 350, - |
| 5. | GERBER | 67,1 | France | 110, - | 102,500 | 132,500 | 345, - |
| 6. | GIUFRIDA | 66,9 | Italie | 110, - | 92,500 | 140, - | 342,500 |
| 7. | BALOGH | 66,9 | Hongrie | 102,500 | 110, - | 130, - | 342,500 |
| 8. | HUSZKA | 67,1 | Hongrie | 100, - | 107,500 | 135, - | 342,500 |
| 9. | KOLB | 67,2 | Allemagne Ouest | 110, - | 100, - | 130, - | 340, - |
| 10. | TAUCHNER | 67,3 | Autriche | 105, - | 100, - | 135, - | 340, - |
| N. Cl. | NOKOLOV | 67, - | Bulgarie | 110, - | 95, - | — | — |
| N. Cl. | DE GENOVA | 66,4 | Italie | 0, - | — | — | — |
| N. Cl. | MATZKU | 67,3 | Autriche | 0, - | — | — | — |

*Chef de plateau* : M. Poula (Tchécoslovaquie). *Arbitres* : MM. State (Grande-Bretagne), Rubino (Italie).

**POIDS MOYENS. .—. 2 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | BOGDANOVSKI | 75, - | U.R.S.S. | 132,500 | 122,500 | 162,500 | 417,500 |
| 2. | BOCHENEK | 74,7 | Pologne | 120, - | 112,500 | 160, - | 392,500 |
| 3. | VERES | 74,3 | Hongrie | 120, - | 117,500 | 152,500 | 390, - |
| 4. | PATERNI | 74,7 | France | 127,500 | 115, - | 145, - | 387,500 |
| 5. | COPA | 73,8 | Pologne | 112,500 | 112,500 | 150, - | 375, - |
| 6. | ABADJIEV | 73,4 | Bulgarie | 110, - | 117,500 | 140, - | 367,500 |
| 7. | ROMAN | 75, - | Roumanie | 107,500 | 110, - | 145, - | 362,500 |
| 8. | MAIER | 73,4 | France | 107,500 | 105, - | 135, - | 347,500 |

*Chef de plateau* : M. Terpak (Etats-Unis). *Arbitres* : MM. Skalicky (Tchécoslovaquie), Sabah (Iraq).

**POIDS MI-LOURDS. — 3 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | PLUKFELDER | 81,6 | U.R.S.S. | 145, - | 140, - | 172,500 | 457,500 |
| 2. | PALINSKI | 82, - | Pologne | 127,500 | 130, - | 175, - | 432,500 |
| 3. | PSENICKA | 82,1 | Tchécoslovaquie | 125, - | 120, - | 157,500 | 402,500 |
| 4. | KAOLAJARVI | 80, - | Finlande | 120, - | 115, - | 162,500 | 397,500 |
| 5. | TOTH | 78,4 | Hongrie | 110, - | 125, - | 160, - | 395, - |
| 6. | TATCZEW | 81,8 | Bulgarie | 125, - | 120, - | 150, - | 395, - |
| 7. | GOHRING | 81,9 | Allemagne Est | 110, - | 120, - | 145, - | 375, - |
| 8. | KIENERT | 80,9 | Allemagne Ouest | 110, - | 112,500 | 142,500 | 365, - |
| 9. | BORRMAN | 81,1 | Suède | 110, - | 105, - | 140, - | 355, - |
| 10. | HERBST | 80,3 | Autriche | 107,500 | 110, - | 135, - | 352,500 |
| N. Cl. | KARHU | 82,2 | Finlande | 110, - | 112,500 | — | — |
| N. Cl. | DEBUF | 80,7 | France | 107,500 | Blessé, a abandonné | | — |

*Chef de plateau* : M. Kirkley (Grande-Bretagne). *Arbitres* : MM. Vartianen (Finlande), Wunderer (Autriche).

| | Noms des Concurrents | Poids de corps | Nations | Développé à deux bras | Arraché à deux bras | Épaulé-jeté à deux bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **POIDS LOURDS-LEGERS : 3 octobre 1959.** | | | | | | | |
| 1. | MARTIN | 88,6 | Grande-Bretagne | 137,500 | 132,500 | 175, - | 445, - |
| 2. | VOROBIEV | 89,7 | U.R.S.S. | 140, - | 135, - | 170, - | 445, - |
| 3. | BIALAS | 89,3 | Pologne | 132,500 | 130, - | 160, - | 422,500 |
| 4. | BAROGA | 86,8 | Roumanie | 132,500 | 115, - | 157,500 | 405, - |
| 5. | SUOMINEN | 88,7 | Finlande | 122,500 | 125, - | 157,500 | 405, - |
| 6. | PAL | 89,2 | Hongrie | 120, - | 120, - | 160, - | 400, - |
| 7. | TUONONEN | 88,7 | Finlande | 127,500 | 112,500 | 150, - | 390, - |
| 8. | VANCZAK | 89,7 | Hongrie | 120, - | 115, - | 155, - | 390, - |
| 9. | SRSTKA | 86,2 | Tchécoslovaquie | 120, - | 115, - | 150, - | 385, - |
| N. Cl. | VINCENT | 89,3 | France | 120, - | blessé, a abandonné | | — |
| N. Cl. | VAN DORP | 88, - | Hollande | 0, - | — | — | — |
| *Chef de plateau* : M. Poliakow (U.R.S.S.). *Arbitres* : Hoffman (Etats-Unis), Mensavi (Iran). | | | | | | | |
| **POIDS LOURDS : 4 octobre 1969.** | | | | | | | |
| 1. | VLASOV | 115, - | U.R.S.S. | 160, - | 147,500 | 192,500 | 500, - |
| 2. | VESELINOV | 164,3 | Bulgarie | 145, - | 130, - | 180, - | 455, - |
| 3. | MAKINEN | 110, - | Finlande | 135, - | 142,500 | 170, - | 447,500 |
| 4. | PIGAIANI | 142, - | Italie | 150, - | 125, - | 170, - | 445, - |
| 5. | SYROVY | 128, - | Tchécoslovaquie | 137,500 | 122,500 | 170, - | 430, - |
| 6. | ARNOLD | 108,8 | Allemagne Est | 135, - | 122,500 | 160, - | 417,500 |
| 10. | CAZAN | 120,6 | Roumanie | 137,500 | 115, - | 150, - | 402,500 |
| N. Cl. | HOLBL | 127,8 | Autriche | 0, - | — | — | — |
| *Chef de plateau* : M. Kochanowsky (Pologne). *Arbitres* : MM. Papee (Hongrie), Nedelczew (Bulgarie). | | | | | | | |

*CLASSEMENT DES NATIONS :*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | U.R.S.S. | 45 | points |
| 2. | Pologne | 32 | — |
| 3. | Bulgarie | 15 | — |
| 4. | Hongrie | 12 | — |
| 5. | Finlande | 9 | — |
| 5. | Italie | 9 | — |
| 7. | Grande-Bretagne | 7 | — |
| 7. | Tchécoslovaquie | 7 | — |
| 9. | Roumanie | 6 | — |
| 10. | France | 5 | — |
| 11. | Allemagne de l'Est | 4 | — |
| 12. | Allemagne de l'Ouest | 4 | — |

*RECORDS BATTUS :*

*Arraché à deux bras :*
Poids *Plumes* : Zielinski (Pologne), 113 k 500.
» *Mi-Lourds* : Plukfelder (U.R.S.S.), 141 k.
» *Lourds* : Vlassov (U.R.S.S.), 153 k.

*Épaulé et jeté à deux bras :*
Poids *Mi-Lourds* : Palinski (Pologne), 178 k 500.

*Total Olympique :*
Poids *Mi-Lourds* : Plukfelder (U.R.S.S.), 145 + 140 + 172,500 = 457 k 500.

### Stage de Moniteurs d'Haltérophilie

Le Stage s'est déroulé à l'Institut National des Sports, du 21 au 28 septembre 1959. Treize candidats étaient présents sur quinze places demandées par la Fédération. Trois d'entre eux furent demi-pensionnaires.

Le Stage se déroula suivant le programme établi. Les épreuves physiques prévues sur une demi-journée furent effectuées chaque jour à des moments creux : après le déjeuner, de 13 h 30 à 14 h ou après 17 h, évitant ainsi des fatigues aux stagiaires plus âgés. Le jeudi après-midi se déroula l'épreuve écrite, à la salle 115 B, surveillée par M. P. Buisson, vice-président de la F.F.H.C. Samedi matin, dès 8 h, les épreuves pédagogiques et techniques eurent lieu devant le Jury fédéral.

La tenue des stagiaires fut exemplaire ; tous travaillèrent consciencieusement et le résultat final en témoignera.

Au point de vue matériel, il faut signaler les mauvaises conditions dans lesquelles nous avons travaillé (manque de barres en état, de disques de charge, de plateau correct, de locaux vraiment adaptés à 1'Haltérophilie qui doit s'effectuer, je dirai dans le calme pour permettre un travail plus efficace.

Un souvenir fut remis par M. Deschaintres, au nom de ses camarades et de lui-même, à MM. Pichon, Lambert et à moi-même. Nous fûmes très touchés de cette attention et nous les en remercions vivement.

L. GUILLIER,
*Maître d'E.P.S.*

## Formation des Cadres F.F.H.C.

Un Stage a eu lieu, en septembre dernier, à l'Institut National des Sports, pour la formation des Cadres de la F.F.H.C.

Après avoir pris connaissance des résultats des examens qui ont eu lieu à l'issue de ce Stage, le Comité de Direction fédéral a pris les décisions suivantes :

Obtiennent :

*Le Diplôme de Moniteur d'Haltérophilie*

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Py | Association Sportive des P.T.T. de Strasbourg. |
| | Casanova | Haltérophile Club de Marseille. |
| | Jacob | Club Olympique Caudéranais. |
| | Caretti | Club Sportif Gondolo. |
| | Rouchenko | Club Culturiste de Reims. |
| | Manceau | Club Sportif des Cheminots du Mans. |
| | Glomot | La Montluçonnaise. |

*Le Diplôme d'Aide-Moniteur*

| | | |
|---|---|---|
| MM. | Cornieux | Ilets Sports Montluçonnais. |
| | Gillarès | Club Haltérophile et Culturiste d'Alger. |
| | Perrin | Club Haltérophile de Lunéville. |

*Haltérophile Moderne* n° 150 (11-1959)

# LES IIIèmes JEUX MÉDITERRANÉENS

Le samedi 10 octobre, à l'aérogare des Invalides, la délégation française, forte de 73 personnes, prenait le départ pour les 3e Jeux Méditerranéens disputés à Beyrouth, capitale du Liban. Départ en réalité tort discret, dont les journaux ne parlèrent qu'en quelques lignes, après avoir fait beaucoup plus de bruit autour du départ de l'équipe de France de football, l'avant-veille. Il y avait là pourtant l'élite de l'athlétisme, de la natation, de l'haltérophilie, de la boxe, de la gymnastique et de l'escrime, mais cette élite représentait le sport amateur, alors que les footballeurs étaient des professionnels. Je vous laisse se soin de conclure.

Fort heureusement notre Haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, M. Maurice Herzog, le héros de l'Annapurna, voulut bien montrer tout l'intérêt qu'il attachait, lui, à cette élite du sport amateur, en voyageant avec elle, dans cette merveilleuse réussite de la technique française que constitue la Caravelle.

La Délégation haltérophile était malheureusement bien réduite et, par suite des blessures de Vincent et de Debuf, ne comprenait que trois athlètes : Gerber, en légers, Maier, en moyens et Paterni en mi-lourds. Tous trois de retour de Varsovie où ils avaient disputé les championnats du Monde la semaine précédente.

Le voyage se passa sans histoire, avec le confort Air-France et la traditionnelle amabilité de son personnel. Seul Gerber, comme d'habitude, souffrit un peu du mal de l'air et arriva quelque peu fatigué.

Dès l'arrivée à l'aéroport de Beyrouth nous fûmes conduits en cars à l'hôtel réservé à la Délégation française. Le Cécil Hôtel est un bâtiment de trois étages, situé à 700 mètres d'altitude dans les montagnes qui entourent Beyrouth, avec une vue magnifique sur la mer et sur la ville. Les athlètes sont là dans des conditions idéales de climat et de confort, ce qui compense bien un peu l'inconvénient de se trouver à une vingtaine de kilomètres de la ville.

Le dimanche fut consacré à la cérémonie d'ouverture avec défilé de toutes les délégations, lâchers de pigeons et de ballons, danses folkloriques, dans un stade plein à craquer où aucune place n'avait été réservée pour les participants. Le soleil s'était caché pour la circonstance et de gros nuages nous obscurcissaient le ciel, laissant présager un orage d'une violence exceptionnelle. Mais il faut croire que les Libanais sont gens bénis des Dieux, car il tomba tout juste quelques gouttes, et les nuages finirent par se disperser. Et nous nous retrouvâmes sous la clarté des projecteurs, dans la nuit qui était tombée presque imperceptiblement.

Et le lundi ce fut le début des choses sérieuses, les épreuves d'haltérophilie étant situées tout au début des Jeux.

L'Haltérophilie se déroula dans un petit stade situé juste à côté du grand, dans un complexe sportif comprenant encore la piscine et le stade réservé au basket et au volley.

Ce petit stade, à ciel ouvert, dans lequel se dérouleront ensuite les épreuves de lutte, de boxe et de gymnastique, est fort bien conçu pour ces sports. De forme carrée, entouré de gradins en ciment, il offre une visibilité parfaite de toutes les places et comporte, sous les tribunes des installations satisfaisantes pour les athlètes, comprenant même un sauna.

Malheureusement, tous les travaux ne sont pas encore terminés et, extérieurement, ce petit stade avec ses parpaings apparents, attendant leur revêtement, fait piètre figure à côté de ses trois grands frères.

Encore une fois, là comme ailleurs, les sports de salle sont passés au dernier rang.

Sept nations participent aux épreuves haltérophiles qui commencent à 18 h précises par la catégorie des poids coqs.

Le plateau est installé au milieu d'un vaste ring, le matériel est de bonne qualité, il y a des tableaux d'affichage qui ne seront jamais tenus, et la signalisation lumineuse pour l'arbitrage ne fonctionnant pas, les arbitres doivent indiquer leur décision avec une petite raquette de couleur blanche ou rouge qu'ils lèvent avec un ensemble parfait( !!) au coup de sifflet de M. Gouleau, président du Jury d'Appel.

Il y a quatre Poids Coqs : Abdel Kerim, pour la République Arabe Unie, de Salazar, pour l'Espagne, Bora Kayan, pour la Turquie et Abd El Rahman Tabchi, pour le Liban.

Le Libanais fait ses trois essais tout seul. C'est un beau petit gabarit, mais encore un peu léger avec ses 52 k 200. Il réussit successivement 65 k - 70 k - et 72 k 500 dans un style impeccable.

L'Espagnol commence alors à 75 k, mais manque son essai et reprend la même barre avec, succès cette fois, bien qu'il y ait une raquette rouge. C'est alors au Turc, qui débute à 77 k 500, mais il y a un développé en bascule et sur les reins pour lequel les juges se montrent impitoyables et, par trois fois, l'unanimité se fait sur le rouge. Le Turc est éliminé de la course au titre.

L'Espagnol manque ensuite 80 k et l'Égyptien commence à 85 k sous les ovations du public, encore clairsemé. Malheureusement, il y a départ et c'est essai. Une deuxième tentative n'est pas meilleure, avec cette fois départ et appel des jambes, et c'est la consternation dans le camp arabe, particulièrement chauvin. Le 3e essai est un désastre, et l'Égyptien, grand favori se voit à son tour éliminé pour la conquête de la médaille d'or.

Le titre se joue donc maintenant entre le Libanais et l'Espagnol, à un niveau un peu faible pour une telle compétition.

Dès l'arraché, la cause est entendue. Le petit Libanais réussissant 70 et 75 k pour échouer sur 77 k 500 pendant que l'Espagnol réussit 75 et 80 k avant de manquer 82 k 500.

Les deux victimes du développé continuent quand même la compétition. Le Turc réussit 80 k et l'Égyptien 85 k.

A l'épaulé et jeté, le Libanais reste à 90 k, alors que l'Espagnol commence à 100 k pour réussir ensuite 105 k et manquer 110. Le Turc fait également 105 k et l'Égyptien réussit une belle série avec 105, 110 et 115 k.

Salazar remporte donc la victoire avec 260 k devant Abd El Rahman Tabchi, 237 k 500. Ce n'était pas le meilleur des compétiteurs, mais il a su doser ses efforts, et c'est une belle récompense pour l'haltérophilie espagnole encore à ses débuts.

Quel dommage que notre champion Marcombe n'ait pas pu faire le déplacement. Il aurait, sans aucun mal, remporté une brillante place et donné une première médaille d'or à la France.

C'est ensuite le tour des Poids Plumes qui sont quatre également : Moustafa Ahmed El Chalkani et Hussni Abbas Mohamed, pour la R.A.U., Izquierdo Tala Verts José Luis, pour l'Espagne et Saleh El Shama pour le Liban.

Je m'excuse de ne pouvoir vous décrire cette compétition dans tous ses détails, mais j'étais alors occupé par la préparation de notre Poids Léger Gerber, et je n'en connais guère que des chiffres.

Au développé, le Libanais réussit 80, 85 et 90 k, l'Espagnol 90 et manque deux fois 95 k. Les deux Égyptiens manquent tous deux leur premier essai. El Chalkani à 90 k et Hussni Abbas à 92 k 500. Fort heureusement, ils ne connaissent pas la même mésaventure que leur compatriote Poids Coqs et réussissent ensuite 90 et 95 k pour le premier, 92 k 500 et 97 k 500 pour le second, s'affirmant ainsi les deux grands favoris de la compétition.

L'Espagnol arrache 70 k, 75 et 77 k 500. Le Libanais 85 k, Hussni Abbas 90 k, le Libanais aussi, et Chalkani 95 k. Hussni Abbas fait de même et le Libanais follement applaudi par un public maintenant plus nombreux réussit la même barre que les deux Égyptiens qui échoueront ensuite sur 100 k. Après l'arraché, Hussni Abbas a donc toujours 2 k 500 d'avance sur El Chalkani.

A l'épaulé et jeté, l'Espagnol réussit 100 k et manque 105. Le Libanais fait 105 et 110 k, puis échoue sur 115 k. Les deux Égyptiens commencent à 125 k, performance fort honorable pour des Poids Plumes. Hussni Abbas réussit ensuite 130 et El Chalkani prend 132 k 500 qu'il manque deux fois. Il reste un essai à Hussni Abbas qui a maintenant gagné, et il prend 135 k, mais sans succès.

Hussni Abbas Mohamed est donc vainqueur avec le beau total de 322 k 500, devant l'autre Égyptien Moustafa Ahmed El Chalkani 315 k. Le Libanais El Shama est 3e avec 295 k, et l'Espagnol 4e avec seulement 267 k 500.

C'est maintenant le tour des Poids Légers, et notre représentant Roger Gerber affronte Mohamed Fawzi Mohamed Rasmi, représentant la R.A.U., Alonzo Jiménez Luis, représentant l'Espagne et Nour El Din Badr, représentant le Liban.

# RÉSULTATS DES JEUX MÉDITERRANÉENS DE BEYROUTH

## Les 12 et 13 octobre 1959

*Jury d'Appel.* - Président : M. Mahmoud Aïssi (Liban). Secrétaire : M. Eugène Gouleau (France). Membres : MM. Jean Dame (France) et Moustafa Helzy (R.A.U.).

**POIDS COQS. - 12 octobre 1959.**

| | Noms des concurrents | Poids de corps | Nation | Développé à 2 bras | Arraché à 2 bras | Épaulé et jeté à 2 bras | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | GOMEZ DE SALAZAR ..... | 55 k 9 | Espagne | 75, - | 80, - | 105, - | 260 k. |
| 2. | A. el RAHMAN TABCHI.... | 52 k 2 | Liban | 72,500 | 75, - | 90, - | 237 k 500 |
| N. cl. | M. HUSSEIN ABD EL KARIM..... | 55 k | R.A.U. | 0, - | 85, - | 105, - | — |
| N. cl. | BORA KIHAN ..... | 56 k | Turquie | 0, - | 80, - | 105, - | — |

*Chef de Plateau* : M. Sarkis (Turquie). *Arbitres* : MM. Chaix (France) et Bosquet (Espagne).

**POIDS PLUMES. - 12 octobre 1969.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | HUSSNI ABBAS .M..... | 59 k | R.A.U. | 97,500 | 95, - | 130, - | 322 k 500 |
| 2. | MOUSTAFA AHMED EL CHALKANI..... | 59 k 1 | R.A.U. | 95, - | 95, - | 125, - | 315 k. |
| 3. | SALEH EL SHAMMA ..... | 59 k 3 | Liban | 90, - | 95, - | 110, - | 295 k. |
| 4. | IZQUIERDO TALA VERA JOSE LUIS..... | 59 k 7 | Espagne | 90, - | 77,500 | 100, - | 267 k 500 |

*Chef de Plateau* : M. chaix (France). *Arbitres* : MM. Nosseir (R.A.U.) et Sarkis (Turquie).

**POIDS LEGERS. - 12 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | MOHAMMAD FAWZI MOHAMAD RASMI..... | 66 k 9 | R.A.U. | 117,500 | 105, - | 135, - | 357 k 500 |
| 2. | GERBER Roger ..... | 67 k 2 | France | 115, - | 102,500 | 132,500 | 350 k. |
| 3. | NOUR EL DIN BADR..... | 67 k | Liban. | 90, - | 92,500 | 115, - | 297 k. 500 |
| 4. | ALONZO Luis ..... | 67 k 4 | Espagne. | 85, - | 90, - | 110, - | 285 k. |

*Chef de Plateau* : M. Bosquet (Espagne). *Arbitres* : MM. Nosseir (R.A.U.), Hamad Bouchakov (Tunisie).

**POIDS MOYENS. - 13 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | ABD el RADER SAYED EL TOUNI..... | 75 k | R.A.U. | 127,5 | 115, - | 145, - | 387 k 500 |
| 1. | MAIER Rolf..... | 73 k 55 | France | 112,5 | 112,5 | 142,5 | 367 k 500 |
| 3. | MOHAM MOURTADA ..... | 74 k 6 | Liban | 105, - | 102,5 | 137,5 | 345 k. |
| 4. | PEKUNLU SADEK..... | 74 k 9 | Turquie | 110, - | 100, - | 125, - | 335 k. |
| 5. | ADNAN MOUSTAFA..... | 75 k | Maroc | 102,5 | 95, - | 125, - | 322 k 500 |
| 6. | MILOUD MOHAMED..... | 72 k 2 | Maroc | 97,5 | 87,5 | 115, - | 300 k. |

*Chef de Plateau* : M. Bosquet (Espagne). *Arbitres* : MM. Chaix (France), Sarkis (Turquie).

**POIDS MI-LOURDS. - 13 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | PATERNI Marcel..... | 78 k 13 | France | 135, - | 115, - | 152,500 | 402 k 500 |
| 2. | METNI GURMAN ..... | 81 k 66 | Turquie | 120, - | 107,500 | 140, - | 367 k 500 |
| 3. | HOUSSAN KHODR AGHA ..... | 77 k 62 | Liban | 107,500 | 90, - | 125, - | 322 k 500 |

*Chef de Plateau* : Sarkis (Turquie). *Arbitres* : M.M. Bosquet (Espagne), Nosseir (R.A.U.).

**POIDS LOURDS LEGERS. - 13 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | ALI ABD EL KARIM..... | 83 k 6 | R.A.U. | 120, - | 120, - | 152,500 | 392 k 500 |
| 2. | RENOM RIBES JUAN..... | 83 k 4 | Espagne. | 105, - | 97,500 | 125, - | 327 k 500 |
| 3. | MOHAMMAD KAISSI..... | 82 k 8 | Liban. | 92,500 | 102,500 | 125, - | 320 k. |
| 4. | FESSI MOHAMED ..... | 85 k 4 | Tunisie. | 90, - | 97,500 | 125, - | 312 k 500 |

*Chef de Plateau* : M. Chaix (France). *Arbitres* : MM. Bosquet (Espagne), Nosseir (R.A.U.).

**POIDS LOURDS. - 13 octobre 1959.**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. | MOHAMED MAHMOUD IBRAHIM ..... | 106 k | R.A.U. | 125, - | 130, - | 170, - | 425 k. |
| 2. | KEVORK LAHMAJIAN..... | 92 k 3 | Liban. | 115, - | 102,500 | 135, - | 352 k 500 |

*Chef de Plateau* : M. Chaix (France). *Arbitres* : MM. Bosquet (Espagne), Nosseir (R.A.U.).

Le public est maintenant assez nombreux, et on le sent prêt à vibrer et à manifester son enthousiasme après la joie que lui ont causée les belles performances des Poids Plumes égyptiens et libanais.

Dès le développé, l'Espagnol et le Libanais son largement distancés, le premier restant à 85 k et le second à 90 k.

Gerber commence à 107 k 500 qu'il réussit parfaitement. Fawzi commence à 110 k, follement encouragé par le public qui ne cache pas ses préférences et réussit également. Gerber fait alors 112 k 500 assez difficilement, et Fawzi 115 k avec, me semble-t-il, un léger temps d'arrêt. Mais il est difficile de bien juger lorsqu'on est situé derrière le plateau, et je laisse aux arbitres le soin de l'impartialité, ce qui n'est pas toujours aussi facile dans une telle ambiance. Gerber réussit à son tour 115 k très facilement, et Fawzi 117 k 500 beaucoup plus difficilement. 2 k 500 d'avance pour l'Égyptien qui est plus léger que Gerber ce qui augmente encore le handicap qui sera dur à remonter.

A l'arraché, l'Espagnol termine à 90, et le Libanais à 92 k 500. Gerber commence à 95 k avec brio, mais Fawzi réussit 97 k 500 à son premier essai. Pour essayer de combler une partie de son retard, Gerber saute à 102 k 500, et réussit un bel arraché, mais Fawzi est un adversaire coriace, et lui aussi réussit la même barre. Gerber manque alors 105 k, poids que réussit Fawzi, qui porte ainsi son avance à 5 k. Il ne reste plus qu'un très faible espoir de victoire.

A l'épaulé et jeté, l'Espagnol termine à 110, et le Libanais à 115, puis Gerber commence à 125

k. Il a un épaulé difficile, complètement déporté vers la droite, mais réussit son jeté. Intrigué par cette anomalie, il vérifie la barre en la reposant et constate qu'elle a été mal chargée. Il y a un disque plus lourd à droite et la barre pèse en réalité 127 k 500. Heureusement nous avions prévu 132 k 500 au 2e essai, et nous acceptons donc cette rectification. Fawzi réussit à son tour 127 k 500 avec la barre correctement chargée cette fois, et les deux hommes passent à 132 k 500. Gerber réussit, et Fawzi également, mais avec un mal inouï au jeté pour ce dernier, qui ne s'immobilise que bien difficilement. Il faut alors à Gerber 140 k pour gagner, mais Fawzi prend d'abord 135. Il épaule la barre et la jette, mais il semble bien qu'il la redescend avant d'avoir pu marquer un temps d'arrêt. Il a tout de même l'unanimité des trois juges en sa faveur. Il faut donc prendre maintenant 142 k 500, et c'est ce que nous demandons. Gerber est bien décidé à tirer, mais hélas, on ne bat pas ses records aussi largement sur commande, et il échoue laissant la victoire à son adversaire après s'être vaillamment battu. Fawzi totalise 357 k 500, et Gerber 350. C'est un très bau total pour notre représentant, revenu malade de Varsovie. Il a tiré dans un style nettement meilleur que celui de son adversaire et avec une énergie admirable. Dans une ambiance partisane où les réussites de son adversaire étaient accueillies par des hurlements alors que les siennes attiraient presque les sarcasmes, il ne s'est pas découragé, et a montré un beau tempérament de lutteur qui devrait lui permettre maintenant d'améliorer rapidement ses performances et de monter encore dans la hiérarchie mondiale où il possède déjà une très bonne place.

Nous remontons alors dans notre lointain hôtel en attendant de reprendre la compétition le lendemain

J. DUCHESNE
*(à suivre)*

# Amélioration du matériel de nos salles

**BANC BOMBÉ** *(Suite)*

Cet appareil est presque essentiellement correctif il s'adresse aux débutants, culturistes et haltérophiles, qui ont besoin avant tout de déblocage des épaules et d'expansion thoracique.

Il se compose :

1° d'un socle ;
2° de 4 jambages 1/2 rond ;
3° le clayonnage ;
4° le recouvrement.

1° LE SOCLE. - Pris dans une planche de chêne ou de hêtre de 2 mètres de long, de 25 cm. de large, épaisse de 27 mm. Fendre cette planche au milieu, à la scie, découper à 54 cm. les pieds des extrémités. Ajuster les deux traverses longitudinales dans les pieds débordants (D) avec des tenons et des mortaises de 4 à 5 cm. de profondeur. Autre solution : visser quatre équerres dans chaque bout des traverses, ce qui évitera de creuser les mortaises mais je vous conseillerai de monter votre socle en utilisant les deux solutions ; il n'en sera que plus rigide.

2° JAMBAGE DEMI-ROND. - Découper 4 demi-lunes dans une planche de 27 mm. d'épaisseur, 1 m. 51 de long, 18 cm. de large.

Visser les 1/2 ronds par-dessous et maintenir la verticalité par des équerres (2 par jambage).

3° LE CLAYONNAGE. - Découpe des 16 lattes de 2 cm. de large, 2 cm. de hauteur environ avec un intervalle de 1 cm. Chaque baguette est vissée sur les 1/2 ronds (4 vis).

4° LE RECOUVREMENT :

*Première solution*. - Contreplaqué, pris dans le sens où il se tourne facilement. Coller et clouer un morceau de 1 m. 30 sur 0 m. 50.

*Deuxième solution.* - Recouvrir avec un morceau de tapis. Clouer avec des pointes de tapissier.

*Prix de revient :*

Planche pour le socle, 700 francs. Planche pour les jambages, 400 fr. Lattes découpées, 900 francs. Contreplaqué (500 fr. le mètre carré) 325 francs.

Équerres, colle, vis, 500 francs.

TOTAL : 2.825 francs.

***

USAGES DU BANC BOMBE

Comme je le disais au début de mon exposé, cet appareil est avant tout correctif. Il sert à effectuer des écartés avec haltères courts, la colonne vertébrale reposant sur une faible largeur, ce qui permet un meilleur déblocage des épaules dans le sens antéropostérieur (fig. 3). Comme les pieds reposent, vous aurez ainsi un meilleur équilibre pendant l'exercice. On peut effectuer dans la même position des développés couchés avec barre corrigée. Ces deux exercices, par exemple, provoquent l'étirement des pectoraux entraînant les côtes, provoquant une expansion thoracique maximum.

Dans le dessin (fig. 4), l'athlète a placé le banc en travers, les omoplates reposant sur le sommet du banc, cuisses calés par une barre, par exemple, ou bien une ceinture fixée au sol. Il effectue, dans cette position, des pullovers. Je vous signale que le dessin est un peu dans ce sens, que ce sont les omoplates et non le milieu du dos qui reposent sur le sommet du bombé.

Cet exercice complète les précédents. Il étire les côtes vers le haut, provoquant une extension maximum de la partie inférieure de la poitrine.

Tous ces exercices augmenteront votre élasticité thoracique et votre capacité pulmonaire. Il vous restera, à partir de cette base essentielle, à vous muscler harmonieusement et efficacement.

L. GUILLIER.

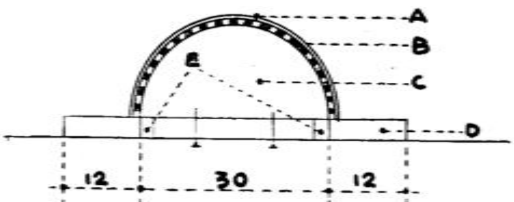

F.1

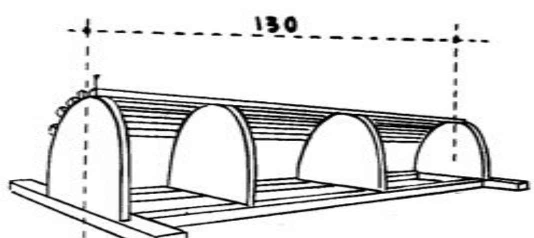

F.2

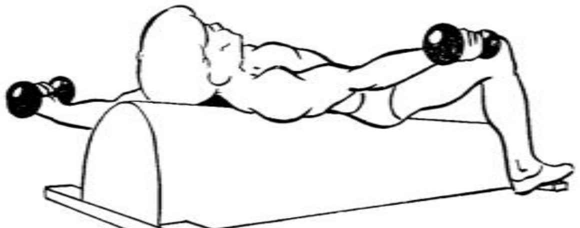
F.3

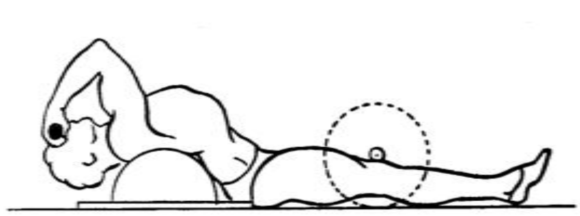
F.4

# La page pédagogique du mois

## LES BONNES POSITION DU CORPS au cours du développé proprement dit

(Les sujets ont été placés en colonne de profil, afin de bien montrer le jeu des segments corporels pendant. l'ascension de la barre).

1er *dessin*.

Départ de la barre, après le signal de l'arbitre. Tronc correct, jambes tendues, ascension verticale de la barre.

2e *dessin*.

Passage du « point mort » par la barre. Point se situant entre le menton et le haut du front. C'est le relais musculaire deltoïde-triceps, le début de ce qu'on appelle le « coup de peigne ». Position correcte du tronc sans retrait exagéré.

3e *dessin*.

La barre monte toujours verticalement, mais le tronc va se placer sous la barre par une légère flexion vers l'avant. C'est une action des droits de l'abdomen et des psoas iliaques.

4e *dessin*.

Les bras continuent de s'étendre par l'action des triceps et des grands dentelés. Toute la position du corps est correcte et équilibrée. C'en est fini des colonnes vertébrales « en pont » ou avec une flexion à l'équerre de la cinquième lombaire sur le sacrum.

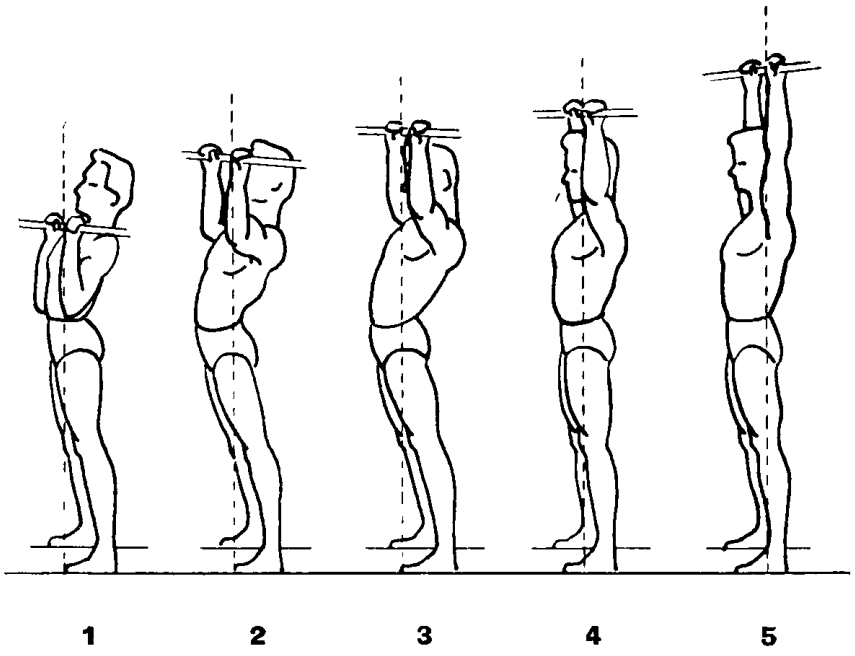


5e dessin.

Final du développé. L'athlète attend immobile le signal « à terre » de l'arbitre.

G. PICHON
*Maître d'E.P.S.*
*à l'Institut National des Sports.*

# DIMINUTION DE POIDS

Le poids normal, pour un individu donné, est celui correspondant à un parfait état de santé.

Voici donc quelques conseils pour celui qui désire perdre du poids sans perdre de force

- Maintien des principes actifs naturels, c'est-à-dire des légumes et fruits crus, qui doivent être servis au début du repas de midi et du soir, afin que le métabolisme se fasse de façon économique ;
- Forte diminution, et même pendant un certain temps, abstention de graisses, sauf l'huile ;
- Forte diminution des sucres et amidons, à l'exception du sucre naturel, des fruits et du miel ;
- Consommation des minéraux suivants :

*a*) Le CALCIUM, qui est un élément essentiel de tous les tissus vivants, des os, des dents, du plasma sanguin, des nerfs. On le trouve dans : le citron, les oranges, navet, carotte, choux, blé, épinard, avoine, noix, poireaux, laitue, riz, orge, maïs, seigle, noisette, amande, oignons, raisins, lentille, œuf, fromage blanc, fromages, lait, yaourt, châtaigne, figue.

*b*) Le FER, agissant contre l'anémie de nutrition. Il existe dans : le foie, la levure, les germes de blé, l'orge, les abricots, pêches, haricots secs, viandes maigres, œufs, lentilles, huîtres, raisins, mandarine, riz entier, cacahuètes, flocons d'avoine, seigle, endives, cresson, épinard, amande.

*e*) L'IODE, qui est essentiel au fonctionnement de la thyroïde, à la régulation du métabolisme. On le trouve dans les aliments suivants : en principe les produits de la mer, mais en particulier dans le homard, les crevettes, huîtres, le cresson, les œufs, le seigle, ananas, riz complet, champignons, tomates, radis, algues.

Évidemment le corps doit recevoir toutes les vitamines et substances minérales, mais en ce qui concerne la diminution volontaire du poids, nous nous arrêterons sur les minéraux précités et le groupe de vitamines « B ». Ce sont celles-ci qui, aidées du calcium, arrêtent le désir de sucreries. Nous les trouvons en particulier dans la levure de bière, les céréales, les poissons, le riz entier, le foie, les œufs.

Et maintenant répartissons ces valeurs en donnant chaque jour :

Le MATIN : un pamplemousse ou oranges, un œuf à la coque avec un peu de persil finement bâché, une tranche de pain complet, du café noir, ou mieux de l'orge grillé. Une cuillerée à soupe de « germes de blé ». Pour ceux qui ont une faim particulière à cette heure, je conseille le riz complet aux épinards.

Le MIDI : une salade avec des crevettes, le tout arrosé de jus de citron, ou des œufs durs avec céleri et salade, ou du fromage blanc disposé sur des feuilles de salade et arrosés de jus de citron.

Du foie de veau ou de génisse, de porc ou de mouton, cuit sur le gril et auquel on ajoute un piment vert coupé en rondelles.

De l'orge, dont la préparation est semblable à celle du riz, mais dont l'effet est plus salutaire du fait de sa plus grande digestibilité.

Un fromage blanc sans sucre.

Pas de crèmes, ni gâteaux, ni glaces, ni sucreries.

Le SOIR : un consommé de ciboule, ciboulette, estragon et persil. Un plat de crudités avec salade verte et tomates. Un poisson sur le gril ou un plat de moules, pétoncles ou autres. Un fromage à pâte dure ou du yaourt.

Si, à un repas du soir, et en saison, on ne prend pas de poisson, on remplace par une bonne poignée de noisettes.

Si l'on prend des céréales à un repas, on supprime le potage.

Il convient d'ajouter dix minutes avant les repas du midi et du soir, quatre comprimés de levure alimentaire. Prenez également une petite cuillerée à soupe de miel avant l'effort ou lorsque la faim vous tenaille. Cet aliment particulièrement tonique pour le cœur et les nerfs, est d'une parfaite digestibilité. Il ne peut donc qu'apporter une action bienfaisante aux cellules fatiguées.

Buvez modérément en mangeant, et finissez votre repas par un verre de vin. Ne l'avalez pas d'un seul trait, il vous donnerait soif ; dégustez-le, au contraire, et n'oubliez jamais que c'est un aliment qui, pris avec modération, contribue à votre équilibre humoral.

Ne lavez jamais vos produits alimentaires à plusieurs eaux, vous enlevez, de ce fait, les meilleurs principes de nutrition.

Équilibrez vous-même, d'après vos goûts d'abord et d'après les différents aliments énumérés aux paragraphes : calcium, fer, iode, ensuite, votre

menu journalier. Vous retirez ainsi un maximum de profil d'une nourriture qui, ainsi combinée, vous permettra autant d'efforts que pourrait le faire un amylacé ou un protide saturé de matières grasses.

G. PROUST.

## Stage d'Espoirs d'Haltérophilie du 28 Septembre au 3 Octobre1959

Un Stage d'Espoirs de la F.F.H.C. s'est déroulé à l'institut National des Sports, du 28 septembre au 3 octobre 1959.

Sur les 20 stagiaires inscrits, 19 étaient présents.

Les jeunes haltérophiles travaillèrent assidûment, suivant le programme établi le matin footing, culture physique athlétique ; l'après-midi, perfectionnement et modification technique.

J'ai été dans l'obligation de prévoir le déplacement des stagiaires, à partir du mercredi 14 heures, vers la salle du Club Sportif Gondolo. En effet, l'Institut National des Sports ne possède pas le matériel et les locaux nécessaires au travail de 20 athlètes. Il manque, pour que les Stages de la Fédération s'y déroulent, une salle adaptée pour la pratique de la musculation et de l'haltérophilie. Si le matériel indispensable était à notre disposition dans le grand gymnase, la présence des sports de balle dans cette enceinte nuirait de toute façon au travail demandé à nos stagiaires.

Ceux-ci, par contre, louèrent l'hébergement et l'ordinaire de l'Institut national des Sports, toujours aussi parfaits.

Un accident est à déplorer l'athlète Fouletier, au cours de la séance de footing du mardi 29, s'est brisé le ménisque externe du genou droit (M. Pichon, qui dirigeait l'activité, a fait un rapport d'accident).

J'ajouterai qu'à partir du mercredi, M. Lambert et moi-même, dans nos voitures personnelles et une camionnette des Usines Gondolo, avons effectué le transport allé et retour des stagiaires.

Tous ces jeunes athlètes possèdent de sérieuses qualités. Nous avons remarqué, en premier lieu, le Poids Léger monégasque Battaglia qui accomplira de très belles performances cette saison, bien que junior. Il tire maintenant en flexion il s'est très bien adapté à cette technique. Hamm, également en flexion, devrait être notre meilleur Poids Lourd cette année, aux alentours de 400 k. Toye, dans un style encore rudimentaire, a réussi quelques belles barres (140 k et 105 k à l'arraché) et ce pour un début de saison.

Fouletier, s'il se fait opérer rapidement, sera en gros progrès, car il .a pris du poids et tirera vraiment en Lourds Légers (90 k). Avant sa blessure, il arrachait 100 k debout. Il devra travailler les flexions de jambes s'il veut remonter les lourdes barres qu'il est capable d'épauler. Il devrait être notre deuxième homme dans les Lourds Légers, si Sylvain Lefèvre, de Rosendaël, ne pouvait continuer les compétitions.

Je terminerai en remerciant encore une fois, au nom de la Fédération, la direction et le personnel des Usines Gondolo qui mettent, à chaque stage, leurs installations sportives à notre disposition, si gentiment. Les athlètes ont tous vivement apprécié les biscuits et les rafraîchissements offerts à la fin de chaque entraînement.

LUCIEN GUILLIER,
*Maître d'E.P.S. à l'institut national des Sports.*

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

CLASSEMENT DES CLUBS DU COMITE

A la fin de la saison 1958-1959, le classement des Clubs, d'après les résultats des Championnats de Paris, s'établit comme suit :

| | | |
|---|---|---|
| 1. | U.S. Métro-Transports | 85,½ |
| 2. | Société Athlétique Montmartroise | 60 |
| 3. | Stade municipal de Montrouge | 51 |
| 4. | Association Sportive de la Bourse | 44,½ |
| 5. | Club Sportif Gondolo | 37,½ |
| 6. | Association Sportive Mantaise | 25,½ |
| 7. | S.C. Préparation Olympique | 20 |
| 8. | Club Sportif de Meaux | 17 |
| 9. | Sporting club de Neuilly | 16 ½ |
| 10. | Courbevoie Sports | 11 |
| 10. | Cercle des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne | 11 |
| 12. | Société Athlétique d'Enghien | 7 |
| 13. | C1ub Sportif Municipal de Clamart | 4,½ |
| 14. | Etoile Sportive Villeneuvoise | 1 |
| 14. | Société Municipale de Choisy-le-Roi | 1 |

Ce classement est obtenu de la façon suivante pour le décompte des points :

Championnat de Paris 4e *série* : 1er, 5 points ; 2e, 3 points ; 3e, 1 point ; 3e *série* : 1er, 7 pts ; 2e, 4 pts ½ ; 3e, 2 pts ½ ; 2e *série* : 1er, 9 pts ; 2e, 6 pts ½ ; 3e, 3 pts ½ ; 1re *série* : 1er, 11 pts ; 2e, 8 pts ½ ; 3e, 5 pts.

Nous retrouvons toujours, dans les premières places, les mêmes Sociétés, mais le nombre des Clubs participant aux Championnats est de 27 qui, tous, présentèrent plusieurs athlètes, lesquels, malheureusement, ne purent se classer dans les trois premiers.

Après cette saison écoulée, nous pouvons affirmer que nos Clubs sont en progression, non seulement dans le nombre des participants, mais aussi dans la qualité musculaire, ainsi que dans l'exécution des mouvements.

Nous savons que tous les Dirigeants sont à la base de ces progrès et, grâce au dévouement de tous, nous pouvons être fiers des résultats obtenus dans notre Comité.

A. ROUSSEAUX.

### COMITE DU LYONNAIS

**Calendrier de la saison 199-1960**

**1959**

22 *novembre* : *Excellence*. Française Lyon I, c E.D., Française, H. Gourhand ; O. Chem. Givors 1, c. A.S. Cheminots Vénissieux I, Vénissieux, L. Faure ; H.C. Arbresle I, c. O.S.C. Saint-Etienne I, Saint-Etienne, Duverger.

29 *novembre* : *Honneur*. H.C. Lyonnais, c. Pompiers Lyon I, H.C. L., Faure ; Union Mâcon, I c. Française Lyon II, Mâcon, H. Gourhand ; Rip. Rive-de-Gier, c. Gauloise de Vaise, Rive-de-Gier, Delhorme ; E.D. Oyonnax II, c. H.C. Ste-Colombe, Oyonnax, Brouilloux ; exempt : M.C. Villefranche.

29 *novembre* : *Promotion*. E.D. Oyonnax III, c. O.S.C. St-Etienne II, Oyonnax, Brouilloux ; Chem. Vénissieux, c. Mâcon 2, Mâcon, H. Gourhand.

6 *décembre* : *Promotion*, E.P. Cours c. Chem. Givors II, Cours, Fourneau ; A.L. Roanne, c. Ind. Vaulx, Vaulx, Faure ; H.C. Arbresle II, c. Pompiers II, Pompiers, Gianella.

13 *décembre* : *Honneur*. H.C.L., c. Rive-de-Gier, Rive-de-Gier, Martin-de Saint-Etienne ; Pompiers Lyon I, c. Villefranche, Pompiers, Gianella ; Mâcon I, c. Ste-Colombe, Mâcon, Bodet ; Française II c. Gauloise, Gauloise, Bonniel ; exempt : Oyonnax.

20 *décembre* : Prix d'Encouragement, (non classés et 4e série), Salle municipale rue Franklin à Vaulx-Velin, Michaud, Faure et Gianella.

27 *décembre* : *Excellence*. Française I, c. Arbresle I, Arbresle ; Oyonnax I, c. Vénissieux I, Oyonnax ; Givors I, c. Saint-Etienne I, Givors.

**1960**

1er *janvier* : Vin d'honneur offert par le Comité.

3 *janvier* : Promotion, Mâcon II, c. Pompiers II, Pompiers ; Cours, c. Arbresle II, Arbresle ; Givors II, c. Vaulx-en-Velin, Givors ; Oyonnax III, c. Roanne, Roanne ; Saint-Etienne, c. Vénissieux II, Vénissieux.

10 *janvier* : *Honneur* : H.C.L., c. Mâcon I, H.C.L. ; Pompiers I, c. Ste-Colombe, Ste-Colombe ; Française I, c. Villefranche, Française ; Gauloise, c. Oyonnax II, Oyonnax ; exempt : Rive-de-Gier.

10 *janvier* : *Excellence* : Française, c. Givors, Française ; Oyonnax, c. Arbresle, Oyonnax ; Vénissieux, c. St-Etienne, St-Etienne.

17 *janvier* : Prix interrégional (éliminatoires), Gauloise.

24 *janvier* : Coupes du Lyonnais organisées par H.C. Arbresle.

31 *janvier*, Championnats du Lyonnais : Débutants et Promotion, Française.

7 *février* : Prix interrégional finale.

7 *février* : *Promotion* : Mâcon, c. Arbresle, Arbresle ; Cours, c. Vaulx-en-Velin, Cours ; Givors, c. Roanne, Roanne ; Oyonnax, c. Vénissieux, Oyonnax ; St-Etienne, c. Pompiers, Pompiers.

7 *février* : *Honneur* : Pompiers, c. Mâcon, Pompiers ; Française, c. Oyonnax, Oyonnax.

14 *février* : *Honneur* : H.C.L., c. Sainte-Colombe, Ste-Colombe ; Rive-de-Gier, c. Villefranche, Villefranche ; exempt : Gauloise.

14 *février* : *Excellence* : Française, c. St-Etienne, St-Etienne ; Oyonnax, c. Givors, Givors ; Vénissieux, c. Arbresle, Arbresle.

14 *février* : *Promotion* : Mâcon, c. Givors, Givors ; Vaulx-en-Velin, c. Arbresle, Arbresle ; St-Etienne, c. Roanne, Saint-Etienne.

21 *février* : *Promotion* : Cours, c. Oyonnax, Cours ; Vénissieux, c. Pompiers, Pompiers.

*Honneur* : H.C.L., c. Villefranche, H.C.L. ; Pompiers, c. Oyonnax, Pompiers ; Mâcon, c. Gauloise, Mâcon ; Rive-de-Gier, c. Ste- Colombe, Ste-Colombe. Exempt : Française.

28 *février* : Prix Fédéral (Éliminatoires) et Championnats du Lyonnais, H.C.L. Honneur.

6 *mars* : Coupes du Lyonnais 2e Tour.

13 *mars* : *Honneur* : H.C.L., c. Française, Française ; Mâcon, c. Villefranche, Villefranche ; Rive-de-Gier, c. Oyonnax, Rive-de-Gier ; Gauloise, c. Ste-Colombe, Gauloise ; Exempt : Pompiers.

20 *mars* : Prix Fédéral (Finale).

Promotion : Mâcon, c. Oyonnax, Mâcon ; Cours, c. Vénissieux, Vénissieux ; Givors, c. St-Etienne, St-Etienne ; Roanne, c. Arbresle, Arbresle ; Vaulx-en-Velin, c. Pompiers, Pompiers.

*Excellence* : Givors, c. Arbresle, Arbresle ; Oyonnax, c. St-Etienne, Saint-Etienne ; Française, c. Vénissieux, Vénissieux.

27 *mars* : *Promotion* : Mâcon, c. Cours, Mâcon ; Givors, c. Oyonnax, Oyonnax ; St-Etienne, c. Vaulx-en-Velin, Vaulx ; Roanne, c. Pompiers, Pompiers ; Arbresle, c. Vénissieux, Vénissieux.

3 *avril* : *Honneur* : H.C.L., c. Oyonnax, Oyonnax ; Pompiers, c. Gauloise, Gauloise ; Française, c. Rive-de-Gier, Rive-de-Gier ; Ste-Colombe, c. Villefranche, Ste-Colombe.

4 *avril* : Championnats de France c. O.S.S.U., Lyon.

10 *avril* : Critérium National, Juniors et Seniors (Éliminatoires) et Finales Coupes du Lyonnais par handicap, Arbresle.

17 *avril* : Pâques.

24 *avril* : *Promotion* : Mâcon, c. Vaulx-en-Velin, Mâcon ; Cours, c. St-Etienne, St-Etienne ; Givors, c. Pompiers, Pompiers ; Oyonnax, c. Arbresle, Oyonnax ; Roanne, c. Vénissieux, Roanne.

*Honneur* : Pompiers, c. Rive-de-Gier, Pompiers ; Mâcon, c. Oyonnax, Mâcon.

30 *avril* et 1er mai : Critérium National Juniors et Seniors (Finale).

1er *mai* : *Honneur* : Française, c. Ste-Colombe, Française ; Gauloise, c. Villefranche, Gauloise ; exempt : H.C.L.

1er *mai* : *Promotion* : Mâcon, c. Roanne, Roanne ; Cours, c. Pompiers, Cours ; Givors, c. Vénissieux, Givors ; Oyonnax, c. Vaulx-en-Velin, Vaulx ; Arbresle, c. St Etienne, Arbresle.

8 *mai* : *Honneur* : H.C.L., c. Gauloise, Gauloise ; Pompiers, c. Française, Française ; Mâcon, c. Rive-de-Gier, Rive-de-Gier ; Oyonnax, c. Villefranche, Villefranche ; Exempt : Ste-Colombe.

15 *mai* : *Promotion* : Mâcon, c. St Etienne, St-Etienne ; Cours, c. Roanne, Roanne ; Givors, c. Arbresle, Arbresle ; Vaulx-en-Velin, c. Vénissieux, Vaulx ; Oyonnax, c. Pompiers, Oyonnax.

22 *mai* : Championnats de France (Juniors et Seniors) et Championnats du Lyonnais Excellence, H.C.L.

11-12 *juin* : Championnats de France (Finales) et Assemblée Générale F.F.H.C.

19 *juin* : Critérium National Culturiste, Pompiers.

3 *juillet* : Éliminatoires Coupe de France, Française.

*Dates à fixer* : Éliminatoires concours du plus bel athlète de France et Finales.

24 *juillet* : Finale Coupe de France.

7-8-9-10 *septembre* : Jeux Olympiques Haltérophiles, Rome.

**Avis aux dirigeants et responsables de Sociétés**

Vous devez vous mettre en rapport avec la Société que vous recevez au moins 20 jours avant (Art. 10 et 13 du règlement) et prévenir l'arbitre du lieu et heure du match.

**Challenges attribués aux différentes catégories**

Excellence : Challenge A. Maspoli ; Honneur : Coupe J. Monchalin ; Promotion : Coupe Gelottier.

Il est demandé aux responsables de faire parvenir l'es résultats aux journaux, le soir même du match.

Seuls les athlètes ayant été engagés participeront aux épreuves individuelles. Ces engagements devront nous parvenir 10 jours avant la compétition.

MM. les arbitres devront faire parvenir les résultats le *lendemain* de la réunion, à M. Roger Gourhand, Président, 101, Gde rue Croix-Rousse, à Lyon 4e.

Si les records du Lyonnais (Juniors et Seniors) étaient battus au cours des différents matches, l'athlète et la barre doivent être pesés et un procès-verbal sera adressé au Comité, signé par l'arbitre.

Aucun record ne sera homologué sans le procès-verbal signé de l'arbitre.

*Le Président,*
R. GOURHAND.

---

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

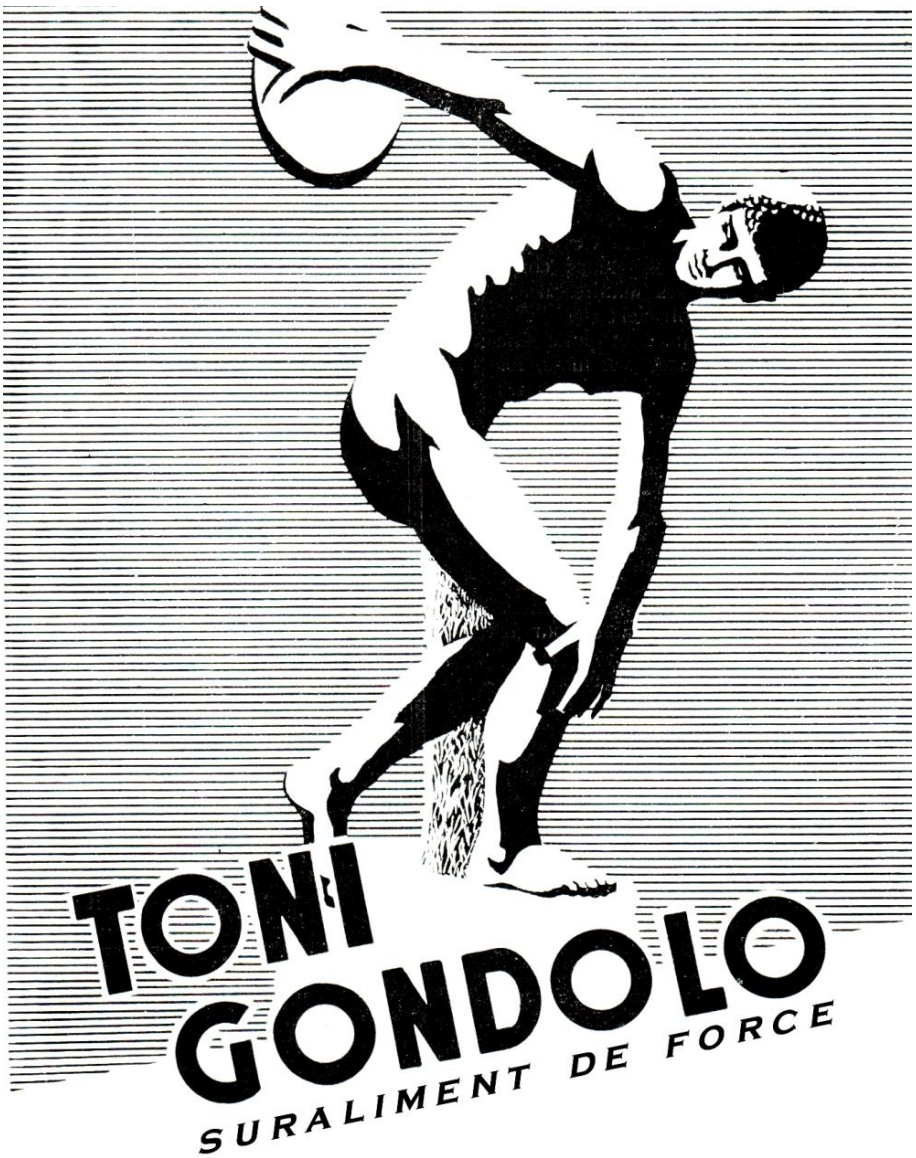


**Une nourriture légère avant l'effort : TONI GONDOLO, le biscuit de l'homme fort.**
**Biscuits Gondolo, 66-72, rue Vaillant-Couturier, à Maisons-Alfort.**

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e) 4e trim. l959 — 31.1137

© RLPZ (2019)

N° 151

# L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

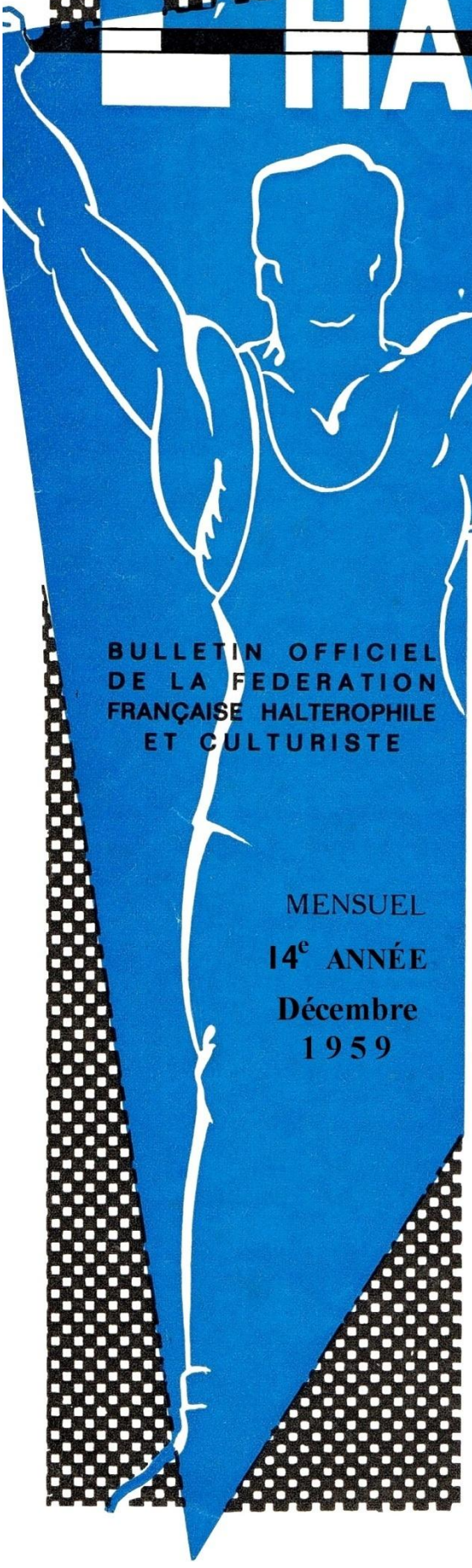

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

14e ANNÉE

Décembre
1959

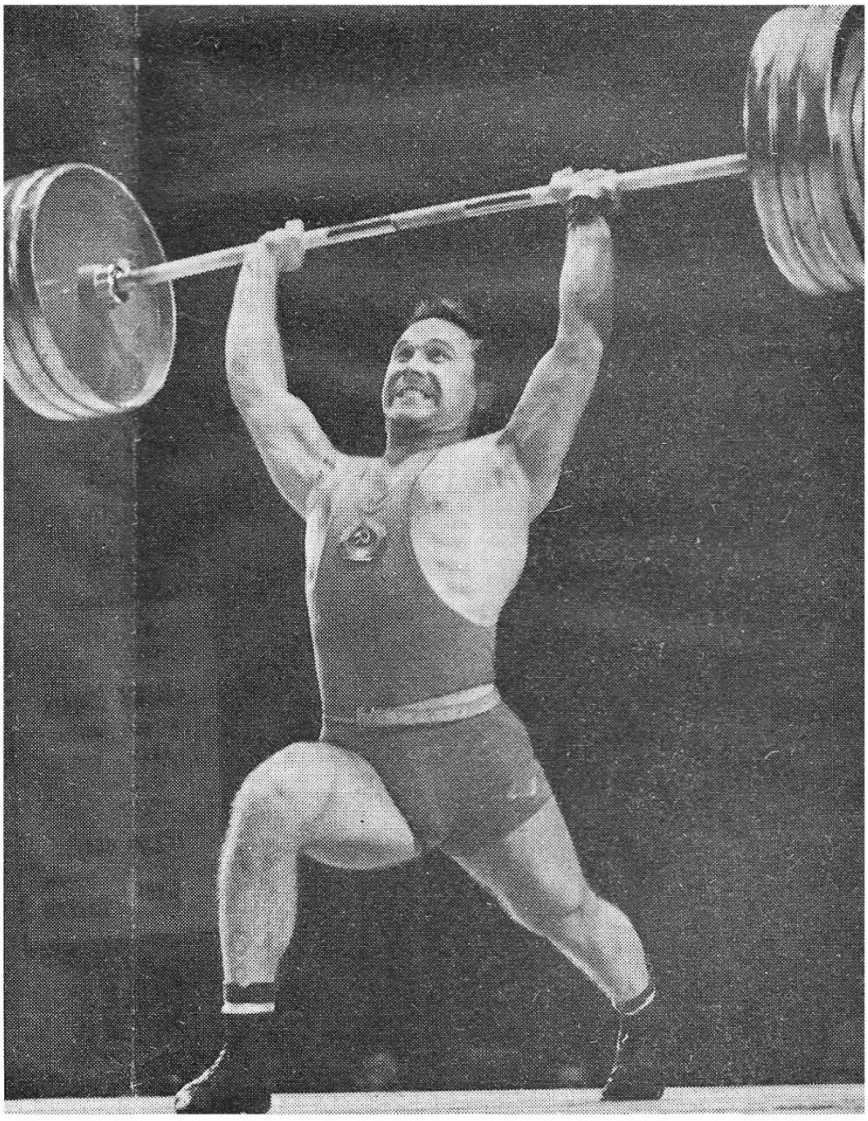

*Document original : Daniel Menoni*

# SOMMAIRE

●-●


Procès-verbal de la réunion du Bureau du 27 novembre 1959..... 3

Règlement du Prix Fédéral 1960..... 3

Classement National du Premier Pas Culturiste 1959-60 ..... 5

Classement National du Premier Pas haltérophile 1959-60 ..... 6

Nouvelles Internationales ..... 8

Le Concours du Plus Bel Athlète du Monde, par Jean DAME et résultats techniques..... 9

Les III[e] Jeux Méditerranéens (Suite), par J. DUCHESNE ..... 9

Force et Élimination des Toxines, par G. PROUST ..... 11

Nos Joies, nos Peines..... 11

Les Hauts Faits de Varsovie, par G. FIRMIN..... 12

Quelques conseils aux Culturistes, par G. PICHON ..... 12

Amélioration du matériel de nos salles, par L. GUILLIER ..... 12

La Page pédagogique du mois, par G. PICHON..... 14

Dans nos Comités Régionaux ..... 14


*Sur notre page de couverture :*

**BOGDANOVSKY (U.R.S.S.)**

**Champion d'Europe 1959, catégorie Poids Moyens**

*(Photo George W. Kirkley.)*

< 🏋 >

— **M. Jean Dame, Président, et les Membres du Comité de Direction de la Fédération Française Haltérophile et Culturiste ;**

— **La Direction et la Rédaction de « *L'Haltérophile, Moderne* », adressent à leurs membres, à leurs abonnés, à leurs amis de France et de l'Étranger, leurs vœux bien sincères pour l'année 1960.**

# Prochains stages d'haltérophilie

| Dates | Lieu | Qualité des stagiaires | Nombre de places |
|---|---|---|---|
| Du 7 au 21 février 1960..... | Chamonix | Préparation Olympique Oxygénation | 10 |
| Du 8 au 13 février 1960..... | Voiron | Espoirs | 15 |
| Du 22 au 27 février 1960..... | Institut Nat. des Sports | Espoirs | 15 |
| Du 2 au 8 mai 1960 ..... | Poitiers | Espoirs | 15 |

*Stages d'Espoirs :*

Les stagiaires sont remboursés du montant de leur voyage en 2[e] classe et leur séjour à l'Institut National des Sports est entièrement pris en charge par la Direction Générale des Sports et la F.F.H.C.

Les candidats aux Stages d'Espoirs peuvent être, soit désignés directement par la F.F.H.C., soit proposés par les Comités Régionaux dont ils dépendent, ou les entraîneurs régionaux et fédéraux.

**Les Championnats de France militaires d'Haltérophilie ont été fixés aux 8 et 9 mai 1960, à Lille.**

**Les intéressés sont invités à se renseigner en temps utile auprès de leur Unité des modalités d'inscription et de sélection à, ces Championnats.**


**Ceintures réglementaires Compétition, Cuir 1[er] choix**
**Nouveaux Modèles de Chaussures Haltérophiles**
**Maillots de Compétition Haltérophiles**
**Grand choix de Survêtements**

ALLEN 42, Rue Etienne-Marcel. **PARIS** (2[e])

Téléphone : LOU 14-19
*Conditions Spéciales aux Sociétés*

**Fournisseur de l'équipe de France**

# Partie Officielle

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU DU 27 NOVEMBRE 1959

Présents : M. P. Buisson, H. Clutier, J. Duchesne, R. Duverger, E. Gouleau, A. Rolet, R. Poulain.

Présidence de M. Jean Dame, Président de la F.F.H.C.

Excusés : MM. Chaix, Morin, Piou.

Le procès-verbal de la précédente réunion, est lu et adopté.

*Audition de Jacques Pécheur.* – Au cours de la réunion qu'il a tenue le 30 octobre, le Comité de Direction avait chargé le Bureau d'entendre les explications de Jacques Pêcheur sur des faits constituant des infractions notoires aux règlements sportifs de la F.F.H.C.

Jacques Pêcheur, convoqué le 16 novembre 1959, par lettre recommandée avec accusé de réception, ne s'étant pas présenté à la réunion de ce jour, le Bureau le condamne par défaut et transforme sa suspension provisoire en radiation à vie.

*Demandes d'affiliation.* – Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 3.398. – Cercle d'éducation physique de Lorient ;
- ✓ N° 3.399. – La Légère Mélinoise ;
- ✓ N° 3.400. – Club Haltérophile Belfortain ;
- ✓ N° 3.401. – Club sportif et artistique du ministère de la Défense Nationale « Section Rueil ».

Il prend acte également de la fusion du Club Haltérophile Rochelais et des Culturistes Rochelais en un Club qui a pris la dénomination de : « Club Haltérophile et Culturiste Rochelais ».

*Homologation de record.* – Le Bureau homologue comme record de France Seniors la performance ci-après :

*Poids Légers - Total Olympique* : 117,500 + 105 + 135 = 357 k 500, par Roger Gerber, le 2 mai 1959, à Bari (Italie).

(L'homologation du record a été retardée par suite de l'absence du procès-verbal l'authentifiant)

*Préparation olympique.* – Le Secrétaire général donne connaissance de la réponse de la Fédération italienne au désir exprimé par la Fédération française de voir reporté au mois de juin – au lieu d'avril – le Championnat d'Europe d'Haltérophilie dont l'Italie envisage l'organisation en 1960.

Le Championnat pourrait être renvoyé aux 5, 6, 7 et 8 mai 1960, mais, avant de prendre une décision définitive, la Fédération italienne, voulant être assurée du succès de la compétition, va consulter par lettre les Fédérations européennes sur le choix de ces dates.

– M. Poulain communique ensuite le calendrier des stages 1960, qui a obtenu l'accord du Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Seul, le Stage d'oxygénation, réservé aux: « possibles » et « probables » olympiques a été une nouvelle fois déplacé ; la date en est définitivement fixée du 7 au 21 février.

### COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

*Prêt de barres.* – Des demandes de prêt de barres sont présentées par trois Clubs : La Légère Mélinoise, le Sporting Club Dijonnais, l'Union Sportive de Toul.

Après lecture de la correspondance accompagnant ces demandes, le Bureau décide, avant de se prononcer, de s'adresser aux Comités régionaux dont dépendent ces Clubs, pour, complément d'information.

*Lettre du Comité Olympique Français,* en date du 6 novembre, transmettant les félicitations de M. Maurice Herzog, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, pour le comportement des, haltérophiles aux Jeux Méditerranéens « sur le stade et hors du stade ».

*Lettre de M. Maurice Herzog*, Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports, en date du 21 novembre, informant la F.F.H.C. qu'il recevra, le mardi 1er décembre, les athlètes et champions français qui se sont particulièrement distingués au cours de la saison 1959 ; il sera remis, à certains d'entre eux, à cette occasion, les distinctions honorifiques auxquelles le Haut Commissaire estime qu'ils ont droit. Dans la liste des Champions récompensés figurent : Marcel Paterni, au titre d'Officier du Mérite Sportif, et Roger Gerber, au titre de Chevalier du Mérite Sportif.

*Lettre de M. Laurent Botokeky*, Ministre de l'Éducation Nationale de la République Malgache, concernant les rapports à établir entre les organismes sportifs de Madagascar et les Fédérations sportives françaises.

Cette lettre a été transmise au Dr Héraud, chargé des questions sportives et culturelles avec les États de la Communauté.

*Les installations haltérophiles de l'Institut National des Sports.* – A deux reprises, le Président avait attiré, par lettre, l'attention du Haut Commissaire à la Jeunesse et aux Sports sur l'insuffisance des installations mises à la disposition des stagiaires de la F.F.H.C. à l'Institut National des Sports et les conditions déplorables de travail qui en résultaient.

Par une lettre en date du 23 novembre, l'Inspecteur Général de 1'Équipement au Haut Commissariat vient de faire connaître qu'il va réunir très prochainement une Commission d'études qui sera chargée de définir le programme des installations à prévoir au futur stade couvert de l'Institut National des Sports. Il conclut :

« Je tiens à vous assurer, dès à présent, que ce programme sera établi en tenant compte, dans la mesure du possible, des besoins de votre Fédération ».

Le Président donne lecture de la réponse qu'il a cru devoir faire à cette lettre pour protester, d'ores et déjà, contre l'établissement d'un programme qui ne tiendrait compte des besoins de la F.F.H.C. que « dans toute la mesure du possible ». Il a rappelé, notamment, que tous les Instituts Nationaux étrangers sont dotés d'une salle d'haltérophilie et de culture physique comportant les aménagements les plus modernes et que le sport haltérophile est de plus en plus pratiqué, non seulement par ses adeptes, mais par les athlètes de nombreux autres sports qui ont, compris les avantages qu'ils en peuvent tirer, du point de vue « musculation » notamment.

*Examen de Moniteurs d'Haltérophilie.* – Il est donné connaissance :

– d'une lette de M. Humbert qui demande de reconsidérer la décision prise à son égard de ne pas lui décerner le diplôme de Moniteur d'Haltérophilie en raison de son absence aux épreuves écrites

– d'une lettre de M. Deschaintres qui proteste contre la décision du Comité de Direction de ne décerner aucun titre d'Entraîneur régional.

Après un long échange de vues, le Bureau estime qu'il ne peut être fait appel de décisions prises par le Comité de Direction en toute connaissance de cause.

Pour l'avenir, il sera toutefois étudié la possibilité de dissocier les examens permettant d'acquérir le diplôme de Moniteur ou d'Aide-Moniteur, ou de recevoir 1e titre d'Entraîneur régional ou fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

*Le Secrétaire Général,*
R. POULAIN.

***

## RÈGLEMENT DU PRIX FÉDÉRAL 1960

Le Prix Fédéral 1960 sera organisé par la Fédération Française Haltérophile et Culturiste, le dimanche 20 mars 1960, au Gymnase de l'A.S. Préfecture de Police, 16, rue du Gabon, Paris.

Il est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française, possesseurs de la licence 1959-60.

Est amateur toute personne qui n'a jamais pris part a un concours ou à une réunion ouverts à tout venant, ni concouru pour un prix en espèces.

### Qualification

Seront qualifiés pour participer au Prix Fédéral les trois meilleurs athlètes de chaque catégorie, à condition qu'ils aient, au cours des éliminatoires, réalisé au moins les minima suivants sur les trois mouvements olympiques :

| | | |
|---|---|---|
| Poids | *Coqs* ..... | 210 k. |
| Poids | *Plumes*..... | 230 k. |
| Poids | *Légers*..... | 255k. |
| Poids | *Moyens* ..... | 270 k. |
| Poids | *Mi-Lourds*..... | 290 k. |
| Poids | *Lourds Légers*..... | 305 k. |
| Poids | *Lourds* ..... | 315 k. |

Peuvent participer au Prix Fédéral :

1° les athlètes classés 3e Série ; 2° les athlètes classés 2e Série, n'ayant jamais été qualifiés pour la finale d'un Critérium National Haltérophile ou d'un Championnat de France Seniors.

Si, dans une ou plusieurs catégories, aucun athlète n'a réalisé les minima ci-dessus, l'athlète ayant réalisé le meilleur total au cours des éliminatoires sera proclamé vainqueur mais ne sera pas qualifié pour la journée finale.

Si, dans une ou plusieurs catégories, le nombre d'athlètes ayant réalise les minima exigés pour la finale est insuffisant, le nombre d'athlètes qualifiés dans les autres catégories pourra être augmenté jusqu'à un maximum de 5 par catégorie et de 21 au total.

Les athlètes ainsi qualifiés en surnombre seront choisis d'après la différence entre leur total et le total exigé pour la qualification.

En cas de différence égale dans des catégories différentes, priorité sera donnée à la catégorie la moins chargée. Si, à ce moment, le nombre de qualifiés est le même dans plusieurs catégories, priorité sera donnée à la plus légère.

### Engagements

Les éliminatoires seront disputées obligatoirement, dans toute la France, le dimanche 28 février 1960. La clôture des engagements, pour la finale est fixée au 2 mars 1960, dernier délai. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Tout engagé devra appartenir à une Société affiliée à la F.F.H.C.

Les engagements, pour être valables, devront être adressés au Secrétariat de la F.F.H.C., 10, rue Saint-Marc à Paris, par les Comités Régionaux qui indiqueront obligatoirement le lieu et l'heure où, se sont déroulées les éliminatoires régionales, ainsi que le nom du ou des arbitres désignés. Ils devront comporter un classement distinct des athlètes Juniors et Seniors. Seront considérés comme Juniors les athlètes nés en 1940, 1941, 1942, 1943 et 1944.

Les mineurs participant au Prix Fédéral devront avoir 16 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les athlètes de moins de 20 ans devront être titulaires d'un certificat médical d'aptitude aux sports. Pour les participants de moins de 18 ans, ce certificat devra dater de moins de trois mois.

**Frais de déplacement.**

La Fédération prendra en charge les frais de déplacement des concurrents disputant le Prix Fédéral dans les conditions suivantes :

1. Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe ;
2. Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement dont le montant sera fixé par le Bureau de la F.F.H.C.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices olympiques et n'obtiendra, de ce fait, aucun point sur ce mouvement, n'aura droit à aucun remboursement, quelles que soient les performances réalisées sur les autres exercices.

**Catégorie de concurrents**

*Poids Coqs* : jusqu'à 56 k.
*Poids Plumes* : de 56 k à 60 k.
*Poids Légers* : de 60 k à 67 k 500.
*Poids Moyens* : de 67 k 500 à 75 k.
*Poids Mi-Lourds* : de 75 k à 82 k 500.
*Poids Lourds Légers* : de 82 k 500 à 90 k.
*Poids Lourds* : au-dessus de 90 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; *les athlètes devront obligatoirement participer à la finale, dans la catégorie pour laquelle ils ont été qualifiés*

**Mouvements imposés.**

1. Développé à deux bras ;
2. Arraché à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

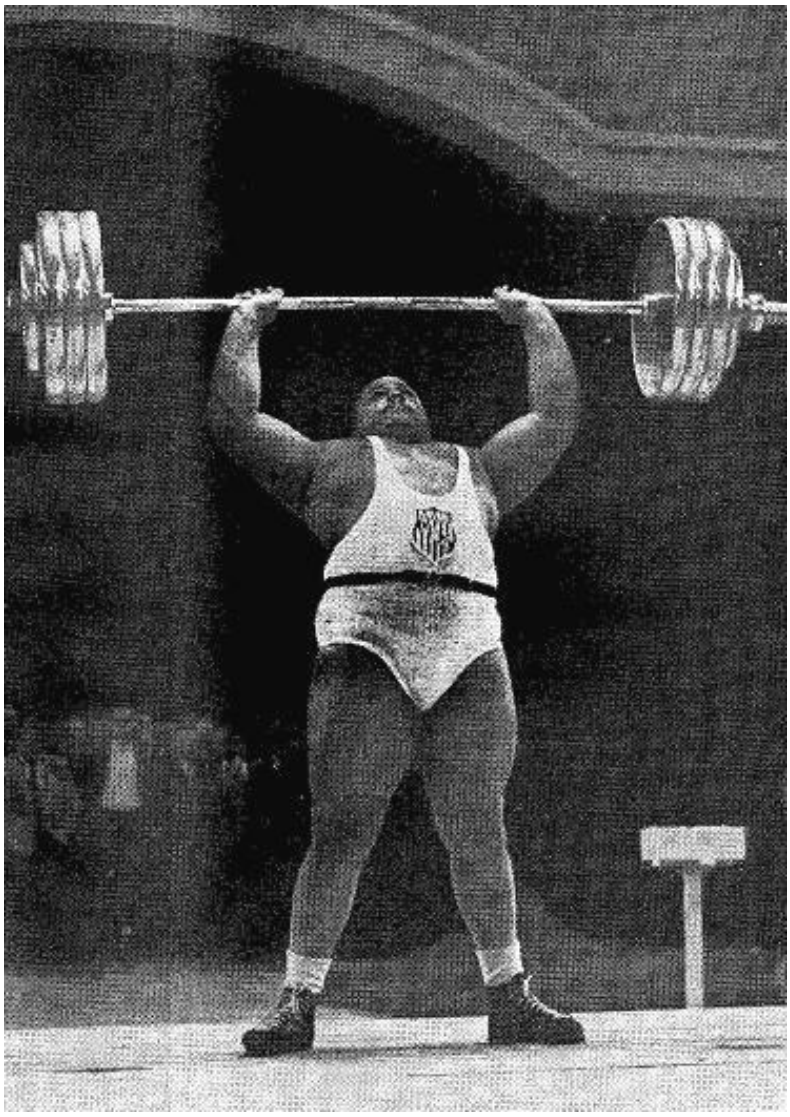

**Comparativement aux autres catégories, l'arbitrage du Championnat du Monde s'est relâché quelque peu pour les catégories « lourdes ».**
**BRADFORD (États-Unis), 2e des Poids Lourds**

*(Photo George W. Kirkley.)*

**Nombre d'essais.**

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids.inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement suivant les règles de la F.F.H.C. ; les concurrents devront maintenir l'engin au bout de bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera, sa décision par la mention faite à haute voix : « Bon » ou « Essai ».

**Pesage.**

La, formalité du pesage aura lieu le jour même du Prix Fédéral, une heure avant le commencement des épreuves de la catégorie déterminée.

Les athlètes devront être pesés nus.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer au Prix Fédéral.

**Matériel.**

Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Prix Fédéral.

**Tenue.**

Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

**Désignation des vainqueurs.**

Le vainqueur sera, dans chaque catégorie, l'athlète qui aura réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage, sera donné au plus léger des concurrents.

**Pénalités.**

Sera disqualifié de la F.F.H.C., et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

– Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Prix Fédéral :
– Tout concurrent abandonnant le Prix Fédéral pour protester contré une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation a haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

**Réclamations.**

Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.H.C., qui tranchera avec les arbitres et les membres du Comité de Direction de la F.F.H.C.

**Responsabilités.**

La Fédération Française Haltérophile et Culturiste décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Prix Fédéral.

# Classement National du Premier Pas Culturiste 1959-1960

**JUNIORS**

| | | Points |
|---|---|---|
| 1. | Devroute, Union Haubourdinoise | 97 |
| 2. | Salin, A.C. des Bretons de la Loire | 93,75 |
| 3. | Bournical, A.C. des Bretons de la Loire | 90,25 |
| 4. | Gonzales M., La Ripagérienne | 89,75 |
| 5. | Reinhart André, Union Sportive de Toul | 89,50 |
| 6. | Bellin, Espérance et Etoile réunies Carpentras | 88,50 |
| 7. | Debuisson, A.S.P.T.T. d'Arras | 88,25 |
| 7. | Reynaud, Amicale Saint-Ruf | 88,25 |
| 9. | Andreac, Union Haubourdinoise | 88 |
| 10. | Soriaux, A.S. Électricité de Lille | 87,75 |
| 11. | Dauvergne, Union Sportive de Toul | 87 |
| 12. | Geloen, A.S. Lilloise Inter-Entreprises | 85,50 |
| 12. | Abdellah, L'Oranaise | 85,50 |
| 14. | Delton, A.S.P.T.T. d'Arras | 84,25 |
| 15. | Addad, Ralliement de Mustapha | 83,75 |
| 16. | Lamothe, Sporting-Club Navis | 83,50 |
| 17. | Regardin, Union Méan Penhoet | 83,50 |
| 17. | Grenaud, Royan Océan Club | 83,50 |
| 19. | Audinet, Club Olympique Caudéranais | 83 |
| 19. | Martinez, Société de Tir et E.P. Maison Carrée | 83 |
| 19. | Baert, Union Haubourdinoise | 83 |
| 22. | Guiennet, Royan Océan Club | 82,50 |
| 23. | Prin, A.C. Bretons de la Loire | 81 |
| 23. | Cohen, Concorde d'Oran | 81 |
| 25. | Cartigny, Union Haubourdinoise | 80,50 |
| 25. | Roux, Amicale Saint-Ruf | 80,50 |
| 27. | Jarnot, Culturistes Châtelleraudais | 80,25 |
| 28. | Reinhart Pierre, Union Sportive de Toul | 80 |
| 28. | Mainville, Salle Clermont Sports | 80 |
| 28. | Galy, A.S. Cheminots de Béziers | 80 |
| 31. | Lodyga, Rueil Athlétic Club | 79,50 |
| 31. | Saint Martin, Stade Municipal de Petite Synthe | 79,50 |
| 31. | Zander, Union Sportive de Toul | 79,50 |
| 34. | Guillot, Royan Océan Club | 79,25 |
| 34. | Raspeaud, Club Olympique Caudéranais | 79,25 |
| 34. | Houd, Concorde d'Oran | 79,25 |
| 37. | dos Santos, Omnium Sportif Stéphanois | 79 |
| 37. | Bouges, Club Olympique Caudéranais | 79 |
| 39. | Godensi, Amicale Saint-Ruf | 78,75 |
| 40. | Demengeot, Union Sportive de Toul | 78,75 |
| 41. | Sebban, Concorde d'Oran | 78 |
| 42. | Peltier, Club Athlétique Nantais | 77,75 |
| 43. | Corre, Montpellier Sport Club | 77,75 |
| 44. | Courtin, La Maubeugeoise | 77,25 |
| 44. | Rico, A.S. Police d'Oran | 77,25 |
| 46. | Mini, Ralliement de Mustapha | 76,75 |
| 46. | Simoni, Espérance et Etoile réunies Carpentras | 76,75 |
| 46. | Rémy, Union Méan Penhoet | 76,75 |
| 49. | Amand, Club Sportif Manuf. Châtellerault | 76,50 |
| 50. | Frimas, Culturistes Châtelleraudais | 76 |
| 50. | Ouiche, Société de Tir et E.P. Maison Carrée | 76 |
| 52. | Broca, Club Régie du Gaz de Bordeaux | 75,25 |
| 53. | Saheb, Société de Tir et E.P. Maison. Carrée | 75 |
| 54. | Hostache, Sporting Club Navis | 74,75 |
| 55. | Segnour R., Amicale Saint-Ruf | 74,50 |
| 55. | Garnier, Société de Gymnastique d'Angers | 74,50 |
| 55. | Royal, La Maubeugeoise | 74,50 |
| 55. | Battagli, Sporting Club Navis | 74,50 |
| 59. | Bory, Omnium Sportif Stéphanois | 74,25 |
| 60. | Proste, l'Oranaise | 74 |
| 60. | Ciaccafana, Espérance et Etoile réunies Carpentras | 74 |
| 62. | Roux, Association Sportive de la Bourse | 73,75 |
| 63. | Miranda, A.S. Police d'Oran | 73,50 |
| 64. | Vuichard, Judokan Perpignan | 73 |
| 64. | Rayssiguier, Athlétic Club Montpellier | 73 |
| 64. | Choukroune, Concorde d'Oran | 73 |
| 67. | Schilz, Club Athlétique Nantais | 72,75 |
| 67. | Valero, Salle Clermont Sports | 72,75 |
| 69. | Llinares, A.S. Cheminots de Béziers | 72,75 |
| 70. | Desfeuillet, A.S. Police d'Oran | 72,50 |
| 70. | Maloum Amirouch, Athlétic Club Montpelliérain | 72,50 |
| 72. | Juan, Haltère Club Témouchentois | 72,25 |
| 72. | Gomez, Royan Océan Club | 72,25 |
| 74. | Bonard, Judokan Perpignan | 72 |
| 75. | Beny, S.C. Cheminots Nîmois | 71,50 |
| 75. | Lebel, Saint-Nazaire Omni Sports | 71,50 |
| 77. | Prepin, Culturistes Châtelleraudais | 71 |
| 77. | Ruiz, L'Oranaise | 71 |
| 79. | Hildebrand, Union Sportive de Toul | 70,50 |
| 79. | Forestier, Athlétic Club Montpelliérain | 70,50 |
| 79. | Embareck, l'Oranaise | 70,50 |
| 82. | Maloum Saïd, Athlétic Club Montpelliérain | 70,25 |
| 82. | Viciana, l'Oranaise | 70,25 |
| 84. | Gonzales A., La Ripagérienne | 69,75 |
| 85. | Godineau, Club Sportif Manuf. Châtellerault | 69,50 |
| 86. | Desrues, Haltérophile Club Pont-Audemerien | 69,25 |
| 86. | Moreau, Sporting Club Navis | 69,25 |
| 86. | Valangendouch, Association Sportive Gournaisienne | 69,25 |
| 89. | Fouquet, Rueil Athlétic Club | 69 |
| 89. | Paris, Haltérophile Club de Boulogne | 69 |
| 91. | Gagelin, Royan Océan Club | 68,75 |
| 92. | Guastavi, Ralliement de Mustapha | 68,50 |
| 93. | Vandenbossche, Club des Jeunes de Wazemmes | 68,25 |
| 94. | Thivent, Amicale Saint-Ruf | 68 |
| 94. | Puig, Judokan Perpignan | 68 |
| 96. | Giraud, Amicale Saint-Ruf | 67,75 |
| 96. | Lloveras, Montpellier Sport-Club | 67,75 |
| 98. | Kechkar, Ralliement de Mustapha | 67,50 |
| 99. | Macé, Stade Porte Normande Vernon | 67,25 |
| 100. | Bozon, Sporting Club Navis | 66,50 |
| 100. | Poinsel, Entente Cheminots de Chaumont | 66,50 |
| 102. | Farenc, A.S. Cheminots Béziers | 66 |
| 103. | Bertolino, Haltérophile Club Arbreslois | 65 |
| 103. | Buttez, Stade Mun. Petite Synthe | 65 |
| 103. | François, Évreux Athlétic Club | 65 |
| 106. | Collen, Entente Cheminots de Chaumont | 64,75 |
| 107. | Merle, Sporting Club Navis | 64,50 |
| 108. | Deveza, Fraternelle de Tlemcen | 64,25 |
| 109. | Riera, l'Oranaise | 64 |
| 110. | Desrousseaux, Club Cult, rue des Postes, Lille | 63,75 |
| 111. | Tassart, Club des Jeunes de Wazemmes | 63,50 |
| 112. | Salles, Judokan Perpignan | 63 |
| 113. | Marchal, Haltérophile Club de Lunéville | 63 |
| 113. | Hennin, Association Sportive Gournaisienne | 63 |
| 115. | Cassel, Haltérophile Club de Lunéville | 62,75 |
| 116. | Amoros, A.S. Police d'Oran | 62,50 |
| 116. | Colucci, Sporting Club Navis | 62,50 |
| 116. | Bohidam, Haltérophile Club Melgorien | 62,50 |
| 116. | Darribehaude, Club Olympique Caudéranais | 62,50 |
| 120. | Béchard, A.S. diar El Mahcoul | 61,25 |
| 121. | Varnier, Club Cult, rue des Postes, Lille | 61 |
| 121. | Corominas, Judokan Perpignan | 61 |
| 121. | Capelle, Rueil Athlétic Club | 61 |
| 121. | Gineste, Judokan Perpignan | 61 |
| 125. | Collot, Cercle Haltérophile Troyen | 60,75 |
| 126. | Brun, Amicale Saint-Ruf | 60,50 |
| 126. | Leroy, Haltérophile Club Arbreslois | 60,50 |
| 126. | Sainpère, Haltérophile Club Lovérien | 60,50 |
| 129. | Hauchécorne, Haltérophile Club Lovérien | 60,25 |
| 130. | Duchemin, Saint-Nazaire Omni Sports | 59,75 |
| 131. | Leclerc, Haltérophile Club Lovérien | 59,50 |
| 132. | Zampetti, Haltérophile Club de Boulogne | 59 |
| 132. | Saint Maxent, Stade Mun. Petit Synthe | 59 |
| 134. | Charlemagne, A.S. Cheminots Béziers | 58,75 |
| 135. | Soltane, Amicale Saint-Ruf | 58,50 |
| 136. | Pages, Judokan. Perpignan | 58 |
| 137. | Manzangra, Haltérophile Club Melgorien | 57,50 |
| 137. | Lanelle, Association Sportive Gournaisienne | 57,50 |
| 137. | Hafayed, Pro Patria d'Alger | 57,50 |
| 140. | Tellez, Judokan Perpignan | 57 |
| 140. | Chappel, Salle Clermont Sports | 57 |
| 140. | Massoneau, Haltérophile Club de Lunéville | 57 |
| 143. | Sénart, Alliance Sainte-Savine | 56,50 |
| 144. | Valls, Salle Clermont Sports | 56 |
| 145. | Taverne, Association Sportive Gournaisienne | 55 |
| 146. | Duchamp, A.S.P.T.T. d'Arras | 55 |
| 147. | Reboul, Amicale Saint-Ruf | 54,25 |
| 148. | Creosy, Haltérophile Club de Boulogne | 54 |
| 148. | Rousset, Judokan Perpignan | 54 |
| 148. | Sanmartin, Judokan Perpignan | 54 |
| 151. | Favresse, Stade Porte Normande Vernon | 53,75 |
| 151. | Plessix Daniel, Évreux Athlétic Club | 53,75 |
| 153. | Quernel, Haltérophile Club Pont-Audemerien | 53 |
| 154. | Ribes, Haltérophile Club Melgorien | 52,75 |
| 154. | Henry, Haltérophile Club Lovérien | 52,75 |
| 156. | Dagonneau, Club Sportif des Cheminots | 52,50 |
| 156. | Galtier, Groupes Laïques d'Alger | 52,50 |
| 158. | Stirer, Haltérophile Club de Lunéville | 52,25 |
| 159. | Richard, Amicale Saint-Ruf | 51,50 |
| 160. | Alsina, Judokan Perpignan | 51 |
| 161. | Garcia, Groupes Laïques d'Alger | 50,75 |
| 162. | Bernard, Stade Porte Normande | 50,50 |

**SENIORS**

1. Lagrue, Union Sportive de Toul ..... 97,75
2. Bommarito, Haltérophile Club de Nice ..... 96
3. Di Sienna, Club Haltérophile et Cult. Alger ..... 94,75
4. Clausse, Courbevoie Sports ..... 94,50
5. Rouquette, Club Haltérophile et Cult. Alger ..... 93
6. Assouly, Concorde d'Oran ..... 92,50
7. Equiluze, A.S.P.O. Midi ..... 92
8. Carré, Cercle d'Éducation Physique Saint-Nazaire ..... 91,75
9. Ernest, Association Préfecture de la Seine ..... 91
10. Raymond, Culturistes Châtelleraudais ..... 90,75
11. Plauche J., Judokan. Perpignan ..... 90
12. Delavier, Courbevoie Sports ..... 89,25
13. Plauche P., Judokan Perpignan ..... 88
14. Moliéras, La Ripagérienne ..... 87,75
15. Coupeaud Club Sp. Régie Gaz Bordeaux ..... 87
15. Laugier, Haltérophile Club de Nice ..... 87
17. Soucies, A.S. Diar El Mahcoul ..... 86
17. Bosca, Société Tir et E.P. Maison Carrée ..... 86
19. Plante, Club Sp. Régie du Gaz Bordeaux ..... 85,75
19. Grenais, Cercle d'Éducation Physique Saint-Nazaire ..... 85,75
21. Darnet E., A.S.P.O. Midi ..... 85,50
21. Belarbi, Concorde d'Oran ..... 85,50
23. Keller, Sports Athlétiques Bel Abbésiens ..... 85
23. Garino, Société de Tir et E.P. Maison Carrée ..... 85
23. Lafaye, A.S.P.O. Midi ..... 85
26. Galvane, Haltéro Cult. Club Colombin ..... 84,75
27. Pichon, Club Sp. Manufacture Châtellerault ..... 84,50
28. Chambard, Haltéro Culturiste Lyonnais ..... 84,25
29. Douet, Club Sportif Alençon ..... 83,75
30. Mialon, Omnium Sportif Stéphanois ..... 83
30. Falques, A:S. Cheminots de Béziers ..... 83
32. Mozas, Judokan Perpignan ..... 82
32. Huet, Union Sportive de Tours ..... 82
34. Chrysostome, Union Méan Penhoet ..... 81,75
34. Da Sylva, A.S. Minière Fondary ..... 81,75
34. Mehdi, Sports Athlétiques Bel Abbésiens ..... 81,75
37. Oudin, Amicale Saint-Ruf ..... 81
37. Jagourd, Union Méan Penhoet ..... 81
39. Marquisio, Pro Patria d'Alger ..... 80,75
40. Favali, Ralliement de Mustapha ..... 80
40. Samain, Club Cult, rue des Postes, Lille ..... 80
40. Charrue, Haltérophile Club Lunéville ..... 80
43. Langella, Pro Patria d'Alger ..... 79,25
44. Tuau, Union Méan Penhoet ..... 79
45. Carreau, Club Shell ..... 78,50
45. Sanchez, Club Sp. Régie du Gaz Berleaux ..... 78,50
47. Fama, Haltérophile Club de Douai ..... 78
47. Madaule, Omnium Sportif Stéphanois ..... 78
47. Darnet D., A.S.P.O. Midi ..... 78
50. Pommier, Rueil Athlétic Club ..... 77,50
51. Canton, Sporting Club Navis ..... 77,25
52. Rousset, La Ripagérienne ..... 77
52. Garrido, Judokan Perpignan ..... 77
52. Rouvray, Union Sportive de Tours ..... 77
52. Rousset, La Ripagérienne ..... 77
52. Olivera, Union Sportive de Tours ..... 77
57. Lorenzo, Haltère Club Témouchentois ..... 76,25
57. Gounaris, Rueil Athlétic Club ..... 76,25
59. Biveau, Athlétic Club Trélazéen ..... 76,25
60. Rousset, Judokan Perpignan ..... 75
61. Delta Monica, Pro Patria d'Alger ..... 74,25
61. Daunois, Club Sportif Inter Avia ..... 74,25
63. Amar, Société de Tir et E.P. Maison Carrée ..... 74
63. Roussel, Club Culturiste rue des Postes, Lille ..... 74
65. Odoff, A.S. Minière Fondary ..... 73,25
66. Sormas, Haltéro Culturiste Lyonnais ..... 73
67. Boiral, Haltérophile Club Melgorien ..... 72,50
68. Dalmau, Athlétic Club Montpellier ..... 72,25
68. Mallol, A.S. Police d'Oran ..... 72,25
70. Bresson J., Cercle Haltérophile Troyen ..... 70,50
70. Prévost, Pro Patria d'Alger ..... 70,50
70. Prelle H., Haltère Club Témouchentois ..... 70,50
73. Ciotola, Club Sportif Inter Avia ..... 69,50
74. Cuomo, Haltérophile Club de Marseille ..... 68,50
74. Castex, Club Sportif Régie du Gaz Bordeaux ..... 68,50
76. Villequin, Haltérophile Club de Douai ..... 68,25
77. Petit, Haltérophile Club de Marseille ..... 68
78. Brindisi, Haltérophile Club de Marseille ..... 67,50
79. Dezarnault, Courbevoie Sports ..... 67
79. Magio Haltérophile Club de Marseille ..... 67
81. Cascalès, Fraternelle de Tlemcen ..... 66,75
82. Roubin, Haltérophile Club de Marseille ..... 66,50
82. Doulieu, Haltérophile Club de Marseille ..... 66,50
84. Pomarès, Pro Patria d'Alger ..... 66,25
84. Repillez, Club des Jeunes de Wazemmes ..... 66,25
86. Segnour P., Amicale Saint-Ruf ..... 66
86. Moreau, Club Sportif Manufacture Châtellerault ..... 66
88. Dos Santos, Omnium Sportif Stéphanois ..... 65,75
89. Stirgou, Haltérophile Club de, Marseille ..... 65,50
90. Plas, Stade Porte Normande Vernon ..... 64,75
91. Amosse, Club Athlétique Nantais ..... 64,25
91. Perpeira, Entente Cheminots Chaumont ..... 64,25
93. Morue, Évreux Athlétic Club ..... 64
94. Guillaumont, Haltérophile Club de, Marseille ..... 63
95. Bélime, Entente Cheminots Chaumont ..... 62,75
96. Sberro, A.S. Minière Fondary ..... 62,50
97. Rouanet, Haltérophile Club de, Marseille ..... 62
98 Vidal, Haltérophile Club de Marseille ..... 61,50
99. Bresson B., Cercle Haltérophile Troyen ..... 60,50
100. Marinier, A.S. Minière Fondary ..... 59,75
100. Guy, Entente Cheminots Chaumont ..... 59,75
102. Fournet, Haltérophile Club de Douai ..... 59,25
103. Alcocel, A.S. Police d'Oran ..... 59
104. Vue, Omnium Sportif Dieppois ..... 58
105. Aït Lara, Pro Patria d'Alger ..... 56
105. Boudé, Club Shell ..... 56
107. Leborgne, Évreux Athlétic Club ..... 51,25
108. Dutilleul, Haltérophile Club de Douai ..... 50,50
109. Benkhaled, Judokan Perpignan ..... 50
109. Gavalda, Judokan Perpignan ..... 50

# Classement national du Premier Pas haltérophile 1959-1960

**JUNIORS**

**POIDS COQS :**

1. PEIGNOT (55) Club Athlétique de Calais ..... 150, -
2. PITAGORA (54,5) Association Sportive Monaco ..... 145, -
3. TAURE (56) Haltérophile Club Arbreslois ..... 142,500
4. NORLHETAS (56) Red Star Limoges ..... 137,500
5. CHATELAIN (31,1) Union Halluinoise ..... 135, -
6. CHAOUCH (53,1) Ass. Sp. Diar el Mahcoul ..... 135, -
7. DELTON (55,9) A.S.P.T.T. Arras ..... 135, -
8. WAVRESKI (48) Club Sportif de Meaux ..... 132,500
9. MORANT (54) A.S. Électricité Lille ..... 130, -
9. SORLIN (54) Sporting Club Neuilly ..... 130, -
11. ECKER (52) Athlétique Club Saint-Maurien ..... 127,500
12. LE MOAL (55,9) Club Olympique Briochin ..... 127,500
13. LAMOTTE (55.5) Red Star Limoges ..... 125, -
14. MENVILLE (56) Salle Clermont Sports ..... 125, -
15. JOSENANA (50) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion) ..... 122,500
16. ITALIA (54,9) Nantes-Étudiants Club ..... 122,500
17. BOTTA (55) Athlétique Club Saint-Maurien ..... 122,500
18. DESCLOUD (55,2) Sté Éducation Physique Cours ..... 122,500
19. AVISSE (55) Club Culturiste de Reims ..... 120, -
20. AMARANTHE (51) A.P.EC.A. (Ile de la Réunion) ..... 117,500
21. SIBE (54,7) Cercle Culturiste Saint-Médard ..... 117,500
22. VERGNAUD (55,5) Française de Lyon ..... 117,500
23. RICO (55,9) A.S. Police d'Oran ..... 117,500
24. LEFORT (54,5) Club Halt. Cult. Bas-Berry ..... 115, -
25. NICOLAS (55) Club Halt. Cult. Rochelais ..... 115, -
26. RIVAUD (55,4) Red Star Limoges ..... 115, -
27. TEBOUL (55,9) Concorde d'Oran ..... 115, -
28. VERON (56) U.S. Cheminots Val de Loire ..... 115, -
29. ETHEVE (53,5) A.S.P.T.T. St-Denis La Réunion ..... 112,500
30. PERREIN. (54,3) A.S.P.O. Angoulême ..... 112,500
31. MARGIOTTA (55,6) Club Athlétique Saint-Priest ..... 112,500
32. BERNARD (56) Union Sportive Crestoise ..... 112,500
33. GUILLOT (54,8) Royan Océan Club ..... 110, -
34. VERMONT (55,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes ..... 110, -
35. ULDERIC (55) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion) ..... 107,500
36. HENNIN (53,4) Association Sport. Gournaisienne ..... 105, -
37. CHÈNEVIÈRE (54,3) Patronage St-Etienne Rennes ..... 105, -
38. TIXIER (55,6) Association Sport. Montferrandaise ..... 105, -

39. DUBOST (55,9) Ilets Sports Montluçonnais..... 105, -
40. DE ARAUJO (55,3) Club Olympique Briochin..... 102,500
41. MOREAU (55,8) Club Athlétique Nantais ..... 102,500
42. FRANCESE (52,6) U.S. Cheminots Marseille..... 100, -
43. LECLERC (53) Haltérophile Club Lovérien..... 100, -
44. CONGA (55,7) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence..... 97,500
45. TREBOUVIC (50,6) Patronage St-Etienne Rennes ..... 95, -
46. OLLO (53,6) Club Olympique Briochin ..... 95, -
47. LIM CHAP AH KIME (53) A.S.P.T.T. St-D. La Réu..... 92,500
48. BLANC (55,8) Patronage St-Etienne Rennes..... 92,500
49. GUINCHE (52,4) Racing Athlétic Cheminots Nantes ..... 85, -
50 MENARD (55,1) Racing Athlétic Cheminots Nantes ..... 85, -

**POIDS PLUMES**

1. GORGES (59,5) Association Sportive Mantaise..... 162,500
2. MARTINEZ (60) Hait. Cult. Club Aix-en-Provence ..... 152,500
3. FERREIRA (59,7) Etoile des Sports Montluçonnais..... 150, -
4. MIZZI (59,6) Ralliement de Mustapha ..... 147,500
5. TURFIN (59,4) Club Halt. Cult. Rochelais..... 145, -
6. BENOIST H. (58) Toulouse Haltéro Club ..... 142,500
7. FRANÇOIS (59) Union Roubaisienne Sp. Athl. ..... 142,500
7. BELLEVILLE (59) Club Athlétique de Calais ..... 142,500
9. VALERO (57,4) Salle Clermont Sports ..... 140, -
10. GOURMEZIANE (57,5) Sporting Club de Neuilly ..... 140, -
11. PERRISSE (59,1) Maison des Jeunes de Narbonne ..... 140, -
12. VAHIMANGUE (60) A.P.E.C.A. (Ile de 1a Réunion) ..... 140, -
13. DAZIN (59) Sporting Club Neuilly ..... 137,500
13. MAZURIER (59) La Montluçonnaise..... 137,500
15. MACE. (59,7) Stade Porte Normande..... 137,500
16. ALAMAND (59) A.S. Gaillon-Aubevoye ..... 137,500
17. HUET (58,9) Union Sportive Tours..... 130, -
18. FARINA (59) U.S. Cheminots Marseille ..... 130, -
19. REGNAULT (59,5) Athlétique Club St-Maurien ..... 130, -
20. AMANT (59,8) Cl. Sp. Manufacture Châtellerault ..... 130, -
21. OLIVERA (60) Union Sportive Tours ..... 130, -
22. LEBEL (58) St-Nazaire Omnisport..... 127,500
23. SALMERON (59) L'Oranaise..... 127,500
23. HERY (59) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion)..... 127,500
25. VIGNAUD (59,5) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes..... 127,500
26. POIDEVIN (58,5) Société Sportive Domfrontaise..... 125, -
27. RIBES (58,8) Athlétic Club Melgorien..... 125, -
28. DELCAMP (59) Club Sportif Gondolo..... 125, -
29. TERTRE (60) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion) ..... 125, -
30. SELLY (60) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion) ..... 122,500
31. ABDELHAK (57,5) Oranaise..... 120, -
32. BERTOLIMO (58) Haltérophile Club Arbreslois ..... 120, -
33. ROBIN (83) Cercle Culturiste St-Médard..... 120, -
34. SABRILAMOUR (59) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion)..... 120, -
35. JACQUES (59,4) Union Amicale Cognac ..... 120, -
36. RESEDA (59) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion) ..... ...117,500
37. LANELLE (56,7) Association Sp. Gournaisienne ..... 115, -
38. ADAM (58) A.P.E.C.A. (Ile (de la Réunion)..... 115, -
39. CARDINAUX (59,1) Club Halt. Cult. Rochelais..... 115, -
40. AMOROS (59,3) A.S. Police d'Oran..... 115, -
41. STERGOU (60) U.S. Cheminots de Marseille ..... 115, -
42. WALTER (58,3). A.S. P.T.T. de Strasbourg..... 112,500
43. SAINPÈRE (57,9) Haltérophile Club Lovérien ..... 110, -
44. AMIRAULT (59,6) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes..... 110, -
45. TEXIER (59,8) Club Halt. Cult. Rochelais ..... 110, -
46. CHABASSIERE (59,9) Ass. Sp. Montferrandaise..... 110, -
47. PAYET (60) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion)..... 110, -
47. LERAY (60) Cercle Éduc. Physique Lorient ..... 110, -
47. BROMBECK (60) Alsatia Sélestat ..... 110, -
50. COCHELIN (56.1) Club Halt. Cult. Rochelais ..... 107,500
51. DUCHEMIN (573) St-Nazaire Omni Sports..... 107,500
52. VALENTIN (60) Club Athlétique St-Priest..... 107,500
53. RICHARD (58) A.S. Électricité de Lille..... 105, -
53. VIGNE (58) Club Athlétique St-Priest..... 105, -
55. HAUCHÉCORNE (57,2) Halt. Club Lovérien ..... 102,500
56. CORRADINI (59,8) A.S. Sapeurs Pompiers Nantes..... 102,500
57. LELOUP (584) Nantes Étudiants Club ..... 97,500
58. LEBIGO (58,8) A.S. Augustin Normand Le Havre ..... 97,500

**POIDS LEGERS**

1. DECLODURE (66,7) Ilets Sports Montluçonnais..... 177,500
2. CANTAGREL (67,5) Haltérophile Club 1e Carmes..... 175, -
3. CARNIAUX (65,5) Club Cult, rue des Postes Lille..... 172,500
4. CASSIER (63) Ilets Sports Montluçonnais..... 170, -
5. LALOYER (67) Club Cult, rue des Postes Lille ..... 170, -
6. MARTY (66) U.S. Métro-Transports..... 167,500
7. BOURGEAT (66,5) Athlétique Club Saint-Maurien ..... 167,500
8. DUPIRE (67) Club Culturiste rue des Postes, Lille..... 167,500
9. ANDREAC (67) Union Haubourdinoise..... 167,500
10. DROUET (67,1) Patronage Saint-Etienne Rennes ..... 167,500
11. GOMTI (65,2) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence..... 160, -
12. RENARD (66,2) Haltérophile Club de Cannes..... 160, -
13. SCHIERMEYER (66,1) Alsatia Sélestat..... 157,500
14. BEGUE (67) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion) ..... 157,500
15. LAMBERT (67,5) Stade Municipal Montrouge..... 157,500
16. BOT (63,9) Maison des Jeunes Narbonne..... 155, -
17. ESNAULT (65) Sporting Club Neuilly..... 155, -
18. BINDREIFF (65,3) Alsatia Sélestat ..... 155, -
19. CACHARD (66,2) Française de Lyon..... 155, -
20. CATALA (62) U.S. Cheminots Saint-Pol ..... 152,500
21. BESNARD (63,7) Union Sportive de Tours..... 152,500
22. ROYAL (65,5) La Maubeugeoise ..... 152,500
23. PETIT(66) Haltérophile Club de Marseille ..... 152,500
24. PELTIER (66,2) Club Athlétique Nantais..... 152,500
25. FORESTIER (66,8) Athlétic Club Montpelliérain ..... 152,500
26. METHIVIERS (67) Club Gondolo Sportif..... 152,500
27. PLANTARD (64) Stade Croisicais ..... 150, -
28. BOURNIGAL (64,5) Ath. Club Bretons de la Loire..... 150, -
29. DHOINE (66,2) Union Halluinoise..... 150, -
30. BERTIN (633) Patronage St-Etienne Rennes..... 147,500
31. SCHILTZ (65,5) Club Athlétique Nantais..... 147,500
32. ADDAD (65,7) Ralliement de Mustapha ..... 147,500
33. LINARES (66,1) Pro Patria d'Alger..... 147,500
33. GUIONNET (66,1) Royan Océan Club..... 147,500
35. GUYADER (67) Patronage Laïque Lorient ..... 147,500
36. GÉRARD (67,5) Club Halt. Cult. Rochelais ..... 147,500
37. BAUER (65,6) Alsatia Sélestat ..... 145, -
38. MARTINEZ (65,8) Patronage Saint-Augustin ..... 145, -
39. MIRANDA (63) A.S. Police d'Oran..... 142,500
40. TANJAMA (67) A.P.E.C.A. (Ile de la Réunion)..... 142,500
41. BEULLE (67,5) Red Star Limoges ..... 142,500
42. LAMOTHE (64,4) Sporting Club Navis ..... 140, -
43. PARIS (66) Haltérophile Club de Boulogne..... 140, -
44. LAMBERT (66,8) La Blésoise..... 140, -
45. MASLE (67,1) Red Star Limoges ..... 140, -
46. IGNACZACK (67,4) A.S. Montferrandaise..... 140, -
47. HAYERES (62,1) Nantes Étudiants Club ..... 137,500
48. HOERNEL (67) Energie Haguenau ..... 137,500
49. GUTH (67,2) Energie Haguenau..... 137,500
50. CHAUVET (61,3) Club Halt. Cult. Rochelais..... 135, -
51. SEVERIN (61,5) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion ..... 135, -
52. LABROSSE (62,2) Société Éduc. Physique Cours ..... 135, -
53. MECHKAR (62,5) Ralliement Mustapha..... 135, -
54. PAEZ (62,7) Etoile des Sports Montluçonnais..... 135, -
55. BARATHIEU (64,3) La Montluçonnaise..... 135, -
56. HUCK (66,3) Alsatia Sélestat ..... 135, -
57. DURR (66,4) Club Haltérophile Annonéen..... 135, -
58. LEROY (67) Haltérophile Club Arbreslois ..... 135, -
59. MILLET (67,4) Red Star Limoges ..... 135, -
60. DIELLER (67,5) A.S.P.T.T. Strasbourg..... 135, -
61. SEBBAN (60,8) Concorde Oran ..... 132,500
62. BENOIST J. (63) Toulouse Haltér Club..... 132,500
63. RAVENNES (64) APECA (Ile de la Réunion) ..... 132,500
64. MIRAMENT (647) Union Fraternelle Aubière ..... 132,500
65. LE BOULER (66,2) Nantes Étudiants Club ..... 132,500
66. LANDREAU (66,5) A.S.P.O. Angoulême ..... 132,500
67. VALUCHE (67,2) Ilets Sports Montluçonnais..... 132,500
68. MANCEAUX (61,1) Société Sportive Domfrontaise..... 130, -
69. GAVI (62,3) U.S. Cheminots de Marseille..... 130, -
70. LAW KANE (62,5) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion ..... 130, -
71. SERY (63,5) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion ..... 130, -
72. VALS (63,8) Salle Clermont Sports..... 130, -
73. BONE (64) U.S. Cheminots de Saint-Pol..... 130, -
74. ZABOUD (64,3) Groupes Laïques Alger..... 130, -
75. KARL (64,4) Alsatia Sélestat..... 130, -
76. GOI (64,6) Club Sp. Régie du Gaz Bordeaux..... 130, -
77. RENON (65) Union Amicale Cognac ..... 130, -
78. DESRUE (65,4) Club Athlétique Pont-Audemerien..... 130, -
79. BUREAU (65,8) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes ..... 130, -
80. RIBERO (6539) Halt. Cult, Club Aix-en-Provence..... 130, -
81. FAVRESSE (66,3) Stade Porte Normande Vernon..... 130, -
82. FRIMAS (66,5) Culturistes Châtelleraudais..... 130, -
83. DESCHYER (61) Stade Municipal Petite Synthe ..... 127,500
84. GIRAUDEAU (63,2) Cercle, Culturiste St-Médard..... 127,500
85. BONIDAN (134,6) Club Athlétique Melgorien ..... 127,500
86. DAVID (64,7) Société Athlétique Strasbourgeoise..... 127,500
87. REMY (64,8) Amicale Laïque Roanne ..... 127,500
88. RIVIÈRE (64,9) Union Sportive Tours..... 127,500
88. BOLOTINA (64,9) Union. Sportive Tours..... 127,500
90. SETZE (65,6) Monrepos Olympique..... 127,500
91. GONZALVES (61) Haltérophile Club Arbreslois..... 125, -
92. MESLIER (61,4) Union Amicale de Cognac ..... 125, -
93. DUPAS (62,8) A.S.P.T.T. d'Arras..... 125, -
94. GUASTAVI (63) Ralliement de Mustapha ..... 125, -
95. PHILIPPE (63,1) Nantes Étudiants Club..... 125, -
96. PETREMENT (63,3) Maison (les Jeunes Narbonne ..... 125, -
97. MOULS (65) Club Athlétique Melgorien..... 125, -
98. JOIE (65,1) Union Amicale Cognac..... 125, -
99. MUNOZ (65,5) Club. Athlétique Saint-Priest..... 125, -

| | | |
|---|---|---|
| 100 | CHATALIC (67,5) La Brestoise | 125, - |
| 101. | SANNIER (60,7) A.S. Augustin Normand Le Havre | 122,500 |
| 102. | CHARVET (62,4) Club Athlétique Saint-Priest | 122,500 |
| 103. | GÉRARD (62,7) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence | 122,500 |
| 104. | HERVE (63,9) A.S. Augustin Normand Le Havre | 122,500 |
| 105. | GOUSAROFF (65,7) Cercle Culturiste St-Médard | 122,500 |
| 106. | AVIGNON (60,9) Club Athlétique Melgorien | 120, - |
| 107. | LAURENT (62,5) Stade Municipal Petite Synthe | 120, - |
| 108. | BUTTEZ (63) Stade Municipal Petite Synthe | 120, - |
| 109. | AUZOU (63,5) Monrepos Olympique | 120, - |
| 110. | METZGER (65,3) A.S.P.T.T. Strasbourg | 120, - |
| 111. | HELD (60,6) Gauloise de Vaise | 117,500 |
| 112. | MADIGOUT (63) A.S.P.O. Angoulême | 117,500 |
| 112. | AUGUSTE (63) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion | 117,500 |
| 114. | MERIOT (63,3) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes. | 117,500 |
| 115. | SENART (65) Alliance Ste-Savine | 117,500 |
| 116. | VIEUX (66) Halt. Cult. Club Aix-en-Provence | 117,500 |
| 117. | BROUM (67) A.P.E.C.A. Ile de la Réunion | 117,500 |
| 118. | POPULUS (61) Alliance Ste Savine | 115, - |
| 119. | ST-MAIXENT (61) Stade Municipal Petite Synthe | 115, - |
| 120. | TAVERNE (62) Associat. Sportive Gournaisienne | 115, - |
| 121. | CHAMBE (64,1) Omni Sport Ricamandois | 115, - |
| 122. | REY (64,4) Omni Sport Ricamandois | 115, - |
| 123. | LAMANTA (64,8) Omni Sport Ricamandois | 115, - |
| 124. | BAILLIF (62) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion | 112,500 |
| 125. | ODOFF (63,5) A.S. Minière Fondary | 110, - |
| 126. | LAURET (62,5) APECA Ile de la Réunion | 107,500 |
| 127. | AURU (63) Monrepos Olympique | 107,500 |
| 128. | PINON (66,7) La Blésoise | 107,500 |
| 129. | ACHIAYE (63) A.S.P.T.T. Ile de la Réunion | 105, - |
| 130. | LEPEINTRE (66,3) Racing Cheminots Nantes | 105, - |
| 131. | BENOIT (61,2) Alouette des Gaules | 102,500 |
| 132. | MÉNAGE (63,4) La Blésoise | 102,500 |
| 133. | PASSIER (64,5) Club Athlétique Melgorien | 102,500 |
| 134. | VINCENT (61) APECA Ile de la Réunion | 100, - |
| 135. | CARATTO (64,9) Assoc. Sportive Montferrandaise | 100, - |
| 136. | NOCERA (64,5) A.S. Sapeurs-Pompiers Nantes | 97,500 |
| 137. | THOMAS (61,7) Société Athlétique Kœnigshoffen | 72,500 |

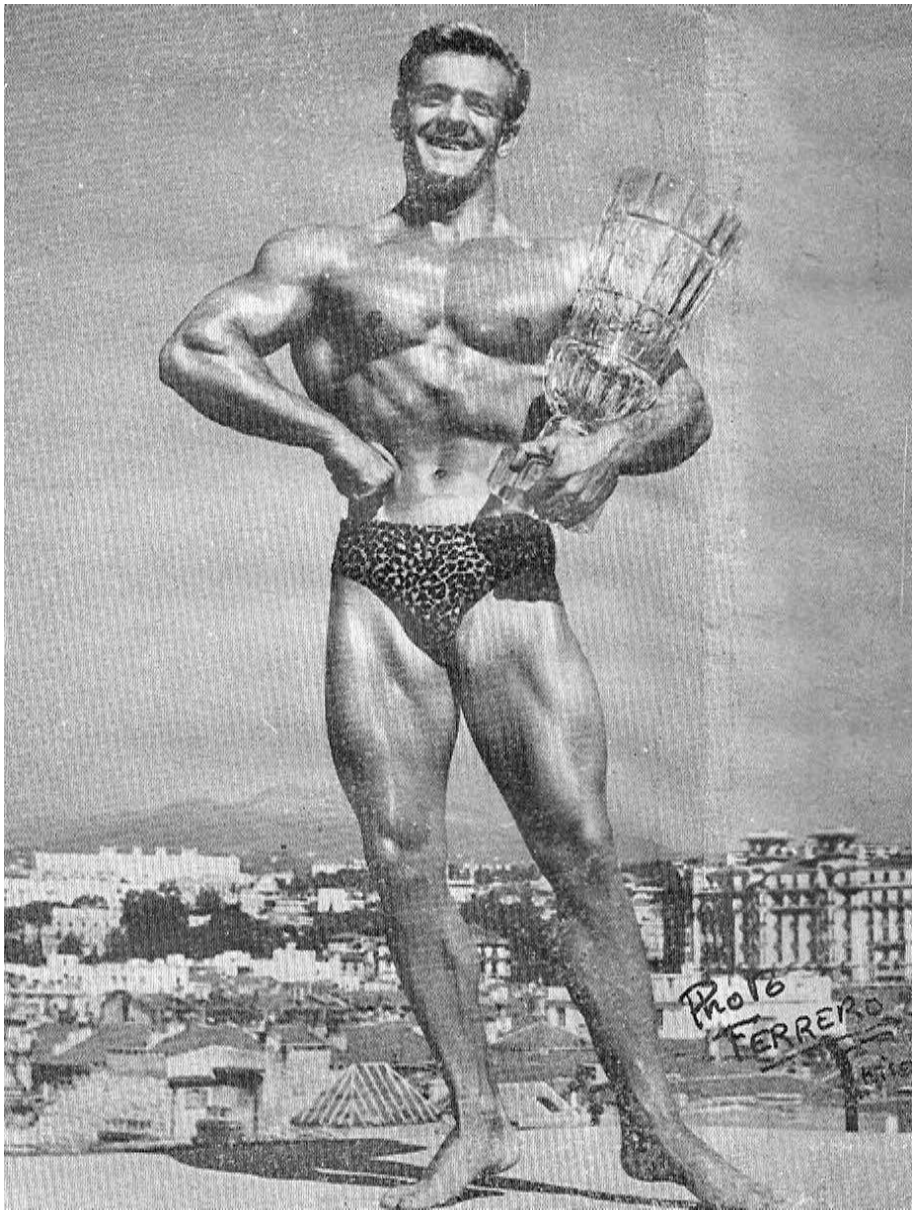


**Guy MIERZUCK (France). Plus Bel Athlète du Monde 1959**
**a reçu comme Prix, de la Fédération Polonaise, un magnifique vase de cristal.**

# Nouvelles Internationales

### Les épreuves haltérophiles des Jeux de 1960

Nous avons relevé, dans le Bulletin Officiel du Comité Organisateur des Jeux de la XVII[e] Olympiade, qui auront lieu, l'an prochain, à Rome, le Calendrier des épreuves olympiques, que nous reproduisons ci-dessous :

*Mercredi 7 septembre* 1960 :

Matin : 8 h, pesée ; 9 h, catégorie Poids Coqs. Après-midi : 16 h, pesée ; 17 h, catégorie Poids Plumes.

*Jeudi 8 septembre*

Matin : 8 h, pesée ; 9 h catégorie Poids Légers. Après-midi : 16 h, pesée ; 17 h, catégorie Poids Moyens.

*Vendredi 9 septembre*

Matin : 8 h, pesée ; 9 h catégorie Poids Mi-Lourds. Après-midi : 16 h, pesée ; 17 h, catégorie Poids Lourds Légers.

*Samedi 10 septembre*

Soirée : 19 h pesée ; 20 h, catégorie des Poids Lourds.

### Nouveaux records du monde homologués

*Développé à deux bras :*

*Poids Coqs.* – Ulianov (U.R.S.S.), 110 k 500, le 8-10-59 ; ancien record 110 k par Vinci (États-Unis).

*Arraché à deux bras :*

*Poids Coqs.* – Miyake (Japon), 107 k 500, le 27-10-59 ; ancien record : 105 k par Stogov (U.R.S.S.).

*Poids Légers.* – Jgoune 125 k 500, le 19- 9-39 ; ancien record : 125 k par Kostilev (U.R.S.S.).

*Poids Moyens.* – Kourynov (U.R.S.S.), 134 k, le 9-10-59 ; ancien record : 133 k par Kono (États-Unis).

*Épaulé et Jeté à deux bras :*

*Poids Légers.* – Yamazaki (Japon), 157 k 500, le 26-10-59, et 160 k le 27-10-59 ; ancien record : Howe, Liang Tam (Singapour).

*N. B.* – Il est rappelé qu'un record du monde ne peut être homologué que lorsque le procès-verbal, signé par les trois arbitres, est parvenu au Secrétariat de la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste. C'est la raison, pour laquelle nombre de records annoncés par la presse ne sont jamais inscrits à la table des records du monde, soit qu'ils n'aient été battus qu'officieusement (trois arbitres n'étant pas présents), soit pour tout autre motif.

# Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1959

Voici dix ans que la Fédération Internationale Haltérophile et Culturiste a ajouté à son titre les mots « et Culturiste ».

Le 1er Concours du Plus Bel Athlète du Monde fut organisé par la France, à l'issue du Championnat du Monde d'Haltérophilie, en 1950, au Palais de Chaillot ; il remporta d'ailleurs un très grand succès.

C'est encore la France qui prit la charge du 2e Concours, en 1954, à Roubaix.

L'année d'après – donc 1955 – le 3e Concours eut lieu à Munich.

En 1957, Téhéran se chargea de mettre sur pied le 4e Concours et, en 1959, notre Compétition Culturiste Mondiale – la 5e – fut organisée par la Pologne, conjointement avec le Championnat du Monde d'Haltérophilie.

Il est à noter que tous ces Concours furent suivis par un très nombreux public et que leur succès fut complet.

Ceci dit, revenons à la Compétition 1959, elle aussi réussie en tous points.

La veille du Concours International, j'avais eu l'honneur de présider le Concours National Polonais et constate, avec un grand plaisir, le nombre élevé d'athlètes qui s'y étaient présentés.

Beaucoup d'appelés, peu d'élus ; mais cette séance a démontré que la Culture Physique était pratiquée par une quantité de jeunes gens.

Six nations étaient représentées au Concours du Plus Bel Athlète du Monde de Varsovie : Egypte, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Maroc, Pologne.

Le Jury était composé de M. Nyberg (Finlande), Hoffman (États-Unis), Carali (Egypte), Dr Frisowicz (Pologne) et Jean Dame (France), Président du Jury.

Le Français Guy Mierzuck remporta le titre de justesse devant l'Égyptien Abd el Hamed EL Guendi, suivi par l'Américain Tom Kono, Louis Martin (Grande-Bretagne), Scali Mustapha et Adnan Mustapha (Maroc), Jan Czepulkovski (Pologne), Gerber (France) et Jasinski (Pologne).

Je dois reconnaître, sans chauvinisme aucun, que si Mierzuck méritait son titre, d'autres athlètes, à mon humble avis, valaient mieux que la place qui leur a été attribuée, ne serait-ce que le représentant de la Grande-Bretagne, Martin. Mais c'est 1à une appréciation personnelle !

Un mot encore et ce sera ma conclusion : Je me réjouis de voir que beaucoup de nations affiliées à la F.I.H.C., ont compris l'importance de cette culture physique éducative des mouvements de notre beau sport. Depuis quelques années, les résultats merveilleux acquis par des athlètes pratiquant la culture physique ont démontré, s'il en était encore besoin, l'efficacité de cette technique utilisée de plus en plus.

Les plus récalcitrants commencent à comprendre et je leur donne tous rendez-vous à Vienne, au Championnat du Monde et au Concours du Plus Bel Athlète du Monde 1961.

Jean DAME,

*Président de la Commission Internationale de Culture Physique.*

**RÉSULTATS DU CONCOURS DU PLUS BEL ATHLÈTE DU MONDE 1959**

**Varsovie le dimanche 4 octobre 1959**

| Noms des Concurrents | Numéro du dossard | Nations | 1er tour (0 à 20) | 2e tour (0 à 20) | Total des points |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Guy Mierzuck | 2 | France | 52 | 52 | 104 |
| 2. Abd el Hamed el Guendi | 9 | Egypte | 52 | 51 | 103 |
| 3. Tommy Kono | 4 | États-Unis | 51 | 49 | 100 |
| 4. Louis Martin | 3 | G.-Bretagne | 45 | 52 | 97 |
| 5. Scali Mustapha | 5 | Maroc | 41 | 43 | 84 |
| 5. Ad. Mustapha | 6 | Maroc | 41 | 43 | 84 |
| 5. Jan Czepulkovski | 8 | Pologne | 41 | 83 | 84 |
| 8. Roger Gerber | 1 | France | 39 | 44 | 83 |
| 9. And. Jasinski | 7 | Pologne | 41 | 38 | 79 |

*JURY* : MM. B. Nyberg (Finlande), Jean Dame (France), B. Hoffman (États-Unis), Carali (Egypte), Dr Firsowicz (Pologne).

# Les IIIe JEUX MÉDITERRANÉENS

*(Suite)*

Le mardi, nous avons nos deux représentants en lice et la séance commence par la catégorie des Poids Moyens Ils sont six : Abd El Kader El Sayedel Touni pour la R.A.U., Mohamed Mourtada pour le Liban, Pekunlu Sadik pour la Turquie, Adnan Mustapha et Miloud Mohamed pour le Maroc, et notre représentant Rolf Maier.

Dès le développé, les deux Marocains sont distancés. Mohamed reste à 97 k 500 et Mustapha à 102 k 500 Le Libanais, le Turc et Maier commencent tous trois à 105 k, mais le Libanais ne va pas plus loin, tandis que le Turc termine à 110 k et que Maier réussit 112 k 500. Touni entre alors en scène et fait, successivement 120 k, 125 k, et 127 k 500, prenant ainsi une confortable avance de 15 k. qui sera bien difficile à rattraper.

A l'arraché, le retard des deux Marocains augmente. Le Turc réussit 100 k et Le Libanais 102 k 500. Maier commence à 102 k 500, Touni à101 k 500. Maier réussit ensuite 107 k 500 et 112 k 500, record personnel, alors que Touni fait 112 k 500 et 115, portant ainsi son avance à 17 k 500.

A l'épaulé et jeté, les Marocains finissent à 115 k et 125 k, le Turc à 125 k, et le Libanais à 135 k. Maier commence à 135 k avec Touni, puis réussit 142 k 500 pendant que l'Égyptien fait 145 k et les deux hommes échouent à 150 k.

Touni est vainqueur avec 387 k 500 et Maier second avec 367 k 500 devant le Libanais 342 k 500 et le Turc 335 k.

C'est un beau total pour Maier, revenu, lui aussi, malade de Varsovie. Il manque d'habitude des grandes compétitions, mais s'il a le trac avant le début de l'épreuve, il retrouve tous ses moyens lorsque celle-ci est commencée. C'est donc un tempérament de lutteur, ce qu'il faut pour réussir en haltérophilie, et il doit, l'an prochain à Rome, réaliser de très belles performances.

Les Mi-Lourds devaient aussi être six, mais voyant qu'il n'y avait qu'un seul Lourd-Léger, un Libanais, l'Espagnol et le Tunisien passèrent dans la catégorie supérieure, de même que 1'Égyptien Mohamed Abd El Kerim qui se présenta à la pesée avec 1 k 300 de trop.

Il n'en reste donc plus que trois : le Turc Gurman Metni, le Libanais. Hissem Kheder Agba et le Français Marcel Paterni.

Au développé, le Libanais commence à 107 k 500 et manque deux fois 112 k 500. Le Turc réussit 112 k 500 et 117 k 500 et 120. Paterni commence .à 120 k, pour s'assurer une barre puis fait 127 k 500 et 135 k avec facilité, montrant ainsi qu'il a retrouvé, comme Poids Mi-lourd une bonne partie de ses moyens.

La cause est entendue, Paterni ne peut pas être inquiété par ses deux concurrents et il ne lui reste qu'à faire un total satisfaisant.

Le Libanais commence l'arraché à 90, et ne va pas plus loin. Le Turc fait 97 k 500, 105 et 107 k 500. Paterni commence prudemment à 105 puis fait ensuite 115 avant de manquer 120 k de très peu.

Au jeté, le Libanais commence et reste à 120 k ; le Turc fait 130, 135 et 140 k. Paterni commence à.140 k, puis passe à 152 k 500 pour battre le record des Jeux du total. Il manque une première fois la barre, à la grande joie d'une partie du public, mais il réussit son troisième essai et totalise ainsi 402 k 500, nouveau record Mi-lourd. Le Turc Metni est second avec 367 k 500, et le Libanais troisième avec 322 k 500.

Il faut noter que Paterni ne pesait que 78 k 130 avec une alimentation plus que suffisante. C'était donc un très petit Mi-lourd. Il aurait très probablement fait beaucoup plus sans l'essai de Varsovie en Poids Moyens. Bien qu'il semble pouvoir faire cette dernière catégorie assez facilement, je pense que son avenir est dans la catégorie supérieure, celle des Mi-Lourds, où il peut porter actuellement le record de France à 420 - 425 k, en attendant mieux.

Parmi les quatre Lourds Légers, il n'y a qu'un concurrent valable, 1'Égyptien Abd El Kerim qui a prudemment évité Paterni. L'Espagnol Renom Ribes Juan, Le Libanais Mohamed El Kaissi et le Tunisien Fessi Mohamed ne sont encore que des 2e ou 3e séries, aussi le public exulte, et chaque apparition de 1'Égyptien est saluée par des applaudissements nourris qui se transforment en hurlements hystériques au moment de la décision.

Kerim réussit 112 k 500, 117 k 500 et 120 au développé. Il fait les mêmes barres à l'arraché, puis 145 et 152 k 500 au jeté avant de manquer 157 k 500. Il totalise ainsi 392 k 500 à 10 k de Paterni qu'il ne pouvait vraiment pas inquiéter dans les Mi-Lourds.

L'Espagnol est second avec 327 k 500, le Libanais 3e avec 320 k, et le Tunisien 4e avec le même total.

Les Poids Lourds, qui tirent avec les Lourds Légers, me sont que deux, le Libanais Kevork Lehimdjian et l'Égyptien Mohamed Mahmoud Ibrahim. Ce dernier est un splendide athlète de 1 m 85, pesant 106 k, sans un gramme de graisse. Il a un torse magnifique sur des jambes qui semblent en comparaison un peu frêles bien que déjà fort convenables.

C'est un culturiste qui ne tire, paraît-il, que depuis deux ans et qui est appelé certainement à faire de grandes performances.

Au développé, le Libanais rate 115, puis réussit cette barre pour échouer ensuite à 122 k 500. L'Égyptien commence à 125 k. Il réussit un développé correct, mais perd l'équilibre. Il reprend la même barre, pousse encore, mais redescend avant le signal, et c'est à nouveau « essai ». Le public hurle, siffle, ... et ne comprend pas grand chose. Les dirigeants égyptiens font de nombreuses recommandations à leur athlète, qui réussit enfin son 3e essai.

A l'arraché, le Libanais fait 97 k 500 et 102 k 5005 et manque 105. L'Égyptien réussit 115, 125 et 130 dans un style encore assez primaire, qui laisse voir de belles possibilités.

Ces possibilités sont plus évidentes encore à l'épaulé et jeté où il fait successivement 150, 160 et 170 k, alors que le Libanais est resté à 135.

L'Égyptien Ibrahim totalise donc 425 k, et c'est du délire dans le stade. Des spectateurs envahissent le parterre, saisissent Ibrahim, le hissent sur leurs épaules et le promènent aux quatre coins du stade sous les cris et les hurlements. Le désordre est à son comble, et il faut faire intervenir la police et la troupe pour rétablir l'ordre avant la distribution des médailles.

Nos trois athlètes montent sur le podium, et nous avons la joie d'entendre la *Marseillaise*. Trois hommes, trois médailles, une d'or et deux d'argent, c'est un beau résultat. Si tous nos sélectionnés avaient pu être du voyage, nous aurions remporté deux autres médailles d'or avec Marcombe et Vincent et une troisième médaille d'argent, ce qui nous aurait un peu consolé de la mésaventure de Varsovie.

Les grands triomphateurs sont les Égyptiens qui semblent décidés à prendre part à nouveau aux grandes compétitions internationales. Ils ont une bonne équipe de laquelle émergent surtout le Plume Abbas Mohamed et le Lourd Mahmoud Ibrahim, mais cette équipe n'a plus la place qu'elle occupait autrefois. Elle serait largement battue par l'U.R.S.S., les U.S.A. et la Pologne, battue même par l'Italie et peut-être par la France. Évidement leur abstention les a gênés dans leur préparation, mais il faut tout de même constater que nous trouvons dans leur équipe des chevronnés comme Touni et Abd El Kerim, et il leur faudra beaucoup travailler pour briller aux Jeux Olympiques, à Rome l'an prochain.

Que dire encore de ces troisièmes Jeux Méditerranéens ?

L'organisation fut plutôt décevante malgré la bonne volonté des Libanais. Nous avons déjà signalé l'absence, de signaux lumineux et de tableaux d'affichage. Notons encore que la liaison entre les athlètes et le secrétariat était nettement insuffisante, assurée par un seul homme qui exerçait en plus les fonctions de speaker et c'est en réalité Gerber qui fit le chef de plateau pour les catégories Moyens et Mi-Lourds. Les deux réunions se déroulèrent avec une lenteur désespérante, peu faite pour calmer les nerfs dés concurrents, déjà mis à rude épreuve par lès clameurs du public.

Notons aussi Pour le pittoresque, que toutes les portes étaient sérieusement gardées par la troupe, et qu'il y avait à l'intérieur de nombreux policiers et gendarmes armés, sans oublier une bonne section de soldats avec leur mitraillette. C'est bien, là première fois que nous disputons un championnat dans de telles conditions.

Je ne voudrais pas terminer sans signaler aux jeunes que nos trois sélectionnés se sont rendus régulièrement à l'entraînement après la fin des épreuves. C'est de cette façon qu'on devient un champion. Le courage et la persévérance paient toujours, ne l'oubliez pas, et lorsque vous aurez tendance a vous décourager, pensez que nos sélectionnés ont préféré la barre à disques aux promenades déprimantes à travers les rues de Beyrouth.

J. DUCHESNE.

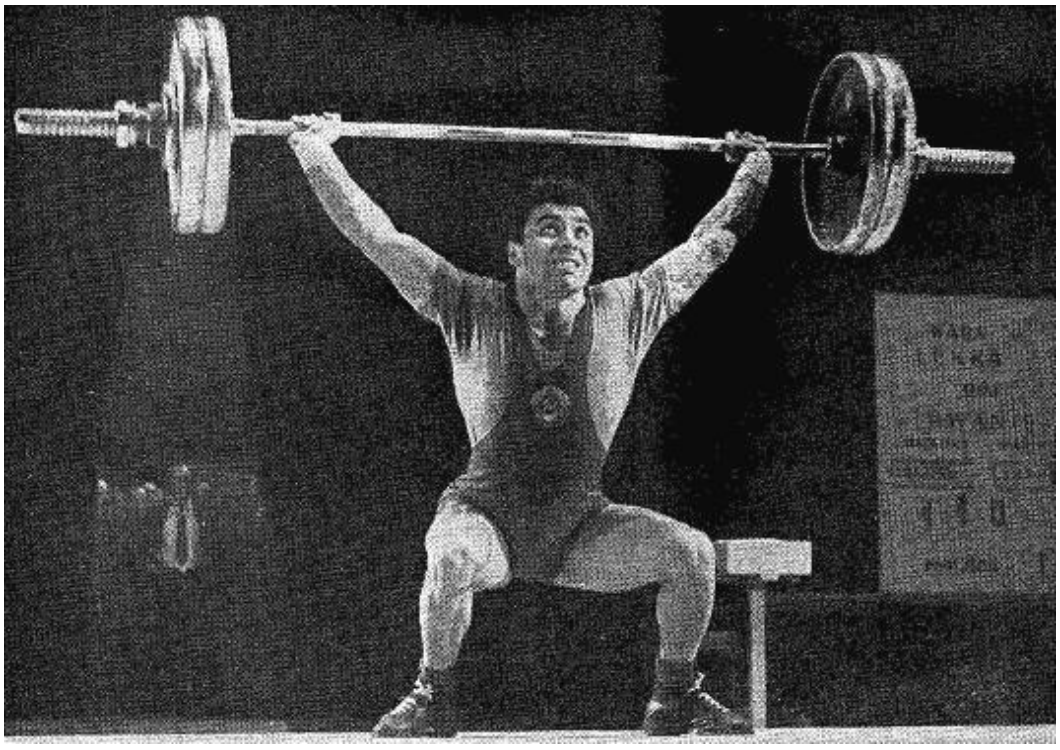

**FARADZAN**

**(U.R.S.S.)**

**2e du Championnat du Monde 1959**

**(Poids Légers)**

*(Photo : George. W. Kirkley.)*

# Force et élimination des toxines

Les toxines sont des sous-produits aussi constants et utiles que la vie même. Quand, l'organisme est normal, elles sont produites et éliminées aussi rapidement qu'elles se sont produites. Mais lorsque l'organisme est énervé, l'élimination est réprimée. Alors la quantité retenue devient « toxique », allant d'un petit excès a une quantité qui peut accabler la vie.

Normalement les sécrétions digestives sont suffisantes pour protéger contre la fermentation et la putréfaction des aliments. Si, par contre, les forces vitales sont amoindries, les sécrétions deviennent déficientes en qualité aussi bien qu'en quantité et permettent aux microbes d'engendrer la fermentation. Cette fermentation produit des toxines variées qui empoisonnent le corps si elles ne sont pas éliminées.

Les règles d'hygiène alimentaire déjà étudiées ont pour but d'apporter à l'organisme une nourriture correcte, adéquate à notre physiologie et comportant le minimum d'éléments toxiques ; mais il faut ajouter l'exercice qui accroît le pouvoir de digestion et d'assimilation.

Quand, par l'exercice, l'apport sanguin et lymphatique augmente dans une partie du corps, le métabolisme est accéléré et, dans le même temps, la qualité des tissus s'améliore. L'exercice physique apporte un accroissement de la circulation, alors que la nutrition et le drainage de la partie qui travaille sont accrus, ainsi que l'influx nerveux.

Mais en matière de désintoxication, ce n'est pas tout, et la présence dans notre alimentation, d'aromates naturels, active et renforce le pouvoir de protection des immunités naturelles. D'une façon générale, les essences végétales (aromates) sont « motrices » des vibrations cellulaires et maintiennent l'équilibre électronique de la cellule. Leurs actions portent donc sur le terrain plus que sur les germes pathogènes (microbes), qui disparaissent automatiquement à mesure de l'amélioration de ce terrain.

A cause de sa subtilité, il diffuse rapidement à travers les chairs, envahit tout l'organisme et l'imbibe. Ainsi, toutes les cellules sont saturées par l'arôme, vitalisées, rechargées, comme un accumulateur. Ils éliminent les déchets digestifs ou de décomposition ; l'arôme apparaît donc comme un moyen de combat contre les bactéries qui détruisent les cellules intoxiquées.

Il va les attaquer partout, rapidement, en même temps qu'il revitalise et renforce le terrain infecté. Aucun arôme n'est capable de détruire tous les microbes. Chacun ne lutte efficacement que contre un « type ou un groupe » de microbes. Il est alors facile de mélanger plusieurs arômes pour être sûr de pouvoir combattre une gamme étendue de souches microbiennes.

Anti-virus, antimicrobiens, antiputrides, désintoxiquant, puissants rénovateurs du terrain, les arômes agissent par oxydation grâce à leurs éléments appelés « terpènes » (stérols dont les vitamines sont les dérivés).

Voici pour combler les carences vibratoires, une liste des principaux « aromates » et leur utilité :

L'Anis vert : contre les spasmes nerveux et les indigestions. Il se met dans les salades, carottes, pâtisseries et les fromages fermentés.

- La Cannelle : agissant contre les fièvres, la dyspepsie et fortifiant des cellules. Elle se met dans les œufs, le beurre et les mets cuits.
- Le Fenouil : qui est un tonique, un carminatif. Il se met dans les salades, les potages, fromages et le lait.
- La Noix de Muscade : qui facilite la sécrétion salivaire et la digestion, est antianémique et fortifie le cerveau en même temps, considérée comme antiseptique tique. Elle se met dans les fromages, les mets cuits et les viandes.
- Le Clou de Girofle : qui est un vitalisant, stomachique et antiputride. Il se met dans les soupes et mets cuits, ainsi que les viandes grillées.
- Le Piment : stimulant de l'hypophyse, agit contre les flatulences, est revitalisant. II se met dans les fromages, les œufs, les mets cuits, les viandes et les poissons.
- La Sauge : qui est un sudorifique, stimule la moelle et le foie. On la conseille chez les convalescents. Elle se met dans le lait, les omelettes et les gâteaux.
- Le Curry : qui contient en, particulier : Curcuma, Coriandre, Poivre, Moutarde, Fenouil, Cannelle, Cardamone, Carvi, Gingembre, Girofle, Macis, Cayenne, est un dépuratif. Il se met dans les pâtes, les viandes et le poisson. Excellent avec les céréales.
- La Noix de Kola : est un aliment d'épargne, antifatigue et tonique musculaire. Elle se met dans tous les plats cuits.
- Le Gingembre : qui agit contre les flatuosités, se trouve être un stimulant énergique. Il se met dans les, œufs et tous les mets cuits.

Nous pouvons ajouter à une liste qu'il serait trop long d'énumérer : l'Angélique, les Câpres, le Cerfeuil, le Raifort, l'Ail, l'Oignon, etc.

En résumé, l' « AROME » ajouté à un plat, le rend plus agréable, et excite l'appétit, déclenchant ainsi les sucs digestifs. Ce n'est pas, comme nous l'avons vu, son rôle unique. Entraîné par les aliments, il tonifie les muqueuses, détruit les germes pathogènes et purifie la flore intestinale. Les essences aromatiques assurent une véritable cytophylaxie (protection de la cellule). Considérées comme antiseptiques naturels et biologiques, elles assurent à celui qui en consomme normalement, un véritable bouclier contre les toxines.

G. PROUST.

# *Nos joies, nos peines*

### NAISSANCE

Un troisième enfant vient de naître au foyer du champion haltérophile Poids Plume Nadal. Le bébé a reçu le prénom de Jean-Pierre.

Nous lui souhaitons de suivre les traces de son heureux papa et formons des vœux de bonne santé pour sa maman.

### NECROLOG1E

L'ancien Champion de France de lutte, M. Charles Rofritsch, Président d'honneur de la Société Athlétique Strasbourgeoise, est décédé après une courte maladie. La disparition de cet athlète qui, durant toute sa vie, n'a cessé d'œuvrer pour notre sport, est unanimement regrettée, dans la région d'Alsace. Il était titulaire de la médaille d'or de l'Éducation Physique.

Nous renouvelons nos condoléances à la famille éprouvée.

***

M. Gustave Pichon, Président de la Section Haltérophile du Club Sportif de Clamart, nous annonce le décès en Algérie, d'un de ses jeunes athlètes : Dario Lattanzi, qui effectuait sou service militaire.

Nous adressons à la famille e Dario Lattanzi ainsi qu'à son Club l'expression de nos bien vives et sincères condoléances.

### DISTINCTIONS

Au cours d'une réception au Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports qui a eu lieu le mardi 1er décembre et a laquelle étaient convies les athlètes et champions français qui se sont particulièrement distingués au cours de la saison 19591 M. Maurice Herzog, Haut Commissaire, a remis la Croix d'Officier du Mérite Sportif à Marcel Paterni et celle de Chevalier du Mérite à Roger Gerber.

Nos bien vifs compliments à ces deux Champions méritants.

***

Au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 3 décembre, M. Thyaux, Président Directeur Général des Établissements Para, à Grenoble, la remis la Médaille de vermeil du Travail à M. Charles Lomet, Ingénieur I.C.F., employé depuis 35 ans dans cette firme et Directeur de l'Usine depuis 25 ans.

Tous nos bien vifs compliments à notre dévoué Président du Comité Dauphiné-Savoie.

**UN APPEL EST ADRESSE PAR LES POUVOIRS DIRIGEANTS - SPORTIFS FRANÇAIS EN FAVEUR DES SINISTRÉS DE FRÉJUS**

**Il est demandé à chaque sportif de remettre 100 francs à son club et à celui-ci d'adresser les sommes recueillies au Comité National des Sports, 4, rue d'Argenson, Paris-8e (C.C.P. Paris 3281-76).**

**La F.F.H.C. remercie à l'avance ses membres et ses clubs.**

### *Les hauts faits de Varsovie*

*Le grand exploit du Championnat :*

– Le triple succès du Russe Plukfelder dans les Mi-Lourds (Champion du Monde, records du monde de l'arraché et du total olympique).

*La plus grande surprise :*

– La victoire du noir Martin sur Vorobiev ;

*Le fait le plus étonnant :*

– Les quatre à cinq mille personnes qui ont assisté régulièrement aux huit séances du Championnat.

*Les titres les plus disputés :*

– Les Poids Plumes, avec Zielinski et Berger.
– Les Poids Lourds-Légers avec Marti et Vorobiev.

*Le meilleur athlète :*

– Le Soviétique Plukfelder.

*Le moment le plus intense :*

– Le troisième essai décisif, à l'épaulé et jeté, de l'Anglais Martin avec 175 k, qui lui a permis de battre Vorobiev.

*Les athlètes les plus malheureux :*

– Vorobiev et Berger.

*Records du Monde battus :*

– Zielinski :
arraché (catégorie Plumes)..... 113 k 500
– Plukfelder :
arraché (catégorie Mi-Lourds) ..... 141 k
Total olympique..... 457 k 500
– Palinski :
épaulé et jeté (catégorie Mi-Lourds) ... 178 k 500
– Vlassov :
arraché (catégorie Lourds) ..... 153 k

G FIRMIN.

# Quelques conseils aux culturistes

*A)* Bien vous connaître physiquement, en vous regardant dans la glace, de face et en profil, à droite et à gauche, pour vous rendre compte de votre attitude debout, naturelle, pieds réunis et, surtout non corrigée, afin de voir : 1° la hauteur des épaules ; 2° l'équilibre du cou et de la tête ; 3° l'ouverture du thorax de base (angle de Charpy) ; 4° la ligne des jambes ; 5° les voûtes plantaires ; tout cela en « vue de face ». En « vue de profil » : 1° l'équilibre du corps, soit en avant, soit en arrière ; 2° la ligne de jambes ; 3° les courbures vertébrales ; 4° l'a position du massif de l'épaule ; 5° le port de tête.

*B)* La position debout, sous toutes les coutures, avec :

*a)* l'inventaire des insuffisances musculaires (relief et mensurations) ;
*b)* les défauts de l'attitude, ce qui permettra de dresser un plan de travail culturiste en vue de la préparation aux concours futurs de beauté plastique.

On ne peut rien construire de solide, d'équilibré et de beau si le corps, debout, présente des insuffisances musculaires et des défauts d'attitude. La position statistique debout, impeccable est la base de départ de tout travail culturiste intelligent.

*C)* Le travail culturiste sera axé sur le respect de fonctionnement impeccable de la Trilogie, à savoir :

*a)* une colonne vertébrale droite, équilibrée, avec courbures régulières, souple et bien entourée par les muscles des gouttières ;
*b)* une cage thoracique large de base, aux sommets ventilés à l'angle de Charpy très obtus, au sternum, très relevé vers le haut et vers l'avant. En vue de profil, on voir du thorax, jamais du dos ;
*c)* *une sangle abdominale* ayant de beaux obliques avec bourrelets latéraux et des grands droits bien symétriques et horizontaux quant aux sections géométriques musculaires.

Bien se rappeler, comme base de mensurations : que le cou, le biceps contracté et le mollet doivent être sensiblement, au mètre ruban, de même longueur.

On recherchera les beaux et larges pectoraux, après avoir obtenu ce qui précède.

La ligne de jambes doit présenter :

*a)* une symétrie dans le galbe et le volume musculaire ; *b)* une rectitude vérifiable de face par les jours de lumière : 1° sous-malléolaire ; .2° sus-malléolaire ; 3° un autre situé juste au-dessus des jumeaux ; 4° un autre au-dessus des vastes internes.

La fréquentation régulière du Musée du Louvre, Galerie Grecque, nous donne des exemples d'attitudes, de proportions, de formes, de reliefs, musculaires bien détachés surtout les statues : le Doryphore, Antinoüs, Gladiateur Combattant, Mars Borghèse, le Discobole, l'Archer, etc. etc.

Voici, amis entraîneurs et athlètes, quelques petits conseils qui, j'espère, vous rendront service en ce début de saison.

G. PICHON,
*Maître d'E.P.S. à l'I.N.S.*

# Amélioration du matériel de nos salles

**Constructions d'appareils en cornière perforée métallique « Dexion »** (suite)

Lors du Stage d'Espoirs de février 1959, lequel s'est déroulé en partie au Club Gondolo, j'ai remarqué dans l'Usine des rayonnages, des étagères, une scie circulaire montée sur une table métallique, le tout réalisé en cornières. Renseignements pris, il s'agissait de cornières perforées « Dexion ». J'ai transposé le problème de l'assemblage de celle-ci à nos appareils de musculation et le résultat a été concluant.

Nous pouvons construire certains de nos appareils de cette façon avec le minimum de temps

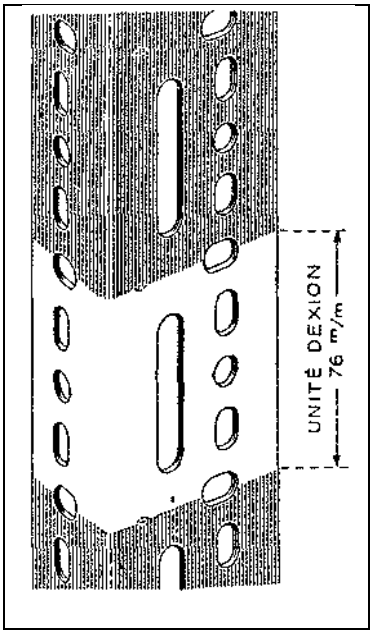


***Fig. A***

**CORRESPONDANCE DES UNITÉS DEXION AVEC LES UNITÉS MÉTRIQUES**

| NOMBRE D'UNITÉS | LONGUEUR EN CM | NOMBRE D'UNITÉS | LONGUEUR EN CM | NOMBRE D'UNITÉS | LONGUEUR EN CM |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7,6 | 15 | 114,3 | 29 | 221 |
| 2 | 15,2 | 16 | 121,9 | 30 | 228,6 |
| 3 | 22,9 | 17 | 129,5 | 31 | 236,2 |
| 4 | 30,5 | 18 | 137,2 | 32 | 243,8 |
| 5 | 38,1 | 19 | 144,8 | 33 | 251,5 |
| 6 | 45,7 | 20 | 152,4 | 34 | 259,1 |
| 7 | 53,3 | 21 | 160 | 35 | 266,7 |
| 8 | 61 | 22 | 167,7 | 36 | 274,3 |
| 9 | 68,6 | 23 | 175,3 | 37 | 281,9 |
| 10 | 76,2 | 24 | 182,9 | 38 | 289,6 |
| 11 | 83,8 | 25 | 190,5 | 39 | 297,2 |
| 12 | 91,4 | 26 | 198,1 | 40 | 304,8 |
| 13 | 99,1 | 27 | 205,7 | / | / |
| 14 | 106,7 | 28 | 213,4 | / | / |

***Fig. B***

**FLAMBAGE**
(Les nombres sont donnés pour 1 élément vertical simple ou composé)

| HAUTEUR DES POTEAUX EN UNITÉS DEXION | SECTION DES POTEAUX 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | HAUTEUR DES POTEAUX EN MÈTRE |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 40 | 310 | 1110 | 860 | 890 | 2290 | 3,05 |
| 36 | 370 | 1520 | 1320 | 1130 | 2450 | 2,74 |
| 32 | 450 | 1520 | 1770 | 1380 | 2610 | 2,43 |
| 28 | 530 | 1770 | 2130 | 1790 | 2760 | 2,13 |
| 24 | 640 | 2020 | 2580 | 2020 | 2900 | 1,82 |
| 20 | 760 | 2290 | 2560 | 2430 | 3060 | 1,52 |
| 16 | 930 | 2540 | 2700 | 2650 | 3060 | 1,21 |
| 12 | 1170 | 2790 | 2790 | 2790 | 3060 | 0,91 |

*Fig. C*

et d'outillage ; toutefois, cette réalisation sera plus coûteuse que les précédentes solutions.

Les cornières serviront d'abord à façonner le bâti de l'appareil, qui pourra être recouvert de contre-plaqué ou aggloméré (solution plus économique) que les plaques d'acier fournies par le fabricant (914 x 152 x 2,5) qui sont d'un emploi très pratique.

La figure A. nous montre une vue d'ensemble de la cornière, avec en blanc *une unité Dexion.*

### Comment mesurer les longueurs à couper.

Des groupes de perforations se répètent régulièrement ; ce sont des unités Dexion. L'usage du mètre devient inutile, il suffit, pour mesurer, de compter des unités. Il est presque toujours possible de choisir des dimensions métriques qui correspondent à un nombre entier d'unités Dexion. Ci-joint, un tableau de correspondance des unîtes Dexion avec les unités métriques (fig. B.).

### Utilisation des cornières pour réaliser des montants

Lorsque vous montez un appareil destiné À supporter des charges lourdes (support de barres, presse, etc.), inspirez-vous du tableau de flambage ci-dessus (fig. C.).

### Utilisation, des cornières pour réaliser des traverses.

Il existe différentes façons de monter les cornières en traverse pour obtenir une plus ou moins grande solidité. Le tableau (fig. D.) vous donnera, avec une vue des montages réalisables, leur coefficient de résistance aux charges.

### Accessoires divers.

1. Panneaux d'acier (déjà mentionnés dans le texte).
2. Charnières, (fig. E), pour les parties mobiles des appareils, charnières, de cadre guide par exemple.
3. Équerre de 1 unité pour renforcer les angles (fig. F.).
4. Sabots de matière plastique protégeant des angles vifs des cornières.

### Tarif des cornières Dexion

Cornières de 61 x 42 x 2 :
1 à 4 paquets, 11.250 Fr. en avril 1959.
5 à 9 paquets, 11.000 Fr. en avril 1959.
Panneaux acier : 12 panneaux avec 24 boulons et écrous, 5.650 Fr.
Charnières : la paire, 200 Fr.
Boulons et écrous supplémentaires par 100, 1.000 Fr.

La cornière Dexion est livrée en paquets étanches de 10 barres de 3 m, avec 75, boulons et écrous (commande par quantité minimum de 2 paquets = 60 m.).

***

Pour Paris, s'adresser à la Maison FERALCO, 8, rue Saint-Sébastien, à Paris 11e.

Agences de Province :

*Lille* : 90, rue Masséna, Lille (Nord).

*Lyon*, *Grenoble* : 3, rue Meissonnier, à Lyon 1er (Rhône).

*Marseille* : 47, avenue Max-Dormoy.

*Mulhouse* : 85, rue d'Illzach, à Mulhouse (Haut-Rhin).

*Nancy* : 1, rue Jules-ferry, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

*Nantes* : rue Aristide-Briand, à Saint-Étienne-de-Montluc (Loire-Atlantique).

*Pau* : 11, rue Vincent-de-Bataille, à Pontacq (Basses-Pyrénées).

*Rouen* : 17, rue Thiers, à Rouen (Seine-Maritime).

Le mois prochain je vous parlerai de divers appareils réalisables en cornières et ayant déjà donné satisfaction (ils sont au Club Sportif Gondolo).

L. GUILLIER
*(A suivre).*

**FLEXION**
(Les nombres sont donnés pour 2 éléments parallèles, simples ou composés, dans un plan horizontal)

| SECTION DES POUTRES — LONG. EN UNITÉS DEXION | 12 | 16 | 20 | 24 | 28 | 32 | 36 | 40 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 220 | 150 | 90 | | | | | |
| 2 | 320 | 200 | 140 | | | | | |
| 3 | 645 | 410 | 250 | 160 | 90 | | | |
| 4 | 910 | 640 | 440 | 320 | 250 | 180 | 150 | |
| 5 ENTRETOISE | 1000 | 680 | 550 | 440 | 360 | 300 | 240 | 180 |
| 6 | 1180 | 1000 | 840 | 670 | 490 | 570 | 270 | 190 |
| 7 ENTRETOISE | 1180 | 1040 | 940 | 770 | 640 | 550 | 450 | 350 |
| 8 OU 8b | 2000 | 1450 | 1180 | 910 | 750 | 600 | 500 | 440 |
| 9 | 2360 | 2060 | 1810 | 1540 | 1270 | 1110 | 490 | 680 |
| LONGUEUR EN MÈTRE | 0,91 | 1,21 | 1,52 | 1,82 | 2,13 | 2,43 | 2,74 | 3,05 |

*Fig D*

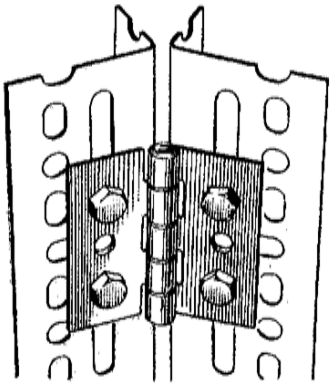

*Fig E*

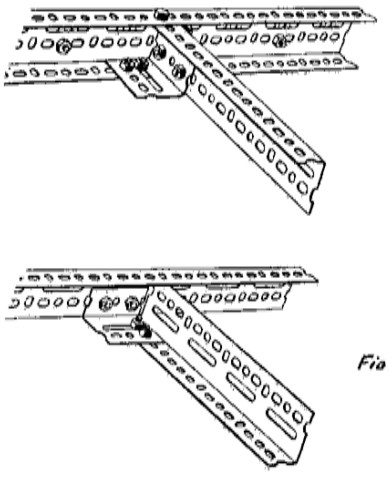

*Fig F*

# La page pédagogique du mois

*TECHNIQUE DE LA DESCENTE DE LA BARRE*

Les entraîneurs auront intérêt à s'inspirer de ces dessins illustrant la technique de la descente de la barre, afin de ne plus voir des athlètes laissant tomber la barre, le mouvement terminé. La descente de la barre est un excellent exercice d'équilibre et de contrôle. Elle est, au surplus, réglementaire.

*1er dessin.*

Première phase de la descente de la barre par freinage des triceps. Il faut rechercher la lenteur.

*2e dessin.*

Arrivée freinée de la barre sur les clavicules. Constater l'action de freinage et d'amortissement dans la flexion légère des jambes.

*3e dessin.*

Par l'action d'extension des jambes la barre est « déverrouillée » et les bras prennent le relais pour l'amener vers le sol par l'action de freinage des lombaires et des fessiers.

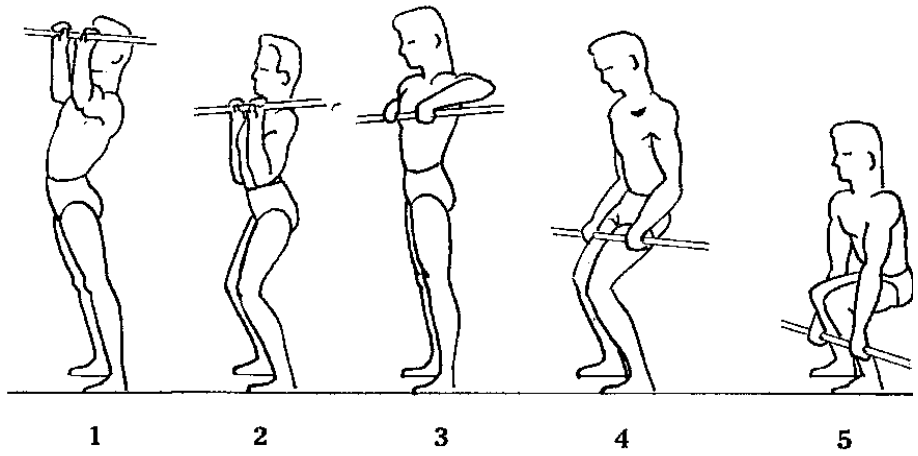


*4e dessin.*

La barre arrive aux genoux, les bras sont verticaux, le dos est arrondi, les jambes sont presque à angle droit.

*5e dessin.*

La barre est au sol. L'athlète se retrouve dans la position dé départ de l'épaulé. Colonne vertébrale droite, bras verticaux et jambes cuisses à 90° environ.

G. PICHON
*Maître d'E.P.S.*
*à l'Institut National des Sports.*

## *Dans nos* COMITÉS RÉGIONAUX

### COMITE DE L'ORLÉANAIS
### Liste des records de l'Orléanais

#### JUNIORS

*Développé à deux bras.* – Coqs : Bard, S.C.S. Amandois 15- 2-59, 60 k ; Plumes : Hanrotel, S.C.S. Amandois, 11- 4-59, 80 k ; Légers : Cot, U.S. Tours, 6- 4-57, 85 k ; Moyens : Dugué, A.S. Blois, 22- 3-59, 75 k ; Mi-Lourds : Degaugé, C.O.L., 12- 1-58, 75 k ; Lourds-Légers : Manigault, S.C.S. Amandois, 23- 2-58, 102 k 500 ; Lourds : Manigault, S.C.S. Amandois, 27- 4-58, 102 k 500.

*Arraché à deux bras.* – Coqs : Bard, S.C.S. Amandois, 15- 2-59, 57 k 500 ; Plumes : Hanrotel, S.C.S. Amandois, 11- 4-9, 82 k 500 ; Légers : COT, U.S. Tours, 6- 4-57, 95 k ; Moyens : Dugué A.S. Blois, 22- 3-59, 77 k 500 ; Mi-Lourds, Barbet, C.H. Blois, 8-12-57, 72 k 500 ; Lourds-Légers : Manigault, S.C.S. Amandois, 23- 2-53, 90 k ; Lourds : Manigault, S.C.S. Amandois, 27- 4-58, 92 k 500.

*Épaulé et jeté à deux bras*. – Coqs : Loiseau U.S.C.V.L. Blois 23-11-58 ; 75 k ; Plumes : Hanrote1, S.C.S. Amandois 11- 4-59, 105 k ; Légers : Cot US. Tours, 6- 4-57, 120 k ; Moyens, Gautier, U.S. Tours, 22- 3-59, 100 k ; Mi-Lourds : Barbet, C.H. Blois, 23- 2-58, 95 k ; Lourds-Légers : Manigault, S.C.S. Amandois, 23- 2-58, 120 k ; Lourds : Manigault, S.C.S. Amandois, 27- 4-58, 120 k.

*Total sur les trois mouvements Olympiques.* – Coqs : Bard. S.C.S. Amandois, 15- 2-59, 60 + 57,5 + 75 = 192 k 500 ; Plumes : Hanrotel, S.C.S. Amandois, 11- 4-59, 80 + 82,5 + 105 = 267 k 500 ; Légers : Cot, U.S. Tours, 6- 4-57, 85 + 95 + 120 = 300 k ; Moyens : Dugué, A.S. Blois, 22- 3-59, 75 + 77,5 + 97,5 = 250 k ; Mi-Lourds : Barbet, C.H. Blois, 3-2-58, 75 + 72,5 + 95 = 242 k 500 ; Lourds-Légers : Manigault, S.C.S. Amandois, 23- 2-58, 102,5 + 90 + 120 = 312 k 500 ; Lourds : Manigault, S.C.S. Amandois, 27- 4-58, 102,5 + 92,5 + 120 = 315 k.

#### SENIORS

*Développé à deux bras.* – Coqs : Marcombe, U.S. Tours, 25- 1-59, 85 k ; Plumes : Lauret J, C.C.H.B.B. Issoudun, 22- 3-59 ; 85 k ; Légers : Vallet, C.M. Orléans, 10- 3-57, 95 k ; Moyens : Dubourg, S.G.S. Amandois, 26- 4-59, 103 k ; Mi-Lourds : Dubourg, S.C.S. Amandois, 8-12-57 102 k 500 ; Lourds-Légers : Manigault, S.C.S. Amandois, 23- 2-58, 102 k 500 ; Lourds : Manigault, S.C.S. Amandois, 27- 4-58, 102 k 500.

*Arraché à deux bras.* – Coqs : Marcombe, US. Tours, 25- 1-59, 90 k (Record de France) ; Plumes : Rivière, U.S. Tours (1929), 90 k 500 ; Légers : Rivière, U.S. Tours, (1935), 100 k ; Moyens : Cot U.S. Tours, 11- 1-59, 100 k ; Mi-Lourds, Dubourg, S.C.S. Amandois, 11- 1-59, 100 k ; Lourds-Légers, Decronanbourg, C.M. Orléans. 22- 3-59, 92 k 500 ; Lourds : Gaultier. U.S. Tours. 26-11-50, 100 k.

*Épaulé et jeté à deux bras.* – Marcombe, U.S. Tours. 25- 1-59, 120 k (Record de Franc) ; Plumes : Nollet, U.S. Tours. 29- 9-46, 112 k 500 ; Légers : Rivière, U.S. Tours, (1935) 125 k ; Moyens Rivière, U.S. Tours (1933), 127 k 500 ; Mi-Lourds Foucher C.M. Orléans, 7-12-58, 124 k ; Lourds Légers : Manigault, S.C.S. Amandois 21- 2-58, 120 k ; Lourds Gaultier, U.S. Tours, 26-11-50, 130 k.

*Total sur les trois mouvements Olympiques.* – Coqs : Marcombe, U.S. Tours, 25- l-59, 85 + 90 + 120 = 295 k (Record de France) ; Plumes : Rivière, U.S. Tours, (1933), 77,5 + 92,5 + 112,5 = 282 k 500 ; Légers : Cot, U.S. Tours, 14- 2-59, 90 + 100 + 125 = 315 k ; Moyens : Dubourg, S.C.S. Amandois, 15- 2-59, 102,5 + 100 + 122,5 = 325 k ; Mi-Lourds : Dubourg, S.C.S. Amandois, 8-12-57, 102,5 + 95 + 120 = 317 k 500 ; Lourds-Légers, Manigault, S.G.S. Amandois, 23- 2-58, 102,5 + 90 + 120 = 312 k 500 ; Lourds : Gaultier, U.S. Tours, 10-12-50, 95 + 100 + 125 = 320 k.

### COMITE DES FLANDRES

#### Bureau pour 1959-1960.

Président: René Denny (A.S.P.T.T. Strasbourg).

Vice-président et Entraîneur Régional : Fernand Baumgarten (A.S.P.T.T.).

Secrétaire Général : Jean André (C.S. Brumath).

Trésorier Général : Joseph Haguenauer (S.A. Koenigshoffen).

Trésorier adjoint : René Klein (S.A. Koenigshoffen).

Assesseurs : MM. Charles Sengelin (A.C. Sélestat), Marcel Wermelinger (U.S. Wittenheim), Marcel Stresser (S.H.C. Haguenau), Eugène Flick (S.A. Kœnigshoffen).

#### Le Championnat d'Alsace par équipes....

Dimanche de 8 novembre a débuté, en Alsace, le traditionnel Championnat par équipes qui réunit toutes les équipes alsaciennes. Ce Championnat, qui se déroulera en deux phases (matches aller et retour), a pris un excellent départ, car dès les premières rencontres on a pu noter de très bons résultats. C'est ainsi que dans le groupe Nord, la S.A., Koenigshoffen s'est mise en évidence en totalisant (équipe de 6 hommes) 1785 k.

L'Athlétic-Club de Sélestat, Champion d'Alsace sortant, n'entrera en lice que le 29 novembre. Cette année encore cette équipe chère à notre ami Sengelin est capable d'enlever le titre. Ses principaux rivaux sont : la S.A. Koenigshoffen, la S.H.C. Haguenau, 1'U.S. Wittenheim et l'Union de Guebwiller.

**... et le Championnat individuel.**

Lors de la récente Assemblée générale qui s'est déroulée à Haguenau en présence du maire de la ville, M. Strasser, l'Assemblée générale confia l'organisation des différents Championnats par équipes aux Clubs suivants :

Championnat individuel du Bas-Rhin : S.H.G. Haguenau.

Championnat individuel du Haut-Rhin : U.S. Wittenheim.

Championnat individuel Juniors : Alsatia Sélestat.

Championnat individuel Seniors : S.A. Koenigshoffen.

L'Assemblée générale 1960 se tiendra à Sélestat.

**La rivalité Hamm-Goettelmann continue.**

Lors d'une réunion officielle qui eut lieu dans le vignoble alsacien a Dambach-la-Ville, le Poids Lourd Robert Goettelman, de 1'A.C. Sélestat, a. battu trois records d'Alsace : il arracha 115 k 500, épaula et jeta 151 k, totalisant ainsi 386 k 500 dans les trois mouvements. Ancien record : 382 k 500 détenu par René Hamm (Alsatia Sélestat). Ce dernier, international A, ne manquera pas l'occasion de « redétrôner » son camarade-afin de garder son titre « officieux » de meilleur Poids Lourd français du moment. Donc belle lutte en perspective qui enthousiasmera les sportifs alsaciens.

Jean ANDRÉ.

**Calendrier du Championnat d'Alsace par équipes.**

*MATCHES ALLER*
**Saison 1959-1960.**

*GROUPE NORD*

8 *novembre* 1959 : A.S.P.T.T., S.A. Koenigshoffen ; arbitre, Siegel, C. S. Brumath, S.A. Strasbourg ; Commenginger, S.H.C. Haguenau, Energie Haguenau ; Westermann.

15 *novembre* 1959 : S.A. Koenigshoffen, C.S. Brumath ; Baumgarten, Energie Haguenau, A.S.P.T.T. ; Stresser Edm.

29 *novembre* 1959 : S.A. Strasbourg, S.H.C. Haguenau ; Baumgarten, G.S. Brumath, Energie Haguenau ; Commenginger.

13 *décembre* 1959 : C.S. Brumath, S.H.C. Haguenau ; Westermann. S.A. Koenigshoffen, S.A. Strasbourg ; Denny.

20 *décembre* 1959 : A.S.P.T.T., S.A. Strasbourg ; Commenginger. S.H.G. Haguenau, S.A. Koenigshoffen ; Westermann.

3 *janvier* 1960 : S.A. Strasbourg. Energie Haguenau ; Baumgarten ; S.C.H. Haguenau, A.S.P.T.T. ; Mohr.

10 *janvier* 1960 : Energie Haguenau, S.A. Koenigshoffen ; Stresser Marc. A.S.P.T.T., C.S. Brumath ; Flick.

*GROUPE SUD*

15 *novembre* 1959 : Wittenheim I - II, Alsatia Sélestat I - II ; Imbach.

29 *novembre* 1959 : A.C. Sélestat I - II, Guebwiller I - II ; Schiermeyer.

13 *décembre* 1959 : Alsatia Sélestat I - II, A.C. Sélestat I - II ; Muller.

3 *janvier* 1960 : Guebwiller I - II, Wittenheim I - II ; Coelsch.

10 *janvier* 1960 : Wittenheim I - II, A.C. Sélestat I - II ; Imbach Guebwiller I - II, Alsatia Sélestat I - II. Lidolf.

## COMITE DU POITOU

**Composition du Bureau pour la Saison 1959-1960.**

- *Président* : M. Bosquet.
- *Vice-présidents* : MM. Dumond, Tavera.
- *Secrétaire* : M. Chartier.
- *Secrétaire Adjoint* : M. Tricoche.
- *Trésorier* : M. Moreau.

**Calendrier 1959-1960.**

Prix d'Encouragement (non classés, 4e série), 20 décembre 1959, Royan. Arbitres : MM. Bosquet, Moreau, Chartier.

Prix interrégional (4e et 3e séries), 17 janvier 1960, Châtellerault. Arbitres : MM. Bosquet, Castel, Moreau.

Prix fédéral (3e et 2e séries), 28 février 1960, Cognac. Arbitres : MM. Castel, Chartier, Moreau.

Challenge du Comité, 27 mars 1960, Châtellerault. Arbitres : MM. Bosquet, Chartier, Moreau.

Critérium National (1re et 2e séries), 10 avril 1960, La Rochelle. Arbitres : MM. Castel, Dumont, Moreau.

Championnats départementaux, dates à fixer par les clubs.

Championnat du Poitou, 22 mai 1960, Royan. Arbitres : MM. Castel, Chartier, Dumont.

Critérium Culturiste, 19 juin 1960, lieu à fixer.

Coupe de France, 3 juillet 1960, à régler aux Championnats.

Éliminatoire du Plus Bel Athlète du Poitou, date à fixer, Royan ou Cognac.

**Classement de la Coupe des Jeunes**

A l'issue du Premier Pas Haltérophile s'est disputée la Coupe des Jeunes dont voici le classement

1er – Royan Océan Club, coefficient : 2.133 ;
2e – Cercle Haltérophile Rochelais : 2.130 ;
3e – Culturistes Châtelleraudais : 2.090 ;
4e – A.S.P.O. Angoulême : 2.040 ;
5e – Union Amicale Cognac : 2.017.

**Liste des Records du Poitou « Juniors ».**

*Développé à deux bras.* – Coqs : Vidal Guy (Châtellerault), 70 k, 22- 4-56 ; Plumes : Vidal Guy (Châtellerault), 75 k, 31- 3-57 ; Légers : Saureau (La Rochelle), 80 k, 11- 1-59 ; Moyens : Augustin (La Rochelle), 85 k, 4-11-56 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle), 105 k, 22- 3-59 ; Lourds ; Ceveau (Châtellerault), 95 k, 29- 5-49.

*Arraché à deux bras.* – Coqs : Vidal Guy (Châtellerault), 70 k, 17- 3-56 ; Plumes : Vidal Guy (Châtellerault), 76 k, 31- 3-57 ; Légers : Vidal Jackie (Châtellerault), 80 k, 20- 1-52 ; Moyens : Palisseaux (Cognac), 83 k, 16- 2-58 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle), 100 k 500, 22- 3-59 ; Lourds : Ceveau (Châtellerault), 100 k, 6-11-48.

*Épaulé et jeté.* – Coqs : Vidal Guy (Châtellerault), 91 k, 25- 3-56 ; Plumes : Vidal Guy (Châtellerault), 98 k, 31- 3-57 ; Légers : Vidal Jackie (Châtellerault), 105 k, 15- 2-52 ; Moyens : Augustin (La Rochelle), 111 k, 4-11-56 ; Mi-Lourds : Augustin (La Rochelle), 130 k, 23- 3-58 ; Lourds : Ceveau (Châtellerault), 125 k, 20- 3-49.

*Total Olympique des Trois Mouvements.* – Coqs : Vidal Guy (70 + 70 + 90), 230 k, 22- 4-56 ; Plumes : Vidal Guy (75 + 72,5 + 97,5), 245 k, 31- 3-57 ; Légers : Robinaud (77,5 + 75 + 100), 252 k 500 11- 3-51 ; Moyens : Augustin (90 + 85 + 110), 285 k ; Mi-Lourds : Augustin (105 + 100 + 130), 335 k 22- 3-59 ; Lourds : Ceveau (92,5 + 97,5 + 125), 315 k, 20- 3-49.

**Liste, des records du Poitou « Seniors ».**

*Développé à deux bras.* – Coqs : Deshoulières (Châtellerault), 66 k, 24- 5-58 ; Plumes : Walet (La Rochelle), 80 k, 10-12-50 ; Légers : Legrand (Cognac), 93 k, 16- 2-53 ; Moyens : Robinaud (Cognac), 104 k 500, 26- 4-59 ; Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle), 110 k, 16- 2-58 ; Lourds-Légers : Dupuis (Cognac), 110 k, 3- 5-58 ; Lourds : Dupuis (Cognac), 125 k 22- 3-59.

*Arraché à deux bras.* – Coqs : Roy (Châtellerault), 67 k 5, 13- 3-55; Plumes : Vidal Jackie (Châtellerault), 81 k, 25- 3-56 ; Légers : Ferradou-Lacoste (La Rochelle), 88 k, 31- 3-57 ; Moyens : Moreau (Montguyon), 95 k, 11-12-48 ; Mi-Lourds : Dupuis (Cognac), 102 k 5, 16-12-56 ; Lourds-Légers : Dupuis (Cognac), 105 k, 18- 5-57 ; Lourds : Dupuis (Cognac), 113 k, 22- 3-59.

*Épaulé et jeté à deux bras.* – Coqs : Echirpeau (La Rochelle), 87 k 5, 20- 1-52 ; Plumes : Bousquet (Cognac), 101 k 5, 20- 5-56 ; Légers : Legrand (Cognac), 114 k, 1- 3-59 ; Moyens : Robinaud (Cognac) 123 k, 22- 3-59 ; Mi-Lourds : Raverault (La Rochelle), 130 k, 13-12-53 ; Lourds-Légers : Dupuis (Cognac), 130 k, 14- 4-57 ; Lourds : Dupuis (Cognac), 145 k, 22- 3-59.

*Total Olympique des trois mouvements.* – Coqs : Boue (62,5 + 65 + 85), 212 k 5, 13-12-53 ; Plumes : Vallet (80 + 80 + 100), 260 k, 10-12-50 ; Légers : Legrand (92,5 + 87,5 + 110), 290 k, 27- 4-58 ; Moyens : Robinaud (100 + 92,5 + 120), 312 k 500 30- 3-58 ; Mi-Lourds, Dupuis (100 + 102,5 + 127,5), 330 k, 10- 3-57 ; Lourds-Légers : Dupuis (105 + 102,5 + 130), 337 k 500, 14- 4-57 ; Lourds : Dupuis (125 + 112,5 + 145), 382 k 500, 22- 3-59.

## COMITE DE LORRAINE

**Composition du Bureau pour la Saison 1959-1960.**

*Président* : M. Bovi.
*Vice-présidents* : M. Chambon, M. Malenfert.
*Secrétaire-Trésorier* : M. Truc.
*Secrétaire-Trésorier adjoint* : M. Cuisenier.
*Membres* : MM. Aubin, Hally, Klein, Luc, Mangin, Perrin, Siren, Vidal, Weiland.

**Calendrier 1959-1960.**

20 *décembre* 1959. – Prix d'Encouragement (non classés et 4e séries), Union sportive de Toul.

17 *janvier* 1960. – Éliminatoires du Prix Interrégional (4e et 3e séries), Club Sportif Est Républicain-Nancy.

28 *février* 1960. – Éliminatoires du Prix Fédéral (3e et 2e séries; avec la journée des records), Club Haltérophile-Lunéville.

10 *avril* 1960; – Éliminatoires du Critérium National Haltérophile : samedi soir, Cercle Sportif Homécourt.

22 *mai* 1960. – Éliminatoires des Championnats de France : C.H. Lunéville.

19 *juin* 1960 – Critérium National Culturiste : à fixer.

*A fixer.* – Éliminatoires du Concours du plus bel athlète de France : la date restant à fixer, le C.S. Homécourt propose sous réserve d'obtenir l'utilisation du Stade d'Homécourt, le 14 juillet en soirée à Homécourt.

**COMITE DE GUYENNE**

**Composition du Bureau pour la Saison 1959-1960.**

*Président* : M. Bonneau.
*Secrétaire Général* : M. Saint-Martin.
*Secrétaire Adjoint* : M. Linaires.
*Trésorier Général* : M. Cazeaux.
*Trésorier Adjoint* : M. Jalineau.
*Commission Haltérophile* : MM. Apert, Dulas, Jacob.
*Commission Culturiste* : MM. Cazeaux, Jalineau, Lapeyre, Salles, Sentana, Dulas.

**Calendrier régional**

*6 décembre*. – Brevets Culturistes, salle de l'U.S. Bouscataise, rue Coudol, 9h 30.

*20 décembre*. – Prix d'Encouragement Haltérophile (non classés, 4e séries). Stade Municipal à15 h, pesée 14 h 30.

*17 janvier*. – Éliminatoires du Prix Interrégional Haltérophile (4e et 3e séries). Stade Municipal à 15 h, pesée 14 h 30.

*28 février*. – Éliminatoires du Prix Fédéral Haltérophile (3e et 2e séries). Stade Municipal à 15 h, pesée 14 h 30.

*10 mars*. – Championnats d'Académie (lieu à déterminer).

*27 mars*. – Brevets Culturistes. Salle du C.O.C. à 9 h 30.

*10 avril*. – Éliminatoires du Critérium National Haltérophile (2e et 1re séries). Salle du Club Olympique Monrepos, Cours Gambetta, à Floirac à 15 h, pesée 14 h 30.

*24 avril*. – Coupes Haltérophile et Culturiste de Saint- Médard-en-Jalles. Organisées par le Cercle Culturiste à Saint-Médard-en-Jalles à 15 h, pesée 14 h 30.

*22 mai*. – Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors d'Haltérophilie et Championnats de Guyenne. Salle du Cercle Culturiste de Saint-Médard-en-Jalles à 15 h 30, pesée 14 h 30.

*29 mai*. – Coupe Haltérophile, de Caudéran. Salle du Club Olympique Caudéranais à 15 h, pesée 14 h 30.

*19 juin*. – Critérium; National Culturiste. Stade Municipal à 15 h, pesée 14 h 30.

*Date et lieu à déterminer*. – Éliminatoires du Concours du Plus Bel Athlète de France.

***

**COMITE DES FLANDRES**

**Le Premier Pas Haltérophile.**

Le 29 novembre 1959, le Premier Pas Haltérophile s4est disputé dans la magnifique salle Du Club culturiste de la rue des Postes, à Lille, devant une assistance nombreuse de connaisseurs.

Première constatation : le nombre important d'engagés dans cette première épreuve du Calendrier Fédéral. 43 athlètes, y compris la région maritime étaient présents, contre 35 l'année dernière.

Niveau de performances en général plus élevé, surtout chez les juniors, dont beaucoup manquent encore de technique. Le développé semble avoir été particulièrement travaillé au détriment de l'autre mouvement.

La meilleure performance junior revient au milourd Devroute d'Haubourdin, qui jette impeccablement 115 k. Le moyen Dubuisson d'Arras, réussit un total intéressant, mais manque un peu de détente.

Les Poids légers nous donneront l'occasion d'assister a un match très disputé, les quatre premiers n'étant séparés que de 5 kilos. C'est finalement Carniaux, du C.C., rue des Postes, qui l'a emporté devant son camarade de club Laloyer, jeune athlète de 17 ans, qui manque de peu 105 k au jeté, Dupré et Andreac devront en venir au 3e mouvement, l'arraché, pour se départager.

Chez les Seniors, Fama de Douai fera le meilleur total avec 195 k. C'est un athlète très fort et possédant une grande puissance. Il développe correctement 95 k et devra travailler sérieusement son épaulé où il ne fait que 100 k.

*MAISON*

BOUSSARD & JEANNERET

**170, rue du Temple –Paris (3e)** Téléphone : ARC. 37-21

**COUPES - BRELOQUES - INSIGNES – MÉDAILLES**

**OBJETS D'ART**
**POUR TOUS SPORTS**

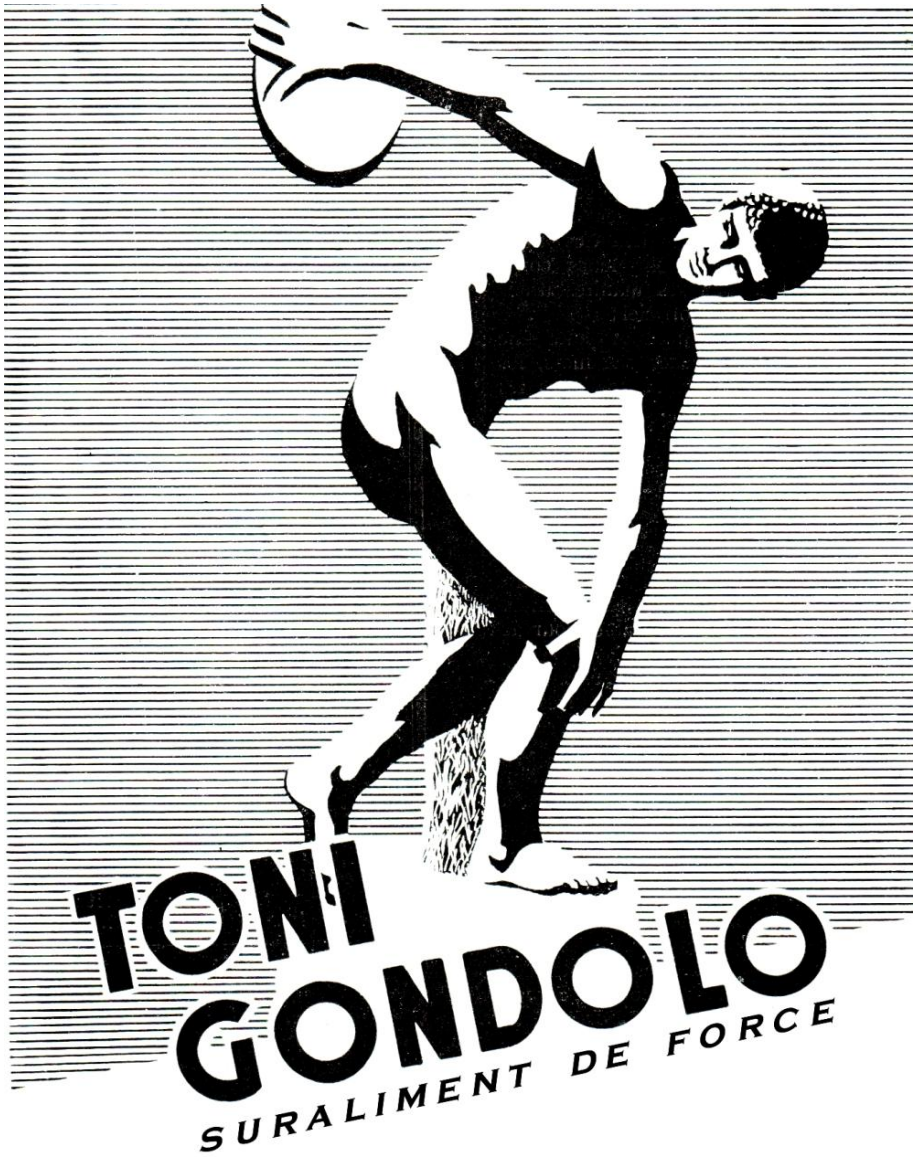


**Une nourriture légère avant l'effort : TONI GONDOLO, le biscuit de l'homme fort.**
**Biscuits Gondolo, 66-72, rue Vaillant-Couturier, à Maisons-Alfort.**

Imp. Guyot-Blondin, 20, rue Gerbert, Paris (15e) 4e trim. l959 — 31.1137